B 1,681,411

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UM
73018

LA VIE EN FRANCE

AU MOYEN ÂGE

★

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

La Vie en France au moyen âge ** (De la fin du XIIe au milieu du XIVe siècle), *d'après des moralistes du temps*. Un vol. in-16 colombier de XXVIII-388 p., avec 20 planches hors texte, d'après les monuments originaux (juin 1925), broché. 30 fr. »

CHEZ JEAN SCHEMIT, LIBRAIRE

52, rue Laffitte

Les hôtels de Clisson, de Guise et de Rohan-Soubise au Marais (ARCHIVES et IMPRIMERIE NATIONALES). Un vol. in-4°, avec 1 planche en couleur, 32 planches hors texte, 18 figures et 3 plans. . . . . 150 fr »

CHEZ C. KLINCKSIECK

11, rue de Lille

Registres perdus des archives de la Chambre des comptes de Paris. Un vol. in-4°, avec des facsimilés. . 49 fr. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photo Bulloz.)

TÊTE, JADIS PEINTE

XIVe SIÈCLE.

Musée du Louvre.

FRONTISPICE.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CH.-V. LANGLOIS
Membre de l'Institut.

LA VIE EN FRANCE AU MOYEN ÂGE

de la fin du XIIe au milieu du XIVe siècle

D'APRÈS DES ROMANS MONDAINS DU TEMPS

★

NOUVELLE ÉDITION, REVUE

AVEC 23 PLANCHES HORS TEXTE ET 2 FIGURES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS
1926

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

33.2
.L28

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by Librairie Hachette 1924.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

AVERTISSEMENT

Un Avertissement paraît nécessaire pour éviter les confusions d'ordre bibliographique entre cet ouvrage et d'autres, du même auteur, dont les titres sont analogues.

En 1903 j'ai publié un livre intitulé: *La Société française au XIIIe siècle d'après dix romans d'aventure*. La troisième édition en était épuisée avant la guerre de 1914-1918.

D'autre part, j'ai publié à la même librairie, en 1908, un livre intitulé: *La Vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps;* le dernier tirage en était épuisé aussi avant 1914.

Je me propose de publier maintenant une édition nouvelle de ces deux ouvrages, non seulement mise au courant, mais entièrement revue, et même refondue, avec des additions et des suppressions qui la différencient profondément des anciennes.

Dans cette nouvelle édition, j'ai adopté, pour les deux volumes, le même titre: *La Vie en France au moyen âge* (*de la fin du XIIe au milieu du XIVe siècle*). Les sous-titres seuls diffèrent désormais: *d'après des romans mondains du temps* pour le premier; *d'après des moralistes du temps* pour le second. — Chacun des deux ouvrages reste d'ailleurs indépendant de l'autre, comme par le passé, malgré le titre commun qui leur est désormais imposé.

C. L.

Novembre 1924.

Le tirage de 1924 étant épuisé, ce t. Ier de *La Vie en France au moyen âge* a été réimprimé à la fin de l'hiver 1925-1926. A cette occasion, le texte a été revisé et mis au courant. — C. L.

Février 1926.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

INTRODUCTION

Le présent ouvrage, sous sa première forme (voir l'Avertissement qui précède), était muni d'une Introduction dont les parties qui restent valables sont, d'abord, reproduites ici, un peu abrégées, en petit texte.

Il est très difficile de se procurer à soi-même et de communiquer brièvement à des lecteurs l'impression nette, forte et exacte de ce qu'était la vie des hommes d'autrefois. Chacun de nous connaît plus ou moins la vie des hommes d'aujourd'hui et la société dont il est. Et cependant, qui ne serait embarrassé pour en donner, comme on dit, une idée à des gens d'une civilisation différente? Lorsqu'il s'agit de sociétés anciennes, les difficultés d'exposition sont les mêmes, et il s'en ajoute qui tiennent à l'insuffisance ou à la qualité des sources.

Quiconque voudra, dans quelques centaines d'années, se rendre et rendre compte des aspects de la vie, des habitudes et des mœurs, en France, dans le premier quart du XXe siècle, consultera nécessairement nos livres et nos journaux, nos romans, nos comédies, nos caricatures, nos débats judiciaires, sans parler des collections contemporaines d'œuvres d'art et de photographies. Or, pour l'histoire de la vie en France au moyen âge, surtout à partir du XIIe siècle, il y a des documents analogues. Il y a des enquêtes judiciaires, des comptes, des inventaires, des miniatures et d'autres représentations figurées. Il y a aussi, outre des chroniques et des mémoires, une littérature narrative qui n'est pas toute d'école ou d'imitation, des romanciers et des moralistes qui ont décrit, plus ou moins fidèlement, les choses et l'idéal de leur temps[1].

1. « C'est la peinture de la société à laquelle elle est destinée qui rem-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La première démarche, pour qui se propose d'étudier les manières d'être d'autrefois, est de prendre connaissance de ces sources, textes littéraires et monuments figurés. Mais encore faut-il qu'elles aient été préalablement recueillies. Des travaux sérieux sur l'histoire des mœurs au moyen âge étaient naguère impossibles, alors que les investigations relatives à l'histoire littéraire et à l'archéologie du moyen âge n'avaient pas encore atteint le point de perfection relative où elles sont parvenues[1].

En second lieu, il importe de n'employer qu'à bon escient les documents qui existent. S'agissant des textes littéraires, noter mécaniquement sur des fiches les renseignements qui se trouvent, ou paraissent se trouver, au sujet de la vie journalière et des mœurs, dans les romans, les sermons, etc., du moyen âge, puis juxtaposer simplement ces fiches, serait faire une détestable besogne. En effet, les textes ne sont vraiment des documents que quand on sait dans quelle relation ils sont avec le siècle où ils ont été écrits. Le bon sens commande donc de s'informer de la date et de la provenance des œuvres, pour ne pas s'exposer à confondre les temps et les lieux; de se demander si les traits que l'on y relève sont originaux ou s'ils proviennent d'écrits antérieurs; enfin d'examiner si ces traits sont des représentations sincères de la vérité, des fantaisies, des charges ou des idéalisations préméditées ou conventionnelles. La compilation sans critique ne peut aboutir qu'à des résultats fâcheux. Que l'on se

plit la plus grande partie de notre vieille littérature comme de notre littérature moderne. Aussi est-elle [la vieille littérature] une mine inépuisable de renseignements sur les mœurs, les usages, les costumes, toute la vie privée de l'ancienne France... » G. Paris, dans *l'Histoire de la langue et de la littérature française*, publ. sous la direction de L. Petit de Julleville (Paris, 1896), I, p. *n*. Cf. *ibid.*, I, 336.

1. On s'explique par là, et que les historiens prudents ne se soient pas aventurés pendant longtemps sur un terrain encore impraticable, et que les premiers ouvrages d'ensemble sur l'histoire de la vie privée, composés avec les premiers matériaux venus, soient très peu satisfaisants. C'est le cas des ouvrages prématurés de Le Grand d'Aussy (*Histoire de la vie privée des Français depuis l'origine de la nation*, éd. J.-B. de Roquefort. Paris, 1815, 3 vol.), de E. de La Bédollière (*Histoire des mœurs et de la vie privée des Français* [jusqu'au XIVe siècle]. Paris, 1847-49, 3 vol.), et du vicomte de Vaublanc (*La France au temps des croisades*. Paris, 1844-49, 4 vol.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

figure, par exemple, l'image du paysan français « au XIXe siècle » qui serait obtenue, dans six cents ans, en manipulant ainsi notre littérature contemporaine, par des mosaïques brutales de petits fragments ramassés dans Balzac, George Sand, Zola et Mistral.

Ainsi énoncés, ces préceptes ont l'air d'être si simples qu'il paraît aisé de s'y conformer et presque impossible d'y contrevenir. Mais non. — D'abord, il y a des documents dont l'interprétation embarrasse et divise les plus experts. Et puis, en pratique, il est nécessaire d'exercer sur les tendances instinctives un contrôle très vigilant pour ne pas se laisser aller à mettre sur le même plan tous les témoignages que l'on a pris la peine de recueillir. — En fait, pour décrire « la France du moyen âge », on a utilisé, simultanément et sans discrimination, des poèmes qui ont un caractère de grossièreté archaïque, et des récits à la mode de la société courtoise. Combien de fois n'a-t-on pas invoqué, pour faire connaître les Français du XIIIe siècle, des récits puisés par les auteurs de ce temps dans des traditions très anciennes, même d'origine orientale? On a pris au pied de la lettre les malices des fabliaux et les déclamations des prédicateurs. Toutes les fautes de méthode qu'il est possible de commettre en ces matières ont été souvent et sont encore commises[1].

Néanmoins on a beaucoup fait, depuis cinquante ans, non seulement pour la collection, mais pour l'aménagement rationnel des sources. De quoi un aperçu sera donné plus loin, en tête de l'Appendice bibliographique qui termine ce volume. — Le moment a paru enfin venu, de nos jours, de fabriquer des tableaux d'ensemble qui soient vraiment des miroirs fidèles.

Les premiers ouvrages de ce genre qui passent pour considérables sont ceux de A. Schultz *(Das höfische Leben zur Zeit der*

1. La seconde génération des historiens de la société française au moyen âge n'usait pas d'une méthode rigoureuse. C'est pourquoi on doit lire avec précaution A. Franklin (*La vie privée d'autrefois*. Paris, depuis 1887), P. Lacroix (*Mœurs, usages et coutumes au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*. Paris, 1873), A. Méray (*La vie au temps des trouvères. La vie au temps des troubadours*. Paris, 1873, 1876), et R. Rosières (*Histoire de la société française au moyen âge*. Paris, 1884, 2 vol.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Minnesinger)[1] et de L. Gautier *(La Chevalerie)*[2]. — Le livre de A. Schultz est conforme à la définition de la synthèse historique normale : c'est un tableau sobre et précis des conclusions qui se dégagent de la comparaison des textes. L'auteur a dépouillé lui-même la plus grande partie des œuvres littéraires du moyen âge qui font connaître la vie courtoise ; il a utilisé les dépouillements partiels qui existaient de son temps ; il s'est accessoirement servi des sources complémentaires, diplomatiques et archéologiques. Mais il ne traite que des aspects extérieurs de la vie, en laissant formellement de côté ce qui concerne les idées et les sentiments. — *La Chevalerie*, de L. Gautier, livre plus général, mais aussi plus entaché d'artifice littéraire, se présente sous la forme d'un Voyage du jeune Anacharsis »[3] ; et une foule d'opinions religieuses et morales, personnelles à l'auteur, qui n'avaient rien à faire là, y sont développées à loisir. — Tout le monde reconnaît, du reste, qu'un livre analogue à celui de Schultz, mais exclusivement composé d'après les sources *françaises*[4], manque. « Dans le domaine de l'histoire de la vie privée et des mœurs », disait L. Gautier lui-même, « de nouveaux travaux s'imposent[5] ». « Les matériaux abondent, et il serait bien à souhaiter qu'un ouvrage du même genre [que *Das höfische Leben*] fût consacré, par un Français, à la vie du moyen âge en France » (G. Paris)[6].

Or j'ai été conduit à penser, il y a vingt ans, que le but visé — faire connaître aux gens d'aujourd'hui ce qu'étaient les gens d'autrefois — pouvait être atteint aussi bien, ou mieux,

1. A. Schultz, *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesinger*. Leipzig, 1889, 2 vol. La 1re édition est de 1879.

2. L. Gautier, *La Chevalerie*. Paris, 1884. Pas de changements dans les éditions postérieures.

3. C'est encore le procédé adopté, en 1900, par H. Oschinsky dans *Der Ritter unterwegs* (Appendice bibliographique, n° 147).

4. C'est la vie allemande au moyen âge que A. Schultz s'est proposé de décrire ; mais, comme la société française fut, au moyen âge, le modèle des sociétés voisines, il allègue couramment les documents français (*Zeitschrift für deutsche Philologie*, 1892, p. 374).

5. L. Gautier, *Les Épopées françaises*. II², p. 753.

6. *Romania*, XX (1890), p. 492. — Le livre de Joan Evans, *Life in mediaeval France* (Oxford, 1925), est à l'usage du « general reader ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par une autre méthode. Laisser aux purs érudits le rangement des textes suivant un ordre raisonné de matières (comme a fait A. Schultz), ou encore, tout simplement, suivant l'ordre alphabétique des sujets (comme dans l'excellent *Glossaire archéologique* de V. Gay[1]). D'autre part, s'abstenir des pitoyables artifices de la mise en scène littéraire. Car il existe, entre ces extrêmes, une *via media*.

Au lieu de mosaïquer péniblement des fragments de textes divers découpés en petits morceaux, faire passer sous les yeux, comme des *films*, un certain nombre de documents datés et certains, dans leur teneur originale, en y joignant les avertissements convenables, afin que le lecteur, ou plutôt le spectateur moderne, ait, à défaut d'une connaissance totale que, d'ailleurs, personne n'a, n'aura jamais et ne peut avoir, des impressions fraîches et directes dont rien d'interposé ne ternisse l'authenticité. Le savant éditeur des œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir, H. Suchier, a eu grandement raison de dire que le roman de *Jehan et Blonde*, par exemple, « peint, mieux peut-être que de savantes dissertations, les détails de la vie chevaleresque au XIIIe siècle[2] ».

Était-ce là, il y a vingt ans, une idée nouvelle? Oui, sous les réserves suivantes.

On a eu depuis longtemps l'idée de porter à la connaissance du public-lettré qui n'est pas médiéviste de profession des écrits, surtout des romans du moyen âge. Mais tous ceux qui se sont livrés jusqu'à présent à cet exercice l'ont fait avec des intentions très différentes des nôtres.

Tressan, l'auteur du *Corps d'extraits de romans de chevalerie* (1782), n'avait guère le dessein de faire connaître, par ses bizarres adaptations, à la mode de son temps, des romans du moyen âge, la société où ces œuvres avaient été composées. Depuis, beaucoup d'œuvres du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècles ont été analysées,

1. V. Gay, *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance* (Paris, 1882-1887), de A à Guy. La fin de cet admirable répertoire, qui devait paraître en 1924, est encore à venir (1926).

2. H. Suchier, *Œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir*, I, p. CI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

traduites ou arrangées pour le public. Mais ceux qui ont jugé à propos de rendre ainsi aux générations actuelles les récits familiers aux hommes du moyen âge, l'ont fait soit parce qu'ils attribuaient à ces récits des vertus réconfortantes pour la « poésie nationale », soit, tout bonnement, parce qu'ils les trouvaient agréables et de nature à plaire encore en un temps où toutes les formes d'art sont comprises et goûtées. M. de Vogüé « sommait » naguère « les savants » de mettre « à la portée du grand public des versions de nos chansons de geste où il pût reconnaître ses sentiments d'aujourd'hui dans le cœur des trouvères de jadis ». L. Clédat écrivait, en commençant une série d' « analyses de nos vieux poèmes, coupées de traductions archaïques » : « Nous espérons contribuer utilement à la vulgarisation de la littérature française au moyen âge, qui ne vaut pas seulement par les matériaux qu'elle fournit à l'histoire de la langue et des mœurs[1]. » Une foule d'écrivains se sont, en ces derniers temps, précipités sur ces pistes. Ceux qui avaient reçu une éducation scientifique ont essayé de restituer les formes primitives des légendes du moyen âge et de les raconter une fois de plus, en les purgeant des traits adventices, sans rien laisser perdre de leur force ou de leur grâce originales. Les autres, inversement, se sont servis des œuvres anciennes comme de canevas à amplifications personnelles, ce qui n'est guère justifiable. Il a été dépensé ainsi beaucoup de travail subtil ou ingénu. Et ce n'est pas fini, dit-on : on annonce que « les jours sont proches où les vieilles gestes revivront » et que, « parmi les tout jeunes poètes, celui-ci renouvelle la Geste du Roi », tandis que « cet autre va réveiller le peuple des Allégories au beau jardin idéologique du XIIIe siècle »[2].

1. *Revue de philologie française et provençale*, VIII (1894), p. 161. — Voir *ib.*, p. 205 et suiv., une analyse, d'après ce système (« analyses coupées de traductions archaïques »), de *la Châtelaine de Vergi*.

2. G. Paris pensait qu' « il serait intéressant de donner un relevé de tous les essais qui ont été faits en France depuis le XVIIIe siècle, et surtout de nos jours, pour renouveler notre vieille poésie » : Delvau, d'Avril, L. de Monge, P. Delair (1897), G. Gourdon (1901), J. Fabre (1902), et tant d'autres. On n'a rien fait de mieux, en ce genre, que le *Huon de Bordeaux* de G. Paris lui-même, et que *Le roman de Tristan et Yseut*, « traduit et restauré » par J. Bédier. J. Bédier s'est occupé aussi, dans le même esprit, de la *Chanson de Roland*.

Le relevé réclamé par G. Paris a été fourni en 1908 par H. Suchier :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le point de vue où se sont placés et se placent ces philologues et ces littérateurs est donc éthique et esthétique, ou exclusivement esthétique. Notre point de vue à nous est exclusivement historique; ce qui ne veut pas dire, du reste, que nous nous désintéressions de l'agrément littéraire ; nous ne nous en désintéressons certes pas.

Nous nous sommes proposé de faire converger des miroirs où se reflète l'image d'un monde qui a été. Mais nous ne nous interdisons pas le choisir à cet effet les glaces les plus pures et les mieux encadrées ; au contraire.

*
* *

Commençons par les romans.

Quoiqu'on ait beaucoup écrit depuis cinquante ans sur les

Bearbeitungen der Chansons de geste durch französische Dichter der Gegenwart, dans le n° 17 des *Beilage zu den Münchener Neueste Nachrichten* de cette année. Pour les tentatives plus récentes, notamment de M. André Mary, voir *Romania*, 1921, p. 158; 1923, p. 319; 1924, p. 150.

Les romans français du moyen âge ont été récemment renouvelés à l'étranger de la même manière que chez nous. En Allemagne (voir l'agréable volume de W. Hertz, *Spielmannsbuch. Novellen in Versen aus dem XII und XIII Jahrhundert* [Stuttgart, 3e édit., 1905], qui contient la traduction en vers de seize nouvelles, avec une dissertation sur les ménestrels). En Angleterre et aux États-Unis : J. Ashton, *Romances of Chivalry* (London, 1887); W. Morris, *Old french romances* (London, 1896); E. Mason, *Aucassin... and fifteen other mediæval romances and legends* (New York, 1910). En Danemark (*Romania*, 1893, p. 485, et 1897, p. 613). D'*Aucassin et Nicolete* en particulier, il y a une foule de traductions et d'adaptations, qu'on dit uniformément « charmantes » : en danois (Sophus Michaëlis, 1894), en italien (Boselli, 1909), en anglais (Fr. W. Bourdillon, en plusieurs éditions, sans cesse retouchées avec amour, depuis 1897 jusqu'à 1919 [*Romania*, 1923, p. 158]; Andrew Lang, *Aucassin et Nicolete* (Portland, 1922). Il vient de paraître en Amérique une adaptation de *Flamenca* (W. A. Bradley, *The story of Flamenca, the first modern novel*. New York, 1922).

Les romans allemands et anglais du moyen âge, imités alors du français, ont été l'objet de soins analogues. Voir, par exemple, l'adaptation du chef-d'œuvre de l'ancienne littérature chevaleresque en anglais : *Sir Gawain and the Green Knight, a middle-english arthurian romance, retold in modern prose*, p. p. Jessie L. Weston (London, 1898); et celle du *Parzival* de Wolfram von Eschenbach, arrangé par W. Hertz (Stuttgart, la même année).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

romans du moyen âge, tout n'a pas été dit. Mais il faudrait un volume entier pour mettre au point les questions, en partie difficiles, qui se posent encore au sujet de l'histoire de la littérature narrative d'agrément en français, depuis le XIe siècle. Et, les questions n'étant pas au point, pas de résumé, bref et définitif[1], qui soit possible. Cependant, comment se dispenser de quelques définitions?

Epic and Romance est le titre d'un intéressant recueil d'essais sur la littérature médiévale, par W. P. Ker[2]. L'auteur y distingue les anciens poèmes français dont la *Chanson de Roland* est, à tous les points de vue, la tête, des « romans » qui leur ont fait concurrence à partir du XIIe siècle et leur ont, pour ainsi dire, succédé, non sans avoir fortement influencé les derniers représentants abâtardis de la lignée. Le chroniqueur Lambert d'Ardres avait déjà fait, sept siècles auparavant, une distinction analogue : à propos du penchant que le comte de Guines Baudouin II (1169-1206) avait pour la poésie et de son talent en ce genre, il dit que ce personnage aurait pu rivaliser avec les ménestrels les plus renommés soit *in cantilenis gestoriis*, soit *in eventuris nobilium* (soit dans les chansons de geste, soit dans les contes chevaleresques d'aventures[3]).

Les chansons de geste, qui ont été conservées au nombre

1. Il y a des résumés provisoires, de quelque étendue, dans toutes les histoires de la littérature française au moyen âge, dont les plus récentes sont celles de A. Jeanroy, dans l'*Histoire de la nation française*, t. XII (Plon, 1922) et de J. Bédier et E. Faral dans l'*Histoire de la littérature française illustrée* (Larousse, 1923). Voir aussi W. von Würzbach, *Geschichte des französischen Romans*, t. I (Heidelberg, 1913). Mais l'exposé le plus clair et le plus profond, sinon le plus au courant, sur la partie du sujet qui nous intéresse le plus, est sans contredit celui de G. Paris, paru (et perdu) dans la revue mort-née *Cosmopolis*, 1898, p. 760 et s.

2. W. P. Ker, *Epic and Romance* (London, 1897).

3. *Monumenta Germaniæ historica. Scriptores*, XXIV, p. 598^10.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de quatre-vingt-cinq environ, se distribuent presque toutes entre trois groupes ou cycles, dont Charlemagne, Garin de Monglane et Doon de Mayence sont les héros éponymes. Elles sont écrites dans une forme rythmique qui leur est spéciale. J. Bédier en a fait, de nos jours, l'objet de recherches perçantes et profondes qui ont mérité d'éblouir et de convaincre à la fois les érudits et le public lettré. L'origine, le caractère, la valeur en sont maintenant déterminés. Mais comme je ne les ai jamais comprises dans le cercle de mes investigations en vue du présent ouvrage, je n'en dirai rien de plus.

Au XIIe siècle, la haute noblesse de France eut généralement pour les plaisirs de l'esprit, et notamment pour les lettres, un goût décidé. Dans les cours princières de ce temps, les femmes avaient un grand rôle. Les chansons de geste, composées pour des auditoires masculins, ne leur convenaient guère. C'est pour elles qu'on fit alors des « romans ». Ouvrages nouveaux, quant à la forme et quant au fond. Quant à la forme, car ils sont d'ordinaire en légers octosyllabes rimant deux à deux[1], au lieu d'être, comme la plupart des « chansons », en lourdes laisses monorimes de décasyllabes ou de dodécasyllabes; de plus, ils sont composés pour être lus en public, ou en privé (comme on fait maintenant), et non pour être « chantés » ou déclamés en mélopée. Quant au fond, ce sont des histoires d'amour plutôt encore que de combats, parfois de simples anecdotes, et ils n'ont d'autre objet que de plaire. De ces romans il y eut aussitôt une floraison extraordinairement abondante, qui

1. Ou en prose coupée de vers (*Aucassin et Nicolete*), ou en prose d'un bout à l'autre. Sur les plus anciennes nouvelles en prose, qui remontent au commencement du XIIIe siècle, et dont les manuscrits proviennent tous de la même région (Pontieu et environs), voir C. Brunel, *La fille du comte de Pontieu* (Paris, 1923), p. XXIV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'est renouvelée sans cesse pendant près de deux siècles. — La postérité savante s'est appliquée de bonne heure et s'applique encore à la classer dans ses herbiers.

On a reconnu tout de suite que « les plus anciens romans courtois qui nous sont parvenus sont des imitations d'œuvres antiques ». Les titres mêmes l'indiquent : *Alexandre, Eneas, Thèbes, Troie.* Ces poèmes présentent d'ailleurs l'Antiquité arrangée à la mode du siècle de Louis VII et d'Henri II Plantegenêt : la tradition antique y sert de trame; mais, sur cette trame, la fantaisie des rimeurs a brodé incidemment des sentiments et des images de leur temps[1].

Les Français s'éprirent ensuite de la « matière de Bretagne », qui leur vint de l'Angleterre anglo-normande, où le monde roman était en contact, plus intimement qu'ailleurs, avec les débris du monde celtique. « Ce fu fable d'Artu et ço fu faerie[2] ». L'histoire de l'infusion des traditions celtiques (de Cornouailles, de Galles, d'Irlande et aussi d'Armorique) dans la littérature en langue vulgaire du continent et d'abord de la France, est très obscure, très incertaine. Jusqu'à quel point la mode des légendes arturiennes fut-elle lancée par un clerc, nommé Gaufrei de Monmouth, qui, en 1135, dédia à Robert de Gloucester un livre plein de fables sur le roi Artur et ses compagnons, l'*Historia regum Britanniæ ?* N'est-ce pas dans le livre de Gaufrei, traduit en français par Wace dès 1155, que Chrétien de Troyes, qui avait commencé à écrire sur des sujets empruntés à l'Antiquité, puisa l'idée, qui contribua tant à sa fortune,

1. G. Paris dit (*Cosmopolis*, 1898, p. 767) : « Il me paraît vraisemblable que les poèmes consacrés au siège de Thèbes, à la prise de Troie, à la gloire d'Enée, ont été influencés dans cette partie de leur exécution [la description des choses du temps] par des romans français plus anciens [dont c'était le principal objet], qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. » Hypothèse invérifiable, par conséquent inutile.

2. *La Naissance du Chevalier au cygne*, v. 3292.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de marier les merveilles de la Bretagne d'outremer à celles de la Grèce et de l'Orient? L'origine des histoires relatives à « Tristan et Iseut » n'est d'ailleurs pas plus claire que celle des récits qui ont trait à Artur. Beaucoup de savants se sont égarés, de nos jours, dans ces forêts, aussi pleines de mystères, d'illusions et d'embûches que celles de Brocéliande et de Morois. Nous ne les y suivrons pas[1]. Mais il faut dire un mot des « lais ».

Il est probable que, dès avant la conquête de l'Angleterre par les Normands, des musiciens gallois et irlandais parcouraient l'Angleterre en chantant. Au XIIe siècle, nul doute qu'il en fût ainsi. Ils chantaient en s'accompagnant sur leur instrument national, harpe ou « rote ». On lit dans le lai de *l'Espine* : « Le lai escoutent d'*Aelis* — Que uns Irois* sone en sa rote; — Mout doucement le chante et note ». A l'origine, la musique était vraisemblablement l'essentiel; quant aux paroles, elles se référaient toujours à quelque histoire d'amour, et généralement de malheur. Ces histoires cessèrent de bonne heure d'être en langue celtique; on les mit en anglais, en français; et nous avons ainsi une assez riche collection de « lais bretons » en vers français, émancipés de toute musique, qui se suffisent à eux-mêmes. Plus tard encore, le caractère ordinaire de ces compositions en fit donner le nom à de petits poèmes ayant pour sujet des aventures analogues, mais qui ne se rapportaient plus en rien à la Bretagne, grande ou petite[2]. La célèbre Marie qui, écrivant en Angleterre à partir de 1175 environ, s'est dite

* Irlandais.

1. Voir J. D. Bruce, *The evolution of the arthurian romance from the beginnings down to the year 1300* (Göttingen, 1923, dans la série *Hesperia*).

2. G. Paris dans l'*Histoire littéraire de la France*, XXX, p. 8; cf. *Romania*, 1879, p. 29; et L. Foulet dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1908, p. 287.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« de France » pour marquer son pays natal, a écrit des lais narratifs d'une élégante simplicité, encore « bretons » par les noms propres, le cadre et l'inspiration, qui n'ont sans doute pas été sans influence sur l'*Erec* de Chrétien et sur Thomas, le trouvère de *Tristan*[1]. Beaucoup d'autres, du même genre ou indépendants de toute tradition, ont été composés vers le même temps, ou depuis, qui nous sont parvenus soit en original, soit dans les *Strengleikar*, traduction norvégienne exécutée vers le milieu du XIIIe siècle, sur l'ordre du roi Haakon, d'après un recueil français perdu[2]; d'autres encore il ne subsiste plus que des reflets dans des adaptations anglaises, relativement récentes, comme *Sir Gowther* et *Sir Orpheo*[3].

Les « lais » narratifs, bretons ou non, sont ce que nous appelons des nouvelles (en anglais, *short story*). Développés, ce sont des romans. C'est ainsi que le roman d'*Ille et Galeron*, par Gautier d'Arras, est fondé sur le lai d'*Eliduc*; le roman de *Galeran*, sur celui de *Fresne*; etc. La transformation des lais en romans s'est insensiblement opérée par le ministère de « conteurs », dont le métier était désormais distinct de celui des musiciens et des chanteurs. On lit dans *Li biaus Descouneüs*:

La veïssiés grant joie faire :
As jogleors vïeles traire,

1. Il existe deux éditions des lais de Marie, celle de Warnke et celle d'Hoepffner, la dernière dans la *Bibliotheca romanica* (Strasbourg, 1921). Sur les travaux récents relatifs à Marie, dont plusieurs aboutissent à des conclusions fort aventurées, voire absurdes, *Romania*, 1923, p. 127.

2. L'édition générale des lais français du XIIe siècle, que G. Paris indiquait dès 1879 comme une œuvre très désirable et relativement facile (*Romania*, 1879, p. 33), n'a pas encore été réalisée. — Sur les *Strengleikar*, publiés à Christiania, dès 1850, par R. Kayser et C. R. Unger, v. *Revue des langues romanes*, 1908, p. 97.

3. J. E. Wells, *A Manual of the writings in middle-english*. New Haven, Conn., 1916, p. 124.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Harpes soner et estriver;
As *canteors* cançons canter;
Li *conteor* metent lor cures
A conter beles aventures...

De nos jours, l'habitude s'est établie de désigner par l'expression « romans d'aventures » tous les récits du XIIe et du XIIIe siècle, en octosyllabes rimant par paires, qui ne sont ni des « chansons de geste », ni des romans brodés sur des légendes de l'Antiquité gréco-latine, ni des romans « bretons » (c'est-à-dire plus ou moins rattachés aux récits sur Artur et Tristan). Mais cette expression, les hommes du moyen âge ne l'ont jamais employée avec un sens technique. Tous les romans étaient, pour eux, « d'aventures » : ce n'est pas seulement dans *l'Escoufle*, roman d'aventures au sens moderne, qu'il est dit dès le début : « Ici commence l'aventure » (v. 46). Si l'on veut classer les poèmes romanesques en français qui ont été composés depuis le XIIe siècle d'après la provenance des thèmes, aux romans « antiques » et aux romans « bretons » s'opposent, parmi les romans « d'aventures » proprement dits de la nomenclature actuelle, ceux dont les thèmes sont : d'origine gréco-byzantine, venus du proche ou de l'extrême Orient, etc. Le jaillissement littéraire fut tel, à cette époque — une des plus brillantes de notre histoire — que les conteurs ont pu s'abreuver aux sources les plus variées.

La classification des nouvelles et des romans du XIIe et du XIIIe siècle d'après les sources d'inspiration a donc conduit à créer trois catégories (romans « antiques », romans « bretons », romans « d'aventures », dont la dernière, fort nombreuse[1], est hétérogène). Un autre principe de discri-

1. G. Paris, qui s'était occupé, pendant plusieurs années, des « romans d'aventures » proprement dits, et qui se promettait de leur consacrer un volume entier de l'*Histoire littéraire* (quoique le sujet eût été déjà traité

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mination, d'après les thèmes traités (l'amour innocent et traversé, qui finit par un mariage; l'amour coupable, adultère ou incestueux; la vertu calomniée, puis justifiée ; etc.), est, en principe, raisonnable, à condition qu'on n'en abuse pas, par exemple pour instituer l'hypothèse que, certains thèmes ayant été successivement en faveur, le rangement des récits d'après leur canevas équivaut presque à une mise en ordre chronologique. — On s'en tiendra ici à un point de vue plus simple encore.

Romans « antiques », romans « gréco-byzantins », romans « bretons » (dont beaucoup ne se rattachent guère que par les noms propres et des conventions de style à la famille arturienne), auxquels il convient d'ajouter encore les nombreuses « chansons de geste », de basse époque, qui n'ont que l'apparence d'appartenir à la famille épique, le principal intérêt de toutes ces fictions est, à nos yeux, de faire connaître le temps où elles ont été écrites. On peut se contenter, par conséquent, de les ranger d'après le degré de valeur qu'elles ont à cet égard. J'ai été conduit ainsi, il y a vingt ans, à exclure de mon horizon, si ce n'est pour des comparaisons incidentes : 1° les romans les plus encombrés de bric-à-brac livresque (c'est le cas, naturellement, de tous les romans « antiques »); 2° ceux qui sont entachés de fantastique (c'est le cas de la plupart des romans « bretons », et aussi de beaucoup de romans « d'aventures » d'origine orientale[1]), même lorsque les « merveilles » y sont

dans cet ouvrage, par É. Littré, au t. XXII), en comptait plus de 70, à la fin de sa vie : conservés, ou connus soit par d'anciennes adaptations en langue étrangère, soit par des allusions; quelques années auparavant, il avait dit « 50 ou 60 » (*Cosmopolis*, 1898, p. 778). Il voulut bien, en 1902, m'en communiquer une liste qu'il avait dressée pour son usage. Elle pourrait être allongée, aujourd'hui, assez notablement.

1. Plusieurs romans biographiques, qui sont d'ordinaire classés dans le cycle arturien, parce qu'ils y sont extérieurement rattachés (comme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plaquées en postiches, comme il arrive, sur un fond d'observation. Ces éliminations faites, que reste-t-il? Deux ou trois dizaines d'œuvres seulement, mais qui sont les plus conformes au goût moderne, en tant qu'il se plaît aux descriptions de la vie.

Des œuvres de ce type, il y en a eu dès une époque fort ancienne : sans remonter jusqu'au *Rodlieb*[1], il suffit de rappeler que, parmi les premiers « lais » du temps de Marie de France, plusieurs sont des contes sentimentaux ou des bluettes divertissantes à la manière moderne, comme le lai du *Cor*, par Robert Biket, et le roman de *.I. Chivaler e de sa dame e de .I. Clerk*[2]. Le roman d'*Ille et Galeron*, par Gautier d'Arras, est d'avant 1170, et Hue de Rutland a écrit *Ipomedon* vers 1186.

Durmart, Ider, Fergus [sur ce dernier, voir l'intéressant article de L. Jordan dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1923, p. 154]), sont moins « merveilleux » que certains « romans d'aventures » dont le cadre est byzantin, oriental ou de fantaisie. — Le chef-d'œuvre des « romans d'aventures » qui sont plus ou moins éclaboussés de merveilleux, est, comme on sait, la très belle idylle de *Floire et Blancheflor* (cf. *Romania*, 1908, p. 313; 1915-1917, p 303). Citons encore, parmi les plus anciens, les cas de *Partenopeus*, où l'amante est une fée; de *Guillaume de Palerne* (histoire de loup garou); et d'*Amadas et Idoine*, où il y a des sorcières. Il suffit enfin de nommer les romans provençaux de *Jaufre*, d'*Eledus et Serena* (*Romania*, 1925, p. 160), de *Guillaume de La Barre* (*Histoire littéraire*, XXXV, p. 517); et, en français, *Richars li Biaus*, *Cristal et Clarie* (éd. H. Breuer, 1915), *Cleomadès*, *Meliacin*, *la Dame a la Licorne*, etc.

Il y a même des romans d'aventures où des traits historiques sont curieusement tressés avec des fables, comme *Gilles de Chin* (éd. de Reiffenberg, 1847) et *Eustache le Moine* (éd. J. Trost et W. Foerster, 1891; cf. l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 1904, p. 66).

1. Voir M. Wilmotte dans la *Romania*, 1915-17, p. 373; et *De l'origine du roman en France* (Paris, 1923).

2. Le lai du *Cor* a été publié avec soin, à part (Fr. Wulff, Lund, 1888); mais il faut encore aller chercher le roman de *.I. Chivaler e de sa dame e de .I. Clerk*, qui est une sorte de fabliau courtois, dans la *Romania* de 1872, p. 69.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Depuis l'avènement de Philippe Auguste, les compositions où, comme dans les précédentes, la peinture des caractères, des mœurs et des milieux a pris plus ou moins le pas sur les « aventures », de quelque provenance traditionnelle que ce soit, ont foisonné. Mais on peut légitimement distinguer celles où c'est, sous forme de dialogues ou de monologues, l'analyse psychologique qui domine, et celles où c'est la description du décor : fêtes, banquets, tournois, mobilier, ornements, costumes, parures, etc. Il va de soi, d'ailleurs, que les conteurs ne se sont jamais spécialisés dans l'une ou l'autre de ces directions; ils s'exerçaient dans les deux. C'est ainsi que Jean Renart, qui a fait part expressément à la postérité de son attachement réfléchi à la raison et à la vérité, et, par conséquent, de son dédain pour les histoires fabuleuses[1], est l'auteur de *l'Ombre,* un des joyaux de la littérature psychologique, et aussi de *Galeran,* de *l'Escoufle* et de *Guillaume de Dôle,* cet admirable miroir, en triptyque, des apparences de la vie courtoise. Le roman de *Flamenca,* étonnamment moderne en cela, est à la fois un chef-d'œuvre d'analyse et de description[2].

Trente poèmes environ de l'espèce dont il s'agit ont été conservés[3]. Ils ne sont pas tous d'égal mérite; et il est aisé de faire encore une sélection entre eux.

1. Ci-dessous, p. 38.

2. W. P. Ker a très bien dit (p. 411) que, dans *Flamenca*, « a form of the novel is completely disengaged from the unnecessary accidents of romance and re[illegible] a kind of positive and modern clearness very much at variance in s[illegible]ts with the popular ideas of what is medieval ».

3. Ne [illegible] dans ce décompte les lais et les romans qui ne sont plus [illegible] par d[illegible] traces indirectes. Un des plus regrettables est le [illegible] Maurice de Craon, un des principaux barons de l'Anjou sous [illegible] Plantegenêt et ses fils, était le héros, et dont il n'existe [illegible] dans un poème allemand, écrit vers 1[illegible] conteur allemand, qui semble n'avoir p[illegible] français, mais parler par ouï-dire, a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les trente poèmes environ auxquels s'appliquent les définitions précédentes ne sont pas tous d'égal mérite. Tous les conteurs n'avaient pas le même degré de talent; quelques-uns n'en avaient pas du tout. La différence est éclatante, par exemple, entre Jean Renart et son imitateur Gerbert de Montreuil[1], qui, dans *la Rose* et *la Violette*, ont traité le même sujet, quoique G. Paris, dont on est surpris de trouver ici le tact littéraire en défaut, ait dit des choses assez désagréables au premier[2] et que l'on ait fait parfois des compliments au second. De même, pour d'autres raisons, pas d'hésitation possible entre ces doublets de l'histoire de la victime d'une passion incestueuse, *la Manekine* et *la Patience de la comtesse d'Anjou*.

Mais, après le retranchement des médiocres, les œuvres dignes d'attention sont encore trop nombreuses pour qu'il soit possible de les présenter toutes, ici, au public. C'est pourquoi on aura le regret, aujourd'hui comme en 1904, de laisser de côté des écrits de premier ordre : plusieurs

respecté pourtant les grandes lignes de son modèle, qui sont magnifiques. Voir l'excellente analyse de G. Paris dans la *Romania*, 1894, p. 466-474, et la dernière (3e) édition de E. Schröder dans *Zwei altdeutsche Rittermären* (Berlin, 1920).

Sur les poèmes allemands du moyen âge qui dépendent de romans français perdus, v. S. Singer dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, 1917, 4, p. 123.

Déplorable est aussi, sans doute, la perte du *Comte d'Artois*, dont il n'existe plus qu'une mauvaise rédaction en prose du xve siècle et un reflet lointain dans Shakespeare (*Romania*, VIII, p. 363; XVI, p. 98).

1. Travaux de Fr. Kraus (*Gerbert de Montreuil und seine Werke*, Erlangen, 1897) et de M. Wilmotte (dans le *Bulletin de l'Académie royale*, Bruxelles, 1900). Cf. *The Romanic Review*. IV, p. 472.

2. Il juge le style de Jean Renart « bizarre, heurté, souvent ridicule par le mélange de la recherche et de la trivialité, parfois gracieux et original » (*Romania*, 1903, p. 490); « Jean Renart nous fait acheter par des longueurs, des banalités et des platitudes les quelques moments de véritable plaisir qu'il nous donne » (*Ib.*, 1890, p. 160).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« lais », charmants, mais peu colorés, comme *l'Ombre* de Jean Renart[1] et *le Conseil* d'un anonyme[2]; *la Chastelaine de Saint Gille*, « nouvelle » si particulière pour la forme et pour le fond[3]; *Aucassin et Nicolete*, trop célèbre; et, à l'autre extrémité de notre échelle chronologique, les romans de Sarrasin et de Jacques Bretiex sur les tournois du Hem et de Chauvenci[4]. — En 1904, il n'avait paru possible de retenir, finalement, que dix ouvrages. Cette fois, il en a été retenu douze, dont neuf seulement sont communs aux deux formes successives du présent recueil[5].

* * *

J'écrivais en 1904 :

Il n'y avait guère qu'une manière de traiter ici chacune des œuvres retenues. En faire précéder l'analyse d'une notice où les renseignements nécessaires seraient fournis sur les manuscrits et les éditions, sur l'auteur et la date de la composition, sans insister sur l'histoire du thème adopté par l'auteur. Analyser chaque roman, sans rien omettre, autant que possible, de ce qui

1. J. Bédier en a donné une édition parfaite : *Le lai de l'Ombre, par Jean Renart* (Paris, 1913), pour la « Société des anciens textes ».

2. *Le lai du Conseil*, ein altfranzösisches Minnegedicht, par A. Barth (Erlangen, 1911).

3. O. Schultz-Gora, *Zwei altfranzösische Dichtungen. La Chastelaine de Saint Gille. Du chevalier au barisel* (Halle a. S., 1919, 4e édition).

4. Il y a deux éditions du *Tournoi de Chauvenci* (Delmotte, 1829; G. Hecq, 1910 ; cf. plus loin, p. 222). — L'édition du *Roman de Ham* [lisez *du Hem*], par Francisque-Michel, n'est pas satisfaisante; voir l'analyse, préférable, par Peigné-Delacour, dans *Congrès scientifique de France, 20e Session*, t. II (1854), p. 334-373.

5. On a écarté cette fois le bizarre petit poème du XIIIe siècle, *Gautier d'Aupais*, qui figurait dans les éditions antérieures, parce qu'il a été republié récemment, par E. Faral, sous une forme très accessible, dans les *Classiques français du moyen âge* (n° 20). Cf. *Romania*, 1922, p. 468.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est caractéristique, mais en laissant tomber ce qui est banal, de tous les temps et de tous les pays, ou de pur remplissage : les romanciers du moyen âge ne craignaient pas de parler pour ne rien dire, et leur incontinence contribue beaucoup à dégoûter de les lire les gens d'aujourd'hui, qui sont habitués à des nourritures plus condensées[1].

Mais ce qui, aujourd'hui, dégoûte surtout de lire les romans du XIIIe siècle, c'est, on n'en saurait douter, qu'ils ne sont plus intelligibles qu'au petit nombre des personnes versées dans l'ancienne langue. Je n'ai pas cru, cependant, qu'il fût possible de s'abstenir d'insérer, dans les analyses, des citations textuelles : presque tout le parfum discret des détails, et surtout des conversations, se serait évaporé à la traduction. Les analyses qui suivent sont donc coupées d'extraits textuels. Cette méthode est d'ailleurs celle qui a été employée en pareil cas, avec plus ou moins de tact, de talent et d'agrément, depuis trois quarts de siècle, par les rédacteurs de l'*Histoire littéraire*, notamment par É. Littré et G. Paris[2].

Il va de soi que, en analysant, je n'ai rien ajouté, consciemment, de mon cru. Cependant, ne pas ajouter de nuances est, dans l'espèce, aussi difficile que de n'omettre aucun des traits qui

1. G. Carducci a défini en ces termes le procédé analogue qu'il a appliqué, avec beaucoup d'art, aux œuvres de Bernart de Ventadour : « Sopracarricare di considerazioni storiche ed estetiche cotesti gracili fiori mi parve peccato... Cercai soltanto di rimovere d'intorno da essi la neve ed il ghiaccio per farne un po meglio spiccare i colori... »

2. Le parti qui consiste à remplacer les citations textuelles par des « traductions archaïques » (ou prétendues telles), qui a été parfois choisi, notamment par M. Clédat, est évidemment bâtard et inacceptable. — Mais les citations textuelles, sans inconvénient pour le public spécial de l'*Histoire littéraire*, sont un peu embarrassantes peut-être pour le lecteur ordinaire. Afin de remédier à cet inconvénient, trois procédés sont légitimes : 1° un glossaire, à la fin du volume ; 2° traduire en note les citations intercalées dans le texte ; 3° ne traduire en note que les expressions ou les passages difficiles des citations intercalées dans le texte. Le second procédé s'imposait pour les extraits de *Flamenca*, roman écrit en langue d'oc. Pour les citations en langue d'oïl, qui ne sont inintelligibles que ça et là pour un lecteur intelligent et attentif, il m'a été conseillé dès l'origine de suivre l'exemple de G. Paris (dans « le Lai de l'Oiselet », *Légendes du moyen âge*, 1903), qui a employé le troisième.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont à conserver. Et éviter les faux pas n'est pas, en ces matières, aussi facile qu'on pourrait croire. Il y a quantité de pièges dans les textes dont il n'existe pas encore d'édition satisfaisante (comme *Sone de Nansai*), et, dans les autres, de l'aveu même des éditeurs et des critiques qui en ont fait une étude spéciale, tout n'est pas clair vu l'état des manuscrits ou des connaissances.

*
* *

Les douze contes d'aventures qui sont réunis dans ce volume s'échelonnent des dernières années du XIIe siècle à l'avènement des Valois.

Galeran, l'Escoufle et *Guillaume de Dôle* sont du même auteur, ce Jean Renart, hier inconnu ou méconnu, et à qui l'on a restitué, enfin, peu à peu, de nos jours, à travers bien des tâtonnements et des hésitations, le plus brillant bagage littéraire du temps de Philippe Auguste.

Ce sont des ménestrels comme Jean Renart — habitués sans doute à vivre dans les cours princières sur le pied d'une certaine familiarité avec les maîtres — qui ont écrit *Flamenca*, le chef-d'œuvre de la littérature mondaine de ce temps, *le Chastelain de Couci, le Chevalier blanc* et *le Chevalier a le manche*. Seul d'entre eux, l'auteur de *Flamenca* reste maintenant anonyme ; mais Jakemes ou Jacques Bretiex, l'auteur du *Chastelain de Couci*, et Jean de Condé, l'auteur du *Chevalier blanc* et du *Chevalier a le manche*, originaires, celui-ci du Hainaut, celui-là de la région picarde, peut-être d'Arras, sont d'ailleurs bien connus par d'autres œuvres. — L'auteur de *la Chastelaine de Vergi*, sans doute bourguignon, et celui de *Sone de Nansai*, des marches de l'Est (ce dernier qui diffère de tous les autres en ce qu'il avait fait des voyages lointains, jusqu'aux régions hyperboréennes d'Écosse et de Norvège), semblent avoir été d'une condition analogue.

L'auteur de *Joufrois* était probablement un homme du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

monde; il avoue, avec une évidente sincérité, qu'il a trouvé la plume lourde, quoiqu'il l'ait maniée, en fait, avec aisance.

Enfin deux de nos romans sont dûs à de hauts fonctionnaires de l'Administration royale. *Jehan et Blonde* est une œuvre de la jeunesse du célèbre Philippe de Beaumanoir, le jurisconsulte, qui fut sénéchal du roi en Poitou, en Limousin, en Saintonge, bailli du roi en Vermandois, en Touraine et à Senlis. On sait maintenant que le Jehan Maillart qui a écrit *la Patience de la comtesse d'Anjou,* à la requête de Pierre de Chambli, seigneur de Viarmes, était, de son métier, notaire à la Chancellerie de France et secrétaire du roi. Lui aussi, il se déclare, à la fin de son poème, fatigué de l'effort littéraire, auquel il n'était pas accoutumé.

Cependant nos douze contes, de dates et de provenances si diverses, ont un grand air de famille. Cela tient à ce qu'il y avait alors, pour la fabrication des romans, un gaufrier qui ne s'usa pas pendant longtemps. — D'autre part, la société, la haute société élégante qu'ils décrivent est la même. Cela tient à ce que, pendant longtemps, ce monde-là ne changea guère.

Un dernier trait commun de ces ouvrages, c'est qu'ils ont eu, autrefois, peu de succès. Jean Renart était déjà passé de mode au XIVe siècle, puisque, dans sa librairie, le roi Charles V n'avait rien de lui. De tous les contes que nous avons retenus, le roi Charles n'a possédé d'ailleurs que *le Chastelain de Couci,* et, de tous les autres romans du même genre que l'on a dû laisser de côté, avec ou sans regret, qu'*Eustache le Moine*[1]. Huit, sur douze, de nos contes n'ont été conservés que par un seul manuscrit; ces manuscrits, qu'un léger hasard aurait pu faire disparaître comme tant

1. « *Eustache le Moine,* avec de grans truffes » (nos 1103 et 1223 du Catalogue publié par L. Delisle).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'autres ont été détruits, sont maintenant dispersés à Paris, à Copenhague, à Rome, à Turin, à Carcassonne. Seule *la Chastelaine de Vergi* — courte histoire d'une liaison extra-conjugale dans le grand monde — a été souvent copiée, et, par conséquent, très lue. — C'est ici un cas particulier du phénomène qui s'est produit si souvent au moyen âge, et depuis : les livres qui ont trouvé beaucoup d'amateurs sont les plus vulgaires ; les plus distingués sont parmi ceux qui ont été le moins recherchés. Après tout, c'est assez naturel.

Il est notable et satisfaisant, par contre, que, de nos jours, d'excellentes éditions aient été ou soient sur le point d'être publiées, en France, de ces œuvres si fines et si françaises. Les meilleurs érudits français y sont allés d'instinct. Trois seulement de nos contes, *Joufrois, Sone* et *la Patience*, ont paru d'abord dans un pays où l'on a beaucoup travaillé à mettre au jour notre ancienne littérature, mais sans trop faire de différence entre l'exquis, le médiocre et le pire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LA VIE EN FRANCE
AU MOYEN ÂGE
(DE LA FIN DU XIIe AU MILIEU DU XIVe SIÈCLE)
D'APRÈS DES ROMANS DU TEMPS

GALERAN

Le roman de *Galeran* a été découvert en 1877 par A. Boucherie dans un manuscrit du xve siècle, qui porte le n° 24042 du fonds français de la Bibliothèque nationale ; on n'en connaît pas d'autre exemplaire. Cet ouvrage se compose de 7800 vers environ ; deux feuillets manquent (au commencement) dans le manuscrit unique.

A. Boucherie († 1883) n'a eu le temps d'en donner qu'une édition « provisoire », « transcription pure et simple » du manuscrit : *Le roman de Galerent, comte de Bretagne, par le trouvère Renaut* (« Société pour l'étude des langues romanes. Publications spéciales ». Montpellier-Paris, 1888). Cf. *Romania*, XVII (1888), p. 439-453, et *Revue des langues romanes*, 4e série, t. II (1888), p. 463.

M. Lucien Foulet est sur le point de faire paraître, dans la Collection des *Classiques français du moyen âge*, une édition nouvelle, qui sera beaucoup plus lisible que la première[1].

Le nom de l'auteur se trouve à la fin du roman : Renaus (ci-dessous, p. 35). — Plusieurs autres écrits en vers français, du temps dont *Galeran* paraît être à première vue, sont pareille-

1. M. Foulet a bien voulu me communiquer en décembre 1923 un résumé de l'Introduction qu'il projetait alors et, en février 1926, la totalité de ses bonnes feuilles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment signés « Renaut » : sans parler de *Li biaus Descouneüs*, couramment attribué à Renaut de Beaujeu[1], on lit dans le lai d'*Ignaure :*

Car la matere est toute voire
Ensi con tiesmoigne RENAUS[2].

L'auteur (remanieur) des *Enfances Godefroi de Bouillon* s'appelait aussi « Renaus »[3]. On peut citer encore une chanson qui se rapporte à la troisième croisade[4] et une « Vie de saint Jean Bouche d'or »[5], qui sont dans le même cas.

On n'a jamais proposé d'identifier l'auteur de *Galeran* avec l'un ou l'autre de ces obscurs « Renaut ». Mais A. Boucherie a écrit : « Le nom de l'auteur, Renaut, qui se lit au v. 7809 du roman de *Galeran*, est déjà connu comme celui d'un des plus délicats écrivains de notre ancienne littérature, car c'est aussi celui de l'auteur du lai de *l'Ombre*, un pur chef-d'œuvre... » Il croyait donc que le charmant conteur du lai de *l'Ombre*, alors inédit encore, s'appelait ainsi. Il le croyait parce qu'il l'avait lu dans l'*Histoire littéraire de la France* (XVIII, p. 867 ; cf. XXIII, p. 880, col. 2). Mais c'était une erreur. Il est démontré maintenant que ce conteur s'appelait Renart, JEHAN RENART[6].

Cependant il est manifeste que l'auteur de *Galeran*, qui avait beaucoup de talent, n'a rien de commun avec le très médiocre versificateur du *Biaus Descouneüs*, non plus, sans doute, qu'avec les autres Renaut précités. Par contre, il y a, entre *Galeran* et le lai de *l'Ombre*, des ressemblances singulières, une parenté certaine.

L'attention a été attirée sur ces ressemblances, non seulement

1. *Romania*, XXVI (1897), p. 292. Cf. *Li biaus Descouneüs* de Renaut de Beaujeu (éd. G. Perrie Williams), Oxford, 1915.

2. Voir l'édition de K. Bartsch, *La langue et la littérature françaises depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe* (Paris, 1887), col. 567. Cf. *Romania*, XIV (1885), p. 607.

3. Le nom est une fois à la rime : Bibl. nat., fr. 1621 (anc. 7168), fol. 51 vo, col. 1. Cf. Maria Einstein, dans les *Romanische Forschungen*, XXIX, p. 757.

4. J. Bédier, *Les chansons de croisade* (Paris, 1909) ; cf. *Le Moyen âge*, 1902, p. 140.

5. *Histoire littéraire de la France*, XXXIII, p. 354.

6. *Le lai de l'Ombre par Jean Renart*, publ. par J. Bédier (Paris, 1913), p. 48, v. 953.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par Boucherie dans le passage qu'on vient de lire, mais par F. M. Warren dans les *Modern Language Notes* (Baltimore, avril 1908, col. 98). F.-M. Warren a remarqué qu'il est dit dans *Galeran :*

6383 Mieulx vous vaudroit estre outre mer
Et estre esclaves au Kahaire ;

Et qu'il est dit, pareillement, dans *l'Ombre :*

242 Il vous vendroit miex estre pris
Aus Turs et menez en Chaaire.

D'autres faits, que ce n'est pas ici le lieu d'énumérer tous, confirment l'impression créée par celui-là [1]. Il est d'ailleurs certain que, s'il y a, entre *Galeran* et *l'Ombre*, des analogies frappantes dans le détail, rien, dans la conception générale et le style des deux œuvres, n'interdit de les rapprocher.

Notons aussi, en passant, à toutes fins utiles, que, s'il y avait vraiment des raisons sérieuses de penser que le Renaut de *Galeran* et le Renart de *l'Ombre* ne font qu'un, la différence

1. Même versification hachée. « The overflow verses in *Galeran* run as high as twenty one in a thousand lines, or about the proportion that we found in *Ombre* » (F. M. Warren, *loc. cit.*).

V. 5529 et suiv. de *Galeran*, où s'annonce le scénario de *l'Ombre* : « Aussi com Narcisus de s'ombre — Fu en la fontaine soupris..., — Galeran est de l'ombre pris — Fresnain, ce est de son semblant... »

L'auteur de *Galeran* est un homme qui a fréquenté visiblement les cours princières des marches de l'Est, aux frontières de la France et de l'Empire, plutôt que celles de la région capétienne ; l'auteur de *l'Ombre*, pour exprimer qu'une couronne ne lui ferait pas autant de plaisir que la complaisance de sa dame, dit : « De l'onor de l'Empire on ne me feïst pas si lié » (v. 940).

L'emploi, assez rare dans la littérature, de l'impératif « Tenez ! » (étymologie de l'anglais *tennis*), comme on dit maintenant dans la conversation, en manière d'interjection, est commun à *Galeran* (v. 2243) et à *l'Ombre* (v. 752, 800, 937). — L'auteur de *l'Ombre* a l'habitude d'employer souvent le mot « anui » avec des nuances de signification diverses, mais spéciales, dont aucune ne figure à l'article Enoi (IX, 472) du *Dictionnaire* de Godefroy ; cf. *Galeran*. v. 352, 1589, 6099.

J'ai présenté ces arguments, entre autres, dans une communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres le 29 février 1924.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'une lettre entre ces noms n'aurait pas le caractère d'une objection décisive. Le manuscrit unique de *Galeran* est postérieur de deux cents ans à l'époque où ce poème a été composé; dans *Galeran*, le nom « Renaut » n'est pas assuré par la rime, comme il l'est dans le lai d'*Ignaure*[1] et dans les *Enfances*. Qu'un scribe ait pu écrire « Renaut » pour « Renart », c'est là une erreur facile à commettre. — Nous verrons plus loin ce qu'il en faut penser.

Boucherie a dit encore, au lendemain de sa découverte : « Le poème est de la fin du XIIe ou, au plus tard, des premières années du XIIIe siècle. » Mais il n'a produit aucun argument à l'appui de cette affirmation. Depuis, on a fait valoir que le vague milieu historique où se développent les aventures de Galeran et de Fresne est tel qu'on pouvait se l'imaginer pendant la minorité d'Artur de Bretagne († 1203) et avant la conquête de Nantes par Philippe Auguste. En 1898 F. M. Warren a observé que Galeran, le héros du roman, est obligé de traverser la Manche pour faire hommage de la Bretagne au roi d'Angleterre et qu'un « truly patriotic Frenchman » (comme il veut bien supposer, gratuitement, que l'auteur était) n'aurait pu admettre de sang-froid cette suzeraineté après les événements de 1203[2]. Dix ans plus tard, le même critique, revenant sur le sujet, concluait que *Galeran* a dû être composé « entre 1192 et 1197[3] », parce que le roman lui semblait archaïque, encore mal dégagé de l'influence des partis-pris littéraires du temps de Chrétien de Troyes. — D'autre part, W. Foerster a déclaré (*Ille und Galeron*, Halle a. S., 1891, p. XXXIV) qu'il y a des motifs de croire que la date de la composition du roman doit être placée fort avant dans le XIIIe siècle, et peut-être à la fin ; mais,

1. Où il rime avec « vassaus ». — Même quand il est à la rime (et il n'y est pas dans *Galeran*), « Renaut » n'est pas, d'ailleurs, parfaitement « assuré », comme le font voir ces deux vers du *Pas Saladin* (dans l'*Histoire littéraire*, XXIII, p. 487, et dans le *Journal des Savants*, 1893, p. 493), où il s'agit du comte Renaut de Boulogne :

C'est d'Engleterre rois Richars
Et de Boulongne quens Renars.

2. *Modern Language Notes*, XIII, col. 349.
3. *Ib.*, XXIII (1908), col. 100.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme autrefois Boucherie, il n'a pas donné ses raisons[1]. L. Constans (*Revue des langues romanes*, l. c., p. 465) s'était déjà prononcé dans le même sens : l'examen des rimes « et le fait qu'aux v. 3397-3398[2] l'auteur se plaint de la mesquinerie du temps présent » (!) lui avaient paru « indiquer plutôt le milieu du XIIIe siècle ». Enfin on lit dans l'*Histoire de la littérature française* publiée en 1923, chez Larousse, sous la direction de J. Bédier (p. 41) : « Un trouvère nommé Renaut est l'auteur de *Galeran*, qui a dû être écrit dans la première moitié du XIIIe siècle ».

M. Lucien Foulet, qui sera le second éditeur de *Galeran*, a bien voulu me faire savoir, en décembre 1923, que sa pensée se résumait alors ainsi : le « Renart » de *l'Ombre*, qui est aussi l'auteur du roman de *l'Escoufle*, a été imité par le « Renaut » de *Galeran* : *Galeran* est donc postérieur à *l'Escoufle* ; d'autre part, « il ne faut pas descendre trop bas » ; bref, on a « l'impression que *Galeran* doit être placé aux environs de 1225 ».

Quant à moi, je me contente d'observer, pour l'instant, que l'auteur de *Galeran*, qui, à s'en tenir à ce roman seul, paraît avoir été des environs de la Picardie[3], peut-être du Soissonnais[4], semble bien avoir écrit à une époque où la Bretagne était sous la suzeraineté du roi anglais ; qu'il n'était pas particulièrement échauffé pour la gloire du roi de France (qualifié par lui, non pas avec dédain, mais d'une manière assez cavalière, de « roi de Saint Denis ») et des « royaux » de France[5] ; enfin, qu'il avait, à n'en pas douter, fréquenté les marches de

1. Il invoque seulement des « Eigentümlichkeiten » et des « Anspielungen » non spécifiées, c'est-à-dire rien du tout.

2. « En nostre aage — Pas ne regnent li seigneurage. »

3. C'est la seule remarque utile de L. Constans (p. 465).

4. A. Mary (*La Chambre des dames*. Paris, s. d. [1922]) a utilement noté (p. 249) que l'auteur de *Galeran* — qu'il appelle « Renaut » — emploie le terme rare « assin » au sens de « mesure de capacité pour le grains » (v. 6745), lequel était exclusivement en usage dans la région du Soissonnais et de la Flandre française, comme A. Thomas l'a fait voir (*Romania*, 1914, p. 254).

L'auteur de *Galeran* vante, d'autre part, « li bons vins de Soissonnoys » (v. 5599), ce qui n'est pas courant. Même il insiste en affirmant que « vin fort et plaisant vient a Soissons » (v. 6797).

5. V. 3545, 6425.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Est, de langue française, situées, comme la Lorraine et la Franche-Comté, entre la France et l'Allemagne, dans l'Empire : il n'aimait pas trop les « Tiois » (Allemands), qu'il connaissait bien, et se moquait d'eux volontiers.

Il convient, je crois, de n'attacher aucune importance aux raisonnements et aux conjectures qu'on peut échafauder par ailleurs[1]. Il ne serait (ou sera) possible de préciser davantage que grâce à des données nouvelles, extrinsèques. Or, ces données, les romans de *l'Escoufle* et de *Guillaume de Dôle*, dont il est question plus loin, les fourniront peut-être. Attendons donc jusque-là.

« Les principales données du poème paraissent avoir été empruntées au *Lai du Fresne* de Marie de France, ou tout au moins à ce fonds commun de légendes bretonnes où notre ancienne poésie narrative a si largement puisé » (A. Boucherie).

1. Dire, comme F. M. Warren, que les mentions, par l'auteur de *Galeran*, de la monnaie sterling, des hérauts d'armes et des « enseignes » sur les boucliers de tournoi donnent à penser que le roman est postérieur à *l'Escoufle*, mais pas plus récent que *Guillaume de Dôle*, c'est ne rien dire de plus important que L. Constans qui, sur le vu d'une phrase relative à la mesquinerie du temps présent (lieu-commun répété pendant le moyen âge tout entier), a cru à propos d'attribuer *Galeran* au temps de saint Louis. Dire, avec le même savant, que *Galeran* doit être fort ancien, parce que l'histoire d'amour qui y est racontée « prédomine » sur la description des milieux et des usages, comme c'est aussi le cas dans *Guillaume de Palerne* et dans les œuvres de Chrétien de Troyes, alors que c'est le contraire dans *l'Escoufle*, ne signifie rien non plus, puisque le lai de *l'Ombre*, qui est assurément comparable, à cet égard, à *Guillaume de Palerne* et à *Galeran*, est sans aucun doute postérieur à *l'Escoufle* (lequel y est cité). Dire que l'antipathie souriante de l'auteur de *Galeran*, quel qu'il soit, à l'endroit des Allemands, montre que ce roman a été écrit « après Bouvines » n'est pas plus probant, car ce sentiment s'explique tout naturellement par le fait que « Renaus » (ou Renart) avait eu l'occasion de voir, de près, beaucoup de ces gens. Et dire enfin, comme on le pourrait, que si l'auteur de *Galeran* montre le comte de Bretagne vassal du roi d'Angleterre, c'est qu'il archaïse volontairement, comme le donne à penser le souci qu'il a d'affirmer souvent qu'il parle d'un temps ancien (« La coustume estoit lors a ce »), n'est-ce pas simple hypothèse ? — Toutes les spéculations de cet ordre, qui s'appuient, non sur des faits précis, mais sur des indices fugaces, sont vaines et les meilleurs esprits s'y débattent sans profit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il est incontestable que l'auteur de *Galeran* s'est inspiré du lai du *Fresne*, dont la scène est en Bretagne française (à Dol), comme celle d'une partie de notre roman, et où le point de départ de l'aventure racontée est aussi la réprobation attachée par la superstition populaire à la femme qui met au monde plus d'un enfant à la fois.

W. Foerster (*l. c.*) a essayé d'établir, en outre, que l'auteur de *Galeran* s'est inspiré, en même temps que du lai du *Fresne*, de l'*Ille et Galeron* de Gautier d'Arras ; mais on demeure convaincu, après avoir pris connaissance de son essai de démonstration, que l'hypothèse est peu probable [1].

L'admiration de A. Boucherie pour le roman qu'il avait découvert était sans bornes : « Œuvre vraiment supérieure, a-t-il dit, qui est aux romans d'aventure du moyen âge ce qu'est *Paul et Virginie* aux romans du XVIIIe siècle ». Le premier éditeur a porté aux nues « le talent de composition dont l'auteur a fait preuve, la pureté de sa langue et l'élégance de son style, la variété et le charme de ses descriptions, la délicatesse des sentiments qu'il prête à ses principaux personnages, le pathétique des situations et la vraisemblance des aventures ». Bref, il a mis « Renaut » au-dessus de tous les poètes du moyen âge, y compris Chrétien de Troyes et l'auteur de *Partenopeus*. De son côté, A. Mussafia a qualifié *Galeran* de « bellissimo poema », et tous ceux qui ont lu le poème s'accordent à le trouver très agréable. C'est, en effet, un charmant ouvrage, tout à fait digne d'être comparé à *l'Escoufle* et à *Guillaume de Dôle*, second seulement à *Flamenca*.

Il y avait une fois un bon chevalier, courtois, hardi, vaillant et sage, nommé Brundoré. Il était très riche, car il possédait Mantes, Gisors, Vernon et le pays jusqu'à Rouen (v. 6269). Madame Gente, sa femme, était de très bonne famille, d'extraction royale et fort belle ; mais elle avait le

1. « Tous ces motifs circulaient dans l'air » (G. Paris, dans la *Romania*, XXI, 1892, p. 278).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

défaut de trop parler, de « faire trop tost aller et courre le cheval de sa langue », et méchamment, quand elle était « en haute alaine ». Or il arriva que la femme, nommée Marsile[1], d'un des hommes de Brundoré, nommé Maten[2], accoucha de deux jumeaux. Madame Gente, qui n'avait pas encore d'enfants, en conçut de la jalousie. Un jour que toute la noblesse du voisinage était réunie chez elle pour les fêtes de l'Ascension, comme on faisait à son cercle l'éloge des jumeaux de Marsile qui, pour leur âge, étaient les plus sages du monde, elle apostropha leur père : « Sire Maten, dit-elle, beau sire, clercs et prêtres nous enseignent que, lorsqu'une femme a des jumeaux, c'est qu'elle est allée avec deux hommes[3] ». C'est en vain que Brundoré, très gêné, essaya de réparer cette algarade de sa femme; tout le monde la jugea « vilaine », c'est-à-dire inconvenante, et sire Maten, prenant congé, retourna « en sa maison », décidé à ne plus servir, si bon seigneur qu'il fût, le mari d'une personne qui l'avait gratuitement offensé.

Deux ans après Madame Gente accoucha à son tour, et de deux filles à la fois. Elle se repentit alors amèrement de la parole qu'elle avait dite « par desmesure ». Mais le sort en était jeté. N'osant braver les soupçons et la colère de Brundoré, après s'être assurée de la discrétion de sa « ventrière » (ou sage-femme), elle fit appeler aussitôt un de ses sergents, un certain Galet, qui lui était dévoué, et le pria d'exposer

1. Comme la fille de Pinabel dans la Chanson de Roland.

2. La forme singulière de ce nom est assurée, car elle se trouve en rime (v. 58).

3. C'est là une superstition qui était jadis très répandue, et qui est attestée, dans les mêmes circonstances qu'ici, par plusieurs romanciers du XIIe et du XIIIe siècle. Voir notamment la première partie du *Chevalier au cygne* (dans la *Romania*, 1890, p. 322) ; cf. les « Remarques » de R. Köhler, dans l'édition des Lais de Marie de France par K. Warnke (*Die Lais der Marie de France*. Halle, 1885) ; et A. Bayot, *Le roman de Gillion de Trazegnies* (Louvain, 1903), p. 76 et s.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COSTUME CHEVALERESQUE

SCEAU D'HENRI DE GRANDPRÉ, 1217.

Pl. II. P. 8

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

secrètement une des jumelles, sans lui faire de mal, en un lieu où elle aurait chance d'être trouvée par des gens qui sauraient bien l'élever. « Ce n'est pas pour m'excuser, dit Galet; mais j'ai peur : si vous vous repentez plus tard, me voilà condamné à mort. » Pourtant il se décida. La nuit il emporta l'enfant, bien lacé, avec le magnifique trousseau que la sollicitude maternelle avait préparé : entre autres choses un « oreillier » parfumé, boutonné de pierres précieuses et rembourré de plumes de phénix; un berceau fait des « côtes d'un poisson », sommé de cornes d'ivoire; cinq cents besans dans une bourse pour qui trouverait l'abandonnée, une poignée de sel dans une aumônière en signe qu'elle n'était pas baptisée, et, pour attester sa noble origine, une somptueuse pièce d'étoffe, dans un sachet de samit où Madame Gente avait jadis, d'un art miraculeux, « tissé en fils d'or et de soie » toute la vie des deux amants légendaires, Flore et Blanchefleur, le rapt de la belle Hélène par le berger Pâris, les douze Mois de l'Année et les Quatre Éléments. — Brundoré était à la chasse quand il apprit la délivrance de sa femme. Il donna cinq marcs d'argent au messager qui lui annonça la nouvelle et revint en toute hâte. Mais il ne se douta pas de ce qui s'était passé. Quelques semaines plus tard, il fit baptiser sa fille, supposée « unique », qui fut appelée Fleurie, parce qu'elle était née le jour des Rameaux (Pâques fleuries) en l'église Saint-Éloi, à La Roche-Guyon[1].

Cependant Galet chevauchait par monts et par vaux, à travers les bruyères et les ronces. A l'aube du jour, au sortir d'un bouquet de bois, il aperçut une « villete » (un hameau) dont les « mesnils » (maisonnettes) étaient épars. Il s'approcha prudemment d'un de ces mesnils, isolé au milieu des

1. Localité souvent citée dans des chansons et pastourelles du temps (Fr. Gennrich, *Rondeaux, Virelais und Balladen...*, I, Dresden, 1921, p. 6, 11).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

champs, clos d'une vieille haie d'épine et d'un fossé; il entra « par le pont » et heurta la porte fermée tant qu'une femme vint ouvrir :

728 « Frere [1], » fait elle, « que puet ce estre ?
Qui es ? Ou vas ? Et tu dont viens ? »
— « Encui* avrez de moy grans biens, »
Ce dit Galot, « se Dieu me voye.
Mais or souffrez tant que je soye
Ung pou, dame, cy reposez. »....
Quant celle l'oit ainsi parler
Hors nel voulst mie faire aller,
Ainz li a dit: « Descendez dons ;
Vo biau parler plus que vos dons
Vous donra bon houstel encui. »

Après s'être réconforté aux dépens de la bonne veuve, mangé un chapon de sa basse-cour et ses gâteaux, et bu de son vin au tonneau qu'elle avait en dépense, Galet, quittant les routes et les champs où il aurait pu être reconnu, s'enfonça dans la « grande forêt antique ». Sept jours de marche le conduisirent dans une vallée plantureuse qu'il n'avait jamais vue et où s'élevait, entre les vignes, les vergers, les bois et les eaux, une abbaye de dames nobles. C'était la riche abbaye de Beauséjour, en la marche de Bretagne. Galet attacha le berceau aux cornes d'ivoires dorées, qui contenait l'enfant, à la fourche d'un gros frêne, près des portes de l'abbaye, et s'en alla.

Le lendemain, l'abbesse Hermine, sœur de la comtesse de Bretagne, devait aller à la cour de son beau-frère pour assister aux fêtes qui s'y préparaient à l'occasion de la naissance d'un fils, Galeran, l'héritier présomptif de la Bretagne. Elle

*aujourd'hui.

1. C'était alors l'usage en France, comme maintenant en Russie, d'appeler « frère » ou « sœur » jusqu'aux serviteurs et aux inconnus. Madame Gente dit à sa « ventriere » : « Ma suer », et aux servantes : « Mes sereurs » (v. 292).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'était levée de bon matin et s'installait dans un char encourtiné d'un tapis de Reims, avec cinq de ses soixante-dix nonnains. Les bagages (draps, livrées, joyaux, harnais) étaient bouclés sur des sommiers*. Plusieurs écuyers formaient l'escorte, avec le chapelain Lohier, homme excellent, que l'abbesse aimait beaucoup :

914 Oncques homs de li ouÿ n'a
Qu'il feïst de son corps folie.
La maison ot toute en baillie
Car l'abba[e]sse moult le crut...
Il ot la bouche bien apperte
A bien chanter et a bien lire.
N'estoit de li meilleur eslire
Pour conseillier un desvoié...
Si s'en savoit bien entremectre
De trover layz et nouviaux chans.
Moult fu de biaux deduiz trouvans
Et en françoys et en latin.
N'est oultrageux de boire vin,
Ne a jeun n'avoit mate chiere **.
Il savoit toute la maniere
De herpe, d'autres instrumens;
Si savoit tous les jugemens
D'eschiés ***, de tables, d'autres jeuz.
Hauz hons estoit, doulz et piteuz †.

C'est le chapelain Lohier qui, s'étant arrêté sous le frêne pour « dire prime » à voix basse, découvrit le berceau. Il fut le parrain de l'enfant, dont la prieure fut marraine, et qui reçut le nom de Fresne, de l'arbre où Galet l'avait mise. On choisit, pour Fresne, une nourrice, femme « de gentil parage » dont le mari était mort à la guerre et qui fut habillée de neuf (pelisse grise, surcot et cotte d'écarlate). En même temps, l'abbesse priait sa sœur de lui confier Galeran, son neveu, pour l'élever à l'abbaye : il avait, lui aussi, une nourrice de sang noble, car il n'aurait pas été convenable qu'un enfant

* chevaux de charge. — ** triste mine. — *** échecs. — † pitoyable.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bien né fût allaité par « mal enseignée ou vilaine »[1]. — Les deux enfants, Fresne et Galeran, grandirent donc côte à côte.

Tous deux devinrent accomplis. Fresne apprit à travailler avec la navette et l'aiguille : elle sut faire des aumônières, des draps ouvrés de soie et d'or ; on voit par la suite (v. 3137, 7221) qu'elle savait aussi lire, « embriever », « diter » (écrire, dans tous les sens du mot), et parler latin ; elle jouait de la harpe et chantait :

1168 Si lui aprint ses bons parreins
Laiz et sons, et baler des mains,
Toutes notes sarrasinoises,
Chançons gascoignes et françoises,
Loerraines, et laiz bretons...

De son côté, Galeran apprit, du même Lohier, qui fut son maître, ce qui convenait à son état : à quinze ans, il savait comment on doit nourrir un oiseau — gerfaut, autour, épervier, faucon gentil ou lanier, — donner le vol ou rappeler ; il se connaissait en chiens de chasse ; il savait tirer de l'arbalète et fabriquer un boujon (trait d'arbalète) avec son couteau ; il savait jouer aux tables et aux échecs... Il montait à cheval comme il faut et parlait bien.

Les deux jeunes gens s'aimèrent, naturellement ; mais en prenant garde de ne pas prêter à la médisance, qui est toujours aux aguets. D'autant qu'elle était si jolie :

1227 Moult loign en courrut la novelle *;
S'en furent femmes amaties **.
Car tout aussi com les orties

* la nouvelle de sa beauté. — ** consternées.

1. Les femmes de haut rang, au temps de Philippe Auguste, n'allaitaient pas leurs enfants. Dans les *Enfances Godefroi*, la comtesse Ide est louée d'avoir protesté contre cet usage (*Histoire littéraire*, XXI, p. 397). On disait « cuer de nourrice » (*La Poire*, v. 1282), comme nous disons « cœur de mère ». Il en était encore de même au temps de Raimon Lull, ainsi qu'il se voit dans le roman de *Blaquerna* (A. Morel-Fatio, dans la *Romania*, 1877, p. 505). — Pour l'expression « porter lot en fiole », *Galeran*, v. 561, 573.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vaint en may la rose et surmonte,
N'est il de toutes femmes conte
Envers la doulce creature...

Toutefois la vigilance de Lohier s'inquiéta. Un jour le digne chapelain, ayant remarqué que sa filleule dépérissait et « changeait de couleur », la prit par la main et la fit asseoir devant lui, pour la voir « en my le visaige ». Et il lui laissa entendre, doucement, mais assez brusquement, qu'il la croyait enceinte, en ajoutant de sages paroles, comme celles-ci :

1453 Quant en a le cheval perdu
A tart va l'en fermer l'estable[1].

Elle fondit en larmes : « Hélas, dit-elle, comment avez-vous pu croire cela? Je suis malade, il est vrai, mais pas comme vous pensez. Il est vrai, pourtant, que j'ai un ami. » Là-dessus, Lohier, attendri, la pressa de lui confier le nom de cet ami : il s'emploierait pour faciliter le mariage; il donnerait au besoin à sa filleule tout son avoir, plus de cent marcs d'esterlins blancs[2]. « Mais est-il digne de vous? Et est-ce quelqu'un d'ici, sergent, valet ou écuyer? » Fresne se redresse à ces mots :

1577 « Sire, promesse ne loyers,
Ne rien qu'on me feist entendre
Ne me feroit ou cuer descendre
Voulenté que tel gent amasse.

1. C'est le n° 49 de *Li Proverbe au vilain* (éd. A. Tobler, Leipzig, 1895). L'auteur de *Galeran* cite ailleurs (v. 4867) le n° 41 du même recueil. Enfin (v. 5889) il rapporte expressément une maxime de la sagesse populaire, qui n'est pas dans l'ouvrage publié par A. Tobler, en ces termes :

Pour ce dit li villains de voir :
« Au marchié vont sot et apert;
S'un y gaaigne, l'autre y pert. »

2. Notons en passant que, en fait, il ne lui en laissa, par testament, que quarante (v. 3756).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ne suis mie de cuer si basse
Com vous cuidez, ne si villaine.
Plus que Paris n'aima Helaine
M'aime Galeren, bien le sçay. »

« Y pensez-vous? répond le chapelain. Un homme de sa naissance peut bien vous « tenir a amie », mais il ne vous épousera pas, et j'ai peur qu'il ne vous mente. » — Il va trouver Galeran : « Vous avez l'air triste, dit-il; quelles nouvelles de la forêt? est-ce ainsi que vous avez profité de mes leçons? Le monde n'admet pas la mélancolie chez un seigneur de votre rang; on dira que vous avez été élevé sous les peliçons des nonnains :

1677 Tout le monde blasme et reprent
Jenne varlet et riche et hault
Qu'en ne voit envoisié et baut*...
S'en vous voy faire chiere mate**
En vo païs repris serez...

Si vous êtes amoureux, avouez-le : jeune valet qui n'est pas amoureux perd son temps, c'est mon avis... » — La conversation ne s'achève pas sans que Galeran ait confessé ses chastes sentiments; et il le fait en termes qui évoquent curieusement, pour le lecteur moderne, le souvenir de la « Chanson du Roi Henri », citée par Alceste[1]. — Le chapelain, rassuré, mais embarrassé, conte la chose à sa sœur, prieure du monastère et marraine de l'héroïne. Qu'en pense-t-elle? Elle est enchantée, pour sa part, de cette innocente intrigue, car elle aimait Fresne de tout son cœur et elle avait sa théorie au sujet des mésalliances :

* Que l'on ne voit gai et hardi. — ** Si l'on vous voit faire triste mine...

1. « S'a femme me vouloit donner — Sa fille le roy d'Angleterre — Et acquitter toute la terre — Qu'il tient et quanqu'en ont si homme, — Ne la vouldroye prendre mie — Pour faire eschange de ma mie, — Qu'elle vault mieulx que fille a roy... » (v. 1741-1748). — Cf. *Le Misanthrope*, I, sc. 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COUVERCLES DE BOITES A MIROIR

Musée du Louvre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

1910 « ...Li homs de riens ne s'amonte
Qui prent parage, avoir et honte...
Mais femme sage, c'est li voirs,
Vault mieulx que parage n'avoirs... »

Désormais les deux amants ne furent plus obligés de dissimuler pour s'entretenir ensemble. Car Lohier leur servit de chaperon, comme ce jour de printemps où, après leur avoir fait entendre une messe matinale, il les mena promener, avec la permission de l'abbesse, dans le verger, planté de beaux arbres, sur les bords de la rivière. Fresne, sans guimpe, ses tresses sur les épaules, avait sa harpe au col ; Galeran, magnifiquement vêtu d'une cotte et d'un surcot de diaspre raidi d'or, fourrés d'hermine, deux « sardines » d'or aux épaules, avait sur la tête un chapeau de violettes et de roses et tenait, sur son poing ganté, un épervier. Les jeunes gens s'assirent à l'ombre épaisse d'un chêne, traversée du vol et des chants des oiseaux sauvages. Discrétion du bon Lohier :

2109 Lohier ne les veult approucher,
Ainz est d'eulx assez trait arriere.
Si va regardant la riviere,
Et les chans des oyseaux escoute.
Bien veult qu'ilz parolent sanbz doubte
Que nulz nes* puit grever ne nuyre.

Ce jour-là, ils échangèrent de doux propos, et Galeran s'engagea à n'avoir jamais d'autre femme que Fresne ; il commençait à lui enseigner un « lai nouvel » qu'il avait composé pour elle[1] et qu'elle apprenait en s'accompagnant sur sa harpe, à cordes d'argent et à chevilles d'ivoire, lorsque Lohier reparut :

* ne les.

1. « Cil qui ce lai seulent escripre — L'apelent, au dit et au ton, — *Le lay Galeren le Breton* » (v. 1981-1984). Plus loin, analyse de ce même lai (v. 2305 et suiv.) : « Au commencier d'Amours se vante... » Cf. *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1908, p. 269 (L. Foulet).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2330 « Or tost », fait il, « sans plus targier,
Levez vous, sy irons mengier.
Je ne lo* plus le demourer. »

Ils vivaient ainsi tous en paix quand arriva de Bretagne à Beauséjour un grand seigneur de la cour bretonne, cousin germain de l'abbesse, qui venait « querre le damoisel ». Galeran s'attendait depuis longtemps à être obligé de quitter son amie, car, comme il l'avait dit à Lohier lors de ses premières confidences, il se sentait « le cuir et les os plus durs », et il n'ignorait pas que le temps approchait où il aurait besoin de savoir ce qu'on apprend « à la cour des hauts hommes » (v. 1839). Mais le cousin de l'abbesse apportait de tristes nouvelles : le comte et la comtesse, père et mère de Galeran, étaient morts. Deuil général. Séparation inévitable. Galeran recommande sa fiancée au chapelain et à la prieure, et part.

Arrivé dans ses domaines, il est reçu honorablement par ses hommes, et, de là, passe en Angleterre pour « requérir ses fiefs et ses droits » et rendre son hommage au roi. Il y resta deux mois. Mais, quoique maître de sept villes et de cent châteaux « bons et forts », et bien que le roi le prie de rester auprès de lui, il ne songe qu'à ses amours. Il revient à Nantes, et sous prétexte de faire visite à l'abbesse, sa tante, il reparaît à Beauséjour. Il y retourne sans cesse. Et les gens jasent, car on s'aperçoit bientôt que c'est pour Fresne qu'il y va :

2927 « Li cuens Galeren l'a honnie, »
Fait li uns. — « El l'a plus honny, »
Fait li autres...
« Ce puet nostre païs grever
Et ses parens et ses amys,
Quant il a si tout son cuer mis
En une garce povre estrange. »

* loue, conseille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A la fin l'abbesse, qui ne soupçonnait rien jusque-là, est mise au courant : son neveu renonce à « valoir » ; il « séjourne » ; il a refusé les offres du roi d'Angleterre, qui voulait le retenir à sa cour jusqu'à ce qu'il fût chevalier ; il ne fréquente pas les « bons » ; et c'est la faute de Fresne. Elle se répand en reproches, voire en invectives, dont le premier effet est d'éloigner définitivement le jeune comte de Beauséjour. Mais, à Nantes, ses conseillers l'entreprennent derechef : « Est-il possible qu'il se conduise d'une manière si peu conforme à son rang et à ce que tout le monde attend de lui ? Faites-vous faire chevalier :

3077 Faictes mander dix damoiseaux,
Fieus a haulx hommes de vo terre.
Si les menez por armes querre
A court ou de conte ou de roi,
Et allez a si hault conroy*
Qu'on en parle jusque outre mer.
Haulx homs joyeux qui veut amer
Se doit atourner a proesce .. »

On lui avait déjà dit, et très joliment : il ne suffit pas d'être beau, comme vous êtes ; il faut aussi avoir du cœur.

2456 Biaux homs, sans cuer vaillant et sage,
Est tout aussi commo l'ymage
Qui d'or et d'argent est couverte ;
Et qui l'a par dedens ouverte,
N' i a fors fust** ou pierre ou terre.

Galeran est bien forcé de reconnaître la sagesse de ces avis. Il s'y conforme ; mais il emporte une « manche » où Fresne a brodé en fils d'or sa propre image, la harpe au col (« Ainsi tient elle son bliaut, quand elle harpe... ») : ce sera son talisman dans les tournois.

Après avoir recommandé sa terre à Brun de Clarent, son cousin, qui est aussi son homme, le jeune comte s'éloigne en magnifique équipage. D'abord, de l'argent mon-

* avec un si grand train. — ** bois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nayé, esterlins et besans, car c'est très utile hors de chez soi :

3284 Estranges homs est mal venuz
Qui d'avoir est povres tenuz,
Et li riches est a houneur ;
Si le tienent touz a seigneur.

Trente sommiers blancs comme neige, chargés de draps, d'écuelles, de hanaps, de cuillers et de pots d'argent, de « robes » et d'armes ; et dix destriers d'Espagne. — Il arrive à Metz, en Lorraine, où le maître de la Lorraine, du Brabant, des Ardennes, de la Hollande et de la Bourgogne jusqu'à Lausanne, le duc Helymans, tient sa cour. Les rues de la ville, jonchées de menthe, de jonc et de glaïeul, sont pleines de destriers, de chevaliers, de valets qui portent des présents aux pucelles et aux dames, de damoiseaux qui « font gorge » à leurs oiseaux. Aux fenêtres, des bannières et des écus coloriés. Les murs sont tendus d'étoffes, qu'on a tirées des coffres. Le marché est très animé : venaison, volaille (oies, grues, etc.), poisson (que l'on vend à l'ombre), cire, épices (poivre et cumin). Voici maintenant les changeurs, qui « ont leur monnaie devant eux » et qui braillent en discutant :

3375 Cil change, cil conte, cil noie *,
Cil dit : « C'est voirs », cil : « C'est mençonge. »

Ils « changent », mais ils tiennent aussi des pierres précieuses, des images d'or et d'argent, et de la vaisselle de luxe. Innombrables sont, aux carrefours, les montreurs de lions, de léopards, d'ours et de sangliers, les vielleurs, les chanteurs, les acrobates, les faiseurs de tours ;

3390 Cy orriez cors et bousines **,
Et les cousteaux par ces cuisines
Dont cil queu *** les viandes couppent...

* refuse. — ** trompettes. — *** cuisiniers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cy a grant noise des mortiers
Et des cloches de ces moustiers
Qu'en sonno par la ville ensemble...

A l'hôtel que Galeran a choisi, l'hôte et l'hôtesse, qui savent très bien mettre en sûreté ce qu'on leur confie et accommoder les chevaux, l'introduisent, lui et sa suite, dans une grande salle tendue de draps et jonchée d'herbe fraîche. Il distribue des robes à ses compagnons. Il va entendre la messe. Puis cors et trompettes sonnent l'heure du dîner, et on entend de tous côtés « crier l'eau » pour les ablutions.

Le Breton se décide alors à se présenter au duc, avant qu'il ait pris place à table, car on peut mieux juger du vouloir des gens « avant qu'ils boivent ». Il se fait désigner le duc par son hôte, et, s'agenouillant devant lui, avec ses damoiseaux, il présente sa requête : « Sire, j'ai quitté mon pays pour vous servir, s'il vous plaît. » Il se nomme. Le duc se dresse aussitôt, le relève et l'embrasse « en my la face », suivant l'usage du temps (« la costume estoit lors a ce », v. 3534 ; cf. 2843) ; il se dit ravi de retenir à son service le fils d'un comte de Bretagne, d'autant plus que le vieux comte l'avait, jadis, aidé de ses conseils à la cour du « roi de Saint Denise », ou de France[1], dans une affaire difficile dont il n'était sorti que « malgré les royaux ». « Sans plus », chevaliers et dames s'asseoient sur des « formes »* et sur des bancs, et le duc « au chief du doiz** » ; Galeran et ses damoiseaux, entrant immédiatement en fonctions, « servent » et « taillent » comme il faut.

Dans ces fonctions domestiques d'aspirant à la chevalerie, qui ne durèrent pas moins de deux ans, le jeune comte de Bretagne se fit, à la cour de Lorraine, la meilleure réputa-

* Ce mot a gardé jusqu'au XVIIe siècle le sens de « banquette rembourrée ». — ** de la table.

1. V. 3545 ; cf. 6425.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion. Il « servait » très bien, non seulement à table, mais « a riviere » *, en bois, en tournoi, en estour **. Il était très généreux pour les sergents du duc et les « povres chevaliers honteux », qui, « par mesaise », séjournent dans les hôtels. Et, à force de donner, il désarmait l'envie

Cependant, il n'oubliait pas Fresne. Il avait d'abord correspondu avec elle par des messagers secrets, à raison d'un par mois [1]; mais l'abbesse en fut avertie, et elle en trembla de colère. Ayant pris Fresne en flagrant délit de correspondance interdite, elle l'accabla d'injures :

3669 Si li a dit : « Orde [a] truande.
Com tu m'as ou cuer grant duel mis,
Quant Galeren est tes amys
Qui sires est de ceste marche !... »

Cet incident mit fin nécessairement aux rapports épistolaires. Galeran, pour éviter le « trop penser », qui « assote » tant de gens, chercha des distractions dans le monde. Mais, pour Fresne, à Beauséjour, tout alla de mal en pis. On l'insultait. Le bon Lohier, son protecteur, était mort en la faisant son héritière. Elle avait beau lire le psautier, elle pâlissait, s'assombrissait. L'abbesse, qui la haïssait, la railla un jour sur sa mine : « Vous avez l'air d'une morte ». Fresne répondit vivement que ce n'était pas aux nonnains, qui devraient se plomber le teint au service de Dieu, à parler de ces choses-là à une « femme du siècle ».

* chasse en plaine au bord de l'eau. — ** combat, mêlée. — a. sale.

1. V. 3617 et suivants :

Et chascun moys y va et vient
Un message qu'il y envoie.
Galeren adès le convoye
Et meine en son cuer et ramaine :
C'est aussi com la fam en paine
Qui son baron maine a Saint Gile,
Et dit : « Or gist a celle ville ;
Demain sera cy...., »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3819 « Suis je de pierre ne de fust,
Que tousjours puisse estre hetiée ? »

Alors l'abbesse :

3839 ... « Je vous feroye
Moult voulentiers ceans nonnain. »

Mais elle ne connaissait pas l'indomptable énergie de Fresne, ni « de quel pied elle clochait » :

3841 « Par saint Denis, ja de Fresnein »,
Dit Fresne, « ne ferez rendue*.
J'ay si aprise et entendue
Vie qu'en seult[1] mener en cloistre
Que je n'y puis m'onneur accroistre,
Nuls n'y fait euvre qui Dieu plaise,
Chascune se rent pour vivre aise.
Pour ce encore ne me vueil rendre.
Si je vueil a rendage entendre
Je m'en istray** de Biausejour,
S'entreray en plus dur sejour
Pour eschever*** aise et delit. »

Cette attitude lui attira de nouvelles aménités : « Garce baude et lécheresse****, s'écria l'abbesse, vous ne serez pas « femme a comte » ; plutôt gagnerez-vous votre pain, si vous vivez longtemps, à des métiers sans prestige et mal payés[2]. »

3869 — « A Dieu ne plaise qu'ainsi aille »,
Ce dit Fresne a Madame Ermine...
« Si je suis povre et foible et lasse,
Je ne suis mie de cuer basse...
Mon cuer, Madame, si m'aprent
Que je ne face aultre mestier
Le jour fors lire mon saultier †
Et faire euvre d'or ou de soie,
Oïr de Thebes ou de Troye,
Et en ma herpe lays noter,

* religieuse, sœur converse. — ** je sortirai. — *** éviter. — **** fille hardie et libertine. Et plus loin (v. 3920) : « Chioche (?) couée ». — † psautier.

1. Ms. : *seust*. De « soloir », avoir l'habitude.
2. « Et des chiez laver pour maai le » (v. 3868). Cf. p. 57, note.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et aus eschez autruy mater
Ou mon oisel sur mon poign pestre.
Souvent ouÿ dire a mon maistre
Que tel us vient de gentillesse. »

Ses instincts aristocratiques ne l'empêchent pas, du reste, de proclamer que la naissance n'est pas tout et qu'il y a des hauts et des bas dans tous les rangs de la société :

3901 « En a veü maint povre prestre
Que l'en sçavoit bien entechié *,
Venir a grant arceveschié...
Avoir ne nest ** mie avec l'omme.
Telz est riches qui en la somme
Vient de richesse a povreté.
Tel ra povres au nestre esté
C'on voit puis mourir en richesse. »

Mais c'en était trop pour Madame Ermine : après lui avoir révélé le secret de sa naisssance, elle mit l'enfant trouvée à la porte, avec les différents objets qui avaient été jadis recueillis dans son berceau. Fresne ne laissa que le berceau : « Je le laisse, dit-elle à l'abbesse ; s'il est céans nonnain ou femme qui en ait besoin pour un enfant, il pourra être encore utile. »

3995 « Si j'ay voustre maison vuidiée,
Au departir c'est sans ordure. »

Là-dessus, elle fit affectueusement ses adieux à la prieure, sa marraine, qui lui donna une mule bien harnachée, et s'en alla, toute seule (car, disait-elle, le pays est très sûr), vêtue de drap pers de Flandre, avec une malle troussée à la selle de sa monture, et sa harpe : « A Dieu vous commans tous ensemble ! »

Elle s'en alla en chantant. Dans les hôtels où elle logeait, sa harpe lui servait à se rendre agréable aux gens et, quelquefois à payer son écot[1]. A Rouen, elle avisa, dans la rue,

* pourvu de bonnes dispositions. — ** naît.

1. Cette manière d'agir n'aurait pas été plus considérée comme sans danger au XIIIe siècle qu'aujourd'hui, ailleurs que dans un roman, si l'on en juge par le sermon d'un prédicateur du temps, où il est dit : « Qu'ad-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une bourgeoise de bonne apparence qui était devant sa porte avec une petite fille, et la salua :

4207 « Si vous me voulïez louer
Vostre oustel, je le loueroye... »

Mais la bourgeoise, méfiante :

4223 ... « Amye,
Herbergeresse ne suis mie.
Damedieu* vous puist herbergier ! »

Toutefois la petite fille ayant insisté pour que l'étrangère fût accueillie, sa mère y consentit. Fresne, qui se faisait appeler Mahaut la Brete, s'installa dans la maison et commença à travailler de son métier de brodeuse. Avec le plus grand succès, car elle était très habile. D'ailleurs, elle était si simple, si sage, si belle, que les prétendants ne tardèrent pas à affluer. Mais elle les découragea par son extrême modestie : elle ne sortait jamais que pour aller à l'église ; et, chaque jour, elle lisait le quart, le tiers ou la moitié de son psautier. Matin et soir, elle chantait, en s'accompagnant sur la harpe. Les jours de fête seulement, elle se permettait une partie d'échecs, mais rien qu'avec des dames ou des pucelles.

Le premier soin de la prieure, après le départ de Fresne, avait été de faire avertir Galeran de ce qui venait de se passer.

* Le Seigneur Dieu.

viendra-t-il de ceux qui enseignent à leurs filles le chant, la danse ? Elles ont l'air de jongleresses qui courent et s'exhibent partout. Cela ne va pas, certes, avec une réputation intacte. » (Bibl. nat., lat. 14799, fol. 131).

L'auteur observe énigmatiquement, ici (v. 4157) : « Elle n'est englesce n'escote » (elle n'est ni anglaise ni écossaise). Cf. le roman de *La Poire*, v. 2149 : « Ce n'est ne englesche ne brete, — Qui n'entende bien ta parole ». Peut-être, comme me le suggère L. Foulet, faut-il ponctuer ainsi ce passage obscur (v. 4156-4159) :

Elle n'est englesce n'escote :
Ainçoys qu'elle voist asseoir,
Veult elle sa mule veoir
S'ell' est a ese...

Car, au moyen âge, l'égoïsme des insulaires était déjà célèbre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le désespoir du fidèle amant fut immense. Il fit chercher la jeune fille partout, jusqu'en Espagne, en Sicile et en Frise, pendant un an, mais sans résultat. Alors il la crut morte et se livra à d'abondantes lamentations. Lui aussi, il eut mauvaise mine. On en conclut immédiatement, à Metz, qu'il était tombé amoureux. Mais de qui? Les langues allèrent leur train. Sans doute il s'agissait d'Esmerée, fille du duc de Lorraine. Le duc d'Autriche, qui servait à la cour de Lorraine, « pour avoir armes », comme Galeran, languissait, de notoriété publique, pour ladite Esmerée. Mais Esmerée n'en voulait pas; c'était donc qu'elle préférait le Breton... Cette dernière supposition était juste : Esmerée aimait Galeran, en effet, et elle le lui fit comprendre un jour qu'il était venu « esbanoyer » dans la chambre des dames. Galeran s'était assis, tout pensif, à son ordinaire; elle ôta un chapel [de fleurs] qu'elle avait et le lui mit gentiment sur la tête, ce qui lui allait fort bien :

4559 « Galeren, frere, il m'est avis, »
Fait privéement la pucelle,
« Que vous estes dessouz l'esselle
D'une plaie bleciez oscure,
Ou il ne pert point d'ouverture...
Vous la devez mout bien ouvrir...
Dictes moy si je vous dy voir. »

Galeran comprit, mais se tut, tout au souvenir de Fresne. D'où, pour Esmerée, la nécessité de s'expliquer plus clairement :

4581 Le Breton, qui se tait, acolle.
Si li a dist : « Galeren, frere...
Ne me tenés pas a estoute
Si je suis en vo commant toute
Pour vous oster de ce mahaign *. »

* « Ne me tenez pas pour folle si je suis toute à vous pour vous débarrasser de cette plaie. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais c'est en vain qu'elle lui fit une déclaration si formelle ; il persista à demeurer insensible, quoique courtois.

Cependant, le temps était venu de conférer la chevalerie aux damoiseaux de Bretagne et d'Autriche. — Le bon duc fit proclamer un « jour » à cet effet, au printemps. Ce jour-là, Metz s'emplit d'une telle foule de dames et de seigneurs qu'on dut en loger le tiers hors les murs, dans des pavillons, en plein champ.

Galeran s'arme : haubert, chausses de fer lacées, ventaille, heaume cerclé d'or ; sur le dos un samit d'Inde, brodé par devant et par derrière de l'aigle d'or qui est aussi sur sa bannière. Le duc lui fait l'honneur, suivant l'usage, de lui chausser l'éperon droit, et lui baille une épée orientale, choisie dans son trésor, « claire et lettrée, à pommeau d'or ». Le vaillant chevalier Brundoré était là, comme par hasard : Galeran, qui l'avise, lui demande courtoisement qu'il « lui fasse honneur de l'épée ». Brundoré la lui ceint au côté gauche, puis lui donne, de la main droite,

4740 La collée * qui signifie
L'ordre de la chevalerie ;
Et si li a dit au donner :
« Chevalier, Dieux te puit tourner
A si grand honneur en la somme
Qu'il face de ton corps proudomme
En penser, en dit et en fait... »

La duchesse, femme du duc, lui met au cou l'écu à l'aigle d'or et en fait autant aux autres damoiseaux pour honorer Galeran, leur maître. Puis, on va entendre la messe, où la foule est immense. Les gens regardent

4759 Ceulx qui messe oient touz armé,
Hyaulmes es chiez et fervestu **,
Espées ceintes ; car tel fu
Anciennement la coustume...

* tape sur le cou. — ** Heaumes en tête et vêtus de fer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Esmerée allume le cierge du Breton, et l'Autrichien est sur le point de s'en évanouir de rage. Le prêtre, après le service, fait communier les adoubés. Puis on s'en va dîner. Les chevaliers se désarment et revêtent de ces robes de soie dorée « qui sont faites en la terre aux Maures », fourrées d'hermine. On se lave les mains ; les manches de Galeran sont « tenues », pendant cette opération, par un duc et une duchesse. On mange, on boit, on raconte des chansons et des histoires, vraies ou fausses, tandis que les ménestrels viellent ou jouent de la cornemuse. Les exercices militaires sont remis au lendemain.

Le lendemain, quarante adoubés de la veille paraissent dans le champ clos, hors des murs de la cité. Galeran, monté sur un cheval d'Espagne, dont le bon duc lui a fait don, reçoit les derniers conseils de Brundoré, son parrain chevaleresque : comment il faut tenir la lance, ramener l'écu devant la poitrine au moment du choc, tirer l'épée, etc. Après un galop d'essai, Guinant d'Autriche se présente pour jouter. Combat. Guinant est désarçonné. Mêlée. A la fin le duc et les autres hauts hommes séparent en riant les combattants. On rentre à Metz ; on se lave, on mange. Le duc distribue des cadeaux, armes, chevaux, etc. Galeran se montre aussi très large, et Brundoré est tout fier de son filleul.

Sur ces entrefaites, un messager entre en ville, dépenaillé, sur un cheval fourbu. Il annonce au duc que le roi de Danemark a envahi ses États et ravage la Hollande. Les barons de la cour ducale sont aussitôt rassemblés pour donner aide et conseil. Leur avis est de se mettre en marche le lendemain, au point du jour. — Il va de soi que Galeran contribua largement à la défaite des Danois.

La narration des exploits de Galeran en Hollande aurait pu durer longtemps ; elle est très courte. De même, les épi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sodes qui suivent sont à peine esquissés : querelle entre Galeran et Guinant, à propos d'un coup aux échecs[1], départ des Bretons, désespoir d'Esmerée. — Lorsque reprend le cours normal du récit, Galeran est l'hôte de Brundoré au château de La Roche-Guyon, en Normandie. Madame Gente, la femme de Brundoré, dont les années n'ont pas altéré la grâce, est là, ainsi que sa fille « unique », Fleurie, aux cheveux blonds. Galeran, à l'aspect de Fleurie, reste ébahi, car il croit revoir Fresne, tant la ressemblance est parfaite entre l'héritière de La Roche et l'enfant trouvée de Beauséjour. Il la saisit dans ses bras et la baise. Stupéfaction de Fleurie :

5143 ... « Comment advient,
Biau sire, de si vaillant homme
Com vous estes, qui si s'asomme
De grant folie et de grant rage ?
Quant une fame en vostre aage
N'avez veüe, n'ele vous,
Si vourrez jouer comme espous
Joue a espouse ? C'est laide euvre... »

Galeran, confus de son erreur, s'excuse et s'asseoit en pleurant à une fenêtre de marbre d'où l'on aperçoit un verger (qui lui rappelle aussitôt le verger de Beauséjour), et gémit. Il gémit longtemps. Huit jours se passent, et Brundoré, plus attaché que jamais à la fortune du jeune comte, se décide à l'accompagner en Bretagne. Des fêtes magnifiques ont lieu pour célébrer le retour du seigneur dans ses domaines.

Ici s'intercale la suite de la querelle entre Galeran et Guinant. Lors de cette partie d'échecs qui s'était terminée par des paroles injurieuses, il avait été convenu que les deux

1. A ce propos, l'auteur ne manque pas l'occasion de décocher quelques traits aux Allemands. Guinant provoque, en disant des Bretons que « en eulz n'a fors que vantise ». A quoi Galeran réplique, narquois :

5089 « Se sommes mauvès, Alemant
Certes sont vaillans gens assez » !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nouveaux chevaliers se mesureraient, eux et leurs gens, dans un tournoi régulier, entre Châlons et Reims, aux octaves de la Saint-Jean, pour voir lesquels valaient mieux, des Bretons ou des Allemands. En prévision de cette lutte, Brundoré s'était préoccupé de rassembler dans toute la France les champions les plus solides parmi les chevaliers, errants ou non, qui « aiment mieux les cembiaus et les estours * que nul avoir ». — Au temps fixé, Guinant était à Châlons, et Galeran à Reims, avec 1 500 chevaliers chacun. Les deux bandes se rencontrèrent sur la « pièce de terre » qui était le lieu du rendez-vous. Les Allemands étaient, comme d'ordinaire, fort orgueilleux en leur langage. Du côté des Bretons et des Français, c'est Brundoré qui « devisa » le tournoi[1]. La journée commença par un duel entre Guinant et Galeran. Celui-ci fut pris par les Allemands, accourus à l'appel de leur seigneur, mais délivré par ses Bretons, et une mêlée s'engagea[2], qui est très vivement racontée. Au soir, tout n'était pas fini. Les valets passèrent la nuit à raccommoder les hauberts et les chausses. Le lendemain, dès l'aurore, après la messe et le manger, on en revint aux mains de plus belle :

5907 Chascun de soy armer se peine
D'armeüres neufves et fresches.
Li uns y porte unes bretesches **

* les joutes et les mêlées. — ** tourelle.

1. « Brundorez en va un requerre — Que Tiés claiment andegraive... » (v. 5745). Le texte du ms. est inintelligible en cet endroit ; corrections de G. Paris. « Andegraive » = landgrave.

2. Ici sont désignés par leurs noms les dix chevaliers bretons que Galeran avait emmenés à la cour de Lorraine et les sobriquets de leur chevaux. Ces noms, à notre connaissance, n'avaient pas encore été étudiés en 1924. Ils l'ont été depuis, par L. Foulet, dans la *Romania*, 1925, p. 116-121 : il résulte de ce travail des preuves de plus que l'auteur de *Galeran* connaissait familièrement le roman de *Thèbes* et ceux de la Table ronde (*Erec*, *Perceval*, entre autres).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En son escu reluisant cler,
Cil un lyon, cil un cenglier *,
Cil un liepart, cil un poisson.
Cil porte sur son heaulme en son **
Beste ou oisel ou flour aucune.
Cil porte une banire brune
Cil blanche, cil ynde ***, cil vert;
L'autre y poez veoir couvert
D'armes vermeilles foillollées ****...
S'a chascuns une tainte lance
Ou li penons de soye pent... [1].

Galeran, qui, cette fois, avait fait attacher à sa lance la manche, présent de Fresne, défia de nouveau l'Autrichien, en ces termes énigmatiques :

5934 « S'Amours son cuer point et avive,
Vieigne a moy jouster pour la vive
Et je jousteroy pour la morte. »

Guinant, qui n'avait jamais entendu parler de Fresne, ne comprit rien, et pour cause, à cette histoire de vive et de morte. Il n'en répondit pas moins au défi et fut battu. Nouvelle mêlée. Beaucoup de dents et de membres cassés. Mais, à la fin, les Allemands faiblirent ; les Bretons et leurs alliés (Français, Normands, Champenois, etc.), firent quantité de prisonniers. Il ne resta plus qu'à liquider les rançons. On apprit alors aux Allemands « comment prison fait bourse plate » ; on les saigna sans lancette. Les chefs se rachetèrent pour des sommes variant entre 400 et 700 marcs d'argent. La nuit suivante, les vainqueurs firent la fête, et dépensèrent largement, car « d'autrui cuir large courroie », et, d'ailleurs,

6256 Tele est de tournoi la coustume.

* sanglier. — ** au sommet de son heaume. — *** bleue. — **** ornées de feuilles (sens littéral).

1. Ce ne sont pas là des armoiries, mais des « enseignes », ou signes de reconnaissance, adoptées pour la circonstance. Cf. *Gaidon* (dans l'*Histoire littéraire*, XXII, p. 433) : « L'escu au col ou ot point un lion — Et sor son elme la coe d'un paon ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*
* *

Le temps passe. Galeran revient chez Brundoré et ne déplaît pas à Fleurie, quoiqu'il ne cherche pas à lui plaire. Il engourdit son ennui par des exploits dans de nouveaux tournois en Bourgogne, en France et autres marches. Mais il ne se marie pas, quoiqu'il soit d'âge. C'est de quoi son cousin Brun de Clarent saisit un jour l'occasion de le reprendre : « Beau doux sire, lui dit-il, la terre de Bretagne ne peut pas rester sans hoir, par votre faute. Mieux vaudrait être esclave au Caire qu'être amoureux d'une ombre, comme vous êtes :

6360 Voulez vous en perdre le rire
Et le deduit d'une autre amer ?...
Si prenez fame qui vous siece * ;
Ne demourra mie grant piece
Que vous n'oblïez voz doleurs ;
S' en aurez siecle meilleurs,
Et s'en serez moult plus doubtez **. »

Cet avis était très sage, et Galeran dut se l'avouer. Il se laissa enfin persuader d'épouser la fille de Brundoré, parce qu'elle ressemblait à Fresne. Il la fit donc demander, par deux évêques, à son père, qui consentit. La nouvelle du prochain mariage ne tarda pas à se répandre depuis Nantes jusqu'à Metz.

Fresne l'apprend, cette nouvelle, dans sa retraite de Rouen, et elle en a le cœur percé. Elle reconnaît du reste, — et non sans raison — que c'est sa faute, car pourquoi s'est-elle cachée depuis que Galeran, maître de ses actions, la fait chercher en tous lieux ? Elle se résout donc, un peu tard, à reparaître devant lui. Le sort en est jeté (« li festus

* convienne. — ** craint.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en est rous* ») ! Elle partira avec Rose, la fille de son hôtesse, sous prétexte de s'acquitter d'un pèlerinage à Saint Denis et d'offrir en vente, sur la route, une broderie qu'elle a faite à la demoiselle de La Roche, dont on annonce les noces. Fresne et Rose s'habillent en pèlerines : écharpe, chape perse et bourdon. Elles arrivent à La Roche-Guyon, sur leurs mules, au moment des derniers préparatifs. Toute la ville était en rumeur, et les ménestrels de toute espèce s'y étaient donné rendez-vous :

6798 Li uns sert d'un, li autres d'el**,
Qui savent les mestiers divers.
Li un y font combatre vers*** ;
Li autre y font beter ces ours
A chiens....[1]

Fresne fixe sur sa tête une ample guimpe blanche[2], son chaperon pardessus, pour n'être pas reconnue et descend dans une humble maison du bourg, dont la logeuse se charge de lui acheter à manger. Là, elle se taille en toute hâte un habillement somptueux dans l'étoffe qu'elle a emportée, celle que l'on avait trouvée, jadis, dans son berceau, tandis que le pays s'emplit d'invités et de provisions. — En même temps, au château, Madame Gente présidait à la toilette de Fleurie : robe de clair samit vermeil, brodé de fleurs d'or ; sur la tête un cercle d'or, orné de pierres précieuses ; et ceinture à boucle d'or.

* rompu. — ** autre chose. — *** verrats.

1. Absolument comme dans *l'Escoufle*, v. 1710.

On fit as noces beter ors
Et vers et a chiens et a viautres...

Les « viautres » sont des lévriers de chasse (les *sloughis* des Arabes) ; d'où « vautrait ».

2. C'était une opération très compliquée, qui requérait l'aide du miroir ; elle est décrite dans *Partenopeus*. Voir les notes au lai de *l'Espervier* dans la *Romania*, VII (1878), v. 110.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est le matin du dimanche où la cérémonie doit avoir lieu. Fleurie est installée dans un fauteuil. Chevaliers, dames et pucelles, tant « privés » qu' « estranges, », ont envahi le château ; assis sur des tapis et sur des bancs, ils se content les nouvelles, ou bien écoutent les ménestrels qui viellent, harpent « et challemellent » en attendant l'heure de la messe. Galeran est au milieu de tous ces gens ; il n'a pas l'air de s'amuser ; Brundoré, qui s'en aperçoit, fait ce qu'il peut pour le distraire, mais sans succès.

Cependant Fresne a revêtu, de son côté, la robe magnifique qu'elle a faite de ses propres mains; elle emporte sa harpe et, à tout hasard, l'oreiller brodé qu'on avait mis sous sa tête le jour où on l'exposa. Elle entre au château, en « promenant ses doigts sur sa harpe » et en chantant un lai improvisé :

6976 *Je voiz aux noces mon amy*
Plus dolente de moy n'i va ! [1]

Dès les premières notes, tous les ménestrels se taisent. « mettent leurs instruments arrière », car la harpe de Fresne a des sons délicieux. Silence général. Puis, tout le monde « loue la mélodie ». Fresne chante le lai que Galeran lui a jadis appris ; et elle interpelle le fiancé surpris, visiblement mal à son aise, bientôt suffoqué :

7011 « Quens Galerens, com faictes chiere !...
Est ce cops qui vous a nercy *
D'espée ou de lance de Fresne ? »

L'attitude de Galeran est, ici, singulièrement piteuse. Tandis que Fresne passe dans la chambre de Fleurie pour lui offrir ses compliments, il se couvre la tête de son manteau, parce que « veoir la joie lui est grief », et se retire. Du reste

* Est ce coup qui vous a noirci...

1. Pastourelle publiée par Bartsch, *Romances et pastourelles*, p. 214.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il n'a pas reconnu Fresne pour autant. A Brun de Clarent, qui l'interroge, il se contente de signifier que, décidément, il ne pourra pas épouser la fille de Brundoré. A quoi Brun voit « fort à reprendre », mais, toutefois, ne sait que dire. Il finit par conseiller à Galeran de se faire porter malade, pour gagner au moins vingt-quatre heures.

Pendant ce temps le succès de Fresne, comme musicienne, était grand dans les appartements des dames. Madame Gente chantait des chansons que Fresne accompagnait sur la harpe. Mais, tout à coup, elle s'arrêta ; elle venait d'apercevoir, sur la robe de la ménestrelle, en quartiers, les broderies qu'elle-même avait jadis faites et laissées, comme signe de reconnaissance, dans le berceau de sa fille abandonnée. — Elle se pâme ; elle appelle Fresne dans une chambre privée ; elle lui fait raconter sa vie. Puis, elle l'embrasse « en vraie mère » :

7479 « Belle Fresne, douceur de cuer,
Ma fille es, et celle est ta seur
Qui la hors siet a grant hounour... »

Après les premières effusions, Gente envoie chercher Brundoré ; elle se jette à ses pieds et lui raconte tout, en détail : les deux jumelles, l'abandon. Le bon sire pardonne aussitôt. Il lève le menton de Fresne ; il est convaincu :

7476 « Par foy », fait il, « ceans voit on
Le voir de quanque j'ai oÿ *. »

Plus de vingt fois il baise Fresne sur la bouche. Mais il apprend d'elle qu'elle est « plevie » (fiancée) depuis cinq ans à Galeran. C'est donc elle, cette « femme estrange », dont il avait si souvent entendu dire que le jeune comte de Bretagne était féru, au point que beaucoup l'en blâmaient !

* la vérité de tout ce que j'ai entendu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Brundoré se rend sans désemparer dans la chambre où Galeran, qui ne se doutait de rien, mais qui craignait par-dessus tout qu'on vînt le chercher pour la messe de mariage, se plaignait, bâillait, soupirait, comme s'il eût été malade :

7552 Premiers parolle Galerens :
« Sire, » fait il, « je n'ay mestier
D'uy mais oir messe en moustier,
Car maulx m'a tout le cuer soupris.
Si soit li jour a demain pris
De ce que nous devons huy faire... »

Brundoré cligne de l'œil, car il voit de quoi il retourne :

7562 « Je ne autre ne vous aproche »,
Respont Brundorez, « biaux doulx sire,
A ce dont vous oy esconduire *.
Ce ne vous vueil je dire mie ;
Ainz vous dy : « Fresne, vostre amie,
« Ma belle fille au corps seant
« Vous mande, s'il vous va grevant,
« Qu'a li vieignés a chiere clere **,
« La ou elle est avec sa mere. »
Mais vous n'avez mie loisir,
Pour le mal qui vous fait gesir,
Et maladie est droite escuse ! »

Suit une scène touchante entre Galeran, qui n'a pas tardé à reprendre ses esprits, et Fresne, devant les parents attendris. Brundoré offre en dot une forêt, mille marcs et trois châteaux. Mais Galeran n'accepte pas ; ce sera lui qui constituera à Fresne, en douaire, la moitié de ce qu'il tient en Bretagne. — Les sentiments de Fleurie, si attristée de son mariage rompu qu'elle est prête à se tuer et qu'elle finit par « se rendre », c'est-à-dire par prononcer ses vœux dans une maison religieuse, ne sont pas pris en considération ; on la fait, tout simplement, « traire arrière ». — Les noces ont lieu tout de suite, et les ménestrels sont comblés.

* Pour ce dont vous vous excusez. — ** que vous veniez vers elle d'un air joyeux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

769 Fresne, qui son chief a sans guimple,
Se fait regarder a merveille,
Qu'ele est de rose plus vermeille,
Et s'est d'un fil d'or galonnée ;
Plus droite que flesche empenée
Siet sur la mule qui l'emporte...

Par la suite, la jeune comtesse de Bretagne pardonna sa malveillance à l'abbesse de Beauséjour et maria Rose, la jeune fille de son hôtesse de Rouen, en bon lieu :

779 Puis que belle Fresne est vuarie *
Du mal dont elle se siut plaindre,
Et li Brez ne puet plus ataindre,
Si com lui semble, greigneur aise,
Raisons est que RENAUS[1] se taise
Et que il mette a fin son conte.
Bien ait qui l'ot et qui le conte!

* guérie.

1. Telle est la leçon du manuscrit. Lisez RENARS.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ESCOUFLE

Le roman de *l'Escoufle* ne s'est, jusqu'ici, rencontré en entier que dans le ms. 6565 de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, qui est de la fin du XIIIe siècle et dont il semble que le copiste ait été originaire de la France centrale (éd. P. Meyer, p. LIII)[1]. On conserve à la Bibliothèque royale de Bruxelles un fragment (160 vers, correspondant aux vers 1273-1426 de l'édition) d'un second manuscrit qui « peut être attribué au milieu ou à la seconde moitié du XIIIe siècle » (*Bulletin de la Société des anciens textes français*, XXIV, 1898, p. 85).

L'éditeur de *l'Escoufle*, P. Meyer, ne croyait pas « s'aventurer beaucoup en supposant que l'auteur anonyme était normand » (p. XXXIII), et même de la partie de la Normandie qui confine à la région picarde. Le héros du roman est normand : l'auteur connaissait un certain nombre de seigneuries normandes (Montivilliers, Bellencombre, Varenne, etc.) ; et, bien qu'il ait écrit en français de France, « comme c'était l'usage, dès la fin du XIIe siècle, parmi les poètes qui fréquentaient les cours », il n'aurait pas laissé de trahir son origine par l'emploi de quelques formes dialectales, notamment dans les rimes. — Antoine Thomas a prouvé depuis[2] que l'auteur n'était nullement normand : il emploie des expressions exclusivement picardes (du Soissonnais), comme « assin » au sens de « mesure de capacité »[3] ; du reste, il connaissait très bien Soissons, car, par exemple, il mentionne, sans nécessité aucune, Saint-Crépin-en-Chaye (v. 2432), petite

1. Ce ms. provient de la bibliothèque des ducs de Bourgogne. C'est peut-être celui que l'auteur du roman postérieur de *Pierre de Provence* a connu et utilisé (*Romania*, XLIX, 1923, p. 480).

2. *Romania*, XLIII (1914) p. 254.

3. Cf. plus haut, p. 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin dans un faubourg de cette ville[1].

Il est maintenant démontré, d'autre part, que l'auteur a signé son œuvre dans une devinette placée à la fin, suivant l'usage du temps où il vivait (v. 9098 et suivants). Il s'appelait RENART[2].

Renart, auteur de *l'Escoufle*, a dédié son ouvrage à un comte de Hainaut, qu'il ne connaissait pas personnellement, mais dont il avait entendu parler comme d'un amateur éclairé (ci-dessous, p. 70). Ce comte de Hainaut ne peut être que Baudouin V, mort en 1195, ou Baudouin VI, son fils, qui, en 1202, quitta le Hainaut pour Venise et Constantinople (où il devint Empereur en 1204 et mourut en 1206), tous deux connus pour leurs goûts littéraires. Ainsi *l'Escoufle* a été composé avant 1202[3].

D'autre part, le compliment que l'auteur adresse (v. 5614) à la comtesse de Champagne vise peut-être la comtesse Marie, protectrice des poètes de cour, qui est morte en 1198.

Mais l'œuvre ne saurait être fort antérieure à 1198, si elle l'est, et l'opinion de G. Paris qui a proposé de la dater de « vers 1185 », ne saurait être retenue. La grande raison, c'est qu'il est malaisément concevable, à cause des ressemblances intimes que *l'Escoufle* présente avec *Guillaume de Dôle*, que le premier de ces romans ait été composé très longtemps avant le second.

Le sujet de *l'Escoufle* est le thème classique du rapt d'un anneau par un oiseau, qui entraine toutes sortes de quipropos et d'aventures. Comparer les malheurs de la princesse Bouldour dans les *Mille et une Nuits*. Renart dit lui-même que c'est un vieux conte (v. 37) ; il le déclare très peu connu (v. 41-42) ; en le « mettant par écrit » (v. 45), il en a respecté jusqu'au titre

1. H. Suchier, bon connaisseur, avait déjà situé l'auteur de *l'Escoufle* dans le département de l'Oise, aux environs du pays de Philippe de Beaumanoir (*Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XIV, p. 244), comme il l'avait fait aussi, d'autre part, pour l'auteur de *l'Ombre*.

2. J. Bédier, *Le lai de l'Ombre* (Paris, 1913), p. XVIII. Cf. plus loin, p. 71.

3. F. M. Warren, *Modern Language Notes*, XXIII (1908), col. 73.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bizarre au risque d'effaroucher les délicats (v. 9074)[1]. — Ce qui lui a plu surtout dans l'histoire de l'Escoufle, c'est qu'elle est vraie, raisonnable :

8 C'est une chose ki doit plaire
A tos ciaus ki raison entendent.
Car mout voi conteors ki tendent
A bien dire et a recorder
Contes ou ne puis acorder
Mon cuer, car raisons ne me laisse.
Car ki verté trespasse et laisse
Et fait venir son conte a fable,
Ce ne doit estre chose estable
Ne recitée en nule court.

Il n'aimait donc pas le merveilleux, et il était observateur; en quoi il était très moderne. De là l'agrément exceptionnel de son poème pour les hommes d'aujourd'hui, surtout pour ceux qui s'intéressent à l'histoire des mœurs et de la vie privée au moyen âge. Il excellait, notamment, dans les conversations familières et dans la description des scènes d'intérieur, un peu libres. La soirée chez le comte de Saint-Gilles (plus loin, p. 62) est un des tableaux les plus vivants de notre ancienne littérature.

L'édition de H. Michelant et P. Meyer (*L'Escoufle*. Paris, 1894. Publication de la « Société des anciens textes français ») est excellente.

*
* *

Entre les romans de *Galeran* et de *l'Escoufle*, il y a des coïncidences extraordinaires.

Les scènes initiales des deux romans sont placées dans la même région, en Haute Normandie. Les héros de l'un et de l'autre sont ensuite transportés en Lorraine, pays d'Empire.

1. Ce titre a effectivement effarouché encore, au XIXe siècle, M. Littré (*Histoire littéraire*, XXII, p. 807). Cf. l'édition, p. XXIII.

Il y a en vieil allemand un roman intitulé *Der Busant* (« Le Busard »). Il a été publié dès 1850 dans les *Gesammtabenteuer* de Von der Hagen (nº XVI). Mais il semble bien que l'auteur du poème allemand n'ait pas lu l'*Escoufle*, et qu'il ait refait le roman à sa manière — d'une manière très médiocre — après en avoir simplement entendu parler (*Germania*, XVII, 1872, p. 64).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les deux romans dérivent du lai de *Fresne* de Marie de France; et les deux héroïnes, Fresne et Aelis, ont exactement les mêmes aventures (qui ne sont pas dans Marie) : abandonnées à elles-mêmes, elles en sont réduites à gagner leur vie; elles le font exactement de la même manière [1].

Des expressions rares et caractéristiques sont communes aux deux poèmes, comme « siecle » au sens de « bon temps », « assin » au sens de mesure de capacité. Versification et langue sont identiques.

L'un et l'autre auteur se plaisent manifestement à des sous-entendus galants, avec un léger sourire de faune. On en remarquera plusieurs dans l'analyse de *l'Escoufle*, qui suit; il y en a aussi dans *l'Ombre*, à la fin. Comparer *Galeran*, v. 1306 et suiv. :

> Ne richesse que Dieux ait mise
> Soubz la pelice ou la chemise,
> Que courtoisie me deffent
> Que je ne nomme appertement...

L'un et l'autre auteur avaient pareillement, nous l'avons vu, des affinités étroites avec le Soissonnais (ou les environs).

Ces analogies, si remarquables, et dont la liste pourrait être aisément allongée [2], qui ont pourtant passé fort longtemps inaperçues, ont fait dire, dès 1908, à F. M. Warren, qui en avait noté quelques-unes : « Facts clearly point to the same school of poetic art, *possibly even to the same poet*... Why could we not suppose that the author of the two poems is one and the same man, and that Renaut [*Galeran*] is a wrong reading for Renart [*l'Escoufle*] [3]? »

Cependant F. M. Warren n'a pas répondu convenablement à la question qu'il avait ainsi posée. Il qualifie l'identification de « hardly tenable ». — Pourquoi? Parce que l'auteur de *Galeran* traite avec prédilection les épisodes d'amour (signe d'ancienneté, d'après le critique), tandis que celui de *l'Escoufle* se préoccupe

1. L'une entreprend et l'autre est menacée d'être obligée d'entreprendre, à cet effet, de « laver la tête aux hommes » : « des chiez laver pour maaille » (*Galeran*, v. 3868); de « laver les chiés as haus homes » (*l'Escoufle*, v. 5509).

2. Cf. plus haut, p. 31, note 1; et plus bas, p. 43, 48, 61.

3. *The works of Jean Renart and their relation to Galeran de Bretagne*, dans *Modern Language Notes*, avril 1908, col. 98, 99.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

davantage de la peinture des milieux et du cadre [1], ce qui, à son avis, est une tendance plus moderne. Il serait question de ce que l'on appelle maintenant « la voix du sang » dans *Galeran*, point dans *l'Escoufle*. Les aventures similaires de Fresne et d'Aelis ne sont pas rapportées « tout à fait » dans les mêmes termes. — Est-ce là tout ? Oui ; aucun autre argument n'est présenté. — N'est-ce donc pas le cas de dire, à propos de ces considérations, comme on disait irrévérencieusement au moyen âge, que « c'est gas * » ?

Ne le disons pas encore, toutefois. Si l'on peut douter le moins du monde, après ce qui précède, que l'auteur de *Galeran* soit le même que celui de *l'Ombre* (qui est aussi, personne ne le conteste plus, celui de *l'Escoufle*), le pourra-t-on toujours lorsqu'on aura conféré le premier de ces ouvrages avec un dernier roman dont il est reconnu que le Renart de *l'Ombre* et de *l'Escoufle* l'a composé aussi ? C'est ce que nous verrons dans la notice placée en tête du roman de *Guillaume de Dôle*, au chapitre suivant.

Le comte Richard de Montivilliers en Normandie était fort riche ; Rouen était de son domaine ; chaque jour cent hommes le servaient en sa cour ; il y avait bien trois cents chevaliers dans le pays de Caux qui tenaient terres de lui et qui lui étaient dévoués. Il avait conquis tout le pays jusqu'à Pont-de-l'Arche ; après quoi il l'avait, très sagement, distribué à sa maisnie. Par ses dons et « par mariage », il avait enrichi une foule de vavasseurs ; il envoyait à leurs femmes des pelicons et des manteaux ; en revanche, il disposait, au besoin, de leurs biens comme des siens propres. C'était, du reste, un bon chevalier, beau, franc, large, courtois, habile à la chasse en forêt et à celle de rivière, aux échecs et aux tables. Il était toujours amoureux, ce qui le rendait hardi. Il

* pas sérieux.

1. Cela est, d'ailleurs, contestable.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

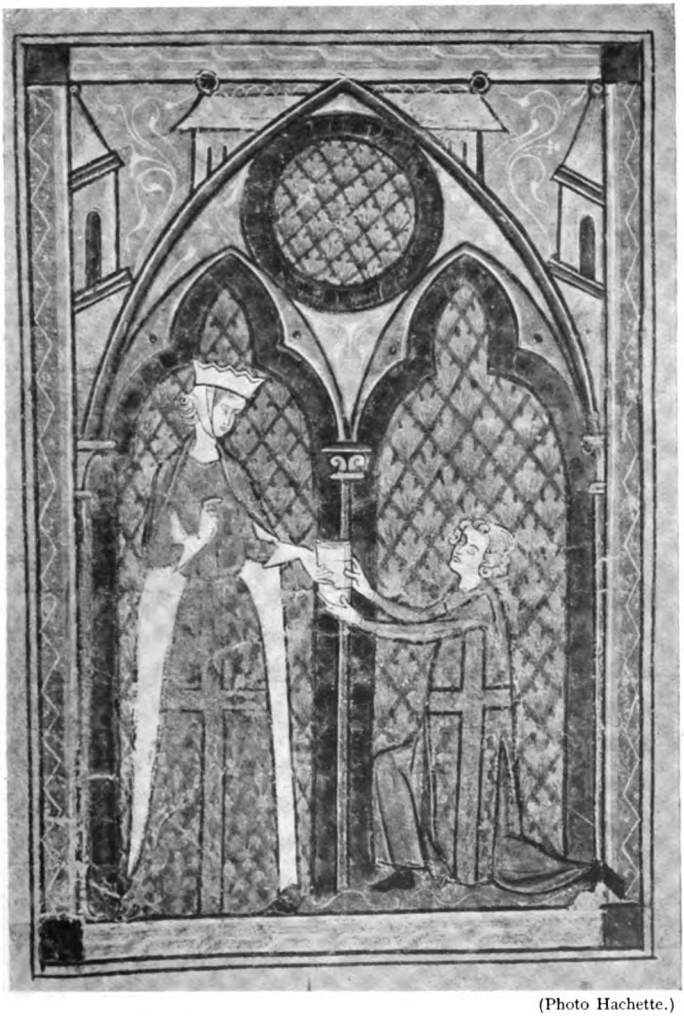

(Photo Hachette.)

L'AUTEUR OFFRE UN LIVRE A SA DAME

MINIATURE DU ROMAN DE *LA POIRE*

Bibl. nat., fr. 2186.

Pl. iv. P. 40.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

y avait quinze ans qu'il était ainsi l'exemplaire de toutes les vertus chevaleresques lorsqu'il résolut d'aller outre-mer, pour sauver son âme, quoiqu'il n'eût enfant ni femme à qui confier ses domaines en son absence.

Il se croisa, au grand déplaisir de ses sergents et de ses chevaliers, qui, pourtant, se croisèrent aussi, à son exemple (et à ses frais), en grand nombre. A la veille du départ il manda tout son barnage au château de Montivilliers. Ce fut une grande assemblée : chevaliers, clercs, bourgeois et dames, l'évêque de Lisieux, les comtes d'Eu et de Varenne, le châtelain de Bellencombre, etc. Au matin, on alla entendre la messe à l'abbaye des nonnains. Le comte offrit au maître-autel un riche drap de Bénévent. L'archevêque (de Rouen, sans doute) se revêtit dans la sacristie de ce qu'il avait de plus beau en fait d'ornements pontificaux ; l'évêque de Lisieux l'affubla, de ses propres mains, d'une chasuble de samit pourpre, et le curé lui imposa une mitre toute brodée, « faite a ymages ». — A travers l'église, pleine de gens, le prélat s'avance processionnellement

216 O encensiers, o crois d'argent,
O textes* et o luminaire,

la crosse dans sa dextre et la main gauche dans celle de son suffragant. La messe était déjà commencée. L'abbesse avait commandé à deux « demoiselles », celles qui chantaient le mieux, de « tenir le chœur » pour embellir la fête. A l'offrande, le comte offrit un marc d'or, le premier, et les assistants donnèrent aussi, largement, pour l'amour de lui. Les pauvres, les estropiés furent comblés. Puis on procéda à la bénédiction des bourdons et des écharpes. Après la messe, visite à l'abbesse, en chapitre, pour prendre congé des dames ; à cette occasion, le comte donna encore une rente à

* « tissus d'or ou d'argent qu'on étendait sur l'autel. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'abbaye pour être reçu « au bénéfice des prières de la maison ». — C'est à l'archevêque que Richard confia la garde de sa terre, tandis qu'il ne serait pas là. On se sépara enfin avec les plus vifs témoignages d'affection réciproque : embrassades, larmes, évanouissements, bénédictions. « Ah, cuers de lyon ! », disaient les gens.

324 Mout fait bien qui se fait amer.
Quant ses gens l'en virent aler,
« A Deu, a Deu ! », font il, « biau sire ».

Pourquoi raconter le voyage ? l'auteur ne veut pas s'en mettre en peine. Les chevaliers normands passèrent, dit-il, par Montjoux (les Alpes), qui n'est pas un endroit gai, en Lombardie, puis à Brindes. Là, les gens du comte se rendirent sur le port, à la première heure, louer des navires et les faire garnir des provisions d'usage : viandes, biscuits, eau douce, vins cuits[1]. On part :

403 En son le mast lievent les voiles,
Siglent* et courent as estoiles...

Ils abordent à Saint-Jean-d'Acre. Le premier soin du comte est de s'adresser à son hôte pour savoir où son maréchal trouvera des palefrois et des roncins à acheter. Tous les « cossons » ou « cochons » (c'est-à-dire les maquignons) de la ville sont aussitôt rassemblés. Marché est fait. Un peu reposée des fatigues de la mer, la compagnie de Richard de Montivilliers chevauche gaiement jusqu'à la Montjoie de la Mahommerie, d'où l'on aperçoit Jérusalem. Les pèlerins pleurent de tendresse. Le roi chrétien de la Ville Sainte vient souhaiter la bienvenue aux Normands, hors des portes. Les rues étaient tendues d'étoffes et jonchées d'herbe, et les dames

* Au haut du mât hissent les voiles, cinglent...

1. Il y a, dans *Aye d'Avignon*, une excellente description, *de visu*, d'un appareillage de ce genre, notamment de l'arrimage des chevaux dans une nef de transport (*Histoire littéraire*, XXI, p. 342).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aux fenêtres, car pareil contingent n'était pas arrivé depuis longtemps. Première visite au Saint-Sépulcre, où le comte offrit une coupe d'or émaillée, magnifiquement ouvrée des aventures de Tristan et d'Iseut[1], pour garder, sur le maître-autel, la réserve eucharistique. Le soir, le comte tint table ouverte :

684 Li senescal, li boutillier
Font aporter le vin as tines *
Et font corner a .II. buisines **
Le laver, si com faire soelent,
A trestous ceus qui manger voelent
Ki sans seignor sont en la terre...
En la vile n'ot escuier,
Chevalier, garçon ou serjant
N'i alast mangier tot errant.

Après le repas, le comte fit vieller des lais et des sons et distribua des hanaps d'or et d'argent aux chevaliers qui n'étaient pas de sa suite, — non pas bourdes et belles paroles, comme on fait présentement. Lorsque les étrangers eurent pris congé, le comte fit une partie d'échecs avec son hôte, et on alla se coucher.

Cependant les rois de l'Inde et de Mossoul assiégeaient, avec une immense armée de « Turcs », un château des marches chrétiennes. Le comte Richard conseilla au roi de semondre au plus tôt ses hommes par écrit et de recruter partout des soudoyers ; il s'offrit à combattre à l'avant-garde avec ses Normands. — L'armée chrétienne campe bientôt en vue de la fumière (des feux) de ses « ennemis mortels ». Le comte organise une surprise : il marche aux païens tout droit, ses chevaliers rangés en bataille, sans bruit. A deux portées de flèche, ceux qui sont chargés des écus les tendent, par les « guiches », à leurs maîtres, qui se les passent au col, et

* baquets. — ** trompettes.

1. L'auteur de *Galeran* est, comme celui-ci, amateur d'allusions à Tristan et Iseut (v. 1223, 6880)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poussent des cris de guerre. — Le butin fut considérable : or, argent, chevaux, chameaux, prisonniers. Pertes nulles. Les plus hauts barons de l'ost chrétien s'empressent à délacer la ventaille du comte victorieux, qui est tout confus de se voir ainsi servi par de pareils personnages. On le compare à Artur, à Gauvain, à César. Mais les païens vont revenir à la charge pour venger leur échec nocturne. Richard de Montivilliers, « maître de l'ost », groupe les gens du roi derrière et devant l'étendard ; d'autre part, les Templiers ; entre les « routes » (c'est-à-dire les escadrons) de chevaliers, il range des sergents et de la vilainaille ; les Normands à l'avant-garde :

1080 Ki lors veïst as archons pendre
Les bons brans, les misericordes !
Li serjant metent doubles cordes
A lor ars por ce qu'il ne faillent.

Le combat, précédé d'un duel entre Richard et un Turc somptueusement armé, qui, comme talisman d'amour, avait au bras droit une manche à lui donnée par la fille du roi de Perse, se termina par la complète déconfiture des païens et la prise du roi de Mossoul. Une trêve de trois ans s'ensuivit. Alors le moment parut venu de reprendre le chemin de Montivilliers ; le retour se fit par Brindisi, comme l'aller.

Lorsque les pèlerins passèrent par Bénévent, la cour impériale y était. L'Empereur voulut absolument héberger le comte Richard pendant quinze jours et lui fit des présents superbes : draps de soie « estraclis » (et non pas « soie à deux envers »), destriers, autours de sept ou de huit mues, etc. Mais il avait une arrière-pensée. Au moment où les Normands allaient se séparer de lui, il fit confidence à leur chef de la pénible situation où son imprudence l'avait jeté. Dans les premiers temps de son règne, il avait « mis ses serfs au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dessus »[1], et « maté » ses barons. Or, qu'était-il arrivé? Ce qui était facile à prévoir :

1488 Fait il : « Or est si revelés
Li grans orguels de ma servaille
Que je n'iere tex que je aille
De vile a autre sans conduit.
Il ont mes forès, mon deduit,
Mes chastiax, mes riches cités ;
Et cil que j'ai por eus matés
M'ont laissié tot si a .I. fais *.
Que honis soit princes qui laist
Por ses vilains ses gentix homes !
Li besoins que j'ai de preudomes.
Me ramentoit ** ma vilounie... »

Le comte, reconnaissant du bon accueil qu'il a reçu, et touché d'un sort si triste (quoique mérité), n'hésite pas à promettre qu'il aidera l'Empereur à se venger de ses serfs. Celui-ci, transporté de joie, le fait sur-le-champ connétable. Le premier soin du nouveau connétable est de faire recruter des chevaliers en France : certes, ce n'est pas « par vilains ni par communes » qu'il veut conduire cette guerre ; mais quand il voit un chevalier sans armes, ni cheval, ni harnais, il l'équipe et le retient. Et voilà comme il faut faire. Au bout d'un an et demi, tout était rentré dans l'ordre, grâce à cette politique ; les « bouchers » et les « cordonniers » qui avaient usurpé des châteaux étaient congrûment punis. Cela fait, il demanda la permission de s'en aller : « Vous savez maintenant, dit-il, la manière de s'y prendre :

1626 Que jamais a vo cort ne viegne
Nus sers por estre vos baillius ***.
Car haus hom est honis et vix †

* en masse. — ** rappelle. — *** bailli, gouverneur. — † vil.

1. Ms. et éd. : *de desus*. Expression familière à Jean Renart dans tous ses écrits, et, d'ailleurs, courante pendant le XIIIe siècle entier ; cf. E. Lemaire, *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin* (Saint-Quentin, 1888), p. 121 : « Li clergiés en la court le roy est au desseure et vous i estes au dessous. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Qui de soi fait nul vilain mestre.
Vilain ! et conment porroit estre
Que vilains fust gentix ne frans ?..
Se grans avoirs vos vient as mains,
S'en departez as gentix homes :
Cil porteront por vos les sommes*
Es batailles et es estors ...† »

Mais l'Empereur et l'Impératrice insistèrent pour qu'il restât, et il renonça à partir. On le maria avec la dame de Gênes. Neuf mois après, la comtesse accoucha d'un fils, qui fut appelé Guillaume, dans un château près de Venise, le jour même où une fille, qui reçut le nom d'Aelis, naissait de l'impératrice.

Le jeune Guillaume eut aussitôt trois nourrices à son service, toutes trois dames de l'hôtel : une pour l'allaiter, l'autre pour faire son berceau, la troisième pour le porter, le coucher et le baigner. A trois ans, on le sevra. Les chevaliers avaient plaisir à le tenir dans leurs bras. Il était si joli, avec sa tête blonde, et promettait d'être si accompli que l'Empereur pria le comte Richard de le lui confier pour être élevé à la cour impériale. Ce qui fut fait. — Le jour que le jeune Guillaume, escorté de son « maître » (son précepteur) et de cinq damoiseaux, arriva à la cour, la petite Aelis alla au-devant de lui, avec ses pucelles, et fit le beau salut qu'on lui avait appris. Elle avait une robe couleur de rose. L'Empereur et l'Impératrice voulurent que désormais les deux enfants prissent leur repas ensemble.

Guillaume et Aelis s'aimèrent bientôt de tout leur cœur. Aelis appelait Guillaume *ami* et *frère, frère* pour couvrir l'autre nom dont, fort avancée pour son âge, elle connut bientôt la douceur. Ils grandirent. Guillaume apprit d'abord l'escrime, mais non pas tant pour se battre que pour se développer les poumons :

* coups. — † mêlées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2020 Por combatre nel fait il mie,
Mais por avoir grignor alaine;
Et c'est une chose certaine
Que hom va plus bel et plus droit
Et si en est on mout plus droit :
Tos cis biens vient de l'escremie [1].

Il apprit aussi à monter à cheval et à manier lance et écu. A dix ans, il était de très bonnes manières : il ne disait jamais de mal de personne, ni à personne, et ne jurait pas. S'il voyait un vassal à pied, sans roncin, il lui donnait de l'argent, dût-il s'en procurer subrepticement. Il savait déjà se faire des amis « par beau parler et par largesse ». Belle Aelis, de son côté, savait très bien chanter chansons et conter contes d'aventures; elle faisait de beaux ouvrages, notamment des lacets de heaume, et les donnait très volontiers. Lui « servait » aussi son amie de dits, de jeux-partis, de dés et d'échecs.

Un jour que l'Empereur était sous la tente, dans son verger, et que ses gens et ses chevaliers cueillaient des fruits pour s'amuser, il vit Guillaume et Aelis jouer ensemble si gentiment qu'il proposa au comte Richard de marier les deux enfants. Le comte déclina cet honneur, car il savait bien qu'Aelis pouvait prétendre plus haut : elle aurait pu épouser le roi de France ; et que diraient d'une mésalliance tous les barons de l'Empire? Mais l'Empereur avait son plan. Il convoqua une cour plénière. Il fit un beau discours, très humble, pour amadouer ses barons et finit par leur demander, non pas comme sire, mais « par amour », quelque chose, sans dire quoi, à sa discrétion. Ils l'accordèrent d'avance. Alors il les remercia et nomma Guillaume comme le fiancé

1. Le prédicateur Pierre de Baume parle de même, dans la première moitié du XIVe siècle, des professeurs d'athlétisme que l'on donnait aux jeunes nobles : « Sicut magister qui docet ludere ad botoressum et dimicare athletas; recipit ictus super scutum, ut ostendat aliis qualiter debeant se defendere » (*Histoire littéraire*, XXXVI, p. 188).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de sa fille et son héritier présomptif. Plusieurs pensèrent que c'était fou ; mais ils étaient liés par leur serment. Les deux enfants, pareillement vêtus de drap d'or à ramages d'oiseaux, de fleurs et de croissants de lune, furent amenés devant l'assemblée. Mais ils n'étaient pas encore d'âge à contracter mariage : l'Empereur se contenta de jurer en leur présence qu'il leur réservait sa terre après son décès ; cet engagement fut approuvé par l'Impératrice et garanti par les barons.

Cette scène marqua le sommet des prospérités du comte de Montivilliers et de sa famille. Peu de temps après, il fut saisi d'une grave maladie. Les médecins, après lui avoir tâté le pouls et la tempe, dirent qu'ils n'y voyaient guérison, et que c'était grand dommage qu'un si vaillant homme mourût dans son lit, « comme une bête ». Il mourut en effet, un mardi, au milieu de la désolation générale. L'Empereur grogna « comme un ours » ; les enfants s'égratignèrent ; les gens se maudissaient de survivre à ce modèle des chevaliers. Mais enfin on célébra un superbe service funèbre (pendant lequel on quêta dans des hanaps d'argent) ; le cadavre fut enterré dans l'église, entre le chœur et l'autel ; et on n'en parla plus.

Li mors au mort, li vis as vis (v. 2653)[1] ! Il s'écoula peu de temps avant que le jeune Guillaume, orphelin, perdît ses amis à la cour. L'Empereur lui-même retomba sous l'influence des mauvais conseillers dont jadis le comte Richard l'avait délivré. Ces traîtres lui représentèrent que l'intimité de Guillaume, qui avait alors douze ans, avec Aelis n'était pas convenable et que l'union projetée causerait les plus grands malheurs. « Avez-vous trop bu ? répondit-il aux premières ouvertures ; vous savez bien ce qui s'est passé : il est trop tard pour se dédire. » Mais on insista. L'Impératrice

1. Cf. *Galeran*, v. 2435 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut gagnée et, avec ses ruses de femme, arracha à son mari ce que nul autre n'aurait obtenu de lui : de manquer à sa parole. Défense fut donc faite aux jeunes gens de se fréquenter désormais. L'Empereur crut devoir notifier, en personne, sa volonté à cet égard. Étant entré dans la chambre de sa fille, il y trouva, en compagnie d'Aelis et de ses pucelles qui faisaient des orfrois, des aumônières et des lacets de heaume, Guillaume et deux damoiseaux qui jouaient ensemble à la « mine »*. Tout le monde se leva à son entrée. Il alla s'asseoir contre le lit, sur des bottes de paille recouvertes d'une « coute pointe » de cendal jaune, brodée d'écussons, et dit :

3016 « ...Guilliaumes, biax amis,
Je ne voel mais por riens qui soit
Que vos la ou ma fille soit
Venés sans moi puis hui cest jor. »

Guillaume fut très étonné :

3022 « Sire », fait il, « or en est pais :
N'i venrai mais dès qu'il vos poise...
Mais or me dites, s'il vos plaist,
Por coi vos dessiet ma venue ? »

Car sa conscience était tranquille :

3034 « Se je baise ses ex**, sa bouche,
Cui fais je tort de ceste chose ?
Bien saciés que ma mains ne s'ose
Muchier sous son bliaut de Sire [1]. »

Il croyait encore que l'Empereur voulait rire. Mais celui-ci se fâcha. Il y eut beaucoup de paroles échangées sans résultat. Enfin Guillaume partit en pleurant. Les

* jeu de dés. — ** yeux.

1. Guillaume, ici, ne disait pas la vérité ; il n'avait pas toujours été si réservé, comme il résulte des réflexions qu'Aelis elle-même se fait, le lendemain matin, en passant, par dessus sa blanche chemise plissée, à grands pans, son beau bliaut de Sire (c'est-à-dire d'étoffe fabriquée en Syrie), « tout froid ». V. 3283 et suiv. : « Ahi, Guilliaumes, biax amis, — Tantes foïes avés mis — Vos beles mains... a ces hanches... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pucelles d'Aelis pleuraient aussi à « chaudes larmes ». Seule Aelis dissimulait sa douleur, qui était cruelle. Guillaume passa la nuit à se désoler, et Aelis à faire des plans, car elle ne se résignait pas.

Le lendemain, lorsque le jour entra par la fenêtre, beau et clair comme en été, Aelis réveilla les filles qui couchaient devant son lit. Les cloches sonnèrent pour la messe tandis qu'on l'habillait. Elle attendit que tout le monde y fût allé et fit mander, en toute hâte, Guillaume par un valet. — Guillaume et le valet entrèrent dans le jardin, simplement clos d'un palis en bois, en forçant un des portillons, sans bruit. Après les premières effusions : « Savez-vous, demanda Aelis, si jamais votre père fut invité à revenir en Normandie? » Comment donc! Dix chevaliers normands étaient venus, peu de temps avant sa mort, pour le prier de « s'en raler » ou d'envoyer son fils là-bas ; Guillaume est persuadé que les Normands seraient ravis de le saluer comme leur comte, s'il allait dans leur pays. « Nous irons donc ensemble, dit Aelis, doux ami ; et il me semble déjà que je suis dame de Rouen. » Tandis que la Cour est à l'église, les amants conviennent des préparatifs à faire pour leur départ, qui est fixé à quinzaine. Il faut d'abord acheter deux belles mules de Lombardie ; la mère de Guillaume, mise dans la confidence, saura bien se les procurer : « Faites faire, pour le voyage, des manteaux de pluie (« chapes a aige »), des cottes couleur de bure, et des cotereaux, à votre taille, en drap de Flandre foncé. Faites trousser à mon arçon les outres et les besaces... » « Il faut bien, ajouta Aelis en souriant, que j'empêche l'Empereur de manquer à sa parole :

3610 En cui aroit il donc fiance
S'en moi non qui sui de sa char ?* »

* « En qui aurait-il donc confiance, sinon en moi, qui suis de sa chair ? »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aelis employa toute la quinzaine, jusqu'au jour marqué pour sa fuite, à « amasser avoir » : vingt marcs pesants en or, sans compter la plus belle bague de sa mère, que celle-ci lui avait confiée et qu'elle mit dans une aumônière en samit vermeil attaché à son cou. Le soir du jour convenu, on avait beaucoup parlé, beaucoup dansé ; les suivantes d'Aelis s'endormirent d'un lourd sommeil. Elles ronflaient lorsque Aelis se releva sans bruit. — Elle s'habille promptement, vide tous ses joyaux dans une taie d'oreiller, qui lui sert de sac ; puis elle noue bout à bout une grande serviette et des draps, fixe cette corde improvisée à un pilier et va se lancer dans le vide. Mais la fenêtre était haute. Elle hésite. Une voix, la voix de la raison, lui dit :

3910 ... « Fole, demeure !
Vels tu hounir tot ton lignage ?
Se tu t'en vas en soignentage *
Tuit ti ami i aront honte. »

Cependant, l'amour est plus fort que la raison et le sens. Elle se laisse glisser. Guillaume la reçoit dans ses bras. Elle remplace son bliaut par une cotte de drap flamand et une cape de voyage, et les voilà partis, au clair de lune, tous deux, « lés a lés », dans la direction de la France.

On se figure la scène qui se passa, le lendemain, au matin, dans la chambre des pucelles. Le coffre ouvert, le lit vide, l'échelle de corde improvisée ne laissaient pas de place au doute. L'Impératrice accourut en déshabillé. L'Empereur, désespéré et bientôt repentant, s'empressa de lancer des émissaires bien montés, sur de bonnes mules d'Espagne, à la poursuite des fugitifs, dans toutes les directions. Les uns allèrent à Gênes, d'autres en Sicile et en Pouille, d'autres en Calabre et en Grèce. — Mais les enfants étaient ailleurs. Ils

* concubinage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voyageaient, du reste, avec précaution, en prenant soin de ne pas descendre dans des hôtels de premier ordre, donnant sur de grandes rues. Là où ils descendaient, Guillaume faisait d'abord prendre soin des mules[1]; après dîner, il commandait des pâtés pour manger aux champs, le lendemain. Bien peu d'enfants de douze à quinze ans ont une aussi bonne éducation que celle dont il donnait la preuve : nulle part il ne mangeait avant que son hôte fut assis; et lorsqu'il fallait régler la note, Aelis rendait toujours trop plutôt que trop peu d'argent. Aussi les hôtesses disaient : « Cis pert bien fix a haut baron et ceste fille a haute dame ! », et l'hôte faisait-il toujours leurs lits de ses propres mains. Le soir, Guillaume faisait lier, dans une serviette, le sel et les gâteaux, emplir les outres de bon vin froid ou de « raspé », empiler dans la besace les pâtés, la galette, de la viande froide, un poulet rôti. A l'heure du déjeuner, ils s'installaient au bord d'une fontaine et déballaient les provisions. Voyage délicieux ! n'eussent été les indiscrets et la crainte des poursuivants. Aelis, hâlée par le soleil[2], faisait des chapelets de fleurs à son ami, et, en les mettant sur sa tête, l'embrassait passionnément (*more columbino*). A leur gré, les journées étaient trop courtes.

C'est ainsi qu'ils arrivèrent à la Montjoie de Toul en Lorraine, qui est un fort bel endroit, parmi les prés et les vignes, Aelis voulut s'y reposer, car il faisait très chaud. On s'arrêta au bord d'un ruisseau, qui coulait à travers les joncs, à quelque distance du chemin. Aelis se mit à son aise, ôtant chape, jupe et ceinture ; elle s'assit : sa cotte faisait un grand rond, sur l'herbe, autour d'elle. Guillaume mit les outres

1. Cf. plus haut, p. 23, note.

2. G. Paris s'étonnait que, dans le roman d'*Eliokre*, l'héroïne protège le héros endormi contre le soleil, et que l'auteur dise de son chef : « Neporquant home hallé jel tieng a avenant » (*Romania*, 1890, p. 335).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans l'eau courante pour rafraîchir le vin, et ôta le harnais des mules. Sur l'herbe il étendit sa chape, en guise de nappe, dit à Aelis de se laver les mains, et découpa un poulet. Cependant la chemise d'Aelis était toute trempée de sueur; en passant sa main par-dessous, elle sentit l'aumônière où se trouvait la belle bague de sa mère, qu'elle destinait à son ami et qu'il n'avait pas vue encore. Elle détacha l'aumônière et donna la bague à Guillaume en gage d'amour. Puis elle s'endormit, vaincue par la chaleur et la fatigue. Guillaume l'installa à l'ombre, et, sottement, remit la bague dans l'aumônière, qu'il laissa traîner par terre. Il eût mieux fait, observe l'auteur, de la passer à son doigt. Mais il avait perdu la tête. De là vinrent tous ses malheurs.

Un escoufle, c'est-à-dire un milan[1], planait dans l'air au-dessus d'eux. Il aperçut l'aumônière négligemment jetée dans les fleurs. Or, elle était en samit rouge, ce qui, de loin, lui donnait l'air d'être un morceau de viande. L'oiseau s'y trompa, fondit dessus et l'emporta. Guillaume, honteux de sa maladresse, eut la malheureuse inspiration de seller sa monture et de poursuivre le ravisseur, afin de rattraper la bague. Mais l'escoufle, volant d'arbre en arbre, le fit courir pendant longtemps. Il était loin lorsque Aelis s'éveilla et, se voyant seule, se livra à toutes sortes de conjectures. Elle crut d'abord que les gens de l'Empereur s'étaient emparés de Guillaume et l'avaient laissée là, dédaigneusement, comme une « folle ménestrelle ». Mais non. Elle n'aurait pas manqué d'entendre, en ce cas, un bruit de lutte. C'était donc que son ami l'avait traîtreusement abandonnée. Sa douleur fut inexprimable : elle se pâma plusieurs fois. Son mulet allait la fouler aux pieds lorsqu'un « vassal », qui passait par là,

1. On dit encore aujourd'hui « écouffe », en Normandie, pour « cerf-volant ». Le milan est un oiseau planeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'aperçut. Il la fit revenir à elle en l'éventant avec un pan de sa chemise. Il lui demanda son nom et la cause de sa tristesse ; mais il vit bien qu'elle ne voulait rien dire, et n'insista pas. Il l'aida à remonter en selle, car elle n'avait pas l'habitude de s'y mettre toute seule, et la laissa partir. Elle entra dans le grand vignoble qui est autour de Toul, en priant saint Julien l'Hospitalier de lui procurer un bon gîte, quoiqu'elle n'eût envie de rien, sinon de mourir. Cependant elle rencontra une jeune fille qui, deux pots à la main, allait tirer de l'eau au puits, et elle lui demanda de l'héberger, pour la nuit. L'autre fut très étonnée, car elle avait reconnu, au premier coup d'œil, la haute condition d'Aelis : elle s'excusa sur ce que la maison de sa mère était vieille, pauvre, indigne de recevoir une personne de qualité ; et elle ajouta, non sans malice : « Il y a ici des gens très bien, qui vous recevraient à merveille, et gratis :

4933 Borgois et clers et chevaliers.
Et vallès qui sient au Change.
N'i a nul qui presist escange
Por vos, richece ne avoir,
S'il vos pooit anuit avoir
A dame, a amie u a oste. »

Mais, dit Aelis, je ne veux rien faire qui déplaise à Dieu ni qui soit indigne de moi, et si je ne vais pas à l'hôtel, c'est pour « éviter le hontage ». La fille se laissa toucher et conduisit l'abandonnée chez sa mère, une pauvre faiseuse de guimpes, qui vivait misérablement, comme gardienne, dans les dépendances d'un pressoir-grange appartenant à un bourgeois de la ville, avec, pour tout mobilier, une huche, un lit et un métier à guimpes. Pas de chaises, pas de bancs. La vieille prépara un siège en jetant un drap blanc sur des bottes de paille, ôta les éperons d'Aelis, la deffubla de sa chape. Le mulet fut installé dans la grange. Lorsqu'il s'agit de souper, comme il n'y avait au logis « ni sou ni maille »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la demoiselle donna de l'argent pour acheter le nécessaire.

Pendant ce temps-là, Guillaume pourchassait toujours l'escoufle, en criant de toutes ses forces : « Hua, leres*, hua, hua ! » (v. 4635). Il fit tant que l'animal, s'apercevant enfin que l'aumônière de samit rouge n'était pas de la chair, se décida à la lâcher. Guillaume, voyant tomber l'objet, s'en empara. Mais sa joie cessa brusquement lorsque, revenu à l'endroit où il avait laissé son amie, il ne trouva plus personne. Dans sa fureur contre lui-même, il se donna un tel coup de poing près de l'oreille que son visage en bleuit jusqu'aux yeux. Il s'arracha les cheveux, cria comme un ours, se roula par terre. Enfin il se mit à la recherche d'Aelis ; mais, persuadé qu'elle avait été enlevée par des hommes de l'Empereur, il se lança sur une fausse piste. Il reprit en sens inverse le chemin qu'il avait déjà fait avec son amie depuis la résidence impériale, s'informant partout sans rien apprendre.

Avec l'argent d'Aelis, la fille de la faiseuse de guimpes acheta du pain, du vin, de la viande et de la chandelle. Il n'y avait dans l'appentis qu'un petit hanap en bois d'aune, qui avait coûté un denier ; heureusement que la demoiselle avait sa tasse d'argent dans son écharpe. Au coucher, ni couette ni coussins. Rien qu'un sac plein de menue paille, qui fut placé au chevet d'un lit de foin nouveau, arastelé de la veille ; heureusement qu'Aelis avait dans sa besace des draps blancs (ou presque), ceux dans lesquels son ami avait couché la veille, ce qui lui fut une consolation. Elle invita Isabelle (c'était le nom de la fille de la maison) à partager cette couche, et elle lui raconta pendant la nuit son histoire d'un bout à l'autre. Elle la décida sans peine à l'accompa-

* voleur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gner en Normandie, pour retrouver l'infidèle. Elle l'habilla convenablement d'une cotte, d'une chape et d'un coterel de drap mêlé. Puis, toutes deux partirent à pied, laissant le mulet à la vieille. — Comme Aelis avait de l'argent, le voyage fut assez facile. Elles passèrent à Châlons, à Rouen et arrivèrent à Montivilliers. Mais, là, aucunes nouvelles; personne ne connaissait Guillaume; personne ne l'avait vu. « Cherchons-le donc ailleurs », dit Isabelle; et elles se remirent en route, au hasard. Tous les soirs Isabelle faisait le lit de sa maîtresse et la déchaussait. Et cela pendant deux ans.

5448 Grans anuis est d'omme chacier
Quant on ne set ou il repaire*.

Elles résolurent enfin de se fixer quelque part et d'y gagner leur vie en travaillant. Elles louèrent, à cet effet, une petite maison à Montpellier, entre cour et jardin, qu'elles meublèrent et garnirent. Isabelle savait faire de la lingerie et des guimpes. Aelis excellait dans l'art de broder en or et en soie. Le bruit se répandit par la ville que la plus jolie femme du royaume était arrivée de Lorraine.

La maison de la belle Lorraine devint bientôt le rendez-vous des chevaliers, des damoiseaux, des clercs et des bourgeois, et la plus agréable de Montpellier. Elle était installée avec goût: il y avait sept ou huit cages d'oiseaux aux fenêtres[1]; chaque matin, toutes les pièces étaient jonchées d'herbe fraîche. Aelis exécutait à merveille les ouvrages qu'on lui commandait, et qu'on lui payait largement, pour

* C'est grand ennui de courir après un homme, quand on ne sait où il demeure.

1. Il y a, parmi les sermons d'Évrard du Val des Écoliers, un assez joli tableau des écoliers qui bayent, dans les rues, aux fenêtres des couturières : « Vox cantantis in fenestra, corvus in superliminari » (*Sophonie*, II, 14). « Voix de fillette qui coud en chantant à sa fenêtre; le corbeau de l'Écriture, c'est l'écolier qui la regarde et qui l'écoute, exposant ainsi son âme » (Bibl. nat., lat. 12426, fol. 342 v°).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses beaux yeux. Elle gagnait, en outre, beaucoup à laver la tête aux hauts hommes; personne ne s'y entendait mieux qu'elle[1]. Elle faisait parfaitement tout ce qu'une femme doit faire. Quand elle recevait (et, les jours de fête, sa maison était toujours pleine), elle divertissait les gens en racontant des romans et des contes et en donnant à jouer. Chaque matin, les pièces de sa maison étaient jonchées d'herbe nouvelle. Elle cherchait à plaire et plaisait à tout le monde; mais en tout bien, tout honneur, car elle était fort pieuse, et on l'honorait en conséquence. — Bref, elle était si à la mode, comme brodeuse et ceinturière, qu'il n'y avait pas à Montpellier trois dames de condition dont elle n'eût la pratique. Toutefois la dame de Montpellier — la dame du château — passait encore devant elle, à l'église, « le nez dans son manteau », sans la saluer ni rien dire. Aelis en fut piquée, d'autant plus que ladite dame avait, d'après le bruit public, un amoureux : elle aurait dû être plus sociable. Pour triompher de cette réserve, Aelis et Isabelle firent, à l'intention de madame de Montpellier, une aumônière et une ceinture aux armes de son mari, et une guimpe assortie. Un samedi, elles se parèrent et apportèrent ces objets au château, enveloppés d'un linge blanc, dans un écrin. Les damoiseaux qui étaient sur les degrés, devant la salle, se précipitèrent à leur rencontre, pour les conduire « par la main ». La dame les reçut très bien :

5623 Fait la dame : « Bien veigniés vos.
Mout vos fiés petit de nos,
Ki or primes m'estes venue
Veoir... »

1. Les gens du moyen âge aimaient à se faire laver la tête avec une « lessive » analogue au shampooing (voir notamment *Gilles de Chin*, éd. de Reiffenberg, Bruxelles, 1847, v. 4914 et suiv.). Les femmes qui faisaient métier de « laver la tête aux hommes » — les *ladies barbers* de l'Amérique moderne — ne jouissaient pas, d'ordinaire, de la meilleure réputation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elles produisirent leur ouvrage :

5670 « Dame, por vostre acointement *
Que nos dès or volons avoir,
Vos presentons de nostre avoir »,
Fait Aelis, « et de nostre oevre. »

La dame fut très contente :

5680 « .I. jor d'esté i esteüst
Por veoir assés la çainture **. »

Elle promit aux habiles et prévenantes ouvrières sa protection pour le cas où quelqu'un, fût-il chevalier ou franc homme, viendrait à leur manquer. Elle les invita à souper. Elle donna à sa « nouvelle amie » une robe d'écarlate neuve, un hanap d'un marc et demi, et la fit reconduire honorablement chez elle « a grant feste et a luminaire ». Ainsi fut scellée l'amitié de la « pucelle de Toul » et de la dame du château.

Il était d'ailleurs, très vrai, comme Aelis l'avait entendu dire, que la dame de Montpellier, femme du sire de Montpellier, avait un ami en la personne du comte de Saint-Gilles. Or, ce comte vit avec déplaisir, à la ceinture de son amie, l'aumônière, don d'Aelis, parce qu'elle était ornée de lions, c'est-à-dire aux armes du mari. Il ne manqua pas de faire une scène à ce propos :

5840 Fait il : «Dès quant faites vos faire
Joiaus des armes vo baron ***?
Comment ! j'arai d'ami le non,
Et vos sire iert amis et sire ! »

La dame, tout aise que son ami fût jaloux, lui raconta, pour le calmer, d'où lui venait l'aumônière. Elle lui en fit même cadeau. Le comte, tranquillisé, la mit aussitôt à sa ceinture et s'en retourna chez lui. Imprudence, car ce fut la première chose qui frappa les yeux de la comtesse, sa femme.

* pour entrer en relations. — ** « Il faudrait un jour d'été pour voir assez la ceinture. » — *** « Depuis quand vous faites-vous faire des joyaux aux armes de votre mari ? »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La comtesse de Saint-Gilles reconnut très bien les armes du mari de sa rivale : « C'est donc vrai, s'écria-t-elle ; vous l'aimez, puisque vous portez ses armes. » « Dame, dit brusquement le comte, faites-en autant, si vous n'êtes pas contente. » « Certes, répondit la comtesse, je n'ai pas de ceinturière dans mon lignage, et si je souffre votre volonté et ma honte, ce n'est pas une raison pour m'outrager. » Le comte, reconnaissant la dignité et la modération de cette réponse, et qu'il était allé trop loin, s'empressa de s'excuser. En disant : « Faites-en autant », il n'avait voulu dire que : « Faites-en donc faire autant. » Faites-en faire autant par Aelis de Toul, qui a exécuté cet ouvrage-ci, et dont tout Montpellier raffole. — Là-dessus, le comte conseille à la comtesse de mander cette Aelis à Saint-Gilles et de se l'attacher en qualité de demoiselle. Bonne personne, la comtesse y consent volontiers. — Dès le lendemain, deux messagers, avec cent sous de monnaie du Mans pour acquitter les menues dettes des deux Lorraines, allèrent leur porter des offres, qui furent aussitôt acceptées. On ne nous dit pas pourquoi ces offres le furent si promptement. Toujours est-il qu'Aelis et Isabelle firent en ville leurs visites d'adieu. Isabelle rendit aux voisins tout ce qu'elle leur avait emprunté : couette, coussins, chaudière, pots, tréteaux, tables, etc. Leur départ fut triomphal. Les fils des bourgeois, à cheval, les convoyèrent hors de la cité. Le lendemain, elles arrivèrent à Saint-Gilles, pour le dîner. La comtesse embrassa Aelis et la mena, « par la main nue », en ses chambres, pour se mettre à l'aise. A ce moment-là, le comte était en train de présider un plaid. Apprenant ce qui se passait, il « laissa » précipitamment le plaid, « pour aller à cette joie[1] ». A son entrée, Aelis se leva, en personne qui sait observer les convenances.

1. Cf. ci-dessous, p. 103.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

6138 — « Cortes, sire », fait la contesse,
« Mout m'avés bien a gré servie ».
— « Or n'en aiés dont pas envie
Se jou la bès pour faire feste ».

Aelis se laissa embrasser « bonnement », sans détourner la tête. « Onques n'en ot honte. » Elle savait apparemment que cela aussi faisait partie de ses nouvelles fonctions.

Revenons maintenant à Guillaume. Il avait été, de son côté, très malheureux. D'abord son mulet était mort ; puis, il avait été malade, pendant un an, à Rome. Pourquoi, étant en Italie, n'était-il pas allé se réconforter auprès de la dame de Gênes, sa mère ? On néglige de nous l'apprendre. Il avait cherché son amie pendant sept ans. Il avait été volé dans un bois. Il avait été forcé, lui aussi, de gagner sa vie, et d'autant plus qu'Aelis était partie avec l'argent de la communauté. Il avait été garçon d'hôtel à Saint-Jacques de Compostelle pendant toute une saison, à l'hôtel dont les fenêtres de pignon donnent sur le Change de la ville. Un jour qu'il prenait le frais sur la porte, il aperçut, dans la rue, le mulet de son amie, avec un pèlerin dessus. Il courut après, et le propriétaire de la bête, un bourgeois de Toul, lui apprit qu'il l'avait achetée, il y avait six ans passés, à une vieille qui gardait sa grange, dans les faubourgs de Toul, laquelle vieille la tenait d'une certaine Aelis. A ces mots, Guillaume devint aussi rouge que s'il eût été assis devant un grand feu. Il essuya les yeux de la mule avec un pan de sa chemise[1], et pleura. Le lendemain il prit congé de son maître, qu'il avait servi pendant neuf mois, pour retourner à Toul. A Toul il alla voir la vieille, et gémit avec elle ; mais elle ne savait rien. Guillaume repartit au hasard, par le grand chemin de France.

1. Cf. plus haut, p. 54.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Enfin, ayant été inutilement à Rome et à Compostelle, il eut l'idée de faire encore un pèlerinage à Saint-Gilles, pour confier ses douleurs au saint qui n'a jamais trompé la confiance de personne[1]. Dans l'église de Saint-Gilles, il édifia, par sa ferveur, un bourgeois, patron d'hôtel, qui lui demanda s'il voulait entrer en condition. Guillaume accepta : « Je ne crains personne, dit-il, pour ce qui est de faire le pain ou les lits, et de préparer à manger ; je sais aussi de chiens et d'oiseaux. » Le bourgeois retint à son service ce précieux valet aux gages de cinquante sous par an. Avec les pourboires des pèlerins, c'était un gain très sortable, et Guillaume en jugea ainsi. Il fit même des économies.

6606 Il set mout bien bouter ariere *
Ce c'on li donc et ce qu'il a.

Il eut la chance d'acheter, à un pèlerin français, un cheval estropié, qu'il remit en bon état. Cela lui permit, un jour d'hiver que, dans l'équipage de chasse du château, un fauconnier avait fait défaut, de se proposer comme remplaçant. Le maître de fauconnerie admira beaucoup sa prestance : il avait un habit en drap de Raineborc (peut-être Ratisbonne)[2], et, sur la tête, un chapeau de fleurs « entrelardé » de rue et de soucis. Mais, ce jour-là, pas de gibier. Pas d'oiseaux ni de canards en rivière. — Cependant Guillaume, sentant son faucon s'agiter, quoiqu'il le tînt « plus bas et plus coi, delés sa cuisse », propose de lui donner le vol, en assurant que lui, Guillaume, il saura bien le rattraper. « Ôte lui donc la longe », dit le maître. Le faucon, lancé[3], vole tout droit à un champ, où, sur un tas de fumier, un escoufle était en train de dévorer un

* mettre de côté.

1. Cf. *Galeran*, v. 3621.
2. Sur ce drap, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1908, p. 264.
3. Très jolie chanson de chasse, du temps, au lancer du faucon, dans le *Bulletin de la Société des anciens textes*, 1908, p. 55.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poulet. Combat de l'escoufle et du faucon, que Guillaume a grand'peine à séparer. — L'escoufle mort, Guillaume, au vif étonnement des chasseurs, l'ouvre, lui arrache le cœur avec ses doigts, et mange ce cœur ; il fait du feu, brûle le reste et jette les cendres au vent en s'écriant :

6954 « Escoufles, honis soies tu
Et tuit li autre qui or sont...
Ceste dolor dont j'ai tant d'ire »,
Fait il, « me vient par vo lignage :
Par ma folie et par l'outrage
D'un de vous perdi jou m'amie. »

Mais il regrette d'en avoir tant dit devant les fauconniers, et prend congé d'eux à la porte du château, sans accepter le souper qu'ils lui offrent ; il est obligé, dit-il, de retourner chez son patron.

Ce soir-là, le comte de Saint-Gilles, comme c'était son habitude tous les jours où il n'y avait pas d'étrangers au château, était allé manger son fruit et se mettre à l'aise, au coin du feu, dans la chambre des pucelles. Belle Aelis savait bien l'égayer. On faisait cercle autour de l'âtre. Et le comte ôtait sa chemise afin de se faire gratter.

7030 Après souper, quand li cuens vint
En la cambre por son deduit,
Que c'on apareilloit son fruit,
Il se despoille por grater,
Et n'i laisse riens a oster
Fors ses braies ; nis * sa chemise.
Li a cele fors du dos mise
Ki les autres vaint de biauté :
.I. surcot qui n'est pas d'esté
Li revest por le froit qu'il doute...

La comtesse était présente, avec ses gens, à cette scène de

* même.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

famille[1]. Aelis savait se rendre plus agréable que personne, en ces occasions-là :

7048 Ele estoit toute desliie
En .i. frès vair pliçon sans mances.
Celes erent beles et blances
De la chemise et bien tendans...
Ele a son destre bras geté
Parmi l'emingaut * du surcot
Le conte, qui son cief li ot
Mis par chierté en son devant **.

On cause, en attendant que le fruit soit cuit[2]; et le comte

* Édition : « le mingaut ». On disait plutôt : « amigaut ». « L'encolure du surcot était ronde et assez dégagée. Pour permettre d'y passer la tête, elle était pourvue d'une fente, que l'on appelait *amigaut* » (A. Enlart, *Manuel d'archéologie française, Le costume*. Paris, 1916, p. 45). Sur cette expression, voir *Romania*, 1914, p. 255 et 1915-17, p. 344. — ** qui, par amitié, lui avait mis sa tête sur les genoux.

1. Sur l'habitude médiévale de se faire « tastoner », c'est-à-dire masser et gratter, en tout bien tout honneur, par des femmes, servantes ou hôtesses, voir les textes réunis par P. Meyer dans la *Romania*, IX (1875), p. 394, par Godefroy (*s. v.*), et dans le *Roman de Thèbes*, éd. Constans, II, p. 346. « Tastoner » l'étranger de passage pour l'aider à s'endormir faisait partie des devoirs de la maîtresse de maison. H. Oschinsky (*Der Ritter unterwegs*... Halle, 1900) se trompe en attribuant à cet usage une intention érotique. On lit dans le roman de *Rigomer* :

Si l'ont deseure un lit cocié ;
Tant le tastonent qu'il s'endort.

Cette habitude, qui nous paraît si singulière, n'est pas particulière au moyen âge français. A preuve l'épisode de Mme Korobotchkine dans *les Ames mortes* de Gogol, chant III) : « Peut-être es-tu accoutumé, père, à ce qu'on te chatouille la plante des pieds ? » Une compagnie japonaise, qui représenta à Paris, en 1901, des pièces anciennes de son pays, fit voir, en pareille posture, des chevaliers du moyen âge japonais.

2. Dans *Gilles de Chin* (éd. de Reiffenberg, v. 591), la maîtresse de maison fait venir en pareil cas, « en liu de fruit », « por deporter », clous de girofle et noix muguettes, dattes, figues et grenades. Cf. *Floriant et Florete* (dans l'*Histoire littéraire*, XXIII, p. 150) : « Oublies et chanebutiaus — Et bons vins fors, viez et nouviaux, — Et nois muguetes en la fin — Et gigembras alexandrin. » Et aussi *le Tournoi de Chauvency* :

Escuiers corrent par seliers
Aporter fruit, vin et toeille,
Noix menues et grosses jailles ;
Tantost après lou fruitier.....

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parle de ses fauconniers qui n'ont rien rapporté de la rivière. Il ordonne à un valet qui coupait des poires dans un hanap de bois, d'aller chercher le maître de fauconnerie pour qu'il donne des explications. Le maître, d'abord fâché d'être dérangé si tard, consent pourtant à venir, car la langue lui démange de raconter l'aventure de l'escoufle, et, en outre, « il espère avoir du fruit. » « Certes, vous en aurez, dit le valet, et à boire aussi. » Il comparaît donc dans la salle. Dès qu'il est entré, le comte procède à l'interrogatoire:

7106 ... « Maistre, qu'avès vos hui
Gaaignié ? Nel me celés mie...
C'est alé ; mais or reparlons
Quel part vos fustes et conment
La cose avint si faitement
Que vos n'avés riens aporté. »
— « Sire », fait il, « j'ai bien esté
Entor vos .VII. ans et demi,
N'onques mais, par l'ame de mi,
Ce ne vi que j'ai hui veü,
Que j'ai bien en riviere eü
.X. faucons, estre les terciaus*,
N'onques ne poi faire de ciaus
Voler aines**...
Ains m'en reving al markais querre***
.II. hairons c'on m'ot enseigniés. »
— Li cuens s'en est .III. fois seigniés,
Et puis se dist : « Grant merveille oi ! »

Le comte est encore bien plus surpris quand il apprend qu'un fauconnier d'occasion a mangé le cœur d'un escoufle. Il s'en dresse sur son séant. La comtesse et Aelis sont extrêmement intéressées :

7262 « Sire, car li mandés qu'il viengne
A vos parler ; si le verrés, »
Fait la contesse, « et si orrés
La merveille qu'il vos dira... »

outre les tiercelets. — ** canards. — *** mais m'en revins chercher au marais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le maître de fauconnerie ne sait, du reste, rien de cet homme, si ce n'est qu'il a nom Guillaume. Tandis qu'on va le chercher, car le comte veut absolument retenir à son service un fauconnier si adroit, Aelis, dont le nom de Guillaume a ravivé les douloureux souvenirs, va pleurer dans la garde-robe. C'est en vain que la comtesse et le comte essaient de la réconforter.

7348 Li cuens li essue ses iols *,
Se li prie qu'ele s'esbate,
Que, ja tant com li cuers li bate,
Ne li laira avoir souffraite...
« Venés ent, douce amie ciere »,
Fait li cuens, « deduire la fors. »
Par sa blance main la ra lors
Deduisant remenée au fu.

Cependant Guillaume est arrivé. Dès qu'il aperçoit le comte, il retire son manteau et salue courtoisement :

7368 « Sire, bone nuit et bon soir »,
Fait il, « vos doinst Diex, et ma dame. »

Il se met à genoux devant le comte, en attendant la réponse.

7376 « Bone aventure vous doinst Dex »,
Fait li cuens, « biaus amis, biaus frere. »
Puis li demande dont il ere
Et se ses pere ert gentils hom.
— « Sire, en ma terre le dist hom
K'il fu chevaliers. » — « Bien puet estre, »
Fait li cuens, « qu'al vis et a l'estre
L'en portés vous mout bon tesmoing. »

On le décide enfin à raconter son histoire. Aelis avait les yeux fixés sur lui ; mais elle hésitait à le reconnaître. Et lui, il ne la reconnaissait pas. Il parla et, en l'écoutant, la jeune fille eut bien envie de lui sauter au cou ; mais elle hésitait encore : « Cet homme raconte notre histoire, se disait-elle ;

* yeux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais qui sait s'il ne la tient pas d'autrui? » Les autres auditeurs, suspendus à ses lèvres, regardaient Guillaume comme si ç'avait été un loup blanc. Quand il eut terminé, Aelis courut se jeter dans ses bras. « Mais où est la bague? » demanda-t-elle. Guillaume avait fait coudre l'aumônière à la ceinture de ses braies. Les pucelles, le comte, sa femme se précipitent pour la découdre. Tout le monde est enchanté. Et le comte d'autant plus que Richard de Montivilliers, père de Guillaume, se trouvait être le fils de sa cousine germaine. — La nouvelle se répandit vite et fit sensation. La grande chambre « celée », c'est-à-dire au plafond orné, s'emplit de sergents, de dames, de demoiselles, « l'une en pliçon, l'autre en chemise », tant on avait hâte d'honorer la fille de l'Empereur :

7760 Tel joie s'est en eles mise
Que a paine les laist caucier*.
Li cuens, por la feste essaucier**
Fist en la sale grant feu faire ;
Des cierges et du luminaire
Sambloit que la maisons arsist***,
Ains nus n'i reposa ne sist,
Ançois dancent et font karoles.

L'hôtelier chez qui Guillaume était domestique s'était mêlé à la foule. A la fin il dit en riant : « Allons, Guillaume, il est temps de rentrer à la maison ; cependant, si cette belle demoiselle me prie que je vous laisse ici, pour lui frotter les pieds, j'y consens. » On se sépara tout en joie. Le comte et la comtesse firent faire, sous leurs yeux, à Aelis un lit comme il convenait à une fille d'Empereur. Le lit de Guillaume n'était pas loin...

7876 De Guilliaume ne de s'amie
Ne sai or conment il lor fu,
Car cil qui siet tranlant au fu****

* Qu'à peine les laisse chausser. — ** accentuer. — *** brûlât. — **** tremblant au feu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Se caufe volentiers de près.
Et li lit sont si près a près
Qu'il n'i a, je cuit, c'une planco.
Seulement a .I. tor de hance
Se puet ele glacier* lés lui.
Or les lairons atant mais lui[1].

Quand ils furent levés, vers tierce**, le lendemain, le comte propose à son cousin de le faire chevalier et il convoque à cette occasion tous les jeunes gens adoubables du pays :

7894 Les vallès mande par sa terre,
Tous cels qui de lui sont tenant.
Qui or veut armes maintenant
Viegne a la court et se li die :
Pour le conte de Normandie
Faire honour seront adoubé.

Après la cérémonie, il fut convenu qu'on irait en Normandie, avec une retenue de deux cents chevaliers, pour installer Guillaume dans son héritage. La comtesse de Saint-Gilles accompagna le cortège pendant un bout de chemin et se sépara de Guillaume et d'Aelis en pleurant.

Le châtelain d' « Arches », la première place des domaines de feu Richard de Montivilliers[2], jouait aux dés, lui troisième de chevaliers, lorsqu'on vint lui annoncer que l'héritier du comte Richard était sous les murs. Il s'empressa de lui rendre ses devoirs. Il lui fit tradition de sa seigneurie « par une vergette qu'il tint » ; messire Guillaume l'en revêtit ensuite de nouveau ; ils s'embrassèrent avec effusion. Toute la population d'Arches se porta à la rencontre du suzerain légitime :

* elle peut, d'un seul tour de hanche, se glisser... — ** neuf heures du matin.

1. Comparer *Le lai de l'Ombre*, v. 948 et suiv.

2. *Arches*, v. 8089, en rime avec *messages*. S'agit-il d'Arques, comme il est dit à la p. xx et dans le Glossaire de l'édition? On aimerait mieux Pont-de-l'Arche (cf. v. 76), si c'était possible.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

8140 ... « Vos savés bien pieça
Que li bons quens Richars est mors.
C'est damages, mais li confors
Est mout trés biax et li restors...
8208 Diex ! Com est biaus et com est bele
Et nostre sire et nostre dame ! »

Le jeune comte reçut le même excellent accueil dans toute la Normandie. A l'entrée dans Rouen, l'archevêque embrassa Aelis, Guillaume, le comte de Saint-Gilles ; il tint le frein du cheval d'Aelis. Il y eut de grandes démonstrations de curiosité et de joie, et de riches cadeaux réciproques. On disait que messire Guillaume était son père tout « restoré » (ressuscité). C'est alors qu'eurent lieu les noces des deux amants. Enfin le comte de Saint-Gilles se disposa à s'en retourner chez lui, non sans donner à son cousin de sages avis politiques : « Méfiez-vous des vilains... ».

8394 Fait il : « Cousins, or soiés sages,
Et s'amés mout tos vos norris*,
Ke princes est mout au larris**
Quant il çou [n']aime qu'amer doit...
Mors est li haus hon qui estruit***
Vilain, que, quant il est descure,
Jamais n'iert a repos nule cure
Qu'il ne pourquast**** anui et honte
A celui qui en haut l'amonte...
Soiés larges et debonaire
A ceus qui vo bon pere amerent.
Avés dont veü com il erent ?
Tel erent lié de vo venue,
S'il lor eüst desconeüe †
Ne honte fait en son vivant,
Ja, tant com il fuissent poissant,
N'eüssiés si en pais l'onor ††. »

Au départir des Provençaux et des Normands, Guillaume donna au comte l'anneau que l'escoufle avait emporté.

* Vos nourris, vos hommes nobles. Cf., ci-dessous, l'Appendice bibliographique, n° 186. — ** dans l'embarras. — *** pourvoit. — **** pourchasse. — † indignité. — †† vos domaines.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Trois ans s'écoulèrent en paix. Le nouveau comte de Montivilliers était très généreux et très beau sous les armes :

8482 Plus bel tenoit par les enarmes
L'escu devant lui en cantel
Que dame ne fait son mantel
Qui tient le nés el sebelin*...

La comtesse Aelis distribuait aussi tout ce qu'elle avait aux « franches dames » du pays. Et jamais il n'y avait de querelle entre les époux.

La renommée finit par apporter ces nouvelles jusqu'à Rome. Or, l'Empereur était mort depuis longtemps, et il n'avait pas eu de successeur. Dans l'Empire, au lieu d'un seigneur, il y en avait cent, ou plus. Alors les Romains se réunirent en parlement et procédèrent à l'élection de Guillaume. Une députation de Lombards se rendit à Montivilliers pour lui offrir la couronne. Il accepta, malgré la tristesse de ses vassaux, et partit. Aelis emmena de Normandie vingt demoiselles et Guillaume plus de deux cents chevaliers.

A Rome, capitale de l'Empire, réception incomparable. La dame de Gênes, mère de Guillaume, était présente, ainsi que le roi de Sicile. On avait jonché et tendu toute la ville. Les bourgeois avaient exposé aux fenêtres ce qu'ils avaient de plus précieux. Le couronnement, par le pape, fut fixé à la Pentecôte, qui tombait quinze jours plus tard. — L'auteur, visiblement fatigué par la description de tant de fêtes successives, et qui a épuisé depuis longtemps les hyperboles et les lieux-communs usuels, n'insiste guère, si ce n'est sur la toilette de l'Impératrice, et fait bien. Il se contente de remarquer qu'on voyait partout des jongleurs « traînant » les draps de soie et les hermines dont on leur avait fait cadeau, et que

* Il tenait mieux de côté, devant lui, l'écu par les poignées intérieures que dame ne fait son manteau qui tient le nez dans ses fourrures.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

9008 Li donois et li acointiers *
Des chevaliers et des pucelos
I fist maintes amors noveles...

Par la suite, l'Empereur Guillaume et l'Impératrice Aelis régnèrent tranquillement, jusqu'à leur mort. Mais nous en avons dit assez.

9048 Ne vous voel or[e] dire avant
Comment il esploitierent puis,
Que jou ne sai u jou ne puis.
Pour ce, si l'estuet remanoir **.

*
* *

Dans une sorte de *post-scriptum*, l'auteur exprime le vœu que son roman, avant d'être connu en France, aille au comte de Hainaut, amateur éclairé, qui le mettra « en autorité », c'est-à-dire à la mode.

9062 Hom m'a tant bien de li conté
Que jou ne voel que l'ait, s'il non.
Pour çou qu'il est de tel renon
Veul jou qu'il [l']ait tous premerains...
Et j'en ere a lui acointiés
S'il i ot cose qui li plaise ***...

Il craint pourtant que ce titre, *l'Escoufle*, n'effarouche le bon comte. Ce « nom », qui est celui d'un oiseau méprisé, déplaît, a déplu, peut déplaire. Mais il faut bien que le roman s'appelle comme le conte dont il est tiré. D'ailleurs, la rose naît d'une épine. Tel, sous un titre malheureux, le récit des aventures de Guillaume et d'Aelis. Et d'ailleurs

* Le flirt et la familiarité. — ** il faut s'en tenir là. — *** et cela me fera entrer en relations avec lui, s'il y entend chose qui lui plaise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

9100 On fait PAR bien POVRE seurnon
A cort connoistre maint preudome [1].

La conclusion dernière, c'est l'exaltation de la gentillesse, par quoi l'on arrive à tout. Ce roman est pour les rois et pour les comtes. Nul ne pourrait rester vilain qui l'aurait bien écouté :

9052 Mais nus hom ne porroit manoir
En vilenie longement,
Pour qu'il prestast entierement
A escouter cuer et oreilles
Cest roumant, et les grans merveilles
Que cil dui fisent en enfance...

1. En lisant de droite à gauche les lettres qui sont imprimées ici en petites capitales, on a RENART. On a aussi RENART dans « POVRE seurnon A CORT. » Autant dire : « Le surnom de RENART est bien pauvre aussi, et n'en désigne pas moins, comme vous savez, le prudhomme de cour qui vous parle. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

GUILLAUME DE DÔLE

OU

LA ROSE

L'auteur de ce roman, qui « conte d'armes et d'amors, et chante d'ambedeus ensamble », l'avait intitulé *la Rose*; le premier érudit qui s'en est occupé, le président Claude Fauchet, l'appela, au XVIe siècle, *Guillaume de Dôle*, pour éviter toute confusion avec le poème postérieur de Guillaume de Lorris. Ce dernier titre est aujourd'hui consacré, quoique, comme on l'a remarqué (éd. Servois, p. II), il soit assez mal choisi. En effet, Guillaume de Dôle n'est pas le principal personnage du roman, et il ne semble même pas, quoi qu'on en ait dit (*ib.*, p. III), qu'il soit celui « auquel on a particulièrement voulu nous intéresser » : les derniers vers du poème, allégués à l'appui de cette opinion, ne désignent pas clairement Guillaume comme le « prudhomme » dont l'exemple est proposé « aux rois et aux comtes ». Il semble que ces vers désignent aussi bien l'empereur Conrad. Le véritable titre du roman, si l'on tient à effacer celui de l'auteur, serait *Corras et Lienor*.

On ne connaît qu'un seul exemplaire de ce premier roman de « la Rose » : à la Bibliothèque du Vatican (fonds de la reine Christine, n° 1725); il est du XIIIe siècle.

L'ouvrage est dédié au « beau Miles de Nanteuil », qui se trouve alors dans le « Raincien » (*pagus Remensis*), en Champagne, « un des preux du royaume ». Miles de Nanteuil est sans doute le personnage de ce nom, d'une grande famille en partie champenoise (les Châtillon), qui fut élu évêque de Beauvais en 1217 et soutint en 1232 un célèbre différend avec la couronne de France. Comme Miles était déjà entré (peut-être

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

depuis plusieurs années) dans la carrière ecclésiastique en juin 1204, et puisque l'histoire chevaleresque et assez libre de « Corras et Lienor » n'a pas dû, vraisemblablement, être écrite pour un clerc, il faut supposer, a-t-on dit, que l'auteur a rédigé sa dédicace « pendant le temps où Milon put vivre de la vie d'un chevalier au milieu des jeunes seigneurs de son âge », c'est-à-dire vers 1200[1].

Beaucoup de noms propres sont cités dans le roman de *la Rose*. — Il va de soi que l'empereur Conrad, amant de Liénor, n'a de commun que le nom avec Conrad III († 1152) et avec les deux autres Conrad qui furent empereurs au xe et au xie siècles. L'allusion (ci-dessous, p. 94) à Bouchart le Veautre, ce parfait courtisan, favori de Louis VII (« au tens le bon roi Locïs » [v. 3129]), établirait, s'il en était besoin, que l'auteur n'écrivait pas sous Louis VII. Il connaissait, d'ailleurs, au moins de nom, quantité de contemporains de Philippe Auguste : Renaut de Dammartin, comte de Boulogne, Gaucher de Châtillon, Guillaume des Barres, Alain de Rouci, Eudes de Ronquerolles, Michel de Harnes, Savari de Mauléon, etc. L'examen de tous ces noms a conduit M. Servois à placer, par conjecture, la composition de l'œuvre « entre le mois d'octobre 1199 et le mois de mai 1201 ». Cependant, ses conclusions n'ont pas le caractère de l'évidence[2], puisque L. Foulet a pu écrire, avec raison : « Depuis l'édition Servois, on date généralement *Guillaume de Dôle* de 1200, mais..., à s'en tenir aux faits que M. Servois a rassemblés, la date de 1210 ou 1212 apparaît aussi probable, peut-être plus, que celle qu'il a proposée »[3].

Le roman de *Guillaume de Dôle* est, ou paraît, signé, dans l'épilogue, par le moyen d'un « engin » :

1. Ces considérations n'ont pas grande valeur, car « le beau Miles » de Nanteuil, personnage aventureux, n'a jamais été ni un clerc ni un évêque conforme à l'idée qu'on peut se faire aujourd'hui d'un membre ou d'un dignitaire de l'Eglise. Voir sa biographie par André Du Chesne, *Histoire de la maison de Chastillon* (Paris, 1621, p. 614).

2. M. Servois déclare lui-même (p. xlix) : « Mes conjectures ne s'appuient sur aucun argument décisif. »

3. *Romania*, 1910, p. 589; cf. le même, *ib.*, 1925, p. 95 : « Vers 1214 ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5639 Et cil se veut reposer ore
Qui le jor perdit son sornon [1]
Qu'il entra en religion.

On a conclu, pendant longtemps, de ces trois vers, que l'auteur avait « composé, ou du moins achevé dans un couvent » son œuvre fort profane. Et quelques-uns, comme moi-même autrefois, ont conjecturé, d'autre part, que ce passage énigmatique pouvait être d'un autre que l'auteur. Mais J. Bédier a très ingénieusement découvert, depuis, que le *il* du v. 5641 se rapporte à « sornon » comme à « cil » : le surnom, c'est-à-dire le nom, de l'auteur n'entrerait-il pas dans, c'est-à-dire ne commencerait-il pas de même que, le mot « RELIGION » ?

Et cil se veut reposer ore
Qui le jor perdit son sornon
Qu'il ENTRA EN RELIGION.

On a, dès lors, en lisant de droite à gauche à partir de RE : REN(E)ART. C'est la signature de l'auteur, coutumier de pareils procédés pour se dissimuler à demi, si ce « Renart » n'est autre, comme c'est aujourd'hui démontré, que le Renart de *l'Escoufle*.

Il est à remarquer d'ailleurs que les v. 5639 et s., qu'ils soient ou non une addition, semblent garder pour la biographie de l'auteur le genre d'intérêt qui leur fut reconnu de prime abord : Renart, à la fin de sa vie, serait « entré en religion ». Raoul de Houdan était moine aussi, ajoute-t-on, quand il écrivit *Méraugis*. Toutefois, voyez plus loin, APPENDICE I.

Le sujet du roman est banal : c'est l'histoire de la femme dont la vertu a été odieusement calomniée, parfois à la suite d'une gageure du calomniateur, et qui réussit à faire reconnaître son innocence, c'est-à-dire l'anecdote qui fait le fond des romans du *Comte de Poitiers*, de *la Violette*, d'une nouvelle de Boccace, de la *Cymbeline* de Shakespeare, et de beaucoup d'autres productions

1. « Il avait perdu son *sornon* », écrit G. Paris (*Romania*, 1903, p. 487); « il aurait bien dû au moins nous dire son nom ». — Ce que l'on appelait, au moyen âge, le nom, c'est ce que nous appelons, aujourd'hui, le prénom; et ce que nous appelons le nom est le *sornon* d'autrefois. On va voir que l'auteur de *Guillaume de Dôle* a dit, à la fin de cet ouvrage, son *sornon*, de quoi on ne s'est aperçu qu'en 1913, grâce à J. Bédier. Quant à son « nom » (Jehan), il ne l'a dit que dans l'*Ombre*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

similaires[1]. Mais, comme le dit fort bien l'éditeur, *la Rose* est « un des romans d'aventures les plus attachants, sans épisodes inutiles ni longueurs fatigantes... ; l'auteur a su mêler à la fiction le souvenir des spectacles dont il avait été témoin et des entretiens qu'il avait entendus » (p. XIV).

Il est vrai que le Renart de *la Rose* se montre, comme celui de *l'Escoufle*, un très bon peintre de la vie. Il y a encore, dans ce roman-ci, des conversations d'une aisance, d'une liberté et d'un naturel extraordinaires.

Un détail est à souligner. L'auteur de *Guillaume de Dôle* paraît très fier d'avoir intercalé dans son récit des chansons de divers chansonniers à la mode en son temps, « de sorte qu'on peut, comme on veut, dit-il, le lire ou le chanter ». « De même qu'on teint les draps pour avoir los et prix », il a mis des chants et des « sons » dans ce roman de la Rose, « *qui* [ce qui] *est une novele chose* ». Ces chants, ajoute-t-il, sont si bien en situation qu'ils ont l'air, en vérité, de faire corps avec le récit (v. 26-28). — Il semble, en effet, que cet artifice assez puéril (l'intercalation de pièces lyriques, mises dans la bouche des personnages, au cours d'un récit) n'eût pas été antérieurement employé, si ce n'est, pourtant, une fois, dans le roman de *Galeran* (plus haut, p. 32) ; mais, depuis, il l'a été souvent : dans le roman de *la Violette*, par Gerbert de Montreuil, qui traite le même sujet que *la Rose*, dans le roman de *la Poire*, dans *le Chastelain de Couci* et *le Tournoi de Chauvenci*, dans *la Court d'Amours* de Mahiu le Poriier, etc.[2] — Renart se flattait toutefois en estimant qu'il en avait usé avec la plus grande habileté. Beaucoup des chansons — de genres très divers : chansons de carole, d'histoire, de geste, courtoises, etc. — qu'il insère sont fort peu en situation. Voici comme il les amène : l'Empereur, chevau-

1. G. Paris a étudié l'ensemble des récits de ce genre dans son article intitulé « Le Cycle de la gageure » (*Romania*, XXXII, 1903, p. 481). Il y marque avec précision la place de *Guillaume de Dôle* dans ledit cycle (p. 487 et suiv.), et montre que la fable traditionnelle y est altérée, réduite, déformée. « L'auteur est sorti d'embarras, dit-il, en faisant servir son récit de cadre à une peinture de la vie élégante de son temps. »

2. Même, et peut-être d'abord, dans les *Miracles* de Gautier de Coinci (*Romania*, 1925, p. 99), compatriote de Jean Renart.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chant avec Guillaume de Dôle, à travers champs, daigne, à brûle-pourpoint, lui chanter un « vers » ; il lui dit tout bonnement (v. 3097) : « Savez vos cest vers? » et s'empresse de l'entonner, sans attendre la réponse. — G. Paris a écrit (*ib.*, p. xc) : « L'auteur de cette invention [l'intercalation] est aussi celui qui a su le mieux la mettre en œuvre » ; et (p. cxii) : « La plupart d'entre ces chansons ne conviennent guère à celui dans la bouche duquel elles sont mises et n'expriment pas du tout les sentiments qu'il doit avoir. » Malgré l'apparence, ces deux affirmations ne sont pas contradictoires.

Notons en passant que plusieurs des rimeurs, français et provençaux[1], dont Renart a inséré des chansons dans son *Guillaume de Dôle* étaient encore vivants au milieu du règne de Philippe Auguste (Gace Brûlé, Gui de Couci, etc.), et que, selon toute probabilité, les citations ont été faites de mémoire.

M. Servois a donné de ce très agréable poème une édition aussi bonne que le permettait l'extrême incorrection du manuscrit unique (*Le roman de la Rose ou de Guillaume de Dôle*. Paris, 1893. Publication de la « Société des anciens textes français »).

*
* *

On est surpris aujourd'hui que l'auteur de *Guillaume de Dôle* n'ait pas été identifié avec celui de *l'Escoufle* (et, par conséquent, avec celui du lai de *l'Ombre*) par le premier érudit qui, au XIXe siècle, lut l'un et l'autre roman. Car cela saute aux yeux. Mais c'est un travers professionnel des érudits, que P. Meyer avouait volontiers, d'être plus attentifs aux différences qu'aux ressemblances. Le fait est que, en ce cas, l'évidence n'a été mise en lumière et admise que peu à peu, assez difficultueusement. P. Meyer étant passé à côté sans la voir, s'obstina assez longtemps dans cette méconnaissance (que son assurance me fit partager quelque temps, sans examen personnel, à mes débuts dans les travaux d'histoire littéraire). Mais, dès 1896, A. Mussafia[2], et, en 1898, F. M. Warren[3] remarquèrent quelques-unes des

1. « Chançons gascoignes et françoises » (*Galeran*, v. 1171).
2. Dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Vienne.
3. *Modern Language Notes*, XIII, col. 346 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ressemblances qui font de *l'Escoufle* et de *Guillaume de Dôle* des romans jumeaux ; sans se prononcer, toutefois. En 1900, G. Paris, toujours accueillant pour la vérité, quoi qu'il eût enseigné d'abord, et prompt à la pénétrer, se dit dès lors « porté à croire » que les deux œuvres étaient sorties de la même plume [1]. En 1903, il était presque convaincu [2]. La démonstration a été reprise ensuite, et poussée à fond, par F. M. Warren [3] et par G. Charlier [4]. Elle a été depuis tenue à bon droit comme acquise, et au-dessus de toute contestation [5]. P. Meyer lui-même se rendit. Enfin J. Bédier a brillamment couronné l'œuvre en décelant l'engin final, qui donne « Renart » à la fin de *l'Escoufle* comme à la fin de *la Rose*, et en restituant définitivement ces deux poèmes au JEHAN RENART qui s'est nommé tout au long, en clair, dans les derniers vers de *l'Ombre*.

On a vu plus haut que le roman de *Galeran* a des traits qui lui sont communs avec *l'Ombre* et avec *l'Escoufle*. Reste à savoir s'il en a aussi avec *Guillaume de Dôle ou la Rose*. Or il en a de frappants. Même langue, même style, même versification, même allure, mêmes expressions familières [6]. L'auteur de *Galeran* a lu Marie de France (lai *du Fresne*) ; celui de *la Rose* cite un autre lai de Marie, *Lanval*. Et cetera. Mais ce n'est pas tout. Ce que l'auteur de *Galeran* dit du tournoi entre Châlons et Reims, où son héros affronta le lourd allemand Guinant, est tout à fait de la même veine que ce que l'auteur de *la Rose* se complaît à dire du tournoi de Tref-sur-Meuse, où parut « li biax

1. *Romania*, 1900, p. 428.
2. *Ib.*, 1903, p. 487.
3. *Modern Language Notes*, XXIII (1908), col. 68.
4. G. Charlier, *L'Escoufle et Guillaume de Dôle*, Extr. des *Mélanges* offerts à M. Wilmotte (Paris, 1909).
5. Dans les *Romanische Forschungen*, XXXIII (1915), p. 683-793, E. Färber a publié un article intitulé *Die Sprache der dem Jean Renart zugeschriebenen Worke Lai de l'Ombre, Roman de la Rose ou de Guillaume de Dôle, und Escoufle*. Comme tous les exemplaires du t. XXXIII des *Romanische Forschungen* dans les bibliothèques de Paris étaient, en 1923, incomplets du fascicule 3, nous n'avons vérifié que plus tard ce que A. Långfors en avait dit dès 1920, à savoir que « ce travail n'ajoute rien aux résultats déjà obtenus » (*Romania*, 1920, p. 447).
6. Voir, ici, p. 101, et *passim*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Galerans de Lamborc » (v. 2357), et des « Tiois » qui étaient là. L'un et l'autre avait évidemment fréquenté les cours princières des marches de l'Est, où la noblesse française était en contact avec l'allemande. D'autre part, le passage de *Galeran* où Fresne paraît au château de La Roche en chantant une pastourelle *(Je voiz aux noces mon amy...)* n'est-il pas comme le germe que Jean Renart a fait s'épanouir plus tard dans la floraison de chansons dont il a orné *la Rose* ?

Enfin on ne doit pas perdre de vue que, si l'on se refuse à admettre que le Jean Renart de *l'Escoufle*, de *l'Ombre* et de *la Rose* ait écrit aussi *Galeran*, il faut nécessairement supposer qu'un nommé Renaut, qui composa *Galeran*, a connu les œuvres de Renart et que, avec une industrie étonnante, il les a imitées en se servant de tous les procédés de son quasi-homonyme, avec autant de dextérité que celui-ci l'aurait fait lui-même. F. M. Warren a hasardé implicitement cette hypothèse en 1908. Mais il suffit de l'énoncer un peu crûment pour qu'il soit évident que l'invraisemblance en est choquante.

Et maintenant faut-il essayer de déterminer l'ordre dans lequel se sont succédé les quatre poèmes qui composent à ce Jean Renart, hier inconnu, un bagage littéraire presque incomparable au siècle de Philippe Auguste ? L'*Escoufle* est antérieur à *l'Ombre* et à *la Rose*, c'est certain. Et le lecteur sait déjà, parce qu'il a trouvé ici *Galeran* en premier lieu, que ce roman est, à mon sentiment, le premier en date. Je le crois parce qu'il me semble y voir le printemps d'un talent qui, plus tard, a mûri. Si la plupart des critiques ont placé jusqu'ici *Galeran* après *l'Escoufle*, c'est parce qu'ils ont pensé que l'imaginaire « Renaut », le fantôme « Renaut » (simple faute de copie), avait « imité » ce dernier ouvrage. S'ils l'ont placé presque unanimement après *la Rose*, c'est parce qu'ils ne savaient pas qu'il est aussi de Jean Renart, lequel, à la fin de *la Rose*, paraît prendre congé du public. — Au surplus, il n'importe guère, à mon avis, de préciser davantage. Il est toujours sage, en pareil cas, de se souvenir de l'énorme « littérature » naguère accumulée presque en pure perte par les plus habiles romanistes pour classer chronologiquement les trois grands romans du XIIe siècle dont la matière est empruntée aux légendes de l'Antiquité gréco-romaine : *Eneas*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Thèbes et *Troie*[1]. Pour me conformer à l'usage, je pose, cependant, volontiers deux groupes successifs : *Galeran, Escoufle*, d'une part ; et, d'autre part, *Ombre* et *Rose*[2].

Il y avait une fois dans l'Empire, en Allemagne, un Empereur nommé Corras (Conrad), qui valait un muid des rois qui lui ont succédé. Il haïssait le péché comme de manger en été auprès du feu. On ne lui entendait jamais faire « grant serement » ni « lait reproche » ; il était sage et courtois ; il gouvernait très bien ; il chassait à merveille ; il ne devait ses victoires qu'à la lance et à l'écu et n'avait que du mépris pour ces arbalétriers que les hauts hommes emploient si volontiers de nos jours ;

60 Ja arbalestiers n'i fust mis
Por sa guerre en auctorité ;
Par averté*, par mauvesté,
Les tienent ore li haut home.

Il n'avait pour les assauts d'autres mangonneaux ni d'autres pierrières que les lances des bons chevaliers qu'il retenait. Accueillant et juste pour tous les gentilshommes, riches et pauvres, il avait toujours la main ouverte en faveur des vieux vavasseurs et des veuves de la noblesse. Il distribuait sans compter aux chevaliers de sa cour joyaux, chevaux et draps de soie, et, à ceux qui le servaient, terres ou châteaux, selon leur mérite.

* avarice.

1. G. Paris a cru que ces trois romans se sont succédé dans l'ordre suivant : *Eneas, Troie, Thèbes* ; P. Meyer a soutenu *Thèbes, Troie, Eneas* ; H. Suchier a affirmé : *Thèbes, Eneas, Troie* ; et Gröber : *Eneas, Thèbes, Troie* (ordre alphabétique). Voir E. Langlois, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1905, p. 106.

2. Cf. L. Foulet dans la *Romania*, 1925, p. 94-104.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il n'était pas marié, et les barons en parlaient souvent l'un à l'autre, et à lui-même. Mais il ne s'en laissait pas émouvoir. Il aimait trop à courir les prés et les forêts, pendant la belle saison, en compagnie de ses invités, chevaliers et dames de la contrée.

154 De biaus gieus et sanz vilonie
Se joe ovoec ses compaignons.
Il porpense les ochesons *
Comment chascuns fera amie...
Li bons rois, li frans deboncre !

Il savait tous les tours d'amour. Par exemple il emmenait dans les bois, à la première heure, les « vieux chenus croupoiers** », les jaloux et les envieux, qu'il avait fait réveiller par les archers au son du cor: « Or sus, signors, s'irons en bos ! » ; aux uns, il confiait le déduit de « boissoner », c'est-à-dire de battre les buissons ; aux autres, de suivre les limiers. Dès qu'ils s'étaient enfoncés dans les profondeurs de la forêt, il revenait par la vieille route, en riant, lui troisième de chevaliers, du côté où étaient les dames. Criant: « Ça, chevalier, as dames ! » Les dames, en chainses plissés, bien lacées, harnachées de courroies et de gants blancs, sans manteaux, avec, sur leurs longs cheveux ondoyants, des chapeaux d'orfèvrerie ou « entrelardés » de fleurettes et d'oiseaux,

210 Tot chantant es tentes jonchiées
Vont as chevaliers quis*** atendent,
Qui les braz et les mains lor tendent...
Mout lor est poi se cil demorent
Qui estoient alé en bos...
Il ne pensent pas a lor ames.
Si n'i ont cloches ne moustiers
(Qu'il n'en est mie granz mestiers),
Ne chapelains fors les oiseaus...

* occasions. — ** paresseux. — *** qui les.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dex ! tant beaus chans et tant beaus diz,
Sor riches coutes, sor beaus liz,
I ot dit ainçois qu'il fust prime !

Après quoi chacun se parait de beaux habits parfumés, en samit, en draps d'outre-mer, en « baudequins d'or à oiseaux », garnis de fourrures. Conrad échangeait sa ceinture, ornée d'or et d'émeraudes, contre celle de la pucelle qui lui attachait l'agrafe avec les lacs de sa chemise.

258 Beneoiz soit tex empereres !

Vers tierce* on va jouer dans les bois, « toz deschaus, manches descousues »[1]. L'endroit n'est pas vilain, vert comme en été, avec des fleurs bleues et blanches. On se baigne les mains, les yeux, le visage, aux fraîches sources voisines ; « en lieu de touaille »**, on emprunte, pour s'essuyer, les « blanches chemises des dames »[2]. Puis, les pucelles recousent les manches avec le fil qu'elles ont dans leurs aumônières. Cependant, le dîner et la viande sont apprêtés, les nappes mises. Dames et chevaliers s'en retournent, en chantant des « chansonnettes », vers les tentes. Là, les lits et les tapis ont été ôtés, afin que l'on soit plus au large ; le sol est jonché d'herbe fraîche ; les valets donnent à laver ; on s'asseoit, et l'Empereur cède la place d'honneur au vieux duc de Genevois qui, sa riche peau de martre au col, accepte de trôner là. Certes l'évêque de Chartres aimerait mieux être en ces lieux qu'en synode, pour se rincer l'œil des merveilles et des beautés qu'on y voit :

* Entre neuf et dix heures du matin. — ** serviette.

1. On cousait (ou laçait) alors les manches, strictement, au poignet. A la fin du XIIIe siècle, on les cousait « a videle » ou « a vizele », c'est-à-dire en spirale (*Romania*, 1903, p. 407). — Voir des références à de petits recueils récents de textes relatifs à cet usage dans l'édition des *Vers de la Mort* d'Hélinant par Fr. Wulff et E. Walberg (Paris, 1905), p. 52.

2. Cf., plus haut, *l'Escoufle*, p. 54, 60.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

356 Or cuit que li vesques de Chartres [1]
S'amast miex iloec qu'en .I. sane *;
Que chascuns i garist et sane
Ses oils d'esgarder les merveilles.
Tantes faces cleres, vermeilles,
Et ces douz vis lons et traitiz **...
Et cez blons chiez*** et cez biaus cors.

Le menu se compose de tout ce que l'on peut avoir en été : pâtés de chevreuil, fromages gras de la rivière de Clermont, vin clair et froid de la Moselle. Puis les sergents ôtent les nappes. On se lave. Plusieurs se précipitent pour tenir au bon roi ses manches pendant cette opération. Les dames mettent leurs manteaux, et la musique commence.

Alors rentrent les chasseurs qui, toute la journée, ont couru le cerf, le lièvre et le renard au derrière de leurs chiens, harassés, sales, mourants de faim :

426 Cil vencor mal atirié,
Cil qui avoient buisiné ****,
S'en revindrent mout hericié,
Es ledes chapes de grisan
Qui ne furent noeves oan.
Et heuses viez, rouges et dures †...
Et sont en sanc jusq'as jarrez.

Ils racontent des histoires extraordinaires sur ce qui leur est arrivé, des histoires de chasseur. Mais personne n'en croit un mot. L'empereur tout le premier :

458 Il se rit de ce qu'il mentoient ;
Mès c'est coustume de tiex genz.

* Or crois que l'évêque de Chartres se fût mieux plu là qu'en synode. — ** gracieux. — *** ces têtes blondes. — **** sonné du cor. — † En laides chapes de drap gris, qui n'étaient pas neuves de l'année, et bottes vieilles, rouges et dures...

1. L'évêque de Chartres était alors ce Renaut de Bar (1182-1217), sur lequel un certain « Jordains li viex bordons » avait composé une chanson dont les premiers vers sont rapportés, plus loin, dans le roman (v. 2389), et dont il est question dans les *Vers de la Mort* d'Hélinant (Édition citée, p. XIV).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CAROLE

AU REGISTRE INFÉRIEUR D'UNE BOITE A MIROIR

Musée du Louvre.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quand l'heure de souper arrive, après none*, tout le monde se remet à table, mais les chasseurs tous d'un côté, car ils ont plus d'appétit que les autres : ils engloutissent sans honte, comme entrée, un bœuf à l'ail et au verjus, des oisons, des mortreux**, leur venaison ; ils boivent aussi à leur soif, et non pas de ce « rouge vin qu'on prend avec des rôties ».

Après souper, on joue aux tables, aux échecs, aux dés, à la mine. Les vielleurs viellent. L'Empereur et ses compagnons vont caroler avec les dames, en un pré vert, devant le « tref*** », jusqu'à l'heure du coucher.

Des hommes comme celui-là, il n'y en a plus aujourd'hui :

550 Se sire Oedes de Ronqueroles[1]
Trovast tel roi, ce fust barnez :
Mès li tens est si atornez
Qu'on ne trueve mès qui bien face.
Por ce s'enledist et efface
Chevalerie, huit est li jors.

Cela dure bien une quinzaine, et chacun, chevalier ou dame, reçoit de jolis présents au moment de s'en raler en son pays.

Un tel roi est assurément digne de régner, qui sait se faire aimer de la sorte. Conrad n'était pas de ces princes qui donnent à leurs valets rentes et prévôtés à ferme, et leur or, ce qui a pour résultat de ruiner leurs terres et de les déshonorer. Baron qui met les « prudhommes » arrière et

* trois heures de l'après-midi. — ** épaisses soupes au pain et au lait. — *** pavillon.

1. Eudes de Ronqueroles, qui reparaît plus loin dans le roman (au tournoi de Saint-Trond), est indiqué dans les cartulaires de Philippe Auguste comme un des feudataires du roi dans le comté de Beaumont-sur-Oise. L'auteur semble dire ici que cet Eudes n'avait pas trouvé auprès d'un roi — celui de France, sans doute — l'estime qui lui était due. Cf. L. Foulet dans la *Romania*, 1925, p. 95 et s.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

préfère les « mauvais » a tort, car vilain sera toujours vilain, même si on fait de lui un seigneur. L'Empereur, lui, se plaisait à assembler ses barons en parlement, pour les voir ensemble ; il ne confiait qu'à des vavasseurs les fonctions de bailli. Et il n'était pas moins populaire parmi les vilains et les bourgeois que dans la noblesse, car il ne les pressurait pas : il savait bien qu'en cas de nécessité tout ce qu'ils auraient gagné serait à lui, et eux, ils n'ignoraient pas qu'ils n'étaient que dépositaires de leurs biens jusqu'au jour où le prince en aurait besoin. Les marchands, qu'il ne taillait pas et qu'il protégeait contre les pillards (on était aussi en sûreté dans ses domaines que dans un moutier), n'allaient pas à la foire sans lui en rapporter un beau cheval ou quelque autre présent. — Telles étaient la sagesse et la popularité de ce bon prince[1].

Un jour qu'il s'ennuyait, il fit appeler un de ses ménestrels, nommé Jouglet[2] : « Bel ami, lui-dit-il en lui mettant le bras gauche sur l'épaule, conte-moi quelque chose pour me réveiller ». Jouglet lui fit le plus grand éloge d'une dame dont il avait entendu parler, la plus belle du monde, qui vivait, dit-il, en la marche de « Perchois »[3], et dont le frère était, de son côté, un chevalier accompli. Conrad, ravi, veut savoir si ce chevalier est riche. « Il n'est pas riche », dit Jouglet :

1. Allusions assez claires à la conduite contraire de Philippe-Auguste.

2. Un certain Colin Malet (?), dont on ne sait rien, a fait un fabliau *De Jouglet* (publié au t. IV du *Recueil des fabliaux* de Montaiglon et Raynaud, p. 112). Le Jouglet du fabliau est un ménestrel, grand amateur de farces scatologiques.

3. L'éditeur a corrigé « Perthois ». Mais il s'agit sans doute du pays qui est appelé « Parçois » dans le lai de *l'Ombre*. C'est un pays près de Dôle, dont la paroisse de Parcey (Jura) était jadis le centre. Voir sur ce point J. Bédier, *Le lai de l'Ombre* (1913), p. 85 ; et, à propos de ce passage, L. Foulet, dans la *Romania*, 1925, p. 104, en note.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

762 Fet Jouglès : « Onques ne pot pestre *
De sa terre .vi. escuiers,
Puis qu'il fu primes chevaliers ;
Et s'est et a gris et a ver
Toz tenz et esté et iver,
Et a soi tiers de compegnons ;
Car ses granz pris et ses renons
Et ses granz cuers et sa proece
Le porvoit si bien et adrece
Qu'il a terre et avoir assez. »

Il s'appelle Guillaume de Dôle[1]. Non pas que Dôle soit à lui. Mais il s'avoue de Dôle parce que son plessié, ou « manoir », est voisin de cette ville. Sa sœur s'appelle Liénor. Ce nom suffit, avec la description que Jouglet a faite de la personne, pour inspirer à l'Empereur un amour incoercible.

816 « Ha, Dex, com buer fu onques née, **
Et cil plus cui ele amera ! »

Le soir même, le bon prince, en sa garde-robe, devisa à un clerc une lettre qu'il fit sceller d'un sceau en or et porter, par un de ses valets, à « monseigneur Guillaume de Dôle. »

Le valet, à qui l'on a remis deux marcs d'esterlins pour sa dépense, arrive à Dôle. A l'hôtel où il est descendu, son premier soin est de défaire ses heuses et de mettre d'autres chaussures. La fille de la maison lui donne un chapel de fleurs et de menthe. Il se rend, en cet équipage, au plessié, les lettres de l'empereur, qu'il a retirées de sa sacoche, à la main. Guillaume, qui revenait d'un grand tournoi à Rougemont[2], était dans la salle du plessié, entouré de chevaliers et

* nourrir. — ** née sous une heureuse étoile.

1. G. Servois a signalé l'existence d'un obscur chevalier comtois, nommé Guillaume de Dôle, qui paraît dans un acte de 1188 auprès d'Étienne, comte d'Auxonne, prétendant au comté de Bourgogne.

2. Il y a un Rougemont dans le département du Doubs, non loin de Dôle. Un autre Rougemont (Côte-d'Or) fut, à la fin du XIIe siècle, le théâtre de plusieurs tournois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'autres gens[1]. Le valet se le fait désigner, dégrafe son manteau conformément à l'étiquette, et s'acquitte de son message. Il y en avait là plus d'un qui n'avaient jamais vu de sceau impérial. Guillaume, avec son couteau, fait sauter la bulle d'or, qu'il donne à la belle Liénor, sa sœur, pour qu'elle s'en fasse un fermail. Quand elle vit l'empreinte du sceau, « un beau cheval, avec un roi armé dessus », elle dit à madame sa mère :

1006 « Ha ! dame, se Dex me sekeure. »
Fet ele, « or doi mout estre lie
Quant j'ai .I. roi de ma mesnie. »
Missire Guillaumes s'en rit :
« Se Deu plest et saint Esperit,
C'est tote honor qui vos vendra. »
Fet la mere : « Ja n'i faudra ;
Li cuers le m'a toz jors bien dit. »

Un chevalier de Guillaume lui lit la lettre : c'est une invitation de l'empereur à venir, le plus tôt possible, à sa cour.

1022 « Filz, vos irez », ce dit la mere ;
« Grant honor vos fet l'enperere
Quant il si belement vos mande. »
— « Dame, ainz irons a la viande,
Et puis après si ferons el » *.

Le valet de l'empereur est, naturellement, invité à dîner, car il était « de bonne part ». Guillaume de Dôle l'interpelle, en plaisantant :

* « Allons d'abord manger ; après nous ferons autre chose »

1. C'était l'usage de Guillaume d'avoir toujours autour de lui une nombreuse compagnie, comme s'il avait été très riche :

1432 Si tient adès trop riche hostel :
S'uns bien hauz homs le tenoit tel,
Si i avroit il parlement ;
Tant i a chevaliers et gent
Que l'en n'i puet son pié torner.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1037 — « Biaus amis, or avez esté »
Fet il, « maintes foiz miex serviz :
Mout mengissiez or a enviz
Ceste viande a vavassor *
En la meson l'empereor. »
— « Sire », dit il [1], « ce n'est pas doute ;
Mès venison qui flere toute,
De senglers, de cers sanz seson ;
De ce avons a grant foison
Et de pastez viez et moussiz :
Quant il ne sont preuz as souriz,
Lors sont il bon as escuiers ** [2]. »

Cependant Guillaume se prépare : il n'emmènera que deux compagnons, mais bien portants, de trente ans passés, et de bonne apparence. Sa mère et sa sœur l'exhortent d'ailleurs à soigner les apparences :

1083 ... « Biax fils, or en pensez :
Gardez que riens ne vos souffraige... »
Fet sa suer, bele Lïenors :
« Vez la .III. pere por son cors
De robe fresche a cele perche... *** »

Le valet de l'Empereur est invité à faire une visite aux dames du plessié, avant le départ. Salutations. On s'asseoit. Madame mère, sur une grande « coute pointe », travaillait à une étole. La conversation s'engage par l'éloge que fait Guillaume de l'adresse de sa mère et de sa sœur, « merveilleuses ouvrières » :

* « Vous ne mangeriez pas de bon gré ce repas de vavasseur... » — ** Et de pâtés vieux et moussus ; quand les souris n'en veulent plus, ils sont bons pour les écuyers. — *** Voici trois paires de robes fraîches à la perche de la garde-robe. Sur les perches, v. plus loin, p. 271, note 1.

1. Le valet, qui riposte sur le même ton.
2. Ainsi dit Pierre de Baume, au XIVe siècle, dans ses Moralisations de l'Écriture : « Servientum est panis vel pasta reservata de antiquo pane prius cocto. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1133 « Fanons, garnemenz de moustier *,
Chasubles et aubes parées,
Ont amdeus ** maintes foiz ouvrées. »

Ces dames savaient aussi chanter; la plus âgée le reconnaît de bonne grâce : c'était la mode autrefois de travailler au métier en chantant des « chansons d'histoire » ; mais cette mode est passée.

1147 « Biaus filz, ce fu ça en arriers
Que les dames et les roïnes
Soloient fere lor cortines
Et chanter les chançons d'istoire. »
— « Ha ! ma [trés] douce dame, voire,
Dites nos en, se vos volez... »

La vieille dame s'exécute.

1166 Quant ele ot sa chanson chantée :
« Certes, mout s'est bien aquitée »,
Fet cil, « madame vostre mere. »

« Mais, dit Guillaume, c'est ma sœur qu'il faut entendre maintenant. » Celle-ci, plus droite qu'une ente et plus fraîche qu'une rose, avec ses tresses blondes sur son bliaut blanc, sourit, car elle devine bien qu'elle ne pourra pas « échapper » :

1177 — « Ma bele fille », fet la mere,
« Il vos estuet *** feste et honor
Fere au vallet l'empereor. »
— « Ma dame, bon voeil **** le ferons. »

Le jour qui précède le départ se passe ainsi en déduits, jusqu'à l'heure du souper. Enfin on prend congé. Le valet de l'Empereur reçoit des présents et pense qu'il ne vit jamais si bons enfants de telle mère. Dernier souper, très copieux, où paraissent des flans au lait, des cochons de lait farcis, des lapins, des poulets lardés, des poires et de vieux fromages.

* manipules, ornements d'église. — ** l'une et l'autre. — *** faut. — **** volontiers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'hôte s'excuse en souriant, encore une fois, de cette trop modeste chère :

1246 « Nos n'avomes autres daintiez,
Frere », fet il, « ce poise moi *;
Vos, genz de la meson le roi,
Ne cognoissiez cez mès de vile ** ».
Font li compegnon : « Il vos guile » †.
Fet li vallez : « N'en verrez el,
Si me honist en son ostel ».
Einsi se joent et envoisent ;
De biauz moz le souper aoisent
De chevalerie et d'amors...

Cependant l'Empereur dépérissait d'impatience. Il regardait par la fenêtre tandis que le soleil dardait ses rayons sur la couverture de sebelin et de samit, à roses d'or, du lit impérial. Il se faisait chanter des vers de *Girbert*, pour passer le temps. Enfin lorsque le messager eut installé sire Guillaume et ses deux compagnons dans le meilleur hôtel de l'endroit « au grand pignon, plein de fenestres », et aux aitres jonchés de verdure, il vint rendre compte de sa mission. Interrogé, il porta aux nues et Liénor et son frère, à la grande joie de Conrad.

1380 ..... « Qex noveles ? »
Fet li vallez : « Bones et beles. »
— « Trovas tu monsegnor Guillame ? »
— « Oïl, par covent qu'el roiaume
Le roi de France n'a son per. »
— « Hé ! Dex ! vendra il au souper ?... »
— « Je l'ai ja moné a l'ostel. »
Lors saut sus Juglez demanois :
« En non Deu », fet il, « est il la ? »

Jouglet se hâte d'aller chercher sire Guillaume à son hôtel. Dès qu'il l'aperçoit, après avoir escaladé les marches du perron, avant d'entrer dans l'hôtel :

* « Nous n'avons d'autres friandises, frère, dit-il, je le regrette. » — ** « Vous ne connaissez pas ces mets de la campagne. » — † trompe, se moque de vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1468 « Dole ! chevalier ! A Guillame !
Ou est li deduiz dou roiaume,
Li solaz et la grant procce ? »

Guillaume l'embrasse :

1471 ... « Ha, ha, Juglet, qu'est ce ?
Dont venez vos, biaus doz amis ? »

Jouglet expose pourquoi et comment l'Empereur a résolu de faire la connaissance du frère de Lienor. « Vos estes [déjà] tot au dessus », lui confie-t-il, « et trestoz mestres de la cort. » Guillaume remercie avec effusion. Avant de se rendre au palais, il invite son hôte, sa femme, leur fille, à partager le dîner, bon vin et gâteaux fourrés, qu'il prend « pour attendre plus à son aise le grand manger jusqu'à la nuit ». Puis il revêt une magnifique robe d'écarlate, « noire comme mûre ». « Ha, dit Jouglet, cette robe-là a été taillée en France ; cela se voit à l'excellence de la coupe[1] ! » Sur leurs têtes les trois chevaliers, Guillaume et ses deux compagnons, mettent des chapels de fleurs bleues. Un chambellan leur apporte des ceintures neuves et des gants blancs. On leur amène leurs chevaux, de grands destriers d'Espagne, avec des freins de Limoges. Guillaume était superbe en selle, le manteau « en chantel » sur le bras gauche[2], et toute la rue était là pour contempler ce spectacle. Les bourgeois se levaient sur son passage, et lui souhaitaient « bonne aven-

1. L'auteur cite à ce propos, comme le type le plus parfait de l'élégance dans le costume, un personnage absolument inconnu, dont le nom même (« de Rades » ?) n'est pas assuré :

1533 Mout fu ore moins acesmans
Huedes de Rades de Crouci...

2. Renart aime à noter ainsi les gestes familiers ; cf. plus loin, v. 5266 :

Il a bouté parmi les laz
De son mantel son braz senestre

Et cela dans toutes ses œuvres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ture et bon encontre » : « Ce ne sont pas là gens à gabois (gens de rien) », se chuchotaient-ils l'un à l'autre.

La première entrevue de l'Empereur et de Guillaume fut empreinte de la plus exquise politesse. L'Empereur prit Guillaume par la main et le pria de s'asseoir à côté de lui; mais Guillaume déclina cet honneur, afin qu'on ne pût pas l'accuser de manquer de courtoisie. A brûle-pourpoint, l'Empereur — on ne voit pas bien pourquoi — demanda à son hôte s'il n'était point « privez dou roi d'Engleterre » ; l'auteur remarque, à ce propos, que ledit roi d'Angleterre a été longtemps en guerre avec « notre roi de France ». Le bon Conrad aurait bien voulu parler d'autre chose, non pas certes de couvrir des églises ou de faire des chaussées, mais de la belle, de la débonnaire, dont il avait « le feu au corps ». Là-dessus Jouglet changea le cours de la conversation, en annonçant qu'il y aurait, de lundi en quinze, un tournoi à Sainteron (Saint-Trond)[1]. « Au nom de Dieu, Jouglet, nous irons, dit Guillaume; j'ai tout ce qu'il faut pour cela, excepté un heaume, car j'ai perdu le mien l'autre jour quand je fus pris à Rougemont »[2]. L'Empereur ordonna aussitôt d'apporter un heaume, fabriqué à Senlis, orné d'or et de pierreries « au nasal et au cercle autour »[3]. Dés que le chambellan l'eut sorti du heaumier, et essuyé d'une touaille, tout le monde s'extasia; on se serait miré dedans[4]. A dîner, le prochain tournoi fut de nouveau mis sur le tapis; à ce propos, plus d'un convive en dit plus qu'il n'en devait faire, ce qui

1. Saint-Trond (Luxembourg belge).

2. Cf. plus haut, p. 85.

3. Ce heaume lui avait été apporté naguère, à lui-même, « avec le haubert de Chambli » (v. 1666). — Chambli = Chambly, c^on de Neuilly-en-Thelle (Oise).

4. Dans la *Chanson d'Antioche*, Enguerran de Saint-Pol refuse de se laisser asperger d'eau bénite avant la bataille, parce que cela ternirait la netteté de son heaume.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne convient guère à un prud'homme. Messire Guillaume ne dit rien, mais n'en pensait pas moins comment il s'y prendrait pour honorer son heaume neuf. Après dîner la foule importune des serviteurs, la « piétaille », l' « escuieraille menue » s'étant retirée, les ménestrels, Jouglet entre autres, vinrent chanter des chansons et des fabliaux, jusqu'à l'heure du coucher. Mais on ne se couche pas sans boire :

1673 Il fait bon boivre après chançons.

Guillaume de Dôle, ses deux compagnons, et le chambellan de l'Empereur — un certain Boidin, ou Baudouin Flamenc, — qui portait le heaume impérial, et Jouglet, rentrent ensemble au logis où le héros avait ses quartiers. Une collation de vins et de fruits les attendait ; on alluma les flambeaux. Nouvelles chansons, avec les dames de la maison, jusque vers minuit. Lorsque Boidin prit congé, Guillaume lui bailla un surcot d'été si neuf qu'il sentait encore la teinture. Il fit aussi un cadeau à Jouglet, « puisqu'il a tout mis à la mine* », et donna à la femme de l'hôtelier un bon fermail à cotte :

1826 « Gardez le bien », fet il, « bel oste,
Qu'il vaut encore .XIII. livres.
Ja nul qui l'ait au col n'iert ivres
S'il bevoit tot le vin d'Orliens ».
— Dit li hostes : « Car fust il miens !
Ausi boi je trop tote jor. »

Ces largesses ne pouvaient manquer de faire le meilleur effet. « Boidin, dit l'empereur Conrad, qui vous a donné ce surcot ? » — « Ce gentilhomme, dit Boidin, qui a déjà distribué plus de cent livres en robes et en joyaux. »

1871 — « Einsi sera par tens delivres
De son avoir, s'il ne se garde »,
Fet l'empereres. — « N'aiez garde,

* perdu au jeu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sire, qu'il en avra assez :
Mout est as borjois bel et sez *
Quant il vient emprunter le lor... »

Le lendemain, l'Empereur, qui savait très bien l'état des finances de Guillaume, lui envoya cinq cents livres de colognois, en argent comptant. Et messire Guillaume, qui n'était prodigue qu'à bon escient, fit faire aussitôt à un clerc trois paires de lettres. Une à sa mère et à sa sœur, pour leur annoncer qu'il était « toz sires de l'empereor », avec trois cents livres pour payer ses dettes à la « menue gent » et faire ensemencer les linières ; la bonne dame, du reste, avait bien besoin de cette aubaine : nul ne sait, s'il ne s'en mêle, ce qu'il en coûte de maintenir un train de maison convenable. Une à ses « compagnons » de Dôle, pour leur donner rendez-vous à Sainteron. La troisième à un bourgeois de Liège, son correspondant : il le chargeait de faire peindre cent vingt lances, ornées de panonceaux à ses armes, et trois écus à courroies de soie et d'orfrois ; ce qui fut fait dans la quinzaine.

Cependant, Sainteron ne tarda pas à être envahi par les fourriers des seigneurs qui devaient paraître au tournoi. Guillaume sut se réserver, pour lui et pour sa compagnie, le meilleur emplacement, en plein carrefour. Un jour avant l'ouverture du tournoi, il quitta la cour impériale, installée à Tref-sur-Meuse (Maëstricht), pour veiller personnellement aux derniers préparatifs.

L'affluence fut énorme. Le comte de Champagne, le sire de Ronquerolles, Alain de Rouci, Gaucher de Châtillon, le comte Renaut de Boulogne, le Barrois (Guillaume des Barres), le sire de Couci, etc., étaient là ou étaient attendus. Les écus de tous ces seigneurs pendaient aux pignons du marché et aux « goutières » des maisons pour servir de

* C'est très agréable aux bourgeois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ralliement à leurs compagnons[1], qui se promenaient dans le bourg, en criant, suivant leur pays : « Boidin, Boidin ! » ou « Wautre, Wautre ![2] ». Les Allemands chantaient comme des diables. — Cette nuit-là, on fit bien des folies. Les hôtels retentissaient du vacarme des ménestrels et des hérauts. Jouglet, qui n'était pas venu d'avance avec Guillaume, alla droit chez celui-ci, dès qu'il fut arrivé à son tour. Mais Guillaume, fort à l'aise dans un surcot galonné d'orfrois d'Angleterre, doublé de cendal vermeil et garni de boutons dorés, l'accueillit en plaisantant

2195 « Avoi ! » fet il, « Jouglet, Jouglet,
Bele compagnie est la vostre ! »

Et montrant du doigt son beau surcot :

2197 « Or deïssiez ja : « Cist est nostre »,
Se fussiez venuz ovoec moi...
Qui vint ovoec toi ? » — « Une route*
D'Alemanz qui m'ont mort d'anui.
Je muir de faim : ne menjai hui.
Gaienz qui me donra a boire ? »
— « Voire, deable, Jouglet, voire,
Alez ovoec vos Alemanz. »

On lui fit servir pourtant un pâté de paons de basse-cour. Mais c'était dimanche et le jour de la Saint-Georges, et bien des gens, dont Guillaume, avaient fait vœu de ne pas porter les armes ce jour-là. — Le soir, la place du marché fut tout illuminée des clartés que projetaient les fenêtres de la maison du carrefour ; à dessein, car Guillaume tenait à ce que tout

* bande.

1. Cf. *Le Tournoi de Chauvency*, v. 3133.

2. L'éditeur n'a pas expliqué ce cri : « *Wautre*, écrit-il, nom d'homme » (p. 200). Si l'on considère que Boidin, dont les uns criaient le nom, était chambellan de l'Empereur, et que Bouchart le Veautre avait exercé de pareilles fonctions à la cour du roi de France, on se demande si *Wautre* n'est pas le surnom de Bouchart, qui servait de ralliement aux Français.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le monde vît bien « le barnage en son hostel » et « la joie qu'on y menait ». On y but, on y dansa et on y chanta (des chansons pour accompagner les rondes), entre hommes, fort avant dans la nuit, jusqu'à ce qu'un Allemand demandât, pour prendre congé, avec la délicatesse de son pays : « Faudra mès ce jusqu'a demain [1] ? »

Le lundi, ouverture du tournoi. Guillaume alla d'abord entendre, avec beaucoup d'autres chevaliers, une messe en l'honneur de « saint Esperite » (le Saint Esprit). Sa mesnie était nombreuse : cent vingt valets, seulement pour porter les lances ; ménestrels, musiciens. Au départ, elle présentait un aspect fort imposant.

2463 Il s'atirierent belement,
.II. et .II., tuit li .I. lez l'autre,
La lance painte sor le fautre *.
Et ses banieres sont derriere,
Et .III. destriers d'une maniere...
Après vindrent si bel escu...

Trois barons de l'Empereur avaient été commandés pour porter ces écus, « comme si ç'avait été des corps saints ». Guillaume montait un cheval blanc dont la « sambue » (la housse) de samit vermeil, tailladée, pendait jusques à terre. Lui-même n'avait revêtu qu'un pourpoint, avec sa cotte à armer, et un chapelet de fleurs sans plus. La foule admirait au passage :

2529 « A ! Dex ! », fet l'une, « qui est cil
A la cote de mustadole ** ? »

* La lance peinte sur le « fautre » (all. *falt*), qui n'a rien à faire avec notre mot « feutre ». C'était l'endroit ménagé (en anglais, *socket*) dans la selle pour appuyer le talon de la lance. Cf. *la Poire*, v. 1154 : « Lances levées sur les fautres ». Voir, au surplus, sur cette expression, *Modern Philology*, I (1903), p. 293, 395, et S. Singer, dans les *Sitzungsberichte* de Vienne, 1917, 4, p. 113. — ** Étoffe orientale.

1. La rusticité des Allemands était proverbiale. Dans *Ille et Galeron*, v. 3929 : « Cil est plus gabés c'Alemans — Qui cortois est et velt amer ». En même temps, ils n'entendaient pas la plaisanterie : « Tiois ne sevent sofrir nul gap... » (*Partenopeus*, v. 8755).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— « C'est li biaus Guillaume de Dole »,
Fet l'autre, « li bons chevaliers... »

Arrivés sur le terrain, les compagnons de Guillaume descendent dans une pièce de blé en herbe, fichent leurs lances dans le sol et s'équipent pour le combat. Vous eussiez vu détrousser les sommiers, vider les coffres, étaler les hauberts et les chausses, parler de sangles, de sursangles et de lacs à heaumes, apporter du fil à coudre les manches et rattacher les épaulières. Tandis que les valets s'empressent, leurs maîtres se disent bonjour, chacun dans sa langue :

2585 Vos i oïssiez dire tant :
Wilecome ! et *Godehere* [1] !

Les exploits de Guillaume de Dôle au tournoi de Sainteron, qu'il est inutile de rapporter, ne lui firent pas plus d'honneur que la façon dont il sut user de ses avantages. Il échangea de grands coups avec les plus vaillants hommes, car c'est un « dur métier » de tournoyer :

2795 Qui i fust mout bien li semblast
Que ce fust gieus de charpentiers ;
Il ne se lessent pas entiers
Les escuz ne les gamboisons.
Par espaules et par girons
Les ont derompuz et trenchiez.

Il en désarçonna huit en combats singuliers, sans compter ceux qu'il abattit dans la mêlée finale, et il aurait pu gagner beaucoup :

1. Il y a, dans *Aimeri de Narbonne*, une célèbre rencontre, sur la route, d'une bande de vassaux d'Aimeri avec une troupe de reîtres allemands, vêtus de larges « gonneles », de jupes fourrées d'agneau, de souliers « a ganches » et de chausses « havetées », coiffés d'aumusses ourlées par devant, la targe au col et l'épée (longue d'une toise) à la ceinture, sur des chevaux à queue coupée. On se salue. « *Godechelespe* » [Dieu vous aide !], disent-ils. Puis on s'insulte et on se bat (les Allemands au cri de *Godehere*). Voir, sur cet épisode, A. H. Krappe dans *Modern Philology*, XVI (1918-19), p. 151.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photo Hachette.)

DÉPART POUR LE TOURNOI ET RETOUR

D'APRÈS UNE MINIATURE DU ROMAN DE *LA POIRE*

Bibl. nat., fr. 2186.

Pl. vi. P. 96.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

2803 Tant peüst iloec gaaignier
Qui s'en seüst apenser, Diex!

Mais le brave Michel de Harnes, qu'il avait pris, il le relâcha sans rançon. Il revint chez lui désarmé, en gamboison, ayant tout donné aux hérauts, ses prises et ce qu'il avait sur lui. Ses prisonniers et ceux de ses compagnons, il les traita parfaitement : dans son hôtel, ils trouvèrent à manger, à boire, et de l'eau chaude pour laver les « camois » que laissait sur la peau en sueur le contact prolongé de l'armure. Tous ceux qui lui firent demander leur liberté par un « prudhomme », il les relâcha gratis :

2909 Tote nuit i sont sorvenant
Chevalier, baron d'autre terre,
Qui lor compognons vienent querre
Por raiembre ou por ostagier *.
Sachiez, li prodoms a plus chier
De ceuz qu'il a en sa main pris
Que s'onor i soit et son pris,
Ce sachiez, qu'il les raensist **.
Onques prodom riens ne l'en quist
De ses prisons qu'il n'en feïst.

L'Empereur, de son côté, fit une chose qui augmenta grandement sa réputation en France : il racheta à ses frais les gages laissés par les vaincus et paya leurs frais d'hôtel [1].

Le tournoi de Sainteron mit le comble à la faveur de Guillaume auprès de Conrad, qui se résolut enfin à lui parler de sa sœur. « Comment s'appelle-t-elle ? » dit-il, quoiqu'il eût le nom de Liénor profondément gravé dans son cœur. Et

* Pour racheter ou pour donner des otages. — ** mit à rançon

1. Ce récit, si vivant, du tournoi de Saint-Trond est à comparer avec les poèmes de la fin du XIIIe siècle qui sont en partie ou entièrement consacrés à la description de solennités analogues, célébrées de même dans la région du Nord-Est, entre les chevaleries de la France et de l'Empire : le *Chastelain de Coucy* et le *Tournoi de Chauvency*. Voir aussi, plus loin, *Sone de Nansai*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quand Guillaume l'a dit : « Voilà un nom que je n'ai jamais entendu ! » « Ha ! dit Guillaume, il y en a assez dans mon pays qui s'appellent de la sorte. » Mais Conrad ajoute sans transition : « J'ai ouï dire d'elle tant de bien que, s'il plaît à Dieu, j'en voudrais faire mon amie et ma femme. » D'abord, Guillaume croit, ou plutôt feint de croire (car il est au courant), à une plaisanterie : la chose est impossible ; c'est la fille du roi de France que l'Empereur devrait épouser ; les barons de l'Empire ne voudraient pas d'une pareille alliance. Mais Conrad répond qu'il mandera ses barons en parlement, à Mayence, et qu'il les priera de lui accorder « un don » à sa discrétion ; ils l'accorderont ; après quoi il notifiera ses intentions au sujet de Liénor, et ils ne pourront pas se dédire. — Les scrupules de Guillaume ainsi calmés, les convocations au « parlement » furent lancées, en effet, dès l'arrivée à Cologne : le rendez-vous général fut fixé au premier mai.

C'est ici qu'un sénéchal félon vint se mettre à la traverse de l'aventure. Ce personnage n'avait pas paru à la cour depuis que Guillaume y était. L'Empereur le lui reprocha, en riant, quand il le vit à Cologne :

3126 « Seneschal », fet il, « a tel heure
Einsi vienent a cort li autre.
En France ot .I. Brocart Viautre[1],
Au tens le bon roi Loeïs,
Qui plus ama, ce m'est avis,
Venir a cort que vos ne fetes. »

Le sénéchal conçut de l'envie en constatant la faveur de Guillaume. Il en chercha la cause et la découvrit aisément. « C'est pour sa sœur, se dit-il, que l'Empereur porte tant d'amitié à cet homme. » En possession de ce secret, il n'hé-

1. « Brocart Viautre » est Bouchart le Veautre, conseiller et favori de Louis VII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sita pas à aller, de sa personne, au plessié, près de Dôle, pour se rendre compte des choses. — La dame du plessié était « devant la salle », en train d'appeler ses paonets, lorsqu'un valet vint lui annoncer la visite du sénéchal de l'Empire. Elle se hâta de faire jeter sur les lits des tapis et des coutes pointes armoriées, et d'enfiler « un grand manteau gris à bordure ». Le sénéchal la salue, de la part de son maître. Elle s'empresse. Elle envoie chercher, pour faire honneur à son hôte, ses chevaliers, « qui sont allés justement jouer aux échecs avec le curé ». Elle « ne lui offre pas à boire », car elle entend qu'il soit hébergé chez elle, et le mène par la main s'asseoir sur un coffre, devant un lit. Mais il s'excuse : il faut qu'il aille présider un plaid, où les baillis et les maîtres de la terre de Besançon sont convoqués à l'occasion d'un grand procès; il est venu en passant, comme compagnon d'armes du fils de la maison. Il voudrait bien présenter ses devoirs à Liénor ; mais celle-ci est élevée si sévèrement que « nul homme ne la peut voir en l'absence de son frère ». Le sénéchal est forcé de se résigner au respect de cette règle; mais il achève de gagner le cœur de la bonne dame en lui donnant une bague d'or, ornée de rubis, et avant de la quitter, il l'a confessée du haut en bas sur ses affaires de famille : elle lui a confié notamment que sa fille a sur la cuisse un signe naturel, en forme de rose. Elle ne se doutait pas, la malheureuse, « chétive vieille hors du sens », de l'usage que le sénéchal ferait de cette singulière confidence.

Pendant ce temps-là l'Empereur prenait plaisir à entendre, à son coucher, les ménestrels; surtout l'un d'eux, tout petit, mais très habile, et « plus tendre qu'un harenc », qui s'appelait Cupelin. Hue de Braieselve-vers-Ognon étant venu à la cour, il le pria de lui chanter sur la vielle

3402 ... une dance
Que firent puceles de France

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur la belle Marguerite, « cele d'Oisseri », qui avait embelli de sa présence « le jeu sous l'ormeau » de Trumilli. Lui non plus, il ne se doutait guère, lorsque le sénéchal revint, qu'une trahison comme on n'en avait pas vu depuis le temps de Robert Macié se brassait dans l'ombre, près de lui[1].

Conrad, sans méfiance, confie donc à son sénéchal qu'au parlement de Mayence, c'est son intention de soumettre à ses barons des projets de mariage. « De qui s'agit-il ? », fait l'autre, comme s'il ne s'en doutait pas. « Autant que la pierre d'albâtre, dit l'Empereur, vaut mieux que le carreau de Reims[2], celle que j'aime l'emporte sur toutes ».

3505 — « Dont est ele dame de France,
Ou fille le roi, ou sa suer ?
Prendrez vos i terre ou avoir
Ou amis, ice i prent on ? »
— « Bien prent terre et avoir li hom
Qui la prent bone et sage et bele
Et de bon lignage et pucele. »
— « De tex n'en est il ore gaires. »

Le nom de Liénor est enfin prononcé. Dès qu'il l'entend, le sénéchal feint la consternation. Pressé de s'expliquer, il

1. On ne sait rien de ce Robert Macié ni de sa trahison. — Trumilli est un village près de Senlis, et Oisseri un village près de Meaux ; on ne sait rien de Marguerite d'Oisseri ni du jongleur Hue de Braieselve (voir *Histoire littéraire de la France*, XXIII, p. 618). — Il est question ailleurs (v. 2093) du « bon Gautier [Gaucher] de Joigni, qui dut estre morz por s'amie » ; cette allusion ne se comprend pas davantage. — Le poème de *la Rose* contient ainsi un grand nombre d'allusions à des personnes et à des faits qui n'ont pas laissé d'autres traces. — On lit de même, dans le lai de *l'Épervier*, ces paroles d'un mari trompé au complice présumé : « C'est la compaingnie Tassel — Que vos me fetes, bien le voi ». On ne sait rien de ce Tassel, en qui un critique allemand n'a pas craint de reconnaître naguère « Tassilon, duc de Bavière ».

2. « Autant com pierre de la Bautre » (v. 3501). Lisez : « de labaustres ». L'auteur de *l'Escoufle* parait aussi très frappé des mérites de la pierre de « labaustre » (v. 1728) ou de « bautre » (v. 5519), c'est-à-dire de l'albâtre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se fait arracher la confidence qu'il a couché avec elle et, comme preuve de son dire, il donne le signalement de la rose. Tristesse du prince. Il s'en explique avec Guillaume. « Votre sœur, dit-il, a folé. » « Comment ! réplique Guillaume, elle n'est pas folle ; on ne l'a jamais liée ni tondue ! » Conrad précise ce qu'il a voulu dire[1]. Alors Guillaume, convaincu, se couvre le visage de son manteau :

3758 « Ha ! la mort que ne me prist ains »,
Fet il, « que ce fust avenu » !

Il est plongé à son tour dans un désespoir si profond que les gens disent :

3774 « Dex ! il se meurt. Vez come il bée
La bouche come marvoiez ! * ».

Un sien neveu, persuadé qu'un tel prudhomme ne peut s'abandonner ainsi « ni pour perte ni pour avoir », et qu'il s'agit, par conséquent, « d'ami ou d'amie », se permet de l'interroger. Guillaume lui dit tout, en accablant Liénor des plus vigoureuses épithètes (« jaianz », « bordeliere », etc.). Le neveu, convaincu et indigné à son tour, déclare qu'il fait son affaire du châtiment de la coupable.

Il chevauche, en effet, tout d'un trait, jusqu'au plessié, près de Dôle ; et, comme exorde, il pénètre l'épée au poing, dans la salle. Les serviteurs le désarment, tandis qu'il donne à ses tantes, la mère et la fille, tous les noms (« jaianz », « mautriz », « ribaude », etc.). Alors la vieille dame comprend ce qui s'est passé et se pâme du dommage qu'elle a causé : elle avoue son indiscrétion. Mais Liénor n'en est pas abattue : elle annonce qu'elle ira, pour venger son honneur, à l'assemblée de Mayence. Deux vavasseurs l'accompagne-

* » Voyez-le, la bouche ouverte et tordue comme un toqué. »

1. Cf. *Galeran*, v. 367.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ront, elle et son bagage, lequel est considérable, car, en personne entendue, elle avait déjà préparé tout son trousseau pour le brillant mariage qu'elle espérait.

Le 1er mai est venu, jour de la fête du printemps[1] et du rendez-vous à Mayence. Les « citoyens » de Mayence, ville qui jouissait de la réputation d'être gaie (v. 4143), passèrent la nuit précédente dans les bois, suivant l'ancien usage :

4145 Au matin, quant li jorz fu granz
Et il aporterent lor mai,
Tuit chargié de flors et de glai
Et de rainsiaus verz et foillaz...
Onc si biaus mais ne fu veüz
De glai[2], de flors et de verdure.

Ils portent le « mai » à travers la ville, en chantant ; puis, ils le hissent aux étages supérieurs des maisons et l'accrochent aux fenêtres. Tous les pignons étaient pourtendus de courtines magnifiques.

4163 Et getent partot herbe et flor
Sor le pavement, por l'onor
Dou haut jor et dou haut concire**.

Liénor a imaginé une ruse : elle envoie au sénéchal, par un valet, un anneau, une agrafe, une aumônière et une ceinture où sont brodés des oiseaux et des poissons. Le valet est chargé de dire que ce sont gages d'amour « de la part de la châtelaine de Dijon » (il était de notoriété publique que le sénéchal avait « longuement prié » cette dame sans résultat) et que, si le sénéchal veut plaire à ladite châtelaine, il ceigne la ceinture brodée sur sa chair, « sous sa chemise ».

* glaïeul. — ** assemblée.

1. Sur les jeux du 1er mai au moyen âge, dont quelques-uns étaient encore pratiqués, ça et là, au XIXe siècle, v. E. Muret, *Le Château d'Amour* (Lausanne, 1908).

2. Ms. et éd. : *gieus*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette précaution prise, Liénor et ses chevaliers montent à cheval pour aller voir le parlement des barons de l'Empire, où il y avait, lui dit-on, « beaucoup d'Allemands, longs et courts ». Son cheval, à elle, un gris-pommelé, était revêtu d'une superbe sambue en écarlate d'Angleterre, avec des crevés de soie jaune. L'arçon de sa selle était d'ivoire émaillé. Elle avait le visage découvert : sa beauté fit, naturellement, sensation. On aurait pu couper les bourses de ceux qui musaient à la regarder, sans qu'ils s'en aperçussent. Les riches bourgeois du Change se levèrent à son approche. Quand elle fit son entrée « en la court », on se la montra du doigt, et tous disaient : « Voilà Mai, voilà Mai, que ces deux chevaliers amènent. » — Dès qu'il fut informé de la venue d'une si belle personne, l'Empereur s'empressa de lever, pour aller la voir, la séance du parlement où, du reste, il s'ennuyait fort à entendre ses barons « tiescher », c'est-à-dire parler allemand, sans oser « sonner un mot » de ce qu'il leur aurait voulu dire.

Lorsqu'elle aperçut l'Empereur, Liénor le reconnut, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu, et se leva pour parler. Conformément à l'étiquette en pareil cas, elle voulut laisser tomber son manteau, mais l'agrafe s'embarrassa dans son voile et sa chevelure blonde se répandit sur ses épaules. Ses cheveux n'étaient pas tressés : elle avait simplement fait sa raie, le matin, avec une « branche de bourg-épine *», en se coiffant à la beaumière. Elle avait aussi un chapelet (de fleurs) « à la façon des pucelles de son pays ». C'est ainsi qu'elle se laissa tomber aux pieds du roi. Puis, elle exposa son affaire, aussi bien que si elle avait passé des années à étudier les lois : « Votre sénéchal, dit-elle, m'a fait violence ; après quoi, il m'a enlevé ma ceinture, mon aumônière, mon fer-

* Épine noire ou nerprun. « Porc-épic », dans le Glossaire de l'édition.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mail ; et j'en demande justice. » Le sénéchal, stupéfait, nie, sans même prendre conseil, quoique l'Empereur l'y invite. Mais Liénor décrit la ceinture, brodée d'oiseaux et de poissons, qu'il doit porter sous sa chemise. L'archevêque de Cologne propose de vérifier. Le sénéchal est confondu. La preuve est faite. C'est en vain que les barons s'interposent pour qu'il ne soit pas traîné sur la claie et brûlé :

4880 « N'est pas reson qu'en le defface »,
Font il, « por itel achoison. »

Cependant, l'Empereur est inflexible : « Ce n'est pas pour cela, dit-il, que je l'avais fait sénéchal. » Alors l'accusé prend conseil ; il voit bien que son seul espoir est dans le jugement de Dieu, puisqu'on ne veut pas le laisser établir, au moyen de « jureurs », que tout cela est arrivé par magie[1] :

4892 « Mal de la cort ou l'en ne let »
Fet il, « .I. home parjurer* !
Je li feroie ja jurer,
S'il voloit, a .C. chevaliers
Que ciz mauz et ciz encombriers
M'est venuz par enchantement.
Mès por Deu et por norreture,
Por ma deserte et por m'amor,
Me face encore tant d'onor
Que de ce que je mis en ni...
Qu'il m'en let purger par juïse,
En guerreden de mon servise**. »

A la demande de Liénor, Conrad consent enfin au jugement de Dieu. Tout est préparé, dans l'église, pour cette cérémonie. Le sénéchal, précipité dans une cuve d'eau bénite, va au fond, « comme une cognée ». C'est donc qu'il

* « Maudite soit la cour où l'on ne laisse, dit-il, un homme se justifier par serment. » — ** « Au nom des services rendus, qu'il me fasse encore tant d'honneur que, de ce que j'ai nié, il me laisse purger par le jugement de Dieu. »

1. On ne peut pas faire de bataille, parce qu'il y a des preuves palpables, et c'est par faveur qu'on obtient le jugement de Dieu (remarque de G. Paris).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'est pas coupable, puisqu'il n'a pas surnagé. Le voilà justifié. Mais c'est cela précisément que Liénor avait voulu : « Écoutez, dit-elle, la conclusion : je suis LA PUCELLE A LA ROSE, la sœur de Guillaume de Dôle ; vous voyez bien que le sénéchal a menti quand il a prétendu ce dont il s'est vanté sur mon compte : il n'a jamais couché avec moi. » L'Empereur, persuadé et saisi, l'embrasse, et la présente à ses barons comme celle qu'il a choisie, mais en souverain constitutionnel :

5125 « Par verité vos di, c'est cele
Cui j'ai destiné ceste honor,
Se vos por moi et por m'amor
Volez soufrir qu'ele soit dame
Et roïne de mon roiaume.
Vos estes mi seignor, mi mestre.
Si ne voel pas ne ne doit estre,
Encor i soit ma volentez,
Que, se vos ne la creantez,
Qu'il aviegne n'a tort n'a droit. »

Ces habiletés oratoires gagnent à Conrad tous les cœurs :

5139 Sanz plus parler et sanz conseil
S'i acorda li communs toz.

Guillaume de Dôle, réconforté, vient payer à sa sœur les respects qu'il lui doit désormais. Les noces ont lieu sans désemparer, pour profiter de l'assemblée. Liénor revêt une robe où toute la guerre de Troie est brodée en images, à l'aiguille[1]. — Les grands seigneurs héréditaires servirent au banquet qui suivit, à l'exception du sénéchal, chargé de fers dans une tour. Description du menu : sangliers, ours, cerfs, grues, oies sauvages, paons rôtis, purée de mouton (qui est de saison en mai), bœuf gras, etc. Mais l'auteur sent qu'il amplifie :

1. Cf. *Galeran*. v. 525.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5376 Je ne sai pas porqoi j'acrois
La matiere de moz oisiaus.

Le lendemain de la nuit de noces, la cour se sépara et l'Empereur fit des cadeaux honorables à chacun. Mais, comme on lui demandait de nouveau la grâce du sénéchal, il refusa, en ces termes :

5513 « Por tant d'or com il a d'archal
A Hui, ou l'en fet les chaudieres[1]...
Ne remaindroit que n'en fust fete
La justice... »

Toutefois il consentit à ce que l'Impératrice décidât sur ce chapitre. Sollicitée par les amis du coupable, celle-ci fit juges du cas ses solliciteurs eux-mêmes : « Exilez-le, dirent-ils, de l'Allemagne et de la France; qu'il s'en aille outre-mer. » Le sénéchal entra, en effet, dans l'Ordre des Templiers, et il n'en fut plus question.

C'est l'archevêque de Mayence qui a fait « mettre en écrit » cette histoire pour l'édification des rois et des comtes qui devraient avoir autant envie de bien faire que le héros dont on vient de leur conter les aventures :

5631 Bien le devroient en memoire
Avoir et li roi et li conte,
Cel prodome dont on lor conte,
Por avoir de bien fere envie,
Ausi com cil fist en sa vie.

1. La ville de Huy fut, depuis la fin du xe siècle, le centre de l'industrie des batteurs de cuivre de la Meuse, comme G. Kurth l'a montré (*Renier de Huy*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*, 1903). Dinant l'a remplacée, dès le moyen âge. G. Kurth, dans l'opuscule cité, considère que la décadence de Huy remonte au milieu du xiie siècle ; ce passage de *Guillaume de Dôle*, qu'il ne connaît pas, montre que, cinquante ans plus tard, la réputation de l'industrie hutoise était encore vivante.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

JOUFROIS

Le roman de *Joufrois* est connu par un seul manuscrit (commencement du XIVe siècle), conservé à la Bibliothèque royale de Copenhague, dont la graphie paraît être du Bourbonnais (ou du Poitou)[1]. — L'œuvre elle-même a été probablement composée au temps de Philippe-Auguste, à l'Est de cette région, sans doute en Bourgogne (Franche-Comté). — L'auteur anonyme était un homme du monde, et non pas un jongleur de profession; il a écrit pour plaire à sa dame, sans apprentissage, et non sans peine[2]. Il interrompt périodiquement le cours de son récit pour exprimer des réflexions et faire des confidences personnelles: mais ce procédé ne lui est pas particulier : il a été employé dans d'autres romans, notamment dans *Partenopeus de Blois*[3] et dans *Guinglain* ou « Le bel Inconnu »[4].

L'auteur dit (v. 2324) qu'il a traduit une partie des aventures de Joufroi d'un livre en latin trouvé « à Saint-Pierre de Maguelonne ». Cette indication, qui a été prise au sérieux (*Revue des*

1. J. Dingeldey, *Ueber die Sprache und den Dialekt des « Joufrois »* (Darmstadt, 1888). Ce travail serait à refaire.

2. Cependant, pour un seigneur, l'auteur de *Joufrois* insiste singulièrement sur la vertu de « largesse » de son héros. Vanter à ce point cette vertu décèle plutôt, d'ordinaire, quelqu'un qui la conseille d'en bas que quelqu'un d'en haut qui a l'occasion de la pratiquer. On se représente volontiers notre rimeur comme un petit gentilhomme.

3. L. Jordan a récemment (*Zum altfranzösischen « Joufrois »*, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1920, p. 200-203), institué à cet égard un parallèle entre *Joufrois* et *Partenopeus*, apparemment sans savoir que la ressemblance avait déjà été remarquée depuis longtemps. Il écarte avec raison la pensée qui lui a traversé l'esprit que l'auteur de *Partenopeus* pourrait bien être aussi celui de *Joufrois*.

4. *Histoire littéraire*, XXX, p. 181 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

langues romanes, 3e série, t. V, p. 90), est, sans doute, de fantaisie. Et il semble inutile, au premier abord, de chercher quoi que ce soit d'historique dans une œuvre comme celle-ci, que l'on croit volontiers, quand on l'a lue, de pure imagination[1]. Cependant plusieurs des noms propres qui figurent dans le roman ont été portés, au XIIe siècle, par des personnages réels : Henri Ier, Henri II et Alis, rois et reine d'Angleterre, Aliénor de Poitiers, Alfonse de Saint-Gilles (c'est-à-dire de Toulouse), sans compter le troubadour Marcabru, qui est mis expressément en scène. M. Chabaneau a émis (*l. c.*) l'hypothèse que *Joufrois* est une adaptation française d'un poème perdu en provençal dont le héros aurait été l'avant-dernier comte de Poitiers, Guillaume, fils d'un Gui *Geoffroi*, connu pour ses galanteries, qui épousa la fille d'un comte de Toulouse[2] et guerroya ensuite contre un autre, *Alfonse* Jourdain. L'auteur du roman n'aurait fait que broder sur des historiettes traditionnelles.

Ajoutons qu'on a, au premier abord, l'impression que l'auteur était allé personnellement en Angleterre. L. Jordan a dit récemment qu'il parle peut-être de ce pays d'après Chrétien, dont il avait lu le *Cligès*. Je crois pourtant qu'il y était allé.

Plusieurs critiques se sont rencontrés pour déclarer que la manière de *Joufrois* fait penser à celle de *Flamenca* (Chabaneau, *l. c.*, p. 90; A. Tobler, *Deutsche Litteraturzeitung*, 1881, col. 127). D'ailleurs, les uns ont trouvé que l'auteur avait de l'esprit, de la grâce, de l'agrément, et que, si l'on peut dire, il « maniait fort bien la langue » (G. Paris, dans la *Romania*, 1881, p. 412); d'autres se sont félicités qu'il n'ait pas écrit davantage. Ce sont les premiers qui ont raison. — *Joufrois* est le Don Juan de l'âge de Philippe Auguste; un Don Juan désinvolte et léger,

1. Le premier des trois épisodes qui, mis bout à bout, forment le roman de *Joufrois*, est le motif, célèbre au moyen âge, de la femme calomniée dont l'innocence est prouvée en combat judiciaire. Voir à ce sujet G. Paris, *Le roman du comte de Toulouse*, dans les *Annales du Midi*, XII (1900), p. 23, note. — Voir cependant E. Berger, *Les aventures de la reine Aliénor* (Séance publique de l'Institut, nov. 1906).

2. La fille du comte de Toulouse porte, dans le roman, le nom peu commun d'Amauberge; or, le comte Guillaume de Poitiers enleva au vicomte de Châtellerault une femme qui s'appelait ainsi (*Revue des langues romanes*, 3e série, t. VIII, 1882, p. 49).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

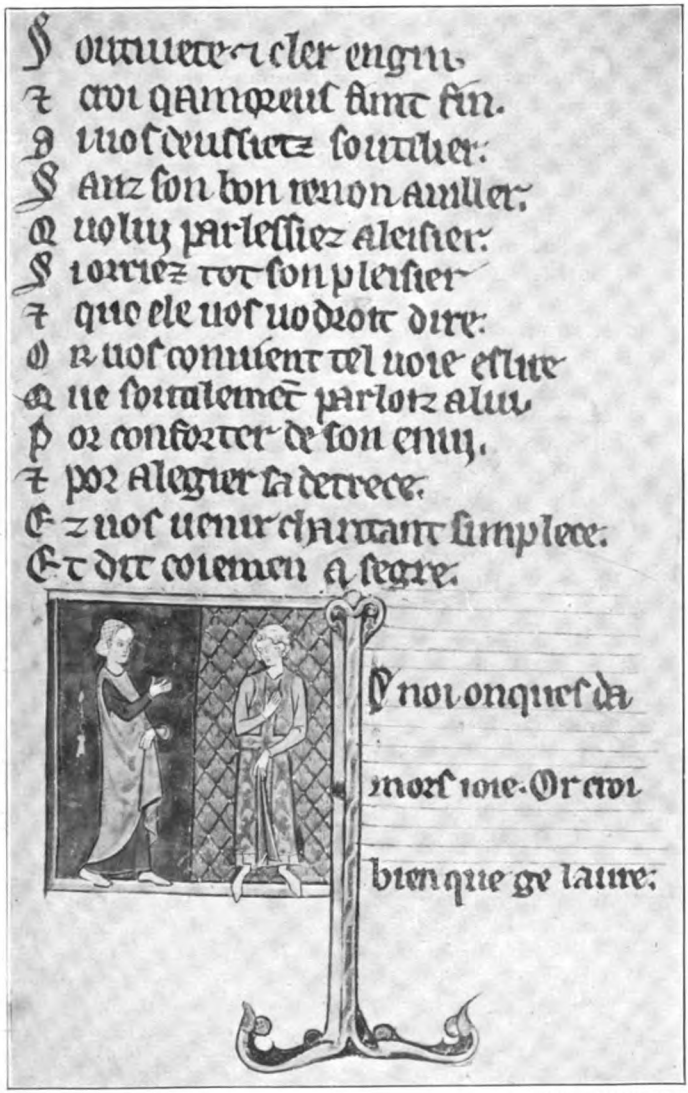

(Photo Hachette.)

UNE PAGE DU ROMAN DE *LA POIRE*
Bibl. nat., fr. 2186.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

à la française, sans rien de la profondeur tragique de l'espagnol. Il est présenté de façon charmante.

L'édition de K. Hofmann et Fr. Muncker (*Joufrois, altfranzösisches Rittergedicht*. Halle a. S., 1880) est très mauvaise. Cf. la collation du ms. par K. Vollmöller (*Romanische Forschungen*, I, 1883, p. 138), les corrections de G. Paris (*Romania*, X, 1881, p. 411-419) et de W. Foerster (*Zeitschrift für romanische Philologie*, V, p. 575). — Il est un peu scandaleux que, depuis près d'un demi-siècle, il ne se soit trouvé personne pour donner enfin correctement au public ce très remarquable texte. C'était facile, mais ce ne sont pas les éditions les plus faciles ni les écrits les moins ennuyeux qui tentent le plus les philologues. Espérons que *Joufrois* prendra place un jour prochain dans notre Collection nationale de *Classiques du moyen âge* (qui, pour le dire en passant, accueille, depuis quelques années, autre chose encore que de véritables « classiques »). De cet honneur, il est plus digne que bien d'autres.

Joufrois commence par une préface où l'auteur confie qu'il est amoureux et fait l'éloge de l'amour. Il dira d'ailleurs plus loin (v. 733) : « Estre ne puis nulle saison sans amor », comme le héros de son histoire. C'est donc par amour pour une dame qui ne l'appelle encore que : « Sire », et non pas « Beaus douz amis », qu'il a rimé l'histoire suivante. Rimer n'était pas son métier ; il rimait « par amour » :

86 ... Oncques n'i oi martel ne lime
Ne nul maistre fors que s'amor...

Joufroi était le fils de Richier, comte de Poitiers et de sa femme Aliénor. Il était beau, sage et brave, et il aimait, il savait « honorer » les chevaliers comme il convient. Il vint un jour prier son père de l'envoyer à la cour du roi Henri d'Angleterre, pour qu'il s'y fît adouber. « J'y avais déjà pensé », répondit le comte, qui l'autorisa à se faire accom-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pagner par dix jeunes gentilshommes, et lui donna mille marcs d'argent et cinq cents d'or, pour ses dépenses. Les onze traversèrent la mer, de Dieppe à « Sozantone » (Southampton) ; ils ne se firent pas trop prier pour débarquer, sachez-le bien. De là, ils se rendirent à la cour où le roi les retint de très bonne grâce comme apprentis chevaliers, après avoir fait « mettre leurs noms en escrit » par un chambellan. Joufroi gagna bientôt l'affectueuse estime, non seulement du roi et de la reine, mais des Anglais en général, car il dépensait largement, il distribuait des joyaux, des cottes, des manteaux, des armes, des robes, des destriers aux « povres chevaliers » ; il passait pour courtois et large ; et quoi de mieux ?

Cependant il y avait, à la cour d'Angleterre, un sénéchal très déloyal ; pour se venger de la reine Alis, laquelle avait dédaigné son amour, il s'avisa de conter au roi que la reine le trompait avec un garçon de cuisine. C'était faux. La reine Alis « la preux, la sage, la courtoise, la franche, la belle au clair visage » avait le cœur trop bien placé pour se commettre de la sorte. Mais le roi crut son sénéchal, fit arrêter sa femme et jura Dieu qu'il la ferait pendre ou brûler. Joufroi, indigné, dit au roi : « Votre sénéchal est un traître, un menteur, et je le lui prouverai les armes à la main dès que vous m'aurez fait chevalier. » Le sénéchal, ainsi « appelé » publiquement de trahison suivant les règles, ne pouvait pas ne pas s'en défendre. Il se lève donc et, après avoir ôté son manteau, tend son gant, gage de bataille. Otages sont pris des deux parts, et le jour de la rencontre est fixé. Beaucoup de gens, voyant un jeune homme s'attaquer à ce chevalier éprouvé qu'était le sénéchal félon, ne laissaient pas de craindre que la reine « perdît son droit » par la faute d'un champion insuffisant.

Lorsque Joufroi et ses damoiseaux eurent été faits cheva-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

liers, le champ du duel fut assigné à « Guincestre » (Winchester)[1]. La nuit qui précéda la bataille, le jeune homme veilla devant l'autel du crucifix dans l'église toute illuminée de cierges; cinq cents chevaliers, « déchaux, nus pieds et en chemise », en firent autant « pour l'amour de lui »; la reine Alis et ses dames prièrent, en semblable appareil, devant l'autel de Notre-Dame. Pendant ce temps, le sénéchal, confiant en sa force, dormait paisiblement chez lui.

La journée commença au son des cloches, par la messe que Joufroi entendit à l'autel principal; sur cet autel, il posa deux hanaps d'argent fin, pleins de besans d'or et de pierres précieuses. — Puis il s'arme; on lui lace les chausses de fer avec des lacs en cuir de cerf; il revêt le haubert de mailles, la ventaille, et se coiffe du heaume; il ceint une épée de Cologne; il monte un destrier gascon, couvert de fer du col à la croupe. Le voilà le « blason », c'est-à-dire l'écu, au col, le branc au côté, la lance « a un fer tranchant de Toulouse » en main, toute droite. Il avait ainsi très bon air, car il était évidemment plus apte à combattre qu'un convers à travailler.

Avant que le combat commence, les deux champions mettent pied à terre, pour prêter serment.

433 Lors fist l'on les seinz* aporter.
Li seneschaus ala jurer
Qui la reine ot encusée :
Sor li sainz mist la main armée,
Voianz toz; tel sairement fit

* reliques.

1. L. Jordan a remarqué (*Zeitschrift für romanische Philologie*, 1920, p. 205) que, dans le *Cligès* de Chrestien de Troyes, un personnage, qui va aussi se faire adouber en Angleterre, débarque, comme Joufroi, à « Hantone » (Southampton) et se présente au roi à Guincestre. Il y a encore d'autres traces d'imitation. Et c'est, naturellement, *Joufrois* qui s'inspire de *Cligès*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Que c'estoit voir que il ot dit.
Et li vaslet après lui jure
Et dit qu'il lo tint por parjure...

Ils s'élancent ensuite l'un contre l'autre, lance baissée. Tous deux tombent, sous la violence du choc. On les croit morts; et un brouhaha s'élève; mais le roi fait crier son ban que quiconque parlera sera pendu, et le silence se rétablit. Les champions se relèvent et le combat continue à l'épée. Enfin Joufroi, désarmé, casse le bras de son adversaire avec un tronçon de lance qu'il a ramassé par terre, prend le dessus, et comme le vaincu refuse de se reconnaître pour tel, lui tranche la tête. — Le triste sort du sénéchal inspire à l'auteur du roman d'assez longues réflexions. Puisse-t-il en arriver autant à tous les « tricheurs » qui cherchent à brouiller les dames et les maris, les amis et les amies! Ces gens-là, trop nombreux, sont les véritables « vilains »; réservons-leur ce nom, en donnant celui de « gaaigneor » à ceux qui travaillent pour vivre. Si l'auteur était roi de France ou empereur de Rome, ce sont ces vilains-là, les vrais, les contrevenants aux lois de l'amour, qu'il taillerait sans merci. Amour serait maître du monde; Tricherie n'en mènerait pas large.

Le soir du combat, Joufroi apprit, par un messager venu de France, que son père était mort. Il en fut fort attristé et s'appuya sur une couette; mais il n'en voulut pas faire « trop grand dueil »,

652 Car n'avient pas a nul baron
Qu'il face dueil outre raison[1].

Il revint, naturellement, dans son pays de Poitiers, pour recevoir « ses omages ». Son premier soin fut de « faire

1. Comparer les conseils de Joinville à Louis IX en Palestine lorsqu'arriva la nouvelle de la mort de Blanche de Castille (éd. de Wailly, § 64); et plus haut, p. 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photo Hachette.)

(Photo Hachette.)

LETTRES HISTORIÉES DU ROMAN DE *LA POIRE*

Bibl. nat., fr. 2186.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

garnir ses châteaux » pour les mettre en défense. Après quoi, il choisit vingt-cinq chevaliers, qu'il s'attacha comme compagnons familiers. Avec cette « maisnie », il s'en alla tournoyer, c'est-à-dire qu'il n'y eut pas de tournoi, de la Bretagne à la Champagne, où il ne parût. On dit bientôt qu'il n'y avait point de meilleur écu que lui et qu'il était « de tournois sire ». Ce fut une « belle vie », et honorable. — L'auteur en profite pour déclarer qu'il est lui-même de tempérament amoureux, comme son héros; et il repense à sa dame, qui parle si bien :

754 Molt est fous mis cuers, bien lo voi...
Mais por ce li doi pardoner
Qu'or me fait la meillor amer
Que l'on sache en tot le mont...
Si n'est pas de parler vilaine;
Bel parole sor tote rien...

Un jour, le comte de Poitiers appela un de ses principaux ménestrels, un certain Gui de Niele (Nesle), qui savait très bien faire les retroenches, lui passa le bras droit autour du cou, et, s'asseyant à côté de lui dans l'embrasure d'une fenêtre[1], il lui dit :

800 ... « Or me di, freire,
Foi que tu doiz l'ame ton pere...
Qui est or la plus bele dame
Que tu saches decha la mer? »

Gui de Niele n'hésite pas. La plus belle dame du monde, c'est assurément « Madame Agnès de Tonnerre », que son mari a enfermée, par jalousie, dans une tour de son château. Ladite tour a une fenêtre qui donne sur la grande place du bourg. Au milieu de cette place se trouve un poirier magnifique, qui l'ombrage. C'est le rendez-vous favori de la société tonnerroise :

1. Cf. les Mémoires de Joinville (éd. de Wailly), § 431-432.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

841 « Iluec joent li chevalier
As dez et autres jous divers.
Enqui est tot an li josters *
Et les dances et les caroeles.
Enqui vienent et fous et foles
Et menestreil et jugleor.
Iqui veïrriez chascun jor
Et granz solaz et grant deport.
Iqui prent un pou de confort
La dame, qui tot voit d'amont
Quanque ** cil en la place font. »

Il se trouvait justement que, à l'octave de la Pentecôte prochaine, un tournoi devait avoir lieu dans les environs de Tonnerre. Le comte, ravi de ces bonnes nouvelles (« Quele aventure! »), se retient à peine de baiser les yeux de son ménestrel : il ne laissera pas échapper une occasion si favorable. Il fait donc ses préparatifs, mais en ayant soin de se ménager l'incognito : à cet effet il commande un écu peint de sinople sur argent, quatre-vingts lances et panonceaux de samit vermeil, et deux robes, l'une d'écarlate et de soie, l'autre de pourpre couleur de sang et d'hermine ; toutes ses armes, ses couvertures et ses connaissances sont également vermeilles ; il emmène trois destriers et une centaine de serviteurs, écuyers, valets et sergents, mais pas d'autre ménestrel que Gui et pas un seul chevalier. Au moment d'entrer dans Tonnerre, il ordonne à ses sergents de ne pas retenir d'hôtel, mais d'improviser une installation, pour lui et sa suite, sous le gros poirier de la place. L'endroit est bientôt, par leurs soins, jonché de verdure, tendu d'étoffes et clos au moyen de lances fichées en terre (v. 1168). Le comte, complètement « desconeü » (déguisé) — car il s'était teint le visage avec de certaines herbes — se fait appeler « sire de Cocagne » ; et *Cocagne* est le cri qu'il adopte dès le commencement du tournoi.

* Là, toute l'année, sont les joutes. — ** qui voit d'en haut tout ce que.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le sire de Cocagne accomplit pendant ce tournoi des exploits considérables ; il abattit notamment le roi de France par terre, et, le soir, ses écuyers conduisirent sous le poirier quatre destriers, dont celui du roi, qu'il avait conquis à la pointe de sa lance. Les Français criaient « Montjoie ! » et les « royaux » n'étaient pas contents. Le même soir, il ordonna d'annoncer par la ville qu'il tiendrait table ouverte, et d'inviter les jongleurs et les ménestrels qui voudraient avoir du sien[1]. Le poirier fut illuminé de chandelles. Les tables, couvertes de nappes, l'étaient aussi d'une vaisselle somptueuse. Les valets présentaient à laver aux arrivants dans des bassins d'argent « enchaînés » :

1138 En la vile n'ot chevalier,
Flamenc, Franceis ne Berruier,
Qui non alast veoir la nuit
L'ostel le conte et son desduit
Por la merveille regarder.

Description de la fête, qui fut superbe. Des jongleurs dansent la danse des éperons ; d'autres sautent à travers des cerceaux ; d'autres font des exercices d'équilibre ou d'adresse avec des épées ou des couteaux ; d'autres des tours de passe-passe (« nigromance »). D'autres chantent en s'accompagnant :

1161 Si sonent muses et estives,
Harpes, sauters, guigues et rotes *...

La dame du château regardait tout cela de sa fenêtre. Dame qui « entend à honneur » voit très volontiers « faire joie ». — Nouvelle occasion pour l'auteur de faire un retour sur lui-même : il y a plusieurs espèces de dames, des bonnes et des mauvaises ; c'est comme les chevaliers, qui n'aiment pas tous l'honneur. L'auteur exprime son admiration pour

* Instruments de musique.

1. Cf. v. 2800 et suiv., la même scène, à Nicole.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

celle dont les beaux yeux l'ont guéri du mal où l'avait plongé la conduite d'une traîtresse dont Dieu, du reste, l'a bien vengé.

Le lendemain, second et dernier jour du tournoi, le chevalier « desconeü » emmena cinq destriers « couverts de soie jusques aux pieds », et célébra ses succès de la même façon que la veille. Le surlendemain, il partit, non sans avoir donné l'ordre à son sénéchal d'attacher les neuf chevaux conquis aux basses branches du poirier qui lui avait servi d'hôtel. Le mari de Madame Agnès, sire du château, fit mettre aussitôt dans sa « maréchaussée », c'est-à-dire dans son écurie, les bêtes abandonnées : « C'est la première fois, observa-t-il, que ce poirier me rapporte quelque chose. »

Cependant, la dame de la tour n'avait rien perdu de ces événements. Par un de ses garçons, elle avait même découvert le vrai nom du prétendu sire de Cocagne. Et elle maudissait sa prison, qui l'empêchait de s'entretenir avec le comte de Poitiers. Certes, si le comte eût été là, elle serait tombée dans ses bras. — L'auteur l'en loue, car c'était, dit-il, faire preuve de clairvoyance, et tant de chevaliers sont aujourd'hui découragés d'aimer les dames parce qu'elles ne savent pas apprécier le vrai mérite ! Ces chevaliers ont tort, du reste :

1467 S'en ont tort, quar tant est de fames
Que ne puet estre, ce m'est vis,
Que, si tant est de tricheris,
Assez ne ressoit des leiaus *.

L'auteur se remémore à ce propos la dame de ses pensées, qui est « la meilleure » du monde, et exprime l'espoir de fléchir un jour sa rigueur.

C'est alors que le comte Joufroi s'avisa d'un artifice. Il se fit faire un froc blanc, à cagoule, et tailler les cheveux comme

* Que, si tant est de traîtresses, ne soit aussi assez de loyales.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un prêtre. Avec un de ses sergents, pareillement accoutré, il prit le chemin de Tonnerre, en tapinois. On aurait dit des ermites. A peine arrivé, il demande aux passants :

1548 « O est li sire de la vile ? »
Et un borjois li dist : « Alez
Soz cel perier [1] que vos veez ;
Illoques joe a eschas *. »

Le faux ermite prend à part le sire de Tonnerre et lui dit, d'un air papelard, que, dégoûté du siècle, il cherche un lieu retiré, loin des siens, pour y faire pénitence. Il obtient sans difficulté l'autorisation de bâtir un ermitage à son gré. Aussitôt il embauche des charpentiers, achète du terrain et se fait bâtir un ermitage, comportant plusieurs chambres et un fournil, dans un bois assez voisin du château. — Il s'installa et passa pour un saint homme, car il s'était contenté d'abord de manger en public du pain, du poisson et du « fromage de gaïn » [2], sans chair ; et, plus tard, il déterrait avec ostentation des racines dont il prétendait se nourrir, tandis qu'il envoyait en secret son compagnon acheter des victuailles, la nuit. Le sire de Tonnerre vint le voir. Il en profita pour conseiller à ce jaloux de donner plus de liberté à sa femme et de l'envoyer à l'ermitage : elle y recevrait de bons conseils. Le bon sire n'y manqua pas. Le lendemain Madame Agnès fut autorisée à quitter la tour ; elle et « les dames du chastel » s'en allèrent à cheval, « gabant, riant », à la maison du saint ermite, qui leur fit avec componction les honneurs de son chez lui :

1871 ... « Dame, li filz Marie
Vos saut ** et vostre compagnie,
Et si vos mete en bon corage ! »

* Il est là à jouer aux échecs. — ** sauve.

1. Éd. : *ces periers.*

2. Il est question de ce fromage « de regain » dans le *Roman de la Rose* (éd. E. Langlois), t. III, p. 280, et ailleurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais il propose bientôt à Madame Agnès un entretien particulier : faut-il pas qu'elle se confesse? Il l'introduit dans une arrière-chambre très jolie, soigneusement jonchée de jonc et de laîche. On voyait là un lit bien différent des durs grabats étalés avec ostentation dans la pièce principale. Ce lit était très confortable :

1930 Or molt par estoit beaus et buens.
Ne sembloit pas lit d'hermitain *;
Assez i ot fuerre et estrain.
Et cotes moles et blans dras,
Coverz d'un paile de Baudas.
Ot sus un covertor hermin,
Orlé entor de cebelin
Et d'un blanc diaspre molt chier **.
Si ot au chief un oreillier,
Et sus l'oreillier ot floretes,
Roses freches et violetes.

Le comte jette son froc, apparaît vêtu, non d'une haire, mais d'une chemise blanche plissée, et en costume de chevalier ; il met sur sa tête une coiffe, et, par-dessus, un chapeau de roses et d'autres fleurs[1] ; il se nomme et fait sa déclaration, qui est très bien accueillie :

2015 « Sire », fait ele, « tort auroie
Si vers vos cointe*** me faisoie... »

Ici encore, l'auteur du roman est d'avis que Madame Agnès eut raison : il ne faut pas faire languir ceux qu'on aime, crainte que les feux ne s'éteignent ou ne soient contrariés.

Or, il s'ensuit ce qui doit s'ensuivre :

* ermite. — ** Assez y eut paille, foin, couettes molles et draps blancs. Il y avait dessus une étoffe en soie de Baudas (Bagdad) et une couverture de peau d'hermine bordée de fourrures et de diaspre blanc. — *** coquette, minaudière.

1. « Il n'est pas banal, même dans les romans, dit J. Bédier (*L'Ombre*, p. 59), que les hommes se couronnent de fleurs ». Joufroi le fait pourtant ici, et c'est assez fréquent, ailleurs encore que dans les romans de Jean Renart. — Cet usage est toujours vivant, de nos jours, dans les îles du Pacifique, où je l'ai vu pratiquer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2117 Mielz afferoit a cel mestier
Li cuens que a lire sautier *
Ne a doner confession.

Le sire de Tonnerre se félicita hautement de cette pieuse visite, et il engagea son épouse à la renouveler souvent.

Elle la renouvela si souvent que le comte de Poitiers, lui, ne tarda pas à songer que le moment était venu de « s'en raler en son pays ». Il prit congé, sommairement, de son amie, en protestant qu'il reviendrait, et retourna dans ses domaines; on ne voit pas qu'il soit jamais revenu. — Telle est la fin, assez abrupte, de la première des trois aventures galantes dont se compose le roman.

Un jour que le comte Joufroi tenait sa cour à Poitiers, un sergent superbement vêtu, qui « savait bien parler français », se présenta devant lui et, sans manteau, à genoux, lui remit, de la part de sa dame (sans la nommer), un grand écrin d'ivoire, avec des ferrures d'or, en disant que c'était un cadeau d'amour. L'écrin était plein de joyaux qui valaient plus de mille livres.

Le bon comte les accepta et les distribua incontinent à ses chevaliers, ne gardant pour lui qu'un petit anneau. Ce n'est que le lendemain qu'il pensa à interroger privément le mystérieux sergent. Mais celui-ci était parti, avec toute sa compagnie (dix personnes, son cuisinier, son bouteillier, etc.), après avoir fait cadeau à son hôtelier, stupéfait d'une telle générosité, de la coupe d'argent où il avait bu le vin claré ou giroflé du souper. Le comte se mit à sa poursuite. Mais en vain. — L'auteur du roman se félicite d'avoir su dépister, lui aussi, les médisants, qui lui avaient fait tant de tort lors d'une première aventure ; maintenant, il ne laissera pas

* Le comte s'entendait mieux à ce metier qu'à lire le psautier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deviner l'objet de ses pensers et rira des conjectures que fera la malveillance.

Le comte Joufroi résolut de courir le monde pour découvrir la dame anonyme qui l'avait ainsi provoqué. Les préparatifs qu'il fit à cette occasion ressemblent beaucoup — beaucoup trop — à ceux qu'il avait faits naguère pour aller aux fêtes de Tonnerre. Mais, cette fois, il emmena un de ses chevaliers, « messire Robert », qui naguère lui avait dit, en riant : « Vous êtes plus riche que moi, mais non pas si bon chevalier ». Un peu choqué d'abord par cette liberté de langage, ou faisant semblant de l'être, Joufroi, qui veut éclaircir ce point, l'envoie chercher le lendemain chez lui au saut du lit, c'est-à-dire tout nu (car on couchait ainsi), et lui donne un équipage exactement pareil au sien. Ils iront dans un pays où le comte n'est pas connu, et rivaliseront comme des égaux, dans les mêmes conditions ; on verra quel est le meilleur. Mais dans quel pays ? Le comte est connu en France, en Bretagne, en Flandre, en Allemagne, en Normandie, où il a maintes fois tournoyé. Messire Robert propose d'aller en Angleterre, où le roi Henri, qui fait la guerre contre ceux d'Écosse et d'Irlande, a besoin de soudoyers. Mais, dit le comte, c'est justement le roi Henri qui m'a adoubé ; nul ne me connaît mieux que lui. Toutefois, il se laisse persuader. La traversée se fait, encore une fois, par Dieppe, et les voilà à « Nicole » (Lincoln). Le comte et messire Robert sont engagés, comme ils s'y attendaient, en qualité de soudoyers, par le roi. Personne ne reconnaît le comte sous le faux nom qu'il a pris. — Mais la langue de l'auteur est fatiguée ; il va la reposer en parlant de sa dame. Les pèlerins de Saint-Jacques [de Compostelle], si las qu'ils soient le soir, n'en repartent pas moins le lendemain avec une vigueur nouvelle. L'auteur n'est pas si fâché contre sa dame qu'il ne soit heureux d'entendre parler d'elle. Et si elle lui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photo Hachette.)

LETTRES HISTORIÉES DU ROMAN DE *LA POIRE*
Bibl. nat., fr. 2186.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

donnait un baiser : « Ai Deus! quant iert ce que je di? »

Quelque temps après, les rois d'Écosse et d'Irlande amenèrent une armée, « grant ost banie », devant Lincoln. Les deux soudoyers de France firent des exploits extraordinaires. Le roi Henri leur dut la victoire. Il les récompensa largement ; mais les deux vassaux étaient si généreux que l'argent leur coulait entre les doigts. Ils furent bientôt obligés de s'adresser aux usuriers de Londres. Cette ressource même manqua, lorsqu'ils n'eurent plus quoi que ce fût, hauberts, chevaux, joyaux ou robes, à mettre en gage. — C'est à cette occasion que le comte Joufroi s'engagea dans la seconde de ses aventures. Il était logé, sous le nom de Giraut, chez un gros bourgeois de Londres, dont la fille unique était à marier. Il prit le bourgeois à part et lui dit :

3423 « Beaus hostes gentis et corteis,
De Borges sui filz d'un borgeis.
Mais de chevaliers fu ma mere ;
Por ce loé fu a mon pere
Que il me feïst adober.
Chevaliers sui, nel puis neier.
Mais dehait [ait] chevalerie,
Que trop m'a costé la folie.
Molt en ai despendu et mis.
S'ariers estoie en mon païs
Jamais n'iroie en lou estrange ;
Enz me metroie ariers el Change
Tant que eüsse tot recovré
Lo grant avoir que j'ai doné... * »

Il lui demande sa fille. « Volontiers, dit le bourgeois, mais à condition que vous serez plus économe. » — « J'aimerais mieux mourir aujourd'hui sans confession que d'agir autrement, répond le comte, car, je le vois maintenant, on n'est servi et honoré qu'en proportion de l'argent qu'on a. »

* « Maudite soit la chevalerie ; la folie m'a trop coûté... — Si j'étais de retour dans mon pays, je n'irais plus jamais à l'étranger : je me mettrais de nouveau dans la banque jusqu'à ce que j'eusse recouvré le grand avoir que j'ai donné. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3473 — « Vos », fait li ostes, « dites voir,
Que mal fu nez qui n'a avoir.
Sire, ge m'en voil conseillier
De ceste affaire a ma moillier.
Et s'ele loer nel voloit,
Ja por ice ne remandroit
Que je ne face heir de vos *... »

On convient d'une dot de mille marcs d'argent (le comte avait précédemment dissipé, en moins d'un mois, une somme de sept cents marcs, présent du roi Henri). Et le mariage a lieu, en l'église Saint-Nicolas, pour de bon. Pendant la cérémonie, le comte et messire Robert ne pouvaient se tenir de rire. Ils partagèrent, du reste, la dot au sortir de l'église, et la dépensèrent en un clin d'œil.

La dot dépensée, le prétendu Giraut répond froidement aux reproches du beau-père que la largesse est et sera toujours dans son caractère :

3574 « Beaus peres, bien sachiez sans gas **
Qu'a ma vie toz jorn donrai
Et toz jorn riches reserai. »
— « Riches serez ! » fait li borgeis ;
« Iche sera quant Deus li reis
Non amera foi ne creanche
Et Provenceil conquerront[1] Franche
Par armes sanz negun content ***,
Et or[s] sera plus vil[s] d'argent,
Et Judas iert de pechiez quites... »

Les choses en étaient là quand la nouvelle parvint à Londres que le comte Alfonse de Saint-Gilles avait assailli des châteaux du comte de Poitiers et ravagé ses terres. Ce fut un troubadour célèbre, Marcabrun, qui apporta cette nouvelle.

* « Je m'en vais consulter ma femme, et, si elle ne voulait pas, je ne vous en accepterais pas moins ». — ** sans blague. — *** « Ce'a sera quand Dieu le roi n'aimera plus foi ni créance, et Provençaux conquerront France par armes sans opposition »

1. Ms. et éd. : *conquerra*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le roi Henri le connaissait bien, pour l'avoir vu à sa cour. Il l'interrogea et lui dit :

3628 « Que fait donc li buens cuens Jofrois
Quant voit ensi ses chasteus prendre
Et sa terre, c'on li confont ? »

« Il y a plus d'un an, répond Marcabrun, que le comte Joufroi est parti ; on ne sait pas où il est, et je suis à sa recherche. » — Sur ces entrefaites entre le prétendu Giraut, un faucon montais* sur le poing. « Sire, dit Marcabrun, le voici :

3649 ..... Veez le lai,
Le truan, qui en tel esmai **
Laisse toz cels de son païs ».
— « Gabes tu ? *** », fait li roi Henris.
— « Sire, ge non, se Deus me vaille... »
Quant li rois l'ot, joie en ot grant,
Vers lo conte corrut riant ;
Si li a ses braz au col mis ;
Puis li a dit : « Vos estes bris ****,
Sire truant, si vos donreis
L'avoir vostre pere au borgeis. »

L'indignation de Marcabrun allait s'épancher ; mais le comte l'arrêta. « Nous referons, dit-il avec désinvolture, nos beaux châteaux ; nous avons assez de pierres, d'argent, et ce n'est pas le sable qui manque dans mon pays ; et sire Alfonse nous le paiera. »

Cependant, lorsqu'ils apprirent le véritable identité de Joufroi, sa femme anglaise, son beau-père et sa belle-mère pleurèrent amèrement ; car ils se doutèrent bien que « le bon comte, qui tant valoit, » ne daignerait pas garder à ses côtés la fille d'un « vilain renouvier[1] † ». En quoi ils ne se trompaient pas. Cependant le comte était galant homme : en pre-

* de montagne. — ** embarras. — *** Plaisantes-tu ? — **** sot, malavisé. — † usurier.

1. Ms. et éd. : *revevier*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nant congé du roi, il le pria de trouver pour Blanchefleur, l'abandonnée, un mari de distinction :

3741 « Et pri ancor par grant merci
Qu'a ma feme doniez mari
Et hant ome de grant afaire ;
Car mout me vendroit a contraire
Se vilains la prendroit a feme ;
Ainz voil que soit toz jorn mais dame,
Quar molt par est preuz et senée. »

Le roi la donna effectivement à un comte, dont il avait confisqué les domaines et qu'il rétablit à cette occasion dans toutes ses prérogatives.

Mais le comte Joufroi n'était pas homme à quitter l'Angleterre sans avoir salué la reine Alis, qui était la première des dames comme « li apostoiles de Rome », le pape, est « le plus aut home » du monde. Elle était à « Bevrelé » (Beverley). Elle le salua joyeusement, en ces termes :

3812 « Sire truant, n'avez vos onte
Qui plus d'un an tot a devis
Avez esté en cest païs
Ne encor ne m'aviez veüe... ?
Coment vos prist iceste envie
D'ensi venir en cest païs
Que fuissiez truans et faidiz ?* »

Le comte expose qu'il est venu à la recherche de la dame qui lui avait envoyé naguère, à Poitiers, une cassette de bijoux en guise de déclaration. Mais il reconnaît justement, dans un des chambellans de la reine, le sergent porteur de la cassette. La dame anonyme n'était donc autre que la reine, reconnaissante du service qui lui avait jadis été rendu. Elle l'avoue. Encouragé, Joufroi s'empresse de demander ses faveurs :

comme si vous étiez mendiant et exilé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3963 « Et por Deu, dame, amez moi ;
Ge le vo lo * par bone foi.
Quar je ne sai home vivant
Qui tant vos sache bonement
Servir ne amer d'amor fine
Com ge ferai, franche reïne.
Liges et sers tote ma vie
M'otroi en vostre segnorie,
De cuer leial senz repantir,
Por feire tot vostre plaisir. »
— « Et ge », fait ele, « vos reçoi
A ami, et par bone foi
Vos doing et mon cuer et m'amor.
Certes, si vos faiz grant honor...
Mais vos doin ge faire et dire
Tot vostre plaisir, biaus douz sire,
Que par vos sui ge honorée
Del grant lait don m'avoit blasmée
Li seneschaus fel de put aire,
Que je vos vi recreant faire **.
Et des lors en cha que che fu
Si avez puis mon cor eü. »

L'auteur du roman revient à ce propos sur les dames qui, « par délai et tricherie, » font de la peine à leurs amis. Non plus que la châtelaine de Tonnerre, la reine Alis n'était de celles-là. Pour le soir même, elle donna rendez-vous au comte, dans sa chambre à lui. — Comment messire Robert eut vent de ce rendez-vous, se coucha dans le lit destiné au comte, l'envoya coucher dans le sien et reçut la reine dans ses bras, c'est ce qu'il est inutile de raconter en détail. L'auteur insiste plaisamment sur les hésitations du vassal, au moment décisif. Ira-t il jusqu'au bout de la plaisanterie? Mais c'est se brouiller mortellement avec son seigneur. N'ira-t-il pas ? Mais l'occasion est bien tentante.

4209 E vos, qu'en feïssiez, seignor ?
A toz vos pri, par grant amor,
Que chascuns son penser en die...

* Je vous le conseille. — ** Du grand outrage dont m'avait blâmée le sénéchal félon et malhonnête que vous forçates à s'avouer vaincu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Des or, seignors, avez vos dit?
Or me rescoutez un petit...
Si ge eüsse des seignors mil
Si ne tornasse pas un fil
En lor corroz contre tel rien*...

Messire Robert, lui, n'osa pas; et il prévint à temps la reine de son erreur. On s'expliqua; l'erreur fut réparée; on en rit; et tout se passa à merveille. — Ici se place une explosion lyrique, aussi violente qu'inattendue. Explosion de douleur. L'auteur ne sait plus où il en est. « Ne sais si je suis homme ou bête, mort ou vivant, ce que je fais ni ce que je dis. » Une amour, qu'il a « servie », lui a « bestourné le courage ». Quand il commença son roman, il croyait avoir une loyale amie, qui l'aimait sincèrement. Maintenant, il n'en est plus sûr. Il finira pourtant son œuvre, mais il n'en fera jamais d'autre, car « trop i ai travail et paine » (v. 4397).

Les amours de la reine Alis et du comte de Poitiers durèrent trois jours. Après quoi, le comte alla défendre sa terre contre Alfonse de Saint-Gilles. Il convoqua ses hommes, ses amis, et réunit mille chevaliers, trois mille sergents à pied. Il y eut des combats sanglants. Les gens d'Alfonse criaient « Toulouse! » et les Poitevins « Guienne! »

4473 Si estoit tot li camps jonchiez
De testes d'omes et de piez.

La guerre se termina par la captivité d'Alfonse et la rentrée triomphale des Poitevins dans Poitiers. Joufroi épousa la belle Amauberge, fille d'Alfonse, et reçut en dot l'expectative de Toulouse, sans compter trois châteaux forts et cinq mille marcs d'argent...

La fin manque.

* « Et vous, seigneurs, qu'auriez-vous fait?... Eh bien, seigneurs, avez-vous dit? Or écoutez-moi un peu. Si j'avais, moi, mille seigneurs, je me moquerais joliment de leur courroux en pareil cas. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

FLAMENCA

Le roman de *Flamenca* aurait disparu tout entier si le manuscrit mutilé de la bibliothèque de Carcassonne (XIIIe siècle) qui en contient la plus grande partie avait été détruit, car il semble qu'il ait été peu lu et il n'a jamais été cité au moyen âge[1]. Il est connu depuis 1838 par l'analyse qu'en donna Raynouard dans les *Notices et extraits des manuscrits*. P. Meyer en a publié la première édition, accompagnée d'une traduction partielle, au début de sa carrière (*Le roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne*. Paris, 1865); il en a entrepris, plus tard, une seconde édition dont le t. Ier, qui contient le texte et un glossaire, a paru en 1901 chez Bouillon. « Je m'estime heureux, dit P. Meyer dans son *Avant-propos*, d'avoir pu, après trente-cinq ans, refaire l'œuvre principale de ma jeunesse, et j'ai l'espoir que la seconde édition... sera plus digne d'un... des joyaux de la littérature du moyen âge. » Sur cette seconde édition, voir, entre autres, A. Mussafia, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Vienne, phil. et hist., t. CXLV; A. Thomas dans le *Journal des Savants*, 1901, p. 363-374 ; C. Chabaneau dans la *Revue des langues romanes*, XLV (1902), p. 5-43 ; et O. Schultz-Gora, *Nachlese zum Texte der Flamenca* », dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1923, p. 205-221.

On annonce (1924) une nouvelle traduction partielle, par J. Anglade, qui doit paraître dans la « Collection des poèmes et récits de la vieille France ».

1. Helen J. Harvitt s'est demandé s'il n'y a pas un ressouvenir des v. 2349-83 de *Flamenca* au commencement du ch. IV du *Purgatorio* de Dante : « Quando per dilettanze ovver per doglie... » (*The Romanic Review*, 1910, p. 57). C'est peu probable.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En 1865, P. Meyer était disposé à placer la date de la composition du poème « entre 1220 et 1250 ». Ch. Révillout a apporté, sur ce point, des observations nouvelles (*De la date possible du roman de Flamenca*, dans la *Revue des langues romanes*, VIII, 1875, p. 5-18)[1]. — L'auteur du roman a pris le soin singulier de dater tous les incidents de l'histoire de Flamenca d'après le calendrier liturgique d'une année où le dimanche de *Quasimodo* tombait la veille du 1er mai (ci-dessous, p. 148 et suiv.), c'est-à-dire d'une année où la fête de Pâques avait été célébrée le 23 avril[2]. Or, de l'an mil au XIVe siècle, il n'y a eu que trois années dans ce cas : 1139, 1223, 1234. La première de ces dates ne convient pas, pour bien des raisons ; la seconde non plus, parce que l'auteur spécifie que, l'année qui suivit celle des amours de Guillaume et de Flamenca, Pâques tomba « de bonne heure » : or, en 1224, Pâques fut le 14 avril ; 1234 convient mieux car, en 1235, Pâques fut le 8 avril (quinze jours plus tôt qu'en 1234). D'autres circonstances chronologiques concourent d'ailleurs à établir que le poète a situé son récit dans le courant de l'année 1234. — Cela posé, il est plus que probable qu'il n'a pas écrit *avant* ni *longtemps après* 1234 ; et « il est bien difficile de ne pas croire qu'un tel choix aura été déterminé, soit par l'époque même des événements racontés dans le poème, soit par la coïncidence de l'année adoptée par le poète avec le temps où fut composée son œuvre ». Il y a, en vérité, bien peu de chances pour que le poète ait fixé, arbitrairement, la date de Pâques au 23 avril, « sauf à calculer, à l'aide d'un comput, la date de toutes les autres fêtes mobiles dont il avait besoin » : il avait vu, personnellement et récemment, s'écouler une année de ce type-là[3].

Quant au nom de l'auteur, « nous ne devons pas espérer de le jamais connaître, à moins qu'on vienne à découvrir un manu-

1. Cf. *Romania*, V, 1876, p. 122.

2. L'auteur du roman contemporain de *Lancelot* en prose s'est astreint curieusement à des précisions chronologiques du même genre ; voir F. Lot, *Étude sur le Lancelot en prose* (Paris, 1918), ch. III.

3 Il subsistait un doute dans l'esprit de M. Révillout parce qu'il s'étonnait à bon droit que les indications du roman relatives au calendrier lunaire ne concordassent pas avec les phases de l'année 1234. Mais voir plus loin, p. 154 et 165.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

scrit plus complet ». — Dès 1865 P. Meyer avait naturellement remarqué le hors-d'œuvre, d'allure très personnelle, mais énigmatique, que forment les vers 1722-1736 du poème ; toutefois il n'avait pas, en traduisant ce passage, serré le texte de très près, et personne ne l'a expliqué depuis. Le voici. Il s'agit des bienfaits que Guillaume de Nevers faisait pleuvoir sur les jongleurs bons ou mauvais.

1722 Ben feir' [ait]al le seners d'Alga
Si tan ben faire o pogues ;
E pero, si dreitz corregues,
Atertan li degra valer,
Car volontier fa som poder,
En passa poder ben soven,
Quar eu sai ben ques el despen
En l'an cen ves en un jorn tan
Com a de renda en tot l'an.
Del sieu ben dir no m'antremet,
Mais, si non fos pen Bernardet,
De quem sap mal quar plus non l'ama,
E nonporquan ges non s'en clama,
Ben pogra dir, senes mentir,
Que lausan lui nom puesc fallir[1].

Est-ce, ici, Bernardet lui-même qui dit « je » ? Qu'est-ce que Bernardet ? Et quel est ce seigneur d'Alga dont la fortune n'égalait pas la libéralité[2] ? C'est ce que l'on espérait apprendre

1. « Le seigneur d'*Alga* en ferait bien autant, s'il pouvait ; pour être juste, il faudrait lui en savoir gré comme du fait, car volontiers il fait ce qu'il peut et va souvent au delà de son pouvoir. Car je sais bien que cent fois par an il dépense en un jour ses revenus d'une année. Je ne me mêle pas de faire son éloge, mais, n'était le cas de Bernardet, qu'il a tort de ne pas aimer davantage et qui pourtant ne se plaint pas, je pourrais bien dire, sans mentir, qu'en le louant je ne puis me tromper ».

2. C. Chabaneau (*Revue des langues romanes*, 4e série, II, 1888, p. 103) a proposé de reconnaître dans le seigneur d'Alga, qui fut très probablement un des protecteurs de l'auteur de *Flamenca*, un membre de la maison de Roquefeuil, « car Alga, château aujourd'hui détruit, mais dont les ruines sont imposantes, était le lieu principal de la seigneurie de Roquefeuil ». Daude de Pradas a célébré deux frères de cette maison, une de celles qui, après la guerre des Albigeois, se rallièrent avec éclat aux Français du Nord : Raimon, qui fut le beau-père d'Hugues IV de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans le tome II de la nouvelle édition, qui devait contenir une introduction et une traduction revisée, mais qui n'a pas paru.

Quoi qu'il en soit de cette énigme, le roman contient quelques autres indications sur celui qui l'a écrit. Assurément il connaissait très bien Bourbon et les environs de Bourbon (p. 142)[1] et il s'intéressait fort à la famille de Nevers (p. 147)[2]. Il était très lettré, car il cite couramment Ovide, d'autres auteurs anciens (Horace, Sénèque, Boèce), et, sans parler des provençaux (Marcabru, Arnaut Daniel), plusieurs romans français, depuis *Gui de Nanteuil* jusqu'à *Renart* et *Audigier*; il est probable qu'il y a, ça et là, dans *Flamenca,* des réminiscences de Chrétien de Troyes, et on a cru constater récemment des « emprunts proprement dits » à *la Rose* de Guillaume de Lorris[3]. Enfin il était extraordinairement au courant du comput et des usages liturgiques, quoiqu'il n'ait en aucune manière l'air d'avoir été un homme pieux, croyant ou simplement révérencieux. Son érudition profane a fait supposer qu'il était jongleur ou plutôt ménestrel de profession, comme l'était évidemment l' « En Bernardet » précité ; son érudition sacrée a fait supposer qu'il était clerc[4]. Il avait assurément la science d'un clerc et l'aisance d'un homme du

Rodez, et Arnaud, qui épousa Béatrix d'Anduze en 1228 et dont le fils s'intitulait seigneur d'Alga en 1276. — *Alga* est aujourd'hui Algues, dans la commune de Nant, arrondissement de Millau (Aveyron).

1. Ch. Guy (*Curiosités historiques de Bourbon-l'Archambault.* Bourbon, 1910) ne parle pas de *Flamenca.* mais publie une intéressante description du vieux château, tel qu'il était en 1646 : « Le château est élevé sur le rocher et a vingt-quatre grosses tours... »

2. Archambaut VI de Bourbon, qui vivait en 1234, avait épousé Béatrix, fille de Drou de Mello, connétable de France (M.-A. Chazaud, *Étude de la chronologie des sires de Bourbon,* Moulins, 1865, p. 220). Le comte de Nevers et de Forez, Gui IV, avait épousé sa sœur, Mahaut de Bourbon, veuve en premières noces du comte Hervé de Nevers. Le comte de Nevers était donc le beau-frère d'Archambaut, qui l'appelle son frère dans une charte de février 1234 (*Inventaire des titres de Nevers,* p. p. le comte de Soultrait. Nevers, 1873, p. 487).

3. A. Jeanroy, dans la *Romania.* 1922, p. 150.

4. Il ne semble pas que l'on ait encore remarqué, quoique cela soit assez remarquable, que l'auteur du roman d'*Elioxe* (appartenant au cycle du *Chevalier au cygne*) se plaît, comme celui de *Flamenca*, à décrire les cérémonies liturgiques. Mais il était plus clérical, au sens moderne du mot, que l'anonyme provençal. Voir *Romania*, 1890, p. 335.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

monde (« Car tu es cavalliers e clercs », v. 1799) ; ce qui ne s'alliait pas souvent, sans être incompatible, avec la qualité de ménestrel[1].

Quoi qu'il en soit, l'anonyme qui a écrit *Flamenca*[2] avait beaucoup de talent. On va en juger. Non seulement son œuvre est unique dans ce qui reste de l'ancienne littérature provençale, mais elle domine sensiblement tout ce que nous connaissons, dans le même genre, de l'ancienne littérature française. Combien y a-t-il, dans l'ancienne littérature française, d'œuvres de la longue haleine qui donnent encore aujourd'hui l'impression d'être tout à fait libres, fraîches, spirituelles et vivantes ? Il y a dans *Flamenca* une partie périssable — probablement celle où l'auteur estimait qu'il avait le mieux réussi, — ces interminables monologues de Guillaume, ornées de pointes à la mode du temps sur la métaphysique et la psychologie de l'Amour ; mais le reste est d'une simplicité toute moderne, et souvent exquise. Lorsqu'on pense qu'il s'en est fallu de peu qu'une œuvre pareille se perdît — comme il s'en est fallu d'aussi peu pour *Galeran*, pour *l'Escoufle*, pour *Guillaume de Dôle*, pour *Joufrois*, — et que le genre des *novas*, dont *Flamenca* est presque le seul spécimen connu, fut très florissant dans les pays provençaux à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle, on ne doute pas qu'il y ait eu jadis bien des gens d'esprit qui ont passé sans laisser de traces écrites, alors que tant d'imbéciles... Mais il en a été ainsi dans tous les temps.

Pour l'histoire des sentiments et des mœurs vers le temps de l'avènement de Louis IX, le roman de *Flamenca* est, sans contredit, une source incomparable.

Un jour le comte Gui de Nemours[3] dit à ses conseillers :

1. S. Debenedetti, *Flamenca* (Torino, 1921). Cf. *Romania*, XLVIII (1922), p. 150.

2. Ce titre a été donné par Raynouard. Comme les derniers feuillets, le premier manque dans le ms. unique. Il est très possible que le titre ancien fût : « Guillaume de Nevers. »

3. « Nemours » ou « Namur » ? On a toujours traduit jusqu'ici le *Nemurs* (parfois *Nemur*) de l'original par « Nemours », et cela paraît

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« J'ai longtemps désiré l'alliance de messire Archambaut de Bourbon et voici qu'il me mande par son anneau qu'il épousera ma fille Flamenca, si je veux bien. D'autre part, le roi esclavon me fait savoir la même chose. Mais j'aime mieux que Flamenca soit châtelaine, et la voir quelquefois, que reine, et m'en séparer à jamais ». Les gens de Gui de Nemours approuvèrent, car « sire Archambaut vous serait plus utile, en cas de besoin, qu'un roi esclavon ou hongrois ». Madame de Nemours consentit. Et la demande d'Archambaut fut agréée.

A cette heureuse nouvelle, le sire de Bourbon décida de se mettre en route, dès le dimanche suivant, avec cent chevaliers et quatre cents écuyers :

84 « Nos tuit portarem un seinal,
E l'escudier seran egal
E de vestirs e de joven,

confirmé par l'itinéraire du roi de France qui, dans le roman, pour aller de Paris à Bourbon, passe par « Nemurs ». Mais M. Antoine Thomas me fait observer que, jusqu'au xve siècle, « Nemours », du même type gaulois que Nîmes (*Nemausum*), s'est toujours appelé *Nemos*, *Nemous*, sans *r*. Pour « Namur », ajoute-t-il, parle l'épisode où Guillaume va guerroyer en Flandre (v. 6929-6948); le nom même de « Flamenca » (la Flamande) est plus naturel en pays wallon qu'en Gâtinais.

Or cette remarque de M. Thomas est certainement bien fondée. En effet l'histoire des seigneurs de Nemours est connue (E. Richemond, *Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours*, t. Ier, Fontainebleau, 1907); on n'y voit rien qui ait trait à *Flamenca*. Au contraire, Archambaut VI de Bourbon fut, pendant de longues années, le gardien des trois fils de Bouchard d'Avesnes et de la comtesse Marguerite (Guillaume, Gui et Jean), après l'abandon de Bouchard par Marguerite et le remariage de celle-ci avec Guillaume de Dampierre. Les trois héritiers de Bouchard furent élevés « en prison » (comme dit Philippe Mouskès), au château de Bourbon. Et quel avait été naguère le tuteur de Marguerite, mère des trois « prisonniers » ? Philippe, marquis de Namur. Voir Ch. Duvivier, *La querelle des d'Avesnes et des Dampierre*, t. 1er (Bruxelles-Paris, 1894). — En 1234, les fils de Bouchard viennent de quitter Bourbon. L'un d'eux, Jean, est le héros du roman de *Jehan d'Avesnes*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De bons aips e d'e[n]senhamen.
Armas de fer et entresein[z],
Sellas et escultz de nou teinz,
D'un semblan e d'una color,
Portarem tut, e l'auriflor...
.L. saumiers nos an ops...
Non vol negus trotiers i an [1]. »

Le comte de Nemours, averti de la prochaine arrivée de son futur gendre, chargea son fils des préparatifs de la cour solennelle qu'il convenait de tenir à cette occasion : « N'épargne rien ; à qui te demandera cent sous, donne dix marcs. » Il envoya des messagers en tournée, avec des lettres, pour inviter tous ses amis et faire paix ou trêve avec ses ennemis, afin que personne ne manquât à la fête. Tous les riches hommes y vinrent en effet, de huit journées à la ronde, au lendemain de la Pentecôte. Belle cour, riche et plénière. Jamais il n'y eut tant de vair et de gris, de draps de soie et de laine aux foires de Lagny ou de Provins. L'affluence fut telle que, la ville de Nemours étant pleine, on dressa des pavillons dans les prairies d'alentour ; il y en avait des jaunes, des blancs, des rouges, plus de cinq cents ; les aigles, sur les pommes dorées au sommet des tentes, brillaient ; la plaine flamboyait au soleil. Toute une bande de jongleurs était là, qui gagnaient tout ce qu'ils voulaient : pour recevoir ils n'avaient qu'à demander. On savait bien mieux vivre en ce temps-là qu'aujourd'hui.

Le dimanche, de bon matin, Archambaut était déjà vêtu et chaussé quand le comte entra dans sa chambre, le salua de la part de Flamenca, et le prit par la main pour le con-

1. « Nous porterons tous même enseigne, et les écuyers seront égaux de costume comme de jeunesse, de bonnes manières et de courtoisie. Armes de fer et armoiries, selles et écus peints de neuf, d'un semblant et d'une couleur, nous porterons tous, et l'oriflamme... Il nous faudra cinquante bêtes de charge... Je ne veux pas que personne aille à pied. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duire chez celle-ci. « Sire Archambaut, dit le comte, voici votre épouse; s'il vous plaît, prenez-la. » « Si elle ne s'y oppose pas, dit Archambault, je ne pris jamais rien si volontiers. » La pucelle sourit, et s'adressant à son père : « Monseigneur, dit-elle, on voit bien que je suis à vous, puisque vous me donnez si aisément; mais, puisqu'il vous plaît, j'y consens. » Ces mots : « J'y consens » plurent tant à Archambaut qu'il ne put se tenir de presser la main qu'on lui tendait.

Les noces furent célébrées. La messe de mariage et le repas qui suivit durèrent longtemps, au déplaisir d'Archambaut. Mais n'insistons pas. Cette nuit-là, Archambaut fit de Flamenca « dame nouvelle », car il était passé maître en cela ; elle ne se plaignit de rien et ne réclama pas. — Après huit jours de fêtes, la cour se sépara, mais Archambaut en réunit une autre chez lui, à Bourbon, encore plus magnifique. Tous sont mandés, tous y viendront. Chacun s'occupe de décorer les rues de tentures et de *bancals* (pièces d'étoffe à recouvrir des bancs). D'énormes provisions sont accumulées : outardes, cygnes, perdrix, canards, chapons, oies, poules et paons, lapins, lièvres, chevreuils, cerfs, sangliers, ours, etc. Rien ne manque dans les hôtels : légumes, avoine et cire. Épices, encens, cannelle et poivre, girofle, macis, zédoaire, on en avait fait tant apporter qu'à tous les carrefours de la ville on en brûlait à plein chaudron : cela sentait aussi bon qu'à Montpellier lorsque les épiciers pilent leurs drogues, vers Noël. Cinq cents paires de vêtements, tous de pourpre à or battu, mille lances, mille écus, mille épées, mille hauberts, mille destriers en bon état sont préparés pour les jeunes gens qui recevront d'Archambaut les armes chevaleresques.

Le roi et la reine de France ne dédaignèrent pas d'honorer cette assemblée de leur présence. Ils arrivèrent la veille de la Saint-Jean, avec un cortège qui se déroulait sur plu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sieurs lieues de long. Il y eut des gens qui ne furent pas contents que les dames ne voulussent point qu'on leur vînt faire la cour; mais elles étaient fatiguées à cause de la chaleur et de la chevauchée. Toutefois, elles se remirent bientôt. A l'heure de none* on servit ce qui convient un jour de jeûne, des poissons, et les fruits de la saison, poires** et cerises. Le jour de la Saint-Jean, l'évêque de Clermont chanta la grand'messe et prêcha sur Notre-Seigneur qui aima Jean au point de l'appeler « plus que prophète » ; il défendit ensuite, de par le roi, que personne quittât la cour avant quinze jours ; telle serait la durée des fêtes. A la sortie de l'église, le roi conduisit Flamenca jusqu'au palais, où le manger était préparé. Salle immense, pleine de chevaliers, de dames, de demoiselles, de leurs gens, de damoiseaux, de serviteurs, de jongleurs. Quand chacun se fut lavé et essuyé les mains avec des serviettes de toile fine, tous s'assirent, les dames d'abord, non pas sur des bancs, mais sur des coussins de diaspre. Pour le menu, toutes les bonnes choses que produisent l'air, la terre et les abîmes de la mer avaient été mises à contribution. Il y en eut plus d'un, pourtant, qui se laissa pâtir sans profiter de ces bonnes choses, ébloui par l'incomparable grâce de Flamenca. Les femmes elles-mêmes admiraient la nouvelle dame de Bourbon; et quand les femmes admirent la beauté d'une rivale, vous pouvez croire qu'elle est belle : si elles avaient trouvé à redire, elles ne s'en seraient pas privées. Le repas terminé, on se lava de nouveau; puis, suivant l'usage, on fit circuler le vin, avant que les nappes fussent ôtées[1]. Après quoi, les jongleurs se le-

*trois heures — ** poires « de la Saint-Jean ».

1. C'est l'usage du moyen âge, qui, comme on sait, s'est maintenu en Angleterre, jusqu'à nos jours (ce que la reine Victoria trouvait, dit-on, très mauvais). On lit ensuite :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vèrent et firent de leur métier. Les uns jouèrent de la harpe, les autres de la vielle, d'autres encore de la flûte, du fifre, de la gigue, de la rote, de la cornemuse, du chalumeau, de la mandore, etc. Il y avait des bateleurs ou montreurs de marionnettes, des faiseurs de tours et des acrobates. Quiconque savait un nouvel air de vielle (*violadura*), une chanson, un discort, un lai, se mettait en avant de son mieux. Les conteurs tiraient parti de leur répertoire : celui-ci contait de Priam, et celui-là de Pyrame et de Thisbé : d'autres de la belle Hélène, d'Ulysse, d'Hector, d'Achille, d'Énée et de Didon la dolente, de Lavinie, de Polynice, de Tydée et d'Étéocle, d'Alexandre, de Cadmus, de Jason, de Narcisse, de Pluton et d'Orphée, d'Héro et de Léandre, de Dédale et d'Icare, de Goliath et de David, de Samson et de Dalila, de Jules César qui passa tout seul la mer sans invoquer Notre Seigneur et sans trembler, de la Table Ronde et de Charlemagne, du valet de Nanteuil et d'Olivier de Verdun; d'autres parlaient de Tristan, de Cligès, de Perceval, d'Érec et Énide, de Lancelot et du Bel Inconnu, du roman de la Charrette[1]; un autre enfin récitait la chanson de Marcabru. Et tout cela produisait un grand brouhaha dans la salle. — « Chevaliers,

588 Bels conseillers ab granz ventaillas
Aportet hom davan cascu,
Ques anc us non failli ad u ;
Aqui s poc, quis vol, acout(r)ar.

« On apporta ensuite devant chacun de beaux coussins avec de grandes ventailles ; qui voulut put s'accouder. » La « ventaille » est un *amigcut* (cf. plus haut, p. 63); c'est aussi le capuchon du haubert, à mettre sous le heaume; voir G. L. Hamilton, *Ventaille*, Chicago, 1906; extr. de *Modern Philology*. Ici, le sens est obscur. P. Meyer propose « éventail (?) », qui est peu probable.

1. V. 672 « E l'autre del Vermeil escut — Que l'yras [et non Lyras] trobet a l'uisset ». C'est une allusion au Roman de *la Charrete*, par Chrétien de Troyes, où un héraut (pr. *yras*) trouve l'écu vermeil de Lancelot devant l'*uis* d'une maison (*Romania*, 1887, p. 100).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dit enfin le roi, lorsque les écuyers auront mangé, faites seller vos chevaux, et nous irons jouter dehors ; mais, en attendant, la reine va donner le signal de la danse, avec Flamenca, ma douce amie, et moi-même j'y prendrai part :

720 Levas tut sus ; tragon s'en lai
Aquist juglar per miei los des[1]. »

Chevaliers, dames et pucelles se prennent aussitôt par les mains. Deux cents jongleurs, bons joueurs de vielle, se placent deux par deux sur les bancs et viellent des airs de danse. Les dames font d'amoureuses feintes. On s'amuse comme en paradis. « Ce n'est pas tous les jours la Saint-Jean », comme dit Convoitise à Mesquinerie désolée de voir une fête si joyeuse.

Cependant les écuyers amènent les chevaux harnachés couverts d'armoiries et de grelots. Les hommes s'arment et les dames s'asseoient aux fenêtres pour mieux voir ceux qui vont lutter pour l'amour d'elles.

Ce jour-là, sire Archambaut ne perdit pas son temps, car il arma de ses propres mains neuf cent quatre-vingt-dix-sept chevaliers, qui vinrent à pied au palais en chausses de soie « rouée »*. Le roi leur donna pour étrenne de mettre toute leur peine en amour, et prit part, de sa personne, à la joute. Il avait fixé, au haut de sa lance, une manche qu'une dame — je ne sais qui — lui avait donnée. La reine en fut fort offensée, car elle pensa bien que cette manche était un gage d'amour. Or, elle s'imagina que l'objet aimé du roi son époux, c'était Flamenca, et elle fit mander, sans délai, Archambaut. Elle dit à Flamenca, qui était assise à côté d'elle : « Je parlerai à sire Archambaut, dame, s'il vous plaît. » Flamenca, ainsi congédiée, quitta la place et s'en alla

* ornée de dessins en forme de roue.

1. « Levez-vous sus ; que ces jongleurs se retirent parmi les tables. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à la fénêtre voisine, jonchée de palmes et de jonc, où la comtesse de Nevers était installée; elle s'y fit un coussin de son manteau et continua à regarder les jouteurs, tandis que la reine confiait à Archambaut ses craintes et ses soupçons. — Le sire de Bourbon fut ému, sans être persuadé d'abord. Mais, comme il conseillait à la reine de pas se laisser aller à la jalousie, celle-ci secoua la tête : « Dites-vous que vous ne serez pas jaloux aussi? Par Dieu, vous le serez, et non sans raison ! » Au fond, il était plus affecté qu'il ne le laissait paraître. Désormais, plus de repos pour lui. Ah! quel péché! Archambaut a contracté en cet instant un mal dont il ne guérira plus que quand il aura sujet d'en souffrir !

Archambaut prit congé de la reine pour assister à l'adoubement, par le roi, de Thibaut, comte de Blois, et de quatre cents de ses cousins et parents. Mais il était de très mauvaise humeur. « Fais sonner les vêpres », dit-il à son écuyer. Les dames qui étaient aux fenêtres furent très étonnées d'entendre les cloches : « Eh quoi ! s'écrièrent-elles, il n'est pas encore none et on sonne déjà les vêpres! nous ne partirons pas d'ici avant la fin du tournoi. » Mais le roi donna l'exemple. Il rentra au palais. Comme sage et bien appris, il s'offrit à conduire Flamenca, dame de léans. Après les vêpres, il la ramena pareillement au château. La reine et Archambaut remarquèrent qu'à l'aller et au retour il l'avait familièrement serrée de très près (*la man el se*, « la main au sein »). Mais ils se trompaient tous deux : le roi n'aimait pas Flamenca d'amour ; ce qu'il en faisait, lorsqu'il l'embrassait en public, c'était en l'honneur d'Archambaut; il n'y entendait pas de mal. — La table du souper était chargée de gaufres et de piment, de rôti, de fruits, de beignets, de roses et de violettes fraîches, de neige et de glace à rafraîchir le vin pour qu'il n'empêchât pas de dormir. — Le lendemain, dès la pointe du jour, les rues s'emplirent du tumulte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Cl. Enlart.)

CONSOLE

DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE D'AUXERRE

Musée du Trocadéro.

Pl. x. P. 138.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

des adoubés de la veille. La tristesse d'Archambaut avait augmenté. Cependant il ne laissa pas de dépenser largement pendant tout le temps que dura la cour et de reconduire gracieusement ses invités lorsqu'elle se dispersa.

Désormais, le malheureux était jaloux[1]. Ses compagnons se demandaient s'il avait perdu la tête. Il se tordait les mains. Pour un peu, il aurait pleuré. Il avait envie de battre sa femme ; mais il y avait trop de dames autour d'elle. Alors il s'étendait sur un banc, comme s'il avait eu mal au côté. Il serait resté là, couché, toute la journée, s'il n'eût craint le blâme du monde. Vraiment il est dans une mauvaise passe : il n'achève rien de ce qu'il commence ; il entre, il sort ; il ne comprend rien ; souvent il dit le *pater noster* du singe, c'est-à-dire qu'il bafouille des choses que personne ne comprend. Il peste, il bougonne. Il ne veut voir personne. S'il vient un étranger, il fait l'homme affairé et siffle par contenance, en marmottant : « Je ne sais à quoi tient que je ne vous flanque dehors. » Il tortille sa ceinture entre ses doigts et chantonne *tullururulau*. Il regarde sa femme de côté. Pour que le fâcheux s'en aille, il ordonne au domestique d'apporter l'eau du laver, qui annonce le dîner. Et quand il n'en peut plus : « Beau seigneur, dit-il, dînez-vous avec nous ? Voilà le moment. Vous nous ferez plaisir. Et vous pourrez faire votre cour (*domnejar*) ! » Là-dessus il fait la grimace des chiens, qui montrent les dents sans rire.

Il se disait : « Comme elle aime la société ! Comme elle est aimable pour les gens ! On voit bien qu'elle n'est pas à moi. »

1094 « Las, caitiu, c'a mala fui natz !
Si nom posc guardar una domna,

1. *Flamenca* est le roman de la jalousie. Ce sujet a été souvent traité au moyen âge ; voir notamment le *Fablel del jalous* dans E. Stengel, *Codicem ms. Digby 86 descripsit...* (Halis, 1871), et ce charmant lai *du Cor* (éd. Fr. Wulf. Lund, 1888).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mal levaria la coronna
Qu'es de lonc Sant Peire de Roma...
Li reïna ben o sabia
Quan mi dis que gelos seria...
Car veramenz sui eu gelos
Plus de null ome ques anc fos;
Los autres n'ai eu vencutz totz.
Et per bon dreg serai cogotz.
Mais ja nom cal dire : « Serai »,
Qu'ades o sui, que ben o sai ! [1] »

Il s'arrache les cheveux et la barbe, se mord les lèvres, grince des dents, frissonne, brûle et fait des yeux terribles à Flamenca. Il la menace de lui couper les cheveux : « A qui croyez-vous avoir affaire ? je sais autant de tours que vous. Par le Christ, les galants ne trouveront pas porte ouverte.

1157 Alas ! caitiu malaürat,
Ar iest tu fols gelos affriz,
Ro[i]nos, barbutz, espelofitz.
Tici pel son fer et irissat
Que semblon Flamencha espinat
E coa d'esquirol salvage.
Aunit has tu e ton linage,

1. « Hélas, chétif, que je suis né à malo heure ! Si je ne puis garder une dame, je ne pourrais pas relever la colonne qui gît près de Saint-Pierre de Rome ! La reine savait bien ce qu'elle disait lorsqu'elle me prédit que je serais jaloux. Car vraiment je suis jaloux, plus qu'aucun homme qui fut jamais. Je l'emporte sur tous les autres, et sûrement je serai cocu. Que dis-je, « serai » ? Je le suis déjà, je le sais bien ». — La « colonne qui gît près de Saint-Pierre de Rome » est, paraît-il, l'obélisque qui est aujourd'hui dressé au milieu de la place de Saint-Pierre, mais qui, au moyen âge, était (couché) au centre du cirque da Caligula. M. Ant. Thomas, qui a proposé cette identification (*Journal des Savants*, 1901, p. 372), pense que l'auteur de *Flamenca* « devait avoir fait le pèlerinage de Rome, car l'idée d'introduire l'obélisque dans ce passage est si singulière qu'elle ne pouvait se présenter qu'à l'esprit d'un homme qui tenait à en parler *de visu* ». Mais il s'agit peut-être d'une expression proverbiale dont on ne connaît pas d'autre exemple.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais no m'en cal ; mais vol morir...
Mais voil esser gelos proatz
Qu'esser suffrens escogossatz[1]... »

Le bruit ne tarda pas à se répandre qu'Archambaut était jaloux. Dans toute l'Auvergne, on en fit des chansons, des *serventés*, des *coblas*, des « sons », des *estribots*, des *retroenches*. Lui, pourtant, répondait à tous les donneurs d'avis qu'il ne connaissait qu'un seul moyen d'avoir la paix : c'était de surveiller sa femme de telle sorte que personne ne lui parlât hors de sa présence, non pas même le comte son père, sa mère, sa sœur, ou son frère Jocelin. La battre? Non, car les coups ne rendent pas les gens sages (*Batres non tol fol consire*) ; mais on peut l'enfermer dans une tour, avec une ou deux servantes. « Que je sois pendu par la gueule si elle sort désormais sans moi ! » — Le mal s'aggravait toujours. Archambaut en était venu à ne plus se laver la tête. Sa barbe rassemblait à une gerbe d'avoine mal faite ; il en arrachait des touffes et mettait les poils dans sa bouche. On eût dit un chien enragé. « Qui est jaloux n'est pas bien sain » (*Qui es gelos non es ben sans*).

La vie de Flamenca, en butte aux soupçons et aux menaces, était devenue cruelle. Elle fut, en effet, enfermée dans une tour, avec deux jeunes suivantes, Alis et Marguerite. Le jaloux rôdait autour et les espionnait en outre par un pertuis pratiqué dans le mur de la cuisine. On passait aux trois recluses leurs aliments par une fenêtre, comme dans un réfectoire. Elles ne sortaient jamais que pour aller à l'église, les dimanches et jours de fêtes ; et, là, Archambaut les forçait

1. « Hélas ! malheureux, te voilà fou de jalousie, rogneux, barbu, ébouriffé. Tes poils sont rudes et hérissés ; ils font l'effet à Flamenca d'un buisson d'épine, d'une queue d'écureuil sauvage. Tu t'es honni, toi et ton lignage. Ça m'est égal ; j'aime mieux mourir... ; j'aime mieux être jaloux prouvé que cocu complaisant. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à se tenir dans un angle obscur, fermé par une épaisse cloison. Cette cloison, qui les cachait à tous les yeux, leur venait à hauteur du menton. Au moment où l'on disait l'Évangile, elles se levaient, et alors, si le temps était clair, il était possible de les apercevoir ; mais elles n'allaient pas à l'offertoire. Archambaut faisait venir le prêtre, et c'était lui qui donnait l'offrande. Il ne permettait jamais à Flamenca d'ôter son voile ni ses gants, de sorte que le prêtre lui-même ne la voyait jamais. Seul, le petit clerc qui lui apportait la paix à baiser aurait pu apercevoir son visage, s'il en avait eu envie. Après l'*Ite, missa est,* il fallait rentrer vitement :

1453 « Venes vos ne, venes vos ne,
Qu'ieu m'anarai disnar dese ;
No m'i fassas, sius plas, estar [1]. »

Ainsi s'écoulèrent deux ans.

*
* *

En ce temps-là il y avait, à Bourbon, des établissements où tous, gens du pays et étrangers, pouvaient prendre les bains très confortablement. Un écriteau, placé dans chaque bain, donnait les indications nécessaires. Pas de boiteux ni d'éclopé qui ne s'en retournât guéri, s'il n'abrégeait pas trop son séjour. On pouvait se baigner quand on voulait dès que l'on avait fait marché avec le patron d'un hôtel concessionnaire des sources. Dans chaque bain jaillissaient de l'eau chaude et de l'eau froide. Chacun était clos et couvert comme une maison, et il s'y trouvait des chambres tranquilles où l'on pouvait se reposer et se rafraîchir à son plaisir.

1. « Venez-vous-en, venez-vous-en ; je m'en vais dîner tout de suite ; ne me faites pas attendre, s'il vous plaît. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le plus riche et le plus beau de ces établissements thermaux était celui de Pierre Gui (ou Guizo), voisin de la résidence d'Archambaut. Ce Pierre Gui, dont les bains étaient très bien installés, était un « ami » du sire de Bourbon, et il avait la pratique des gentilshommes. C'était chez lui qu'Archambaut menait sa femme lorsqu'il la voulait distraire. Mais, dans ces cas-là, avant qu'elle se fût déchaussée et déshabillée, il fouillait dans tous les coins; puis, tandis qu'elle prenait son bain, il restait en faction à la porte. Lorsque Flamenca voulait s'en aller, elle faisait tirer par ses suivantes la sonnette dont le cordon pendait dans la salle de bain. Archambaut se précipitait pour ouvrir et les accueillait toutes trois, ordinairement, par des reproches :

1518 « E cossi n'isses mais ugan ?
Domar vos cuidei de bon vi
Que m'a trames en Peire Gui,
Mas tot per iras m'en laissei...
Ar vojas s'aves ren estat !
Aranz degram esser disnat ;
Non laus bainares mais d'un an,
Aiso [u]s convenc, si estaz tan
A l'autra ves con fezes ara[1]. »

Les jeunes suivantes étaient accortes et dévouées à leur maîtresse. « C'est notre faute, disait Marguerite ; si le bain a duré si longtemps, c'est que nous nous sommes baignées, Alis et moi, après Madame. » — « Allons, c'est bon, répondait le jaloux en se rongeant les ongles ; vous aimez l'eau plus que des oies. » — « Mais vous, messire, répliquait Alis en lui lançant un coup d'œil en dessous, vous l'aimez plus encore ; vous vous baignez plus souvent et plus longtemps. »

1. « Eh bien, est-ce cette année-ci que vous sortirez ? Je voulais vous donner du bon vin que messire Pierre Gui m'a envoyé, mais, par dépit, j'ai changé d'avis.. Voyez le temps que vous êtes restées ! Nous devrions avoir déjà dîné. Vous n'irez plus au bain d'ici un an, je vous l'affirme, si vous y trainez autant la prochaine fois qu'aujourd'hui. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et elle riait, car il était notoire qu'Archambaut ne s'était pas baigné depuis son mariage. Pour rien au monde il ne se erait fait couper non plus ses formidables moustaches qui lui donnaient l'apparence d'un Grec ou d'un Esclavon ; il espérait que ces avantages en imposeraient aux galants.

Un chevalier accompli vivait alors en Bourgogne. Il était beau : le poil blond et frisé ; le front blanc, haut, uni et large; les sourcils noirs et arqués, longs et épais ; de grands yeux, noirs et riants ; le nez droit, bien aligné, comme une tige d'arbalète; le visage plein et coloré ; ses oreilles étaient bien faites, grandes, fermes et vermeilles ; la bouche fine et amoureuse; le menton un peu fourchu, le col droit, les épaules et la croupe larges, les muscles puissants, les genoux sans saillie, les pieds cambrés et nerveux. Il avait étudié à Paris en France, où il avait appris assez des sept arts pour ouvrir au besoin une école n'importe où. Lire et chanter à l'église, s'il lui plaisait, il s'en acquittait mieux qu'aucun clerc. Son maître, nommé Dominique, lui avait appris l'escrime de telle sorte qu'il ne manquait jamais son homme. Il était de très haute stature et il mouchait avec son pied une chandelle fichée dans un mur fort au-dessus de sa tête. — Son oncle, le duc de Bourgogne, l'avait fait chevalier à l'âge de dix-sept ans et un jour. Il avait des rentes bien assises, qu'il tenait du roi d'Angleterre, son cousin, du roi de France, de l'Empereur, du duc de Bourgogne, du comte de Blois, etc. Il avait mis tout son pourchas et sa fortune à fréquenter les cours et à « servir ». Frère du comte Raoul de Nevers, il se faisait appeler Guillaume, et son surnom était « de Nevers »[1]. — Ses goûts étaient d'un gentilhomme:

1. Comme celui du héros de *la Violette*, le médiocre roman contemporain de Gerbert de Montreuil : Gérard de Nevers. — Dans l'inventaire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1699 Mout amet torneis e cembelz,
Domnas e joc, canz e aucelz
E cavalz, deport e solaz,
E tot so qu'a pros homo plaz [1].

Enfin, il savait donner avec grâce. Les hôteliers avaient beau exagérer leur prix pour le tromper, il leur donnait toujours plus qu'ils ne lui avaient demandé. Les grands profits qu'il faisait aux tournois passaient en magnificences et en cadeaux. Quoique pour les chansons, les lais, les descorts et les « vers », il fût aussi expert que le plus habile jongleur, il était le bienfaiteur de la corporation. Aux gens de sa suite, il ne promettait pas du pain et de l'eau, comme on fait à l'hôpital ; ils vivaient richement à ses frais et, s'ils voulaient prendre deux ou trois mois de bon temps, ils n'avaient pas à se soucier de la dépense.

Il ne s'était pas encore mêlé d'amour, mais il avait lu les bons auteurs, et il savait, par conséquent, qu'il ne pouvait manquer de devenir bientôt amoureux, comme il convient à jeunesse. Il entendit parler de Flamenca, de ses perfections, de ses malheurs. Amour lui persuada de la choisir pour sa dame. Ce Dieu lui apparut et lui dit :

1791 « Saps pron d'agur e pron de sort [2] ;
Ancar non saps lo ric deport

des « tappis a ymages » ayant appartenu au roi Charles V, on remarque « un tappis de Girard de Nevers » (J. Guiffrey, *Histoire de la tapisserie en France*, Paris, 1878-85, p. 25). Mais l'histoire de *Flamenca* n'a jamais été mise en tapisserie.

1. Il aimait beaucoup les tournois et les joutes, les danses et le jeu, les chiens et les oiseaux, et les chevaux, et tous les plaisirs enfin qui conviennent à un prudhomme.

2. S. Debenedetti (p. 11) rapproche de cet accomplissement du héros ce qui est dit dans le *Novellino* de M. Imberal dal Balzo, grand châtelain de Provence, qui « vivea molto ad agura a guisa ispagnuola » et se garduit des oiseaux périlleux « per ciò ch'elli temea d'incontrare agure ».

On voit plus loin Guillaume interroger les sorts dans un psautier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Qu'eu t'ai en una tor servat...
A ton obs lo ten hon serrat.
Us fols gelos clau e rescon
La plus bella dona del mon
E la meilior ad ops d'amar;
E tu sols deus la delivrar,
Car tu es cavalliers e clercs... »*

Il n'en fallut pas davantage pour qu'il prît le chemin de Bourbon, ému d'espérances délicieuses.

Il était none lorsqu'ils arrivèrent à Bourbon, lui et ses damoiseaux. On lui indiqua, comme le meilleur, l'hôtel de Pierre Gui. Pierre Gui, le prudhomme, était assis à sa porte, sur le perron; lorsqu'il vit venir Guillaume, il se leva et salua poliment: « Nous avons de la place ici, dit-il, pour accommoder cent chevaliers, et, dussiez-vous rester dix ans, vous vous trouverez bien chez moi. » L'hôtesse, femme de Pierre Gui, s'appelait Mme Bellepile; elle ne ressemblait pas à la Raimberge du roman d'*Audigier* [« borgne et teigneuse »]: c'était une dame de bonne mine, avenante et fine, qui parlait parfaitement bourguignon, français, allemand et breton. Elle vit du premier coup d'œil qu'elle avait affaire à un riche homme, s'empressa de demander son nom, et déploya aussitôt toutes ses amabilités professionnelles:

1916 « Sener, vos sias ben vengutz ..
Vos non es ges ancar disnat,
E saïns es tot adobat.
De fora venc vostr'ostes ara
Per que non em disnat ancara;

* « Tu connais les présages et les sorts; mais encore ne sais-tu pas le bonheur qui t'est réservé dans une tour. Là, pour toi, un fou jaloux tient enfermée la plus belle dame du monde, et la plus aimable. Toi seul, tu dois la délivrer, car tu es chevalier et clerc [c'est-à-dire instruit]. »

(p. 149). Cf. L. Brandin, *Le livre de preuve*, dans la *Romania*, 1913, p. 204; et les traductions en vers des *Sortes Apostolorum*, ib., 1914, p. 481.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pro i aura per vos e per nos
S'avias neis mais compainos.
Totz pros hom que saïns deissent
Estai ab nos per covinent
A tot lo meins lo prumier dia,
Pois tota hora, sil plazia. »
— « Ben segrai vostra volontat
E so qu'aves acostumat, »
So dis Guillems, « mais tan vos plas. »
— « Sener, merces. Donquas lavatz [1]. »

Après manger, Guillaume visita les chambres et en retint une — une très belle chambre à feu — dont les fenêtres donnaient sur la tour où vivait Flamenca. « C'est celle du comte Raoul [de Nevers], dit l'hôte ; c'est là qu'il loge lorsqu'il vient à Bourbon ; mais nous ne l'avons pas vu depuis longtemps. Ah ! monseigneur est bien changé ; depuis qu'il est marié, il n'a plus lacé le heaume ni vêtu le haubert ; il s'est retiré du monde ; ne l'avez-vous pas entendu dire [2] ? » — « Hôte, j'en ai entendu parler ; mais j'ai d'autres soucis, car je suis très malade, et les eaux d'ici sont ma dernière

1. « Seigneur, soyez le bienvenu... Vous n'avez pas encore dîné, et céans tout est préparé. Voici que votre hôte revient ; c'est lui que nous attendions pour commencer. Il y aura assez pour vous et pour nous, même si vous aviez plus de compagnons. Tout prudhomme qui descend ici demeure avec nous à tout le moins le premier jour, et le reste du temps, s'il lui plaît. » — « Je ferai ce que vous voudrez et ce que vous avez accoutumé, dit Guillaume, puisqu'il vous plaît ainsi. » — « Seigneur, merci. Donc lavez-vous. »

2. Il a été question plus haut (p. 141) de la comtesse de Nevers, qui avait assisté aux fêtes données à Bourbon. A cette occasion, l'auteur lui avait consacré ces vers énigmatiques :

846 ... Non ac ges los cabels pers,
An[s] son plus blon que non es aurs ;
Mais so fon sos meillors thesaurs.

« Elle n'avait pas les cheveux foncés ; elle les avait plus blonds que l'or ; mais c'était son meilleur trésor. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ressource. » — « Tout ce qu'il vous plaira, dit l'hôte, vous l'aurez. Nul n'est jamais venu à nos bains sans retourner guéri, en restant ici, bien entendu, le temps qui est nécessaire. »

Lorsque l'hôte se fut retiré, Guillaume fit la leçon à ses damoiseaux ; il leur ordonna de ne fournir aucun renseignement sur son compte : « Vous direz que je suis de Besançon. Vous mangerez avec l'hôte ; et ne regardez pas à la dépense pour être bien traités. »

C'était le samedi de Pâques closes (après Pâques), la saison où le rossignol accuse par ses chants ceux qui n'ont cure d'aimer. Guillaume monologua dans sa chambre. Des pensées telles que celle-ci traversèrent son cerveau : « Un amant doit avoir un cœur de fer ; il doit être plus dur que l'aimant ; car d'*aimant*, ôtez un *i*, reste *amant* ; donc *aimant* est un composé, *amant*, *amour* sont des éléments simples. » Il rêva qu'il était transporté dans la tour de Flamenca. Puis, au matin, il se mit à la fenêtre, en chemise et en braies, et chaussa de belles bottines de Douai, en regardant la tour. Son damoiseau, jeune homme plus sage qu'une abeille, plus vif et plus actif qu'une belette ou une fourmi, lui apporta sa gonelle et un bassin plein d'eau ; Guillaume se lava, puis laça très élégammeut ses manches avec une aiguillette d'argent. Par-dessus, une cape de soie noire. Et il essaya de se figurer la tournure qu'il aurait en sortant du bain, enchaperonné suivant l'usage.

Pierre Gui entra alors, et salua : « Bonjour, beau sire, lui dit-il, comme vous êtes matinal ! On ne dira pas la messe, aujourd'hui, avant une heure d'ici, car Madame doit y venir. » — « Bel hôte, répondit Guillaume en soupirant, allons toujours à l'église et prions ; puis nous irons nous promener, en attendant que les cloches sonnent. » Il prit dans sa malle une ceinture toute neuve, avec une boucle en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

argent, de fabrication française, et la présenta à son hôte. Celui-ci s'inclina, ravi, en déclarant qu'il aimait mieux cette boucle que si elle eût été en or.

Tous deux allèrent droit à l'église. Mais ils ne pensaient pas à la même chose : Guillaume était perdu dans ses pensées d'amour, et Pierre Gui pensait au bain que son client ne manquerait pas de prendre le lendemain. — Guillaume, agenouillé devant l'autel de saint Clément, pria dévotement Dieu, Notre-Dame, saint Michel et tous les saints. Il récita deux ou trois *Pater* et une courte oraison que lui avait enseignée un saint ermite : celle des soixante-douze noms de Dieu, comme on les dit en hébreu, en grec et en latin, dont la vertu est puissante[1]. Après quoi, il ouvrit un psautier et tomba sur les mots *Dilexi quoniam* (Ps. CXIV, 1), ce qui le remplit de joie : « Dieu sait ce que je veux », s'écria-t-il en fermant le livre. Quoiqu'il eût les yeux baissés, il ne laissa pas de regarder l'endroit où se tenait la dame. « Eia ! sèigneur, lui dit son hôte à la sortie, vous savez bien vos prières. » Guillaume avoua qu'il savait lire son psautier, chanter les répons et dire les leçons du lectionnaire. « Si notre sire, reprit l'autre, était encore ce qu'il était jadis, il vous aurait bien accueilli, mais, hélas ! la jalousie nous l'a perdu. » Ils traversèrent la place et s'en allèrent hors de la ville, dans un jardin. Guillaume s'installa au frais, sous un pommier fleuri. Le rossignol, joyeux du beau temps et de la verdure, prenait là ses ébats ; son chant plongea l'amoureux dans l'extase. L'hôte se dit : « Comme il est pâle ! Sûrement, c'est sa maladie. » — Mais le rossignol se tait. Les cloches sonnent. « Allons à la messe, il est temps. » L'hôte propose à Guillaume de le faire entrer dans le chœur ; il y avait lui même sa place, sachant un peu lire et chanter.

1. Cette prière a été imprimée dans la *Romania*, 1885, p. 528.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guillaume, qui sait très bien lire et chanter, accepte avec empressement.

Ils retournent donc au moutier. Les gens qu'ils rencontraient en chemin leur disaient tous: « Dieu vous sauve » (*Deus vos sal*), comme c'est l'habitude au temps pascal. Ils pénètrent dans le chœur, et Guillaume, par un pertuis, guette l'arrivée de Flamenca. — Tout le monde était déjà arrivé, et le troisième coup sonné, lorsque Archambaut parut, sembable à ces épouvantails que les montagnards font avec de vieux habits pour effrayer les sangliers. Près de lui, mais aussi loin que possible, marchait la belle Flamenca. Elle s'arrêta un instant sous le portail et s'inclina avec humilité. C'est alors que Guillaume de Nevers la vit pour la première fois, autant qu'on la pouvait voir[1]. Lorsqu'elle entra dans son réduit, il détourna les yeux. Le prêtre dit: *Asperges me*; Guillaume reprit au *Domine* et dit le verset tout entier comme il n'avait jamais été dit dans l'église de Bourbon. Le prêtre sortit du chœur, suivi d'un vilain qui portait l'eau bénite et se dirigea vers Archambaut, la main levée pour l'asperger le premier. A Guillaume revint tout le chant, et à son hôte, qui l'aidait; mais cela ne l'empêcha pas d'avoir toujours l'œil au pertuis. Cependant le prêtre aspergeait à tour de bras Flamenca qui, pour mieux recevoir l'eau bénite, avait eu la précaution de découvrir sa chevelure à l'endroit de la raie. Elle était alors charmante, blanche et fine, avec ses cheveux brillants dans un rayon de soleil. Transporté à cette vue, Guillaume entonna le *Signum salutis*, et de manière à plaire à tous, car il avait la voix très claire. Mais l'officiant, revenu devant l'autel, disait à voix basse le

1. La *benda* empêchait qu'on la vit bien. La *benda*, c'est-à-dire le bandeau, qui, à la mode du temps, couvrait « les tempes, les oreilles, les joues, le menton, et, au besoin, la bouche ». Voir le frontispice du présent volume.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Cl. de la Commission des Monuments Historiques.)

FIGURINE DU SOUBASSEMENT D'UN TOMBEAU

DU XIIIe SIÈCLE

PROVENANT DE L'ABBAYE DE DILO, A JOIGNY (YONNE).

Pl. xi. P. 150.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Confiteor avec Nicolas, son clerc, qui pouvait bien avoir quatorze ans. A l'Évangile, la dame se leva et Dieu voulut que la foule ne le cachât pas à son amant. Pour se signer, elle avait un peu baissé la partie de la *benda*, ou bandeau, qu'on appelait *musel*, qui lui couvrait le bas du visage, et du doigt elle retenait les attaches de son manteau[1]. L'Évangile dit, elle se signa : Guillaume vit sa main nue et ressentit ce qu'éprouve un homme qui, se baignant dans une eau trop fraîche, et saisi par le froid au creux de l'estomac, n'a la force que de s'écrier : « *Oi, oi !* » On ne s'aperçut pas de son émoi, car il était encapuchonné, mais, comme il ne se découvrit pas à l'Évangile, il donna bien à penser que la tête lui faisait mal. Il resta immobile jusqu'au moment où Nicolas lui donna la « paix ». Nicolas alla porter ensuite la paix à Flamenca en lui présentant un bréviaire. Quand elle baisa le livre, Guillaume aperçut sa bouche et se félicita d'aller si vite en besogne. Et dès que le petit clerc eût réintégré la chœur : « Ami, dit-il tout bas, en montrant du doigt le bréviaire, est-ce qu'il n'y a pas dans ce livre un calendrier ? car je voudrais bien savoir le jour où tombera la Pentecôte. » Nicolas lui passa le livre. Mais Guillaume ne s'intéressait guère à l'âge de la lune ni à l'épacte : il feuilleta le manuscrit d'un bout à l'autre ; il aurait voulu baiser toutes les pages, pour une seule qui l'intéressait. « Clerc, dit-il, où donnez-vous la paix ? N'est-ce pas avec le psautier ? » — « Certainement », répondit Nicolas, et il montra l'endroit. Alors Guillaume baisa ce feuillet plus de mille fois et s'absorba dans une rêverie profonde jusqu'à l'*Ite, missa est*.

Tandis qu'Archambaut s'en allait, emmenant Flamenca et ses deux suivantes — toutes deux bonnes à marier, car la

1. Geste caractéristique des dames du temps, souvent figuré dans les monuments. Voir, ici, pl. X.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus jeune avait dépassé quinze ans, — Guillaume attendit le prêtre qui avait commencé son midi (office de sexte). Cet office terminé, il le salua et l'invita à dîner. — Ce prêtre, dom Justin, n'était pas un sot : il aimait la société des honnêtes gens; il accepta. Il accepta même de partager tous les jours les repas d'un si aimable convive, à l'hôtel de Pierre Gui.

C'était la coutume du pays qu'au temps de Pâques, après souper, on dansât et se divertît. Cette nuit-là, on planta les mais. Dans la ville, les gens chantaient; dans les vergers, c'étaient les oiseaux. Mais l'hôte conseilla à Guillaume de ne pas s'attarder dehors, à cause du serein. Guillaume se coucha donc, et, de nouveau, avant de s'endormir, il monologua sur l'Amour : « Amour, amour, s'écria-t-il, aide-moi, ou je sens que je m'en irai...

2697 Ieu m'en irai ; e on ? non sai ;
Mais lai on tota li gens vai,
En l'autre segle, per saber
Si lai aves tant de poder[1]. »

Il s'endormit enfin et et il rêva qu'il faisait sa déclaration à sa dame. Non seulement elle y répondait sans colère, mais elle lui donnait des conseils sur la manière d'entrer en relations avec elle, en dépit des obstacles. Il fallait qu'il prît la place du petit clerc qui, chaque dimanche, venait offrir la paix; on pourrait se dire quelques mots. Il fallait qu'il fît creuser un passage secret dans la maison de Pierre Gui, entre sa chambre à lui et la salle de bain où elle avait quelquefois la permission d'aller... Il s'éveilla tout joyeux. Le soleil inondait sa chambre. Il ne négligea pas d'aller ouvrir la fenêtre avant de s'habiller. A le voir, on aurait bien

1. « Je m'en irai ; et où ? je ne sais ; mais là où tout le monde va, dans l'autre monde, pour savoir si vous y avez autant de pouvoir qu'en celui-ci. » Cf. *Bulletin de la Société des anciens textes*, 1876, p. 88.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reconnu un amoureux, car il était pâle, avec un cercle bleuâtre autour des yeux. Il venait de se laver les mains lorsque son hôte parut. Après les salutations : « Seigneur, dit Pierre Gui, ne voulez-vous pas prendre un peu de bonne absinthe? Nous voici au mois de mai, et c'est le moment d'en boire[1]. » Guillaume se fit donner sa coupe qui était grande (elle pesait cinq marcs d'argent), belle et niellée (la façon valait bien autant), et but ; puis, il l'offrit à son hôte :

3079 E dis : « Aisi beves oimais,
Car l'aluisnes ne valra mais :
E mout mi plas que vostra sia
Aicist copa ques era mia[2]. »

L'hôte, stupéfait, commence à rire de joie, s'excuse et finalement accepte, en promettant de ne jamais se défaire de l'objet. Il donna la coupe à sa femme qui la remit précieusement dans son étui.

A l'église, pendant la messe, mêmes scènes que la veille. Cette fois, sous le portail, Flamenca ôta son gant et, soulevant son bandeau, cracha, ce qui fournit à son amant de nouvelles occasions de la contempler. Guillaume aurait désiré que la messe se composât tout entière d'Évangiles et d'*Agnus,* car alors Flamenca se levait et il l'apercevait. Lorsque le moment fut venu de donner la paix : « Ami, dit-il à Nicolas, je vais vous montrer le bon endroit pour donner la paix : c'est au verset *Fiat pax in virtute* ; après, vous me rapporterez le livre. » Lorsque Flamenca se pencha pour baiser le livre, il observa de loin que celui qui offrait la paix aurait le temps de lui dire quelques mots. — En

1. L'absinthe (*aluisne*), un des remèdes les plus usités de l'ancienne pharmacopée depuis Dioscoride, considérée comme apéritive, digestive et diurétique.

2. Et dit : « Buvez désormais là-dedans ; l'absinthe vous en paraîtra meilleure. Il me plaît mieux que cette coupe soit maintenant à vous qu'à moi. ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rentrant à l'hôtel, il croisa des jeunes filles qui avaient déjà enlevé les mais de la veille au soir et qui chantaient des devinettes; elles passèrent devant lui en fredonnant une calende de mai :

3236 *... Cella domna ben aia*
Que non fai languir son amic
Ni non tem gilos ni castic
Qu'il non an a son cavallier
Em bosc, em prat o en vergier[1]...

Dès qu'il est rentré : « Seigneur, dit l'hôte, voulez-vous voir les bains que j'ai fait préparer, hier soir, à votre intention? » — « Pas aujourd'hui, répond Guillaume[2]; mieux vaut attendre; je me baignerai au moment favorable[3]. » Mais le curé arrive pour dîner. Guillaume le prend en particulier. « Beau sire curé, lui dit-il, je ne suis pas très bien portant pour le moment; mais, Dieu merci, je suis riche. Je veux que vous ayez du mien; un habit blanc, tout neuf, fourré

1. « Vive la dame qui ne fait pas languir son ami, qui ne craint ni les jaloux ni le blâme, et va trouver son cavalier en bois, en pré ou en jardin... »

2. Il ajoute (v. 3257) : « Car trop es sus en la kalenda ». Ce que P. Meyer, dans sa première édition a traduit par : « Nous sommes trop près de la calende ». Dans le glossaire de la deuxième édition, on lit : « *Sus en la kalenda*, haut dans (loin de) la calende ». Mais, au moment où Guillaume parle, on n'était ni loin ni près de la calende, on était le jour de la calende, puisqu'on était le 1er mai. Il semble que Guillaume dise : « Je ne veux pas me baigner le jour de la calende... »; mais *sus* n'est pas clair.

3. Guillaume ajoute (v. 3259) : « El luna sera dema nona ». P. Meyer a traduit par : « C'est demain le neuvième jour de la lune ». Mais, le 1er mai 1234, on n'était pas la veille du neuvième jour de la lune; le premier jour de la lune tombant le 3 mai, on était la veille du dernier jour de la lune précédente. — Révillout (*l. c.*, p. 17) a constaté la difficulté sans la résoudre, ce qui l'a conduit à supposer que « l'auteur de *Flamenca*, si constamment exact sur le calendrier liturgique, cesse de l'être lorsqu'il s'agit du calendrier lunaire ». — Cette supposition paraît, *a priori*, peu probable. Le malheur est que *nona*, étant en rime, n'est pas plus facile à corriger qu'à comprendre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'écureuil noir, et Nicolas, votre clerc et votre neveu, en aura un doublé d'agneau blanc. » — « Merci, seigneur ; mais me croyez-vous homme à vous dépouiller ainsi ? Ce ne serait rien de moins qu'un vol qu'accepter cette robe sans l'avoir méritée. » — « Seigneur, s'il vous plaît, vous la prendrez ; et quant à la mériter, n'y pensez pas : c'est déjà fait. » Quand le prêtre eut emporté la robe, et le dîner fini, Guillaume se reposa dans sa chambre, si c'est se reposer que trembler et suer d'angoisse, tressaillir, bâiller, soupirer, s'évanouir. A la nuit close, il alla, comme d'habitude, écouter le rossignol dans les bois, ce qui lui fit plus de mal que de bien. Dans son lit, il ratiocina une fois de plus sur l'amour, tira des plans et rêva de son amie : on rêve souvent ce que l'on désire quand on s'endort en y pensant.

Le lendemain n'étant pas jour de fête, la messe était de bonne heure. Guillaume y assista, puis se rendit aux bains, qu'il visita soigneusement en vue de ses projets. — Le sol était d'un calcaire si tendre que l'on y pouvait graver son nom au couteau, sans marteau. Guillaume nota l'endroit où il ferait aboutir son souterrain.

Il sortit du bain amolli, fatigué. Il mangea ce jour-là, lui cinquième, dans sa chambre, avec le curé, le clerc Nicolas, Pierre Gui et Mme Bellepile, l'hôtesse. Il avait résolu d'offrir à cette personne, qu'il importait de mettre dans ses intérêts, une pièce de pourpre écarlate, toute semée d'étoiles d'or, avec une fourrure de Cambrai, neuve, qui valait bien quatre marcs et plus : « Dame, dit-il, je veux que vous vous fassiez faire de ce drap un manteau d'été et un bliaut ; et si Dieu veut que je guérisse de la douleur que je ressens, vous en aurez autant chaque année ; prenez ceci à titre d'arrhes. » Jamais l'hôte ni l'hôtesse n'avaient vu un client si généreux : en trois jours, il leur avait déjà donné plus de trente marcs. Dans l'effusion de sa reconnaissance, dame Bellepile fut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amenée à proposer justement ce que Guillaume attendait d'elle : « Si vous n'êtes pas assez tranquille, dites-le ; nous avons ici d'autres maisons et nous déménagerons, s'il vous plaît, jusqu'à ce qu'il vous convienne de nous faire revenir. » — « On voit bien, madame, que vous savez ce qu'un malade désire ! J'accepte, car j'ai besoin de solitude pour pouvoir, sans fausse honte, gémir et rester au coin du feu. » — « Dès demain, nos domestiques iront balayer une autre de nos maisons ; nous aurons vidé les lieux dans deux jours. » — « Et maintenant, ajouta Guillaume, il ne me reste plus qu'à me faire tonsurer par dom Justin. J'ai eu le tort de laisser pousser mes cheveux ; mais je suis chanoine de Péronne, et, Dieu merci, je sais mes offices ; je les repasserai, du reste, avec monsieur le curé. » Tout le monde pleura en voyant tomber ces beaux cheveux blonds, pareils aux feuilles d'or qu'on bat à Montpellier. Cependant Nicolas tint le bassin, et dom Justin, jouant des ciseaux, dessina sur la tête de Guillaume une grande et large couronne. Le voilà « bertousé » (tondu). Les mèches coupées, dame Bellepile se garda bien de les jeter au feu ; elle les mit dans un sachet pour en tresser des attaches de manteau. Nouveau cadeau au curé, cette fois d'un beau hanap doré sans pied, de quatre marcs : « Prenez-le, insista Guillaume, car autrement vous perdriez mon amitié. » — « C'est donc pour ne pas la perdre, dit le curé, et pour vous plaire. »

« En quoi puis-je vous servir ? » ajouta-t-il ; « je suis prêt à tout pour vous être agréable ; vous n'avez qu'à parler. » — « Eh bien ! prenez-moi pour votre clerc. M'est avis que Nicolas, qui est un gentil garçon, s'en aille à Paris pour apprendre. Je lui donnerai quatre marcs d'or (les voici) et ses habits (voici douze marcs d'argent pour les habits), chaque année. » La joie du curé fut telle que, d'abord, il ne put que s'écrier : « *Oi !* » Quand il fut revenu à lui :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3650 « Bel sener benaüratz,
Cel jorns que primas fom essems
Sia benezectes totz tems !
Car de mais re tan nom dolia
Mas car mos neps aici perdia
De son apenre tal sazon.
Aicil vos ret, aicil vos don
Que tos tems sia vostre sers.
For[t] ben sap far letras e vers [1]... »

« Et quant à devenir mon clerc, vous êtes et vous serez le maître ; vous ferez ce qu'il vous plaira. » — « Promettez-moi de me traiter en petit clerc. Je veux servir très humblement et vous et Dieu. Ne m'épargnez aucun service, pourvu qu'il me reste le temps de dire mon office canonial. Faites-moi tailler une chape ronde, large et profonde, de soie noire, de drap gris ou de galebrun. J'en ai assez du tumulte des cours. Le monde n'est que dérision. Celui qui s'y croit le plus riche est le plus pauvre, au soir de la vie... » — Les damoiseaux de Guillaume, qui prenaient la chose au sérieux, étaient dans la désolation. Ils se disaient : « S'il en réchappe, monseigneur sera donc bonhomme ; il ne lui manque plus que l'habit pour avoir l'air d'un chartreux ou d'un cistercien. »

Lorsqu'il fut seul dans l'hôtel, Guillaume fit venir secrètement des ouvriers de Châtillon [2] pour creuser le souterrain, et, Nicolas parti, il prit ses fonctions à l'église. Dom Justin était transporté d'avoir un clerc pareil qui l'habillait, le nourrissait et le servait comme un pénitent. Il n'était pas

1. « Beau seigneur bienheuré, que le jour où nous nous sommes rencontrés soit béni à jamais ! Car rien ne me faisait tant de peine que de voir mon neveu perdre ici l'occasion de s'instruire. Je vous le rends, je vous le donne, pour qu'il soit toujours votre serf. Il sait déjà faire lettres et vers... »

2. Châtillon, arrondissement de Moulins (Allier), à quatre lieues de Bourbon-l'Archambault.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nécessaire de lui frotter l'échine, à celui-là, ou de lui enfoncer les ongles dans la paume des mains, car il en savait, comme on dit, plus long que son curé. — D'abord, Guillaume fut assez gêné par sa chape et la portait un peu retroussée, car il était toujours sur le point de mettre son poing sur sa hanche à la façon des gentilshommes, mais il en vint à circuler en ville sans se soucier de la boue et de la poussière, et sans embarras, quoique les baigneurs venus de France, de Bourgogne, de Flandre, de Champagne, de Normandie et de Bretagne fussent alors très nombreux. — Oh! comme l'Amour est puissant!

3808 Amors l'a fag tondre e raire,
Amors l'a fag mudar sos draps :
Aï, Amors, Amors, quant saps!
E quis pessera ques tondes
Guillems por tal que domnejes ?
Cant autr'amador s'acomptisson
Es genson e s'afiffollisson
E pesson de bels garnimens,
De cavals e de vestimens,
Fraire Guillems s'apataris,
E per si dons a Dieu servis [1].

Le dimanche, après matines, dom Justin conduisit Guillaume dans la chambrette de Nicolas, près du clocher, jonchée de jonc et de roseaux, afin qu'il y prît quelque repos. Puis Guillaume se fit apporter par le bedeau, nommé Vidal, de l'eau et du sel, pour fabriquer de l'eau bénite. Ils dirent ensuite prime et tierce, le curé et lui. Enfin, il eut à servir la messe. Il la savait par cœur. Le curé ne prêcha pas et n'annonça aucune fête pour la semaine. A l'*Agnus Dei*,

1. Amour l'a fait tonsurer et raser. Amour l'a fait se déguiser. Aï! Amour, Amour, que tu es fort! Qui eût jamais pensé que Guillaume se ferait tondre pour mieux flirter? Alors que les autres amoureux se parent, s'enrubannent et ne pensent qu'à se faire beaux et à se montrer à cheval, frère Guillaume fait le patarin et sert Dieu pour sa dame.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guillaume fit valoir toute l'étendue de son organe. Alors il reçut la paix, comme de juste, et la passa à son hôte, qui se tenait dans le chœur. La paix circule dans l'église. Mais le voilà devant sa dame, au moment où elle baise le psautier qu'il lui présente. Éperdu, il ne trouva qu'un seul mot à dire, et le prononça tout bas, en soupirant : « *Hai las!* » (Hélas!). Voilà comme on est quand on aime.

Tandis que le curé récitait ses grâces et qu'Archambaut, hérissé comme ces diables que font les peintres, emmenait Flamenca, le nouveau clerc plia les ornements et serra le calice et la patène. Mais il était désolé. Flamenca l'avait-elle entendu? Son bandeau, qui lui couvrait les oreilles, à la mode du temps, l'en avait sans doute empêchée. Maudit soit celui qui inventa les bandeaux, pour empêcher de voir et d'entendre! Guillaume passa par de cruelles alternatives d'espérance et de désespoir.

Flamenca avait bien entendu. Lorsque Archambaut, suivant sa coutume, quitta la tour après son dîner, elle s'abandonna de son côté aux plus tristes réflexions. *Hé, las!* pensa-t-elle; ce serait plutôt à moi de dire: *Hé, lasse!* Car je suis trop malheureuse :

4169 « Bem fora melz esclava los
Ab Erminis o ab Grifos,
En Corsega o en Sardeina,
E que tires peira o leina,
Car per ren pejurar nom pogra,
S'agues neis rivala e sogra[1]. »

Elle confia à ses suivantes ce que le clerc lui avait dit. Elles ne furent pas d'avis qu'il eût entendu vilainie : du reste, ce nouveau clerc lisait et chantait bien, et il avait, à

1. « Mieux vaudrait que je fusse esclave chez les Arméniens ou les Grecs, en Corse ou en Sardaigne, tirer des pierres ou du bois ; car rien ne pourrait empirer mon sort, eussé-je même... une belle-mère. » *Rivala* vale), exemple unique en provençal du XIIIe siècle; mot douteux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur avis, tout l'air d'un gentilhomme : « C'est sans doute un amoureux qui a choisi ce moyen d'entrer en rapports avec vous. » Elles conseillent de répondre. Flamenca y consent et développe, à cette occasion, des règles de conduite générales : il convient que les paroles d'une dame n'excitent pas l'espérance d'abord, mais qu'elles ne fassent pas désespérer non plus. Lorsqu'une dame s'aperçoit qu'elle est aimée loyalement, il ne faut pas qu'elle résiste à l'inclination de son cœur ou qu'elle fasse languir son ami trop longtemps. Il n'est pas en ce monde de vipère que l'on ne puisse apprivoiser en employant la douceur ; elle serait donc pire qu'aucune des créatures, la dame qui résisterait à Amour et à Merci.

Alors un dialogue s'engagea entre Flamenca et Guillaume. Ils ne pouvaient se dire qu'un mot ou deux chaque dimanche ; mais cela suffit. Guillaume avait engagé la conversation en disant *Ai las* (Hélas !) ; Flamenca, huit jours plus tard, murmura : *Que plans ?* (De quoi vous plaignez-vous ?). Ce *Que plans ?* plongea Guillaume dans un ravissement indicible, qui se traduisit par une insomnie, laquelle lui fournit l'occasion de jongler encore avec les subtilités de la rhétorique amoureuse ; il passa le temps à faire dialoguer entre eux ses yeux, ses oreilles, sa bouche et son cœur. Quant à Flamenca, elle se demandait à son tour si le clerc avait entendu sa réponse : « Alis, dit-elle pour s'en éclaircir, faites semblant de me présenter la paix avec ce gros livre :

4477 « Pren lo romanz de Blancaflor[1]. »
Alis si leva tost, e cor
Vas una taula on estavá
Cel romans ab qu'ella mandava
Qu'il dones pas, e pois s'en ven
A si dons, c'a penas si ten
De rire quan vi ques Alis
A contrafar ap pauc non ris.

1. Cf. plus haut, l'Introduction, p. xx, note 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lo romanz ausa davaus destre
E fal biaissar a senestre,
E quan fes parer quel baises
Il dis : « Que plans ? » et en apres
A demandat : « Et ausist o ? »
— « Hoc, dona, ben ; s'en aquest to
O dissest oi, ben o auzi
Cel quem fai parlar cest lati [1]. »

La semaine suivante, Guillaume dit : *Mor mi* (je me meurs). Ce jour-là, Flamenca, prétextant une migraine, envoya promener Archambaut à l'heure du dîner. Et comme il protestait :

4527 ... « Aitan gasaina
Qui es gelos ni enujos
E malastrucs aisi com vos [2]. »

Le jaloux mugissait comme un taureau :

4583 E dis : « Qu'en faitz ? ses mellurada ?
Ben garretz quant seres disnada. »
— « Sener, so respon Margarida
Ben agra obs mieilz [fos] garida » ;
E fail de la lenga bossi.
Cascuna en som poin s'en ri [3].

Nouveau, et interminable, monologue de Guillaume. Pendant la semaine, des terrassiers achevèrent le passage souterrain. A la messe du dimanche, on lui répondit : *De*

1. « Prends le roman de *Blancheflor*. » Alis se lève et court à une table où était le roman avec lequel on lui demandait d'offrir la paix ; et puis elle vint vers sa dame qui se tint à peine de rire quand elle vit Alis qui gardait difficilement son sérieux. Elle haussa le livre vers la droite, elle le fit baisser à gauche, et lorsqu'elle fit semblant de baiser, dit : « *Que plans ?* » Puis : « Eh bien, avez-vous entendu ? » — « Oui, madame ; si vous avez dit cela sur ce ton, il vous a bien entendue. »

2. « Voilà tout ce que mérite qui est jaloux et ennuyeux et malôtru comme vous. »

3. Et dit : « Que faites-vous ? Est-ce que ça va mieux ? Vous serez guérie quand vous aurez dîné. » — « Seigneur, répond Marguerite, elle aurait besoin de mieux pour guérir. » Et elle lui tire la langue, et chacune en rit sous cape.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que? (De quoi?). « Ah! Madame, disait Alis, qu'il est bien, et qu'il est instruit! » L'instruction est une belle chose:

4809 « E trop ne val meins totz rix hom
Si non sap letras queacom.
E dona es trop melz aibida
S'es de letras un pauc garnida...
Ja hom que letras non saupes
D'aiso nos fora entrames [1]. »

Comme l'Ascension tombait le jeudi suivant, le délai ordinaire fut abrégé. Le jour des Rogations, à tierce, Guillaume, en donnant la paix, dit à Flamenca: *D'amor* (D'amour). Le dimanche, elle répondit: *Per cui?* (Pour qui?). Le jour de la Pentecôte, Guillaume répliqua: *Per vos* (Pour vous). A quoi Alis conseilla de répondre par une parole ambiguë, ce qui fut fait: *Qu'en puesc?* (Qu'y puis-je?), dit Flamenca. « Comme elle a de l'esprit, pensa Guillaume. Beau sire Dieu, je donnerais aux églises et aux ponts toutes les rentes que j'ai en France si vous me laissiez avoir ma dame, et je vous dispenserais de ma place au paradis. » A l'octave de la Pentecôte, jour de la Saint-Barnabé, il dit: *Garir* (Guérir). Le samedi, jour de la Saint-Jean, elle riposta: *Consi?* (Comment?), et, en prenant le psautier, elle lui effleura les doigts pour la première fois. — Le dimanche, lendemain de la Saint-Jean, il dit: *Per gein* (Par engin). — Ses demoiselles conseillèrent à Flamenca de faire enfin la réponse décisive: *Pren le* (Prends-le). Ce disant, Alis éternua, et c'était signe de bon augure. — Cependant Flamenca hésite: « N'y a-t-il pas déshonneur à consentir si promptement? »

1. « Riche homme qui n'est pas un peu lettré en vaut moins. Et dame aussi n'en vaut que mieux si elle a quelques lettres... Un homme sans lettres n'aurait pas imaginé tout cela...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5257 « Domna, ja nous er deisonors,
So dis Alis, s'o vol Amors...
Pero sens es e non follors
Zo qu'Amors [1] vol, et ai n'auctors
Totz los adreitz el[s] gais els pros,
E celz cui non amon gilos ;
E non sai tan fort malanconi
Nom portes d'aiso testimoni,
Neis mosener, s'a plag tornava
Ni las rasons hom li contava [2]. »

Le 29 juin, jour des Apôtres Pierre et Paul, Flamenca regarda Guillaume en face et lui dit : « Prends-le. » Le soir, Guillaume dîna joyeusement avec ses convives ordinaires et annonça à son hôte que, comme il allait beaucoup mieux, il ne voulait plus se priver de compagnie : Pierre Gui et Mme Bellepile pouvaient rentrer à leur ancien domicile. — La première fois qu'il vit sa dame à l'église, ils se regardèrent tendrement et Guillaume dit : *Pres l'ai* (Je l'ai pris). Est-il possible, se dit Flamenca, qu'il ait imaginé si vite un moyen pour que je le guérisse ! Ah ! qu'il est ingénieux. Les chevaliers de mon pays m'ont laissé languir pendant deux ans, tandis que lui...

5352 Malaventura Deus li don
Qui mais vos amara, qu'eu sia ! *
Mas cest dei amar per rason.

* Passage longtemps obscur, brillamment expliqué par A. Mussafia (*Romania*, 1902, p. 103) : « C'est l'équivalent de l'ancienne tournure française : « Honnis soit il qui vous amera, que je soie », c'est-à-dire : « Dieu me donne malaventure si je vous aime jamais, [ô chevaliers indifférents]... C'est lui que je dois aimer ».

1. Éd. : *Zo que sens...*

2. « Dame, il n'y a point déshonneur, dit Alis, à ce que veut Amour... C'est sens, et non folie, ce qu'Amour veut ; j'en ai pour garants tous les adroits, les gais, les preux, et ceux qui n'aiment pas les jaloux. Et je ne connais pas de mélancolique qui n'en portât témoignage, même Monseigneur [Archambaut], s'il avait à trancher la question et qu'on lui exposât les raisons. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Plus d'un mois fut encore nécessaire pour l'échange des mots suivants : *E qual* (Et quel ?). — *Iretz* (Vous irez). — *Es on ?* (Et où ?). — *Als banz* (Aux bains). — *Cora ?* (Quand ?). — *Jorn breu* (Bientôt). — Mais elle hésitait toujours, malgré les conseils empressés de ses suivantes :

5557 « Paors mi castia em menassa
E dis mi que ja ren non fassa
Que monsegner nos teng' a joc,
Car s'o fas, metra m'en un fuec.
Vergonam dis quem gart de blasme
Don tota gens aprop mi blasme.
Daus l'autra part lom dis Amors
Ques anc Vergoina ni Paors
Nos feiron bon cor ni faran,
E non a cor de fin aman
Sil tol vergoina ni temensa
De far tot so qu'al cor agensa...
E s'Amors pert en mi sos lieus,
L'anta er soa el dans mieus ;
Car lo lieus es [en]corregutz
S'a tems non es le cens rendutz...
5591 Et eu conosc ben que vers es
C'Amors a en las domnas ces...
Al trezen an querrol comensa,
E si neguna s'en bistensa
Que noil pague tro al setzen,
Lo lieu ne pert, si per merce
Amors no'n pert lo ces avan.
E si passa .XXI. an
Que non aia sivals pagat
Lo ters ol quart o la meitat,
Jamais non aura lieu entier
Mas, a lei d'estrain soudadier,
Estara pueis ab la mainada... [1] »

1. « Peur m'admoneste et me menace et me dit de ne rien faire que Monseigneur ne tienne à jeu ; car il me ferait brûler. Vergogne me dit que je me garde de m'attirer le blâme du monde. D'autre part, Amour me dit que Vergogne ni Peur n'ont jamais fait un cœur vaillant et que qui se laisse détourner par la pudeur et la crainte de suivre les mouvements de son cœur n'aime pas véritablement... Si l'Amour perd en moi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elle prit enfin son parti :

5647 « Respondrai : Plas mi, a desliure,
Car ben vei qu'estiers nom puesc viure[1]. »

A ces mots, elle s'évanouit. Archambaut, qui n'était pas loin, accourut et lui jeta de l'eau fraîche à la figure : « Je suis malade, déclara-t-elle ; j'ai besoin d'un médecin. » — « Cela passerait, dit Archambaut, si vous mangiez tous les jours un petit morceau de noix muscade. » — « En pareil cas, les bains m'ont déjà réussi ; je voudrais bien me baigner mercredi, s'il vous plaît, car la nouvelle lune va commencer, et, en trois jours, cela ira mieux[2]. » — « Dame, j'y consens :

son fief, il en aura l'affront, mais j'en aurai le dommage, car le fief est confisqué si le cens n'est pas rendu à temps... Et je sais bien qu'il est vrai qu'Amour a des droits sur les dames... Il commence à les réclamer à treize ans, et si une dame retarde le payement jusqu'à seize ans, elle perd son fief, à moins qu'Amour ne consente à allonger le délai. Et si elle passe vingt et un ans sans avoir payé au moins le tiers, le quart ou la moitié, elle n'aura jamais fief entier, mais elle sera reléguée, comme les mercenaires étrangers, avec la domesticité. »

1. « Je répondrai nettement : « Je le veux bien », car je vois que je ne puis vivre autrement. »

2. La raison que donne Flamenca pour justifier son désir de se baigner le mercredi suivant est (v. 5683) : « *Quel luna es a recontorn* ». Dans sa 1re édition, P. Meyer a traduit : « La lune est à son dernier quartier » ; et le Glossaire de la 2e édition montre qu'il a persisté dans cette interprétation. Mais c'est le dimanche 30 juillet que Flamenca demande à se baigner le mercredi (2 août). Or le 1er jour de la nouvelle lune tomba justement, cette année là, le 30 juillet. C. Chabaneau (*l. c.*, p. 30), qui n'a pas pensé à s'informer des circonstances astronomiques de l'année 1234, a cependant douté, pour d'autres raisons, que *a recontorn* signifiât « en décours » ; il propose « à recontourne » « le temps où la lune commence à reprendre son contour », et pense au premier quartier. — Flamenca ajoute (v. 5684) : « *Mas quan seran passat .III. jorn. — E il sera del tot fermada...* », c'est-à-dire : « Mais lorsque trois jours seront passés et que la lune sera tout à fait... » P. Meyer traduit dubitativement *fermada* par « plongée dans l'obscurité », invisible. Chabaneau propose *formada*, « formée ». Mais la lune n'est pas « formée » en trois jours.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

baignez-vous ; ne vous en privez pas. Faites aussi brûler des cierges en l'honneur des saints, et particulièrement de saint Pierre, dont la fête tombe mardi[1]. » Et il s'en alla chez Pierre Gui pour faire préparer les bains.

Guillaume, qui avait recueilli des lèvres de Flamenca les monosyllabes : *Plas mi* — la manière la plus gracieuse de dire oui — entendit Pierre Gui, affairé, qui donnait des ordres à ses garçons : « Lavez soigneusement les bains ; renouvelez-y l'eau ; Madame doit se baigner mercredi. » Le mercredi, au point du jour, les deux donzelles étaient déjà prêtes, avec les bassins, les onguents et tout ce qui était utile pour le bain de leur maîtresse. Sire Archambaut se leva et conduisit, par le poing, Flamenca à son ami. Dans les bains il fureta partout, comme d'habitude, ne vit rien et se retira. Alis et Marguerite barrèrent la porte derrière lui : « Je ne me déshabillerai point, dit Flamenca, car je ne suis pas venue ici pour me baigner. »

A ce moment, Guillaume souleva la pierre qui fermait son souterrain, et apparut, une chandelle à la main.

5822 Camis'e bragas ac de tela
De Rens, ben faita e sotil
E per corduras e per fil.
Blisaut portet de cisclaton

Il est encore dit plus loin (v. 5710) que, si Flamenca ne veut se baigner que le mercredi, c'est « à cause de la lune ».

Ludus fortunæ variatur in ordine lunæ, dit le proverbe du moyen âge. *Le lunaire que Salemons fist* est un poème français de ce temps dont l'objet est d'indiquer ce qu'il convient de faire ou d'éviter à chaque jour de la lune ; il y a toute une littérature ancienne sur ce sujet (*Romania*, 1900, p. 77). Chaytor a publié dans *The modern language review* (II, 1907) un poème en vers français sur les pronostics à tirer des jours de la lune, d'après un ms. de Worcester : le premier jour de la lune y est dit « bon a cumencer chose que l'em volt ben achever ». Cf. le commentaire de Nicolas de Lyre sur *Proverbes*, VII : « Adhuc in aliquibus terris Christiani volentes mutare domicilium non faciunt hoc libenter in defectu lune ».

1. La Saint-Pierre ès liens, 1er août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ben fait e fronzit per razon
E tiran per lai on si ten ;
Et estet lui mout avinen
Li corregeta don s'estrein...
Caussas hac de pali am flors
Obradas de mantas colors.
Tan ben e tan gen si causseron
Que disseras c'ab el nasqueron.
Un capell lini ben cosut
Ab seda, e moscat menut,
Ac en son cap, non per celar
La corona, mais per garar
Sos pels de la cauz qu'es el trauc [1].

Il salua. — Maintenant, sire Archambault peut, s'il veut, danser sous le frêne; ce n'est pas pour lui que Flamenca se privera de « faire un ami ». — Guillaume invita ces dames à passer dans ses appartements, en traversant le souterrain. — La chambre du héros était soigneusement décorée. Flamenca et Guillaume s'assirent côte à côte, sur un lit bas, Marguerite et Alis sur des coussins, à leurs pieds. Alors Guillaume déclina son nom et raconta comment et pourquoi il était venu à Bourbon. Il ne se risqua cette fois qu'à ces menus jeux préliminaires qu'Amour enseigne aux vrais amants. — Ah ! c'étaient de vrais amoureux ; il n'en est plus de tels; et cependant l'auteur en connaît au moins un qui les vaudrait, s'il trouvait partenaire. — En prenant congé, Guillaume n'oublia pas les suivantes : il leur donna des rubans, des fermaux, des colliers, des bagues, des boutons ou pommes de musc [2]. On convint que Flamenca irait aux

1. Sa chemise et ses braies étaient en fine toile de Reims, bien faites et bien cousues. Il portait un bliaut de ciclaton, froncé et ajusté. Sa ceinture lui allait très bien... Ses chausses de soie étaient brodées de fleurs diversement colorées. Elles le chaussaient si bien qu'on eût dit qu'il était né avec. Son chapeau était de toile, cousu de soie et moucheté ; il l'avait mis moins pour cacher sa tonsure que pour protéger ses cheveux de la chaux du souterrain.

2. *E botonet: plens de musquet* (v. 5989). Il s'agit ici de petites boîtes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bains, désormais, quatre fois au moins par semaine, pour sa santé. — Elle ira, certes, et encore plus volontiers qu'à l'église. — Lors des adieux, tous soupiraient, bâillaient, sanglotaient d'attendrissement. Les dames regagnèrent le bain, Marguerite tira la sonnette ; et le jaloux accourut si vite qu'il manqua de s'étaler. « Sachez, seigneur, dit Flamenca, que les bains me profiteront infiniment, je le sens ; mais, comme il est écrit sur les pancartes, une seule fois ne sert à rien ; pour bien faire, il faut en prendre autant qu'on a souffert de jours. » — « Eh donc ! dame, prenez-en un tous les matins, si cela vous chante ». — Ce jour-là, Flamenca refusa net de dîner avec Archambaut, et elle dit à Alis :

6085 « Non hai pron manjar e begut
Cant mon amic ai hui tengut
Entre mos bras, bell'Aelis ?
E cujas ti qu'en paradis
Aia hom talent de manjar ?..
De neguna ren non ai fam
Mas de veser celui cui am [1]. »

Alis congédia « le vieux », et elles passèrent l'après-midi, toutes trois, — la maîtresse et ses deux confidentes — à s'extasier sur les mérites de Guillaume. Flamenca fit à ce propos un vrai cours de convenances amoureuses : « Mon ami et moi, dit-elle, nous n'avons pas besoin de trancher un jonc à la Saint-Jean pour voir si nous nous aimons également. Notre amour est, des deux parts, au paroxysme. Il nous reste à nous le prouver, et j'y suis prête, car c'est tromperie et tricherie de refuser à son ami ce qu'il désire le plus :

à parfum. Cf. v. 262 : Flamenca, la première fois qu'elle avait vu Archambaut, son fiancé, lui avait offert « musc et ambre et autres menus joyaux ».

1. « N'ai-je pas bu et mangé quand j'ai tenu mon ami entre mes bras, belle Alis ? Penses-tu qu'en paradis on ait besoin de manger ? Je n'ai faim de rien si ce n'est de voir encore celui que j'aime. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

6217 « ... Tals n'i a que fan languir
Lur amador ab lur « non » dir,
Qua[i]s que digon ques ellas son
Castas e puras per dir non.
Mal aia domna qu'esconditz
De bocca so ques ab cor ditz !..
6275 Aissi con Ovidis retrai [1],
Tems sera que cil c'aras fai
Parer de son amic nol quilla
Jaira sola e freja e veilla ;
E cil a cui hom sol portar
De nugz la[s] rosas al lumtar
Per so qu'al matin las trobes,
Non trobara qui la toques
Per nulla ren que puesca dire... [2] »

A la seconde entrevue, Guillaume avait l'air préoccupé. — « Bel ami, à quoi pensez-vous? » — « Ma douce dame, s'il vous plaît, ne vous fâchez pas d'une chose à quoi j'ai pensé cette nuit. » — « Ami, parlez ; rien de ce que vous désirez ne me déplaira. » — « Douce chose, j'ai deux cousins, Ot et Clari, qui sont avec moi avant d'être adoubés, riches hommes et de grande affaire ; je voudrais vous les présenter. Ils sont jeunes et courtois, et ainsi sont vos demoiselles ; ils pourraient causer avec elles, et, s'ils venaient à s'entr'aimer, ils nous en aimeraient mieux. » — « Beau doux ami, je le veux bien. » Alors Guillaume ouvrit la porte et fit entrer ses deux écuyers. Les présentations faites, Alis s'en alla avec Ot et Marguerite avec Clari.

1. Ovide, *Ars amat.*, III, 69-72.

2. « Il y en a qui font languir leurs amoureux en disant : « Non », et, pour cela, on les dit chastes et pures... Fi de la dame qui refuse de bouche ce que son cœur accorde ! Et Ovide l'a bien dit : « Un temps viendra où celle qui aura dédaigné son ami sera seule et froide et vieille ; et celle à qui l'on portait, la nuit, des roses sur son seuil, pour qu'elle les ait au matin, ne trouvera plus qui la touche pour rien qu'elle puisse dire... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

6495 Jugar podon a lur talan ;
Mas nom qual dir, a mon semblan,
Los gais envitz que chascus fai [1].

Pendant quatre mois entiers, les six amoureux goûtèrent ainsi le bonheur le plus parfait, jusqu'à la Saint-André en novembre. Mais alors, Dieu merci, Flamenca était devenue si gaie et si sûre d'elle-même qu'elle ne se souciait plus du tout d'Archambaut et qu'elle ne se levait même plus lorsqu'il entrait[2]. Elle eut une explication avec lui, au cours de laquelle elle proposa la convention suivante : elle récouvrerait sa liberté et jurerait de se garder, par la suite, aussi bien qu'elle avait été gardée jusque-là. — Ici manque un feuillet du manuscrit ; mais on voit, par ce qui suit, qu'Archambault accepta cette convention, dont il ne pouvait soupçonner la signification dérisoire.

*
* *

A partir de ce jour, Archambaut se lava la tête, renonça à ses fonctions de porte-clés et redevint l'homme du monde qu'il avait été autrefois. Flamenca fut de nouveau entourée de dames et de chevaliers. — A grand'peine réussit-elle à s'échapper pour aller aux bains ; sept dames tenaient absolument à l'y accompagner ; pour se débarrasser d'elles il fallut que Flamenca leur proposât de se baigner aussi : or, les eaux de Bourbon ont de l'odeur, et on ne s'y baigne pas

1. Ils peuvent jouer à leur plaisir ; mais il ne convient pas de dire, à mon sens, les gaies invites que chacun fait.

2. Il n'était pas d'usage que les femmes restassent assises lorsque leur baron entrait. — Dans un autre roman, le comte Eustache de Boulogne, traité par sa femme comme Archambaut l'est ici par Flamenca, en reste stupéfait (*Histoire littéraire*, XXII, p. 397) :

« Dame, ce dist li quens, certes mervelles voi.
Vous soliés lever tosjors encontre moi ;
Or nel volés plus faire. Dites le moi porquoi ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

volontiers quand on n'en a pas besoin. — Elle raconta à Guillaume tout ce qui s'était passé. Elle ajouta que, désormais, il fallait renoncer aux rendez-vous : « Ami, je ne veux pas faire de vous un reclus. Il y aura ici un tournoi à Pâques prochaines ; venez-y. Mais, en attendant, allez-vous-en. D'ici-là, vous me donnerez de vos nouvelles par des messagers, des pèlerins ou des jongleurs. » — Les deux amants se consolèrent un peu en pensant que, l'année suivante, Pâques serait de bonne heure.

Guillaume retourna dans ses terres. Apprenant qu'il y avait guerre en Flandre, il se rendit dans ce pays avec trois cents chevaliers et obtint ce qu'il y était venu chercher : le prix de la chevalerie.

Lorsque le père de Flamenca sut que son gendre Archambaut était guéri de sa jalousie, il vint le voir et apporta à la cour de Bourbon l'écho des exploits du héros : Guillaume de Nevers passait, à la cour de Flandre, pour le meilleur chevalier du monde. Archambaut se promit bien de l'inviter au tournoi qu'il allait offrir.

Aux approches du carême, le duc de Brabant donna un grand tournoi à Louvain. Archambaut y figura, avec sa bannière à fleurs d'or sur champ d'azur. Il y fit la connaissance de Guillaume. Ils se partagèrent, à eux deux, l'honneur de cette réunion. On se promit de se retrouver à Bourbon, au temps de Pâques.

Archambaut, revenu chez lui, dit merveilles de son nouvel ami. Mais Alis, la fine mouche, lui demanda, en présence de Flamenca, si ce chevalier était aussi amoureux que brave :

7055 « Segner, » fai s'il, « es amoros
Cel cavalliers qu'es aitam pros ?
Car hom dis qu'aital cavallier
Non sabon esser plazentier ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quar per lur forsa tan si preson
Que donnei e solas mespreson[1]. »

« S'il est amoureux ? dit le bon sire. Voyez plutôt ce salut d'amour qu'il m'a confié pour une dame. Il n'en est pas de plus courtois. » — « Lisez-le nous, dit Flamenca ; vous ne nous apportez pas si souvent des vers nouveaux et des chansons : et vous saurez le faire valoir. » — « Ce salut, reprit Archambaut, très flatté, s'adresse à la belle de Beaumont[2]... ».

Lacune de deux feuillets.

Les « saluts »[3] de Guillaume étaient enluminés d'images

1. « Seigneur, fait-elle, est-il amoureux, ce chevalier qui est si brave ? Car on dit que les chevaliers de ce genre ne sont guère aimables : ils sont si fiers de leur force qu'ils méprisent la galanterie et le plaisir. »

2. Plus loin (v. 7166) Flamenca dit, s'adressant à l'Amour : « Il n'y a rien à faire que de recommencer [ma liaison avec Guillaume]. Vous lui avez si bien montré à plier la courroie qu'il a fait croire à mon mari qu'il aimait la dame de Beaumont ». *Plegar la correja*, on disait de même en français ; allusion au jeu de *boute en courroie*, espèce de bonneteau auquel les naïfs se laissaient prendre (*Romania*, XXI, 1892, p. 412).

3. Peire Vidal, dans sa célèbre pièce qui commence par : *Drogoman seiner*... parle de ces « salutz » ou lettres d'amour que les hommes à la mode envoyaient et recevaient aussi des dames :

Car soi tant pros per aco n'ai bon lau
Que sovendet m'en venon messatgier
Ab anel d'aur, ab cordo blanc e nier,
Ab talz salutz don totz mos cors s'esjau.

Un certain Girard, clerc au service d'un « haut homme » anonyme, a rimé l'histoire d'un commerce de « saluts » que son patron avait entretenu avec une noble dame, rencontrée au cours d'un voyage à l'étranger. Cette très jolie pièce, qui est du temps de l'auteur du *Flamenca*, a été publiée par G. Paris dans la *Romania*, VII (1878), p. 409.

Comparer le charmant roman par lettres du chansonnier Chardon de Croisilles, chevalier d'Artois attaché à Thibaut de Champagne, avec Marguerite de Bourbon, la jeune femme de son maître, de 1237 à 1241 (H. Suchier, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXI, p. 129-156).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Cl. Enlart.)

COMBAT DEVANT DES DAMES

COFFRET EN IVOIRE

Musée Victoria and Albert, South Kensington, à Londres.

PL. XII. P. 172.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

où Flamenca reconnut au premier coup d'œil le portrait de son ami et le sien. Elle ne s'en sépara plus. Ces feuillets de parchemin l'aidèrent à passer le carême qui, pourtant, lui parut interminable.

Cependant le sire de Bourbon était tout entier aux préparatifs de son tournoi. Il avait invité le roi de France par lettres scellées en lui envoyant, dans un étui d'argent niellé, un manche de couteau en corne de serpent qu'il tenait du marquis de Montferrat[1]. Il avait envoyé ses messagers de Bordeaux en Allemagne, et de Narbonne jusqu'en Flandre.

La fête eu lieu à la quinzaine de Pâques. Des marchands y étaient venus de terres lointaines. La foule des chevaliers était énorme. On se divisa en deux camps : d'un côté les Flamands, les Bourguignons, les Auvergnats, les Champenois et mille chevaliers de France ; de l'autre les Poitevins, ceux de Saintonge et d'Angoumois, les Normands, les Bretons, les Tourangeaux, les Berruiers, les Limousins, ceux du Périgord, du Quercy... Guillaume de Nevers arriva avec mille chevaliers. — A l'une des portes de la ville, on avait dressé, en face des prés, un grand échafaud d'où l'on embrassait la plaine et le terrain du tournoi. Archambaut avait fort à faire d'accoler ou de saluer tous les arrivants. Il fit très bon accueil à Guillaume. Ot et Clari étaient là ; il leur demanda s'ils voulaient qu'il les fît chevaliers immédiatement ou plus

1. Près de cent ans plus tard, le pape Jean XXII accepta volontiers de la comtesse Marguerite de Foix un manche de couteau semblable : « cornu serpentinum factum ad modum manubrii cutellini » (*Mélanges de l'École française de Rome*, 1894, p. 613), en disant, dans son accusé de réception : « cujus virtus dicitur ad detegendas insidias veneni valere ». Cet objet faisait donc partie du « cadenas », ou nécessaire de table fermant à clé, pour l' « essai » contre les poisons. — Voir Joan Evans, *Magical jewels of the middle ages and the Renaissance, particularly in England* (Oxford, 1922).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tard, et, à leur prière, il les adouba tout de suite, en leur faisant de beaux cadeaux : armes, chevaux et harnais.

Flamenca, le roi et ses barons, étaient dans la grande salle du palais lorsque Guillaume de Nevers y entra. Tout le monde se leva. Guillaume s'assit près de son amie, et le roi lui céda sa place : « A chacun son tour, dit-il, de faire ici sa cour aux dames. » Ot et Clari étaient un peu embarrassés : « Madame, que ferons-nous? » — « Vous aurez belle et bonne étrenne, répondit Flamenca. » Elle appela ses suivantes et leur ordonna d'aller chercher dans sa cassette les gonfanons vermeils qu'elle avait destinés aux deux jeunes gens. « Allez avec ces demoiselles ; vous les recevrez de leurs mains. » C'était leur donner un prétexte de parler à leurs amies. Prétexte fort nécessaire :

7370 Car jes cavallier ab donzellas
En cor[t] non parlon ni solasson
Si troban domnas que lur plasson ;
E laïnz ac ne plus de cent
Que cascuna em pres entent
Et en domnei et en amor [1].

Les sentiments de Flamenca pour Guillaume n'avaient nullement changé ; elle lui donna un rendez-vous pour le soir même. Il prit congé en saluant toutes les dames présentes l'une après l'autre, comme il était d'étiquette en ce temps-là [2].

Après souper, à la nuit close, à l'heure où d'autres se déshabillent, Guillaume, [se conformant à l'usage qui était de n'aller jamais qu'armé aux rendez-vous d'amour], revêtit un hauberjon, un surcot vermeil par-dessus, mit un couteau

1. Car les chevaliers, dans les cours, ne parlent pas aux demoiselles s'ils trouvent dames qui leur plaisent ; et il y avait là plus de cent dames qui s'entendaient en galanterie et en amour.
2. Cf. v. 7662.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à sa ceinture et sortit, précédé, lui et ses compagnons, tous à cheval, de vingt grosses torches allumées. Çà et là, on entendait un tumulte d'hommes, de chevaux et de charrettes. L'air retentissait de danses et de chants bretons sur la vielle, au point que vous vous seriez cru à Nantes, où l'on compose ces chants. Lorsqu'il arriva au château, les ménestrels firent silence, puis saluèrent sa bienvenue. Le comte d'Auxerre causait avec Flamenca, sa cousine : « Dame, dit-il, il faut que je me retire devant un si preux chevalier » ; et s'adressant à Guillaume : « Asseyez-vous à côté d'elle. » Cependant, Flamenca ne savait trop comment faire pour se retirer avec son ami dans sa chambre particulière, lorsque Archambaut intervint. Sa présence les surprit, car il entrait et sortait en tapinois. Par pure courtoisie, du reste, parce qu'il voulait éviter que toute la cour se levât à chacune de ses allées et venues. Il marcha droit à Guillaume, lui posa la main droite sur le genou pour le faire rester assis, — mais si doucement qu'il ne sentit pas les mailles du hauberjon — et, s'appuyant de la main gauche sur le [dossier du siège] de Flamenca, comme l'on fait : « Dame, dit-il, voici les nouvelles. Le comte de Bar, votre cousin, et son frère Raoul seront armés chevaliers demain matin avec dix autres de vos parents. Il faut que vous leur donniez des joyaux. Allez donc les choisir, et, pour le choix, sire Guillaume, qui s'y entend, vous aidera. Moi, j'ai affaire auprès du roi ! ». Dès qu'il se fut éloigné, Guillaume choisit en effet, dans la chambre de Flamenca, le joyau qui lui plaisait le plus. Marguerite et Clari montaient la garde à la porte. *Mais zo laissem aras estar* (v. 7652). N'insistons pas ; n'en parlons plus.

Le lendemain, après qu'on eut sonné matines, vous eussiez entendu sonner trompes et clairons, trompettes et cors, cymbales, tambours et flûtes pour annoncer l'ouverture du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tournoi. Le roi, plusieurs barons, Flamenca, ses demoiselles et d'autres dames prirent place dans les tribunes. On se montrait les enseignes des chevaliers combattants, qui décoraient leurs heaumes, leurs lances et leurs écus.

Flamenca avait promis de donner sa manche au premier jouteur qui désarçonnerait son adversaire. La manche revint à Guillaume de Nevers, qui, comme entrée de jeu, avait désarçonné le comte de la Marche. Sur l'ordre de Guillaume, le comte vint s'agenouiller aux pieds de Flamenca et lui offrir rançon; mais elle le renvoya libre, en le priant seulement de porter sa manche au vainqueur.

Le comte Amfos (Alfonse) de Toulouse jouta contre Gontaric de Louvain. Dans la mêlée qui suivit, Guillaume s'empara de seize chevaliers du parti d'Amfos. Il les envoya aussi à Flamenca, qui les délivra sans rançon.

Autres joutes entre Archambaut et le sire d'Anduze; entre le comte de Saint-Pol et Aimeri de Narbonne; entre Guillem de Montpellier et Garin de Reortier; entre le comte de Champagne et le comte de Rodez. Gautier de Brienne et le vicomte de Turenne s'enferrèrent de telle sorte que tous deux eurent le bras traversé; mais c'étaient de tels prud'hommes que, quoique leurs blessures fussent assez graves pour les empêcher de porter les armes pendant longtemps, ils n'en laissèrent rien paraître. — De l'aveu général, Guillaume de Nevers eut l'honneur de cette première journée; le soir, le vainqueur alla remercier Flamenca, pour sa manche.

Le jour d'après, continuation du tournoi. Passes d'armes entre le vicomte de Melun et le seigneur de Cardaillac, moins fort, mais plus adroit; entre le comte de Flandre et Geoffroi de Lusignan...

La fin manque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

JEHAN ET BLONDE

Le ms. fr. 1588 de la Bibliothèque nationale, écrit vers le commencement du XIVe siècle (peut-être pour les seigneurs de Crouy et de Guyencourt, ancêtres des ducs de Croÿ, famille de l'Amiénois) contient, entre autres choses, deux romans du siècle précédent, dont il est d'ailleurs l'unique exemplaire : *la Manekine* et *Jehan et Blonde*. L'auteur de ces deux romans se nomme à la fin du second : Philippe de Remi. Dès 1853, H. Bordier a très ingénieusement démontré que ce Philippe de Remi est le même personnage que le célèbre administrateur et juriste, Philippe de Beaumanoir, qui, à une autre période de sa carrière, écrivit les « Coutumes du Beauvoisis[1] ».

Remy[2] est un village de Picardie, dont la seigneurie fut acquise en 1245 par Louis IX. Un chevalier de cette seigneurie, nommé Pierre, se distingua à la bataille de Bouvines. Son fils Philippe y possédait en 1239, sur la rive gauche de l'Aronde, un domaine appelé « la Terre Bernart », qu'il tenait en fief de l'abbaye de Saint-Denis. Il y avait là un manoir, un hameau, un moulin. Dans une charte de mai 1249, le manoir du domaine de la Terre Bernart est appelé *Bellummanerium*, Beaumanoir.

Philippe de Remi ou de Beaumanoir, qui avait été bailli du Gâtinais pour le comte Robert d'Artois, eut plusieurs enfants. — L'aîné de ses fils, Girard, était déjà chevalier en 1262 ; en février 1265 (Bordier, XI), on le voit marié et ainsi qualifié : *dominus de Bellomanerio, miles,.. heres domini Philippi militis et universalis ejus successor* ; à cette dernière date il avait donc

1. H. Bordier, *Philippe de Rémi, sire de Beaumanoir, jurisconsulte et poète national du Beauvaisis* (Paris, 1869-73).

2. Remy, com d'Estrées-Saint-Denis, arr. de Compiègne (Oise).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

succédé à son père décédé. — Le cadet, Philippe, n'était pas encore majeur à l'automne de 1267 [1].

Ce second Philippe, cadet de famille, quitta de bonne heure la maison de son père qui, veuf de sa mère, s'était remarié, pour chercher fortune et achever son éducation à l'étranger. — Comment l'occasion lui fut-elle offerte de passer en Grande-Bretagne? chez qui? dans quelles conditions? On l'ignore absolument.

II. Bordier a émis jadis l'hypothèse que le jeune homme fut emmené en Angleterre, comme page, par Simon de Montfort, comte de Leicester, parce que le comte Simon avait quelques rentes à Remi et parce que Amauri de Montfort, fils de Simon, a souscrit plus tard des actes en sa faveur. C'est possible [2]; mais

1. Les hommes de Pontpoint, près de Pont-Sainte-Maxence, réclamèrent au parlement de l'octave de la Toussaint 1267 des droits d'usage « in domo domini Philippi de Remiaco juxta Pomponium ». On se demandait si la veuve dudit Philippe voudrait procéder en cette affaire, *non obstante quod heres ipsius Philippi non habet etatem*. Cet *heres*, encore sous-âgé à la fin de 1267, ne saurait être Girard; c'est, sans doute, Philippe, comme A. Salmon l'a indiqué dans son édition des *Coutumes de Beauvaisis* (Paris, 1900), I, p. III, car, outre que Girard, chevalier et marié depuis longtemps, était pleinement hors de tutelle en 1267, la maison près de Pontpoint, dépendant de la succession de Philippe l'ancien, c'est le manoir du Moncel, dont on sait que Philippe *junior* a toujours fait, par la suite, son séjour de prédilection. Il paraît probable, par conséquent, que, à la mort de Philippe l'ancien, Girard hérita de Beaumanoir et Philippe du Moncel. En ce cas, l'expression, citée au texte, d'une charte de 1265, qui fait de Girard le légataire universel de son père, ne doit pas être prise au pied de la lettre.

2. A. Salmon (*l. c.*, p. v) ne croit pas que cela soit possible. Mais voici ses arguments. — « Quelle probabilité qu'un père laisse partir un enfant de douze à quinze ans dans un pays déchiré par les guerres civiles et avec le chef d'un des partis »? Cette question prouve seulement que, à la place de Philippe Ier de Beaumanoir, A. Salmon n'aurait pas agi ainsi. — L'auteur de *Jehan et Blonde* a pris comme plastron un comte de Glocestre (Gloucester). Ce titre était alors porté par Gilbert de Clare (1243-1295), très grand personnage qui était du parti de Montfort. « Si Beaumanoir avait été de la suite de Montfort, aurait-il pensé à ridiculiser... un de ses alliés? » Réponse : pourquoi un page de Montfort ou d'un ami des Montfort ne se serait-il pas plu, de retour en France (car *Jehan et Blonde* a été écrit après le retour de l'auteur en France) à faire rire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

on n'en sait rien. Le voyage et le séjour de Philippe au delà de la Manche sont, du moins, des faits certains. Il y a évidemment des souvenirs autobiographiques dans *Jehan et Blonde*, dont le héros est un page français et la scène en Angleterre. D'autre part le roman de *la Manekine* montre que celui qui l'a composé connaissait les côtes orientales de l'Écosse et la route qui mène de Londres à Berwick, Perth et Dundee[1]. Enfin, dans une chanson de jeunesse, récemment découverte, Philippe, s'adressant à une jeune fille, son amie, « qui n'a pas encore quinze ans », lui propose de l'emmener *par mer* dans son pays, pour l'épouser : « Chanson, va-t-en dire à la belle

Que, s'ele vient, je l'en menrai a nage
En mon païs sans fere demorée...
Si la prendrai, s'el veut, par mariage[2]. »

Le jeune Philippe mena donc la vie de page en Angleterre, ou en Écosse, pendant quelque temps, probablement pendant longtemps, car la connaissance qu'il acquit du pays n'est pas superficielle. A quelle époque ? A la fin du règne d'Henri III. Mais il est difficile de préciser davantage. H. Bordier a dit : « entre 1261 et 1265 » ; A. Salmon : « à partir de 1266 ou de 1267 au plus tôt ». Cette seconde opinion s'appuie sur la chanson précitée que l'on croit avoir été écrite en Angleterre : Philippe, dit-on, n'aurait pas pu offrir de l'épouser à une jeune fille de quinze ans à peine, s'il n'avait pas eu lui-même quelques années de plus ; or il était encore mineur en 1267. Le fait est qu'on ne sait pas. Remarquons, pourtant, que si, ce qui paraît assez vraisemblable, Philippe fut rappelé d'Angleterre en France, comme le héros de *Jehan et Blonde*, par la mort de son père, son retour à cette occasion est nécessairement antérieur à la charte de février 1265, qui sert à fixer par à peu près l'époque où disparut Philippe l'ancien. Il n'est nullement impossible que le séjour de l'auteur

aux dépens d'un seigneur qu'il avait eu l'occasion de connaître et dont, peut-être, il avait eu à se plaindre ? — Simon de Montfort est mort à la bataille d'Evesham, le 4 août 1265, et A. Salmon croit qu'il faut faire remonter le commencement du séjour de Philippe à l'étranger « à 1266 ou 1267 au plus tôt ». Mais les raisons qu'il a de le croire ne sont nullement décisives.

1. *Romania*, 1918-1919, p. 95.
2. Publ. par A. Jeanroy, dans la *Romania*, XXVI (1897), p. 517.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de *Jehan et Blonde* en Grande-Bretagne ait été coupé, comme celui de son héros, par une ou plusieurs visites en Picardie. Faute d'indices positifs, le raisonnement hésite ici entre des possibilités sans nombre : mieux vaut ne pas insister.

Philippe avait commencé à rimer dès l'époque où il vivait en Angleterre, comme ses premières chansons le donnent à entendre ; mais c'est sûrement après qu'il se fût définitivement réinstallé en France qu'il écrivit ses deux romans : *la Manekine* d'abord, *Jehan et Blonde* plus tard.

Le 11 mai 1279, l'ancien page entra, comme on dit, dans l'administration en qualité de bailli du comte de Clermont-en-Beauvaisis, suivant l'exemple de son père, qui avait été de même au service d'un grand seigneur. Dans le compte qu'il rendit, à cause de ces fonctions, pour le terme de l'Ascension 1280, il est appelé, pour la première fois, Philippe de Beaumanoir. C'est sous ce nom nouveau qu'il sera, désormais, désigné jusqu'à la fin de sa vie[1].

Ce changement de nom est la preuve que, à une date indéterminée, mais assez voisine de l'Ascension 1280, le frère aîné de Philippe, Girard, était mort sans postérité[2]. Il fournit, en même temps, un criterium excellent pour dater les diverses pièces de son bagage littéraire ; car celles, comme le *Salut d'amour*, où il se présente comme *Philippe de Beaumanoir*, sont nécessairement postérieures à la disparition de Girard. Les autres, où il se dit *Philippe de Remi* (c'est, on l'a vu, le cas de *Jehan et Blonde*), sont nécessairement antérieures à 1280.

En tenant compte de ce qui précède, et puisque Philippe était encore sous-âgé à la Toussaint 1267, on peut dire sans témérité qu'il a écrit très probablement ses romans entre 1270 et 1280 environ, et *Jehan et Blonde*, son chef-d'œuvre, qui accuse un progrès sensible sur ses premières productions, plutôt dans la

1. Philippe de Beaumanoir entra ensuite au service du roi, et fut sénéchal ou bailli (comme qui dirait préfet) en Poitou, en Limousin, en Saintonge, en Vermandois, en Touraine, à Senlis. Voir, pour la chronologie de ses déplacements, l'Introduction, par L. Delisle, du t. XXIV des *Historiens de la France*.

2. Sur ce point A. Salmon (*l. c.*, p. VI) a sérieusement ébranlé les conclusions de Bordier qui croyait que Girard avait cédé sa terre à son frère, quoiqu'il eût une fille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

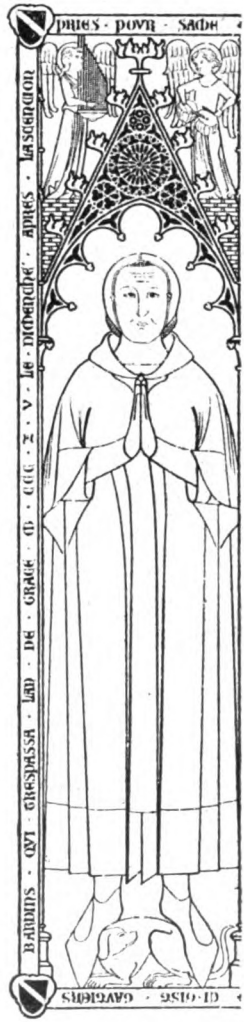

Gautier Bardin,

prédécesseur, puis successeur de Philippe de Beaumanoir comme bailli du roi en Vermandois (1268-1286, 1292-1295), mort le 30 mai 1305. D'après sa pierre tombale dans l'église de Pierrefonds (Oise).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seconde moitié de cette décade. Il n'y a pas lieu, évidemment, d'attacher grande importance à cette remarque de H. Suchier que *Jehan et Blonde* ne saurait être antérieur à 1274 parce que le premier comte de Dammartin qui ait porté le prénom de Jehan paraît dans les chartes de 1274 à 1298, alors que le héros du poème, dont le comté de Dammartin couronne à la fin les prospérités, s'appelle précisément ainsi.

La fable de *Jehan et Blonde* n'a pas été inventée par Philippe de Remi. On a fait observer depuis longtemps[1] qu'elle se trouve déjà dans le roman français de *Horn*, qui est plus ancien. Et il y en a jusqu'à trois versions distinctes dans le célèbre recueil de contes moralisés qui est intitulé *Gesta Romanorum*[2].

Jehan et Blonde a donné un regain de faveur à la fable traditionnelle de la prétendue dont les fiançailles publiques sont rompues par l'effet d'une promesse antérieure et secrète ; dans toutes les versions, cette fable s'accompagne des mêmes détails : les deux rivaux qui voyagent de conserve et les *gabs* énigmatiques de l'un à l'adresse de l'autre. Il semble, en effet, que le roman *Jehan et Blonde*, qui fut peu lu, — étant, peut-être, de qualité trop fine — le fut, du moins, — directement ou par l'intermédiaire d'une mise en prose que nous n'avons plus, — par l'auteur anonyme de la fameuse nouvelle, *Jehan de Paris*, dont le succès fut immense au XVe siècle et depuis, dans l'Europe entière[3].

On a soutenu l'hypothèse que le roman allemand de Rudolf von Ems, *Willehalm von Orlens*, dériverait de *Jehan et Blonde*[4]. Mais il est généralement admis maintenant que Philippe de Beaumanoir et Rudolf von Ems ont eu des sources communes[5].

1. *Histoire littéraire*, XXII, p. 565.

2. Voir H. Suchier, *Les Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, I (Paris, 1884), pp. CII-CXII.

3. Voir, sur *Jehan de Paris*, la dissertation de W. Söderhjelm dans les *Neuphilologische Mitteilungen* d'Helsingfors (Finlande), 1906, p. 41.

4. Zeidler, *Die Quellen von Rudolfs von Ems « Wilhelm von Orlens »*.

5. Lüdicke, *Vorgeschichte und Nachleben des « Willehalm von Orlens »*. Cf. G. Ehrismann, *Studien über Rudolf von Ems* (Heidelberg, 1919. Extr. des *Sitzungsberichte* de l'Académie d'Heidelberg).

Willehalm von Orlens a été publié par V. Junk (Berlin, 1905), au t. II des *Deutsche Texte des Mittelalters*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'édition de *Jehan et Blonde*, par Hermann Suchier (1884) a été préparée avec le plus grand soin. Elle annule celle de Le Roux de Lincy (*The Romance of Blonde of Oxford and Jehan of Dammartin*...), publiée pour la Camden Society en 1858.

Le manuscrit unique est orné de miniatures, dont six sont destinées à illustrer le texte de *Jehan et Blonde*. « Ces petites peintures, tracées rapidement au pinceau, et reprises à l'encre par dessus la couleur au moyen d'une plume extrêmement fine, étaient », dit H. Bordier, « de pur gothique, maigre et grimaçant, agréable toutefois par les gestes, les costumes et par les intentions marquées de l'artiste ; mais elles ont beaucoup souffert du temps... » Elles étaient, d'ailleurs, médiocres. On en trouve la description détaillée dans l'ouvrage de Bordier (p. 353).

« Ki a peu bée a peu vient ». Il faut aller chercher fortune à l'étranger, quand on n'en a pas. Vous en avez vu qui, s'ils n'avaient jamais quitté leur pays, n'auraient pas eu tant de sens ni d'avoir qu'on leur en connaît. Chacun se fait mieux valoir ailleurs que chez soi.

25 Quant povres jentiex hom demeure
En son païs une seule heure,
On li devroit les iex crever;
Car il ne fait fors que grever
Lui et tous ses parens qui l'aimont...

Qu'il ne dise point : « Je ne sais où aller ». Il y a les terres d'outremer, la Morée, tant d'autres... Le héros de cette histoire n'hésita pas, lui. « Honeur cacha, a honeur vint[1]. » Voici comment.

1. Les jeunes gentilshommes de France allaient souvent à l'étranger, au XIIIe siècle, soit pour les mêmes motifs que Jehan, soit pour d'autres. Le héros du roman, d'ailleurs absurde et insipide, de *Cristal et Clarie* (éd. H. Breuer, Dresde, 1915) a du bien de chez lui ; il s'expatrie cependant, car il veut « aprendre les lois des païs » : « N'i demor[r]ai », dit-il,

Ains avrai veü les païs,
Les montagnes et les vallées
Qui sont en estraignes contrées. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il y avait, à Dammartin en France, un vaillant chevalier qui, l'âge venant, s'était retiré chez lui. Ses voisins l'honoraient fort, car il tenait bien sa maison. Mais il n'était pas riche : deux filles, quatre fils et une terre de cinq cents livres, grevée de dettes et d'assignations qu'il avait contractées dans sa jeunesse, lorsqu'il fréquentait les tournois. Le fils aîné, Jehan, comprit, à vingt ans, qu'il était de trop au logis. Il considéra la situation de la famille et résolut de ne pas rester à sa charge. Il avait de l'ambition. Il s'en irait en Angleterre[1].

Sans se laisser ébranler par les représentations des siens, il partit un jour, à cheval, vingt livres en poche, avec un seul « garçon » pour le servir, qui s'appelait Robinet. Il passa « le ruisseau », de Boulogne à Douvres, dans un bateau marchand. C'est à Londres qu'il voulait aller.

En route il rencontra le comte d' « Osenefort » (Oxford), qui se rendait aussi à Londres, pour le « parlement » des Anglais. Il le salua en son français. Le comte, qui entendait fort bien cette langue (il l'avait apprise en France) lui demanda avec bienveillance les motifs de son voyage. « Je suis, dit Jehan, un pauvre gentilhomme qui n'a d'autre maître que Dieu ; et j'ai passé la mer pour en chercher un qui agrée mes services. » Là-dessus le comte lui propose incontinent de devenir son écuyer et le retient de sa « maisnie ».

Pendant le séjour du comte à Londres, tant que le parlement dura, Jehan se fit très bien voir de ses compagnons et servit son maître, qui mangea avec le roi, d'une manière

1. On y allait beaucoup, de France, et depuis fort longtemps. Voir, plus haut, *Joufrois*.

Sur les jongleurs français en Angleterre, A. Brandl, *Spielmannsverhältnisse in frühmittelenglischer Zeit*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1910, p. 873. Cf. Benoit de Peterborough, *Gesta regis Henrici II* (éd. Stubbs), II, p. 216.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

très avenante. Au retour à Osenefort, le bon seigneur, enchanté de l'acquisition qu'il avait faite, n'eut rien de plus pressé que de vanter son nouvel écuyer à sa femme. « S'il est tel que vous le dites, s'écria la comtesse, donnez-le, s'il vous plaît, à notre fille ; il est temps qu'elle ait un écuyer qui sache trancher devant elle. » Le comte y consent, pourvu que Jehan le trouve bon. Et Jehan, consulté, accepte. On l'en remercie chaudement. Il est présenté à la fille. Il entre en fonctions tout de suite :

241 A tant furent les tables mises
Et dessus les hestols * assises.
Si s'assist li quens premerains **
Et puis li autre qui ains ains ***;
Et Jehans servi de trencier
Sa damoisele au cors legier.

La demoiselle, qui avait dix-huit ans et dont les tresses faisaient deux fois le tour de la tête, s'appelait Blonde, et à bon droit, car elle l'était :

252 Il samble que tout si chevoil
Soient de fin or reluisant
Et si lonc sont qu'en deduisant
Li vont deus tours entor la teste...

Elle était très jolie, et sage, et simple, et bien élevée. Mais il paraissait fort à son langage qu'elle n'était pas née à Pontoise (c'est-à-dire près Paris).

Jehan excellait à servir, et non seulement sa demoiselle, mais les chevaliers, les dames et les écuyers qui étaient là, dont il savait à merveille « épier l'heure » de se faire bien venir. Après manger, on se lavait les mains ; puis la société se dispersait : les uns allaient se livrer « ou en forès ou en rivière » à des exercices sportifs ; les autres s'amusaient autrement. Jehan, étant libre de choisir entre ces déduits,

* tréteaux. — ** le premier, d'abord. — *** à qui mieux mieux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

allait, le plus souvent, « jouer es chambres la contesse », avec les dames, qui le pressaient de leur apprendre la vraie langue du continent. Il était très expert à divers jeux « de chambre » : aux échecs, aux tables et aux dés ; il en apprit plus d'un à sa demoiselle, dont il perfectionna, en même temps, le français. D'ailleurs ses succès ne lui tournèrent pas la tête ; sa modestie désarmait l'envie. Ses affaires allaient donc très bien. Mais il devint amoureux.

Il y avait dix-huit semaines qu'il tranchait à table devant Blonde quand il fut subitement si frappé de sa beauté que, ne pouvant détacher ses yeux d'elle, il en oublia de trancher[1]. Elle dit :

439 ... « Jehan, tranchiés ! Vous pensés* ! »

Il se ressaisit, confus ; et, ce jour-là, il n'osa plus la regarder. Mais, le lendemain, il retomba dans sa faute de la veille. Blonde fut obligée de le rappeler à l'ordre par deux fois :

475 ... « Jehan, tranchiés !
Dormés vous chi, ou vous songiés ?
S'il vous plaist, donés m'a mengior ! »

La seconde fois, il tressaillit, s'éveilla comme en sursaut, et, consterné, s'empressa de manier le couteau, mais si maladroitement qu'il se coupa aux doigts[2]. Il se retira dans une chambre où il lia sa blessure avec le « cuevrecief » (mouchoir de tête) d'une demoiselle et se coucha sur le lit. Il s'y abandonna aux plus tristes pensées ; il voyait bien qu'il « foloioit » ; mais il ne pouvait s'en défendre :

* Vous êtes tout absorbé.

1. Ce trait est un lieu commun des romans du XIIe et du XIIIe siècles. Scène toute pareille à celle-ci dans *Gliglois* (au t. XXX de l'*Histoire littéraire*, p. 163).

2. H. Suchier signale (I, p. XCVIII), sur ce trait fréquent, comme le précédent, dans la littérature, un article de R. Kœhler dans la *Germania*, XXVIII, p. 11-14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

565 « Se li rois n'avoit point de fame
Il penroit volentiers ma dame,
Car contesse iert* d'Osenefort.
Je n'avrai pas vaillant tant fort
Comme elle avra de deniers d'or.
Et s'ele n'avoit nul tresor,
Fors que sans plus sa grant biauté,
Si seroit une roiauté
A son aferant** trop petite... »

Blonde vint s'informer de lui : « Jehan, estes vous mout bleciés ? » dit-elle ; « comment vous est il ? »

570 « Certes, dame », fait il, « oil.
Ne sai comment fui atrapés.
Je me sui dusk' a l'os colpés.
Mais ne me caut*** de cele plaie :
Je croi c'autre maladie aie,
Car trestous descoragiés sui... »

Blonde, qui ne se doutait de rien, lui envoya, par ses dames, des friandises :

635 ... Un capon atorné mout bel
De chieres herbes au caudel... ****

Mais il alla de mal en pis, et il en vint à ne plus pouvoir manger que lorsqu'elle était près de lui. C'est sans résultat que le « physicien » du comte lui tâta le pouls et regarda ses urines ; il déclara n'y rien comprendre. Les gens finirent par ne plus s'occuper de lui. Après cinq semaines de séjour au lit, il n'avait plus que le cuir et les os et s'exprimait avec peine.

Cependant, Blonde pensait à part elle aux regards qu'il lui jetait et, si elle avait su ce qu'est l'amour, elle aurait bien deviné son mal. Mais elle ne pouvait pas croire que

* sera. — ** au regard d'elle. — *** chaut. — **** chaudeau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cela rendît si malade[1]. Une fois qu'elle était assise, seule à seul, sur le bord de son lit, elle l'interrogea à fond :

723 « Jehan », fet ele, « biaus amis,
Car me dites qui vous a mis
En tel point com je chi vous voi ?...
Dites-le moi hardiement »

Il avoua qu'il y avait un remède, mais il n'osait dire lequel. Elle insista ; il dit enfin, en se pâmant :

767 « Volés, dame ? Et vous le sarés !
C'est par vous que je sui navrés. »

Blonde, voyant qu'il allait mourir, crut devoir lui administrer le remède dont il avait besoin : « Sitôt que vous serez debout, vous serez mon bon ami. » Huit jours après, il était guéri.

Pourtant, elle ne l'aimait pas encore, et quand la vie eut repris son train ordinaire, elle ne reparla de rien. En vain Jehan pleurait et soupirait. Il décida à la fin de provoquer une explication.

Il la vit un jour dans un pré, qui faisait un chapeau [de fleurs]. Il lui souhaita le bon jour ; et elle : « Dieu vous donne bonne aventure ! » Puis ils se turent. Il ouvrait la bouche, et la refermait sans rien dire : tous les vrais amants sont

1. Le héros du roman, célèbre au XIIe siècle sous le nom d'*André de France* ou *de Paris*, et depuis longtemps perdu, mourait réellement de passion pour sa dame sans même avoir osé la lui avouer (*Romania*, I, 106 ; cf. XVIII, 473). Mais, au XIIIe siècle, faire semblant de croire qu'on meurt d'amour avait cessé d'être à la mode, même chez les troubadours. Aimeric de Belenoi dit :

Ni per amor puosca nul hom morir ;
Car ieu non muor, e mos mals es tant greus !
Perqu ieu non crei c'anc en moris n'Andrieus.

« Nul homme ne peut mourir par amour ; car je ne meurs pas, et mon mal est si grave ; c'est pourquoi je ne crois pas que sire André en soit jamais mort. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« couarts ». Enfin il prit sur lui de demander si elle se souvenait d'un « convenant » qu'elle lui avait fait naguère.

883 « Oïl, Jehan, certes mout bien.
Mais ce fis jou pour vostre bien.
Vous vous moriés par folie...
Mais or ne pensés plus pour riens
Que je m'amour donner vous doie;
Trop durement m'abaisseroie. »

Quelques jours après, la nouvelle se répandait que Jehan, saisi d'une rechute plus grave que la première atteinte, allait mourir. Voici comment Blonde l'apprit. Entendant des lamentations :

978 « Qu'est ce », fait ele, « que j'oi la ? »
— « Dame, c'est Robins qui detuert *
Ses puins pour Jehan qui se muert.
Ja a la parole perdue. »

L'Amour, avec son auxiliaire la Pitié, assaillirent alors la demoiselle. La voilà prise à son tour ;

1045 Et dist : « Jehan, biaus dous amis,
Je sui cele qui vous a mis
A mort par grant outrecuidance...
Or voi ge bien c'une coustume
Ont femmes, qui mout est enfrume **,
Car quant le bien puecnt avoir
Ne le vuelent prendre n'avoir...
Et puis quant il les a laissies
Si sont dolantes et iries...
Pour chou qu'il [1] n'ert si gentiex hom
Com je sui femme, si l'ai mort ! »

Elle se lève, s'enveloppe en hâte d'un « pelichon » d'hermine et entre dans la chambre de Jehan, où il y avait une veilleuse. Il était déjà tout froid, sauf le cœur. Elle lui demanda pardon et s'évanouit jusqu'à trois fois en voyant qu'il ne ressuscitait pas. Cependant Robinet éventait le malade avec un « cuevre

* tord. — ** vilaine.

1. Éd. : *s'il.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chief » et lui soutenait la tête. Enfin Jehan soupira. Elle le baisa ; et la parole lui revint. L'appétit aussi : quelques moments plus tard, le mourant était attablé devant un poulet au verjus ; Blonde elle-même avait mis la nappe. Au petit jour, on se sépara, en se promettant des félicités.

Le bon comte et la comtesse apprirent avec plaisir le rétablissement définitif de leur écuyer. Dès lors, Jehan et Blonde se virent toutes les nuits, en grand secret, par crainte des médisants :

1515 Blonde l'appele *dous amis*
Et il l'apelo *douce dame*...
Après itex mox s'entrebaisent.
De tous les jus d'amours s'aaisent
Fors d'un, que Loiautés despit...
Maint amant deceü en sont
Qui mie tenu ne s'en sont
Dusk' a tant qu'il venist en point...

Cette « douce vie » durait depuis deux ans, à l'insu de tous (si ce n'est de Robinet), lorsqu'un messager se présenta à la cour du comte d'Osenefort pour apprendre à Jehan la mort de sa mère, la maladie très grave de son père, le désespoir de ses sœurs et de ses frères, et la nécessité de rentrer dans ses foyers pour faire hommage au roi de France à raison de la terre de Dammartin. Désespoir du héros, qui balance entre son amour et son devoir. Cette nuit-là, Jehan et Blonde, craignant qu'on entendît leurs soupirs dans le lieu ordinaire de leurs rendez-vous, s'allèrent promener au verger, planté de poiriers. Il faisait doux comme en été, et clair de lune. Ils s'assirent sous « le plus beau poirier du monde » et s'embrassèrent cinq cents fois. Ensuite Jehan donna rendez-vous à Blonde, sous le même poirier, à la même heure du même jour de l'année suivante : « Je vous aurai préparé un palefroi, avec une selle de dame, et je vous conduirai en France. » Il en est ainsi décidé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pendant ce temps-là le comte avait fait charger deux chevaux d' « esterlins blancs ». Au départir, il les donna à Jehan et lui promit de lui confier, plus tard, la sénéchaussée de ses terres. Jehan accepte, avec des mots à double entente :

2003 « Sire », dist Jehan, « grans mercis.
Se Diu plaist, par tans revenrai
Et encor du vostre penrai. »

Il prend ensuite congé de la comtesse, et, officiellement, de Blonde, qui le comble de menus joyaux, anneaux, ceintures et fermoirs, pour distribuer à ses amis.

Par Douvres et Wissant, Jehan, Robinet et le messager rentrèrent, en quelques étapes, à Dammartin. Le père du héros qui vivait encore, apprit avec plaisir les projets d'établissement de son fils en Angleterre et le mit au courant de ses affaires. Il mourut peu après et on l'enterra :

2095 Enfoïs fu sans demourée
Quant la grant messe fu cantée.
Li enfant arrier retournerent.
Tuit li voisin les conforterent
Et leurs parens, qui i estoient ;
Car le plus grant lingnage avoient
Que on seüst en la contrée...

Les mors as mors, les vis as vis [1]. Jehan, par le conseil de ses amis, se rendit à Paris, près du roi, pour l'hommage de sa terre. Le roi avait entendu dire tant de bien de lui qu'il le dispensa des droits de relief. Il l'aurait, lui aussi, retenu volontiers à son service ; mais Jehan, qui « entendait à autre besogne », profita seulement de ces bonnes dispositions pour placer ses trois frères auprès du prince, lequel, plus tard, les fit chevaliers, les maria, et leur octroya des terres. Quant à

1. « Toutes mors oublier convient » (*Manekine*, v. 176). Cf. plus haut, p. 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses sœurs, il ne soucia pas de les donner à la reine, qui les aurait pareillement « retenues » de bon cœur : il pensait qu'elles pourraient tenir utilement compagnie à son amie s'il réussissait, comme c'était son projet, à l'amener à Dammartin.

Établi à Dammartin, le nouveau seigneur fit beaucoup de visites, chez « les meilleurs » de la contrée, et les reçut chez lui. Il avait rapporté d'Angleterre assez d'argent pour payer les dettes de son père et tenir brillamment son « hostel ». Car il se préoccupait fort d'avoir « l'amour du pays ». Et il y réussit.

Cependant une année s'étant presque écoulée, Jehan fit apprêter un palefroi amblant. Il fit venir de Paris une « sambue » (selle de femme), bien garnie et rembourrée de coton, et des rênes de soie. Nul ne savait pourquoi ; le seul Robinet ne l'ignorait pas.

Mais que s'était-il passé, dans l'intervalle, à Osenefort ? La comtesse était morte. Le comte de Clocestre (Gloucester), un très grand seigneur, avait demandé la main de Blonde et pris jour pour les fiançailles. De quoi le bon comte d'Osenefort était très satisfait ; il en avait triomphalement notifié la nouvelle à sa fille :

2234 « J'ai pris le jour des plevissailles ;
Puis prenrons jour des espousailles. »

Et comme sa fille refusait, il s'était fâché tout net.

2343 Si li dist que mari avra.
Adonc s'en parti sans plus dire.

Alors elle avait cherché à gagner du temps, un répit de quelques mois (jusqu'au temps du rendez-vous convenu avec Jehan). Les choses en étaient là.

Après avoir recommandé à ses sœurs d'aménager son hôtel, en vue de son retour, aussi agréablement que possible, Jehan

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partit en temps utile, avec son valet. — A Douvres il s'entendit avec un marinier : cet homme l'attendrait, nuit et jour, pendant huit jours, sur la rive de la mer. — A l'auberge de Londres où il est descendu, il y a, cette fois encore, toute une troupe d'écuyers, de sergents, de chevaliers, de clercs, de prêtres et de garçons. Jehan s'informe de ce qu'ils sont, et où ils vont, à un écuyer « qui seut del langage de France » (malgré son long séjour dans le pays, le héros du roman n'en avait donc pas appris la langue [1]). « Ce sont, dit l'écuyer, les gens du comte de Clocestre ; le comte s'en ira demain pour « plevir fame » ; il a attendu longtemps, mais le mariage est pour jeudi. — Lorsqu'il sait que la future dont il s'agit n'est autre que Blonde, Jehan se croit oublié ; mais Robinet le réconforte.

Le comte de Clocestre et sa suite, allant au même endroit que Jehan, c'est-à-dire à Osenefort, il est naturel qu'ils voyagent de conserve. Le comte de Clocestre l'avise en route, et, jugeant à sa « robe franchoise » que cet étranger est français, l'interpelle amicalement, dans sa langue ; mais cette langue, il l'écorche de la façon la plus comique[2] :

1. Il n'était pas de ces gens « sages et courtois, qui pluseurs langages savoient », dont il est question dans *la Manekine* (v. 242).

2. On sait qu'il existe en français du XIIIe siècle toute une littérature de parodies, destinées à faire rire de la manière dont les Anglais prononçaient alors la langue d'oïl. Voir J. E. Matzke, *Some exemples of French as spoken by Englishmen in old french literature*, dans *Modern Philology*, III, p. 47 ; et H. Albert, *Mittelalterlicher englisch-französischer Jargon* (Halle, 1922). Cf. B. Clover, *The mastery of the french language in England from the XIth to the XIVth century* (New York, 1888).

Nos ancêtres, qui, comme on le voit à merveille dans *Jehan et Blonde*, dédaignaient ridiculement d'apprendre la langue des étrangers, même lorsqu'ils vivaient chez eux, se moquaient volontiers de leur accent : non seulement de l'accent des Anglais, mais de celui des Allemands. Voir *le Tournoi de Chauvency* (éd. G. Hecq, 1898, vv. 89, 3590), où le chevalier alsacien Conrad Warnier de Hattstatt soulève de grandes risées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2639 — « Amis, bien fustes vous vené !
Comment fu vostre non pelé ? »
— « Sire », dist il, « j'ai non Gautier ;
Je sui nés devers Mondidier ».
— « Gautier ? Diable, ce fu non sot.
Et ou volé vous aler tot ?
Cil varlet fou il vostre gent,
Cui fu monté seul cheval gent ? »
— « Oil voir, sire, il est a moi ;
Il me garde ce palefroy. »
— « Voellé vous vendre ? Je cater ;
Si vous vol a raison donner.
Il fout mout bel prende deniers. »
— « Sire, jel vendrai volentiers »,
Fait Jehans, « car marcheans sui. »

« Donnez-moi, ajoute-t-il, autant de votre avoir comme j'en voudrai bien prendre, et il est à vous. » — « C'est trop cher », dit le comte, que tant de simplicité [feinte] fait rire[1]. — Mais, vers prime, la pluie tombe ; et la belle robe de cendal vert que porte le comte est mouillée. Jehan a l'air de s'égayer. Qu'est-ce à dire ?

2687 Jehans dist : « Je le vous dirai ;
Se j'estoie aussi rices hom
Com vous estes, une maison
Tousjours o* moi emporteroie,

* avec.

quand il parle « en son tiois bastart » (v. 3590), et s'attire des quolibets en disant : « La bon fransoise trestout sai ! »

Dans le dit *De. II. Anglois et de l'anel* — sur lequel v. Ch. H. Livingston dans les *Publications of the Modern Language Association of America*, 1925, p. 217, — un boucher apostrophe un client anglais, qui veut lui acheter de la viande, en ces termes :

« Que as tu », fait il, « fastroillant ?
Ge ne sai quel mal fez tu diz.
Va t'en ; que tes cors soit honiz !
Es tu Auvergnaz ou Tiois ? »

1. Tel est le premier des quatre *gabs*. Il ne se trouve pas, comme les trois autres, qui suivent, dans la version des *Gesta Romanorum*. Le dernier seul (*gab* de l'épervier) est dans le roman de *Horn*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En quoi mon cors esconseroie*.
Si ne seroie pas soilliés,
N'aussi, com vous estes, moilliés. »

Le comte se tourne vers ses compagnons :

2702 « Avas vous tendu bon bricon ?** »
— « Sire », chascuns d'aus li respont,
« Saiciés vous, tout voir Francis sont
« Plus sote c'un nice brebis. »

Et de rire. Jehan les entendit bien, mais n'en fit pas semblant.

C'est en gabant de la sorte qu'ils arrivèrent à un gué, où le comte pensa se noyer. Tiré de l'eau par un pêcheur, il était assez mal en point sur la rive, tremblant de froid, car les sommiers qui portaient ses hardes étaient fort en arrière. Il fit désafubler un de ses chevaliers anglais, dont il enfila la chemise et la cotte ; puis, pour se réchauffer, il recommença à harceler Jehan, qu'il prenait pour un pauvre d'esprit.

2775 ... Dist Jehan : « Encor voel gié,
Se vous m'en donés le congié,
A vous aprendre un de mes sens. »
— « Oil », respont li quens, « tous tens
Disa vous çou que vous vola » !

« A votre place, dit Jehan, j'emporterais avec moi non seulement une maison, mais un pont. » Un pont ! Les rires redoublent.

On arriva avant la nuit à Osenefort ; Jehan, qui connaissait les sentiers, prit congé à ce moment-là, expliquant ainsi son départ :

2823 « Antan et auque près de chi ***
Un trop bel epervier coisi **** ;
De l'avoir sui en tel bretesce
Que je i tendi ma bouresce † ;

* couvrirais. — ** Avez-vous entendu ce bon imbécile ? — *** L'an dernier et assez près d'ici. — **** j'ai vu. — † nasse d'osier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Or vois veoir se je l'ai pris.
Mon afaire vous ai apris ».

Éclats de rire. Le comte de Clocestre insiste :

2831 ... « Amis doul,
Vous seras fol, par saint Badoul !
Vostre tendre fu tout pouri.
Ne puisse durer duskes chi
Ne bretesche ne oiselete.
Laisse vous pès ; viene vous fete
Garder de la plus bel pourcel
Dont puisse homme baisier mosel.
Demain la puès veoir bouser
A moi, se tu voules aler*. »

Mais Jehan s'obstine à visiter son piège d'abord. — Blonde l'attendait sous le poirier, avec un « forgier » (un coffret) plein de joyaux ; elle avait ouvert la poterne, suivant les conventions. Il arrive, et tous deux s'enfuient à cheval, non pas par les grands chemins, mais par des sentiers perdus.

Ils chevauchèrent toute la nuit ; le jour, ils se cachèrent dans un bois et Robinet alla leur chercher à manger : gâteaux, pain blanc et pâtés de volaille. Quant au vin, Jehan en portait toujours avec lui deux petits barils, à sa selle. On étendait une serviette sur l'herbe verte et on dînait sous la ramée.

3027 Et quant li amant leur assés
Avoient mangié des pastés,
Si s'aloient esbanoiant,
Li un a l'autre dosnoiant...
Avoec chou leur amour envoise
La verdure, la douce noise
Des mauvis et des roussignos
Et d'autres oisillons de bos,
Qui doucement en leur latin
Leur cantoient vespre et matin.

* Ami doux, vous êtes fou, par saint Badoul. Votre piège doit être tout pourri. Ni nasse ni oiseau n'ont pu durer jusqu'à présent. Allons, la paix! Venez plutôt regarder la plus belle pucelle dont on ait jamais baisé morceau. Demain, vous pourrez me la voir épouser, si vous y voulez aller.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant les comtes d'Osenefort et de Clocestre étaient dans la grande salle du château, où les tables avaient été dressées. Clocestre exprime le désir de voir, avant toute chose, son « amie ». On va la chercher. Elle tarde à paraître, mais on suppose qu'elle s'habille ; et Clocestre raconte, en attendant, la rencontre qu'il fit, en route, d'un fol Français.

3103 ... « Sire quens,
Onques mais ne fu sot si boens
Comme un Francis qui hui vena
O moi, et mervelles disa... »

Et il raconte toute l'histoire : le prix du palefroi, la maison, le pont, le piège à épervier. Cependant le temps passe et il s'avère que la demoiselle a disparu. — Le comte d'Osenefort comprend tout et l'explique à son hôte stupéfait : le sot français, c'est Jehan, un de ses anciens écuyers ; le prix exorbitant du palefroi s'explique, puisqu'il lui sert à ravir Blonde ; par « maison » contre la pluie, il voulait dire une « houce » ou une « chape », dont il était ridicule que vous fussiez dépourvu ; le pont ? il a voulu vous faire entendre qu'un riche homme comme vous devait, non pas passer le premier comme vous avez fait, mais faire essayer préalablement le passage par ses gens ; et l'épervier, c'était ma fille. Le père, très philosophe, s'en lave, du reste, les mains :

3327 « Biaus sire quens, forment m'anoie
Pour le convent que vous avoie ;
Mès n'en puis autre cose faire... »

Si Clocestre peut rattraper les fugitifs, c'est à merveille ; sinon, Jehan aura la fille, car, après tout, il est sage et gentilhomme, et il aura assez.

3339 « Mais or mengons, et au matin
Prendés, s'il vous plaist, le chemin...
Or n'en di plus : qui l'ait, si l'ait ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Se vous l'avés, il ne m'est lait;
Et, se il l'a, souffrir l'estuet*... »

Le lendemain Clocestre, qui a congrûment gémi, en son grotesque charabia, sur la perte de sa « douce amie, bel pourcel », et promis de faire pendre « la mauvaise laron Franchis », se met en campagne, avec sa suite. Ils chevauchent jour et nuit, « à la lune », comme pour une chasse au sanglier. Ils installent dans tous les ports quatre guetteurs armés de haches pour abattre le fugitif.

Aux approches de Douvres, les amants envoient « priveement, en tapinage » le fidèle Robinet, dont le visage a été pâli par un jus d'herbe (ce qui le déguise), pour s'assurer si le marinier est fidèle au rendez-vous. Ils l'attendent confortablement en une loge de feuillage qu'ils ont construite de rameaux verts et de fleurs, jonchée de muguet (dont c'était la saison). Un « doublier » (petite nappe) sur les muguets, et, couronnés de verdure (de « capiax vers »), ils s'asseoient pour une dînette[1] « entrelardée » de baisers.

3554 Si dist Jehans : « Amie, or lo ge,
Dedans nostre loge mengons
Seur le muguet et seur le jons ;
Encor avons nous deus pastés .. »

Après dîner, ils replient la nappe avec soin et vont s'amuser dans les bois, mais en tout bien tout honneur :

3619 Peu en est or qui s'en tenissent
Puis que a tel mès en venissent...

* il faut s'y résigner.

1. Il y a, dans *Garin de Montglane*, une assez jolie scène, plus détaillée, de pic-nic sur l'herbe, d'où il appert qu'on emportait, dans les coffres de voyage (ou, comme ici, à l'arçon de la selle), avec les victuailles, des nappes, des tonnelets munis d'annneaux en guise d'anses pour boire à la régalade, et aussi des draps et des couvertures pour se coucher (*Histoire littéraire*, XXI, p. 447).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant Robinet a reconnu, dans Douvres, des chevaliers du comte de Clocestre, et Clocestre en personne. Il a l'air d'un malade, traîne la jambe, et leur demande l'aumône ; il est un pauvre Français, atteint des fièvres, qui n'a pas de quoi « raler » dans son pays. Le comte et ses chevaliers lui donnent quarante sous, qu'il empoche en les détestant. Il s'adresse ensuite au marinier, qu'il a retrouvé. C'est un homme sûr, mais les poursuivants l'ont déjà interrogé, et quatre guetteurs le surveillent, prêts à avertir leur maître en cornant à la première alerte. Il faudra être très prudent.

Le marinier fait boire du vin du Rhin, qui est très fort, aux quatre guetteurs, pour qu'ils ne remarquent pas Robin, lequel s'en retourne au bois chargé d'armures, et distribue à ses hommes, qui n'étaient point de la « frapaille » (canaille), des guisarmes pour la défense du bateau. — Blonde arme elle-même son ami : d'abord, les épaulières de bourre de soie, le bacinet sur la tête, le haubert :

3997 Bien le chaint Blonde d'un tissu
Qu'ele meïsmes ot tissu.
En son chief une galandesche *,
Qui estoit de l'uevre galesce **,
Li lacha ***...
Seur son hauberc vest un pourpoint...
Par deseure a chainte s'espée...

Robin a aussi un pourpoint doublé, un chapeau de fer, un couteau à sa ceinture. En tel équipage, rien à craindre :

3969 Puis que j'ai nef et armeüre
La voie m'est toute seüre...
Qui avoec lui s'amie maine
Ne doit redouter nule paine.

Les quatre guetteurs sont tués par Jehan, Robin et le marinier, comme entrée de jeu. Mais ils ont eu le temps de corner, et Clocestre accourt, précédant de si loin ses gens,

* guirlande. — ** galloise. — *** laça.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans son ardeur, que le combat prévu se transforme en duel, d'homme à homme. — Clocestre est, naturellement, désarçonné, désarmé et blessé au premier choc. On regrette de voir que Robin, ayant ramassé son épée, s'apprêtait à lui couper la tête avec, lorsque la suite du comte, survenant, l'en empêcha. Blonde tient aussi au vaincu un discours peu généreux :

4198 Se li dist : « Dans quens, vous n'avrés
L'amour que vous avés cachie.
Miendres de vous* l'a pourcachie.
Fois fustes quant a mon ami
Joustastes. Il est ore ensi :
A bon droit vous est meskeü**;
Car on n'a pas souvent veü
Que riches quens et chevaliers
Daignast jouster a escuier.
Mout sui lie quant mes amis
S'est deseur vostre coval mis. »

Le comte entend et se tait. Mais ses gens — une centaine d'hommes — surviennent, et une mêlée s'engage, où Jehan fait voler au loin têtes et bras, sans recevoir autre chose que des coups insignifiants :

4379 Tant en tua, tant en ocist
Que je cuit de Diu tout ce fist
Pour chou que il ne voloit mie
Ke leur amour fust departie...

Enfin les chevaux sont embarqués sans encombre. A bord, Blonde désarme son ami, lui lave le visage avec de l'eau et les plaies avec du vin tiède. Et on démarre.

Clocestre fit enterrer les morts et soigner les blessés. Sachez bien qu'il n'eut pas envie de continuer la poursuite :

4491 « Ce sont debles et anemis
En combatre de par Francis.

* meilleur que vous. — ** arrivé malheur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deble puissent vers aus aler !
Lesse vous vo pourcel pouser. * »

Comme le Renart de la fable il se consola en pensant que le fruit était trop vert et bon pour des goujats.

Arrivée à Boulogne. Un médecin met de si bons emplâtres sur les blessures de Jehan que, quatre jours plus tard, il était en état de chevaucher. Par Hesdin, qui est un beau château en Artois[1], Corbie et Clermont-en-Beauvaisis, dont le château « siet en un mont » (v. 5584), Jehan, Blonde et Robinet chevauchèrent en bel arroi. Les sœurs du héros avaient été prévenues de son arrivée. Elles avaient fait en conséquence balayer et nettoyer, « dessus et dessous », les maisons, mander parents et voisins, et jusqu'à leurs trois frères qui étaient auprès du roi à Paris. Elles avaient fait des provisions : chair, pain, poisson, vin d'Auxerre et d'Orléans, qui sont bons à boire en tous temps. On s'était assuré les services d'un panetier, d'un bouteiller, comme à la cour des princes. Les cuisiniers aiguisaient leurs couteaux. Enfin ces dames s'étaient parées de leur mieux pour recevoir Blonde honorablement. Tout le monde alla au devant des voyageurs jusqu'à trois milles sur la route de Clermont à Dammartin, pour leur souhaiter la bienvenue. Blonde parut toute charmante :

4643 Cascuns disoit : « Li rois del monde
Doinst a Jehan joie et a Blonde !
Bien devons amer et chierir
Qui en cest païs fait venir
Damoisele a si grant biauté ! »...
Ainsi disoient tuit et toutes.

Blonde, cependant, donnait à chacun « bonne aventure » et

* je vous laisse épouser votre pucelle.

1. On s'arrêtait à Montreuil pour dîner (v. 5543), avant le coucher à Hesdin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

saluait. A la porte de l'hôtel de la famille plus de vingt chevaliers offrirent le bras pour aider la belle à descendre. On entra dans la grande salle, soigneusement balayée, où les tables étaient dressées. Les deux sœurs conduisirent Blonde dans sa chambre pour se changer : elle revêtit une robe d'écarlate. Lorsqu'elle rentra dans la salle, pleine de chevaliers et de sergents qui louaient fort sa beauté, on s'assit au souper. Jehan servait et honorait chacun ; il s'y entendait bien. Après souper, on « carola » (dansa) jusqu'au grand jour.

Dès le lendemain il fut procédé à la cérémonie du mariage. Il y avait là des ménestrels (je ne sais qui les avait avertis de la fête, mais il en arriva bien, à tire d'ailes, de toutes parts, jusqu'à trente), plus de cent chevaliers, deux cents « pucelles » ou « damoiseles ». Il y en aurait eu encore plus si l'on avait attendu davantage ; mais Jehan était pressé. — Blonde mit sa toilette de noces : cotte de drap d'or, avec manteau dont les glands seuls valaient au moins quatorze marcs. Ses beaux cheveux, qui lui allaient jusqu'à la ceinture, étaient arrangés en une tresse peu serrée et retenus par un « chapelet » (couronne) d'or. Fermail sur la poitrine, ceinture, aumônière à pierreries. A la chapelle, le prêtre les fiance ; puis on va au « moustier » (à l'église), pour le service. Après la messe, dîner. Un beau dîner. Il y fut sonné d'instruments divers, muses, harpes et vielles. On dansa derechef et on chanta. Au soir, souper ; encore des danses. Enfin, le prêtre bénit le lit nuptial, et les deux sœurs de Jehan couchèrent la mariée. Les deux amants

4823 En petit d'eure maistre furent
Du ju c'onques mais ne connurent,
Qu'Amours leur enseigne et Nature.

Au matin les sœurs de Jehan présidèrent au lever de Blonde, et on alla entendre la messe. Après la messe, dîner, dames

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et chevaliers ensemble. Nouvelles danses, jusqu'à midi. Alors, la compagnie se sépara. Chacun prit congé des époux et retourna chez soi. Jehan retint seulement dix chevaliers et ses trois frères pour servir et honorer sa douce amie.

Il ne restait plus au seigneur et à la dame de Dammartin qu'à faire la paix avec le bon comte d'Osenefort. D'autre part, Jehan avait grand désir d'être fait chevalier, et de la main du roi Louis. Huit jours s'étaient écoulés depuis les noces lorsqu'il déclara son dessein de se présenter au roi de France pour le prier d'intervenir auprès du comte et de leur conférer la chevalerie à la Pentecôte, à lui et à ses trois frères, en la ville de Dammartin. Sitôt dit, sitôt fait.

Le roi Louis reçut très bien le jeune homme, dont l'histoire lui était déjà connue :

4931 Li a dit : « Jehan, bien viegniés !
De vostre aventure sui liés.
La novele m'a l'en contée :
Vostre amie avés espousée
Qui au premier fu vostre dame. »

Il accueillit favorablement les requêtes de Jehan et lui bailla en outre en hommage la ville (Dammartin) « dont il portait le nom », avec le titre de comte, Plailli[1] et Montméliant, et six milles livres de rente. Le comte d'Osenefort verra ainsi que sa fille ne s'est point mésalliée. — Jehan aurait baisé les pieds du prince, mais celui-ci le releva, reçut son hommage et le saisit du nouveau fief par « un gant » qu'il lui donna. Il appela ensuite « cil qui portoit son seel » et lui enjoignit de sceller du sceau royal telles lettres que Jehan voudrait : une lettre pour la comté et une autre pour le sire d'Osenefort. Deux chevaliers du roi, messire Gui et messire Guillaume, messagers fort experts, devraient prendre aussi-

1. Plailly, arr. de Senlis (Oise).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tôt, avec ce dernier document, le chemin de l'Angleterre.

Le soir, au souper, Jehan servit à table devant le roi. On alla ensuite « sur la Seine » pour s'amuser jusqu'à la nuit.

Jehan fit un bout de conduite aux chevaliers Gui et Guillaume, par Saint-Denis, jusqu'à Luzarches (où ils avaient eu la précaution de se faire précéder d'un cuisinier, qui leur avait préparé un bon repas). Il leur prêta Robin jusqu'à la mer et chargea celui-ci d'inviter le fidèle marinier anglais à Dammartin, pour la Pentecôte. Pendant ce temps-là, les frères de Jehan faisaient préparer le donjon de Dammartin, don du roi. Et Jehan lui-même lançait ses invitations à la ronde, aux parents et aux voisins, à leurs filles et à leurs femmes ; il s'occupait aussi d'organiser la cuisine, la bouteillerie, la fourrière et la paneterie. De leur côté les gens du pays, enchantés de sa nouvelle dignité, le comblaient de cadeaux : bœufs, porcs, volailles, venaison, pour les réjouissances prochaines.

Les chevaliers Gui et Guillaume atteignirent Boulogne en quatre étapes, et Londres en deux jours à partir de Douvres. Arrivés à Osenefort, ils demandèrent à un bourgeois, qui savait très bien parler français, si le comte était au château. « Oïl voir », dit le bourgeois. L'entrevue fut très cordiale. Après avoir pris connaissance des lettres du roi Louis, le bon comte déclara que, depuis qu'il avait su les prouesses de Jehan à Douvres, il ne lui en voulait pas, mais que, lui en voulût-il encore, il pardonnerait en considération du roi. Il promit d'aller, lui aussi, à Dammartin pour la Pentecôte. Il fit loger les deux messagers « dans la chambre près de la chapelle » et leur fit remettre à chacun dix marcs d'or dans un hanap, des robes d'écarlate et des fourrures. — Trois jours passèrent en préparatifs. Après quoi le comte s'ébranla avec trente chevaliers — harnachés « tout d'une manière », tous en manteaux de camelin contre la poussière, fourrés d'un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cendal vermeil, — quarante chevaux et quatre sommiers, chargés de soie, de draps d'or, d'hermine et d'argent comptant. Comme il ne savait point la date de son retour (il avait l'idée de rester désormais auprès de ses enfants), il prit garde de confier sa terre à des mains sûres. On partit; en chevauchant, pour passer le temps, les uns contaient de beaux contes, les autres chantaient des chansons.

A Boulogne, les habitants laissèrent leur besogne pour voir un si beau cortège. Une demi-douzaine de ménestrels le suivait pour amuser leurs seigneuries le soir, après souper, tandis qu'on faisait les lits. — L'arrivée à Dammartin fut émouvante. Jehan et Blonde revenaient de la messe quand l'approche des Anglais leur fut notifiée. Car ils étaient fort pieux.

5173 Mout erent bien en Dieu creant
S'en eurent avantage grant,
Car Dieus crut leur amour tousjours
Et monteploia leur honours;
Sages est qui a Lui se tient!

Les gens du pays s'étaient mis en frais :

5641 Dist l'uns a l'autre : « Or nous convient
Faire la vile netoiier. »

Les rues étaient couvertes de toiles tendues, si dru que l'on ne voyait plus le ciel, et, sur les façades, par les fenêtres, pendaient draps d'or et d'écarlate, fourrés de vair et de gris. Dans un verger près de la tour étaient dressés des pavillons. Robin s'agitait dans tout cela, afin que l'ordre fût parfait : aujourd'hui, il y a peu de tels valets;

5669 Anchois * en la taverne iroient
Ou au bordel...
Peu set on mais bien desservir.

On entendait hennir les chevaux, dételer les chars et les

* plutôt.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dames en descendre, les ménestrels s'assembler. — Jehan et Blonde allèrent d'abord au-devant du roi et de la reine, qui fit monter Blonde dans sa voiture. Il fut décidé ensuite que tout le monde attendrait le comte d'Osenefort et les siens sur la route par laquelle ils devaient arriver. Il y avait là deux mille chevaliers et tous les bourgeois de la ville. Blonde était sur un palefroi, avec trente dames autour d'elle, qui

5748 En cevauçant canchons canterent ;
Et li chevalier respondoient...
De la joie qu'il demenoient
Trestuit li plain retentissoient

Les deux cortèges se rejoignent. Le roi salue Osenefort, devant qui Jehan et Blonde s'agenouillent les mains jointes.

5819 Li quens respont : « Or vous levés !
De chou durement me grevés
Que tant a jenillons vous voi. »

L'entrée dans Dammartin eut lieu au son des buisines, des tambours et des cors sarrazinois. Les chaussées étaient jonchées d'herbes vertes. — On s'arrête devant le perron du château. Quatre cents bras s'étendent pour tenir les destriers de leur seigneur. Les salles s'emplissent. Les dames vont changer de robes. — Le dîner fut servi dans les pavillons. Le roi y conduisit Blonde « par le doi » et la reine s'y fit conduire par Osenefort. Puis la foule des chevaliers, des dames, des prêtres, des clercs, des bourgeois. Le roi fit manger à sa table Blonde et son père, et la reine ceux à qui il lui plut d'accorder cette faveur. Quel repas ! douze paires de mets ; l'auteur n'en dira pas davantage. Il se termina congrûment par des ablutions et la musique des ménestrels.

Jehan, avec vingt-trois autres, qui devaient être faits chevaliers, s'allèrent « mettre en un peu d'eau ». Ils reparurent bien lavés et vêtus de blanc. Son beau-père cousit à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photo Hachette.)

DAMES DEVANT UNE TABLE SERVIE

MINIATURE D'UN RECUEIL DES ŒUVRES DE WATRIQUET

Bibl. de l'Arsenal, ms. 3525.

PL. XIII. P. 206.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jehan ses manches et Blonde rendit le même office à ses beaux-frères. Après quoi les récipiendaires se retirèrent dans l'église, tendue de courtines, pour y veiller suivant l'usage. Un ménestrel viella devant eux toute la nuit[1], pour qu'ils ne s'ennuyassent pas. Tous ceux qui voulurent participèrent à cette veillée, encore égayée par l'abondance du luminaire : notamment le comte et sa fille. Au petit jour, la messe ; puis, repos. Nouvelle messe un peu plus tard, chantée cette fois, où le roi et le peuple assistent. Quand elle est dite, le roi ceint l'épée à Jehan et lui donne un coup sur le col (la « colée ») ; il en fait autant aux trois frères, Robert, Tristan et Manessier.

Grand dîner. A chaque mets les trompes sonnent, et des dames serveuses, parées de drap d'or, « vont chantant ». Lorsqu'on eut mangé, commencèrent des mélodies d'instruments non pareilles :

6009 Li pavillon retentissoient
Des estrumens qui i estoient.
Quant un peu escouté les eurent,
Les dames a caroler queurent.
La eut mainte dame parée,
La eut mainte canchon cantée.
La eut a grans remuëmens
Cangié mains apparillemens.
Plus bele carole ne fu.

De là on alla aux vêpres, puis souper, et danser encore à la lueur des « tors de cire ». — Le roi ne demeura pas moins de quatre jours, chassant en forêt et en rivière ; il mit ses bois et ses châteaux à la disposition d'Osenefort. Puis il s'en rala à Corbeil, convoyé pendant trois lieues par le comte de Dammartin reconnaissant.

1. Que chanta-t-il ? Peut-être la chanson de geste édifiante (perdue) de saint Maurice, comme ses confrères font, en pareille circonstance, dans *la Naissance du Chevalier au cygne* (v. *Romania*, 1890, p. 334).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le comte d'Osenefort donna suite au projet qu'il avait conçu : il s'établit à Dammartin. Toute la famille prospéra, du reste : Jehan maria ses sœurs à des grands seigneurs, l'aînée au comte de Saint-Pol [1] ; il unit Robin et le bon marinier à deux riches bourgeoises de sa ville, qui étaient sœurs germaines et les fit maîtres de son hôtel. Jehan et Blonde eurent quatre enfants, les plus beaux du monde. Plus tard, ils unirent en leur personne le comté d'Osenefort à celui de Dammartin en Goële. Ils firent beaucoup de bien.

6151 Les povres nonnains releverent,
Les povres femes marïerent ;
As bons ki vaurrent honour quere
Donerent et deniers et tere.
Mout honorerent Sainte Eglize...
Quant en France manoir * venoient
Tout le païs lié en faisoient
Et en Englctere ensement....

Moralité : il faut « quérir honneur », et travailler à s'élever dans le monde. Entendez bien en quelle manière. Non pas en faisant l'usure, ni en médisant. Mais en se rendant agréable et en servant bien ses maîtres, si on a eu la chance d'en trouver de bons [2] (s'ils sont mauvais, quittez-les) :

6211 S'il voit son maistre bon et fin
Bien le siue dusk'en la fin ** ;
Et s'il le voit trop mescreant,
Saciés, pour voir le vous creant,
Ke sagement s'en doit retraire...

Et puis, quand on a beaucoup acquis, il faut savoir dépenser ; car rien n'est « hiretages » en ce bas monde.

* résider. — ** suive jusqu'à la fin.

1. Les comtes de Saint-Pol, qui ont eu la seigneurie de Dammartin jusqu'en 1245, étaient alliés effectivement à la famille des comtes de Dammartin.

2. C'est à peu près la philosophie de ce Jean le Rigolé dont un *Dit* a été publié dans la *Romania*, VII (1878), p. 597 :

Si j'avoie planté monoie,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

6239 Jehans conquist par son savoir
S'amie et grant plenté d'avoir ;
Mais en terre rien n'emporterent
Fors chou que pour Dieu en donnerent.

Prenez-y garde, en résumé : c'est péché d'être trop oisif ;

6248 Or soit donques cascuns viseus
De bien despendre et bien aquerre !

Si m'aist Dieus, santé et joie,
Et ma rante, si com on dit,
Celui de qui je la tenroie
Je serviroie et garderoie
De bon cuer et sans contredit.
Si me venroit plus a porfit
Que faire a mon signor despit,
Que la force n'en est pas moie.
Cil: est trop fous qui s'aaslit a son signor...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LA CHÂTELAINE DE VERGI

« *La Chastelaine de Vergi*, poème charmant et délicat, un des joyaux de la littérature française du moyen âge dans la seconde moitié du XIIIe siècle, a, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, conservé sa vogue en France et à l'étranger, sous des formes multiples et souvent renouvelées. » Ainsi s'exprime G. Raynaud, qui a donné de ce poème une excellente édition dans la *Romania*, t. XXI (1892), p. 145, revue et encore améliorée depuis par L. Foulet (*La Chastelaine de Vergi, poème du XIIIe siècle*... Paris, 1921, dans la Collection des « Classiques français du moyen âge ») d'après dix manuscrits du XIIIe et du XIVe siècles[1], dont sept sont conservés à Paris, un à Berlin, un à Bruxelles et un à Rennes[2].

C'est le récit d'une aventure arrivée à la cour ducale de Bourgogne, où, dans la seconde moitié du XIIIe et au commencement du XIVe siècle, il y eut en vérité plus d'une aventure galante. Les principaux personnages sont un duc et une duchesse de Bourgogne, qui ne sont pas autrement désignés, une châtelaine de Vergi, nièce du duc, et l'amant de cette dame. Or il y a eu avant 1288 (date certaine d'un manuscrit du poème[3]) deux dames de Vergi qui ont été nièces d'un duc de Bourgogne; mais il paraît évident qu'il s'agit de la dernière, Laure de Lorraine, nièce (à la mode de Bretagne) du duc Hugues IV, laquelle fut mariée en secondes noces à Guillaume de Vergi, sénéchal de

1. Il existe en outre sept manuscrits du XVe ou du XVIe siècles.

2. Cf. *The Châtelaine de Vergi. A romance of the XIIIth century*, traduit en anglais par A. Kemp-Welch, illustré d'après un ivoire contemporain, avec une introduction de L. Brandin (London, 1909, in-16). — Le texte est celui de G. Raynaud. L'introduction n'ajoute rien à ce que l'on savait.

3. Bibl. nat., fr. 375 (anc. 6987).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bourgogne, entre 1259 et 1267. La duchesse serait donc Béatrice de Champagne, femme du duc Hugues IV depuis 1258.

On a dit que *la Chastelaine de Vergi* était « un véritable roman à clé ». Peut-être. Il faut considérer pourtant que, en ce cas, l'auteur aurait pris avec l'histoire des libertés très grandes. En effet, il fait mourir en même temps la châtelaine, dont la mort est la péripétie caractéristique du poème, et la duchesse (celle-ci par les mains de son mari), puis le duc en Terre Sainte. Mais si le duc Hugues IV, après s'être croisé avec Louis IX, est mort en effet au retour d'un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle en 1272, sa femme, Béatrice de Champagne, n'est décédée qu'en 1295. Et quant à Laure de Lorraine, elle vivait encore en 1281. Ainsi, pour « dramatiser » l'aventure réelle dont Laure aurait été l'héroïne, l'auteur se serait permis de faire tuer par le duc, à la suite de la mort d'une nièce, qui, en fait, lui survécut au moins neuf ans, sa propre femme qui, en fait, lui survécut vingt-trois ans !

Si *la Chastelaine de Vergi* est un roman à clé, il faut admettre que l'auteur n'a pas craint de le publier du vivant de la personne qui y joue le rôle le plus déplaisant, puisque le roman a été certainement composé en 1288 au plus tard (date de l'un des manuscrits) tandis que Béatrice de Champagne vivait encore sept ans après. « Le poète, explique G. Raynaud, n'avait pas de ménagements à garder vis-à-vis d'elle » ; car, dès la disparition d'Hugues IV, « n'étant pas en bons termes avec son beau-fils, le nouveau duc Robert II, elle s'était retirée à L'Isle-sur-Montréal, où elle vécut jusqu'à sa mort ». Mais il ne paraît pas possible à G. Raynaud de croire que la publication du roman ait eu lieu avant le décès des autres intéressés, notamment du duc (1272) et de Laure (vers 1282). C'est pour ces motifs qu'il place la date de la composition « entre 1282 et 1288 ». On voit par là que la première de ces deux limites chronologiques est tout à fait conjecturale. — Ajoutons que l'historiette devait être surtout désagréable au châtelain de Vergi, le mari trompé. C'est donc la mort de Guillaume de Vergi, plutôt que celle de Laure, qui fournit le terme à partir duquel on pourrait considérer que la publication du roman serait devenue acceptable. Or, d'après les historiens de sa maison, Guillaume de Vergi est mort en 1272 [1].

1. Ce n'est donc pas de lui qu'il s'agit dans un mémoire conservé à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La date de la composition reste, en somme, très incertaine, et rien ne prouve que l'auteur ait visé les personnages réels dont il a, assez indiscrètement, employé les noms[1].

L'éditeur a très bien dit, par ailleurs : « Rien dans le roman ne peut aider à découvrir quel en est l'auteur. Seules quelques rimes, noyées au milieu de nombreux vers qui appartiennent au dialecte de l'Ile-de-France, semblent indiquer que le poème a dû être écrit par un Bourguignon dont la langue était fortement influencée de français proprement dit[2] ».

La vogue de cette nouvelle est attestée par le grand nombre des manuscrits où elle se trouve et surtout par les imitations qui en ont été faites, pendant le XIVe, le XVe et le XVIe siècles, en français, en néerlandais, en anglais et en allemand[3]. Les plus

l'Archivio di Stato de Sienne et publié par E. Casanova dans le *Bullettino Senese di storia patria*, IX (1902) : « C'est li argens et les lettres que li sires de Vergi a receu et a héu, liquels argens et lesqueles lettres estoient Renaut Barbo et sire Riche Dieutegart. » Ce mémoire est daté de 1278.

1. Il y a lieu de croire que le roman perdu (mais dont il reste comme un reflet dans un poème allemand publié par M. Schröder, *Zwei altdeutsche Rittermæren*. Berlin, 1894), dont le sujet était l'amour de Morice de Craon pour la vicomtesse de Beaumont, mettait également en scène des personnages vivants, dans des postures qui ne pouvaient manquer d'être désagréables à leurs familles. G. Paris s'en est étonné : « Dans ce milieu courtois et galant, la première condition imposée à l'expression poétique de l'amour était le secret le plus absolu sur la dame mise en cause ; comment supposer qu'un poète français, contemporain de Morice de Craon, du vicomte de Beaumont et de sa femme, ait tranquillement rimé et récité cette historiette scandaleuse ? » (*Romania*, 1894, p. 472). Mais ces choses-là étaient possibles : lorsque parut cette *Chastelaine de Vergi* qui semblait la désigner, la duchesse Béatrice de Bourgogne vivait ; il y avait un Archambaut de Bourbon en chair et en os lorsque le roman de *Flamenca* fut publié.

2. E. Petit (*Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, V, 1894, p. 124) a émis l'hypothèse, gratuite, que l'auteur de *la Chastelaine de Vergi*, ayant visé « certainement » la duchesse Béatrice, doit être « cherché dans l'entourage de Perrin d'Angecourt, poète et chansonnier » qui fut au service des petits-enfants du duc Hugues, issus de son premier lit et fort hostiles à Béatrice.

3. Voir E. Lorenz, *Die Kastellanin von Vergi in die Literaturen Fran-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

connues de ces imitations, qui ont été récemment étudiées, sont celle de Marguerite d'Angoulême dans son *Heptameron* (VII, 70) et celle de Bandello dans ses *Novelle* (IV, 11).

Au XIVe siècle, Fazio degli Uberti prétend avoir vu la tombe de la Châtelaine et de son amant. Dès lors, le roman servait de thème aux artistes. Il y a au Musée du Louvre un coffret en ivoire où tous les épisodes en sont illustrés; et on n'en connaît pas moins de huit autres du même genre (à New York, à Vienne, à Florence, à Milan, etc.), qui semblent dériver tous d'un même prototype[1]. Dans l'inventaire des meubles de l'hôtel du Porc-Épic, donné par Charles VII en octobre 1418 au duc Jean IV de Brabant et de Limbourg, on lit : « Une contrepointe ouvrée de l'*Istoire de la Chastelaine du Verdier* » (A. Pinchart, *Histoire de la tapisserie dans les Flandres*. Paris, 1878-85, p. 21).

La dame de Vergi en Bourgogne[2] aimait un chevalier preux et hardi. Comme elle était mariée, ils se voyaient en secret : à certains jours convenus, le chevalier se cachait près du château de Vergi; et s'il voyait le petit chien de son amie se promener dans le verger, cela signifiait qu'elle était seule. Personne n'était dans la confidence : la dame de Vergi n'avait donné son amour qu'à condition que nul n'en saurait jamais rien.

kreichs, Italiens, der Niederlande, Englands und Deutschlands, mit einer deutschen Uebersetzung der altfranzösischen Versnovelle (Halle, 1909). Cf. A. L. Stiefel, dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1910, p. 103-115; W. Söderhjelm, *La nouvelle française au XVe siècle* (Paris, 1910), p. 6; *Romania*, XIX (1890), p. 341 et XXXVIII (1909), p. 447; *Revue des langues romanes*, 1914, p. 262.

1. Il y a des reproductions d'ivoires représentant des scènes de la nouvelle dans la traduction anglaise (plus haut, p. 210, note 2) et dans H. Suchier, *Geschichte der französischen Literatur*, p. 207. Cf. R. Koechlin, *Les ivoires gothiques français*, I (Paris, 1924), p. 509-513.

2. Vergy, cne de Reulle, con de Gevrey (Côte-d'Or). — Dans le roman de *la Violette* par Gerbert de Montreuil, le héros, allant de Nevers à Metz, passe par Vergi, « un chastel sour une riviere » (v. 2173).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le chevalier était au duc de Bourgogne et fréquentait sa cour. Or, il arriva que la duchesse s'éprit de lui et le lui laissa voir :

60 « Sire, vous estes biaus et preus
Ce dient tuit, la Dieu merci :
Si avriiez bien deservi
D'avoir amie en si haut leu
Qu'en eüssiez honor et preu...
Dites moi se vous savez ore
Se je vous ai m'amour donée,
Qui sui haute dame honorée. »

Le chevalier, très embarrassé, répondit :

88 « Madame, je ne le sai pas ;
Mès je voudroie vostre amor
Avoir par bien et par honor.
Mès de cele amor Dieus me gart
Qu'a moi n'a vous tort cele part
Ou la honte mon seignor gise ;
Qu'a nul fuèr ne a nule guise
N'enprendroie tel mesprison
Comme de fere traïson
Si vilaine et si desloial
Vers mon droit seignor natural. »
— « Fi ! », fet cele qui fu marie*,
« Dans musars**, et qui vous en prie ? »

La duchesse, outrée de cet affront, ne pensa plus qu'à s'en venger. Elle raconta au duc, son mari, qu'il nourrissait un traître à sa cour ; que ce traître (elle nomma le chevalier) avait osé solliciter son amour, en disant qu'il y pensait depuis longtemps ; et peut-être, en effet, ajouta-t-elle, qu'il y pensait depuis longtemps, puisqu'on ne lui connaissait pas d'amie. Le duc n'en dormit pas de la nuit ; et, le lendemain matin, il accabla le chevalier de reproches, sans lui cacher le motif de sa colère :

170 « Issiez errant*** hors de ma terre !
Quar je vous en congié sanz doute,

*dépitée. — ** monsieur le sot. — *** tout de suite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et la vous vé et desfent toute :
Si n'i entrez ne tant ne quant,
Que, se je dès ore en avant
Vous i pooie fere prendre,
Sachiez, je vous feroie pendre ! »

Le chevalier nie ; le duc est ébranlé. « Jurez-moi, dit le duc, de me dire ce que je vous demanderai, et je vous croirai. » L'autre jure, car, outre le déplaisir qu'il éprouve d'être accusé à tort, il craint l'exil qui le priverait de ses rendez-vous à Vergi. « Or donc, réplique le duc, vous êtes assurément amoureux, cela se voit à votre air ; mais de qui, sinon de ma femme ? faites-moi savoir où vous aimez. » Le chevalier se trouve ainsi pris entre la promesse de discrétion qu'il fit jadis à son amie et le serment qu'il vient de prêter. L' « eau du cœur » lui vient aux yeux de l'angoisse qu'il en éprouve. Alors le duc :

316 « Bien voi que ne vous fiez pas
En moi tant com vous devriiez.
Cuidiez vous, se me disiiez
Vostre conseil celeement,
Que jel deïsse a nule gent ?
Je me leroie avant sanz faute
Trere les denz l'un avant l'autre. »

Ses protestations sont si fortes que le chevalier cède enfin, en pleurant :

341 « Sire, jel vous dirai ainsi :
J'aim vostre niece de Vergi
Et ele moi, tant c'on puet plus. »

Et il lui raconte tout. Mais le duc veut voir de ses yeux. Le soir même, il accompagne à son rendez-vous l'ami de la châtelaine. Il voit le manège du petit chien. Caché derrière un arbre, il assiste aux premières effusions de sa nièce et du chevalier. Il ne peut douter davantage ; et il est enchanté, car il voit bien que sa femme en a menti. La nuit s'écoule, trop courte au gré des amants. Le duc assiste encore à leurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

adieux. Sur le chemin du retour, il assure son vassal qu'il est pleinement convaincu et, de nouveau, qu'il gardera le secret.

Ce jour-là, au « mengier », le duc fit au chevalier le plus excellent accueil. Au point que la duchesse, étonnée, se leva de table, et s'en alla, prétextant une migraine. Après le repas, elle reçut la visite de son mari, qui lui dit : « Ma douce amie, je ne crois plus un seul mot de ce que vous m'avez raconté au sujet de ce galant homme.

546 Ainz sai bien qu'il en est toz quites,
N'onques ne penssa de ce fere,
Tant ai apris de son afere ;
Si ne m'en enquerez ja plus. »

Ces paroles excitèrent au plus haut point le dépit et la curiosité de la dame. La nuit suivante, elle s'arrangea pour tout savoir. Aux premières caresses du duc, elle dit : « Vous ne m'aimez point. » « Et pourquoi ? » demanda le duc.

586 — « Ja me deïstes, par ma foi...
Que je ne fusse si osée
Que je vous enqueïsse rien
De ce que or savez vous bien ».
— « De qoi, suer, savez vous, por Dé ? »
— « De ce que cil vous a conté »,
Fet elle, « mensonge et arvoire *,
Qu'il vous a fet pensser et croire.
Mès de ce savoir ne me chaut...

Moi, je vous ai toujours tout dit; vous, vous me cachez vos pensers; je n'aurai plus confiance en vous. » Elle pleure, elle soupire. « Ma bele suer », dit le duc,

616 « Sachiez que je ne puis pas dire
Ce que volez que je vous die
Sanz fere trop grant vilonie. »

* illusion, vision.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elle repartit aussitôt :

620 « Sire, si ne m'en dites pas.
Quar je voi bien a cel samblant
Qu'en moi ne vous fïez pas tant
Que celaisse vostre conseil ;
Et sachiez que mout me merveil :
Aine n'oïstes grant ne petit
Conseil que vous m'eüssiez dit,
Dont descouvers fussiez par moi... »

Là-dessus, le duc embrasse sa femme et « ne se peut tenir » de lui tout dire. Il lui raconte tout, mais sous menace de mort, au cas où elle bavarderait à son tour.

La duchesse, très offensée d'avoir été dédaignée pour une personne de condition plus basse que la sienne, est résolue à se venger. Elle attend pour cela la cour plénière de la Pentecôte où « toutes les dames de la terre » de Bourgogne, et la châtelaine de Vergi entre autres, devaient venir, suivant l'usage. Lorsqu'elle vit sa rivale, le sang lui frémit ; mais elle prit sur elle de la recevoir mieux que jamais, pour choisir le moment de la frapper au cœur. — Quand les tables furent ôtées, la duchesse emmena les dames dans sa chambre, pour qu'elles se parassent tranquillement, en attendant les caroles. — Là, elle félicite tout à coup, « comme par jeu », la châtelaine de Vergi de son « acointement » avec un ami, « bel et preux », et aussi de son adresse à dresser les petits chiens.

710 « Je ne sai quel acointement
Vous penssez, Madame, por voir ;
Que talent n'ai d'ami avoir
Qui ne soit del tout a l'onor
Et de moi et de mon seignor. »
— « Je l'otroi bien », dit la duchesse,
« Mais vous estes bone mestresse,
Qui avez apris le mestier
Du petit chienet afetier*. »

* De dresser le petit chien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les dames, qui n'ont pas compris, s'en vont danser. Mais la châtelaine, qui a compris, s'enferme dans une garde-robe, et se lamente : c'est son ami qui l'a trahie ; s'il l'a trahie, c'est qu'il ne l'aime plus et qu'il aime la duchesse.

746 « Douz Dieus, et je l'amoie tant
Comme riens peüst autre amer,
Qu'aillors ne pooie pensser
Nis * une eure ne jor ne nuit.
Quar c'ert ** ma joie et mon deduit,
C'ert mes delis, c'ert mes depors,
C'ert mes solaz, c'ert mes confors.
Comment a lui me contenoie
De pensser, quant je nel veoie !
Ha ! amis, dont est ce venu ?
Que poëz estre devenu
Quant vers moi avez esté faus ?...
Plus vous amoie la moitié...
Que ne fesoie moi meïsmes...
Quar vous estiiez ma richece
Et ma santez et ma leece ***,
Ne riens grover ne me peüst
Tant comme mes las cuers seüst
Que li vostres de riens m'amast.
Ha ! fine amor ! et qui penssast
Que cist feïst vers moi desroi ****
Qui disoit, quant il ert o moi
Et je fesoie mon pooir
De fere trestout son voloir,
Qu'il ert toz miens, et a sa dame
Me tenoit et de cors et d'ame ?
Et le disoit si doucement
Que le creoie vraiement,
Ne je ne penssaisse a nul fuer
Qu'il peüst trover en son cuer
Envers moi corouz ne haïne
Por duchoise ne por roïne...
De lui me penssoie autressi
Qu'il se tenoit a mon ami
Toute sa vie et son cage,

* Même. — ** était. — *** joie. — **** faute, crime.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quar bien connois a mon corage
S'avant morust, que tant l'amaisse
Que aprés lui petit duraisse...
Ne puis vivre ne je ne vueil;
De ma vie ne me plest point,
Ainz pri Dieu que la mort me doinst,
Et que, tout ausi vraiement
Com je ai amé leaument
Celui qui ce m'a porchacié,
Ait de l'ame de moi pitié,
Et a celui qui a son tort
M'a trahie et livrée a mort
Doinst honor, et je li pardon.
Ne ma mort n'est se douce non *,
Ce m'est avis, quant de lui vient;
Et quant de s'amor me sovient,
Por lui morir ne m'est pas paine. »

Après ce long monologue (qui est ici fort abrégé), elle tombe pâmée, et meurt, en disant : « A Dieu vous commant, douz amis », cependant que son ami, qui ne se doute de rien, « danse et bale » dans la grand' salle. Enfin on remarque son absence, et le chevalier la découvre, dans la garde-robe, pâle et roidie. Une pucelle, qui, sans être vue, avait entendu les plaintes suprêmes, dit : « Elle est morte, à cause de son ami et d'une histoire de petit chien, dont Madame l'avait raillée. » « Hélas ! s'écrie le chevalier, je l'ai tuée ; mais je me ferai justice » ; et il se perce le cœur d'une épée qu'il a décrochée d'un « espuer » ** (v. 900).

La pucelle, épouvantée de ce massacre, s'enfuit et dit tout au duc. Le duc arrache l'épée du cœur de l'amoureux indiscret et marche droit à sa femme, en pleine fête, et la tue. On enterra les trois cadavres le lendemain. Le duc se fit Templier ; jamais on ne le vit plus rire. — Apprenez par là à vous taire :

* La mort m'est douce... — ** Ce mot, que Godefroy traduit par « pieu, poteau » et A. Kemp-Welch par *nail* (clou), signifie « planche, cloison, revêtement de muraille » (cf. *Romania*, 1912, p. 456).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

9531 Et par cest example doit l'en
S'amor celer par si grant sen
C'on ait toz jors en remembrance
Que li descouvrirs rien n'avance
Et li celers en toz poins vaut[1].

1. La morale de cette histoire est copieusement tirée (sans que Jean de Meun la cite) dans le *Roman de la Rose* (éd. E. Langlois, IV, p. 155), v. 16617 et suiv. :

Quant entre vos braz les tenez
E les acolez et baisiez,
Taisiez, taisiez, taisiez, taisiez!
Pensez de vos langues tenir,
Car riens n'en puet a chief venir
Quant des secrez sont parçonieres...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE CHÂTELAIN DE COUCI

Les anciens inventaires de la librairie de Charles V et de celle des ducs de Bourgogne signalent que, dans ces collections, se trouvaient des exemplaires du « *Chastelain de Coucy*, rimé ». On ne connaît aujourd'hui que deux manuscrits de ce roman : le n° 15098 du fonds français de la Bibliothèque nationale, qui a été employé par Crapelet pour son édition (*Histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*. Paris, 1829, gr. in-8), et celui qui, étudié pour la première fois par P. Meyer dans la Collection de lord Ashburnham (*Romania*, II, p. 142), porte aujourd'hui, à la Bibliothèque nationale, le n° 7514 du fonds des nouvelles acquisitions françaises. Le second, qui est le plus ancien, est, en même temps, le meilleur.

L'édition de Crapelet et la traduction qui l'accompagne sont, au sentiment de G. Paris (*Histoire littéraire*, XXVIII, p. 390)[1], « fort estimables, si l'on considère la date où elles ont paru ». Mais cette édition est assez rare, et « il serait à souhaiter qu'elle fût remplacée par une autre ». Ce vœu, exprimé en 1881, n'a pas encore été satisfait. W. Foerster a longtemps annoncé qu'il publierait une nouvelle édition du *Chastelain de Couci* dans sa « Romanische Bibliothek » ; mais il a, finalement, renoncé à tenir sa promesse. En conséquence, G. Paris et G. Raynaud avaient repris le projet, mais la mort de G. Paris (1903) a compromis de nouveau une œuvre si désirable. Plus tard, John E. Matzke, professeur à Leland Stanford University (Cal.), proposa à la Société des anciens textes français d'éditer le roman pour elle [2], mais il est mort, lui aussi, sans avoir abouti. Les

1. Cf. *Romania*, VIII (1879), p. 343.

2. Il avait déjà publié une dissertation *The roman du Chastelain de Couci and Fauchet's Chronique*, dans les *Studies in honour of A. Marshall Elliott* (Baltimore, 1911).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

choses se sont passées, jusqu'à présent, comme si *le Chastelain de Couci* portait malheur[1]. Ce cas, analogue à celui de *Joufrois* (plus haut, p. 109), est encore plus extraordinaire.

L'auteur du roman est désigné couramment par les érudits modernes sous le nom et le surnom, ce dernier très bizarre, de Jakemes Sakesep. On verra plus loin pourquoi (p. 259). Mais la forme « Sakesep » n'est pas assurée, et il est même très probable, à première vue, que le surnom n'est pas exprimé du tout dans l'acrostiche où l'on a cru le déchiffrer. Car l'auteur dit seulement, là où il annonce qu'il va se servir d'un « engin » pour se nommer : « Et mon nom rimeray aussi ». Il est très soutenable *a priori* que, après avoir, en effet, acrostiché son *nom*, JAKEMES (forme picarde de « Jacques »)[2], il s'en est réellement tenu là.

D'autre part, G. Hecq, qui a donné une nouvelle édition du poème intitulé *le Tournoi de Chauvency* au t. XXI des *Publications de la Société des bibliophiles belges séant à Mons* (Mons, 1898)[3], a émis le premier — il l'avait déjà fait en 1896 dans une communication à la Société d'archéologie de Bruxelles — l'opinion que Jakemes, auteur du *Châtelain de Couci*, n'est autre que « JACQUES » ou « JAQUET BRETEX[4] » ou « BRETIAUS »[5], qui s'est nommé plusieurs fois dans le poème en question, et l'a ainsi surabondamment signé.

Cette opinion, émanant d'un amateur très inexpérimenté comme éditeur d'anciens textes, a passé à peu près inaperçue. G. Hecq l'avait cependant appuyée par des faits. Un certain

1. On voit dans le *Bulletin de la Société des anciens textes*, 1911, p. 59, que J. Bédier s'est « engagé à terminer le travail » de John E. Matzke ; mais, depuis (*ib.*, 1921, p. 38), M. H. Lemaître s'en est chargé.

2. L' « engin » du nom peut d'ailleurs être déchiffré JACQUES, si l'on suppose que l'auteur a intercalé six vers qui ne comptent pas pour l'acrostiche entre ceux dont les initiales donnent JAC et QUES.

3. Cf. un complément à cette publication, paru sous le titre : *Jacques Bretex ou Bretiaus... Supplément*, par G. Hecq (Mons, 1901). Voir aussi E. Duvernoy et R. Harmand, *Le Tournoi de Chauvency* (Paris-Nancy, 1905), et *Revue de philologie française*, 1904, p. 168.

4. En rime avec « entr'eus ».

5. En rime avec « entr'iaus ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nombre de vers du *Tournoi* (par exemple v. 742-744, 1623-1624) se retrouvent textuellement dans *le Chastelain* (v. 1270-1272, 1361-1362). Les deux poèmes commencent par le même mot: Amours. Le mot rare « barbiere », désignant une partie du harnachement chevaleresque, ne se trouve que dans *le Tournoi* (v. 616, 1904), *le Chastelain* (v. 1658), et *le Chevalier a le manche* par Jean de Condé. Enfin, « dans les deux poèmes, on remarque la même manière de présenter les personnages, de blasonner, d'intercaler des chansons ».

Les deux premières de ces coïncidences sont assurément frappantes. Ce n'est pas par hasard que l'on lit dans le *Tournoi :*

> Cil qui premiers vint a l'essai
> Estoit si biaus et si mollez
> Devant et derriere et en lez..,

alors qu'on lit dans *le Chastelain :*

> Cilz qui premiers vint a l'essay
> Estoit si biaus et si mollés
> Devant et derriere et en lés....

Il est très remarquable aussi que l'auteur du *Chastelain* se soit plu à intercaler dans son récit des chansons célèbres, et celui du *Tournoi* des refrains qui, en son temps, ne l'étaient pas moins. Parmi les refrains du *Tournoi,* il en est, soit dit en passant, qui sont tirés des fameux « Jeux » artésiens de *Robin et Marion* et de *la Feuillée*[1].

Mais ce ne sont pas là les seules ressemblances. En en cherchant d'autres, on en trouve. L'un et l'autre auteur s'intéressent à la maison de Limbourg et aux Apremont de Lorraine, dits « à la croix », dont ils décrivent les armes en termes analogues[2]. Tous deux s'expriment dans le même dialecte, picard. Ils ont

1. Le Jeu de *Robin et Marion* est cité aussi dans *la Chastelaine de Saint Gilles.*

2. Il y a aussi des noms communs au *Tournoi de Chauvency* et au *Roman* dit *de Ham,* par un ménestrel nommé Sarrasin (*Histoire des ducs de Normandie,* p. p. Francisque-Michel. Paris, 1840, p. 213-384) : Ronsoy, Longueval, Basentin, etc. Mais cela s'explique autrement: parce que ces personnages, très réels, étaient en effet les *stars* des réunions sportives du temps. — Sarrasin écrit d'ailleurs de la manière la plus médiocre, et son style n'a aucun rapport avec celui de Jaquet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous deux du talent, et la même qualité de talent, ce qui est d'autant plus notable que l'un et l'autre poème sont en partie de genres assez différents. Comme pour la démonstration qui précède au sujet du *Galeran* de Jean Renart, je n'ai pas le moyen de confronter ici tous les passages parallèles; mais l'évidence est telle, cette fois, qu'il suffit presque d'affirmer que la confrontation est convaincante. Jakemes X, c'est Jacques Bretex.

Or le Jacques Bretex du *Tournoi* a très bien renseigné la postérité sur son compte. C'était un ménestrel de cour, de ceux qui vivaient sur le pied d'une certaine familiarité honorable avec leurs patrons, les grands seigneurs de la région du Nord et de l'Est, quoiqu'il fût encore assez du commun pour être exposé à recevoir un coup de poing d'un héraut d'armes qu'il avait appelé « Mesel ! » [lépreux] (v. 472). Il a commencé son poème en septembre 1285, dans le château du comte Henri, à « Saumes en Ausoi » (Salm en Alsace), et ce seigneur, qui l'honorait de son amitié[1], l'interpelle encore, le mois suivant, à Chauvency, pour qu'il compose :

4471 ..... Henris de Briey m'apele,
Qui fu delez une pucele.
« Jaquet », fait il, « foi que devez
Au vin d'Erbois* que vos bevez,
Car nos contez .I. sarmons d'armes,
Mellé d'amors... »
. . . . . .
A tel point m'a Henris mené
Que je commençai a conter...
La chambre fu serie** et coie,
Et je, qui volentier parloie
Des biens qu'Amors nos a laissié,
En souriant ai commancié...
D'amors et d'armes et de joie
Est ma matiere...[2].

* d'Arbois. — ** paisible.

1. Le comte Henri le fait asseoir à une table près de la sienne, aux repas; il lui donne une cotte, un corset et une houce, des moufles, un chaperon fourré de vair (v. 242, 261).

2. Dans *le Tournoi*, v. 3054 et suiv., c'est une dame qui lui demande, en le priant de s'asseoir à côté d'elle, de ses « noveles », « des plus belles et des mieux dites ». Cf. v. 4636 et s.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jacques Bretex met en scène, non seulement lui-même et son patron, mais les autres ménestrels et les hérauts qui assistèrent au tournoi et aux fêtes organisés à Chauvenci[1] par Louis de Loos, comte de Chini, en octobre 1285 : le ménestrel Henri de Laon, le héraut Bruiant[2], etc. Il fait l'éloge du premier[3] :

1. Chauvency, arr. de Montmédy (Meuse).

2. « Bruyant » est le surnom d'un auteur de la première moitié du XIVe siècle que A. Långfors a récemment mis en lumière (*Romania*, 1918-1919, p. 49-83). Mais ce Jacques ou Jaquet Bruyant, qui était clerc, n'a aucun rapport avec le héraut nommé dans le *Tournoi*.

3. Cet Henri de Laon est l'auteur d'un *Dit des hyraus* qui a été récemment découvert et publié (*Romania*, 1914, p. 222). Dit d'un vif intérêt, car cet ouvrage sincère fait voir, pour ainsi dire, l'envers de ces grandes assemblées de sport chevaleresque, ces « martyres d'armes », comme les appelle Jaquet, dont tant d'autres ménestrels ont décrit surtout les apparences brillantes. — Tournois ! « Bains d'honneur », sans doute, mais aussi « de sueur et de sang » ! Assommades de gens, boucheries d'animaux. Précautions sordides, ajoute Henri, pour sauver la face aux grands seigneurs qui y prennent part et, du côté des petits gentilshommes, qui sont la majorité des participants, pour « gaïnier chevaus », plutôt que pour faire en sorte que le meilleur homme soit reconnu et distingué :

> ... Tournoi ne furent pas fait
> Premiers pour gainier chevaus,
> Mais pour savoir qui ert vassaus
> Du cors pour un grant fais souffrir,
> Par quoy on li osast offrir
> A conduire une grant bataille...

Et encore :

> Quant je voi que li grant seigneur...
> Quierent les plais et les acors
> Par quoy il soient au desus...
> S'il tiennent longuement ce cas,
> Il leur couvenra avocas
> Pour le solail, pour les bastons
> Partir, ausi c'as champions...

Il semble, à première vue, que jamais joutes et tournois n'aient été plus splendides et plus en honneur qu'à la fin du XIIIe siècle ; or ce ne sera bientôt plus la peine de les interdire [comme fait le roi de France], déclare Henri de Laon : *on va en plorant honneur querre* ; la coutume tombe d'elle même, car les grands seigneurs s'y ruinent en écuyers afin d'écraser les « povres chevaliers » isolés par la force du nombre. « Tournoi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1047 Si entendi et escoutai
Un gentil menestrel parler;
HENRIET l'oï apeler;
De LOON est, ce disoit on;
Si ne parloit mie breton,
Mais .I. françois bel et poli.

Le Jakemes du *Chastelain de Couci*, qui connaissait très bien la topographie, le personnel nobiliaire et l'armorial du Vermandois, a dû être aussi en rapports avec Henri de Laon. Et qu'est-ce que le roman qu'il a écrit « pour sa dame » et pour ceux qui ne s'offusquent pas qu'un homme bien élevé fasse de la littérature (p. 232)? Il est « d'amors et d'armes et de joie » ; c'est en son genre « .I. sarmons d'armes, mellé d'amors », comme celui qu'Henri de Briey, au château de Chauvenci, demandait à Jaquet Bretex, pour les dames, en octobre 1285.

En 1829 Crapelet plaçait, au jugé, « vers 1240 » la date de la composition du roman (*le Chastelain*) qu'il publiait. En 1881, G. Paris croyait que ce poème « avait dû être composé » à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle, sous le règne de Philippe le Bel. Et voici les motifs sur lesquels il appuyait, alors, cette

resamblent parlement. » Et quant au personnel qui vit de ces cérémonies...

M. A. Långfors, qui, lorsqu'il publia le *Dit des hyraus* en 1914, ne connaissait pas le petit discours prêté à Henri de Laon dans *le Tournoi* (v. 1060 et suiv.), me communique que, dans les rôles de la taille de Paris en 1292, imprimés par H. Géraud (*Paris sous Philippe le Bel*. Paris, 1837), figure, au nombre des contribuables domiciliés « du coing du Fossé Saint-Germain jusqu'à la Forge devers la Croix » : « Henri de Laon, menestrel », taxé à la somme fort élevée de 4 livres. — J'ajoute que, dans les rôles inédits de 1296 et de 1297 (Arch. nat., KK 283, fol. 5, 37 v°), Henri de Laon, demeure toujours dans une des maisons « du coing du Fossé Saint-Germain devers le Louvre tout a senestre parmi la rue des Poulies jusques au bout seur la grant rue seur la Croix » ; mais il n'est plus taxé qu'à 70 sous.

Henri de Laon, à en juger par ces cotes, était très à son aise. « Guillaume Toutlifault, menesterel », son voisin du quartier Saint-Germain l'Auxerrois en 1296 (KK 283, fol. 5), n'était taxé qu'à 10 s.

En 1298, il n'y a plus personne de la profession dans ces parages, si ce n'est « Guichart le jugleeur » (fol. 98), dont la cote est de 20 s.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

opinion : « Comme l'a remarqué M. Tobler, si l'on fait attention à l'état de la langue, aux mœurs et aux usages représentés, aux fréquentes descriptions d'armoiries, à la correspondance échangée entre les deux amants [1], et, ajouterons-nous, au caractère général du style, on sera porté à assigner au poème une époque sensiblement plus moderne [que celle proposée par Crapelet]. » En 1920, M. Max Prinet ne doute pas, sans insister, que le *Chastelain* ait été écrit « par un picard pour le plaisir de la noblesse picarde, vers le règne de Philippe le Bel » [2].

Mais si le Jaquet du *Tournoi*, composé en 1285, et le Jakemes du *Chastelain* ne font qu'un, il est clair que la composition du *Chastelain* doit être placée un peu avant ou un peu après 1285 [3]. Ce petit problème (avant ou après ?) n'est peut-être pas très difficile à résoudre. Disons seulement ici que, comme on le verra plus loin, le trouvère allemand Conrad de Würzbourg a rimé une histoire très analogue à celle que raconte Jakemes et qui circulait alors dans toute l'Europe; Conrad de Würzbourg est mort en 1287.

*
* *

Jaquet Bretex sort précisé et grandi des remarques qui précèdent, mais il reste encore quelque chose à dire à son sujet.

Il portait un nom qui est depuis longtemps célèbre dans l'histoire littéraire de la langue d'oïl au XIIIe siècle. Car *Bretex*, *Bretiaus* ou *Bretel*, c'est tout un. Or nul n'est sans avoir entendu

1. G. Paris semble croire, ici, que l'on ne s'envoyait pas de lettres scellées (ou cachetées) pour la correspondance familière avant la fin du XIIIe siècle ; c'est une erreur (voir, ici même, p. 20, et l'article « Lettres missives » qui sera publié dans la seconde partie du t. XXXVI de l'*Histoire littéraire*, sous presse). Il est vrai d'ailleurs que ce mode de correspondance est devenu de plus en plus usité au cours des âges. Gui de Mori, l'annotateur du *Roman de la Rose*, constate que, de son temps (Philippe le Bel), le goût de « lettroiier » est surtout développé chez les nonnes : « Et pour çou qu'eles sont oiseuses. — Sont lor amours trop curieuses. — En lettroiier mout se delitent » (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1907, p. 270).

2. M. Prinet, *Les armoiries dans le roman du Chastelain de Couci*, dans la *Romania*, 1920, p. 161.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parler de Jehan Bretel, « étoile de première grandeur dans le ciel poétique d'Arras pendant la seconde partie de règne de Louis IX ». La question se pose donc de savoir si notre Jakemes ou Jaquet était parent de ce célèbre rimeur, qui fut « prince du puy d'amour », roi du jeu parti, et âme du grand mouvement artistique dont Arras a été le centre en son temps.

A. Guesnon, dans ses excellentes « Nouvelles recherches biographiques sur les trouvères artésiens » (*Le Moyen âge,* 1902, p. 164 et suiv.), a dressé la généalogie de Jehan Bretel autant qu'on peut la connaître. Il descendait sans doute d'un Nicolas « Breteaz »[1] ou « Berteel », inscrit au pouillé des rentes foncières de Saint-Vaast en 1170. Son grand-père, Jacques Bretel, était, au commencement du XIIIe siècle, en possession d'une des sergenteries héréditaires de l'abbaye; on sait par le Nécrologe de sa confrérie que ce personnage, « li Bretel Jakemes », mourut au printemps de 1230. Le fils de ce Jakemes, Jehan, est nommé comme sergent au bas d'un acte original de septembre 1241; c'était un financier, qui fréquentait les foires de Champagne; on l'appelait « le bon Jehan Bretel »; il mourut en 1244. Son fils, Jehan II, dit « Sire Jehan », le poète, figure, à partir de 1256, parmi « les sergens irretavles* de la riviere Saint Vaast », et son décès est inscrit au Nécrologe sous la date de 1272.

« Sire Jehan » a été l'ami et l'amphitryon des ménestrels du puy d'Arras pendant quinze ans au moins, et le mieux doué d'entre eux. Il était riche et généreux. C'est pour rire qu'il se fait dire, dans un jeu parti adressé à Adam de La Hale:

> Car pour amour je sai certainement
> Ne guerpiriés a pieche vo argent...

Un de ses parents, Évrard Bretel, fut élu abbé de Marœuil en 1248, mais il mena en cette qualité une vie de plaisirs mondains qui fit scandale. Un autre, maître Jacques Bretel, était chanoine de Notre-Dame d'Arras en 1260.

C'est dommage qu'on n'en sache pas davantage, à partir de là.

* héréditaires.

1. Dans le ms. d'Oxford du *Tournoi,* l'auteur, à qui l'on s'adresse en l'appelant « Sire Jaiquemet », se désigne lui-même sous le nom de « Jaikes Bertiaz » (v. 22).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais il n'est pas absurde de hasarder que le Jakemes Bretex, Bretiaux ou Bretel qui a écrit *le Chastelain* et *le Tournoi*, est peut-être de la même famille, à la génération suivante, que les personnages précités. En effet le nom de Jacques, Jaquet, Jakemes, était porté dans cette lignée depuis le temps de Philippe-Auguste. Notre Jakemes était presque un homme du monde, comme « Sire Jehan », le prince du puy ; il était sans doute à son aise, comme son ami Henri de Laon ; enfin, il cite, dans le *Tournoi*, avec le *Jeu de la Feuillée* de 1276, d'autres refrains de la littérature artésienne, dont il était visiblement pénétré.

*
* *

Il n'y a probablement rien d'historique dans l'œuvre principale de Jakemes : *le Chastelain*.

Le châtelain de Couci, figure centrale du poème, est un célèbre auteur de chansons lyriques, du siècle de Philippe-Auguste. On a cru longtemps avec l'auteur du roman, qui le désigne sous le nom de « Renaut », qu'il s'appelait « Renaut de Magni » et qu'il avait été chanoine de Notre-Dame de Noyon avant d'être chevalier et châtelain ; mais on l'identifie plutôt, aujourd'hui, avec Gui de Couci, châtelain de cette ville de 1186 à 1201, mort à la quatrième croisade en 1203[1]. On ajoute, du reste : « L'auteur du roman ne connaissait sans doute le Châtelain [Renaut ou Gui] que par les manuscrits où il avait lu ses chansons ». Il n'y a donc aucune raison de penser que le Châtelain ait eu réellement des aventures semblables à celles que le roman lui prête, « ou même qu'une tradition ancienne les lui ait attribuées ». Jakemes aura choisi le Châtelain pour héros parce que son œuvre littéraire avait fait de ce personnage un des types du chevalier amoureux, et parce que cela lui permettait d'intercaler commodément dans son roman, à la façon de Jean Renart (dernière manière), les chansons très agréables d'un poète bien connu[2]. — D'autre part, l'auteur du *Chastelain de Couci* a donné

1. Fr. Fath, *Die Lieder des Castellans von Coucy* (Heidelberg, 1884). Cf. *Romania*, XIII (1884), p. 485, et *Histoire littéraire*, XXVIII, p. 370.

2. La célèbre chanson du Châtelain : « A vous, amant, plus qu'a nule autre gent », qu'il cite, est rapportée aussi dans le roman de *la Violette* et dans *la Chastelaine de Vergi*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à l'amie du Châtelain le nom de « la dame de Faiel », qui n'est pas non plus imaginaire, puisqu'il y avait jadis à Faiel (aujourd'hui Fayet, près de Saint-Quentin), un château. Mais pourquoi? On l'ignore si totalement que G. Paris a écrit : « Il [l'auteur] a dû prendre ce nom *au hasard*, comme étant celui d'un des châteaux du Vermandois où il plaçait son récit » (*H. l.*, XXVIII, p. 374). Rien ne permet d'affirmer, comme de juste, qu'il n'ait pas eu un motif ; mais, en l'absence de toute donnée, les conjectures à ce sujet sont certainement inutiles.

Ayant adopté comme héros un personnage connu des dernières années du XIIe siècle, notre rimeur a été amené à situer le début de son récit avant le départ de Richard Cœur-de-lion d'Angleterre pour la croisade (1190); et, ce qui est très remarquable, il semble qu'il ait fait effort pour respecter dès lors les vraisemblances chronologiques en citant au second plan des hommes qui avaient été, réellement, contemporains du Châtelain, et compagnons, comme lui, des rois Philippe et Richard, tels qu'André de Chauvigni, Guillaume des Barres, etc.[1]. Il est d'ailleurs certain que la plupart des seigneurs de la région picarde qu'il nomme avec ceux-là étaient ancêtres et, en bien des cas, homonymes (même quant à ce que nous appelons le prénom), de ceux de son temps, et qu'il les a mis en scène pour faire plaisir à des patrons, amis ou connaissances.

Nous savons aussi, à n'en pas douter, que Jakemes n'a pas inventé l'épisode final de son récit, et qu'il ne l'a pas pris non plus dans la réalité : il l'a emprunté à une tradition très ancienne. L'histoire du mari jaloux qui fait manger à sa femme le cœur d'un amant (véritable ou supposé) est une tradition populaire, peut-être d'origine celtique, dont on connaît plusieurs variantes[2]. C'était le sujet d'un lai célèbre à la fin du XIIe siècle,

1. Peut-être, comme l'a suggéré M. Prinet (l. c., p. 161), avait-il pris les éléments de ce décor dans *le Pas Saladin* (sur lequel v. *Journal des Savants*, 1893, p. 493). Il va de soi, du reste, que Jakemes ne fait pas d'archéologie : par exemple, les armoiries qu'il décrit comme celles des contemporains de Philippe Auguste sont celles de leurs descendants de son temps.

2. *Romania*, XII (1883), p. 359 ; *Histoire littéraire*, XXVIII, p. 375-383. Cf. H. Patzig, *Zur Geschichte der Herzmäre* (Berlin, 1891). — Il y a une bibliographie du sujet dans les *Annales du Midi*, 1914, p. 349 (article de A. Långfors sur *Le troubadour Guilhem de Cabestanh*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le lai de *Guiron*, qui est perdu. Il est à noter, en passant, que, dans plusieurs littératures du moyen âge, le héros dont le cœur est mangé est, comme dans notre roman, un écrivain célèbre : Guilhem de Cabestanh en Provence, Reinmann de Brennenberg en Allemagne [1]. — Le trouvère allemand Conrad de Würzbourg († 1287) a laissé un poème, très court, où l'on retrouve, sans que les noms propres aient rien de commun, les grandes lignes de l'histoire qu'on va lire. Il est probable que Jakemes et Conrad ont eu une source commune, qui n'existe plus.

Aucun arrangement littéraire de l'histoire du « Cœur mangé » n'a eu une aussi grande fortune que celui de Jakemes. Quoiqu'il n'ait subsisté que deux manuscrits du *Chastelain de Couci*, ce roman eut de bonne heure, et pendant longtemps, le succès le plus vif, non seulement en France, mais dans tous les pays où rayonnait jadis la littérature française. Il est question de la « dame de Famwel » dans un poème néerlandais du XIVe siècle (*Van den Borchgrave van Couchi* [2]). La dame qui mangea le cœur de son ami s'appelle « the fair lady of Faguell » dans un poème anglais du XVe siècle (*the Knyght of Curtesy*) [3]. En 1733, Mlle de Lussan donna un regain de popularité au récit de Jakemes en l'arrangeant au goût du jour, et c'est de ses *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* que dérive toute la littérature romantique du XIXe siècle sur le « Cœur mangé » et les malheurs des victimes du

1. Morice de Craon, le prototype du héros du roman perdu qui portait son nom, a, peut être, comme le Châtelain de Couci, composé des chansons (A. Långfors, *Les chansons attribuées aux seigneurs de Craon*. Helsingfors, 1917). A la fin du XIIIe siècle, on a eu, semble-t-il, tendance à choisir, comme héros de roman, des gentilshommes du siècle précédent, connus pour avoir fait de la littérature.

2. *Romania*, XVII (1888), p. 456. — Dans le poème néerlandais l'action est transportée au temps de Louis le Pieux et de Charles le Chauve ; ce poème est d'ailleurs, non pas un roman d'aventures à la française, mais une lourde chanson de geste « dans le genre de *Hugues Capet* et de *Theseus de Cologne* ». On craint que le rimeur néerlandais n'a eu connaissance de notre roman que par un récit oral, dont il n'aura retenu que la fable et les noms propres. Il s'est passé, nous l'avons vu (p. 38, note, et p. XXII), quelque chose d'analogue pour *l'Escoufle* et *Morice de Craon*.

3. J. E. Wells, *A Manual of the writings in middle-english* (New Haven, 1916), p. 787.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sire de Faiel[1] — le plus féroce des membres de la grande confrérie de saint Arnoul, « seigneur » ou patron des « cous »[2].

Le *Chastelain de Couci* « offre souvent de l'intérêt à l'historien », et l'auteur possédait « un réel talent d'observation ». Ces appréciations de G. Paris ne seront contredites par personne.

Amour, c'est l'Amour qui a « donné vouloir » à l'auteur d'écrire le présent conte pour « esjoïr les amoureus ». Il ne s'attend certes pas à recevoir tous les suffrages. Jadis les princes et les comtes faisaient « chans, dis et partures » en l'honneur d'Amour ; aujourd'hui il y a autant de vrais et loyaux amants qu'il y en a jamais eu, mais ceux qui ne savent pas écrire se moquent de ceux qui savent. Ils prétendent, ces gens rudes et « paysans », que les conteurs de beaux dits amoureux sont des « souffleurs contre le vent, des ménestrels, des jongleurs » ; ils les blâment et les diffament. Des auteurs qui ne sont pas riches, ils diront, par exemple :

1. Mlle de Lussan donne à « Madame de Faiel » le nom de « Gabrielle de Vergi ». *Gabrielle*, prénom inconnu au moyen âge, est une invention pure et simple (ou peut-être une mauvaise lecture pour « la belle »). Quant à *Vergi*, ce nom vient d'une confusion entre les deux poèmes du XIIIe siècle, dont les titres étaient à peu près semblables, *le Chastelain de Couci* et *la Chastelaine de Vergi*, les plus célèbres de ceux où il s'agissait d'amants fidèles. Cette confusion fut commise dès le XVe siècle, car on lit dans un ms. de ce temps : « Ramembre toy du sire de Coucy, amy de la chastellaine de Vergy... » (*Romania*, XXI, 1892, p. 157). Elle aura été facilitée par plusieurs circonstances : l'auteur de *la Chastelaine de Vergi* fait réciter (v. 295-302) par l'amant de la châtelaine un couplet d'une chanson du Châtelain ; il y a, près de Vergi en Bourgogne, « un terrain appelé *Faye* » ; etc. Elle a toujours été, naturellement, en s'accentuant, et c'est maintenant au « sire de Vergy », si discret qu'il ne paraît même pas dans le roman du XIIIe siècle dont sa femme est l'héroïne, que la basse littérature populaire de nos jours, où l'historiette médiévale vit encore, attribue l'acte du sire de Faiel.

2. Appendice bibliographique, n° 192.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photo Hachette.)

CI COMMENCE LI ROUMANS DOU CHASTELAIN DE COUCI ET DE LA DAME DU FAYEL

Bibl. nat., fr. 15098, fol. 1.

PL. XIV. P. 232.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

43 « Cil a mal trouvé
Qui son ostel fait escouvé *. »

Plusieurs, découragés, en ont laissé là le « trouver » et renoncé à écrire. Mais il suffit à l'auteur que « les bons », et sa dame, approuvent le dit qu'il a entrepris.

51 Or doinst Amours par sa bonté
Que celle le reçoive en gré
Que mes cuers aime et tant prise,
Que pour li ai ceste oevre emprise.

Le héros du présent conte est un simple chevalier, beau, preux, courtois, « plein de savoir », habile à faire des « partures » et des chants, mais sans fortune : le châtelain de Couci, qui s'appelait Renaut. Amour le fit tomber amoureux de la dame la meilleure, la plus noble et la plus spirituelle du pays. Malheureusement cette dame était mariée au seigneur de Faiel. Faiel est un beau château aux environs de Couci[1].

Un jour, au temps des vendanges, le châtelain de Couci résolut d'aller faire une visite à la dame de Faiel, pour lui dire son vouloir. Il arriva, tout pensif, au château. Deux valets emmenèrent son palefroi à l'étable, et il entra « dans la salle » qui était peinte et pavée. — Chacun se lève à son entrée et lui souhaite bienvenue : le sire de Faiel est absent, mais madame est là, avec ses demoiselles. Un écuyer va la prévenir. Après s'être « acesmée » promptement — car « belle dame est tost parée » — elle entre, « un cercle d'or sur son chef blond ». Le châtelain la salue, en soupirant :

164 « Dame, » dist il, « li verais Dieus
Vous doinst santé, honnour et joie. »

* dépouillé, nu, misérable.

1. Fayet, c^on de Vermand, à une lieue de Saint-Quentin. Voir J. Hachet, *Notice sur Fayet et ses seigneurs*, dans les *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*, 4e série, t. XIV (1902), p. 301.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elle respont : « Dieux vous en oie
Et vous ottroit, par sa bonté,
A vous plaisir, pais et santé. »

Puis il la prend par la main et la fait asseoir près de lui, un peu en contre-bas, pour la mieux voir. Il la regarde, sans rien dire, car il est trop ému pour parler, et pâlit. Lui, l'envoisé, le joli, le chantant, il est morne, ébahi, ébaubi. La dame s'en aperçoit bien :

186 Lors dist : « Sire, je say de fit
C'aucune chose vous anoie :
Se mes sires fust cy, grant joie
Vous feïst, s'en fusse plus aise.
S'or n'i est cy, ne vous desplaise ;
Il i sera une autre fois,
Mes hier main * s'en ala au bois. »

« Dame, répond le châtelain, je ne m'ennuie pas du tout près de vous, car je vous aime :

207 Dame, prendés cel chevalier
Que nulz fors vous ne poet aidier...
Je ne pris ** riens, corps ne avoir,
Se vous n'avés de moi merci. »

« Hémi ! », dit la dame, « sire, vous êtes malavisé de me requérir de ce qui n'est à l'honneur ni de moi ni de mon seigneur ; vous savez que je suis mariée ». — « Rien ne m'empêchera, répond le châtelain qui suit son idée, de vous servir toute ma vie. »

Cependant un valet annonce que le souper est préparé. La dame prend son hôte par la main et, après laver, tous deux s'asseoient. Il y avait beaucoup à manger, mais le chevalier pensait, soupirait, ne mangeait pas. En vain la dame essayait de le réconforter (« Faites un poi plus lie chiere*** ») et de détourner la conversation (« Vous fustes au tournoy l'autrier****, dist la dame, j'oÿ conter »). Après souper, et les

* matin. — ** prise, estime. — *** joyeuse figure. — **** l'autre jour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tables ôtées, un lit fut dressé pour le châtelain. « Dame, dit-il, au départir, ne me ferés autre confort? » — « Sire, dit-elle, il n'est point de bachelier que je vous préférerais si je devais aimer quelqu'un ; mais jamais je n'aimerai que mon mari...

Alés couchier ; il en est temps. »

Cependant le langage du châtelain l'avait touchée, et elle y pensa la nuit. Quant au châtelain, il prit le ferme propos de briller, plus que jamais, dans les tournois, pour que sa dame entendît parler de lui. Il se leva au point du jour, « car c'est coustume a bachelier », et entra aussitôt en campagne. Le bruit de ses exploits ne tarda pas à se répandre partout, et jusqu'au château de Faiel. La dame de Faiel en fut charmée. Elle le fut plus encore d'entendre dire à un ménestrel ambulant une chanson que le châtelain avait composée pour elle. Au reste, Renaut venait à Faiel aussi souvent que possible. Il y dînait[1]. A table, on causait « d'armes, d'amours, de chiens, d'oiseaux et de tournois[2] ». La dame et le châtelain se regardaient à la dérobée. Après dîner, on avait du vin, des pommes, du gingembre ; les uns jouaient aux tables et aux échecs, les autres allaient « loirier » (leurrer) les faucons. Un jour, le maître de la maison dit au châtelain : « Il faut que j'aille à un plaid ; mais restez ici, je vous prie, sire Renaut, car il y a loin jusqu'à votre maison ; ma femme vous tiendra compagnie en attendant mon

1. En ces occasions le sire de Faiel « faisoit aporter son surcot » (v. 442), le surcot que l'on passait par-dessus ses habits avant de se mettre à table. Il y avait des surcots ouverts, que les dames pouvaient garder entre le dîner et le souper (v. 726) :

La dame son surcot ouvert
Avoit vestu dès le disner.
Chascun fait le sien aporter,
Puis se vestent communaument.

2. Ou encore de « behourder » et d' « autres choses » (v. 732).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

retour. » Sire Renaut se fit prier, mais resta, et il en profita pour renouveler sa déclaration en termes plus pressants [1]. C'est au nom de son salut éternel qu'il supplia cette fois son amie de consentir :

523 « Venus en sui jusqu'au mourir...
Dame, faites vo volenté
Ou de mourir ou de santé
Donner a moy a une fie *.
Se muir, vostre ame enpeechie
En sera, ce ne puet fallir... »

Ces discours ne déplaisaient pas à la dame; mais sans en faire semblant, elle répondit à peu près comme elle avait déjà répondu :

642 « Certes, sire, ce poise mi
S'amours vous tient en tel arroy,
Car ja ne joïrés de moi ;
Mes se volés avoir du mien
Aucun joel, je le voel bien,
Las de soie, mance ou anel... ** »

« Madame, dit le châtelain, vingt mille mercis pour vos bontés ;

665 Riens ne demant ne voel avoir
Fors seulement vostre voloir. »

« Puis-je espérer que vous serez à la fête que le sire de Couci doit donner aux dames de ce pays, lors des joutes qui auront lieu bientôt entre La Fère et Vendeuil ? [2] » — « J'irai, dit la dame de Faiel ; j'ai justement reçu hier soir l'invitation de Madame de Couci : il y aura là beaucoup d'étrangers, Flamands et Hennuyers, et l'on veut leur faire honneur. » —

* fois. — ** « Mais si voulez avoir du mien aucun joyau, je le veux bien, lacs de soie, manche ou anneau ».

1. Scène analogue dans le *Tournoi*, v. 2957 et suivants.

2. La Fère, arr. de Laon, chef-lieu de canton ; Vendeuil, canton de Moy (Aisne).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Dame, donnez-moi donc une manche à vous, « ridée as las*, large dessous », pour la porter à mon bras droit; je crois que j'en serai plus preux... » Ils se séparèrent, lui partagé entre l'espoir et le désespoir, elle entre son « grand sens », qui lui conseillait de garder la foi conjugale, et le « feu d'amour » qui la brûlait aussi. C'est alors que le châtelain rima la pièce qui commence par : *La douce vois du rousignol salvage...* — Il se prépara aux joutes avec un soin minutieux, en chevaux et en harnais; jamais un « page ou bachelier », tel que lui, n'avait été si bien monté.

Les fêtes devaient commencer un lundi. Dès le samedi précédent, les invités affluèrent à La Fère et à Vendeuil : Poitevins, Français, Normands, Bourguignons, Lorrains, Bretons, Picards. Madame de Couci était à la fête avec les dames du pays, qu'elle avait mandées, lesquelles n'étaient pas « empruntées à festoyer les étrangers ». Il y avait là le comte de Soissons, le duc de Limbourg, etc. Le comte de Hainaut ne prit pas part aux joutes, parce qu'il avait un peu mal à la tête[1]; mais le comte Philippe de Namur vint avec les Hennuyers et vingt-huit chevaliers flamands en sa compagnie. Il vint une troupe de cavaliers dont les « clokes », ou manteaux de voyage, étaient uniformément aux armes d'Hauwel de Quiévrain; une autre, aux armes de Hue de Florennes. Tous avaient amené leurs femmes et leurs amies, « quanqu'il avoient de belles dames », pour être plus hardis, « jolis » et amoureux. — Le comte de Namur fit prier tous ceux qui étaient à Vendeuil pour manger; les dames et les bacheliers carolèrent, après dîner, aux chansons. On en fit

* froncée à lacets.

1. L'auteur laisse entendre positivement, à ce propos, que, lui, il était là, ce que la précision des détails qu'il fournit sur les assistants donne, d'ailleurs, à penser : « Sachiés, li quens a celle fie — N'i fu pas, je m'en pris bien garde » (v. 947).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autant à La Fère, jusqu'à ce que, au petit jour, les hérauts conseillassent de s'en aller coucher :

1014 Atant se sont trestout couchié,
Et vont scoir et sa et la.
Chascuns servans s'apareilla
Erraument* de servir dou fruit
Et puis après si burent tuit...[1]

On dormit peu, car, de bonne heure, les hérauts menèrent « grand tintin » pour inviter tout le monde à se préparer (« Or sus, chevaliers, il est jour ») et à aller à l'église. Tableau des deux camps, au matin :

1054 Lor mesnies communaument
Veïssiés partout ahatir**,
Poitraus metre et chevaus couvrir,
Et ces fors escus aguicier,
Et a mainte selle atachier
Ses culieres et ses bouriaus...
Trompes i oïssiés bondir***.

La messe chantée, et les dames installées sur le hourdis (l'échafaudage), les joutes commencèrent sans désemparer. La première fut entre le duc de Limbourg et un bachelier nommé Gautier de Sorel, qui rompirent chacun trois lances sans perdre les étriers[2]. La seconde entre le comte de Namur et Enguerran de Couci ; le choc fut rude :

1137 Adont oÿssiés les hyraus
Crier le nom des deux vassaus,

* promptement. — ** s'empresser. — *** mettre les harnais de poitrail et couvrir les chevaux, attacher les guiches (courroies) aux écus, les croupières et les colliers... Vous auriez entendu sonner les trompes.

1. Comparez *le Tournoi de Chauvency*, dont l'auteur appelle « fruitier » l'acte de prendre la dernière collation de la journée qui, comme c'était l'usage depuis longtemps (p. 63, note 2), consistait en fruits, dragées, épices.

2. Les armoiries de chacun des jouteurs dont les noms suivent sont décrites avec précision (M. Prinet, *Les armoiries dans le roman du Chatelain de Coucy*, p. 164.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et les dames mout s'esjoÿrent
De cel cop quant elles le virent.
Entre elles demainent lor plait
Que chascun d'eus avoit bien fait.

Le troisième entre Geoffroi de Lusignan et un chevalier à l'écu papelonné, le sire de Ronquerolles en Beauvaisis; tous deux quittèrent le parc blessés et ne prirent plus part aux joutes. La quatrième entre Jehan de Nesles et un chevalier à l'écu losangé d'or et de gueules, le fameux Guillaume des Barres, comte de Rochefort-en-Iveline. La cinquième entre Lambert de Longueval et Hauwel de Quiévrain. — Une des plus « puissantes » passes d'armes, et des plus agréables à voir, fut la septième : le premier champion avait une manche au bras droit, et lorsqu'il vint « a son renc », on entendit les hérauts crier : « Couci, Couci, au vaillant homme; Couci, au vaillant bachelier; Couci, au chastelain Couci ! » Contre lui parut Gaucher de Châtillon, comte de Blois. Personne ne fut blessé, mais il y eut des coups superbes :

1394 Oïssiés braire les hyraus
Et crier a ces demoiselles
Et as dames et as pucelles;
Et disoient : « Pourquoy de cheaus
N'avés pitié qui leur chevaus
Et leur corps vont aventurant
Et aus tournois pris aquerant ?...
(1360) Dames, or poés esgarder.
Donner lor doit on par soulas
Manches et aiguilliers et las *,
Les savoureus baisiers promettre,
Par fine amour lius et jours mettre ! » [1]

* étuis (à aiguilles) et lacs.

1. Il y a, dans *le Tournoi*, plusieurs développements parallèles à celui-ci. Voir, notamment, v. 946 et suiv. : « O ! resgardez a quel escil, — Dames, cis chevalier se metent ! — Terres et cors pour vos endetent. — Et or sont en peril de mort. — Si m'aït Diex, vos avés tort. — Tout est pour vos amors conquerre.... » Cf. v. 4648 et s.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La huitième joute fut du seigneur de Falvi contre Gobert d'Aspremont; la neuvième, de Jehan de Hangest, qui eut le bras cassé, contre Arnoul de Mortagne. Mais la nuit tombait; l'assemblée se sépara, qui à La Fère, qui à Vendeuil. A La Fère, au boire, après souper, le châtelain se trouva près de la dame de Faiel. « Êtes-vous fort blessé? » lui dit-elle.

1488 — « Dame, dame, blechiés noient
Ne sui; mes dou mal que je sueil
Pour vous sentir toujours me duel
Ne je n'en poray ja garir
Se ce n'est par vo dous plaisir. »
— « Sire, ne sai que entendés,
Ne quelle garison pensés,
Sain vous voi et gai et jouli;
N'entendés ja qu'endroit de mi
Vous aiés autre garison... »

Le lendemain, continuation des joutes : Jehan de Ronsoi contre Hugues de Rumigni, le sire de Manteville contre le sire de Joinville, le comte Simon de Montfort contre le le comte de Soissons, Goulard de Moy contre le seigneur de Montmorenci, le sire de Faiel contre deux autres chevaliers, etc.[1]. A la fin de la journée Dreu de Chauvigni se présenta; mais ils n'étajent plus guère que deux ou trois à « soutenir la journée », les autres ayant été blessés : le sire de Moy, le châtelain de Couci et Charles de Rambecourt. Ce fut le châtelain de Couci qui affronta monseigneur de Chauvigni. A la première passe le châtelain fit volér dans la poussière le heaume de son adversaire qui rendit le sang par la

1. Un chevalier breton se présente, dont l'écu est fascé d'argent et d'azur. L'auteur l'appelle « Hues de Loac » (*var.* : Lohart). Ce sont les armes de Locrenan, d'après M. Prinet (l. c., p. 177). Locrenan en Plestin est en effet appelé « Loac, Loha » dans les documents du XIIIe au XVIIe siècle (communication de M. Joseph Loth).

Les Bretons étaient assez nombreux au grand tournoi de Mons en 1310, qui a été étudié avec soin par A. de Behault dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XIX (1886) et XXXVIII (1910).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bouche et par le nez; les hérauts crièrent: « Couci! » et « Chauvigni! »; la dames parlèrent de ce coup et le châtelain aperçut, par la « lumière » de son heaume, son amie qui, très amoureusement, riait en regardant de son côté. A la seconde reprise, Chauvigni prit sa revanche; il fit tomber l'écu de son adversaire, qui s'en alla tout chancelant, furieux. mais, « comme sage », ne faisant semblant de rien. A la troisième reprise, les deux jouteurs furent désarçonnés et tombèrent sur le sol, sans connaissance. Valets, sergents et écuyers les couchèrent sur des écus et les emportèrent hors du parc. Ils disaient: « Veci grant damage! » Il y avait des dames qui pleuraient; celle de Faiel n'osait montrer la douleur qu'elle éprouvait. — Mais ce n'était, Dieu merci, qu'un évanouissement passager; ni Chauvigni ni le châtelain n'étaient morts. Tout le monde en loua Dieu et ses saints.

Alors le sire de Couci invita les chevaliers et les dames à venir manger à sa cour. Plus de vingt tentes avaient été dressées

1826 Desous Venduel enmi les prés
Près de La Fere, dalès Oise,

entre la rivière et les bois, au milieu des fleurs. Le sire de Couci et tous les gens de Vermandois étaient vêtus de samit vert, semé d'aigles d'or; ils vinrent aux tentes en conduisant, « par les dois », les dames de leur pays. Ceux de Hainaut et leurs dames étaient aussi, tous et toutes, acesmés « d'une manière », d'or semé de lionceaux noirs; ils arrivèrent en chantant, deux à deux. Les Champenois, les Bourguignons, les Berruyers, étaient de même en uniforme: samit vermeil, semé de léopards d'or. — On corne l'eau: on s'assoit; plus d'un chevalier se croyait en paradis, en causant avec ses belles voisines. Ce jour-là, il y eut plus d'un cœur qui fut réduit en esclavage.

Tandis que les invités du sire de Couci carolaient après

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dîner, les dames qui ne carolaient pas tenaient compagnie aux blessés. Maintes paroles d'amour sont dites en ces occasions-là. Le châtelain, le bras en écharpe (« lié d'un couvre-chef blanc à son col »), manœuvra pour attirer l'attention de son amie ; et ils causèrent à voix basse :

1954 — « Iestes vous blechiés durement ?
Ce poiso moy s'estes blechiés. »
— « Dame, » dist il, « n'ay bleceüre
Es membres qui longuement dure ;
Mès li cuers est blechiés si fort,
So par vous n'est, jusqu'a la mort. »

Cette fois le châtelain obtint un rendez-vous pour le mardi matin au château de Faiel, jour où le sire de Faiel était obligé d'aller à Sorel[1] pour ses affaires.

Il ne restait plus enfin qu'à décerner le prix des joutes : un faucon. D'un commun accord il fut donné au sire de Chauvigni parmi les étrangers[2] et au châtelain de Couci parmi les chevaliers du pays. La comtesse de Soissons et ses dames allèrent chercher, en pleine danse, le châtelain « qui au miex qu'il pot karoloit », pour qu'il vînt avec elles offrir le faucon à Chauvigni. Celui-ci, blessé à la jambe, était resté à son hôtel, mais, les hérauts, dans l'espoir de ses générosités, l'avaient averti ; les porteurs du faucon le trouvèrent tout habillé, assis dans son lit, torches et cierges allumés. Il remercia humblement la comtesse et déclara que les autres chevaliers avaient aussi bien fait que lui, en vérité. Des valets firent circuler du vin et des dragées. Une dame dit des galanteries au blessé. Champenois et Berruyers exprimèrent l'espoir que sa jambe serait assez guérie, dans quinze jours,

1. Sorel, arrondissement de Péronne (Somme).

2. Dreu (ou André) de Chauvigni, un des compagnons de Richard Cœur-de-lion pendant sa croisade, était du Poitou. C'est un héros de roman (G. Valbois, *Les aventures romanesques d'André de Chauvigny aux croisades*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. IX, 1881, p. 83).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

JEUX INNOCENTS

TABLETTES A ÉCRIRE EN FORME DE DIPTYQUE

Musée du Louvre.

Pl. xv. P. 242.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour qu'il lui fût permis de prendre part à un autre tournoi, à Mézières[1]. — Au reste, le vassal de Chauvigni se conduisit parfaitement jusqu'au bout, car il offrit au châtelain, son adversaire, un beau cheval à la place de celui qui avait été tué la veille.

Le mardi, le châtelain de Couci n'eut garde de manquer au rendez-vous. Le mari n'était pas là. Lorsque la dame de Faiel, assise dans la salle du château, aperçut son ami dans la cour, elle alla au devant de lui, « sur le pont ». Il la salua cérémonieusement; en riant, elle lui rendit son salut. Puis, elle le prit par la main gauche pour le conduire dans sa chambre où ils s'installèrent côte à côte sur un banc couvert de tapis. Ils étaient désormais d'accord; mais la dame s'effrayait des conséquences (« car dame est pour peu diffamée »); le châtelain la rassura :

2197 «... Se Diu plaist, je garderay
Vostre honnour, et tant en feray,
Se volés faire ma pensée
Que vous n'en serez ja blamée. »

Or, la dame avait une chambrière très sûre, qui était sa cousine germaine; elles avaient déjà combiné, à elles deux, comment le châtelain pourrait venir à Faiel sans être vu : par une porte du jardin, condamnée depuis longtemps, qui donnait accès sur le bois; le châtelain se procurerait un garçon auquel il ferait croire qu'il avait une liaison avec une servante de Faiel; et c'est par l'intermédiaire de ce garçon que la chambrière l'avertirait quand il serait possible de se voir. Le châtelain fut transporté :

1. Dans le *Tournoi de Chauvency* on va aussi, après l'action, visiter les chevaliers blessés : « Li plus haitié en chanbre vont — Pour veoir que li navré font. — Les dames mainent avec ex — Et menestrex.... » (v. 4330). Pour les distraire, on leur « chante de geste », et on joue, en leur présence, aux petits jeux : le « beguinage », l' « ermite », le « robardel », le « chapelet », le « Roy qui ne ment », etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2297 « Dame, » dist il, « vous dites voir.
En vous a honnour et savoir. »

Il fut convenu que le soir même, l'huis du jardin serait ouvert si la place était libre, et fermé si le mari revenait à l'improviste.

Là-dessus, le châtelain se retira, et la dame de Faiel raconta tout à sa cousine. Celle-ci se montra très étonnée du point où les choses en étaient. Elle adressa des remontrances :

2357 « Miex ameroie estre dampnée
Que par moy fuissiés acusée.
Et nepourquant * vous avés tort...
Car mout m'esmerveille, par m'ame,
De vous qui estes haute dame,
S'avés mari preu et vaillant,
Et sur ce faites un amant.
Si nel di pas pour ce qu'amer
Ne puist bien dame un baceler
En honnesté et avoir chier.
Et si li puet, s'il a mestier,
D'aucun bel jouel faire don :
Tout ce puet faire par raison **.
Mais s'onnour doit si bien garder
C'o *** lui ne se puist aseuler
En lieu privé, car je vous di :
Li lieu en ont fait maint hardi.
Et nonpourquant, se vous l'amés,
Si en faites vos volentés. »

« J'aime le châtelain, dit la dame, et il en est digne; mais je consens à l'éprouver; ce soir, nous ne le laisserons pas entrer; il aura lieu de croire que je me suis moquée de lui; et alors nous verrons bien si son amour est véritable. »

Le châtelain quitta Saint-Quentin le soir, déguisé (mais armé par dessous), pour aller à son rendez-vous. Il pleuvait.

* cependant. — ** « Je ne prétends pas qu'une dame ne puisse aimer un bachelier en toute honnêteté ; et elle peut, au besoin, lui faire don de quelque beau joyau. ». — *** avec.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La tempête faisait rage. Il trouva la porte fermée. La dame et sa chambrière, qui l'écoutaient de l'autre côté de cet huis, l'entendirent soupirer, se plaindre, mais « doucement » et sans maudire. Toutefois, la dame n'eut pas pitié de lui : « Peu importe, murmura-t-elle, s'il est mouillé...

2489 Car, se sans paine joie avoit,
De dames bon marchié seroit. »

Le jour suivant, le châtelain, retournant, avec son écuyer, de Saint-Quentin à son manoir, rencontra, sur la route, le seigneur de Faiel. « Venez donc souper avec moi, dit celui-ci ; voici deux jours que j'ai quitté Faiel, et j'y retourne de ce pas. » Le châtelain, frappé au cœur, car il vit bien qu'il avait été trompé par son amie, s'excusa ; il exhala sa douleur dans la chanson : *Quant li estés et la douce saisons...* Rentré chez lui, il se coucha et resta dans son lit pendant plus d'un mois, atteint d'une maladie de langueur.

La nouvelle s'en répandit par les chevaliers du voisinage qui allaient chez le malade. La dame de Faiel fut profondément affectée. Sa demoiselle, pour la calmer, lui conseilla d'aller prendre des nouvelles à des noces qui devaient se célébrer prochainement à Cauvigni [1], où l'on ne manquerait pas de parler du châtelain de Couci. Elle y alla. La fête dura huit jours. Enfin la dame de Hangest, qui était un peu parente du châtelain, annonça qu'elle l'irait voir, et dit :

2797 ... « Ma dame de Faiel,
Je vous prie, mès qu'il vous soit bel,
Que vo pucelle me prestés ;
Quar, quant mes chars fu hier versés,
Ma chamberiere y fu blecie. »
— « Dame, se Diex me bencie,

1. Cauvigni, c^ne de Trefcon, c^on de Vermand. — Le « manoir », ou maison des champs, du Châtelain (qui n'habitait donc pas sa châtellenie, ou gouvernement, de Couci), était, parait-il, à trois lieues de Cauvigni (v. 2771, 2806).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tout a vo comment l'averés,
Mès que vous anuit revenés? »
— « Ouil, dame, anuit revenrons,
Car que .III. liues loins n'irons. »

Pendant la visite de la dame de Hangest, le châtelain reconnut très bien la suivante de son amie, qui se tenait à l'écart; mais il n'en fit rien paraître. De son côté, la chambrière imagina d'écrire sur ses tablettes [de cire][1] tout ce qui s'était passé; et lorsque la dame de Hangest eut pris congé, elle les glissa furtivement au malade, en murmurant :

2869 ... « Mès n'est heure
Que puisse a vous parler assés;
Je suis com chevaus empruntés;
O vostre cousine en iray...
Sire, mès ne vous anuit mie,
Ces tablettes ci retenés :
Aucune chose y trouverés. »

On devine l'effet que la lecture de ces tablettes produisit sur le châtelain. Il ne se passa guère de temps avant que, tout à fait guéri, il se rendit à Saint-Quentin[2]. Là, il avisa un garçon et lui promit bonne récompense à condition de l'aider dans une intrigue avec la chambrière de Faiel. Marché conclu; secret promis. — Ce garçon s'en alla tout droit, vers l'heure du manger, se poster à la porte du château, avec les « paillards » qui attendaient là « la donnée », c'est-à-dire les restes des maîtres et des domestiques. La dame et sa chambrière étaient déjà au verger. Le messager les y suivit et remit la lettre du châtelain, pliée et scellée, à la chambrière, qu'il connaissait. La lettre lue, la dame décida d'y répondre, sur le conseil de sa chambrière, laquelle savait

1. Tablettes de bois ou d'ivoire, en forme de dyptique, garnies de cire sur une des faces, où l'on écrivait au poinçon (ici, pl. XIV).

2. Le Châtelain va souvent à Saint-Quentin; il n'y avait pas, cependant, de maison à lui, car il descend toujours chez un bourgeois de sa connaissance.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

écrire (lentement, à la vérité)[1] ; on prépara tout ce qu'il fallait : encre, parchemin, scel et cire ; et la réponse fut envoyée par le même procédé que la demande. Quinze sous d'argent sec, remis au messager, le firent sauter de joie et protester d'un dévouement sans limites.

La réponse indiquait un rendez-vous à quinzaine, le soir, à l'huis du jardin.

En attendant l'heure fortunée, le châtelain eut l'idée d'aller à un tournoi annoncé entre Boves[2] et Corbie. Il prit des armes d'argent, sans aucun signe distinctif. Lorsqu'il arriva, les hérauts criaient déjà : « Lacez [les heaumes] ! » Les combattants furent divisés, suivant l'usage, en deux camps. D'un côté, ceux de Vermandois, de Champagne et les Français ; de l'autre, Flamands, Hennuyers, Brabançons et ceux de Corbie. Le châtelain frappait comme un fléau. Des écuyers se pendaient à son cou pour le jeter à bas, mais il était solide comme une tour. On le reconnut à ses prouesses, mais c'est en vain que dès lors on s'acharna d'autant plus contre lui :

3324 Onques nulz homs de mere nés
Ne fu a tournoy mieus batus :
Elme, barbiere et escus
Li fu depanés et derous *.

Mais on ne lui fit pas toucher terre, et il eut le prix du tournoi. — Avant que l'assemblée se séparât, un autre tournoi fut « crié » à la quinzaine suivante, à Meaux. Ce terme était assez éloigné ; mais on l'avoit fixé pour que les blessés, dont il y avait eu beaucoup, eussent le temps de se remettre.

* Heaume, mentonnière et écu lui furent brisés et rompus.

1. Il semble que la dame de Faiel ne soit pas aussi experte : « Je meismes escrire say », dit la chambrière ; « et vous a fait deviserés — Ce que vous mander li vorrés » (v. 3105).

2. Éd. : *Forjes*. La leçon adoptée est celle du ms. 7514.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au soir fixé, le sire de Faiel étant à Paris, le châtelain se présenta à l'huis du jardin [1]. La dame le fit attendre jusqu'à minuit. S'il avait maudit cette nouvelle cruauté, il ne serait jamais entré. Mais sa patience inaltérable lui valut enfin d'être heureux.

Alors une vie délicieuse commença pour la dame de Faiel, pour le châtelain qui partageait son temps entre l'amour, les tournois, les tables rondes et les fêtes, et même pour le mari, que sa femme n'avait jamais été en si « grand désir de servir ». Cette vie-là dura longtemps.

Mais il y eut une fois une grande fête en Vermandois. La saison était jolie et le pays en paix. Aussi les gens étaient heureux de boire, de manger et de caroler ensemble, aux chansons [2].

3779 Sans jouster et sans tournoier
Se vouloient esbanoier.
Telz gious sans peril sont mout bel.

Le châtelain et la dame de Faiel y étaient. Il y avait là aussi une dame du Vermandois, belle, sage et malicieuse. Elle désirait avoir le châtelain, auquel on ne connaissait encore aucune liaison, pour ami. Or, on mangeait par petites tables, au hasard. La dame, dînant avec le châtelain, le vit échanger des œillades avec Madame de Faiel, qui était assise à côté de Buridan de Walincourt [3], et soupirer. Elle fit

1. Il est à remarquer que le château de Faiel paraît à peine fortifié. Pas de fossés. La petite porte donne directement sur le bois. — La transition est très avancée qui, de l'ancien château-fort, a fait la maison de plaisance.

2. On dansait les rondes aux chansons ; les joueurs d'instruments (jongleurs et ménestrels), autour desquels on faisait cercle, donnaient des concerts à part.

3. Il est question de ce personnage dans le *Roman de Ham* de 1278 (éd. Francisque-Michel, p. 371 et s.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son profit de cette observation. « Vous soupirez, » dit-elle. — « C'est une douleur que j'ai. » — « Certes, sire, je n'en crois rien. » La dame se mit à chanter, pour réjouir la compagnie, la chanson : *Chascuns se doit esbaudir*... Tous répondirent en chœur, tandis que les serviteurs servaient honorablement les mets. Quand les tables furent ôtées, la dame de Faiel donna le signal de la danse :

3863 Madame de Faiel s'esmut
Et d'entre les rens se leva,
Et prist entour soy sa et la
Par les mains dames, chevaliers,
Pour caroller, et dist premiers
Une chanson de sentement...

Les jongleurs jouaient, de leur côté, de divers instruments : cors, timbres, tambours, etc. Il y avait aussi des jeux de singes et d'ours. Bref, des fêtes très agréables, qui durèrent pendant trois jours. Mais le châtelain eût mieux fait de ne pas pousser un soupir le premier de ces trois jours, comme vous allez voir.

En effet, pour en avoir le cœur net, la dame, curieuse et jalouse, fit suivre, par un espion, le châtelain de Couci jusqu'à ce qu'elle fût convaincue qu'il allait la nuit à Faiel. L'ayant appris, elle voulut s'en venger. « Je m'en ferais, dit-elle, plutôt mourir que le bon seigneur de Faiel ne sût à quoi s'en tenir. » Un jour que ce bon seigneur était chez elle, de passage, elle lui raconta les faits.

D'abord, le sire de Faiel hésita à croire qu'il était trompé. Mais, pour en avoir, à son tour, le cœur net, il annonça à sa femme, comme on a fait, en pareil cas, dans tous les temps, une absence de huit jours, sous prétexte de « marier un homme de son lignage ». Puis il s'ouvrit à son écuyer, nommé Gobert : « Quand je saurai ce qui en est, lui dit-il ; si je trouve le châtelain, qu'en ferais-je ? Conseillez-moi, je vous prie. » — « Sire, répondit l'écuyer, si j'étais à votre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

place, je ne me contenterais pas des apparences. Je verrais d'abord s'il vient seul, et puis je m'arrangerais pour le prendre en flagrant délit, lui et madame.

4339 Iluec les porrés vous blamer...
La orrés vous que il dira...
Mais nullement ne l'ocïés...
Riches est, et bien parentés
Est, et trop vaillant, ce savés.
On doit garder au commenchier
C'on puist eschiver encombrier*. »

Un soir, le sire de Faiel et Gobert, qui guettaient hors du jardin, virent entrer quelqu'un la nuit. Sûrs de leur fait, la fois suivante, au moment où le châtelain approchait, ils frappèrent avant lui à la porte ; on leur ouvrit ; ils entrèrent ; et le châtelain, en arrivant, se trouva en face d'eux. Mais il ne perdit pas son sang-froid. « Tout ceci, dit-il tranquillement, ne concerne en rien votre femme : pas de scandale sans raison ; c'est votre demoiselle que j'aime. »

4629 « Par Dieu, Gobert, je n'ai paour
Ne de vous, ne de vo signour...
Il a longtemps que j'ai amée
Ceste damoiselle a celée**.
Si venoie parler a li. »

« Il est vrai, dit Isabelle (c'était le nom de la chambrière) ; et vous y viendrez encore, ici ou ailleurs (car je sais très bien où aller), si monseigneur ou madame, qui n'a rien su de nos affaires, me donnent congé demain. » Cependant la dame apparaît, dans le désordre simulé d'un réveil en sursaut, proteste, pleure et s'indigne de la vie, « laide et vilaine », que sa chambrière a menée, si longtemps, à son insu. Le bon sire est ébranlé : « Ne sais que penser ne que dire... » Il ordonne enfin au châtelain de filer avec Isabelle. Mais

* Ne le tuez pas... ; on doit prendre garde au commencement, pour éviter les ennuis ». — ** en secret.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gobert l'en détourne encore : « Elle est gentil femme, dit-il, et cousine de madame[1]; ce serait la déshonorer; vous vous en débarrasserez discrètement dans les huit jours, sans qu'on en parle. » « Ainsi soit-il », répond le sire : « mais vous, châtelain, jurez-moi que ma femme est innocente. » Le châtelain jure et s'en va, très gêné, sans prendre congé de personne.

Il s'en va avec Gobert, qui l'accompagne jusqu'à Saint-Quentin. Mais Gobert, qui n'a agi jusque-là que pour arrêter, gêner et apaiser son seigneur, le trahit alors nettement; il fait confidence au châtelain de tout ce qu'il a appris, les soupçons du sire de Faiel et l'origine de ces soupçons. Là-dessus, le châtelain le charge de recommander au mari de ne pas battre sa femme, sous peine de guerre ouverte. « De guerres viennent grands malheurs », observe prudemment Gobert; et, de retour à Faiel, il conseille, en effet, au seigneur, qui continuait à faire des scènes à sa « maisnie », de se coucher au plus tôt.

Les jours suivants, la porte du jardin fut murée et Isabelle renvoyée.

Le châtelain, de son côté, ne pensait plus qu'à prendre « honnêtement » sa revanche de la dame qui, par envie, lui avait fait tant de tort. Il s'avisa d'un tour cruel. Le mari de cette dame, un très bon chevalier, était allé aux joutes, qu'il aimait beaucoup. Le châtelain, un beau soir, vint demander l'hospitalité à son manoir. La dame le reçut de son mieux, car elle avait du goût pour lui. Il ne l'ignorait pas et lui fit des avances « Avoi ! châtelain, lui dit-elle; croyez-vous que je ne sache pas où vous aimez ? l'huisset du jardin le sait bien. »

1. Les riches gentilhommes de ce temps étaient entourés d'une domesticité noble, de parents pauvres. Gobert lui-même était parent du sire de Faiel, comme il s'en souvint à propos au moment d'être pendu (p. 257).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il pâlit, mais, ferme en son dessein : « Madame, répondit-il, cet amour-là ne vaut pas qu'on en parle ; il s'agit d'une chambrière et cela n'a pas d'importance :

5110 Ce n'est mie chose si chiere
De quoi on doie faire conte... »

Elle consentit enfin à lui donner, en gage d'amour, un « couvre-chef » brodé d'or. De pareils dons étaient les premiers pas d'usage avant la reddition finale.

Mais revenons à Faiel. La dame, privée d'Isabelle, rêvait d'utiliser Gobert. Celui-ci, qui, paraît-il, avait été jadis au service du châtelain (ce qui explique un peu sa conduite), en fit d'abord un vif éloge. La dame craignait un piège ; mais Gobert, pour provoquer sa confiance, lui raconta ce qu'il savait, comme il avait fait au châtelain ; alors elle lui dit tout, « non pas si clair comme il estoit, mais un peu trouble... ». Gobert offrit ses services. « Traitez-moi très mal, lui dit-il, pour me fournir un prétexte à demander mon congé ; d'ailleurs mon seigneur va vous surveiller de près ; il n'ira plus aux tournois ; or, moi, durant la saison des tournois, je ne puis pas ne pas les suivre. Je dirai aussi à monseigneur que le châtelain insiste pour me prendre à son service, et il consentira à ce que j'y entre, dans la pensée que, par moi, il saura ce qui vous concerne. » La dame, ravie, donna à ce fidèle serviteur une bourse de deniers (qu'il fit d'abord semblant de refuser) et, comme lettres de créance, des « enseignes » convenues entre elle et le châtelain. — Dès que le sire de Faiel fut revenu d'inspecter ses blés et ses terres, la comédie convenue commença. Gobert, ostensiblement maltraité par la maîtresse de la maison, prit congé. Comme il l'avait prévu, il obtint aisément l'autorisation d'entrer au service du châtelain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5529 « S'il vous requiert, si le servés...
Car les valés de son païs
Pront on adès plus volentiers
Que les estranges escuiers. »

A quelques jours de là, Gobert était de nouveau l'écuyer du châtelain qui, le rencontrant à la sortie de la messe, un jour de joute, l'avait aussitôt « accolé » et invité à manger.

La première chose que fit, dès lors, le héros du roman fut d'associer Gobert à sa vengeance préparée contre celle qui l'avait traîtreusement dénoncé. Et d'abord, après les joutes, il repassa par le manoir de cette dame; cette fois, il la serra de très près et elle lui donna rendez-vous aux environs, dans une lande de bruyère, près des ruines d'un vieux château. Le soir du rendez-vous, il attendit que la dame s'abandonnât dans ses bras; alors, au dernier moment, il se leva froidement et dit ainsi :

5781 ... « Dame, or esgardés.
Il ne demeure pas en vous
Que vostre maris ne soit cous.
Vous li estes de pute foy.
Et pour itant je vous chastoy
Que jamais ne voelliés mesdire... * »

A ces mots Gobert et Isabelle qui s'étaient cachés aux alentours, se montrèrent, pour la plus grande honte de la coupable. « Il est à regretter, écrivait en 1829 l'honnête éditeur Crapelet, que l'auteur n'ait pas trouvé une vengeance plus digne du caractère d'un chevalier français. »

Pendant ce temps, la dame de Faiel était torturée par la jalousie. Car un héraut, qui était venu apporter des nouvelles au château, avait parlé des exploits que le châtelain avait accomplis aux joutes avec, sur son heaume, un superbe « cuevre-chief », assurément le don d'une amie. Mais Gobert

* « Il ne tient pas à vous, madame, que votre mari ne soit cocu. Vous lui êtes de mauvaise foi. Et pour cela je vous remontre que jamais ne médisiez. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dissipa bientôt ses soupçons en l'informant des circonstances de la vengeance arrangée par le châtelain. « Et maintenant, ajouta-t-il, il faut songer aux moyens d'amener ici votre ami. »

Un jour que le sire de Faiel était absent, le châtelain, la tête entourée de bandages, et méconnaissable, fut amené par Gobert au château, et présenté comme un écuyer blessé au dernier tournoi. Ce tour ayant réussi, on en inventa d'autres, si bien que les rapports de la domesticité donnèrent de nouveau l'éveil au mari. A partir de cette époque, celui-ci redoubla de sévérité ; il gourmandait continuellement sa femme, sans oser la battre pourtant, « car elle estoit de grant linage » (v. 6215).

Les entrevues étant désormais impossibles à Faiel, il fallut trouver autre chose. — Le sire de Faiel et sa femme étaient sur le point d'aller au pèlerinage de la Toussaint à Saint-Maur-des-Fossés, le châtelain fit avertir son amie de s'arrêter à un moulin dont il avait gagné le meunier. Les pèlerins étaient à cheval (car le « char » de madame n'était pas en état), avec un seul écuyer. Avant d'arriver au moulin, il y avait un gué à passer ; la dame se laissa tomber dans l'eau ; on la porta, toute trempée, au moulin ; et elle alla se changer dans la chambre du meunier, où le châtelain l'attendait[1].

Enfin le mari trompé s'avisa d'un moyen assez subtil d'éloigner celui qui troublait son ménage. — Il dit à sa femme : « J'ai l'intention d'aller en pèlerinage outre-mer ; vous croiserez-vous avec moi ? » — « Ha ! sire, dit-elle, j'y pensais. » Mais elle fit mander aussitôt au châtelain, par

1. Ces stratagèmes ne sont pas de l'invention de l'auteur. Ils sont traditionnels « et probablement d'origine orientale ». Voir, à ce sujet, G. Paris, dans l'*Histoire littéraire*, XXVIII, p. 360 ; comparer quelques-uns des *Cent nouvelles nouvelles* et des *Contes* de La Fontaine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gobert, de venir parler avec elle, sous l'habit d'un de ces merciers ambulants « qui portent en tous lieux leur panier à leur cou ». Le châtelain vint en effet :

6610 Panier quist et solers loiés,
Et houcette d'un burel griés *,
Et un viés chapel deschiré
Et un petit bourdon ferré
Pour soutenir sous son panier,
Si comme il convient a mercier.

En cet équipage il était, vers none, en vue de la tour de Faiel lorsqu'il rencontra le seigneur qui s'en allait à Péronne pour aider une de ses cousines, laquelle était en procès. Il salua « bonnement » et « passa outre sans mot dire ». Les gens et la dame du château marchandèrent sa pacotille, et, comme il faisait mauvais temps, l'invitèrent à coucher, avec la permission de Madame. L'auteur saisit cette occasion de proclamer qu'à son avis nul plaisir n'est comparable à l'amour :

6815 [Car] c'est la chose souveraine
C'on puist souhaidier ne avoir.
Je ne pris rien or ne avoir,
Chastiaus, cités, autre richesse,
Vers amours...
Ne nulz homs n'a plus grant desir
D'estre jolis, gais, envoisiés,
Cantans, jouans, rians et liés,
Com cilz qui aime en desirant
Merci, et vit en esperant.

Les deux amants s'entendirent pour aller ensemble en Terre Sainte ; c'était, du reste, l'avis de Gobert que l'on serait plus à son aise pour faire l'amour là-bas qu'ici. Puisque la dame devait accompagner son mari en Orient, il fut décidé que le châtelain s'arrangerait pour s'y rendre de son côté. Le roi Richard venait justement de faire « crier »

* Il prit un panier et des souliers à liens, une robe de bureau...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partout un grand tournoi en Angleterre : maints chevaliers du Vermandois se proposaient de passer la mer pour y prendre part ; et quelques-uns croyaient savoir que, à la fin du tournoi, le roi ferait « prêcher la croix ». Ce qui eut lieu, en effet. A son retour d'Angleterre, le châtelain était croisé.

Or, c'était bien là-dessus que le sire de Faiel avait compté. Il n'avait jamais eu l'intention d'aller outre-mer, pour sa part ; et, s'il l'avait dit, c'était pour que sa femme conseillât au châtelain de s'engager d'une manière irrévocable. Désormais, il ne parla plus de croisade. Un cardinal étant venu prêcher la croix dans le pays de Vermandois, il déclara tout simplement qu'il était « trop faible », et s'abstint.

Renaut de Couci partit donc seul, en emportant les tresses que son amie s'était coupées pour les lui donner dans une dernière entrevue[1]. Il s'embarqua à Marseille et aborda à Acre. Il ne tarda pas à devenir la terreur des Sarrasins, qui le surnommèrent « le Chevalier qui sur son heaume porte tresses ». Mais, un jour, il fut frappé, au côté, d'une flèche empoisonnée. Les médecins le remirent sur pied, en annonçant que pourtant il n'en reviendrait point. Dans l'espoir de se rétablir, il prit passage sur le premier navire en partance ; mais, pendant la traversée, il se sentit mourir. Alors, il ordonna à Gobert de l'ouvrir après sa mort et de remettre son cœur à la dame de Faiel, avec les tresses et une lettre qu'il dicta au dernier moment. Lorsqu'il eut scellé cette lettre, il jeta son sceau dans la mer, fit l'éloge de l'Amour, se confessa et mourut. — Navrant fut le désespoir de son écuyer Gobert et de son « garçon » Hideus. — Il fut enterré à Brindes.

1. Le véritable Châtelain de Couci historique, le chansonnier, a rimé, dans des circonstances pareilles (c'est-à-dire en partant pour la Terre Sainte malgré lui), sa chanson *A vous, amant...*, qui est ici citée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

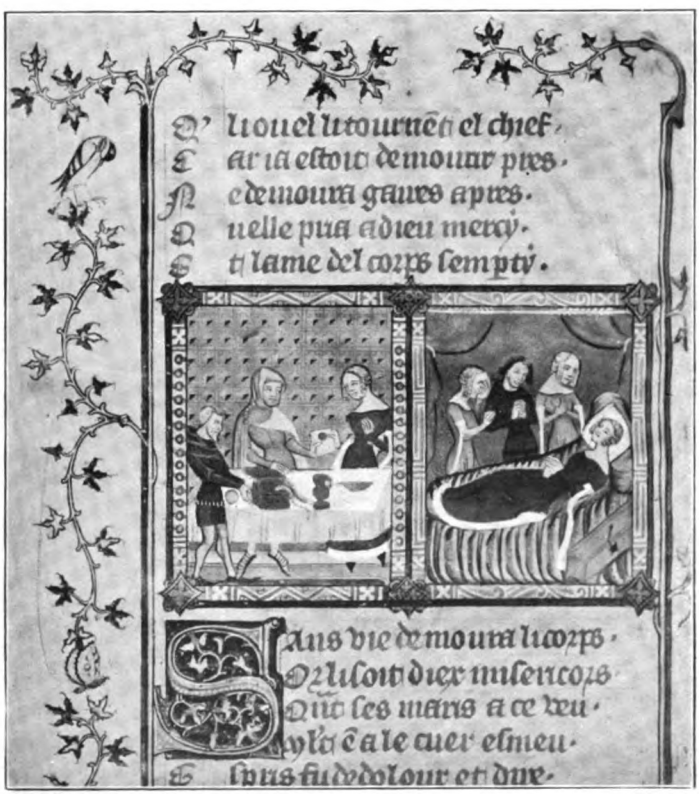

(Photo Hachette.)

UNE PAGE ET DEUX SCÈNES
DU *CHASTELAIN DE COUCI*

Bibl. nat., fr. 15098, fol. 157.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gobert approche de Faiel pour accomplir les dernières volontés du châtelain. Mais voici que, dans un sentier, il se trouve face à face avec le seigneur du lieu. Celui-ci, qui est désormais au courant de toutes les machinations passées de son ancien écuyer, le saisit et le menace :

7901 ... « Trop estes osés
Quant vous en mon païs venés,
Qui tant m'avés fait deshonnour
Entre vous et vostre signour...
Je vous penderai de mes mains... »
— « Sire, ne vous esmouvés mie...
Si n'estoit pas la coupe moie *.
Et si sui ge, ou que je soie,
Biau dous sires, de vo linage. »

Gobert n'évite d'être pendu qu'en livrant sur-le-champ le coffret qui contenait les tresses, le cœur et la lettre de son maître.

Rentré chez lui, le sire de Faiel ordonna à son cuisinier d'apprêter pour le souper un coulis de gélines et de chapons, et un autre de même apparence « avec ce cœur, que tu serviras à Madame seulement ». Au souper, la dame loua la viande qui lui avait été servie :

8029 Et dist : « Pourquoy et conment
N'en atorne nos queus ** souvent?.., »
— « Dame, n'aiés nule merveille
S'elle est bonne, que sa pareille
Ne poroit on mie trouver...
Car vous en ce mès cy mengastes
Le cuer qu'el mont *** le mieus amastes.
C'est du chastelain de Coucy
Dont on vous servit ore cy...
Vous l'amastes en son vivant....
Et pour un poy moi revengier
Vous ai ge fait son cuer mengier. »

Lorsque la dame eut vu la lettre, les tresses et le coffret, elle vit bien que c'était vrai :

* Ce n'était pas ma faute. — ** notre cuisinier. — *** au monde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

8080 « Par Dieu, sire, ce poise my.
Et puisqu'il est si faitement
Je vous affie certainement
Qu'a nul jour mès ne mengeray... »
Ne demoura gaires après
Qu'elle pria a Dieu merci
Et l'ame del corps s'em party.

Le sire de Faiel la fit enterrer honorablement, car il craignait la vengeance de sa famille ; puis il alla outre-mer, et mourut dans la tristesse.

Conclusion. Les vrais amants dont nous avons raconté l'histoire furent de parfaits modèles. Hélas ! tous ne sont pas ainsi :

8177 Une maniere y a de gent,
S'il voient dame ou damoiselle,
Tantost leur lance une estincelle
Telle qu'il sont en .I. esrour *.
Lors font celui samblant d'amour
Qui a tous temps doive durer,
Et dont s'il n'i pueent trouver
Belle reponse ou douch samblant,
Leur cuers en est tournés atant.
Cil sont sans bien, sans loiauté ;
Car, quant il n'ont leur volenté,
Leur mauvais cuers les met en ire,
Si qu'il se painent de mesdire...
Ceus tient Amours a anemis [1].

C'est en l'honneur d'une « dame gente » que l'auteur, « pris » par Amour « en son service », a rimé ce roman-ci,

8228 Et mon non rimerai ausy
Si c'on ne s'en percevera
Qui l'engien trouver ne sara,
J'en sui *certain*...

* désir ardent.

1. Passage très altéré dans le ms. qui a servi pour l'édition, corrigé ici d'après le ms. Ashburnham.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On a cru, d'abord, que l'auteur avait voulu dire ainsi qu'il s'appelait Jean Certain. Puis, de nos jours, on s'est aperçu que l' « engin » en question était dissimulé plutôt dans les quatorze derniers vers. Les premières lettres de ces vers, lus en acrostiche, donnent, en effet, ce qui ne saurait être l'effet du hasard, un nom : JACEMES (qui est JAKEMES ou JAKEMON). Si l'on continue à déchiffrer en acrostiche, on obtient SAKESEP dans l'un des deux manuscrits, MAKESEP dans l'autre, ou encore, en laissant de côté les deux derniers vers, SAKÈS ou MAKÈS (c'est à-dire « Saquet » ou « Maquet », noms assez répandus, dit-on, dans la région picarde)[1]. Mais voyez plus haut, p. 222.

1. G. Paris, après avoir adopté et contribué à répandre la forme « Sakesep » (*Histoire littéraire*, XXVIII, p. 353 et suiv.), en était venu, à la fin de sa vie, à admettre que l'acrostiche final devait être déchiffré « Sakès », en laissant de côté les deux derniers vers. Voir *Romania*, 1893, p. 616. En réalité il faut laisser hors de l'acrostiche tous les vers qui suivent celui qui commence par le dernier *s* de JACEMES. — Rappelons que, pour avoir essayé de déchiffrer un acrostiche analogue au delà de son terme véritable, on a cru découvrir un « Jehan de Motelec », là où il n'y avait que « Jehan de Mote » ou « Delemote » (*Histoire littéraire*, XXXVI, p. 67).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LA PATIENCE DE LA COMTESSE D'ANJOU

Ce romàn a été conservé dans deux manuscrits, un du XIVe siècle (n° 4531 du fonds des nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale), et un du XVe siècle (n° 765 du fonds français de la même Bibliothèque). Le 16 novembre 1413, un autre exemplaire, aujourd'hui perdu, fut acheté pour Jean, duc de Berri (*Romania*, XLII, 1913, p. 268).

L'ouvrage est intitulé, dans le n° 4531, « Du conte d'Anjou qui volt defflourer sa fille », et, dans le n° 765, « La comtesse d'Anjou ». Le titre adopté ici, qui convient très bien, est celui que portait l'exemplaire de Jean de Berri.

L'auteur s'est nommé à la fin, dans une énigme en deux vers dont il déclare lui-même, avec raison, que la « soubtilleté » n'est pas grande :

> Je n'ai pas mout hanté tel chose,
> Ainz pesche au MAIL L'ART, qui enclose
> N'est pas en moi...

Il s'appelait donc Jehan Maillart. Comme le second des deux vers de l'énigme est défiguré dans le manuscrit du XVe siècle, on a supposé, tant que ce manuscrit fut le seul connu, que le mot de l'énigme était Alard Peschotte ou Peschanté, ou Jehan Alart, tous noms fantômes comme Sakesep et Makesep.

L'*Histoire littéraire* ne sait rien, d'ailleurs, sur la biographie de Jehan Maillart. — Cependant « mestre Jehan Maillart » est cité au nombre des notaires de l'hôtel du roi dans l' « Ordenance de l'ostel Philippe, roy de France et de Navarre qui ores est, faite au Bois de Vincienes », en décembre 1316 (E. Boutaric, *Actes du Parlement de Paris*, II, p. 147, col. 1), et il est facile de jalonner la carrière de ce personnage, qui fut un des princi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

paux fonctionnaires de la Chancellerie de France au temps de Philippe le Bel et de ses fils[1]. Mais Jehan Maillart, le notaire, est-il le même que son contemporain, Jehan Maillart, l'écrivain? C'est très probable, à première vue, car Maillart, l'écrivain, fut en relations avec des gens que Maillart, le notaire, connaissait certainement.

Jehan Maillart dit, dans *la Patience de la comtesse d'Anjou*, qu'il a composé son ouvrage à la demande de feu Pierre de Chambli, seigneur de Viarmes[2], « le preudom a la liée chiere », et que c'est au fils de cet amateur éclairé qu'il offre le fruit de

1. L'ordonnance de janvier 1286, qui présente le tableau du personnel de l'hôtel royal à l'avènement de Philippe le Bel (Arch. nat., JJ 57, fol. 5) nomme déjà, parmi les notaires placés sous les ordres de « Cil qui porte le scel », « Jehan Maillart ». Il existe encore un très grand nombre de lettres royaux qui portent, sur le repli, le nom de ce notaire (le plus souvent en abrégé : MAILL.), à partir de 1291 jusqu'à la fin du règne. On lit, d'autre part, dans une ordonnance sans date (JJ 57, fol. 49): « Maillart, notaire le roy, mangera avec les chapelains et prendra avoinne pour .III. chevaus... Et aura pour soi .XIX. d. de gages. » Mais le texte le plus considérable est celui qui se trouvait à la suite de l'ordonnance de Saint-Germain en Laye (juillet 1316), dans le Mémorial A de la Chambre des comptes, fol. 149 (c'est le n° 676 de l'*Essai de restitution des plus anciens Mémoriaux de la Chambre des comptes* que J. Petit a publié en 1899 sous ma direction). Il y est dit, à propos des trois « clers du secret » que cette ordonnance institue, et qui sont devenus, par la suite, les « secrétaires d'État » de l'ancienne Monarchie, dont nos ministres actuels sont les héritiers, que deux de ces personnages « prendront leur drois a court autex comme Maillart prenoit au temps le roy le pere ». Cela semble indiquer que Maillart a exercé, sous Philippe le Bel, les fonctions de « clerc du secret », qu'il en ait ou non porté le titre.

Philippe le Bel avait donné en viager à Jehan Maillart une maison à Paris, achetée par la Couronne à Pierre de la Chapelle, évêque de Toulouse ; cette maison était située « in vico Sancte Crucis, in loco vocato La Bretonnerie » (Arch. nat., JJ 53, n° 206); Louis X la lui concéda « a héritage » en novembre 1315 (*Registres perdus de la Chambre des comptes*, dans les *Notices et extraits des manuscrits...*, t. XL, 1916, p. 340, n° 602). — Jehan Maillart, qui est qualifié en 1311 de « chanoine de Tournai » (*Ib.*, p. 357, n° 839), était mort en mars 1326 (v. st.), comme il résulte d'une concession de Charles le Bel à ses exécuteurs testamentaires (JJ 64, n° 413).

2. Viarmes, c^on de Luzarches (Seine-et-Oise).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses veilles « en cette présente année, l'an de l'Incarnation 1316 »; or le nom de Jehan Maillart, le notaire, se lit sur le repli d'une charte de donation accordée par le roi, en juin 1311, à Pierre de Chambli, seigneur de Viarmes[1]. — Il ajoute qu'il a dû, pour en venir à bout, s'y reprendre à plusieurs fois, ayant à entendre ailleurs, c'est-à-dire autre chose à faire. Notaire ou non, il exerçait donc un autre métier que celui de ménestrel[2].

C'est le seigneur de Viarmes lui-même qui avait raconté à notre homme l'histoire de « la comtesse d'Anjou » en le priant de la mettre en rimes. Or, ce seigneur est connu comme un des rares représentants de l'ancienne noblesse domestique des Capétiens directs qui jouèrent, à la cour de Philippe le Bel, un rôle considérable. Geffroi de Paris, le chroniqueur, qui était très conservateur, le considère comme un des plus « vrais » et des plus « fermes » conseillers du roi Philippe[3].

L'histoire que le seigneur de Viarmes avait donnée à rimer à Maillart, il ne l'avait pas inventée. C'est une très vieille histoire, que l'on croit d'origine byzantine. Philippe de Beaumanoir, contemporain et compatriote de Pierre de Chambli, en avait déjà traité une version un peu différente dans son roman de *la Manekine*[4].

1. Arch. nat., JJ 46, n° 21.

2. Il est à remarquer, en outre, que l'auteur de *la Patience* insiste beaucoup sur l'intervention de la cour du roi dans le différend entre le comte de Bourges et la comtesse de Chartres. Voir p. 283.

3. *Historiens de la France*, XXII, p. 104. — Un arrêt de la Chambre des comptes révoqua, en février 1321, une partie des donations faites par Philippe le Bel à Pierre de Chambli « le preudomme » et à son fils Pierre « le Gras » (*Chronique parisienne anonyme*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, XI, p. 55; cf. *Registres perdus de la Chambre des comptes*, l. c., p. 110 et suiv.).

4. Voir l'étude de H. Suchier sur les variantes de ce conte dans la préface à son édition de « La Manekine » (*Œuvres poétiques de Ph. de Beaumanoir*, p. p. la Société des anciens textes, t. I. [Paris, 1884]). Cf. A. Wallenskiöld, dans les *Acta Societatis Scientiarum Fennicæ*, XXXIV; et G. Huet, *Les sources de « la Manekine » de Philippe de Beaumanoir*, dans la *Romania*, XLV (1918-19), p. 94.

Comparer aussi, au récit de Jehan Maillart, celui qui est intitulé en latin : » Ystoria regis Franchorum et filie in qua adulterium comittere voluit » (*Romania*, XXXIX, 1910, p. 64-76).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photos Hachette.)

COSTUME CHEVALERESQUE

SCEAU DE PIERRE DE CHAMBLI, 1290

SCEAU DE GAUCHER DE CHATILLON, 1308

Pl. xvii. P. 262.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'année même (1316) où Jehan Maillart composa son roman, cet ouvrage fut utilisé par un certain « Chaillou » de Pertain [1], qui en inséra textuellement deux longs passages (énumération de bons plats, coucher de la mariée) dans des additions confuses qu'il fit au poème d'un autre notaire de la Chancellerie royale, nommé Gervais du Bus : le célèbre roman de *Fauvel* [2]. Il ne fait aucun doute que ces deux collègues à la Chancellerie, confrères en littérature, Jehan Maillart et Gervais du Bus, ne s'ignoraient pas, et que l'énigmatique « Chaillou » les connaissait tous les deux.

Des extraits du roman de Maillart ont été publiés par G. Paris dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXI (1893), p. 318-350. Plusieurs érudits ont entrepris, depuis, l'édition de cet ouvrage (notamment J. Jablonski, dans les *Positions des thèses* des élèves de l'École des chartes en 1912). Mais l'honneur d'en donner l'édition princeps a été réservé à Br. Schumacher et E. Zubke (*La Contesse d'Anjou*. Greifswald, 1920, fasc. I du *Romanisches Museum*); cette édition est commode, quoique très médiocre [3].

C'est après avoir comparé *la Comtesse d'Anjou* et *la Manekine* que l'on s'est décidé à présenter ici au lecteur le premier, plutôt que le second, de ces contes parallèles. L'auteur de *la Comtesse d'Anjou* est un écrivain maladroit et dépourvu de facilité ; comme il s'est astreint, d'ailleurs, à n'employer que des rimes léonines, c'est-à-dire portant sur deux syllabes, il s'est condamné à contourner sa pensée et à cheviller fortement ; cependant, son œuvre est beaucoup plus intéressante, au point de vue où nous nous plaçons, que celle de Beaumanoir, car il

1. A. Långfors, *Le roman de Fauvel par Gervais du Bus* (Paris, 1914-1919). p. 137 ; mais cf. *Histoire littéraire*, XXXV, p. 345, note 2. — Pertain, c^on de Nesle (Somme).

2. *Histoire littéraire*, XXXII, p. 145 ; A. Långfors, *o. c.*, p. 144.

Jacques Bruyant a reproduit aussi l'énumération des bons vins qui est dans *la Patience*. Mais directement d'après Jehan Maillart, ou par l'intermédiaire de Chaillou ? Voir sur ce point *Romania*, 1918-1919, p. 61.

3. Dans l'*Histoire de la littérature française* publiée en 1923 à la librairie Larousse sous la direction de J. Bédier, on lit (p. 41) : « *La comtesse d'Anjou*, par Jehan Maillart, éd. Bataille, 1923. » Mais c'est un lapsus ; il ne faut tenir aucun compte de cette indication.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'y trouve, çà et là, des scènes assez pittoresques[1], tandis que *la Manekine*, écrite par un jeune homme, est une œuvre tout-à-fait banale et conventionnelle[2].

---

1. « Les détails que Jehan Maillart a ajoutés au [thème du] récit, dit l'*Histoire littéraire* (p. 350), donnent à son œuvre la valeur d'un document. » Il ne serait pas exact, du reste, d'ajouter, avec cette *Histoire*, qu'il y a, dans *la Comtesse d'Anjou*, plus d' « énumérations et de descriptions de meubles, de vêtements, de bijoux et de fêtes » que dans les romans du même genre. A l'exception de celles qui intéressent la mangeaille, les descriptions et les énumérations ne sont ni plus nombreuses ni plus précises qu'ailleurs ; peut-être le sont-elles moins. L'effroyable verbosité de l'auteur est la seule cause de la longueur exceptionnelle du roman. Mais il y a, ça et là, des scènes « vues », comme la soûlerie de Galopin, la distribution des aumônes à Orléans, etc.

2. Ce n'est pas à dire, bien entendu, que Beaumanoir n'eût pas, dès l'époque où il composa *la Manekine*, plus de talent que Maillart. Voir, par exemple, le couplet sur la « belle saison » (*La Manekine*, v. 2153 et suiv.), le plus banal du monde, et pourtant réussi :

Ce fu en la douce saison
Que li roussignol ont raison
De chanter pour le tans joli,
Que li pré sont vert et flouri
Et li vergié cargié de fruit :
Que la belle rose est en bruit,
Dont les dames font les capiaus,
Dont li amant font leur aviaus*..
Cascuns oisiaus en son latin
Cante doucement au matin
Pour la saison qui est novele,
Toute riens adont se revele...
Li canel les iauwes rechoivent**
Qui en yver erent esparses.
Or keurent karoler ces garces,
Beatris, Marot, Marguechon ;
Avoec eles ont Robechon
Et Colinet et Jehanet.
Puis s'en vont au bos au muguet***...

* désirs, profit. — ** Les canaux reçoivent les eaux. — *** Or courent caroler ces filles... ; avec elles ont Robechon... ; puis s'en vont au bois au muguet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il y a des gens qui s'évertuent à raconter des fables et des aventures; il y en a qui chantent des pastourelles ou qui disent, sur la vielle, « chansons royaux et estampies ».

14 Dansses, notes et baleries,
En leüt, en psalterion,
Chascun selonc s'entencion,
Lais d'amours, descors et balades,
Pour esbatre ces genz malades...

Ils sont bien reçus en haut lieu, quoiqu'ils ne prétendent qu'à « chasser l'ennui des cœurs » et « ne fassent rien à l'âme ». Mais les visées de l'auteur sont plus hautes. C'est un moraliste. Mieux vaut, à son avis, écouter « choses profitables qui émeuvent les cœurs des gens à bien faire » et à « monter en bonnes mœurs ». Les « mensonges controuvés » ne valent pas la vérité.

L'aventure qu'il va raconter est « véritable », quoique « très étrange ». La matière en est touchante et de nature à persuader de « persévérer en bien faire ». L'auteur la tient d'un prud'homme, digne de foi, sage, riche, et dont, à la cour de France, la situation est considérable. C'est à la demande de ce personnage qu'il a entrepris de « mettre en rimes » l'histoire que vous allez entendre.

Jadis vivait un comte d'Anjou et du Maine, très riche homme, dont les domaines étaient estimés à cent mille livres tournois; il faisait très souvent tenir des tables rondes et des tournois. Son frère était évêque d'Orléans. « De nul d'eulx deux ne sai le nom », dit l'auteur, qui s'est abstenu aussi de donner aussi un prénom à son héroïne parce qu'il n'y en avait pas, vraisemblablement, dans sa « matière ». Ce comte était veuf, avec une fille qu'il avait fait élever le mieux du monde. Elle était fort belle, mais, ce qui vaut mieux encore, sans orgueil, pitoyable aux pauvres, charitable et très dévote : elle aimait par dessus tout Dieu et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Sainte Église » ; elle allait volontiers « au moutier ». Elle y allait avec sa gouvernante, une bonne, sage et prude femme qui l'avait nourrie et enseignée dès sa jeunesse ; et sachez que toutes deux se tenaient très bien pendant la messe. A la maison, elles ne se permettaient que des distractions honnêtes : tables, échecs, ouvrages de soie.

Un jour, après dîner, quand on eut enlevé les nappes et servi le vin d'usage, tandis que chaque ménestrel entendait à sa « menestraudise », que, en des groupes à part, les chevaliers parlaient d'armes, les jeunes damoiseaux d'amour et de chasse, et que dames et demoiselles « devisaient de maintes choses », le comte appela sa fille, pour qu'elle fît sa partie d'échecs. Au moment où il allait perdre, car il n'avait plus sur l'échiquier, de toute sa « mesnie » de jayet et d'ivoire, qu'un « roc » et qu'un « aufin » — il lui vint subitement une horrible pensée. Le diable la lui inspira. Il fut tenté par la beauté de son enfant. Il ne regardait plus son jeu. C'est en vain que la pucelle lui disait :

285 — « Monseigneur, traiez ;
Merveille ai que tant delaiez... »
— « Monseigneur, du tout a vous tient ;
En grant pensée vous soustient
Ce roc que perdre vous convient. »

Mais il ne pensait guère à son « roc ». Il répondit en déclarant brutalement sa criminelle passion. La pauvre fille, stupéfaite, effrayée, scandalisée, le sermonna de son mieux :

386 « N'avez pas sain entendement...
Pour mourir ne le soufferoie.
Vous trouverez bien autre proie. »

Mais le comte ne voulut rien entendre : il annonça l'intention d'exiger, par la force, ce qu'on ne voulait pas lui permettre. Il fallut que la jeune fille fît semblant de consentir, pour obtenir un délai jusqu'au lendemain.

Tandis que le comte d'Anjou, satisfait de cette promesse,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

allait avec ses damoiseaux et ses chevaliers chasser le héron dans la plaine, la gouvernante recevait les confidences de son élève. Elle lui conseilla de fuir, par la chambre qui donnait sur le verger, lequel verger s'ouvrait lui-même sur une forêt antique, « haute et drue ». La « comtesse » éloigna ses demoiselles en feignant d'être indisposée :

598 « En celle guarderobe la »,
Fet elle, « mon lit me ferez,
Et erraument m'i coucherez,
Car une trop grant frichon sent ;
Et se Nostre Sire consent
Que je puisse un petit süer,
Garie serai sans müer,
Que ja n'en serai es liens
Ne es mainz de fusiciens
Qui une grant chose en feroient,
Se ce tantet de mal savoient *. »

Les servantes disposent aussitôt, pour la nuit, l'appartement désigné.

Isnelement le lit atornent.
Couvertures y ot mout fines
De vair et de gris et d'ermines ;
Riches orilliers, coustes pointes
Entailliez, belles et cointes,
Custodes et coissins et sarges,
Et tapiz ouvrez granz et larges
Si com il affiert a contesse...

Le soir, la comtesse et sa « maîtresse » s'enferment en coulant barre et verroux. Puis, elles pensent à emporter quelque argent, car « ceux qui n'ont pas appris, de bonne heure, la pauvreté, sont trop gênés, lorsqu'ils se trouvent, tout-à-coup, dépourvus [1] ». — La « bonne dame » savait une

* « Je serai guérie sans tomber entre les mains des médecins, qui en feraient toute une affaire s'ils étaient au courant de ce malaise. »

1. Le même lieu commun est mieux exprimé dans *la Manekine*, v. 4700 : « Car quant on a esté a aise — Plus anuie après li meschiés — Et mout plus est a souffrir griés. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

huche où l'on avait serré de l'or, de l'argent et des pierres précieuses. Elle prit ce qui leur serait nécessaire. Mais elle ne s'embarrassèrent pas de « robes », car il fallait qu'elles allassent à pied, elles qui avaient l'habitude de voyager en litière, avec des palefrois harnachés de sambues et de freins dorés. Elles endossèrent chacune un court surcot. Et, à la nuit noire, elles s'engagèrent dans la forêt, en passant le pont et les fossés. La comtesse se lamentait. « Hâtons-nous », disait la maîtresse. Elles coupèrent à travers bois, en se déchirant le cuir des mains aux ronces et aux églantiers. Après une très longue oraison, la comtesse se mit en quête d'un refuge : les bêtes sauvages, qui « ont gueules », l'effrayaient ; et elle connaissait d'ailleurs la sagesse du proverbe : il faut manger après les émotions, *Après tous deulx* menger convient*. Étant sorties du bois, elles marchèrent à l'aventure, sous le couvert des grandes haies. Enfin, pour ne pas descendre à l'auberge, elles entrèrent chez une vieille femme qui était seule à l'huis de sa chaumière.

1082 La preude femme les regarde
Et dist : « Certes, fole musarde,
Pleine de dureté, seroit
Qui son pain vous reffuseroit ;
Car, bien sçay, point ne truandés,
Combien que mon pain demandez ;
Ainz estes, si com je devine,
De grant lieu et de france orine **.
Bien le semble a vostre viaire ***.
Qui tant est douz et debonnaire...

La vieille offre aux fugitives le pain de sa huche, qui n'était pas sans paille. — L'auteur du roman prend texte de cette circonstance pour faire énumérer complaisamment à l'héroïne les mets plus succulents qu'elle avait coutume de se voir servir naguère. Il était sans doute gourmand ; ce pas-

* deuils. — ** d'origine noble. — *** visage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photos Hachette.)

MINIATURES DU ROMAN DE *LA PATIENCE*

Bibl. nat., n. a. fr. 4351.

PL. XVIII. P. 268

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

sage n'est pas le seul où il traite de ce qui concerne la nourriture avec une compétence et une attention particulières [1].

1104 « Lasse dolente !
Tel vie pas apris n'avoie
Quant je chiez mon pere mennoie,
Mès viandes chieres et fines,
Chapons en rost, oisons, gelines,
Cynnes, paons, perdris, fezans,
Herons, butors qui sont plesans
Et venoisons de maintes guises,
A chiens courans par force prises,
Cers, dains, connins [a], senglers sauvages,
Qui habitent en ces boschages,
Et toute bonne venoison.
Poissons ravoie je a foison
Des meilleurs de tout le pais,
Esturjons, saumons et plais [b],
Congres, gournars [c] et grans morues,
Tumbes [d], rougès et grans barbues,
Maqueriaus gras et gros mellens,
Et harens frès et espellens,
Sartres [e] grasses, mullès et solles,
Bremes et bescues [f] et molles.
J'avoie de maintes menieres
Poissons d'estans et de riviere...
A poivre, a sauce kameline ;
J'avoie lus * en galentine,
Grosses lamproies a ce meïsmes,
Bars et carpes, gardons et bresmes,
Appareilliez en autres guises ;
Turtres [g] ravoie en pastes mises,
Les dars, les vendoises rosties,
En verjus de grain tooillies [h],

[a] lapins. — [b] plies. — [c] Espèce de rougets. — [d] Godefroy, au mot « Tombe » 2 ; c'est une sorte de trigle. — [e] Cf. *Romania*, 1913, p. 422.. — [f] Variété de brême. — [g] Ce mot signifie, d'ordinaire, tourterelles ; mais il s'agit ici de poissons. — [h] dars et vendoises (poissons d'eau douce), saucés dans du verjus de grain.

* brochets.

1. Chez l'hôtesse d'Orléans (voir plus loin), les fugitives doivent se contenter d'eau, de pain, de pois réchauffés et d'œufs. L'auteur les en plaint hautement : « Du pain noir et de l'iauc plate ! — Fortune mie ne les flate », etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et grosses anguilles en paste,
Autre fois rousties en haste,
Et les gros becquès chaudumés [a],
Si com il sont acoustumez
Des keus qui savent les sentances
De l'atorner. J'avoie tances
Que en appelle reversées.
J'avoie gauffres et oublées,
Gouieres, tartes, flaonciaus,
Pipesfarses a grans monciaus,
Pommes d'espices, darioles,
Crespines, bingnès et ruissoles [b].
Si bevoie vins precieus,
Pyment, claré delicieus,
Cythouzudés [c], rosez, florez ;
Vins de Gascoigne colourez,
De Montpellier et de Rochelle,
Vin de Garnace et de Castelle,
Vin de Biaune et de Saint Poursain,
Que riche gent tiennent pour sain...
D'Auçuerre, d'Anjo, d'Orlenois,
De Gastinois, de Laonnois,
De Biauvoisin, de Saint Jouen,
Touz ceulz n'arai je mais ouen... »

S'étant remises en route, les fugitives aperçurent enfin les tours d'Orléans. Elles avisèrent une bonne femme qui « apportait sa soustenance au marché » et l'arraisonnèrent pour savoir si elle voudrait les héberger :

1210 « Nous herbergerez vous ennuit ?...
Quar nous n'avons serjans ne hommes
Qui vieignent avec nous ensamble,
Et pour ce pas bon ne nous samble
De herbergier en grant hostel ;
Quar aucun penseroit tost el *
Que bien, pour ce que sommes seules.
Et moult fet bon mauvaises gueules
Estouper ** par sa bonne garde. »

[a] Godefroy cite « une chaudumée de beschets », d'après le *Ménagier*. — [b] Pâtisseries diverses. — [c] vin parfumé au citoual (zédoaire), espèce de gingembre.

* autre chose. — ** fermer, boucher.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La bonne femme les avertit qu'elles seront très mal couchées :

« Si n'ai pas, ne vous i fiez,
Dras de lin, larges, deliez.
Mès de chanvre gros et estrois.
On n'aroit pas .x. sous des trois.
Je n'ai pas couvertures grises
Ne vaires a la perche mises[1]
Ne coustes que deux[2]..... »

Mais la maison était sûre et tranquille, et à deux pas de l'église : les fugitives s'en accommodèrent. Chez le mercier elles achetèrent de quoi faire des ouvrages, des soies de toutes les couleurs, des « tavelles » ; elles commandèrent au charpentier les « frainnes » et les « espées » d'un métier. Et elles commencèrent à vivre en petites ouvrières, sans autre distraction que les exercices religieux[3].

Cependant le comte d'Anjou fut profondément affecté de la disparition de sa fille. C'est en vain que ses chevaliers essayèrent de le réconforter en lui prodiguant les lieux communs de la sagesse mondaine du temps sur l'impassibilité qui convient aux gens bien nés :

1580 « Quar s'uns hons perdoit tout le monde
Si se doit il ferme tenir...
Il n'afiert pas, ce dit le sage,
Que hons qui a senz ne raison,
Change chiere en nule saison,
Ne que pour grant bien joie face,
Ne pour grant mal tristesce embrace ;

1. « A la perche ». Une barre de bois était suspendue ou fixée horizontalement, à hauteur d'homme, dans les chambres à coucher, sur laquelle on jetait les vêtements. Méthode encore pratiquée, de nos jours, par les indigènes du Maroc, où, chez les riches, ces « perches » sont décorées, sculptées et peintes.

2. Plus tard, à Orléans, dans des circonstances pareilles, la comtesse fut hébergée par une femme qui n'avait pas même une couette, et qui lui dit : « Mais, se Dieu me garde, il me semble — Que ne savez gesir sans coute. »

3. Comme les héroïnes de Jean Renart (p. 23)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ainz doit tout prendre a une chiere *.
N'estes pas hons a qui afiere **
A vous ainsi desconforter... »

« La table est mise, lui disaient-ils ; mangez, et ça passera. » Mais, accablé de remords, il se laissa mourir de faim. Son frère, l'évêque d'Orléans, le fit enterrer honorablement. Par malheur, la nouvelle de cet événement ne parvint pas jusqu'à la retraite de la comtesse et de sa gouvernante.

Un jour d'été, quelques jeunes fils de bourgeois vinrent jouer « à la bonde » près de chez les deux ouvrières ; ayant envoyé l'estuef † dans leur maison, ils coururent pour le ravoir, et les virent. La beauté de la plus jeune les frappa. Ils se dirent que sa vertu ne serait probablement pas très farouche. L'un d'eux déclara qu'il donnerait bien « un joyau de vingt livres » pour en venir à bout. Un autre promit à la « dame » de la maison des cadeaux si elle voulait s'entremettre, et, comme elle refusait, s'emporta. La bonne femme crut devoir avertir ses pensionnaires du danger qui les menaçait. De leur côté, elles jugèrent plus prudent de s'en aller. Elles émigrèrent, en effet, en pleurant, dans la direction de Lorris.

A la croix d'un carrefour, un vieux chevalier les aborda pour les interroger. La « maîtresse » lui répondit qu'elles étaient très malheureuses, qu'elles n'étaient pas ce dont elles avaient l'air et qu'elles cherchaient un refuge. Touché, le vieux gentilhomme, qui n'était autre que le châtelain de Lorris, les fit conduire à son manoir par deux des sergents qui l'accompagnaient. Mais la dame de Lorris pensa que l'infortunée comtesse était trop jolie pour être honnête : « C'est une musarde, se dit-elle, qui fait folie pour les hommes.

sans changer de visage. — ** homme à qui convienne. — † le ballon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1961 Veez quel cors et quel viaire !...
Alez vous en, ma douce amie...
Quar vous seriez ma mestresse
Et je come une chamberiere. »

Le châtelain essaie de la rassurer, mais il n'y réussit qu'à moitié. Il consent enfin à envoyer ses protégées chez une pieuse hôtesse de Lorris, où, pour la troisième fois, elles devraient se contenter d'un lit de paille et de pain noir si le bon châtelain ne leur faisait apporter, en cachette, ce soir-là, des viandes et du vin. — Elles s'installent et recommencent à faire leurs ouvrages d'or et de soie, comme à Orléans. La châtelaine apprend bientôt que leur vie, si « sainte », fait l'admiration de tous. Elle demande à l'hôtesse ce qu'elle pense de ses pensionnaires, et notamment de la jeune :

... S'ele est coie ou vilotiere *
Ou bobanciere ou genglaresse **,
Ou vergoigneuse ou menterresse...

« Non, non, dit l'hôtesse ; elle est noble; elle ne peut être vilaine, car elle est « franche et douce en chiere » ; et puis, elle travaille très bien. » La châtelaine, convaincue, avoue alors à son mari qu'elle a eu tort d'être méfiante et décide de s'attacher les deux habiles ouvrières pour enseigner à ses propres filles l'art de travailler en soie. On les mande, en conséquence, pour leur proposer la chose :

2264 « Nous avons ici deus filletes...
Si voudrïens qu'elles seüssent
Mestier ou joër se peüssent
A la foiz et esbanïer.
Pour ce si vous voulons prier
Que ceens demourer veigniez
Et nos deux filles ensaingniez...
Et tant come ceenz serez
Vostre gaaing espargnerez

* tranquille ou coureuse. — ** arrogante ou hâbleuse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ne riens ne vous convient despendre,
Et de touz vous ferai deffendre
Que n'orrez parole vilaine. »

Elles acceptèrent et tout le monde n'eut qu'à s'en féliciter.

Sur ces entrefaites, le comte de Bourges, qui était le suzerain du châtelain de Lorris, vint à Lorris, accompagné d'une suite brillante et joyeuse, pour user de son droit de gîte. Il y eut une réception magnifique. Par précaution, le bon châtelain avait relégué les ouvrières dans un réduit écarté, pendant ces fêtes. Mais la châtelaine commit l'imprudence, au cours d'un banquet, d'envoyer son écuyer porter dans une écuelle de bonnes choses aux recluses. Le valet qui tranchait devant le comte de Bourges, intrigué par ce manège, suivit le porteur d'écuelle et aperçut la jeune fille, dont la beauté le cloua d'admiration sur la place. Au second service le comte de Bourges s'étonna que son écuyer ne fût plus là pour trancher. L'échanson, s'étant mis à la recherche du serviteur négligent, le rencontra qui, revenu de son extase, descendait l'escalier. Mais tous deux remontèrent pour jeter de compagnie un coup d'œil sur la beauté nonpareille que le premier avait découverte. Ils la contemplèrent longtemps. Lorsqu'ils revinrent dans la salle du festin, le comte avait été obligé de leur donner des suppléants à tous les deux ; il les apostropha ; et, pour s'excuser, ils dirent ce qui s'était passé. — Le comte envoie son chambellan pour vérifier le fait. Le fait est exact. Alors le comte ordonne d'ôter les nappes et de démonter les tables tout de suite ; il n'entendra pas les jongleurs :

2544 « Je vueil veoir celle pucelle
Et que touz et toutes la voient,
Et que trestouz tesmoins en soient
S'elle est si belle come il dïent. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le châtelain n'ose s'excuser, et les recluses comparaissent, inquiètes et désolées. Aux questions qui leur sont faites, elles répondent qu'elles sont de pauvres femmes qu'un mauvais homme a chassées de leur domicile. Puis elles se retirent et les tambours donnent le signal de la danse.

Mais, comme le comte d'Anjou, comme les jeunes bourgeois d'Orléans, le comte de Bourges résolut de posséder la malheureuse fugitive. Il fait venir le châtelain.

... Moult amiablement l'empoigne
Par le doi et a part le trait...

Il lui confie ses intentions et qu'il compte sur lui, au besoin sur la châtelaine, pour en informer l'intéressée. Cette proposition porte un coup au digne seigneur, qui est obligé de s'appuyer à une fenêtre, car son sang n'a fait qu'un tour. Il réplique vivement :

2671 « Ha ! » dit il, « ja a Dieu ne place
Que soienz en lieu ne em place
Je, ne ma fame, que tel chose
Soit par nous dite ne desclose.
Maqueriaus estre ne savons... »

Le comte, auquel les moyens importent peu pourvu qu'il arrive à ses fins, propose alors d'épouser. Et c'est en vain que le châtelain cherche à le détourner de ce nouveau projet, en lui représentant les obligations de son rang. Il insiste. Il est agréé, sans que, du reste, la jeune fille croie devoir lui révéler sa naissance. Et on passe aussitôt aux préparatifs de la noce. — Le comte commande à son sénéchal d'acheter « drap de brunette et d'escarlate, d'or, de soie et de tartaire », des fourrures, une voiture à cinq chevaux, « d'or, d'azur et de sinople », des palefrois d'Angleterre, d'Allemagne et de Hongrie, sambues, oreillers, coutes pointes, lorains (courroies de harnachement) dorés et émaillés. Les cadeaux de noce sont faits. La noce est célébrée. Le repas de noces suit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces chevaliers vont par la feste,
Chascun ot chapel en sa teste
Et mantel d'or forrez d'ermines,
Dont au soir orent les saisines...

On entendit sonner les trompes, bruire les « nacaires »*, les dames chanter quand le moment de « caroler » fut venu.

Cez dames qui ont voiz series **
A chanter prennent hautement.
Chascun les respont liement;
Qui bien sot chanter si chanta[1].

Les matrones emmenèrent enfin l'épousée dans la chambre nuptiale :

2907 Les deux dames, ce est la somme,
Quant l'espousée ont devestue
Pour la couchier trestoute nue
En ce biau lit mout gentement,
Si l'enseignent courtoisement
Coment se devra maintenir
Quant avec li voudra venir
Li quens qui espousée l'a;
Qu'el ne se giete ça ne la,
Ainz soit envers li debonnaire
Et sueffre quanqu'il voudra faire
Humblement et sanz contredire.

Le roman pourrait s'arrêter là. Mais cette première série d'aventures terminée, une autre commence aussitôt. — Le comte de Bourges fut obligé d'entrer en campagne pour réduire un vassal rebelle. En son absence, sa femme accou-

* tambours. — ** agréables.

1. Même scène dans *la Manekine*, plus joliment traitée (v. 2307) : « Par les caroles s'en aloient — Chevaliers, dames qui cantoient — Parés de dras d'or et de soie... — Les dames et li chevalier — Alerent maintes fois changier — Ce jour leur apparillemont, — Puis s'en revenoient cantant — Et prenoient a la carole. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cha d'un fils. Le courrier Galopin fut chargé de lui porter la nouvelle. Mais ledit Galopin jugea à propos de s'arrêter à Chartres, sur la route, pour faire part de la chose à la comtesse de Chartres, tante du comte de Bourges. Or, la comtesse haïssait, sans la connaître, la femme que son neveu avait ramassée à Lorris pour se mésallier avec elle. L'idée lui vint d'une machination atroce[1]. Pour la réaliser, il fallait, d'abord, enivrer Galopin. Chose facile, car Galopin était ivrogne, ainsi que passaient pour l'être, en ce temps-là, les gens de sa profession[2]. Et, comme disait le valet que la comtesse chargea de le faire boire : « Li vinz est forz et li tems chaus. »

3315 « Alons, » fet il, « amis, alons...
Tu as mestier de tost aler :
Je te ferai ja avaler
Tiex deus henappées de vin
Que, si com je croi et devin,
Trois lieues grandes en iras... »
Il boit, et puis crolle* le chief.
« Veez, » fait il, « com taint ce voirre
Pour la froideur ! Il est d'Auçoirre,
Si com je croi, par saint Franchois ! »
— « Non est, dist l'autre, il est franchois. »
Puis li retrait de Clameci :
« Ostez, deables, qu'est ce ci ? »
Fait Galopin, « cestui est rouge ;
Je bevrai ce tantet, ou ge
Ne me prise pas un grain d'orge. »
Plain hennap en giete en sa gorge.
« Je m'en vois », fet il. — « Non feras, »
Dit l'autre, « ainçois essaieras
De Saint Pourçain au darreniér** :
Quanques*** bus ne vaut un denier ;

* croule, hoche. — ** pour finir. — *** tout ce que.

1. Atroce, mais classique. Ce thème a été étudié par A. Gilow, *Literarhistorische Studien zum « La comtesse d'Anjou »*, Auszug (Greifswald, 1921).

2. Sur Galopin, le type du messager ivrogne et subtil, v. *Histoire littéraire*, XXII, p. 419, et notre Appendice bibliographique, nos 45, 62.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vez ci pour faire bonne bouche... »
Lors trait une grant henappée,
Et Galopin la gueule bée...

Quand Galopin est ivre-mort, la comtesse fait substituer aux lettres qu'il porte dans sa boîte, à l'adresse de son neveu, des lettres fausses où il est notifié que sa jeune épouse a été convaincue d'être une femme perdue et qu'elle vient d'accoucher d'un monstre. — Le comte lit, croit, se désole, et renvoie Galopin avec un ordre écrit au châtelain de Lorris de s'assurer de l'enfant et de la mère en attendant son prochain retour. — Au revenir, Galopin, qui n'a pas oublié l'accueil de l'aller, n'a garde d'oublier l'escale de Chartres. Cette fois la comtesse lui fait servir un pâté de lapin au poivre, ce qui l'incite à faire honneur au bon vin qu'on lui prodigue de nouveau. Seconde substitution de lettres. Le message que Galopin apporte enfin à Lorris enjoint expressément au châtelain de faire jeter dans un vieux puits, au milieu de la forêt d'Orléans, par quatre serfs qui seront affranchis en récompense de ce travail, la misérable femme et sa « portée ».

Ces circonstances inattendues et cruelles posent pour « le bon châtelain » un cas de conscience malaisé. Car que faire entre son affection pour la comtesse innocente et ses devoirs de vassal? Il délibère avec sa femme et l'ancienne gouvernante de l'héroïne. Finalement, il se décide à obéir, pour les motifs que voici :

3809 « Et de deus maux, si com j'oi dire,
Doit on le mains mauvès eslire.
Je doi miex moi qu'autrui amer,
De ce ne me doit nus blamer.
Faire me convient ceste chose,
Car au peril metre ne m'ose
De son mandement refuser. » —
N'i püent mectre autre conseil.

Il mande donc quatre serfs pour exécuter la chose et leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donne à choisir entre l'affranchissement ou la mort. Après avoir hésité, eux aussi, ils se décident de même :

3932 « Quar certes plus nous pesera
De ce fere qu'il ne feïst
Se li quens tous nos biens preïst.
Mès la mort convient eschiver[1]. »

Les voilà partis tous les six, les bourreaux, la mère et l'enfant. Mais, au dernier moment, deux des bourreaux se récusent. Les deux autres sont émus par la gentillesse de l'enfant, en l'entendant « gazouillier ». Bref, ils conseillent à la comtesse de quitter le pays, en changeant de nom et de costume, pour qu'ils aient l'air d'avoir accompli leur mission. Ils lui indiquent le chemin d'Étampes : il y a, à Étampes, un Hôtel-Dieu pour les accouchées où elle pourra passer quelques jours.

La comtesse était assise à la croix, devant l'église d'Étampes, à l'heure où l'on sort de la messe. La femme du maire de la ville s'approche d'elle, l'interroge, et la voyant si belle, si faible, avec son enfant si jeune, la mène par la main dans sa maison, où, d'abord, elle lui fait préparer un bain. — Le maire, mari de cette femme, était un gros marchand ; en revenant d'une tournée d'affaires à Pontoise, il fut mis au courant. Tant de générosité l'offusqua. Et brutalement :

4510 « Ostez ! dit-il ; « mès je tel paine
A gaignier pour ainsy despendre ?...
Demain vuidera ma maison. »

La bonne mairesse est obligée d'obéir et de renvoyer ses protégées. Elle conseille à la malheureuse d'aller à Orléans, où l'évêque, qui vient d'hériter des biens de son frère, le comte d'Anjou, fait, trois jours par semaine, de grandes

1. Même noblesse de sentiments, en pareil cas, dans *la Manekine* (v. 3557) : « Comment que aiommes grevance — Ne pitié au cuer ne pesance — Faire nous convient son plaisir, — Que grans max nous poroit venir. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« donnoisons » aux pauvres pour le repos de l'âme de son dit frère.

4542 « Vous i arez a grant foison
Pain et lart trois fois la semaine :
C'est assez pour fame qui maine
Petiz despens et povre vie.
Mais sanz du mien n'irez vous mie :
Ce pelichon emporterez
Et vint sous, dont achaterez
Du lait pour vostre enfant repestre... »

Ici, l'auteur a bien senti que l'on se demanderait pourquoi la comtesse ne se nomme pas, dès qu'elle sait que son père est mort et qu'elle est l'héritière de l'Anjou. Pour répondre à cette objection, il fait monologuer son héroïne : elle n'ose se déclarer pour ne pas être obligée de raconter les raisons qui l'ont forcée d'abandonner la maison paternelle.

A Orléans, la mère et l'enfant furent d'abord recueillis par une ouvrière en laine. Mais le « grand aumônier » les remarqua :

« Lieve la chiere[1] ; ou fuz tu née ? »

Cet enfant n'est pas à toi, dit-il à la fugitive, car il n'a pas encore trois semaines ; s'il était à toi, tu ne serais pas relevée encore (« S'il fust tienz, gesir en deüsses »). Mais lorsqu'il apprit que l'enfant était bien à elle, il s'empressa de l'expédier à l'Hôtel-Dieu de la ville, avec un mot de recommandation pour la « maîtresse » de la maison.

Cependant le comte de Bourges, revenu de son expédition, n'a pas tardé à débrouiller toutes les machinations dont il a été

1. Comparez les v. 2471 et s. de *la Naissance du Chevalier au cygne*, où le sénéchal, qui préside à la distribution des pains, remarque la grâce d'une enfant : « Bele, dit-il,

Levés haut vo visage ; on ne doit pas bronchier ».
Prist la par le menton, si li a fait haucier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

victime. Accablé de douleur, il décide de se mettre à la recherche de sa femme, et, pour mieux la retrouver dans les bas-fonds où elle a disparu, de se déguiser, lui-même, en pauvre homme. Il revêt donc la robe d'un serf, se chausse de « souliers à liens », sans chausses dessous; il se coiffe d'un chaperon déchiré; il a tout l'air d'un chemineau qui mendie son pain sur les routes. Il mendie, en effet; ce qui lui attire parfois, de la part des vilains, des rebuffades comme celle-ci :

5368 ... « Dex! quel compain
Ai trouvé pour pain demander!
N'est pas tailliez a truander.
Il semble miex estre .I. espie
Ou mestre d'une houlerie *,
Joueur de dez ou beveür... »

Il couche dans les meules de foin et ne mange pas à son saoul. A Étampes, les chiens, qui « povre gent suelent haïr », aboient après lui. Heureusement, la bonne mairesse s'intéresse à son cas, et, l'ayant bientôt reconnu comme le mari de la femme qu'elle a récemment réconfortée, le dirige, à son tour, sur Orléans. Il y va, sur ses semelles déchirées, à travers les mauvais chemins de la Beauce, où rien n'abrite contre le vent.

5620 La li fist le vent male sausse,
Car il le fiert a descouvert,
Et si drap sont tuit aouvert...
Car la Biausse est large et onnie,
Et si n'i a rienz qui abrie,
Forest, ne haie, ne buisson,
N'a quoi esconser ** se puisse on.

A Orléans, le comte se mêle aussitôt à la foule des pauvres diables qui attendaient la distribution. Mais comme, cherchant sa femme des yeux, il s'agitait à sa place, un des

* un espion ou maître d'une maison de prostitution. — ** cacher, abriter.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« gardes » qui étaient là pour surveiller la queue et « faire tenir les gens cois », avec « verges et boulaies »[1], lui « paie » promptement « sa bienvenue » d'un coup de verge sur l'épaule :

5683 « Sié toi, » fet il, « vilain puant.
Mout sembles bien .I. fort truant.
Par les denz Dieu, se plus te lieves,
Encore en aras .II. plus grieves. »

La patience et la courtoisie du comte étonnent d'ailleurs ce garde, qui le signale à l'aumônier. L'aumônier s'aperçoit bientôt que c'est le mari de la femme de l'autre jour : « Malheureusement, dit-il, elle ne doit plus être là où je l'ai envoyée naguère, car les Hôtels-Dieu sont des endroits où l'on ne séjourne pas longtemps :

5894 Si dout que ne s'en soit aleo.
Car li usages est itez
Es mesons Dieu, par veritez,
Soit a Orliens, soit a Paris,
Quant un malades est garis,
Qu'ailleurs l'estuet querre sa vie*. »

Mais, par hasard, la maîtresse de l'Hôtel-Dieu avait gardé charitablement la comtesse plus de temps qu'il n'était nécessaire et d'usage. De sorte que tout le monde se retrouve et se reconnaît. Le comte retrouve la comtesse. L'évêque d'Orléans reconnaît le comte de Bourges, et fait avouer enfin sa naissance à la comtesse, qui comme on sait, est sa nièce. Il y eut des fêtes superbes à cette occasion, dont l'évêque voulut absolument supporter les frais. Tous ceux qui avaient été bons pour le comte et la comtesse dans leurs malheurs

* Quand un malade est guéri, il doit aller chercher sa vie ailleurs.

1. Jehan Maillart, qui hanta trente ans la cour du roi, était habitué aux spectacles de ce genre. Il ne s'en étonne ni ne le déplore comme l'auteur de *Blancandin*, lequel vante le temps jadis où « Ja n'eüst huissier a sa porte — Clers ne borgois ne chevalier ; — Mais or en a cascuns... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

furent largement récompensés. La femme du maire d'Étampes dut accepter une coupe d'or émaillée et une robe magnifique; l'hospitalière d'Orléans, étant « de religion », ne pouvait accepter « robe de couleur, ne vairie, ne erminée », on lui donna simplement une brunette noire et un camelin de Douai, avec quarante livres de rente au profit de l'Hôtel-Dieu.

Il ne restait plus qu'à tirer vengeance de la comtesse de Chartres. A cet effet, le comte de Bourges estima qu'il avait le devoir de prendre conseil de ses barons et de ses autres hommes qui s'assemblèrent à sa requête. Il leur exposa les faits. L'avis de l'assemblée fut qu'il fallait, d'abord, s'adresser au roi :

6825 « Sire, a ce que vous en ferez
La court du roi pourchacerez...
Ainsi la chose miex ira
Par raison et selon droiture,
Sanz peril et sanz forfeture. »

Le roi, saisi d'une plainte, fit citer la comtesse de Chartres à comparaître par trois fois. Elle ne répondit pas. La cour du roi jugea dès lors que le comte pouvait être autorisé à « prendre vengeance » de sa tante. En conséquence, les Berruiers, barons et vavasseurs, furent invités par leur suzerain à se préparer à envahir le pays de Chartres au printemps suivant. L'hiver fini, départ de l'expédition, à laquelle le duc de Bretagne, oncle du comte de Bourges, se joignit bientôt avec dix mille hommes. La comtesse de Chartres, de son côté, avait convoqué ses « fiévés » et recruté, à grands frais, des soudoyers. Les soudoyers sont des gens qui, pourvu qu'on les paye bien, se soucient peu de la justice. — Combats furieux. Les soudoyers de la malfaisante comtesse, assiégés et réduits à la famine, capitulent pour la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vie sauve. La comtesse elle-même est livrée. En attendant que l'on décide de son sort, des garnisons sont mises dans tous les châteaux et les villes de ses domaines. Garnisons indispensables pour s'assurer d'une conquête récente :

« Car du tout vous ne devez mie
Croire gent de si nouvel prise. »

Le roi est de nouveau consulté et consent à ce que la forfaiture de la comtesse de Chartres soit prononcée. Le comte de Bourges tient alors conseil pour choisir le genre de mort qui sera infligé à la coupable. L'un propose de la faire écorcher vive, l'autre de jeter son corps dans les privés, d'autres de la brûler après l'avoir arrosée de graisse bouillante, d'autres de l'écarteler. Mais le comte se décide pour le supplice du feu. La patiente, extraite de prison, est convoyée sur une charrette jusqu'au bûcher. Une foule énorme, et le comte au premier rang, prend plaisir à assister à ce spectacle jusqu'au bout.

Dès lors le comte et la comtesse de Bourges menèrent dans leurs domaines une existence délicieuse qui les paya de leurs fatigues. Le comte reçut plus de deux mille hommages qui lui étaient dus, visita ses villes et fit faire enquête sur l'administration de ses agents :

7990 Diligammant a fet enquerre
Les quiex se sont a droit portez.
Tous les autres a deportez
De leur administration,
Au los et la discretion
Des plus vaillans de la contrée[1].
Ainsi a sa terre ordenée...

Cette histoire prouve bien, observe l'auteur, que celui qui met son espérance en Dieu ne sera jamais abandonné. Mais,

1. Allusion vague aux « enquêteurs-réformateurs » de l'administration royale sous les derniers Capétiens directs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hélas ! les mœurs ont changé depuis le temps où se passaient ces aventures : le monde a dégénéré ; l'avarice a augmenté :

8050 L'en le voit tout apertement
Quant li filz ne sequeurt le pere
Et li frere faut a son frere...
Li .r. a l'autre le dos tourne ;
Au mains, ce devez vous entendre,
Se l'avoir i convient despendre.
Je ne di pas que tuit tel soient,
Maint sont qui trop en ce perdroient...

Jehan Maillart ajoute, en *post scriptum*, qu'il a composé cet ouvrage « à la requête » du feu seigneur de Viarmes, qui était un amateur distingué. C'est au fils de ce seigneur qu'il offre le fruit de ses veilles, en cette présente année, l'an de l'Incarnation 1316. Il décline son nom dans un « engin » et termine en réclamant l'indulgence, car il s'y est repris à plusieurs fois pour venir à bout de cette laborieuse entreprise ; il avait autre chose à faire :

8078 Por ce pri tous ceulz qui cest uevre
Verront, quant en leur mains cherra...
Que il ne vueillent ma rudesce
Reprendre par trop grant asprece..,
Car ainz qu'ele ait esté outrée
Ne que la puisse avoir parfaicte
Mainte reposée y ay faicte :
Trois anz tout plainz, tel foiz, avint...
Car ailleurs avoie a entendre...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SONE DE NANSAI

Le long roman de *Sone de Nansai*, qui paraît être le plus récent des grands romans d'aventure proprement dits, n'est connu que par un seul manuscrit, n° 1626 (anc. L. I. 13) de la Bibliothèque royale de Turin, exécuté au cours de la première moitié du XIVe siècle. Ce manuscrit, qui a été fort endommagé par l'incendie de 1904 [1], a été décrit par W. Foerster dans son édition de *Richars li Biaus* (p. VI et suiv.). Le texte a été publié par A. Scheler au t. Ier du *Bibliophile belge* (fragments), et, en entier, par M. Goldschmidt, en 1899 (*Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart*, n° CCXVI) [2]. Il a été analysé par G. Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, II, I, p. 785.

W. Foerster pense que le scribe était « de la partie orientale de la région picarde, vraisemblablement du Hainaut », et que l'auteur anonyme était aussi picard. D'après G. Paris (*Romania*, XXXI, 1902, p. 119) l'auteur était « sans doute brabançon » [3].

Quelle que fût son origine, le rimeur de profession qui a écrit *Sone de Nansai* connaissait la littérature romanesque de la fin du XIIe siècle, et notamment les œuvres de Chrétien de Troies, le *Chevalier au Lion*, le *Chevalier à la Charrette*, etc., qu'il a pastichées çà et là. Il n'existe encore, du reste, aucune étude approfondie sur ses sources. G. Paris en préparait une. Une monographie sur *Sone* a été annoncée aussi pendant vingt-cinq ans par M. Wesselovsky, qui n'a pas abouti.

La composition est précédée d'un singulier prologue en prose (p. 552 et suiv. de l'édition), où il est dit que la dame de

1. *Romania*, XXXIV (1905), p. 160, note 1.

2. Sur cette édition, voir les remarques de A. Tobler, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, CVII (1901), pp. 114-123 et de G. Paris, *Romania*, XXXI, 1902, pp. 113-132.

3. Telles sont aussi les conclusions de Fr. Hummel, *Zu Sprache und Verstechnik des Sone de Nansay* (cf. *Romania*, 1913, p. 476).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Baruch, châtelaine de Chypre, âgée de cent quarante ans, a ordonné à Branque, son clerc, d'écrire « le vrai fait de ses ancêtres d'outremer ». Branque, qui s'intitule « clerc de la dame de Baruch, maître de logique, de physique, de décret et d'astronomie, âgé de cent cinq ans », expose la généalogie de la famille depuis le comte Anseau de Brabant jusqu'au Chevalier au Cygne, qui serait issu de l'un des fils de Sone de Nansai ; un autre des fils de Sone, celui qui devint roi de Jérusalem, serait la souche de la maison de Baruch. — Comme l'auteur de ce prologue dit, à propos de la translation, de Nivelles à Gand, des reliques de sainte Gertrude : « De quoi nous creons qu'il ne pleut mie a Nostre Signour », on s'est demandé s'il n'était pas de Nivelles. — Il n'y a d'ailleurs rien à tirer de l'opuscule, si ce n'est qu'il accuse l'intention de rattacher le roman à la grande famille des récits sur le Chevalier au Cygne.

L'auteur de *Sone de Nansai* avait-il voyagé dans tous les pays où il a mené son héros : Est de la France, Écosse, Irlande, Norvège, sans parler de l'Italie du Sud? Il affirme qu'il avait vu, lui-même, certaines bêtes extraordinaires des forêts norvégiennes [1]. Ce qu'il dit des Écossais, sinon des Irlandais, ne

1. Je me suis exprimé ainsi dans la première édition de cet ouvrage, et K. Nyrop en a conclu que je laissais la question indécise. J'aurais dû, en effet, être plus affirmatif, car j'étais très persuadé dès lors que l'auteur de *Sone* avait personnellement visité la Norvège comme l'Écosse. Mais ce n'était qu'une impression. Depuis l'éminent romaniste danois a fait sur ce point des recherches qu'il était mieux placé que personne pour bien conduire et qui lui ont permis d'administrer ce que l'on peut considérer comme des preuves. Il faut tenir aujourd'hui pour prouvé, contrairement à l'opinion de G. Gröber, que « les aventures arrivées à Sone en Norvège ont été racontées par un homme qui avait voyagé dans le pays et qui s'est servi, pour la description de certaines scènes, de souvenirs personnels » (K. Nyrop, *Sone de Nansai et la Norvège*, dans la *Romania*, XXXV, 1906, p. 568).

Les rapports entre la France et les pays norois étaient alors assez fréquents. Trois poèmes suédois du moyen âge, *Ivain*, *Flore et Blancheflor*, *le duc Frédéric*, se donnent comme traduits directement ou indirectement du français sur l'ordre de la reine Eufemia de Norvège (1299-1312). La *Clarus Saga* a été rédigée par Yón Halldórsson, évêque de Skálholt en Islande, de 1322 à 1329, d'après un poème qu'il dit avoir connu pendant un séjour en France. Voir *Revue critique*, 1869, I, p. 343, et *Romania*, VIII (1879), p. 479.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

paraît pas de pure imagination ni de simple tradition. Quant à l'Alsace et à la Lorraine, ces pays lui étaient familiers. Nansai, le berceau de Sone, que le dernier éditeur a lu à tort Nausai, et où l'on a voulu voir Nancy, est probablement Nambsheim, près de Neuf-Brisach, « où il existe un vieux château » (cf. p. 316). Vaudémont, où Sone fut élevé, est Vaudémont en Saintois (Meurthe). Doncheri, où Sone eut son premier amour, est, comme l'auteur du prologue a pris soin de le spécifier, non pas « Doncheri sour Muese », mais « Doncheri le Castiel ». — D'autre part, il avait certainement fréquenté ces tournois et ces tables rondes de Lorraine et de Champagne qu'il décrit avec tant de complaisance[1]. G. Paris se demandait même s'il n'avait pas été héraut d'armes, mais cela n'est pas probable[2].

Sone de Nansai passe, de nos jours, pour un poème très ennuyeux. A. Jeanroy, dans l'*Histoire de la nation française*, XII, p. 362, se montre fort sévère : « *Richard le Beau* et *Sone de Nansai* ne sont que des chapelets de lieux communs enfilés sans art, exploités sans grâce. » Mais très peu de personnes, même parmi les philologues, ont eu le courage de le lire. Il est, en effet, démesuré et surchargé d'épisodes parasites, dont quelques-uns font double emploi ; cependant les principaux contes qu'il contient, peut-être distincts à l'origine : « Sone et Ide » (qui semble inachevé, tant la conclusion en est abrupte), « Sone et Odée », ne sont pas sans agrément lorsqu'on prend la peine de les isoler et de les réduire. C'est un roman très touffu, très décousu, mais que sauvent l'allure personnelle et la sincérité d'un auteur qui semble avoir eu, dans sa vie, des expériences exceptionnelles[3].

---

1. Comparer les descriptions qu'il en fait avec celles du *Tournoi de Chauvency*, où la plupart des combattants étaient, comme dans notre roman, Lorrains et Barrois, et dont l'auteur dit, nous l'avons vu, qu'il commença à écrire à Salm en Alsace : « Tout droit a Saumes en Ausai. »

2. *Journal des Savants*. 1902, p. 296, n. 4. En fait, l'auteur de *Sone* parle des « hérauts » en termes peu flatteurs.

3. On ne peut guère, parmi les « romans d'aventures », comparer à *Sone*, à cet égard, que *Partenopeus de Blois*, dont l'auteur, qui cite Santa Maria della Scala, près de Palerme, et Cefalù, semble avoir eu une certaine connaissance personnelle de la Sicile (N. Zingarelli, *Il « Guillaume de Palerne » e i suoi dati di luogo e di tempo*. Palermo, 1906, Extr. des *Miscellanea di archeologia* dédiés au prof. A. Salinas).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

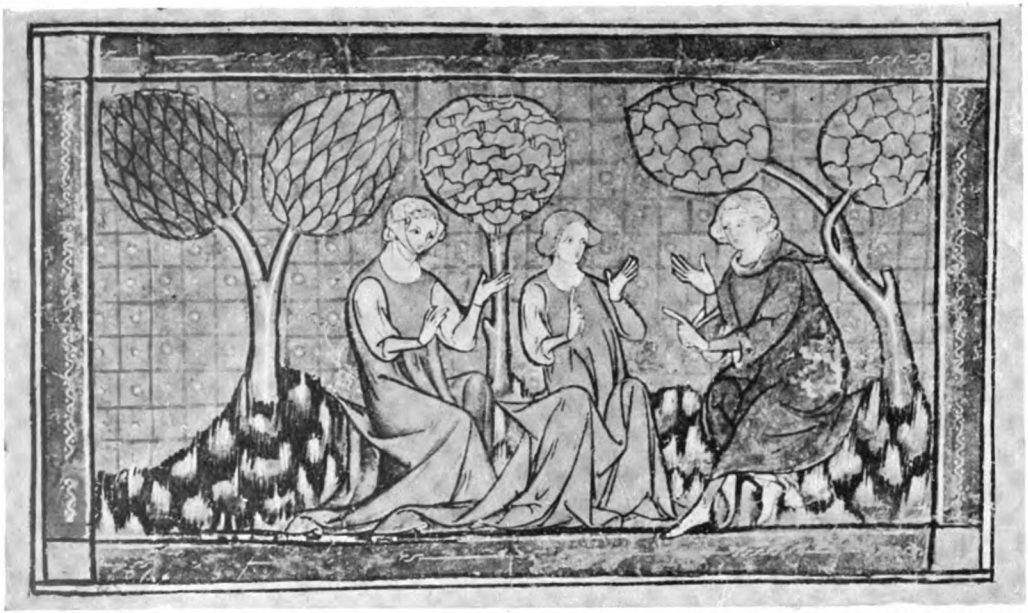

(Photo Hachette.)

CONVERSATION SOUS DES ARBRES

MINIATURE DU *LANCELOT* DE "VERS 1300"

Illustrations of one hundred mss. of the Library of Henry Yates Thompson. T. VI (1916).

PL. XIX. P. 288.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le comte Ansiau de Brabant et sa femme, Aelis de Flandre, eurent deux fils, dont l'un fut sire du château de Nansai, qui est en la marche d'Alsace. Le sire de Nansai eut, à son tour, deux fils; l'aîné, Henri, déshérité de la nature, très petit, « povre piersonne » : on l'appela « le nain de Nansai » ; le cadet, Sone, très beau. L'éducation de Sone fut parfaite : il « ala as lettres », apprit d'échecs, de tables, de chiens, d'oiseaux, d'escrime, de géométrie, de « nigremanche », de lois (v. 286); il eut jusqu'à quatre maîtres différents : et, à douze ans, il chantait mieux qu'aucun enfant. Le tout à la grande joie de son frère, qui n'était nullement jaloux.

Un jour Eudes, sire de Doncheri, qui avait été adoubé chevalier au service de l'Empereur, manda chez lui une assemblée de chevaliers, de dames et de demoiselles. C'est là que l'enfant Sone aima pour la première fois. La jeune sœur du sire de Doncheri, Ide, ravit son cœur. Quoi de mieux ?

177 Li gentieus hon
Doit bien amer et par raison.

Souvent, chez les « jeunes enfants », un premier amour est très vif. Sone cherchait à voir Ide, mais il n'osait rien dire en sa présence; sa « détresse » était extrême. Henri remarqua un changement dans les manières de son cadet; il en demanda la raison. « Frère, répondit brusquement Sone, je veux servir chez quelqu'un qui sache assez d'armes... »

341 Si dist qu'il a tel home iroit
Qui d'armes los et grasce aroit...
Travillier va pour los avoir.

Et, quoiqu'il fût encore trop jeune pour servir, au sentiment de Henri, il alla se présenter à un « prince » du pays, le comte de Vaudémont-en-Saintois. — On lui demanda d'où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il était, et s'il était « filz de gentil homme ». Il se nomma, esquissa sa généalogie, et crut devoir expliquer la bizarrerie de son prénom, en disant qu'un Allemand avait été son parrain :

« J'ai non Sones, non d'Alemaingne[1]... »

Le comte de Vaudémont, apprenant ainsi que l'enfant était « très gentilhomme », se leva :

409 ..... « Sones, biaus amis,
Vous iestes plus haus hons de moi,
Et non pour quant je vous otroi
Que compagnïe nous tenés... »

Il ordonna que, chez lui, Sone eût tout à son plaisir, et, désormais, il l'emmena partout, notamment aux tournois, dont il ne manquait pas un. Cependant Sone était venu, non pour « faire courtoisie », comme son âge l'aurait donné à penser, mais pour « servir » véritablement et faire son apprentissage. Il « servit », en effet, et à la grande satisfaction de son patron. C'est ainsi que, dans un tournoi tenu à Châlons, Sone ayant vu le comte de Saintois sur le point de succomber, fit d'abord une heureuse diversion en lançant son cheval au galop contre le parti adverse, puis tira de la mêlée son maître désarçonné, avec un bras cassé.

Cependant Sone pensait toujours à Ide, sa « désirée ». Il demanda un congé, sans se laisser retenir par le chagrin de Luciane, fille du comte, qui l'aimait secrètement, et de toute la cour de Saintois. — Le voilà de nouveau chez Eudes de Doncheri, en visite. Il est assis auprès d'Ide dans la salle, pleine de gens. C'est le moment de se déclarer : ce qu'il fait, en bons termes. Mais Ide, qui « s'enhardissait », rit et dit[2] :

1. « Sone » est la forme française du nom allemand *Sueno*.

2. Les conversations entre Sone et Ide sont d'allures étonnamment vivantes et modernes. Ide est peut-être la seule héroïne de roman du moyen âge qui ait un caractère, de brusques sautes d'humeur, et, comme nous disons, « des nerfs ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

819 « Vallès, vo tamps n'est pas usés...,
Vous savés a mout grant fuison
De cel art de Castiau Landon. »

« Qu'est-ce que l'art de Château Landon ? » demanda bonnement l'enfant. « Château-Landon est l'endroit, dit la cruelle, où « repairent li n o.eur, qui vont loant l'un, blas- « mant l'autre »[1]. Elle vit bien, cependant, qu'elle était allée trop loin, et, pour raccommoder les choses, elle ajouta « très doucement », en tendant à Sone un gant qu'il avait laissé tomber par mégarde :

899 « Ches gans vous donna vostre amie
C'avés en vo païs laissie ? »

Mais Sone, frappé au cœur, ne voulut pas donner sa confusion en spectacle : tout le monde, en effet, les regardait, Ide et lui, et commentait méchamment leur attitude. Il s'en alla : toujours amoureux, il souffrait beaucoup, en loyal amant qu'il était. Au reste, dès qu'il fut parti, Ide se réfugia dans sa chambre, pour gémir et pour blâmer sa « folle langue » et son « orgueil » :

1105 « Moi et autrui ai tourmentée...
Or sui aussi com refusée
Marcheandie en restalée*. »

Elle eut d'abord envie de reconnaître ses torts, d'en demander pardon, de s'humilier. Mais cette pensée la révolta bientôt et lui parut absurde. Elle résolut, au contraire, de s'obstiner. Quand on a été orgueilleuse, il ne faut pas être « vaincue » ; car qui est-ce qui dit du bien des gens qui disent du mal d'eux-mêmes ?

* « Me voilà comme marchandise refusée et remise à l'étalage. »

1. Leroux de Lincy (*Livre des proverbes français*, éd. de 1859, I, p. 334) cite trois autres témoignages, du XIIIe au XVe siècle, au sujet de la réputation des habitants de Château-Landon comme moqueurs et mauvais plaisants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1137 « Or est ensi : je me tairai
Et le siecle tel prenderai
Que je le porrai mais avoir. »

A la fin de ce tournoi de Châlons où Sone s'était distingué, il avait été convenu qu'il y aurait ultérieurement une « table ronde », où chacun des hauts barons enverrait jouter un écuyer, désireux de faire ses preuves. Comme les autres, le comte de Vaudémont fut invité à désigner un de ses « valets », accompagné d'une « amie », pour jouter à ladite table. Dès que Sone de Nansai revint de congé, il l'appela et lui fit connaître les conventions de la rencontre, « comment la table est établie » : il y aura cent jouteurs « dedans », prêts à jouter contre tous ceux qui voudront les provoquer.

1181 « Ki joustera ne faurra mie
Que il n'ait avuec lui s'amie,
Ki ses lanches lui doit donner...
Et chilz c'on verra abatu,
Il aura son cheval pierdu ;
Des loges descendra s'amie
Et vuidera la praërie.
Et qui ert si boneürés
Que li pris lui sera donnés,
Une couronne ert aprestée ;
S'en iert s'amie couronnée
Qui toute de fin or sera. »

Il ajouta, car il considérait déjà Sone comme le futur de sa fille :

1200 ..... « Sonet, alés jouster
A la fieste des escuiiers;
Menés assés de mes destriers,
Et ma fille avuec vous menrés ;
Des lanches siervir vous ferés. »

Sone se rendit donc aux joutes avec trois écuyers, trois destriers, Luciane et deux pucelles de celle-ci. Leur « hôtel » avait été préparé près du lieu du rendez-vous. Le jour venu, Luciane de Vaudémont et ses pucelles, vêtues d'écarlate

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photo Hachette.)

ON AMÈNE A UNE DAME UN CHEVALIER BLESSÉ

MINIATURE DU *LANCELOT* DE " VERS 1300 "

Illustrations of one hundred mss. of the Library of Henry Yates Thompson. T. VI (1916).

PL. XX. P. 292.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

neuve, après avoir entendu la messe, parurent dans la prairie, montées sur des chevaux anglais (v. 1712). C'était un cirque entouré de collines : « au pied du mont » étaient les loges dressées pour les dames et les chevaliers, juges de la table ronde ; au milieu des prés une grande tente, aux pans relevés, à l'intérieur de laquelle on voyait les allants et venants, avec un siège destiné à celle qui serait couronnée. Programme : les joutes dureront deux jours ; les spectateurs du commun se tiendront sur les collines, d'où ils verront très bien ; quand la couronne aura été décernée, il y aura fête pendant deux jours encore, « si comme de boire, de manger, de caroler et de dosnoier* ». — Sone installa ses dames dans la tribune réservée aux amies des jouteurs, et reçut ses lances. Ses armes étaient blanches, sans « connaissances » (signes distinctifs). Il appela un héraut pour se faire nommer les champions d'après leurs écus, car il y avait là des champions de Provence, de Viennois et même d'outre-monts. Et d'abord il alla toucher, en signe de défi, l'écu d'un valet originaire de Turin, un « Lombard ».

A la troisième passe, le Lombard était par terre, et Sone, qui avait eu la précaution de monter sur le plus mauvais de ses trois destriers, faisait mettre son harnais sur le dos du cheval conquis, qui était excellent. Ce jour-là, il gagna encore sept chevaux. Dans les loges, on se demandait son nom. Mais il y avait un écuyer du comte de Forez dont personne n'avait encore touché l'écu ; persuadé que c'était à cause de la crainte qu'il inspirait, il en menait grande vanité devant son amie :

1601 « Che poise moi que chilz vassaus,
Qui tant a gaaignié chevaus,
Ne vient a mon escu crokier**. »

Un « garçon d'armes » entendit cet écuyer « faire le hardi »

* faire la cour aux dames. — ** frapper.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et n'eut rien de plus pressé que d'en informer qui de droit Sone renversa aussi l'écu du Forésien sur le pré. Après la première passe le sang du vantard lui coulait par la bouche; il perdit aussi son cheval. — Le lendemain, continuation des joutes et exploits de Sone, jusqu'à ce que, sur un signe des juges, retentit la trompette qui marquait la fin des épreuves. Tout le monde fut d'accord pour désigner le vainqueur. Les princes, qui venaient lui annoncer la nouvelle, trouvèrent Sone désarmé, et « tout peinturé de fer », c'est-à-dire encore sali par le contact de l'armure. Ils l'invitèrent à amener son amie dans la tente, pour y être couronnée. Alors commencèrent les fêtes :

2031 Et Sones prist la couronnée ;
A la carole l'a menée...

Les fêtes du « couronnement » finies, il y en eut de nouvelles à Vaudémont, en l'honneur des deux jeunes gens, le victorieux et celle que l'on croyait (bien à tort) son amie de cœur. C'est au milieu de ces réjouissances que Sone apprit, par une lettre, que son frère, le nain de Nansai, était malade. Rien ne put le retenir à Vaudémont. Le comte lui proposa, en récompense de ses services, la main de la belle Luciane, sa fille, avec un grand « pan » de sa terre. Mais il s'excusa, d'une manière évasive, un peu gauche et même, semble-t-il, médiocrement courtoise :

2267 « Sire, » dist il, « je m'en irai ;
Bien veés le haste que j'ai... »

A Luciane qui lui dit, avec un pudique abandon : « Je ne serai jamais qu'à vous ; sans vous, je deviendrai renduc* », il ne trouva à répondre que ceci :

2319 « A mon frere m'estuet** aler...
A Dieu vous rench, tres douche amie,
Car li grans besoins me mestrie. »

* j'entrerai en religion. — ** il me faut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ainsi finit l'apprentissage chevaleresque du héros à Vaudémont.

*
* *

Henri de Nansai allait mieux, ayant sué abondamment, lorsque son cadet arriva. Le physicien répondait de lui. La nouvelle en fut aussitôt portée à Doncheri par un valet qui raconta, en même temps, la venue du jeune Sone et ses triomphes à la table ronde qui s'était tenue dernièrement en Bourgogne. Cependant Henri offrait à son frère la seigneurie dont, pour raisons de santé, il ne se sentait pas digne; mais Sone refusait hautement. Tandis qu'on faisait prendre au convalescent « un peu d'alemandé » (lait d'amandes), il descendit au verger. « Comment pourrait tenir château, se disait-il, celui qui ne peut guérir son cœur? » Brusquement, il fit seller son cheval pour aller à Doncheri. — Ce jour-là, Ide était en petit comité (« a privée mesnie »). Elle était assise dans la salle, à l'huis de sa chambre, et cousait, avec un chapeau [de fleurs] sur la tête. On se salua. Ide fit apporter un escabeau. Puis, Sone pria, encore une fois, « grâce et merci », longuement, « car qui languist, il ne vit mie ». Mais elle, blessée et violente :

2747 ... « De tel mal, je croi, vous garda
Chelle qui lanches vous bailla,
Ki sist es loges en la prée...
Et vous qui tant de bien avés
Que par armes conquis avés,
Laissiés ester autres puchielles
A conter vos fausses nouvielles.
Laissiés ester autrui amie... »

Ce dernier mot surtout consterna le fidèle amant :

2797 A tant a dit : « Je m'en irai
Quanqu'ai mis en vous, osterai.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Car mon cuer en vorrai porter.
Ja pour autrui amie amer
Ne le vueil en prison laissier...
Car, puis c'autrui estes amie,
Ne feroie pas courtoisie
Se par mi estoit empiriés...
Diex vous doinst boin ami avoir...

Lorsque Sone revint au château, Henri, assis tout habillé sur son lit, se faisait lire par une pucelle un lai nouveau, très bien rimé, que Luciane avait fait composer. Mais Sone ne tenait pas en place. Malgré les supplications du malade, il partit encore une fois. Pour éventer sa douleur, il lui fallait courir les aventures.

Et d'abord « en Angleterre », ou plutôt en Écosse. Il débarqua à Berwick et logea « au Liendlousiel[1] ». Invité, par la reine, en l'absence du roi, à la cour royale, il fut l'objet de l'attention générale ; mais « on ne l'honora de rien ». Un peu froissé, il demanda à prendre congé ; on le lui donna sans mot dire. Il se souvint alors que l'Écosse est un pays où l'on fait assez maigre chère : les « pauvres Écossais » dînent d'étranges « porées », comme ces chiens faméliques qui rôdent dans les cuisines[2]. Qu'ils boivent leur cervoise à gallons ; pour sa part, il ne restera pas là. — La reine s'aperçut bientôt, du reste, qu'elle avait eu tort de ne pas « offrir bonté » à l'étranger ; elle s'en repentit, mais trop tard :

3039 « Ciertes or ai fait grant enfanche.
S'il revient en la court de Franche,
A ce que il me vit en cote
Dira bien que je sui Escote. »

1. « Ville d'Écosse », dit brièvement le Glossaire de l'édition. Galashiels, au confluent de la Tweed, rivière qui s'appelait autrefois « Lindeen » ?

2. Cf. le *Roman de la Rose*, v. 10152 : « Fain [la Faim] demeure en un champ perreus... Cil chans est en la fin d'Escoce... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le lendemain, après la messe, Sone demanda à son hôte s'il y avait guerre quelque part, dans ces régions. « Oui, dit l'hôte; le roi d'Irlande a défié le roi de Norvège, et notre sire l'aidera probablement. » Mais Sone ne cacha pas qu'il était un peu découragé par l'accueil qu'il avait reçu la veille. «Ah! s'écria l'hôte, notre cour est pleine de gloutons et de jaloux »; et il se hâta de faire part à la reine de la mauvaise impression qu'avait éprouvée l'étranger, « un homme si généreux, qui fait tant de dépenses chez nous! » La reine aurait bien voulu maintenant retenir Sone comme soudoyer, à n'importe quel prix. Mais, déjà, il n'était plus là. Il avait trouvé sur le port une nef, chargée de froment, prête à cingler pour la Norvège, et il l'avait nolisée.

Le vent était bon et on naviguait « à voiles croisées ». La nef aborda bientôt près d'une grande et forte ville norvégienne que le roi du pays faisait hourder et approvisionner en vue de l'agression prochaine. Dès qu'il apprit son arrivée, le roi pria Sone à dîner. C'est l'habitude, en Norvège, de manger et de boire largement, beaucoup, longtemps, au point d'ennuyer les gens qui n'en ont pas l'habitude...

3272 Car il se sont si abuvré
Que cascuns sa fable contoit...
Li tiers du jour fu en mangier.
Cascuns estoit en haubregier *.
L'escu au col, ou poing l'espée...
Toute ert Irlande a mort livrée...
Et puis le hanap enbrachoient.

Sone, étranger à ces usages, les constata avec stupéfaction; mais les fils du roi prirent soin de l'avertir qu'il fallait s'y conformer :

3297 « Ensi vuellent le tamps passer
En boire, en mangier, en parler,

* vêtu du haubert.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En manechier chiaus qui n'i sont[1].
L'usage de lor païs font.
Et, se premerains vous leviés,
D'yaus honnis et blasmés seriés[2]. »

Une autre coutume[3] étonna Sone. La fille du roi vint s'agenouiller devant les hôtes de son père, un grand hanap à la main, et, après y avoir bu, les invita, en commençant par l'étranger, à le vider. Sone déclara poliment qu'il n'en ferait rien avant que la princesse fût relevée. Mais on lui dit que, de la sorte, il allait contre l'étiquette. Il but donc ; c'était mauvais ; mais il faut bien hurler avec les loups. La fille du roi apporta ensuite une épée et une lance à chacun de ceux qui avaient bu. Après manger on ôta les nappes, faites à la mode du pays, mais on ne se lava pas.

Le roi prit ses fils et Sone à part, après dîner, « en conseil ». Il offrit à Sone des « soudées » et le pria d'être « compains a ses enfants ». — Ces propositions furent acceptées.

Les Irois (Irlandais) et les Écossais parurent, peu de temps après, en Norvège, avec une grosse flotte, portant soixante mille hommes ; mais mal équipés, déchaux, à demi nus, piétaille munie de dards, de flèches, de « glaives »* et de « gavreloz » (javelots), — bref, des adversaires peu redou-

* On sait que le mot « glaive », à cette époque, signifie « dard, pique, arme de jet ».

1. Cf. v. 7757 : « Au hanap vuelent tout tuer ».

2. « Si on lit attentivement cette description », dit K. Nyrop (*l. c.*, p. 558), « on y reconnaîtra l'image plus ou moins fidèle d'un *heitstrenging* ». — Le *heitstrenging* est, dans les *Sagas*, un festin donné par le roi à la veille de la guerre ; on y buvait tout armé, en prononçant des vœux et des fanfaronnades.

3. « Cette coutume n'est mentionnée », selon K. Nyrop, « par aucune des *Sagas* ; mais il est hors de doute que tous les éléments dont elle se compose sont conformes à l'esprit et aux mœurs scandinaves » et de l'ancienne Germanie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tables pour une « chevalerie armée ». Le roi norvégien passa une revue d'armes. Sa chevalerie, « appareillée à la loi du pays », était nombreuse.

Bataille. Les deux fils du roi de Norvège sont tués; mais Sone occit le roi d'Irlande. Restait l'ost des Écossais. On convint de part et d'autre d'en finir par un combat singulier entre deux champions.

Sone, champion de Norvège, se prépara au duel en faisant un petit voyage dans l'intérieur du pays, avec le roi et quelques compagnons. Ils virent de hautes montagnes, séjour des gerfauts, des « heles » (élans)*, des loups à longs poil[1], etc. Ils visitèrent une forteresse sur un îlot, quasi inaccessible, dans un fjord, qui servait de monastère. Là, le repas de midi leur fut servi dans un préau qui dominait la mer. D'autre part, il y avait une forêt d'arbres verts qui venait jusqu'au bord de l'eau, peuplée de daims, de cerfs, de cygnes, de paons et de bêtes appelées « galices » qui ont des ailes, mais qui ne peuvent voler loin, auxquelles l'eau douce convient aussi bien que l'eau de mer. L'auteur du roman en avait vu, de ces bêtes (v. 4479) : « au jugement de sa raison », c'étaient des espèces de chauves-souris, aussi grosses que des taissons (c'est-à-dire des blaireaux), avec de grands poils et un museau pointu ; elles faisaient un vacarme dont retentissaient les forêts[2]. — Ici, en hors-d'œuvre, un long morceau sur Joseph d'Arimathie, présenté comme apôtre

* *elg*, en scandinave.

1. K. Nyrop a soumis ce passage à des naturalistes qui se sont « accordés à reconnaître là le glouton (*Gulo luscus*) dont l'allure est gauche et lourde et le pelage assez long » (*L. c.*, p. 564).

2. « M. Herluf Winge, attaché au Musée zoologique de Copenhague, auquel j'ai proposé la question, m'apprend qu'il regarde comme indubitable que l'animal décrit ici est le grand plongeon (*Colymbus glacialis*)... » (K. Nyrop, p. 565). — Le mot « galice » a peut-être un prototype lapon. Dans le dialecte de l'île de Bornholm le canard-plongeon s'appelle *gadise*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la Norvège et fondateur de ce monastère norvégien de Galoche[1].

Avant le duel, Sone fut adoubé, avec les armes qu'il avait apportées (car il n'en voulut pas d'autres). Son adversaire, le champion du roi d'Écosse, était un sergent gigantesque, originaire de Saxe. Il le tua. Conformément aux conventions, l'armée d'Écosse évacua aussitôt le pays sans coup férir.

On vit alors se renouveler, trait pour trait, ce qui s'était passé à Vaudémont, après la table ronde. — Sone, toujours tourmenté d'amour, ne pensa plus, après avoir délivré la Norvège, qu'à retourner près de sa dame. Odée[2], la fille du roi de Norvège, l'aimait, comme Luciane : les bonnes gens disaient entre eux qu'il allait l'épouser ; mais il ne s'en souciait guère. Il alla trouver le roi pour demander son congé, sous prétexte que, comme chevalier de fraîche date, il ne pouvait se dispenser d'aller aux tournois dans son pays.

5617 Li rois u vis* le regarda .. ;
Si dist : « Volés vous ont alèr ? »
— « Oÿl, sire, je m'en iray.
Vostre merchi siervi vous ay
Tant que m'avés fait chevalier.
S'irai en Franche tourniier.
Ch'est drois en ma nouvielté ;
Ensi l'a on en Franche usé... »

* au visage.

1. « Ce nom [Galoche] nous paraît tellement particulier que nous sommes tenté d'y voir une déformation de quelque nom norvégien, peut-être de celui d'un des plus anciens cloîtres du pays, *Kástala-Klaustr*. » (Ib., p. 568.)

Le hors d'œuvre dont il s'agit offre de l'intérêt à un point de vue qui n'est pas le nôtre : pour l'histoire des traditions relatives au Saint Graal. Voir, sur ce point, Jessie L. Weston, *Sone de Nansai, Parzival and Perlesvaus*, dans la *Romania*, 1914, p. 403.

2. C'est, peut-être, le nom norvégien *Audr*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il fallut le laisser partir. Mais Odée ne pouvait du tout se résoudre à ne plus le voir. Pour prolonger les adieux, elle alla sur le navire qui devait emporter son ami, au moment de l'appareillage. Or un coup de vent s'éleva, qui rompit toutes les amarres; le navire fut poussé au large par la tempête; le gouvernail fut brisé et les charpentiers durent le remplacer tant bien que mal. Enfin une terre parut à l'horizon : c'était la côte d'Irlande.

L'Irlande[1], dont il avait tué le roi, était pour Sone un séjour dangereux. Dénoncé, il fut assailli, en effet, par des sergents du bailli local qui cherchèrent à s'emparer de sa personne. Il se défendit bien, mais un valet, qui « savait les lois de cette terre », lui conseilla, lorsqu'il entendit sonner la bancloque pour assembler le commun, de se réfugier dans le couvent des Templiers, sur le port. Ce qu'ils firent, lui et Odée. C'était un lieu d'asile. Force fut, en conséquence, de soumettre le cas du prisonnier aux « pairs », jugeurs du fief. Ils décidèrent eux-mêmes de s'en remettre au jugement de Dieu sur le point de savoir si le roi d'Irlande avait été tué par Sone dans un combat régulier. Sone accepta de fournir cette nouvelle bataille, seul contre deux champions à la fois, mais à la condition qu'ils fussent chevaliers et combatissent à cheval. Comme champions, la reine désigna deux chevaliers qui, étant ses hommes liges, ne pourraient pas s'excuser de la corvée. Voici quel fut leur équipement, l'équipement national des Irlandais :

6202 Cascuns avoit .I. arc toursé
Et hache a son arçon pendant,
Et grant maque* et coutiel trenchant.

* masse d'armes.

1. Voir des plaisanteries à l'endroit des Irois (Irlandais), comme on en a tant fait depuis, dans une pièce en vers latins rythmiques sur la légende de saint Brendan (*Romania*, XXXI, 1902, p. 376).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

S'a cascuns coutiel et ghisarme *...
S'ot cascuns glave et gavreloz.
Et sont en lor escuz enclos,
Car si crombés ** dedens estoient
C'a peu que tout ne s'enclooient ***.
Si ont hiaumes deseure agus...

Sone les tua tous les deux. — La reine en est émerveillée à ce point qu'elle conçoit aussitôt de la passion pour le vaillant soudoyer, meurtrier de son mari. De quoi elle n'hésite pas à faire expressément confidence au Maître du Temple, homme très au courant des choses, qui s'engage à la servir. Il procure en effet une entrevue. Sone s'étant agenouillé, il rompt la glace par une grosse plaisanterie de Templier :

6711 Dist li Templiers : « On doit baisier
Pais u estuet agenouillier [1]. »

Puis il se retire, discret. — Le lendemain, la reine, très satisfaite, donna à Sone et à sa compagnie, avec un sauf-conduit et des présents, la permission de lever l'ancre. Sone en profita pour ordonner de mettre le cap sur la Norvège, car il voulait avant tout rendre Odée à sa famille.

Autre aventure. Les mariniers, gens à gages, eurent l'idée de jeter Sone par dessus bord, pour s'emparer de ses biens et recevoir une récompense en ramenant Odée chez elle. Mais Odée le sut et, le soir, en venant « tastoner » Sone, c'est-à-dire le masser, pour l'endormir, comme elle en avait l'habitude [2], elle l'avertit du complot. De sorte qu'il se tint sur ses gardes, tout armé, avec ses écuyers et ses garçons. Cependant, dans la mêlée qui s'engagea, il fut blessé ; Odée

* guisarme, arme d'hast. — ** recourbés. — *** que les bords se rejoignaient presque.

1. Allusion irrévérencieuse à la cérémonie liturgique du baisement de la « paix ». Cf. *Flamenca*, p. 153.

1. Voir plus haut, p. 63, note.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aussi. Heureusement, on arrivait devant Saint-Joseph de Norvège. Ce qui restait des pirates fut pendu, et les blessés, soignés par d'excellents médecins, guérirent. — L'amour et le dévouement silencieux d'Odée furent alors — comme, du reste, depuis le premier jour — attendrissants : elle ne pensait qu'à lui et le servait avec des prévenances délicates. Mais, lui, il avait « son désir ailleurs », et, dès qu'il fut rétabli, il alla, de nouveau, faire ses adieux. Stupéfaction du roi :

7519 « Comment, » dist li rois, « que vous faut?
Je croi, poi de sens vous assaut.
Vous ne poés repos soufrir... »

Supplications d'Odée. Mais la réponse du héros est toujours à peu près la même :

7753 « G'irai en Franche tourniier,
Car j'en ay mout grant desirier. »

Pourtant, il fut touché, promit de revenir. Enfin il mit à la voile

*
* *

Le navire passa en vue des côtes d'Écosse et de Danemark, par Finelaye et Logarde, où l'eau douce et l'eau salée se mêlent, et, après avoir rencontré bien des barques chargées de saumons frais, pêchés dans les « bras de mer » (les fjords), que l'on portait en Écosse, aborda à Bruges. Là, Sone écrivit à Odée (« un escrit, ployé en quariel estroit », v. 8269) pour lui donner de ses nouvelles, et à son aîné pour l'avertir qu'il arrivait. Fêtes à Nansai, dont l'auteur croit devoir abréger la description, car « bien nous deuwist souvenir de le fin u devon venir » (v. 8424). De Nansai à Doncheri, la distance n'était pas grande. Sone la franchit bientôt, en compagnie de son frère. Le sire de Doncheri

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chassait en plaine avec sa mesnie, le jour de cette visite. Ide se leva à la vue des deux visiteurs, et les salua simplement. Elle avoit grand peur de recommencer les scènes de jalousie d'autrefois, car elle aussi, elle aimait Sone « que plus ne puet » (8511), « tant que ne puet plus » (10021). Elle était si troublée qu'elle ne pensa même pas à prier ses hôtes de se reposer. Henri de Nansai en fut fort surpris, remarqua qu'elle était très pâle, et conclut que tout cela ne pouvait s'attribuer qu'à l'orgueil ou au mal d'aimer. Du reste, la chambrière lui raconta tout, tandis que Sone et la belle Ide entamaient la conversation d'autre part.

8571 Se li dist : « Encore priasse
Mierci, se recouvrer cuidaisse. »
— « A cui ? » — « A vous. » — « Pour coi a mi ? »
— « A vous sui tous, n'ai riens en mi... »

Mais Ide ne put se retenir de montrer qu'elle savait ce qui s'était passé en Norvège :

8601 Si dist : « Vous n'iestes mie faus,
Qui en Noruweghe as gierfaus
Alastes moustrer vo desroi *.
Amie avés fille de roi...
Volés aussi que je vous croye ?
Avés vous esgardé la voye
U vous pourmener me cuidiés ? »

Dans la chaleur de ses reproches, elle se leva tout-à-coup, et s'enfuit. — Cette fois encore Sone, « tout déconfit », fit, sous la fontaine du verger, des réflexions mélancoliques : « Nulle merci ; elle m'a toujours haï ; et j'ai perdu mon temps. » Il promit à Henri d'oublier.

Sur ces entrefaites, une invitation parvint à Nansai, de la part de la comtesse de Champagne, pour un tournoi, à Châlons. Le prix de ce tournoi était un mouton doré, exposé

* désordre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans une cage. C'est là que Sone entra en relations avec le ménestrel Roumenaus, dans les circonstances suivantes. Il se désarmait à la fin de la première journée du tournoi — où il avait très bien fait, comme d'habitude, — lorsque Roumenaus entra chez lui, pour s'y faire héberger, se présentant comme « un ménestrel qui suit les braves à domicile » :

9035 ... « Uns menestreus.
Les preudommes sui as osteus. »

Henri accueillit très bien ce Roumenaus, qu'il connaissait, et qui était homme d'honneur et de courtoisie, fort estimé des princes. Il le fit manger à son écuelle et coucher auprès de lui. La nuit, il lui raconta les tourments que la demoiselle de Doncheri avait infligés à son frère.

Sone avait combattu *incognito*, et on avait vainement cherché à le retrouver après les joutes, pour lui offrir le mouton doré. — Ici, intermède comique. — Un chevalier, profitant de la disparition du vainqueur, se procura des armes pareilles, les abîma pour qu'elles eussent l'air d'avoir servi au tournoi, et se fit passer pour celui qui avait gagné le mouton. La comtesse de Champagne y fut trompée, et elle aurait, elle aussi, fait manger le faux vainqueur « à son écuelle », si Roumenaus, intervenant, n'avait découvert la fraude. Le mauvais plaisant fut enfermé dans la tour de Mont-Wimer[1].

Après cela la comtesse fit crier partout qu'il y aurait une table ronde à Machaut, et envoya ses messagers de château en château pour y convier personnellement les jeunes gens bien nés. Le prix serait, cette fois, un cerf à cornes dorées, ornées de clochettes d'or. Le terrain réservé aux jouteurs et

1. Le château de Mont-Aimé en Champagne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à leurs amies serait enclos d'un fossé, avec défense à tout autre de franchir cette limite, sous peine de corps et d'avoir (v. 9876)[1]. Un second enclos fut préparé « pour manger et caroler », sous des tentes, après les exercices. — Sone, Ide et le frère d'Ide furent au nombre des invités.

Comme au tournoi de Châlons, Sone, qui avait officiellement décliné l'invitation, vint sans se faire connaître. Le premier jour, il y eut un incident. Sone avait déjà blessé et renversé le frère d'Ide et tous les jouteurs dont les écus étaient suspendus près d'Ide lorsqu'un de ces jouteurs, Renaut de Saint-Richier, furieux d'avoir été désarçonné, se jeta sur Sone, l'épée nue, avec plusieurs de ses amis; mais la comtesse, voyant la mêlée, se leva et ordonna aux sergents, gardes de la table, de franchir le fossé pour s'emparer des perturbateurs et les mettre en prison. A la cloche, la comtesse « prit par la main » Sone, le vainqueur, et le mena dans sa tente, où il devait se désarmer. Les écuyers apportèrent ce qui était nécessaire : robes, fermaux et de l'eau chaude; ils le lavèrent, l'essuyèrent, le peignèrent. A table, Sone fut placé le premier, à côté d'Ide. Mais la comtesse fut fort étonnée de voir qu'ils ne se parlaient pas ;

10307 Si dist : « Or doit cascuns amer
Qui revenus est de jouster...
Amés, et je vous aideray
A adrechier ce que je say. »

Toutefois elle n'osa pas insister. Les nappes ôtées, elle prit Sone par la main droite, Ide de l'autre, et leur dit :

10391 « Il convient nous trois commenchier
Le chanter pour fieste essauchier. »

Et elle commença aussitôt une chanson de carole :

Main se leva bielle Aëlis[2]...

1. Parfois on tendait simplement un fil doré autour des jouteurs, comme il est dit dans *le Tournoi de Chauvency*.

2. Sur cette chanson à refrain, voir G. Paris, dans les *Mélanges*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le comte de Brabant, oncle de Sone, était un des princes qui assistaient à cette fête. La comtesse de Champagne l'avertit, « en carolant », des maladresses que son neveu commettait en amour, et du cas de la belle Ide. Le vieux comte — il avait plus de quatre-vingts ans (v. 12098) — entreprit alors, à son tour, d' « arraisonner » la jeune fille :

10573 Et dist : « De vous me plainderoie,
Se vilonnie ne cremoie... »
— « Sire, quel tort trouvés sur mi ?
Si le vous plaisoit a moustrer
Je sui preste de l'amender... »
— « J'ai a neveu .I chevalier
De cui tout partout och traitier
Que il vous a tous jours amé...
N'onques n'oïstes sa proiiere,
Et il est hons de tel maniere
Que tant courouchier vous doutoit
Que tout le resgne en eslongoit.
Ensi pierdu l'avons piecha...
Si en a maint peril esté...
Et, qui conforter le poroit,
Tel chevalier conquis aroit
Con je sui, se je li plaisoie,
Et tout le pooir que j'aroie. »
— « Sire, dittes, et je ferai... »

Il prit ensuite Sone à part, qui ne souffla mot. — Le lendemain, Ide fit préparer cinq lances, garnies chacune d'une « manche », et se plaça dans la loge à côté du comte de Brabant. Lorsque Sone vint aux loges « pour prendre lances », elle lui en tendit une, ornée d'une manche blanche, en chantant cette chansonnette :

10920 *Je doins mon cuer a mon ami*
Et la blanque lanche au jouster.
A mout grant tort li escondi.
Je doins mon cuer a mon ami...

Wahlund, p. 6, et surtout J. Bédier, *La chanson de « Bele Aelis », par Baude de La Quariere* (Paris, 1904).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elle les lui donna toutes les cinq. A la cinquième, elle confia enfin à son voisin, l'oncle de Sone, la raison qui l'avait persuadée de se conduire si durement envers un amant si fidèle : « Je suis filleule de sa mère, et, en tel cas, mariage est défendu. » Alors le bon comte de Brabant se décida à travailler, dorénavant, pour son propre compte. Il aimait Ide de son côté, malgré son âge; il le lui dit; il demanda sa main à son frère, qui consentit joyeusement, « s'Ide le vuet et no ami » (v. 11469). Mais elle ne voulut pas : « Mes cuers n'est pas si tot cangiés » (v. 11491), répondit-elle. Ainsi tout le monde s'en alla désolé, le comte en Brabant, Ide à Doncheri, et Sone, suivi des chevaux qu'il avait gagnés — un vrai troupeau, il avait l'air d'un marchand qui revient de la foire — à Nansai.

Cependant la comtesse de Champagne se préoccupait toujours de rendre Sone à la société dont il était l'ornement et qu'il s'obstinait à fuir. Par l'entremise de Roumenaus, elle associa à cette pensée le roi et la reine de France qui annoncèrent un grand tournoi de deux jours à Montargis; le troisième jour il y aurait table ronde et cour plénière. Comment Sone, quelle que fût sa mélancolie, aurait-il pu n'y pas venir?

Il s'y rendit, en effet. — De Nansai, avant de se mettre en route, il envoya à Odée de Norvège, dont le père venait de mourir, un message par un pèlerin qui revenait de Saint-Jacques de Compostelle. En chemin, à Bar, il rencontra Luciane de Vaudémont et sa famille. Certes, il n'aurait tenu qu'à lui d'avoir sur le champ le royaume de Norvège ou l'expectative de Vaudémont, en épousant l'une ou l'autre héritière. Mais il était, plus que jamais, « fourmené d'amour ». C'est à Senlis que les deux frères de Nansai se présentèrent au roi et à la reine. Le roi embrassa Sone. La reine, prin-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cesse de Hongrie, qui était un peu parente des Nansai, et que persécutait une cabale de cour, lui exprima très courtoisement le plaisir qu'elle avait à voir enfin un si vaillant chevalier. Mais lui, qui n'aimait pas à se vanter, fut embarrassé, changea de couleur, regarda en l'air ; « car il ne savait parler d'armes : il laissait cela aux hérauts ». La reine, ébaubie de ce silence, le considéra un peu, « tourna l'épaule » et ne dit plus rien. D'autre part, les chevaliers de la cour de France, qui n'aimaient pas la reine, marquèrent, par une froideur glaciale, qu'ils avaient ressenti l'amabilité dont elle avait honoré d'abord cet étranger. Sone et Henri furent très vivement choqués de cette attitude, et que personne ne leur fît semblant d'amour : « Allons-nous en, dit Henri ; ces gens-là sont trop orgueilleux. » Ils s'esquivèrent au plus vite. Lorsque la reine l'apprit, elle se mit fort en colère (jusqu'à frapper d'un bâton le grand sénéchal de France).

Pendant ce temps-là, Odée, avertie par le pèlerin qu'il y aurait un tournoi à Montargis où paraîtrait son ami, fit un « lai » noté, qu'elle apprit à Papegai, une pucelle, très habile joueuse de harpe. Puis elle fit appeler une comtesse dont le fief était chargé de l'obligation d' « aller en messages ». Et elle les expédia, toutes deux, Papegai et la comtesse, à la cour de Montargis.

Or, près de la forêt de Montargis il y avait une grande maison fortifiée, assise sur une motte, mais en ruines, dite « Souverain Mesnil ». Elle était habitée par une pauvre famille de gentilshommes, qu'un bailli très puissant auprès du roi avait « déshéritée » par ses mensonges. C'est là que Sone alla s'établir, en secret, à la veille du tournoi. L'hôte lui raconta son histoire. Il s'appelait Godefroi. Il avait été seigneur d'une centaine d'hommes liges ; sa femme Emmeline était une des filles du comte de Flandre ; jadis, il menait partout trente chevaliers à ses frais. Mais il avait emprunté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aux usuriers, et l'un d'eux avait falsifié le chiffre de sa créance. De là procès, intervention du bailli, la disgrâce et la misère. — Il se trouva que, par sa femme, ce pauvre homme était allié à la maison de Nansai. Sone s'empressa donc d'aller présenter ses hommages à cette dame, qui était paralysée. Elle se souleva un peu, à sa venue :

13107 Et dist : « Biaus niés, bien vingniés vous.
Se je ne me lief contre vous,
Je vou pri qu'il ne vous poist mie,
Car grans ensoingnes me mestrie... »

Il s'assit à côté d'elle. Elle s'écria : « Ah ! je suis sûre que vous serez le lion que je vois dans mes visions, qui doit nous tirer de peine. » Il fut accueilli par elle, et par sa fille Nicole, qui était une merveille de beauté, comme un sauveur.

Le matin du tournoi, Sone entendit la messe, s'arma, mangea une soupe au vin[1], fit lacer son heaume de fabrique norvégienne, et s'élança dans la mêlée.

Il y avait beaucoup de monde dans les loges : dans la plus haute, la reine, et Roumenaus à ses côtés, qui lui désignait les barons d'après leurs écus ; la comtesse de Champagne était là, ainsi que la duchesse de Bourgogne, Madame de Bar, etc.

Sone s'était fait indiquer, par son hôte, un petit bois où il allait, après chaque passe d'armes, changer de harnachement, sans que personne s'en aperçut. Il parut d'abord avec une cotte à armer blanche, et chacun pensa que le chevalier blanc était le meilleur de tous. Puis il s'éclipsa, et reparut tout en rouge, et chacun pensa que le chevalier rouge l'emportait décidément. Puis en vert, et le chevalier vert fit oublier les deux autres.

1. Comme les Français avant la bataille de Bouvines. Il y avait, au moyen âge, une couleur « soupe au vin », et « soupe au vin » était le nom vulgaire du trèfle rouge.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après quoi, il rentra au château délabré. Nicole l'y attendait, devant la salle. Elle le prit par la main, tout armé, et lui fit monter les degrés. Ses écuyers le désarmèrent et lui apportèrent ses robes, cotte, surcot et manteau d'écarlate. « Prenez garde de prendre froid », lui dit sa vieille cousine. Et Nicole lui lava le visage à l'eau tiède, pour ôter « la peinture du fer. » — Pendant ce temps-là, la cour de France discutait lequel avait le mieux fait, le blanc, le rouge ou le vert[1].

Le soir, il y eut un petit scandale à la cour. Roumenaus s'étant moqué de quelques chevaliers, ennemis particuliers de la reine, fort « enflés » de ce que le roi les avait autorisés à porter, dans ce tournoi, ses armes parties avec les leurs, et qui faisaient les vantards, ils voulurent l'assommer. La reine dut le protéger : « Ce n'est pas, dit-elle, une raison, parce que je suis de Hongrie, pour que les gens d'ici se permettent de maltraiter tous ceux que j'aime ; on a déjà éloigné Sone de chez moi....

13626 Vous haës ce que vueil amer...
Vengiés vous demain au tournoi,
Et si moustrés la vo bufoi *,
Et non a mi deshounourer. »

Roumenaus, qui connaissait la retraite du héros, s'empressa naturellement de lui raconter l'aventure. « Ce serait grande joie à regarder, lui dit-il, si vous mettiez demain à la raison ceux qui persécutent la reine. » — Sone sourit.

13731 Dist Sones : « Rommenal, pourquoy ?
La venganche qu'afiert a moi ** ?

* votre fierté. — ** en quoi me regarde-t-elle ?

1. Le thème du chevalier anonyme qui paraît successivement au tournoi sous trois armures différentes est un lieu commun de la littérature romanesque en français, depuis *Cligès*. Voir G. Paris, dans le *Journal des Savants*, 1902, p. 449, note.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Avuec che, se je bien voloie,
Forche ne pooir n'en aroie.
Uns chevaliers sui d'un escu ;
Viers yalz* n'ai pooir ne viertu... »

Le lendemain, il revêtit une cotte à armer d'azur, avec un aigle d'or. Il mit par terre tous les vantards et disparut. La reine en eut tant de joie qu'elle ne sut pas s'empêcher de triompher.

13861 Ains dist: « Sire rois, vostre ami
Qui a vous ont d'armes parti...
Ne sont pas si plain de desroi,
Ce me sanle, c'ui main estoient**,
Quant vilenie me disoient,
Et vous ont petit hounouré
Quant les armes de royalté
Font as piés des chevaus fouler... »

Mais le « grand bailli » était là, le « grand leres*** bailli souverain » qui était le maître du roi, celui qui avait ruiné le bon chevalier Godefroi. Il ne craignit pas de reprendre grossièrement la bonne reine en ces termes :

14081 « Dame, vo parent de Hongrie
Sevent mieus jouster au mouton,
Quant il en ont cuit le crepon****
Quant cascuns a bien encargié †
Et demi grant mouton mangié
Et but .IIII. pos de goudale ††
Quant elle est [mout] fors et estale †††,
Et, s'il s'en est bien enivrés,
Dont a ses anemis outrés.
La apresistes a crier
Et les preudommes a blasmer. »
— Dist la roÿne : « Vous mentés,
Faus traÿtres, mauvais prouvés,
Losengiers †††† plains de trecherie... »

* contre eux. — ** si pleins d'élan, ce me semble, que ce matin. — *** voleur. — **** fait cuire l'échine. — † s'est bien lesté. — †† sorte de bière. — ††† Ce mot n'est pas dans Godefroy. L'éditeur pense à « estable », qui ne paraît pas acceptable. Cf. l'anglais *stale* ; il s'agit d'une bière de conserve, « reposée ». — †††† intrigant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est ainsi que l'auteur du roman se représentait le ton des conversations dans le grand monde.

Le troisième jour, table ronde, en tout semblable aux précédentes. Roumenaus prévint Sone que les chevaliers du roi, vaincus la veille, avaient déjà pendu, « tout en un renc », leurs écus aux pieux des lices. Sone, armé, ce jour-là, d'un écu losangé, blanc et noir, avec des « couvertures » pareilles, provoqua successivement cinq des vantards et, de nouveau, leur « apprit à tomber ». Mais le sixième était un orgueilleux, qui se répandit en menaces, dès que son écu fut touché. Sone, voyant sa fureur, crut prudent de prendre son épée, car il prévit un combat pour de bon. Non sans raison. Ce ne fut pas d'une lance à fer émoussé que se servit son adversaire. Sone fut blessé légèrement au premier choc, et l'adversaire désarçonné appela ses amis à l'aide. Ils se jetèrent sur le vainqueur, l'épée haute. Mais les hérauts s'écrièrent que le ban était faussé, les sergents d'armes intervinrent et les félons furent jetés en prison.

Le roi et la reine auraient bien voulu que Sone, au lieu de s'esquiver, comme il faisait après chacun de ses exploits, vînt se montrer et jouir de ses succès à leur cour. Ils le lui firent savoir. Mais le héros répondit qu'il n'irait pas, aussi longtemps que sa cousine, la dame de Souverain Mesnil, resterait déshéritée, sans obtenir jugement. Jour fut donc pris pour le jugement, au grand émoi de Clabaud, le mauvais bailli du roi, qui, se voyant menacé, s'enfuit. L'auteur trouve encore le loisir de s'attarder à décrire ici les repas auxquels Sone participa en ce temps-là :

14839 Mainte coupe i ot aportée,
Qui de pieument estoit rasée :
Blanc vin, et viermeil et claré,
Viés et nouvel et cler rosé,
Et espisces a leur voloir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant il ne laisse pas de déclarer qu'il se hâte ; à l'entendre, il ne demande qu'à terminer son ouvrage :

14794 Mais li grans hasters ne me laisse.
Je vueil ma matere furnir
Dont mout [or] ai cure a issir...

Mais il n'en finit pas, pourtant. — Des chevaliers anglais arrivèrent pour prendre part à la table[1]. Nouveaux succès du héros qui avait adopté ce jour-là les armes de sa famille, très connues en Allemagne : écu d'or au lion rampant. Le soir, Sone dut s'aliter, à cause de sa blessure. Les dames allèrent le voir ; la comtesse de Champagne, ayant considéré la plaie, reconnut qu'elle était assez grave pour justifier la retraite obstinée de Sone.

15083 Si dist : « Sire, la gent disoit
Que mancolie vous cachoit ;
Mais el i a que mancolie*... »

Elle profita de l'occasion pour lui offrir sa main, puisque tout était désormais rompu avec Ide de Doncheri ; mais à cette proposition il ne répondit, comme c'était son habitude en pareil cas, que par des paroles très vagues.

Au reste, la disparition de Clabaud avait éclairé le roi, qui fit rendre incontinent son héritage à Godefroi. Et cela fit très bon effet.

A qui le prix du tournoi serait-il délivré ? C'est la comtesse de Champagne qui décida tout le monde à désigner

* Mais il y a, en effet, autre chose que mélancolie.

1. Il en venait souvent, pour tournoyer sur le continent. « La Grande Bretagne, dit Sarrasin, l'auteur du *Roman de Ham* (p. 231), est le pays des aventures, et cependant les natifs en vont chercher ailleurs :

Et vous di que de la i vienent
Chevalier de grant bonté plains,
Tex qui ne se sont mie fains
De querre les grans aventures...

Jaquet Bretex dit pareillement, en parlant des Anglais qui parurent au *Tournoi de Chauvency* : « Cil la sont de dela la mer ; — Einglois si font moult a amer ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sone de Nansai, en produisant les coffres de celui-ci, où l'on trouva toutes les couvertures du chevalier blanc, du chevalier vert, du chevalier vermeil, du chevalier à l'écu losangé, bref de tous les champions entre lesquels on aurait pu balancer.

Aux fêtes qui suivirent, le comte Thierri d'Aussai (d'Alsace), qui était parent des Nansai, s'éprit d'amour pour Nicole [1] :

15349 « Chiertes, puchielle, je dis voir...
Se vous a mari me volés
Faite en sera vo volentés. »
— « Sire, ma volentés sera
U mes peres s'acordera.
U soit a gas, u soit vretés,
Mes sens n'est pas si haus levés
Que je de mon sens ouvrer vueille... »

Sone, consulté, consentit, mais à condition que la sœur de Thierri, Felisse, épouserait son frère Henri, le nain de Nansai. Et Felisse, quoique médiocrement flattée, acquiesça, de son côté, parce que le roi s'intéressait au projet :

15435 « Je ferai ce que vous vorrés...
Onques plus a mi ne parlés. »

Pendant les noces de Thierri et de Nicole, de Henri et de Felisse, les messagères de Norvège débarquèrent à Montargis. La ménestrelle Papegai et la vieille comtesse furent invitées à souper. La comtesse fit sensation, car elle était fort laide, bossue [2], avec des yeux de cheval, et d'une taille si gigantesque qu'elle aurait pu emporter un chevalier sous son bras.

1. Il avait mangé un jour « à son écuelle », c'est-à-dire à côté d'elle. Il est dit à ce propos que l'étiquette ne s'opposait pas à ce que l'on fût placé à côté de sa propre femme :

15326 Cascuns mangoit delés s'amie
U delés sa femme espousée.

2. V. 15602 « ...une boche avoit — Derriere et une autre devant ». Elle avait donc deux bosses, une devant, l'autre derrière. G. Gröber a traduit, *l. c.* : « mit doppeltem Munde ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On s'intéressa aussi beaucoup à un Breton de leur suite, qui faisait de merveilleux tours, qui cassa le bras de Miraut, un des « champions » royaux, et dont Sone seul vint à bout. Enfin Papegai offrit au roi un gerfaut, présent d'Odée, et, suivant ses instructions, soumit la cause de sa maîtresse au jugement de la cour de France. Elle prit sa harpe et chanta le lai qu'Odée lui avait appris ; puis, elle posa la question : l'amour qu'Odée avait pour Sone, et qui la ferait mourir, si elle était plus longtemps dédaignée, ne lui donnait-il pas des droits ? Le lai ouï, le roi et ses barons décidèrent, à l'unanimité, que la princesse de Norvège devait « avoir son ami ». A la requête de la comtesse, Sone promit de se conformer au jugement de la cour. — Madame de Champagne fut désolée, mais elle sut dissimuler sa douleur : « Carolons, dit-elle au roi, et faisons joie à ces noces. » Elle était veuve, jeune et libre : elle aurait pu se remarier ; mais Sone était perdu pour elle : elle ne se remaria jamais.

Le départ pour la Norvège fut, par conséquent, décidé. Au dernier moment, Sone eut encore l'occasion de rendre un service à sa famille. Thierri d'Alsace mourut, et Sone obtint de l'Empereur qu'il inféodât les domaines du défunt au nain de Nansai, son beau-frère. Désormais Henri de Nansai fut appelé comte d'Alsace. C'est depuis lors que le château de Nansai a disparu. Toutes les pierres en furent charroyées pour bâtir les fortifications d'une ville nouvelle que l'on appelle encore Nansai, ville bien connue par ses excellents vins d'Alsace, que l'on exporte à l'étranger (v. 16563 et suiv.).

*
* *

La réception de Sone en Norvège fut extrêmement brillante : trois cents bateaux de toutes sortes, chargés de musi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ciens, allèrent à sa rencontre. Le trône étant vacant, il épousa Odée et fut couronné roi. Le jour de la cérémonie, tout le monde était en blanc, samits blancs et blanches touailles, ainsi qu'il était convenable. — Le nouveau roi et sa femme, couronnés, parcoururent le royaume. Partout, ils faisaient « recorder les escris », et on leur offrait des présents ; mais Sone était trop bien né pour en accepter. Il en faisait, il n'en acceptait pas.

17508 Et une raison leur disoit :
« Signour, le vostre en pais tenés...
L'oumage vueil de vous avoir,
Et si laissiés coi vostre avoir...
Ja povre pour mi ne serés. »

Cette conduite inusitée le rendit très populaire.

Le roman aurait pu finir là. Mais non. Il rebondit tout à coup pour fournir une carrière nouvelle. — Un beau jour on vit arriver en Norvège des Templiers irlandais, qui amenaient un enfant. Un de ces Templiers était le maître qui, jadis, avait sauvé la vie de Sone. « Sire, dit-il au bon roi, la reine d'Irlande est accouchée, chez nous, d'un enfant qui vous appartient; le voici, car elle allait le tuer, dans le désespoir où elle est de vous savoir marié. » « Allez le porter à ma femme », dit Sone ; et l'incident en resta là. Quelque temps après, Odée accoucha de deux jumeaux, et le roi Sone se trouva à la tête de trois garçons. Il en eut plus tard un quatrième.

Une autre fois, ce fut un messager du pape qui vint prier le roi de Norvège de s'armer contre les ennemis du Saint-Siège, de « porter l'épée de saint Pierre » et d'accepter la couronne impériale. Sone résolut d'accepter, mais il emmènerait sa famille...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ici manque, dans le manuscrit, un cahier, dont on évalue le contenu à 2 400 vers.

Lorsque le récit reprend, Sone est devenu Empereur. Il fait la guerre aux Sarrasins de l'Italie du Sud. Les aventures qui lui arrivèrent sont racontées longuement, mais elles sont insipides.

Des quatre fils de Sone, trois furent rois : de Norvège, de Sicile et de Jérusalem ; et le quatrième, qui avait marqué de bonne heure des dispositions à prêcher, devint pape. Lorsqu'il se sentit vers sa fin, Sone fit venir auprès de lui les trois rois, ses fils, et les couronna. Et à leur tour, ils couronnèrent l'impératrice, leur mère. Odée était fière de les voir tous heureux, puissants et prospères :

20907 Mais une mierveille dirai...
Qu'elle aime miex l'Emperëour,
Son espousé et son signour,
Qu'elle ne forait .xx. enfans...
Chelle amour qu'elle commencha
En son cuer li enrachina,
Se li est crute et raverdie,
Tous jours en son cuer engrossie.
Plus l'aimme qu'elle ne soloit ;
Car c'est l'amours qui ne recroit.

L'Empereur vit qu'il allait mourir. Alors il communiqua à ses fils, assemblés autour de lui, les fruits de son expérience ; il leur fit son testament politique : « Aimez vos barons, méfiez-vous des prêtres, des moines et des mauvais baillis. »

20975 « Vous devés premiers Dieu amer
Les commans de la foy garder.
N'amés nul felon losengier :
Sentir vous feroit son mestier.
Amés vo franc homme prouvé
En cui vous savés loyalté.
Se vous voz savés entechié *,
Confessiés vous de vos pechié.

* atteint (de péché).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dont voist li priestres au moustier
Et avuec vous voz chevalier,
C'au besoing vous conseilleront,
Lors còrs pour le vostre metront.
Princhés qui a a gouvrener
Ne doit priestre a conseil mener.
Faites loyalment justichier
Ne se n'en prendés nul leuwier *.
Se vous mauvais baillieu avés
Et vous sousprendre le poés,
Ne le garisse raënchons **..
Ne as gens de religion
N'antés, se pour vos pechiés non ***.
Vos yretages deffendés
Et sagement vous demenés...
Larges soiiés a voz barons
Et si lor donnez les biaus dons... »

Quant à l'Empire, l'Empereur Sone le laissa au dernier des trois fils de son frère Henri d'Alsace.

Sone et Odée moururent le même jour, et on les enterra devant l'autel de saint Pierre, à Rome, dans un grand cercueil de cuivre, richement orné d' « ystoires ».

21318 De Sone ai finé et d'Odée.
Mout orent bonne destinée.
Et Jesu Cris mout les ama,
Si que lor fruis fructefia.

* loyer. — ** qu'il ne lui soit pas permis de se sauver en payant une rançon. — *** Ne hantez pas gens de religion (les moines), sinon pour vos péchés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TROIS CONTES

Des trois contes qui sont groupés dans ce chapitre, les deux premiers (*Le blanc chevalier, Le chevalier a le manche*) sont par Jean de Condé, le troisième (*Les trois dames de Paris*) par Watriquet de Couvin.

Jean de Condé et Watriquet de Couvin sont deux ménestrels du même pays, disciples et représentants de la même tradition, qui est, pour partie, la tradition essentiellement française de Jean Renart et de Jaquet Bretiex ; ils ont traité des sujets du même genre, souvent les mêmes ; ils se ressemblent comme des frères.

Jean était fils d'un trouvère célèbre, Baudouin, natif de Condé-sur-l'Escaut, près de Valenciennes, qui passa sa vie dans les cours seigneuriales de la France du Nord, notamment à celle de Flandre, et qui mourut après la seconde croisade de saint Louis. Il naquit sans doute dans le dernier quart du XIIIe siècle. La première pièce datée qu'on ait de lui a été écrite peu de temps après la fin tragique de l'empereur Henri VII (1313) ; et il écrivait encore vingt-deux ans plus tard, puisqu'il a fait l'éloge funèbre du comte Guillaume de Hainaut, son bon maître, mort le 7 juin 1337.

Comme celle de Jean, la vie de Watriquet n'est connue que par ce qu'il en fait entrevoir incidemment dans ses œuvres. Il s'appelait Watriquet Brasseniex, et il était de Couvin, village du Hainaut, près de Namur, qui dépendait des seigneurs de Chimay. Or, au commencement du XIVe siècle, les seigneurs de Chimay étaient alliés aux Châtillon, aux comtes de Blois-Avesnes, et, par eux, à la famille royale des Valois. On s'explique ainsi que Watriquet, comme il nous l'apprend, ait été attaché à ces grandes maisons. Les plus anciennes pièces datées qu'on ait de lui sont de 1319 ; la plus récente est de juin 1329. Avant et après ces dates, sa carrière se perd dans la nuit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Cl. Chartraire.)

DAVID SOUS LA FIGURE D'UN MÉNESTREL
AU SOUBASSEMENT D'UNE STATUE DE LA VIERGE (1334)
Cathedrale de Sens.

PL. XXI. P. 320.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le bagage de Jean de Condé a la plus grande analogie avec celui de son père Baudouin, qui avait composé beaucoup de pièces à prétentions allégoriques et moralisantes. Mais il se rendait très bien compte, par expérience, que, avec sa morale, il ennuyait un peu ses auditoires ; il se dit parfois embarrassé pour « prendre matere qui puist estre a chascun plaisans ». Il s'y est donc efforcé, pour gagner son pain, notamment dans les deux contes qu'on va lire (respectivement qualifiés, dans les manuscrits, de *lai* et de *dit*). Il y a, d'ailleurs, réussi, car il n'était certes pas sans talent.

Watriquet, lui, a beaucoup vécu dans la France proprement dite, à la suite de ses maîtres, les comtes de Blois-Avesnes : plusieurs de ses pièces sont datées du château de Monfraut, résidence de chasse fortifiée des comtes de Blois, parmi les prairies et les vignobles, entre Sologne et Beauce, au centre d'une clairière de la forêt de Boulogne, à deux lieues de la Loire ; du « recept », manoir ou pavillon voisin de Marchenoir ; de la résidence royale de Becoiseau, dans la forêt de Créci-en-Brie ; et enfin de Paris. La pièce qui nous paraît aujourd'hui son chef-d'œuvre, et un chef-d'œuvre absolument, *les Trois dames de Paris*, n'a pu évidemment être écrite que par quelqu'un qui, à force de séjourner dans la ville de la cour, était devenu, pour ainsi dire, parisien d'adoption. — Comme Jean de Condé, Watriquet a plus d'une fois exprimé le regret mélancolique que ses « contes de bien et d'onneur » n'eussent point assez de succès. Mais il était obligé de tenir compte des goûts de sa clientèle, et il s'y résignait, de meilleure grâce encore que son confrère, car il avait plus de sève et de tempérament :

Il n'a homme desi a Sens,
S'adès * vouloit parler de sens,
C'on ne prisast mains son savoir
Qu'on fait sotie.....
Qui set aucunes truffes ** dire
Ou parlé n'ait de duel ne d'ire.
Puis que de medit ni a point, ***
Maintes foiz vient aussi a point
A l'oïr que fait uns sarmons...

* toujours. — ** plaisanteries. — *** pourvu qu'il n'y ait point de médisance.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

É. LAURRIN DEL

Pierre tombale d'Isabeau du Creus (1316),
dans l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise).

(*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1910, pl. LX.)

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les œuvres de Jean et de Watriquet ont été conservées dans de fort jolis manuscrits, de format commode, et illustrés, qui ont été exécutés sous leur direction personnelle pour des princesses du temps (un de ceux de Watriquet a fait partie de la librairie du Louvre, sous Charles V, comme je l'ai démontré en 1921). On en trouvera la liste — neuf en tout, aujourd'hui dispersés à Paris, à Bruxelles, à Rome, à Turin — dans les articles sur ces deux auteurs qui ont paru naguère au t. XXXV de l'*Histoire littéraire de la France* (p. 394-454), sous ma signature. L'édition des œuvres de Jean et de Watriquet a été procurée par A. Scheler, à Bruxelles, dès 1867-1868; elle est à peu près suffisante.

I. — *LE BLANC CHEVALIER*[1]

Entre Lorraine et Bourgogne, il y avait une fois un riche chevalier banneret, nommé Ferri de Launoi. Il ne s'était point soucié de se marier en sa jeunesse. Lorsqu'il fut âgé et n'alla plus que peu aux armes, voisins et parents le blâmaient plus que jamais de n'avoir pas d'héritiers de son corps. Il épousa enfin la fille, courtoise et sage, d'un écuyer des environs qui était bon gentilhomme; elle s'appelait Élissens. C'était un mariage disproportionné : « Plus prisa bonté que riqueche » (v. 87). Élissens, qu'on appelait « la bielle dame », eut d'abord, après son mariage, comme demoiselle de compagnie, une personne de bon conseil; mais la mort l'en priva et celle qui fut appelée à la place de la défunte ne la valait pas, tant s'en faut. Elle dit un jour, en considérant sa maîtresse :

206 ... « Se ja Diex bien me fache
Et sekeure l'ame de mi,

1. Cette nouvelle n'a été conservée que par le ms. 1626 de Turin, aujourd'hui en très mauvais état, qui contient aussi l'exemplaire unique de *Sone de Nansai*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A tel dame afferroit * ami,
.I. preu et vaillant bacheler,
Ki seüst son iestre celer
Et fust biaus et nés et sachans
Et deduisans et solachans...
Ne ja n'en feriés a blasmer **...
Car messires est mais vielz hom.
Po ara en lui de solas ;
Tos sera recreans et las
De jone dame a donoyer ***... »
— « Taisiés, » dist elle, « bielle suer ;
Se je metoie ailleurs mon cuer,
Trop seroie et fausse et mauvaise... »

La corruptrice réussit pourtant à « mettre la puce à l'oreille » de la dame, à la « mettre en convoitise de faire ami » (v. 282)[1].

La saison des tournois revint. Des chevaliers qui se rendaient à une fête de ce genre, annoncée aux marches de Lorraine et de Bourgogne, et qui connaissaient Ferri de Launoi, furent hébergés chez lui en passant. L'un d'eux était un bachelier de très bonne mine, jeune, hardi, vigoureux, « cantans et de vie envoisie » (v. 325). « Eüreuse qui l'amera », risqua le soir la chambrière. Mais la dame déclare qu'elle est décidée à ne s'abandonner qu'au vainqueur du prochain tournoi. Cette confidence est aussitôt rapportée au beau bachelier par celle qui l'a reçue et que l'auteur n'hésite point à nommer, précisément, « la maquerielle » (v. 381). Il en est, naturellement, fort ému :

406 Dont amoursa ce cop le prent,
Si qu'il lui samble que tout arde ;
Et la dame a ce cop regarde
Qui plus estoit enluminée
Que rose en may la matinée ;

* conviendrait. — ** et vous n'en seriez pas à blâmer. — *** caresser.

1. Ce rôle est très fréquemment attribué, dans les romans du XIIe et du XIIIe siècle, aux suivantes et aussi aux « maistresses », c'est-à-dire aux duègnes chargées de surveiller les jeunes demoiselles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ne puet de li ses yelz tourner,...
Con oistoirs * li par fain oisielle.

Il annonce qu'il saura mériter une si belle récompense et qu'il portera au tournoi des armes parlantes, d'argent.

Cependant, le bon Ferri de Launoi avait surpris cette conversation dans l'embrasure d'une fenêtre et en prévit les conséquences; mais il dissimula, car il était fort sage. Même, il « hucha » un ménestrel qu'il avait, pour jouer un air de danse, et mena lui-même la « tresque » afin qu'on ne se doutât de rien. Épices et vins sont apportés, et on prend congé, car les chevaliers de passage devaient, le lendemain matin, continuer leur chemin.

Le bon Ferri a résolu d'aller au tournoi lui-même. Il donne à sa femme un prétexte pour justifier son absence, que la chambrière attribue charitablement au désir de ne pas renouveler à d'autres passants l'hospitalité qu'il a accordée la veille:

518 « Dame, il s'en va par avarisse...
Ch'est de viel homme la coustume.
Rihoteus et plains d'amertume
Et avarissieus devient
Li hons quant a vielleche vient.
Il est ja d'avarisse poins.
Faites ami, bien en est poins,
Ki iestes en vostre jouvent **... »

Il arrive, le soir, à Verdun, et se procure chez son hôte un cheval blanc, tout harnaché de blanc ; deux de ses cousins, qu'il a mandés, l'accompagneront au combat, qui doit avoir lieu hors de la cité de Toul, en présence des ducs de Bourgogne et de Lorraine, entre les Français, les Normands, les Angevins, les Anglais, les Bretons, ceux du Poitou, du Pontieu et de Vermandois, de Champagne et d'Artois, d'une part, contre les Lorrains, les Allemands, les Alsaciens, les

* autour. — ** jeunesse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Flamands, les Hennuyers, les Brabançons et les « Ruyers » (*Ripuarii*) d'autre part. Douze cents chevaliers de part et d'autre.

Le « blanc chevalier » entre en lice, avec ses deux cousins qui avaient mis chacun « un fol visage » (un masque)[1] pour n'être pas reconnus. Il s'adresse d'abord à son rival, qui, comme celui-ci l'avait dit à la chambrière, avait adopté pour la circonstance des armes nouvelles : d'azur, à rossignols d'argents, avec un chef de femme du même. Les dames et les demoiselles, assises « en un tertre » pour regarder la bataille, approuvent ceux qui font bien et, de ceux qui font mal, « rigolent » (v. 694). On remarque beaucoup le blanc chevalier. Mais nul ne sait qui c'est. Les hérauts encouragent son adversaire, qu'ils connaissent. L'amoureux aux armes de circonstance n'en faiblit pas moins, et ses écuyers l'emmènent pour lui ôter son heaume, le rafraîchir et le reposer. Cela fait, le blanc chevalier rentre dans la mêlée, abat le duc de Bourgogne, et, comme l'amoureux, remis de la première passe, s'attaque de nouveau aux Hennuyers, il le fait flancher une seconde fois, ainsi que plus de vingt autres chevaliers et deux comtes. Après être venu une troisième fois à bout de son rival obstiné, il est proclamé vainqueur du tournoi.

La chambrière s'était rendue secrètement à Toul ; s'étant fait enseigner l'hôtel du vainqueur au blanc harnois, elle y va avec les présents symboliques du don d'elle-même naguère promis par sa maîtresse. Son maître, qui l'a vue venir, et qui s'attend à cette visite, la reçoit dans son lit, le visage couvert et la voix déguisée.

1071 « Sire, » fait elle, « ce present
De par ma dame vous present :

1. « Sot visage », dans la *Romania*, 1923, p. 221.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Capiel, chainture et aumosniere
Vous envoie par tel maniere
C'o* les joyalz s'amour vous donne,
Et cuer et cors vous abandonne.
Ch'est la plus bielle et la plus noble
Ki soit jusqu'en Constantinoble
Et en cui a plus d'esbanoi**.
La bielle dame de l'Aunoi
Est nommée, et li siens maris
Est nommés mesires Ferris... »

Le sage Ferri remercie, fait donner dix livres à la messagère ravie, et la renvoie sans avoir dit son nom et sans avoir été reconnu. Après avoir fait cadeau à ses cousins des chevaux et des harnais gagnés au tournoi (ils refusent d'abord, car ils ne l'ont pas « servi pour avoir ») et après avoir fait distribuer, pour boire, vingt livres aux ménestrels, et autant aux hérauts, par son hôte de Verdun, il retourne enfin chez lui, dans le très petit appareil qu'il avait adopté au départ.

1266 A la porte s'en vient li sire.
Son portier huche et chieus† l'entent.
La porte oevre, plus n'atent,
Puis crie : « Alumés, alumés ! »
Si con il iert acoustumés.
— « Sire, fait il, pour Dieu mierchi,
Comment revenés ensi chi ? »

Pour expliquer à sa femme ses blessures, il dit que son roncin l'a désarçonné au passage du ponceau : c'était un très mauvais cheval. La dame, au lieu de le plaindre, le tance. Voilà comme sont les femmes.

1290 La dame dist : « C'est a bon droit ;
Comment poés ensi aler ?
On n'en doit en nul bien parler.
A si riche hom com vous iestes
Est tels maintiens moult deshounestes. »

Le mari accepte patiemment la réprimande. Il se repose,

* avec. — ** divertissement. — † appelle et celui-ci.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se baigne, se ventouse ; après quoi, il convoque tous ses amis, les siens et ceux de sa femme.

Grande fête au château, comme si c'était une noce. Le « chevalier de Launoi » sert lui-même aux tables, le visage épanoui, en arborant ostensiblement les joyaux, la ceinture, l'aumônière et le chapeau qu'il a reçus après le tournoi. Et il chante, « au premier mès », très haut, d'un air de défi :

1368 « *Puisque ma dame a fait ami,*
Il afiert bien que fache amie. »

La dame et la chambrière, qui ont compris, se regardent, confondues. Le lendemain, n'ayant retenu chez lui que les amis et les parents de sa femme, le bon mari leur dit tout, et conclut :

1439 « Je doi bien avoir, par droiture,
S'amour; je l'ai bien acatée
Et par mes armes conquestée.
Mariages poi i valoit,
Car la besongne mal aloit
Pour moi, dont blasme et honte eüsse...
Se je ne seüsse tour querre
Pour l'amour de li reconquerre. »

La dame implore son pardon, à genoux, et l'obtient aisément. Reste à régler le compte de la chambrière. Elle a déjà reçu dix livres : « Donnez-lui, dit le bon seigneur, votre meilleure robe; et qu'on ne la voie plus ! » Ainsi fut fait.

1575 En son ostel a vilain oste
Qui mauvais conseillier retient
Et par son conseil se maintient.
Il se trahist et deshonneure ;
S'en puet honiz estre a une eure.

Cette aventure est arrivée il y a fort longtemps ; depuis, bien des noms de lieu ont changé, des seigneuries ont été « remuées », de beaux lieux ont été abîmés dans les guerres :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Photo Hachette.)

REPAS

MINIATURE D'UN RECUEIL DES ŒUVRES DE WATRIQUET

Bibl. de l'Arsenal, ms. 3525.

PL. XXII. P. 328.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

où est le manoir de Launoi? et le bon seigneur a-t-il laissé des descendants? L'auteur l'ignore. Mais il a cru devoir rimer, pour l'exemple, cette histoire véritable, qui n'avait jamais été mise en vers.

II. — *LE CHEVALIER A LE MANCHE*

C'est un conte pour démontrer qu'il faut mesurer ses paroles et s'abstenir de celles qui pourraient nuire ou engager trop avant.

En Thiérache, sur l'Oise, vivait un cadet de Champagne, riche, beau et parlant bien, mais qui, pourtant, ne valait pas grand'chose, et détesté de tout le monde ; il avait dû quitter son pays d'origine à cause de son caractère. Il n'aimait que le repos et la chasse aux perdrix et aux faisans. On l'avait surnommé « li Campegnois sauvaiges » Or il y avait dans le pays une dame mariée à un chevalier généreux et estimé. Le Champenois s'éprit de la dame. — Il fait sa déclaration et la dame, assez fâchée, répond ironiquement qu'elle sera son amie quand il passera tous ses voisins « en hardement et en prouaice ». Elle croyait ne s'engager guère. Mais l'amoureux, qui savait bien parler, se déclare aussitôt content ; il ne demande qu'un gage de la promesse dont il prend acte:

133 « Mais amours m'aprent et ensengne
Que de vous aie aucune ensengne,
U guimple u mance, pour porter
En armes et moi conforter... »

La dame se croit obligée, par ce qu'elle a dit, de lui donner la manche de toile blanche et froncée d'un sien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« caince »[1]; mais elle est toujours convaincue qu'un tel don, fait sous une telle condition à un « failli » comme « le sauvage », ne tire pas à conséquence.

Le jour vint, à la mi-mai, d'une grande fête arrangée dans une lande des bois de Fagne (au nord-est de Chimay) : dix chevaliers de divers pays avaient fait annoncer qu'ils joutéraient contre tous venants; et on avait répondu à leur appel des diverses marches d'alentour. Il y avait des tentes, des feuillées, des échafauds pour les spectatrices, etc. Le prix de la joute était un épervier blanc, « corone, aumousniere et çainture ». Il avait été convenu

244 ... Que .v. lances ne pouroit
Courre cevaliers deforains
Sans le congiet des souverains[2].

Les dix tenants étaient respectivement de Vermandois, de Flandre, d'Artois, de Cambrésis, du Hainaut, de Brabant, du pays des « Ruiers », de la Hesbaye, des Ardennes, de Champagne. L'un d'eux avait été fait « roi » de la fête, et son amie « reine ». Car

259 ... Si ot a celle aramie
Cascuns des bacelers s'amie,
U fust u lontainne u voisinne,
U sa serour u sa cousine.

Le chevalier à la manche y parut, avec ladite manche sur son heaume, toutes ses armes et jusqu'aux draperies de son cheval chargées « de gueules a manches d'argent ». — Nul ne sait son nom; mais la dame le devine, étonnée déjà qu'il soit là, car il n'avait pas eu, jusqu'à ce jour, l'habitude de se rendre aux réunions de ce genre. — Combats

1. « Chainse ». Il y a aussi dans *Gaidon* un chevalier à la manche :

Une mange ot as menus plois ploie
Que l'autre jor li envoia s'amie.

2. Le « roi » et la « reine » de la joute.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur combats. Le chevalier à la manche s'y distingue extraordinairement :

704 Il fist .IIII. cours de .XX. lances.

A lui seul, il abattit six des tenants, dont le « roi » (par deux fois). Il est vainqueur. Le soir, dans sa tente, pansé et lavé, il reçoit, vêtu d' « escarlate vermeille », les hérauts et les autres gens qui sont venus s'informer de son identité :

770 « Signeur, sur la riviere d'Oise, »
Fait il, « est mes povres manages ;
Nommés sui « Campegnois sauvages. »
Par parece et par niceté,
M'a on de mauvaisté reté ;
Mais on ne set quels les gens sont
Ne quels cueurs en leur ventre ont
Devant c'au besoing sont venu :
Ensi est de moi avenu.

La nuit suivante, on festoya aux frais des vaincus, qui, faisant contre fortune bon cœur, tinrent cour ouverte et bien servie. Le comte Baudouin de Hainaut, le comte de Soissons et les dames félicitèrent le chevalier à la manche. Puis on dansa. Enfin, distribution des prix, remis par la « reine » et sa compagnie, en chantant, parmi la criée des hérauts.

Le chevalier à la manche, qui avait retrouvé là ses frères aînés, leur fait part de son désir de tenir cour ouverte le lendemain, à son tour, et ils l'approuvent, s'il en a le moyen. Cette cour fut très magnifique. Le chevalier fit cadeau de son épervier blanc au comte de Hainaut, qui, en revanche, le retint sur-le-champ à son service en lui octroyant « deux cents livrées de terre ». Libéralités aux hérauts (qui vont incontinent les boire au cabaret)[1] et aux ménestrels. Tout le monde est satisfait.

1. Jean de Condé, ménestrel, était très hostile aux hérauts d'armes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1005 Cascuns qui embatre s'i vot
Et mout bien saouler se pot.

La dame seule était embarrassée, entre la foi conjugale à garder et la promesse imprudente qu'elle avait faite.

Cependant le chevalier avait pris goût aux aventures. Tant que dura la saison des tournois, il n'y manqua plus : d'abord entre Soissons et Montaigu, puis ailleurs, si bien que sa réputation s'étendit dans la France entière. — Il revint enfin chez lui, et alla chez sa voisine réclamer son dû :

1097 « Dame, se j'ai si bien siervi
Que j'aie tel non desiervi,
Faites moi ciertain paiement. »

Ne suffit-il point, dit la dame, que j'aie fait de vous le meilleur des chevaliers? Nous sommes quittes. — Il est bien vrai, répond le chevalier, que je vous dois tout ce que je vaux; et c'est encore trop peu, je l'avoue; mais j'ai confiance que, quand j'aurai mieux fait, vous tiendrez ce qui fut promis. — De si courtoises paroles, et si bien dites, ne laissent pas d'émouvoir l'héroïne, plus embarrassée que jamais.

Ici, un épisode très agréablement conté, qui est ce que Jean de Condé a sans doute écrit de plus aisé. — La dame reçoit, dans son château, la visite d'un vieux chevalier à cheveux blancs, qui vient voir le maître de la maison. Mais celui-ci est absent, par hasard; la dame informe courtoisement l'étranger qu'elle ignore où il est :

1242 « Se je le savoie, par m'ame,
Biaus sire, je le vous diroie...

ces rivaux des ménestrels, qui n'étaient pas, comme eux, des artistes. Jaquet Bretex, l'auteur du *Tournoi de Chauvency* de 1285, les peint aussi de goûts bas, menteurs, avides et forts en gueule (*Annales de l'Est*, 1905, p. 393 et suiv.). Mais les écrits les plus vifs contre les hérauts sont de Baudouin de Condé (père de Jean) et d'Henri de Laon, sur lesquels v. A. Långfors dans la *Romania*, 1914, p. 218 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De ci se parti hier matin
Sans dire romant ne latin ;
Ne sai u il tourna sa voie... »
— « Dame, » fait il, « d'aucune affaire
A vo signeur parler voloie ;
Car on dist que pas ne foloie
Qui a preudhomme se conseille...
Si m'en yrai. Vostre mierci,
Dame, de vostre boinne ciere*. »

Elle l'invite à dîner.

1266 « Dame, bien iestes ensengnie
Et mout d'onnerance savés.
Puisque conjuré m'en avés
Je demourrai mout volentiers.
Mes cuers encore est tout entiers
A dames et a damoisielles ;
Encor voi volentiers les bielles,
Je leur otroi cuer et regart ;
Car dou surplus, se Dieus me gart,
Oi deport assés desormais.
Qui a tant fait qu'il ne poet mais,
On le doit bien em pais laissier.
Mais viellece fait abaissier
Maint desroi, et si amenrist
Maint orgoel. » La dame s'en rist
Et le preudhomme moult conjoie...
La dame et li cevalier levent
Et une damoisielle gente,
Qui plus blance iert con flour sour ente,
Qui estoit fille d'un sien frere.
La dame, qui moult courtoise ere
Assist le cevalier en mi
D'eles deus. — « Par l'ame de my, »
Fait li preudons, « tout asseür
Sui encor d'avoir grant eür
En mes viex jours ; miex ne porroie
Iestre assis, ne mais ne voroie
Nul autre paradis avoir...
Ne dites pas je soie sots. »
La dame rist de ses biaus mots.

* accueil.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

... Et il, qui moult savoit
De bien, tant de boins gas avoit
En lui, que ne les oïst nuls
Qui se fust de rire tenus.

Le vieux gentilhomme passe ensuite sur les terres du chevalier à la manche, qui, pour tromper ses ennuis, était allé guetter, dans l'espoir de les arrêter, les braconniers qui dévastaient ses viviers. Saluts réciproques.

1335 Chius a le mance, qui desire
Compaingnie, li dist : « Biaus sire,
Dites moi de quel part venés. »
— « D'avoec .II. angeles empenés
M'en vieng, » fait il, « de paradis.
Bien y voroie iestre toudis,
Si biel y fait. Bien dire l'os,
Qui regarde tés angelos
Jamais partir ne se vorroit.
Uns hons mors revivre en poroit;
Car samplus par le souvenir
Devroit a santé revenir
Hons qui a le mort transiroit. »

Et il les nomme. Le chevalier à la manche, transporté, le prie de partager avec lui, dans sa « salle », le vin aux épices, afin d'entendre parler encore « dou grant ange et de l'angelot ».

1375 Chius a le mance, qui tant ere
Destrois, rentra en sa matere
Et dist que cil angele plaisant
Poroient iestre mal faisant
A .I. homme aussitost com bien.
— « Ains ne pueent grever de rien. »
Fait li viellars, « c'est mes avis;
Car tant sont plaisant a devis
Que venir n'en poet nuls dehais...
Encor ne sui pas repentans
D'amer, qui ai priès de cent ans...
Si n'iert mais nulle jouvencielle,
U soit dame u soit damoisielle,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Qui riens doie compter a mi
Ne qui me tiengne pour ami ;
Mais en pensée et en regart
Prendrai soulas, se Diex me gart. »

On soupe, on boit, on cause encore, et, le lendemain matin, le bon vieillard, dont les paroles ont rendu courage à l'amoureux, disparaît du récit.

Le héros, pour s'apaiser, décide d'aller en Terre Sainte, par Marseille. De Marseille à Tyr, neuf semaines, à cause du vent contraire. Combats contre les Sarrasins et les Turcs. Visite à Jérusalem (c'était avant que Saladin eût pris la ville, au temps du roi Baudouin, neveu de Baudouin le Lépreux).

Il n'avait pas pris congé de sa dame, au départ, par discrétion. Mais elle était dès lors profondément touchée, et par ce procédé même. Or il arriva qu'au bout d'un an, son mari se laissa mourir. — Elle confie aussitôt à son frère l'administration de sa terre, et, avec une escorte de deux écuyers et de quatre garçons seulement, annonce qu'elle entreprend le pèlerinage de Saint-Gilles en Provence, par Vézelai. Mais c'est à Marseille qu'elle va, elle aussi. Pour le voyage d'outre-mer, elle se déguise en bachelier. — Un mois après, elle était en Palestine. C'est à Tyr qu'elle rencontra enfin son amant, fatigué d'exploits au point qu'il était couché et en danger de mort. Elle le réconforte d'un mot :

2069 « Biaus sire, » fait elle, « par m'ame,
Par moi vous salue une dame
A cui vous rouvastes la mance ;
Et vous aymme... »
— « Sire, Diex vous gart d'encombrance, »
Fait il, « car j'ai ci ramembrance
D'un mot c'uns cevaliers me dist
Qui souvent grant confort me fist,
Qui ot veüt deus angelos...
Et dist, s'uns hons traioit a fin,
Et l'en souvenist de cuer fin,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

K'en santé devroit revenir.
Donné m'avés ce souvenir...
Car pleuïst ore au Roi celiestre
Que ce pouïst li angles iestre
Que li boins viellars me prisa... »

La dame se fit bientôt connaître. Le mariage eut lieu, et les deux nouveaux époux vécurent encore vingt ans en Terre Sainte, sans retourner en Thiérache. Devenu veuf, le chevalier « se rendit » à l'Hôpital de Saint-Jean. — Conclusion :

2343 Prions pour ces .II. vrais amans
Qui d'Amours tinrent les commans.

III. — *LES TROIS DAMES DE PARIS*

« Colins, Hauvis, Jetrus, Hersens[1] » contaient jadis des merveilles aux fêtes et aux veillées. En voici une qui, récemment, a couru les rues de Paris. Le jour des Rois de 1320 (janvier 1321), un matin, avant la grand'messe, Margue, femme d'Adam de Gonesse, et sa nièce, Maroie, dirent qu'elles iraient « a la trippe », en acheter pour deux deniers. Mais elles allaient à la taverne d'un nouveau tavernier, nommé Perron du Terne, quand elles rencontrèrent « dame Tifaigne la coifiere[2] » qui leur dit : « Je sais un endroit où l'on a du très bon vin de rivière ; personne ne nous y saura ; et l'hôte nous fera crédit jusqu'à dix sous à chacune. » « Allons-y », dit Margue. C'était la taverne *des Maillez*[3].

1. « Ces noms de trouvères, disent MM. de Montaiglon et Raynaud (t. III, p 368), ne nous sont pas autrement connus. » Ce ne sont pas des noms de trouvères.

2. Appelée plus loin « dame Fresens ».

3. Il y avait en 1300, à Paris, dans la rue des Noiers, une taverne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

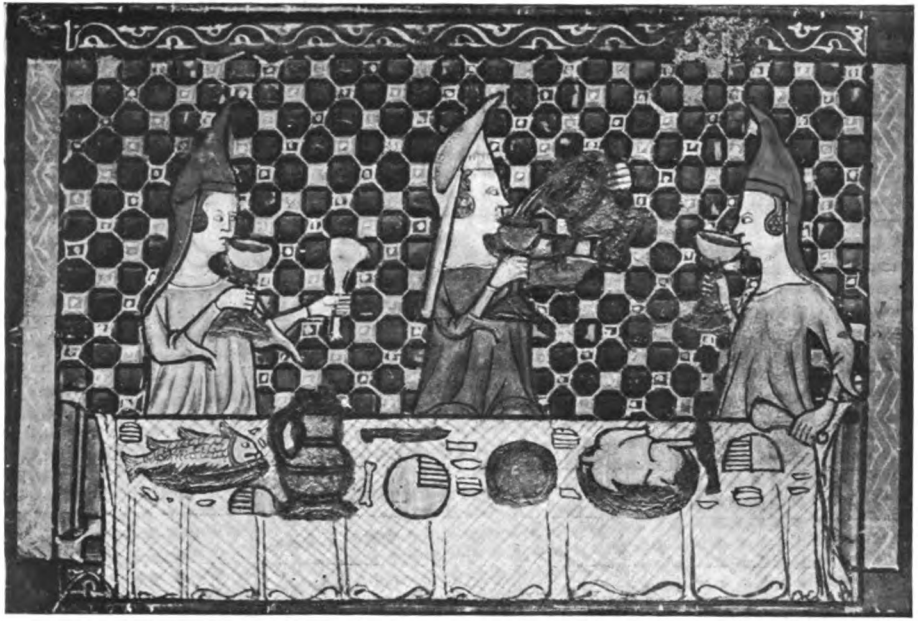

(Photo Hachette.)

MINIATURE INITIALE DES *TROIS DAMES DE PARIS*

Bibl. de l'Arsenal, ms. 3525.

PL. XXIII. P. 336.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Drouin Baillet le fils y fut avec elles; c'est par lui que Watriquet, qui raconte, a été informé. Il leur servit toutes sortes de bonnes choses; et quinze sous furent dépensés en un clin d'œil. Mais Margue[1] demande encore une oie grasse et une pleine écuelle d'aulx. Drouin y joint, pour chacune, des gâteaux chauds :

72 Lors comença Margue a suer
Et boire a grandes henapées.
En poi d'eure erent eschapées
.III. chopines parmi sa gorge.
« Dame, foi que je doi saint Jorge »,
Dist Maroclippe, sa commere,
« Cis vins me fait la bouche amere;
Je veul avoir de la garnache,
Se vendre devoie ma vache
S'en aurai ja au mains plain pot. »
Druin hucha quanqu'elle pot
Et li dist : « Va nous aporter
Pour nos testes reconforter
De la garnache .III. chopines,
Et de tost revenir ne fines.
S'aporte gaufres et oublées,
Fromage et amandes pelées,
Poires, espices et des nois,
Tant, pour florins et gros tornois,
Que nous en aions a plenté. »
Cilz i court, et elle a chanté
Par mignotise .I. chant nouvel :
« *Commere, menons bon revel;*
Tieus vilains l'escot paiera
Qui ja du vin n'ensaiera. »

La scène continue. Drouin verse :

100 « Commere, or en bevons assez »,
Dist Maroie a dame Fresens,
« Car c'est vins, pour garder le sens,

« des Maillez ». Voir le Livre de la taille pour cette année (Arch. nat., KK 283, fol. 297) : « Ernoul des Maillez, tavernier ».

1. « Margue Clouve », en rime avec « oue », dite aussi plus loin (v. 156) « Margue Clippe ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mieudres * assez que li françois... »
— « Cis pochonnez ** est trop petis...
Je ne l'ai fait el qu'essaier.
Tant est bon que j'en veul encore.
Or va donc, se Dieus te secore,
Druins, raportes en .III. quartes,
Car avant que de ci departes
Seront butes. » — Et cis i court...
Puis dona son pot a chascune.
— « Compains bien veignant », dist li une,
Menjue .I. morsel, puis si bois;
Cilz vous est mieudres que d'Ervois ***
Ne que vins de saint Melion †. »
— « Voire assez », ce dist Marion.
Je le boif trop plus volentiers.
Se mes pos iert plainz touz entiers
N'en y ara assez tost goute. »
— « Hé! que tu as la gorge goute »,
Dist Margue [1] Clippe, « bele niece;
Je n'aurai encor en grant piece
But tout le mien, mais tout a trait
Le buverai a petit trait,
Pour plus sus la langue croupir.
Entre .II. boires .I. soupir
I doit on faire seulement;
Si en dure plus longuement
La douceur en bouche et la force. »

A minuit, elles étaient encore là, devant des hanaps pleins. Margue propose d'aller danser dehors :

150 « Chascune aura nüe la teste
Et s'irons empurés †† les cors. »
— « Dont lairés ci vos wardecors »,
Dist Druins, « de gage a l'escot [a].
S'averez, en guise d'Escot [2],
Escourchie pelice et cote... »

* meilleur. — ** petit pot. — *** d'Arbois. — † Saint-Émilion. — †† sans voile aucun. — *a.* « Vous laisserez ici vos habits en gage, pour l'écot ».

1. Ms. et édition : *Maroclippe*. C'est Maroie qui est la nièce de Margue.

2. Les Écossais étaient déjà célèbres, en France, pour leurs jupons. « Scotia curta togas », dit Jean de Garlande (*Johannis de Garlandia De triumphis Ecclesie*, éd. Th. Wright. London, 1856, p. 61).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Atant chascune a terre rue
Son corset et son chaperon...
Escourchié furent li geron
Des cotes desus la pelice ;
Et Druins hors de l'uis les glice,
Chantant chascune a haute vois :
Amours, au vireli m'en vois.
Mout parloient de leur amis.

Les voilà dehors, à la bise et au vent, qui trébuchent et qui tombent. Drouin les suit et les dépouille de tout ce qui leur reste : cottes, pliçons et chemises, chaussures, bourses et courroies.

174 ... Je qu'en diroie?
Ainssi les laissa toutes nues,
Gisanz au fuer des bestes mues
Vilment et en divers couvine,
L'une adenz et l'autre souvine,
Tresbuchies en .II. monciaus,
Plus emboées que pourciaus...
La jurent a mout grant vilté
L'une sus l'autre comme mortes...

Cependant le jour se lève ; les portes s'ouvrent ; on les trouve toutes sanglantes, et on juge qu'elles sont mortes, assassinées. Leurs maris, qui les croyaient « en pèlerinage », sont informés par un voisin, lequel les avait reconnues « au cors que chascune ot tout nut ». Ils accourent et se désolent. Elles ne remuaient toujours pas, comme « merdes en mi la voie » ; on les enterre :

223 Si furent au moustier portées
Des Innocens, et enterrées
L'une sus l'autre, toutes vives.
Hors leur sailloit par les gencives
Li vins, et par touz les conduis.

Elles se réveillent à minuit, en plein charnier, et ce n'est pas sans peine qu'elles se dégagent de la terre et franchissent les portes des Innocents. Dans quel état !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

235 Mout erent ordes et puans,
Si con gens povres ou truans
Qui se couchent par ces ruelles...

Mais elles trébuchaient encore.

243 Souvent les oïssiez huchier :
« Druin, Druin, ou es alez ?
Aporte .III. harens salez
Et .I. pot de vin, du plus fort,
Pour faire a nos testes confort...
Et si clorras la grant fenestre. »

Le froid les fait pâmer enfin sur place. Dans quel état !

N'orent bouche, oil, ne nés ne face
Qui ne fust de boe couvers,
Et toutes chargies de vers...

On les retrouve au soleil levant, comme la veille, à la stupéfaction de l'homme qui les avait enterrées :

274 « Oiez, seigneur, pour Dieu merci,
Comment sont eles revenues ?
En terre les mis toutes nues,
L'une seur l'autre, en une fosse.
Foi que je doi au cors saint Josse,
Elles ont les deables es cors...
Comme elles sont de vers chargies,
Enterrées et demengies,
Les cors noirs et delapidés !...
Touz li cuers du ventre m'en tremble. »

Les gens parlaient encore entre eux quand dame Tifaigne revint à elle : « Druin, raportez nous a boire ! », s'écrie-t-elle.

« Et moi aussi », dist Margue Clippe,
« Je veul de la nouvele tripe. »
— Ainsi sont relevées toutes,
Dessivres, feles et estoutes.
S'en va chascune a son refuit*,
Et chascuns de paour s'enfuit
Qui cuident ce soient Mauffez**...

* refuge. — ** des diables.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

APPENDICE I

JEAN RENART ET RENART DE DAMMARTIN

Dans les notices qui précèdent les trois premiers chapitres de ce livre sont exposées les raisons qu'il y a d'attribuer au ménestrel Jean Renart les romans de *Galeran*, de *l'Escoufle* et de *Guillaume de Dôle*. Et on y a vu ce que ces charmants ouvrages font connaître sur la personne de cet auteur, un des meilleurs écrivains de son temps. Il était du Soissonnais ou des environs ; il avait voyagé, sans doute pour y travailler de son métier à la cour des princes, en plusieurs contrées ; très vraisemblablement en Haute Normandie, certainement dans les pays de langue française qui étaient alors rattachés à l'Empire, comme la Lorraine et la Franche-Comté. A quelle époque ? *L'Escoufle* a été dédié à Baudouin VI, comte de Hainaut, avant l'époque (1202) où ce prince quitta Mons et Valenciennes pour devenir un des chefs de la quatrième croisade. *Guillaume de Dôle*, le dernier en date des ouvrages connus de Jean Renart, est dédié au beau Miles de Nanteuil, lequel est qualifié par l'auteur de « preux du royaume », sans plus : Miles de Nanteuil, ce grand seigneur qui fut élu évêque de Beauvais en 1217 ; *Guillaume de Dôle* est donc d'avant 1217[1] comme

1. Il est même, certainement, d'avant 1214, pour les motifs que G. Servois a fait valoir à la p. L de la préface de son édition (Thibaut Ier, comte de Bar, mort avant février 1214 ; Renaut de Dammartin, fait prisonnier à Bouvines.)

Pour retarder dans le temps toute la production renardienne, on pourrait arguer de ce détail : dans *Galeran* comme dans *l'Ombre*, l'auteur déclare que, plutôt que d'agir de telle ou telle manière, il aimerait mieux être fait prisonnier par les Turcs et emmené au Caire (plus haut, p. 8) Or le beau Miles de Nanteuil, patron de Jean Renart, à qui *Guillaume de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Escoufle est d'avant 1202 [1]. Nous en sommes restés là.

*
* *

Cela posé, il est intéressant de lire deux pièces singulières qui se trouvent dans le célèbre ms. fr. 837 de la Bibliothèque nationale, du XIIIe siècle, un des plus beaux recueils collectifs de dits et de fabliaux qui aient jamais existé.

La première est au fol. 342 v°. Il n'y en a pas d'autre exemplaire. Elle a été publiée par A. Jubinal dès 1842 [2]. C'est, comme l'indique le premier vers : « Oiez une tençon qui fu fete

Dôle est dédié, ayant été élu évêque de Beauvais en 1217, prit la croix en 1218, débarqua, fut capturé quelques jours après, et, aux termes de la chronique connue sous le nom de *Récits d'un ménestrel de Reims* (éd. N. de Wailly. Paris, 1876, § 157) « fu menei en un chastel qui siet devers Babiloine » (la citadelle du Caire). Ainsi Jean Renart aurait prévu, longtemps avant cet événement, qu'il pouvait se produire. Cela, qui est grandement suspect, n'autorise-t-il pas à se demander si *Galeran, l'Ombre*, et, à plus forte raison, *Guillaume de Dôle*, ne sont pas d'une époque postérieure au retour de Miles de Nanteuil en France, c'est-à-dire d'après 1222 ? — Non, car être fait prisonnier et conduit au Caire par les Sarrasins est une chose qui arrivait souvent à cette époque. Ce malheur est arrivé à l'élu de Beauvais, Miles, et à ses frères, les seigneurs de Nanteuil, en 1218. Il est arrivé aussi, plus tard, à saint Louis. Mais c'était arrivé déjà avant la fin du XIIe siècle : notamment, en 1190, à Philippe de Dreux, prélat guerrier comme Miles de Nanteuil, et son prédécesseur sur le siège de Beauvais, que Jean Renart connaissait sans doute.

1. Cette dernière date est certaine, quoi qu'en ait dit G. Gröber, *Grundriss....*, p. 530. — G. Gröber a mis en doute l'opinion de P. Meyer, que j'ai adoptée, d'après laquelle le comte de Hainaut à qui *l'Escoufle* est dédié est Baudouin VI, lequel partit pour l'Orient en 1202, en faisant valoir qu'il s'agit peut-être d'un des deux époux successifs de Marguerite, fille de Baudouin VI : Bouchard d'Avesnes et Guillaume de Dampierre. Mais cette considération est sans valeur, parce qu'aucun des deux époux de Marguerite n'a porté le titre de comte de Hainaut, tant qu'a vécu la sœur aînée de cette princesse, Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, morte en 1244. Voir, sur ce point, Ch. Duvivier, *La querelle des d'Avesnes et des Dampierre*, t. Ier (Bruxelles-Paris, 1894).

2. A. Jubinal, *Nouveau recueil de contes du moyen âge*, II, p. 23.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pieça », une tenson, c'est-à-dire un débat dialogué, en trente quatrains de dodécasyllabes monorimes. C'est aussi, comme l'indique le titre rubriqué dans le manuscrit unique, *Du plait Renart de Dammartin contre Vairon, son roncin,* un « plait », mot dont le sens est analogue à celui de « tenson ».

Oiez une tençon qui fu fete pieça ;
Mise fu en escrit du tens de lors ença.
Renart de Dantmartin a son roncin * tença,
Et son roncin a lui, mais Renars commença.

C'est donc un dialogue entre Renart de Dammartin et son roncin, nommé Vairon [1]. Renart ayant commencé à « ramposner », c'est-à dire à maltraiter en paroles son cheval, celui-ci lui répond du même ton. Mais l'auteur présente d'abord les deux personnages. Ils sont vieux l'un et l'autre ; Vairon était « foible ès jambes » et « li sires crolloit de la teste et des rains ».

Le maître reproche au cheval sa faiblesse. Cela vous va bien de parler ainsi, répond l'autre en substance, vous qui tremblez tellement que vous ne pourriez monter sur aucun autre animal. Si je suis faible, à qui la faute, du reste ? Chez vous, je n'ai rien à manger ; je ne goûte d'avoine que quand vous êtes hébergé chez quelqu'un. Enfin vous buvez trop, et, quand vous avez bu, ce sont mes côtes qui s'en ressentent, Et puis, pensez à vous : vous êtes pauvre, hors d'état de me remplacer.

« Sire, pensez de vous ; si ferez mult que sage.
Si je sui afolez **, c'est vostre grant domage.
Mors estes, se n'estoit de Nantuel le lingnage,
Que por autre achetor n'avez argent ne gage. »

Ah ! mauvais roncin, dit Renart, j'ai eu autrefois beaucoup d'argent ! — Oui, mais les « donneurs » (les Mécènes) sont morts ou fatigués, répond Vairon. — Tu mens, riposte Renart : « Ainz

* cheval. — ** mis à mal.

1. Il existe, dans les littératures provençale et catalane, un certain nombre de *tensos* entre un homme et un cheval : entre Raimon Bérenger IV de Provence et son coursier (Appel, *Chrest.*, n° 94), entre Bertrand Carbonel et son *ronci* (P. Meyer, *Derniers troubadours*, p. 61), etc. Cf. L. Selbach, *Das Streitgedicht in der altprovenzalischen Lyrik* (Marburg, 1886, p. 42).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne fui de si grant acointance com je sui orendroit » * ; et toi, tu n'as jamais valu autant que ce que, par exemple, le roi de France me donne par an :

— « Vous donc dont li rois ? » — « Oïl, biaus dons et buens.
L'evesque de Biauvais et de Saint Pol li quens **,
Li sires de Nantueil, qui est miens et je suens,
Et li sire des Barres, dont li maugrez soit tuens ».

Le débat continue, assez incohérent. Enfin Renart annonce qu'il va faire venir « l'ouvrier au couteau » (l'équarisseur). « J'aurai ta peau ». — « Sire, répond Vairon, je ne vous en porte pas moins, tous les jours, à Tramboi [1]. Vous êtes un ingrat, et le proverbe au vilain a bien raison de dire : *De bien fait col fret* [2] ». Finalement, Vairon implore sa grâce, et Renart, s'humanisant un peu, l'accorde :

« Respit as de la vie, encor vivre te lais ;
A mengier averas ; or sueffre, et si te tais.
Mès c'est par un covent *** : ne me ramposne mais. »
— « Mult volentiers, biaus sire. » — Lors fu faite la pais.

Cette pièce est assurément curieuse. On y voit, en somme, un vieux ménestrel, sur ses fins, qui plaisante, ou plutôt qu'on plaisante de sa décrépitude. Ce ménestrel est un protégé de la maison de Nanteuil, qui le fait vivre. Ses protecteurs sont nommés : avec le sire de Nanteuil, l'évêque de Beauvais, le comte de Saint-Pol et le sire des Barres. Ce ménestrel se vante, en outre, de recevoir des dons du roi de France. Il s'appelle Renart, et il est de Dammartin.

La seconde des deux pièces est plus singulière encore. On en a

* Je n'ai jamais eu de si belles relations qu'à présent. — ** le comte. — *** mais c'est à une condition.

1. Sans doute Le Tremblai, près de Dammartin, où il y avait un château (Arch. nat., LL 1157, p. 464). Il est curieusement question d'un château de « Tramblai » dans le dit *De Nicerole*, par le Clerc de Voudoi (A. Långfors, *Les Incipit*... p. 369) : c'est un endroit où l'on tremble (de froid); jeu de mots analogue à ceux qu'a constatés A. Tobler dans ses *Vermischte Beiträge* de 1894 (p. 197) pour Chini et Ronquerolles, noms qui font penser à « cligner » et à « ronfler ».

2. Cf. le n° 143 du recueil *Li Proverbe au vilain*, publié par A. Tobler, à Leipzig, en 1895.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux exemplaires manuscrits ; car, outre celui du ms. fr. 837 (fol. 77), il y en a un autre dans un ms. analogue de l'Arsenal (n° 3114, fol. 4). Elle a été publiée par Chabaille, dans son livre intitulé *Le roman de Renart. Supplément*, p. 39, 375. Comme il y est question d'un certain Renart, Chabaille, qui s'occupait du fameux *Roman de Renard*, dont Renard le « goupil », l'animal dévastateur des basses cours, est le héros, l'a tranquillement insérée sous forme d'appendice audit roman ; en 1835, on n'y regardait pas de si près.

Cette seconde pièce est rubriquée dans le ms. : *De Renart et de Piaudoue**. Elle commence par ces mots : « Mors, qui en tant de lieus s'espart. »

Et d'abord, ce début est très remarquable. En effet, toutes les pièces de vers du moyen âge en notre langue qui commencent par le mot « Mort » sont du même type strophique — le n° XXXVI de G. Naetebus, — inventé et mis à la mode entre 1194 et 1197 par le fameux Hélinant de Froidmont, l'ancien trouvère devenu moine, dans son magnifique poème classique intitulé *Vers de la Mort* [1]. A l'imitation d'Hélinant, Robert le Clerc et Adam de la Halle ont fait, au XIIIe siècle, des « Vers de la Mort » de ce genre. L'auteur de *Renart et Piaudoue* était nourri des *Vers de la Mort* d'Hélinant, et il y fait plusieurs allusions très claires, comme on va le voir.

Il s'agit derechef d'une tenson ou débat dialogué, cette fois entre un ménestrel nommé Renart et un clerc nommé Piaudoue, qui, comme c'est l'habitude dans les tensons, font assaut d'invectives. Mais, ici, les injures sont bien pires que celles qu'échangent, dans une *tenso* célèbre, les troubadours Guilhem Figueira et Aimeric de Peguilhan, ou même, dans des *sirventés* alternés de grande allure, leurs confrères Sordel et Peire Bremon Ricas Novas [2]. — Ce n'est plus, comme tout à l'heure, un combat pour rire ; on s'y sert avec fureur de lames démouchetées.

* Ce nom propre (sobriquet) signifie, en français moderne, « Peau d'oie ».

1. *Les Vers de la Mort, par Hélinant, moine de Froidmont*, p. p. Fr. Wulff et E. Walberg (Paris, 1905) ; cf. G. Naetebus, *Die nichtlyrischen Strophenformen des Altfranzösischen* (Leipzig, 1891), p. 126.

2. G. Bertoni et A. Jeanroy, *Un duel poétique au XIIIe siècle* [vers 1230], dans les *Annales du Midi*, 1915-1916, p. 269.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est Piaudoue qui lie le fer : « O Mort, pourquoi épargnes-tu Renart? il est vieux ; il a le regard trouble ; il est presque aveugle ; l'enfer l'attend ! » Et tout de suite, il est évident, à cet exorde, que le nommé Piaudoue a dans la mémoire la strophe VIII des *Vers* d'Hélinant :

Morz, Morz, salue moi Renaut[1]...
Di li, di li qu'il s'aparaut
A encontrer l'arc qui ne faut...
C'est le jor de la Mort amer,
O il convient passer la mer
Dont les ondes sont de feu chaut.

Renart réplique et le duel s'engage. Piaudoue traite son adversaire de fils de moine et de femme perdue ; celle avec laquelle il vit est aussi une « fille à clerc » ; sa belle-mère, cette « vieille piaucelue, sèche, maigre, pâle et ossue », rôde dans les rues comme un goupil à la recherche de sa proie ; son grand-père maternel, « sa goule sot combien son cu li fu pesant »[2] ; son frère, bourreau de Dammartin, dont c'était le métier d'essoriller les gens, ne lui a-t-on pas récemment « vendangé les oreilles », à lui aussi, comme il faisait à autrui? Renart en personne, que sa triste famille a essayé de faire étudier pour être clerc, a le visage enflé, la face rouge et allumée, les cheveux en broussaille, car c'est un ivrogne ; c'est, de plus, un voleur, qui, pour des larcins commis à Laon et ailleurs, a été et est encore sous le coup d'être fustigé par les rues, voire pendu.

140 « Tu en auras por ton loier
Forche ou gibet, ja n'i faudras.
S'auras de hart laisse ou colier,
Et les corneilles au jugier,
Si qu'au pié prendre les porras. »

Renart a mal vécu ; il est vieux ; il est pauvre : « Ton vis crolle, ta face passe » ; l'hiver fera justice de lui, et ce serait déjà fait si...

1. Ce Renaut est représenté par Hélinant comme le neveu d'un de ses amis ou « compagnons », un nommé Bernart, de Pronleroy en Beauvaisis (str. VI, VII, VIII).

2. C'est-à-dire qu'il fut pendu. Ainsi, soit dit en passant, François Villon n'a pas inventé cela ; on parlait déjà de la sorte cent cinquante ans avant sa naissance.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

331 Se ne fust or cele poture*
Qu'il a ceenz par aventure,
Et cele cote et cel feu chaut,
Yvers m'en feïst bien droiture.
La fors l'atent Fains et Froidure,
Dont il ara par tans** l'assaut.

A ces invectives féroces, Renart riposte du même style, plus nonchalamment toutefois :

13 Par Dieu, Piaudouc, tu as tort
Qui esveilles le chien qui dort,
Quant tu sor moi viens a redire.
Si m'aït Diex, « Vers de la Mort »
Ne fu vengiez, je cuit, si fort
Con cis sera, se je sai dire...
. . . . . .
Se je sui viex, tu que m'en veus ?
Je nasqui quant tens fu et leus;
Qui te vea*** dès lors a naistre ?

Piaudouc, du reste, est aussi un voleur ; chacun sait qu'il a été banni de Dammartin ; qu'il a été en prison à Senlis ; et son cousin, Hardouin de Montivilliers, n'a-t-il pas « saoulé de sa pance huans, et pies, et corneilles » ? Piaudouc lui-même n'ose plus aller à Senlis, étant « haï », dans cette ville, « pour sa langue ». Et, puisque Piaudouc a jugé à propos de mentionner (en termes ignobles) la luxure, à propos de la mère de Renart, celui-ci qui, du moins, n'est pas suspect à cet égard (« Je suis til qui par force a sa vielle se dort ! »), riposte :

Par Dieu, Piaudouc, tu as tort
De ce que tu mesdis si fort.
Tu quiers ta grant mesaventure.
Viellece, la suer a la Mort,
Me destraint et lie si fort
Que je n'ai de tel mestier cure....
Mais il t'avint honte et ledure,
Quant tu fus pris en la couture †
Sur l'asnesse de Nuevefort !

Tel est le mot de la fin, asséné par Renart. — « Nue-

* nourriture, pension. — ** un jour. — *** empêcha — † jardin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vefort », aujourd'hui Noëfort, est un lieu-dit de la commune de Saint-Pathus, tout près de Dammartin (Seine-et-Marne), où il y avait jadis un prieuré de nonnains.

La question se pose maintenant de savoir de qui sont ces deux remarquables pièces.

Et, d'abord, c'est l'évidence même qu'elles sont apparentées au moins en ceci qu'elles concernent le même personnage : un ménestrel nommé Renart, de Dammartin, qui était vieux. Cependant, Victor Le Clerc, mon illustre prédécesseur comme éditeur de l'*Histoire littéraire de la France,* le seul érudit qui en ait parlé, s'est dit, en 1856, d'un avis contraire.

C'est au t. XXIII (p. 459 et s.) de l'*Histoire littéraire.* Victor Le Clerc analyse là nos deux pièces. Mais l'interprétation qu'il en donne laisse encore plus à désirer que l'analyse qu'il en fait.

En premier lieu, il a cru (comment a-t-il pu croire ?) que, dans le *Plait* de Renart contre Vairon, Renart est un grand seigneur, le comte de Dammartin Il écrit : « Quel est le sens de ce dialogue ? Si l'on répugne à n'y voir qu'une plaisanterie sans objet, nous croyons qu'on peut l'expliquer ainsi : Renaut ou Renart [1] de Trie, second du nom, un des héritiers de la comtesse Mahaut, sa tante, morte en 1258, veuve de Philippe Hurepel, fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie, ne fut mis en possession de sa part d'héritage, le comté de Dammartin, par le roi Louis IX, qu'en 1267 ou 1268. Joinville cite cette restitution comme un exemple de la loyauté du saint roi.... Ce seigneur... devait être assez âgé en 1267 ou 1268 ; et il avait eu beau compter au premier rang des protecteurs qui lui restaient, comme il s'en vante dans la tenson avec son cheval, outre le roi de France, l'évêque de Beauvais, Guillaume de Grez, qui avait été l'exécuteur testamentaire de sa tante Mahaut, le sire de Nanteuil et le sire des Barres, il avait eu le temps, pendant les neuf ou dix ans qui suivirent la mort de sa tante d'éprouver quelque embarras dans ses affaires, et il n'est pas invraisem-

1. Ces deux mots, « ou Renart », sont un coup de pouce donné en passant pour les besoins de la conjecture qui suit ; mais le célèbre Renaut de Trie n'a jamais été appelé que Renaut de Trie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blable que, profitant de cette occasion, un malin jongleur, au lieu de lui reprocher en face sa pauvreté, ait supposé un naïf entretien entre le maître qui attendait depuis si longtemps la fortune et le vieux coursier qui se résignait à ne plus l'espérer ».

Étrange aberration du vénérable maître ! Il est trop clair que le pauvre Renart du *Plait* est, non pas un grand seigneur momentanément gêné dans ses affaires, mais un modeste ménestrel. La construction de Victor Le Clerc s'écroule instantanément dès qu'on constate ce fait.

Cette première erreur a eu d'ailleurs le fâcheux résultat d'empêcher le savant historien de reconnaître, malgré l'évidence, le Renart qui s'escrime contre Piaudoue dans le Renart qui converse avec son roncin. Et, en effet, on ne voit pas bien le grand seigneur Renaut de Trie dans la posture où cette peste de Piaudoue expose impudemment son interlocuteur, sous la menace imminente des verges [1] et du gibet. C'est pourquoi V. Le Clerc déclare (p. 461) : « Il semble qu'on ne serait pas suffisamment fondé à mettre sur le compte du même auteur anonyme, malgré la même origine picarde [2], une autre altercation satirique, *Renart et Piaudoue* ; les deux adversaires y échangent l'un contre l'autre des injures assez bien versifiées, mais trop banales pour qu'on puisse essayer d'y reconnaître personne. » L'*Histoire littéraire* ne dit rien de plus sur la pièce *De Renart et de Piaudoue*, et, depuis, silence général [3]. Il a donc été admis sans opposition, depuis 1856, que les injures qu'échangent Renart et Piaudoue sont en effet « trop banales pour que l'on puisse essayer d'y reconnaître personne ».

Reprenons donc un problème qui n'a jamais été traité.

Nos deux pièces, où le même Renart est évidemment en

1. « Les mains derrier le cul tendues. »

2. C'est-à dire : bien que les deux pièces soient écrites exactement dans le même dialecte.

3. En 1891, G. Nactebus a prononcé, sans explication, que le *Plait* a été composé « vers 1265 » (*o. c.*, p. 37). Mais il n'est pas difficile de voir que cette affirmation sans preuves dérive directement de la conjecture de V. Le Clerc, lequel mentionne l'année 1267 comme le terme des épreuves de Renaut de Trie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

scène, de qui sont-elles ? De Renart ou de Piaudoue ? Ou de l'un et de l'autre ? Ou d'un tiers ?

G. Raynaud a disserté naguère sur l'attribution des jeux-partis de l'école d'Arras, qui sont des espèces de tensons, à leurs véritables auteurs [1]. « Les scribes, dit-il, ont ordinairement mis pêle-mêle, sous le nom d'un poète plus connu que les autres, les jeux-partis où le poète intervient comme interlocuteur » ; mais l'auteur véritable est celui qui interpelle d'abord un adversaire, dont le nom se trouve ainsi au commencement de la pièce. D'après cette règle, la tenson entre Renart et Piaudoue serait de Piaudoue, qui attaque. — Mais G. Raynaud n'a pas tenu compte du cas où l'interpellateur et l'interpellé ont réellement collaboré, chacun pour sa part. Cas étudié depuis par R. Zenker pour les tensons provençales [2] : si les remarques de cet érudit s'appliquaient au cas de *Renart et Piaudoue,* ce que dit Piaudoue serait de Piaudoue et ce que dit Renart de Renart. Hypothèse corroborée, au premier abord, par le fait qu'on croit sentir, entre les charges furieuses de l'un et les ripostes de l'autre, quelque différence de tonalité. Quant au *Plait* de Renart contre Vairon, Vairon n'y étant nécessairement pour rien, il serait, d'un bout à l'autre, de Piaudoue.

Je crois, pour ma part, que les deux pièces sont d'un tiers, anonyme, tout de même que *La Desputoison de Challot et du Barbier* — où Rutebeuf a mis en scène et aux prises ses deux confrères, Charlot et le Barbier de Melun, pour l'amusement du public — est sans contredit de Rutebeuf [3] :

5 Si vi Charlot enmi ma voie
Qui le Barbier tint par la main,

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1880, p. 202.

2. R. Zenker, *Die provenzalische Tenzone* (Leipzig, 1888).

3. G. Naetebus, *o. c.*, p. 164. — Le Grand d'Aussy avait déjà remarqué l'analogie des pièces de Rutebeuf et de l'Anonyme contre Renart : « Je ne sais, dit-il, si l'on ne devrait pas considérer comme de vrais *Jeux* ces sortes de scènes que les ménétriers débitaient dans les fêtes, et qui représentaient des querelles. J'ai trouvé dans les manuscrits trois de ces pièces : une querelle entre deux femmes de mauvaise vie, la « Disputo de Charlot et du Barbier », et celle de Renart et de Peau d'oie » (Cité par A. Jubinal, *Œuvres complètes de Rutebeuf*, III, p. 9, en note).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et bien moustroient toute voie
Qu'il n'erent pas cousin germain.
Il se disoient vilonie,
Et si getoient gas de voir *...

Le *Plait* commence d'ailleurs par ces vers : « Oiez une tençon qui fu fete pieça ; — Mise fu en escrit du tens de lors ença ». Mais personne ne croira que *Renart et Piaudoue*, cette satire pleine d'allusions à des faits précis, ait été composée à une époque fort éloignée des événements qu'on y vise.

Quoi qu'il en soit de ce côté du problème, allons droit maintenant au cœur de la question principale, posée par nos deux pièces. Le vieux ménestrel mis en scène dans les tensons est-il, ou n'est-il pas, le Jean Renart qui a composé, au temps de Philippe Auguste, un lai et trois romans, quatre chefs-d'œuvre ?

Il faut avouer que, a première vue, cela paraît absurde. Le Jean Renart de *Galeran*, de *l'Escoufle*, de *l'Ombre* et de *Guillaume de Dôle* est un écrivain délicat, lettré et courtois par excellence. Le Renart des tensons est un personnage avili, ne serait-ce que par les énormes injures dont on l'accable. Sans prendre au sérieux tout ce qui lui est jeté à la figure, il semble bien que c'était une espèce de bohême. L'anonyme lui fait dire, dans le duel avec Piaudoue : « Mon croller ** est par vin ». Il est fort à craindre qu'il ait eu l'habitude de la boisson :

127 « Je boif au soir et au matin,
Et si faz feste Saint Martin
Moult volentiers et moult sovent »[1].

Cela paraît absurde. Cependant, c'est une circonstance bien notable que tous les protecteurs du vieux ménestrel Renart, énumérés par leur nom dans le *Plait*, se retrouvent — sauf un, le roi de France — dans le *Guillaume de Dôle* de Jean Renart : l'évêque de Beauvais, apparemment Miles de Nanteuil († 1233);

* des railleries d'où la vérité n'était pas absente. — ** tremblement.

1. Il reproche, du reste, la même chose à son adversaire :
175 Se tu ies Adan, je devis
Taverne est Eve, qui t'a pris...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gaucher de Châtillon, le héros de Bouvines, comte de Saint-Pol depuis 1205 ; Guillaume des Barres, seigneur d'Oisseri et de Saint-Pathus († 1234). Jean Renart a dédié *Guillaume de Dôle* au beau Miles de Nanteuil, un des trois fils du Gaucher de Châtillon qui mourut en 1187 et d'Helvide de Nanteuil ; et le Renart des tensons est représenté comme un familier de cette même maison de Nanteuil, où il est hébergé et garanti de la misère finale :

Mors estes, se n'estoit de Nantuel le lingnage.

Ce n'est pas tout. — Montivilliers et Pont de l'Arche sont nommés dans l'*Escoufle* par un auteur qui connaissait si bien la Haute Normandie qu'on l'a cru, longtemps, normand ; La Roche-Guyon, dans la vallée inférieure de la Seine, l'est dans *Galeran*. Or Montivilliers, Dangu (« Dant gu ») et Mantes figurent dans les tensons[1]. — « Vairon » est nom de cheval dans *Guillaume de Dôle* et dans le *Plait*. — Certes, on peut penser que ces rencontres sont fortuites. Mais Jean Renart était, nous l'avons vu, de la région du Soissonnais ; or le vieux Renart des tensons était de Dammartin, qui n'en est pas loin. — Quoi encore ? Il est question, dans *Guillaume de Dôle*, non seulement de Renaut de Dammartin, comte de Boulogne, mais « d'un chevalier de la contrée, dou parage de Dammartin » (v. 5193), qui chante une chanson provençale de Jaufré Rudel (celle où est exaltée cette *amor de lonh* qui a rendu le prince de Blaye si célèbre). Il est

1. Là où l'on lit « Moustierviler » dans un des deux exemplaires de *Renart et Piaudoue*, on lit, il est vrai, « Croseviler » dans l'autre ; mais « Moustierviler » est probablement la bonne leçon.

On perdrait son temps, soit dit en passant, à essayer d'identifier avec un endroit réel celui qui est indiqué comme le surnom d'un certain Gadifer, dans ces vers de la même pièce :

307 Gadyfer, qui fu si hardis,
Ne fu pas si bien du Larris
Com ton pere et une toie ante...

Car il s'agit ici de Gadifer du Larris, tué par les Grecs au cours du *Fuerre de Gadres*, dont il est question dans la légende d'Alexandre (*Histoire littéraire*, XXXVI, p. 6). — Il y a naturellement, dans ce passage, un jeu de mots sur « du Larris », qui veut dire « du Désert » : « Ton père et une de tes tantes ont été encore plus du Larris, c'est-à-dire misérables, que le hardi Gadifer, décoré de ce surnom. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

question, dans le même roman, d'une certaine Marguerite d'Oisseri (v. 4306), et Oisseri est un village sur la route de Senlis à Meaux ; il y est question de danses rustiques des filles de France sous l'orme de Trumilli (v. 3404), et Trumilli est un village à 8 kilomètres de Senlis : Senlis, où Piaudoue ne peut plus aller, tant il y est « haï pour sa langue ». Bref, les choses se passent dans les tensons, comme dans une partie de *Guillaume de Dôle*, en ces contrées aux frontières de la France et de la Picardie que la *Sylvie* de Gérard de Nerval a immortalisées, six siècles plus tard, pour tous les lettrés. — Enfin on s'explique mieux la présence, dans *Galeran*, d'une allusion très bizarrement amenée, de fort loin (comme celle à l'*Escoufle* l'est dans *l'Ombre*), à l' « Anfelise » du roman de *Folque de Candie* [1], lequel a joui longtemps d'une vogue si peu méritée et dont O. Schultz-Gora vient encore de publier à Dresde, de 1909 à 1915, une somptueuse édition, si Jean Renart, auteur de *Galeran*, était de Dammartin en Goële ; car le ménestrel Herbert Le Duc, qui composa *Folque de Candie*, était aussi de Dammartin en Goële. Dammartin en Goële était alors, semble-t-il, un endroit fécond en conteurs. Je note en passant, à toutes fins utiles, que la scène du très joli fabliau anonyme intitulé *Du chevalier a la robe vermeille* (au t. III, p. 34, du *Recueil des fabliaux* de Montaiglon et Raynaud), qui est exceptionnellement bien écrit, est « en la conté de Dant Martin ».

Il y a donc, *prima facie*, des chances pour que le Renart des romans soit le même que le Renart des tensons. Encore faut-il se demander si, pour d'autres raisons, cela n'est pas impossible.

Est-il impossible, en principe, qu'un ménestrel, auteur de romans courtois, soit, d'autre part, le héros de tensons fort grossières ? Assurément non. Les exemples sont là de Watriquet

1. C'est à propos du berceau magnifique que sa mère prépare pour Fresne, avant de la faire exposer :

> 480 En ce bers fu puis Anfelise,
> Seur au roi Thibaut de Candie,
> Petite et aletant nourrie.

Il semble qu'il y ait là une allusion à un roman où l'enfance d'Anfelise était racontée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Couvin et de Jean de Condé, qui ont à la fois cultivé les deux genres, le plus noble et le plus bas. Watriquet, très fier de son art, ne voulait pas qu'on confondît les trouvères, « ceus qui font le biau mestier », comme lui, avec les amuseurs vulgaires qui chantent de geste sur les places ou enseignent la voltige aux cochons. Cependant, par obligation de métier, il se résignait, de temps en temps, à faire rire : il a composé des fabliaux [1]; il a même condescendu, au moins une fois, à collaborer, un jour de Pâques, par devant le roi Philippe VI de France, avec un de ses confrères, nommé Raimondin, à une « fatrasie » dont le caractère scatologique est des plus accentués [2]. — On dira peut-être : Watriquet et Jean de Condé sont postérieurs de cent ans à l'âge de Philippe Auguste. Sans doute. Mais il en a toujours été ainsi. Gerbert de Montreuil, contemporain de Jean Renart, qui a écrit courtoisement le roman de *la Violette* et la continuation de *Perceval*, n'en a pas moins rimé le fabliau fort peu noble *De Groignet et de Petit* (conservé justement par les manuscrits où se trouvent nos tensons). — Il y a plus : l'attention une fois éveillée sur ce point, on relève, dans le *Guillaume de Dôle* de Jean Renart, des traces de la familiarité de l'auteur avec des ménestrels d'une condition très commune, comme le nommé Cupelin, ce petit bout d'homme, au service des chambellans de l'Empereur, qu'on avait surnommé « plus tendres d'un herenc » (v. 3391); comme Doete de Troyes, la jongleresse, citée au v. 4556, qui ne doit pas avoir été non plus une personne de très haut vol; et si le ménestrel Jouglet, souvent mis en scène dans le même roman — apparemment un camarade de l'auteur, ainsi que les précédents — doit être identifié, comme c'est probable, avec le Jouglet qui est le héros du plus sale des fabliaux, il n'est pas nécessaire d'alléguer d'autres indices, car il n'en saurait être de plus probant.

Il me paraît d'ailleurs que, dans le préambule de *l'Ombre*, Jean Renart élève une protestation — à la manière de Watriquet et de Jean de Condé, qui l'ont fait si souvent, — contre la nécessité où se trouvaient les ménestrels ayant le goût des « beaux dits », c'est-à-dire de la bonne tenue littéraire, de s'abaisser parfois au

1. Voir ci dessus, p. 336, celui qui est analysé à titre d'exemple.
2. *Histoire littéraire*, XXXV, p. 412.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

niveau de leur public pour lui plaire, pour éviter les moqueries, pour s'en défendre :

6 ...Puis que j'ai le sens d'estruire
Aucun bien en dit ou en fet,
Vilains est qui ses gas en fet*.
Se ma cortoisie s'aoevre
A fere aucune plesante oevre
Ou il n'ait ramposne ne lait ..
Et s'aucuns fel sa langue en sache **
Par derriere....

Enfin Miles de Nanteuil, ce type de la « desmesure » chevaleresque, dont le chroniqueur des *Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle* a dit (§ 170) : « Plus ot d'orgueil en li que n'ot Nabugodonosor, qui trop en ot », était bien homme, on le craint du moins, à se plaire au spectacle de ses amuseurs familiers, les ménestrels sous son patronage, aux prises dans ces combats de coqs dégradants qu'étaient les tensons, d'où les interlocuteurs ne sortaient que le plumage en désordre et la crête en sang.

Il ne serait pas honnête de dissimuler, avant de conclure, les difficultés en sens contraire des observations qui précèdent.

Voici la plus grave.

Si, comme on le croit (voir plus haut, p. 74), Jean Renart, à la fin de sa vie, est « entré en religion », sa vieillesse, dans un couvent, fut, naturellement, à l'abri des invectives d'un Piaudoue.

Sur quoi donc l'affirmation que Jean Renart est entré en religion — comme d'autres ménestrels fameux, Hélinant, Guiot, etc. — se fonde-t-elle? Elle repose seulement sur trois vers qui se lisent à la fin de *Guillaume de Dôle* :

Et cil se veut reposer ore
Qui le jor perdi son sornon
Qu'il entra en religion.

Depuis que J. Bédier s'est aperçu que ces trois vers, déchiffrés d'une certaine manière, donnent le nom de Renart, il a paru certain qu'ils sont de l'auteur du roman, non d'un lecteur ou d'un copiste. Ils semblent d'ailleurs, en tout cas, d'un grand poids pour sa biographie.

* Vilain est qui s'en moque. — ** et si aucun felon en tire sa langue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette difficulté à l'identification du Renart des romans avec le Renart des tensons est sérieuse. Car dire que Jean Renart, après être entré en religion, a pu en sortir pour retourner chez les Nanteuil, serait sans valeur : le clerc Piaudoue n'aurait pas manqué de se faire, contre Renart, une arme de cet incident, et il s'en abstient. Dire : « C'est après la tenson avec Piaudoue que Renart est « entré en religion » et disparut dans la paix monastique », impossible ; car supposer que *Guillaume de Dôle*, ce roman où brille la joie de vivre, ait pu être composé par le vieil homme découragé des tensons, c'est absurde. — On cherche en vain, dans cet embarras, une porte de sortie.

Dans la première édition de ce livre (1924), j'ai tenu pour verrouillée la seule porte possible, celle qui conduirait à ruiner l'autorité des trois vers précités. Ces vers, ai-je dit, contiennent une plaisanterie, puisque celui qui les a écrits, quel qu'il soit, affirme que l'auteur de *Guillaume de Dôle* a perdu son surnom, alors que ce surnom (Renart) est dissimulé cryptographiquement dans sa dernière ligne. S'il y a là une plaisanterie, il y en a peut-être deux, mais je ne comprends pas l'autre. — Je la comprends d'autant moins que l'interprétation, naturelle au premier abord, des trois vers placés à la fin de *Guillaume de Dôle* dans le ms. du Vatican paraît fortifiée par dix vers symétriques qui sont à la fin du *Méraugis* de Raoul de Houdan dans le même manuscrit. Ce dizain — qui, cette fois, est certainement d'un lecteur ou d'un copiste — traite aussi de la question du « sornon » ; celui qui les a écrits semble regretter que Raoul de Houdan se soit nommé — nom et surnom — à la fin de son ouvrage, parce que c'est une vanité qui ne convient pas à un moine : bref, Raoul de Houdan, entré en religion comme Jean Renart, n'a pas montré tant de discrétion que lui ; il a signé son œuvre en clair, et l'auteur du dizain l'en blâmerait formellement si « blâmer » n'était « vilain péché[1] ».

1. L. Foulet a essayé depuis d'ouvrir la porte qui, pour moi, était restée close (*Romania*, 1925, p. 89 et s.). Il pose d'abord, ce qui est fort possible (je l'avais cru d'abord), que les trois vers à la fin de *Guillaume de Dôle* et les dix vers à la fin de *Méraugis* sont du même rimeur, un copiste. C'est ce copiste anonyme qui aurait « perdu son sornon », en entrant en religion ; c'est à lui-même, et non à Raoul de Houdan, qu'il pense lorsqu'il parle, à la fin de *Méraugis*, d'« hom qui d'aumosnes doit vivre, plorer ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'objection posée p. 355 subsiste donc, jusqu'à nouvel ordre. — Au cas où, pourtant, étant assez incertaine, elle ne paraîtrait pas de nature à contre-balancer tant d'indices en sens inverse, il faudrait admettre finalement que Jean Renart, ce Jean Renart que ses quatre récits en vers placent au premier rang des écrivains de son temps, était de Dammartin en Goële et que sa vieillesse s'écoula, en partie du moins, chez les Nanteuil, où un clerc nommé Piaudoue, qui y vivait aussi[1], lui rendit parfois la vie dure.

Un dernier trait. — Le Jean Renart des romans avait fréquenté davantage les cours princières des régions de langue française situées dans l'Empire que celle des princes capétiens : dans *Galeran*, notamment, il ne parle du roi de France qu'en l'appelant, de façon assez cavalière, « le roi de Saint Denis » ; et les « royaux » de France, il les mentionne, de même, comme quelqu'un qui ne dépend pas d'eux. Or le Renart des tensons se vante de recevoir du roi de France de « beaux et bons dons », chaque année. On voudrait croire, d'après cela, que le mérite de Jean Renart a été reconnu aussi, d'en haut et officiellement, dans son propre pays, à la fin de sa carrière. — Mais, quoi qu'il en soit, sa réputation, en France comme partout, fut passagère. Après avoir été imité par une foule de ménestrels du XIIIe siècle, qui, du reste, ne l'ont jamais cité, il était totalement oublié dès le siècle suivant. Au XVe, quelqu'un a eu l'idée de faire copier un de ses ouvrages : *Galeran* (qui, sans cette circonstance, ne nous serait pas parvenu); mais ce phénomène de survivance est resté absolument isolé. Il n'y a pas plus de vingt-cinq ans que la présente génération a commencé à tirer tout doucement ce RENART, par la queue, des terriers où il s'était tapi, ou, pour mieux dire, à dévoiler lentement son fin visage, un peu narquois.

pechiez » et prier pour ses bienfaiteurs. Ainsi ni Jean, ni Raoul, qu'on n'a cru moines que sur la foi de ces additions à leurs poèmes, n'auraient pas, ou du moins on n'a aucune raison de croire qu'ils aient, fini sous le froc. — Cette conjecture est ingénieuse, mais fragile ; je ne suis pas convaincu. Si les vers à la fin de *Guillaume de Dôle* et à la fin de *Méraugis* signifient autre chose que ce que l'on comprend d'emblée en les lisant, je persiste à penser qu'il y a là des finesses dont le mystère ne sera jamais percé.

1. « Ceenz », dit Piaudoue (v. 331).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

APPENDICE II

SUR L'ILLUSTRATION DE CET OUVRAGE

Cette édition est illustrée. Elle ne l'est, naturellement, que d'après des œuvres authentiques, du temps.

Deux autres procédés sont employés parfois, même de nos jours, qui sont à proscrire absolument : 1° faire illustrer des textes originaux du XIIIe siècle, dont on se propose de faire apprécier la saveur, « par les meilleurs artistes » de maintenant, n'a pas de sens ; car le lecteur n'a ainsi sous les yeux que la traduction, noir sur blanc, de la façon dont ces artistes se figurent arbitrairement un passé que ce n'est pas leur métier et qu'il n'a pas été à leur portée de connaître ; 2° avoir recours à des monuments anciens, mais d'une époque quelconque, ne vaut pas mieux, car l'anachronisme qui consiste à reproduire des peintures de la Renaissance italienne en marge de récits français du temps de saint Louis et de Philippe le Bel est aussi grave que le précédent, et pour les mêmes raisons.

A l'exception de *Galeran*, tous les romans dont il est question dans cet ouvrage nous sont parvenus par des exemplaires exécutés au temps où ils ont été composés et qu'ils décrivent, à cent ans près. Pour les « illustrer », il n'y a donc, semble-t il, qu'à emprunter à ceux de ces exemplaires qui sont « historiés » les plus caractéristiques et les plus jolies des images qu'on y voit.

Les manuscrits de romans du XIIIe siècle n'ont jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble, au point de vue de leur exécution matérielle et de leur aspect. Mais on en distingue, à première vue, deux sortes : il en est qui, ne contenant qu'un seul roman (ou des opuscules du même auteur), sont d'une forme assez analogue aux in-octavo modernes ; d'autres, de plus grand

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

format (analogue à l'in-quarto d'aujourd'hui), sont des recueils « collectifs », où plusieurs poèmes, d'auteurs différents, sont juxtaposés.

Dans l'une et l'autre de ces catégories il y a des exemplaires ornés de miniatures et d'autres qui ne le sont pas.

Nos exemplaires des œuvres de Jean Renart, de *Joufrois*, de *Flamenca*, de *Sone de Nansai*, ne sont pas ornés. Mais *le Chastelain de Couci* et les œuvres de Watriquet et de Jean de Condé ont été conservés par des manuscrits de petit format, très bien enluminés (*le Chastelain de Couci*, Bibl. nat., fr. 15098; Watriquet, Bibl. nat., fr. 14968 et Bibl. de l'Arsenal, n° 3525; Jean de Condé, Bibl. de l'Arsenal, n° 3524)[1]. D'autre part *Jehan et Blonde*, *la Chastelaine de Vergi* et *la Comtesse d'Anjou* nous sont parvenus dans des recueils collectifs dont le décor a été l'objet de soins particuliers[2].

A cause de la nudité des manuscrits de six, sur douze, des romans retenus pour être présentés ici, il a paru légitime, d'ailleurs, d'avoir recours à des manuscrits contemporains d'autres poèmes du même genre, que l'on avait eu des raisons intrinsèques d'écarter, mais qui sont illustrés et dont l'illustration est de premier ordre. Tel, l'admirable exemplaire unique du roman de *la Poire* (Bibl. nat., fr. 2186), chef-d'œuvre de l'école d'enlumineurs anglais qui florissait à Paris sous Philippe le Bel, hautement apprécié des connaisseurs de nos jours[3], mais qui n'avait jamais été, jusqu'à présent, mis sous les yeux du public français; or le célèbre manuscrit de *Lancelot*, exécuté vers 1300,

1. Le ms. fr. 15098 est de la seconde moitié du XIVe siècle. Quant aux manuscrits de Watriquet et de Jean de Condé, ils ont été exécutés sous la surveillance personnelle de ces auteurs (*Histoire littéraire*, XXXV, p. 395, 422).

2. L'exemplaire unique des romans de Philippe de Remi (dans le ms. collectif, fr. 1588, de la Bibliothèque nationale) est décoré d' « histoires » dont beaucoup ont malheureusement beaucoup souffert. Le ms. collectif n. acq. fr. 4531, qui contient *la Comtesse d'Anjou* et *la Chastelaine de Vergi*, est, par contre, en très bon état.

3. Justice lui a été pleinement rendue par le comte G. Vitzthum dans son livre *Die Pariser Miniaturmalerei von der Zeit des hl. Ludwig bis zu Philipp von Valois* (Leipzig, 1907). Cf. P. Durrieu, dans le *Journal des Savants*, 1909, p. 1-10.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui a fait partie de la Collection H. Yates Thompson[1] et dont le sort actuel ne nous est pas connu.

Les pl. IV, V, VI, VII, VIII, XII, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXII et XXIII sont empruntées à ces sources, d'où, si on l'avait voulu, on en aurait tiré beaucoup d'autres. Les grandes collections privées de manuscrits renferment, pour la connaissance directe de la vie en France depuis le XIIIe siècle, dans les manuscrits « profanes », à l'usage des laïques, un trésor de représentations originales, sous forme d' « histoires » enluminées, dont l'exploitation méthodique — un des plus agréables passe-temps qu'on puisse se proposer — est à peine commencée[2].

1. *Illustrations of one hundred manuscripts in the Library of Henry Yates Thompson*, t. VI (London, 1916). La Collection H. Yates Thompson a été dispersée depuis la publication de ce catalogue.

2. Il y a des histoires de la miniature depuis le commencement du XIIIe siècle qui ne sont pas sans mérite (A. Haseloff, dans André-Michel, *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens...*, II. Paris, 1906, p. 329; Henry Martin, *La miniature française du XIIIe au XVe siècle*. Paris-Bruxelles, 1923); mais l'illustration des manuscrits profanes, à l'usage des laïques, n'y est étudiée qu'accessoirement.

Quelques travaux d'approche ont été exécutés, mais en petit nombre. Sans parler de Le Grand d'Aussy et de son Répertoire prématuré d' « Objets figurés dans les miniatures » (Bibl. nat., n. acq. fr. 10859), on a entrepris de dresser le catalogue, suivant l'ordre alphabétique des sujets traités et des objets figurés, des miniatures conservées dans les manuscrits de telle grande Collection (W. de Gray Birch et H. Jenner, *Early drawings and illuminations. An introduction to the study of illustrated manuscripts in the British Museum, with a Dictionary of subjects*. London, 1879; A. Boinet, *Catalogue des miniatures de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*. Paris, 1908). D'autres érudits se sont consacrés à l'étude de l'illustration de tel ouvrage célèbre dans les exemplaires historiés de cet ouvrage, à travers les siècles (A. Kuhn, *Die Illustration des Rosenromans*, dans le *Jahrbuch der kunsthistor. Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, XXXI, 1913). D'autres ont institué des comparaisons entre les représentations constatées de tel ou tel détail de la vie courante, par exemple de tel ou tel geste : le geste, plus ou moins royal, mais sûrement sans gêne, de croiser les jambes quand on est assis (H. Martins *Les enseignements de la miniature. Attitude royale*, dans la *Gazette de Beaux-Arts*, 1913, t. Ier, p. 173. « Nul doute, dit l'auteur en sa conclusion, que, si l'on s'attachait à étudier méthodiquement les innombrables manuscrits du moyen âge, on parviendrait à reconstituer avec une clarté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après les miniatures du temps, sur parchemin, les principaux témoins à interroger sont les images de pierre, de bois ou d'ivoire, sculptées ou gravées, qui représentent, d'après nature, des contemporains de nos romanciers, au repos ou en action.

La sculpture française, de caractère profane, qui peuple les églises du moyen âge à partir du XIIe siècle, a été assez bien inventoriée de nos jours [1]. Rien qu'à Paris, les Musées du Louvre, de Cluni et de Sculpture comparée au Trocadéro, les Archives de la Commission des monuments historiques auraient pu fournir des documents en extraordinaire abondance; nous avons dû n'en choisir que quelques-uns (pl. I, IX, X, XI).

De même, les pierres tombales. Certes, nous n'ignorons pas qu'il a été établi récemment, que les tombiers d'autrefois produisaient la plupart des effigies en série; certains types (chevalier, prêtre, demoiselle, bourgeois, etc.) étaient multipliés en quantité industrielle, et les praticiens se contentaient d'ajouter, sur les dalles ainsi fabriquées d'avance, des légendes et des détails à la volonté des clients, pour les individualiser [2]. Mais si ces images ne sont, en aucune façon, des portraits, ce sont d'excellentes gravures de mode pour la connaissance des transforma-

parfaite la vie même de cette époque »); la pose symbolique de la mélancolie [*la main a la maisselle*] (G. L. Hamilton, dans *The Romanic Review*, XII, 1921); etc.

Citons enfin des dissertations qui, pour les monuments figurés, sont le pendant de ce que sont, pour les textes, celles dont l'Appendice bibliographique (qui suit) offre l'énumération: E. Buhle, *Die musikalische Instrumente in der Miniaturen des früheren Mittelalters. I. Die Bläseinstrumente*. Leipzig, 1903. — R. Schneider, *Geschützte auf handschriftliche Bildern*, Metz, 1907 (Ergänzungsheft zum *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthumskunde*) *.

1. K. Nyrop, *Profan Kunst i meddelalderens Kirker* (Copenhague, 1913, figures), conférence sur les sujets empruntés à la littérature profane pour la décoration des églises médiévales dans divers pays d'Europe.

2. P. Beaufils, *Étude sur les effigies des pierres tombales*, dans *Réunion des Sociétés des Beaux-arts des départements* (Paris, 1909), p. 204.

* En 1925, on a inauguré chez B. T. Batsford, à Londres, sous le titre *Life and work of the people of England*, une Collection d'albums fort agréables, où les usages de chaque siècle sont présentés d'après des miniatures du temps. Deux tomes, qui ne sont pas encore parus (1926), seront consacrés à la période « From the Conquest to 1300 » et au XIVe siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions du costume et de l'armement, à quelques années près. Or, quoiqu'il en ait été beaucoup détruit et que, faute de protection suffisante, il s'en détruise encore tous les jours, les effigies funéraires du XIIIe siècle, authentiques, sont encore fort nombreuses [1]. Nous n'avons pu en donner que deux (p. 181 et 322).

Plus encore que les pierres tombales, les effigies des sceaux sont des gravures de mode très dignes de confiance pour l'histoire du costume [2]. Nous en reproduisons trois (pl. II et XV *a*, *b*).

Les tapisseries ne sont pas intéressantes pour notre objet, quoiqu'il ait été fabriqué jadis d'innombrables et magnifiques tentures d'après des romans de chevalerie. Mais ces tentures ont été exécutées à une époque notablement postérieure à celle où nous nous enfermons, et la plupart ne sont plus connues d'ailleurs que par des mentions dans les comptes de maisons princières. Celle du *Chevalier au Cygne*, dont il subsiste un fragment à l'Œsterreichisches Museum de Vienne en Autriche, était, comme celles de *La dame à la Licorne* et de *Girart de Nevers*, du XVe siècle.

Mais quelques objets usuels de ces anciens âges sont arrivés jusqu'à nous, à l'état d'épaves : coffrets, boîtes à miroir, tablettes à écrire, selles de cheval, sacoches de messagers, etc. [3] Or les coffrets, les boîtes à miroir et les tablettes, objets à l'usage des dames, dont il existe des spécimens français du XIIIe siècle dans tous les grands musées de l'Europe (notamment au Louvre et au Kensington Museum de Londres, à Florence et à Milan), sont souvent décorés de scènes d'après les romans du temps qui

1. La nomenclature sommaire des dalles funéraires qui existaient encore en 1906 dans les églises rurales de France a été dressée, par départements, à l'occasion de la loi de séparation des Églises et de l'État ; il y en a deux éditions : dans le *Journal officiel*, 1906. *Chambre. Documents parlementaires*, t. II, p. 1673 et s.; et en forme d'annexe (n° 344) au Recueil intitulé *Chambre des députés, 9e législature*, 1906.

2. A. Coulon, *Le service sigillographique des Archives nationales* (Paris, 1916).

3. Voir le *Glossaire archéologique* précité (p. XI) de V. Gay, qui est muni de figures.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étaient particulièrement appréciés du public féminin. On a depuis longtemps remarqué que les œuvres de Chrétien de Troyes pourraient être « illustrées » très joliment rien que d'après ces petits monuments, parfois d'un art délicat [1]. C'est aussi, nous l'avons dit (p. 213), le cas de *la Chastelaine de Vergi*.

- Nos planches III, XI, XIII et XIV sont empruntées à ces sources [2].

1. J. von Antoniewicz, *Ikonographisches zu Chrestien de Troyes*, dans les *Romanische Forschungen*, V (1889-1890), p. 241.

2. On trouvera dans l'ouvrage de R. Kœchlin, *Les ivoires gothiques français* (Paris, 1924, 3 vol.), un exposé complet sur les « ivoires profanes » et les scènes dont les valves de boîtes à miroir, les plaques extérieures de tablettes à écrire, les coffrets et autres objets de tabletterie du XIIIe et du XIVe siècles sont ornés (t. I, p. 359-530); l'auteur traite séparément des sujets galants (jamais grivois avant le XVIe siècle) : couples en promenade, chevauchées côte à côte, parties de tables ou d'échecs, joutes devant les dames, assemblées. Le t. II contient la nomenclature de tous les objets de ce genre dont l'existence dans les musées et les collections particulières est aujourd'hui constatée. Le t. III est un recueil de reproductions d'objets choisis (pl. CLXXV et s.). Il en est de charmants; voir notamment les nos 988, 996, 1006, 1034, 1057, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

APPENDICE III

TRAVAUX
SUR L'HISTOIRE DE LA VIE EN FRANCE AU MOYEN ÂGE D'APRÈS LES SOURCES LITTÉRAIRES

Depuis que les documents du moyen âge sont un objet d'études, on a fait des recueils de textes relatifs aux choses de ce temps. Ainsi fit Du Cange, dont le célèbre Glossaire de la basse latinité est plutôt une très vaste collection de textes rangés par ordre alphabétique sous des rubriques ou mots-souches[1] qu'un lexique de la langue. Ainsi fit, au XVIIIe siècle, Le Grand d'Aussy, qui recueillit « plusieurs milliers de bulletins » (ou fiches) en vue de son *Histoire de la vie privée des Français*[2]. Les éditeurs d'écrits du moyen âge ont gardé longtemps l'habitude d'en commenter les passages difficiles ou singuliers en confrontant, dans des notes, les textes du même genre ou sur le même sujet qu'ils avaient rencontrés ailleurs[3]. Ces *excursus* démesurés,

1. Voir les *Indices ad Glossarium*, ou table méthodique, au t. VII, p. 471 et suiv., de l'édition courante.

2. Ces « bulletins », classés par ordre alphabétique de mots-souches, sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n. acq. fr. 10855 à 10857. On ne s'en sert pas assez.

3. A titre de spécimens, voir, au t. II des *Poésies de Marie de France* (pp. 197-202), la note de Roquefort sur la médecine, les chirurgiens et l'éducation médicale des femmes au moyen âge; ou bien, dans ses éditions de *Floriant et Florete* et de *la Guerre de Navarre*, les notes de Francisque-Michel qui sont des enfilades de citations sur l'extrême licence des mœurs (*Fl. et Fl.*, p. XXXVI), sur les vilains (*ibid.*, p. LIII), sur les chevaux (*Guerre de Navarre*, pp. 504-527), les heaumes (*ibid.*, pp. 533-540), les cors et les olifants (*ibid.*, pp. 622-631). — Il y a des références,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

où les Roquefort et les Francisque-Michel vidaient naguère, sans discernement et sans goût, leurs tiroirs pleins de citations hétérogènes, sont désormais passés de mode : la plupart des éditeurs d'aujourd'hui, sans s'interdire les rapprochements explicatifs, comparatifs ou complémentaires, n'en font plus que de topiques, et les réduisent au nécessaire[1]. Mais ce n'est pas à dire que l'on ait renoncé à colliger, dans l'ensemble de la littérature, les textes qui ont trait à l'histoire des mœurs et qui s'éclairent réciproquement. Au contraire, les travaux de cette espèce ont maintenant tant d'étendue qu'on est obligé d'en publier les résultats sous forme d'opuscules à part.

Ce sont surtout des étudiants et d'anciens étudiants en philologie, et non pas des historiens, qui, depuis un demi-siècle, se sont attachés systématiquement, surtout en Allemagne, à des travaux quasi-lexicographiques de ce genre. Et cela s'explique : la lexicographie est leur affaire[2] Les étudiants en philologie romane ont été dressés d'abord, dans les Universités allemandes, à recueillir soit dans un poème, soit dans tous les poèmes d'un cycle, soit dans les œuvres complètes d'un écrivain du moyen âge, certaines expressions, des particularités de style, des for-

directes ou indirectes, à des *excursus* de ce genre dans la Table analytique des dix premiers volumes de la *Romania* (Paris, 1885), à l'art. « Mœurs ». — De même, vers la même époque, procédaient en Allemagne, pour les textes de l'ancienne littérature allemande, Haupt, Zarncke, Zingerle, etc.

1. Les notes de P. Meyer à son *Girart de Roussillon* et celles d'Ernest Langlois à son édition du *Roman de la Rose* (en cours) sont, à cet égard, des modèles.

2. Très nombreux sont les travaux de lexicographie ou d' « onomasiologie » pure qui ne laissent pas d'être apparentés à ceux dont nous allons parler, tels que les recueils sur les mots qui désignent, dans les langues romanes, anciennes et modernes, le chien et le cheval (Brinkmann, dans l'*Archiv* de Herrig, 1870-1872), les rapports de parenté (Tappolet, Strasbourg, 1895), les bateaux et les instruments de navigation (Kemna, Marbourg, 1901), les diverses parties du corps (Zauner, Erlangen, 1902), les saisons et les mois (C. Merlo, Turin, 1904), la maison et ses appartenances, le ciel, le temps et les phénomènes météorologiques (Streng, dans les *Annales Academiæ Scientiarum Fennicæ*, Helsingfors, depuis 1907), la Voie lactée (H. Rotzler, dans *Romanische Forschungen*, 1915), les repas (P. Herzog, Zurich, 1916); la danse (Fr. Aepli, Halle, 1925); etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mules, les proverbes, etc.[1]. Ils ont été invités ensuite, par analogie, à extraire, suivant la même méthode, d'un groupe de documents littéraires, tout ce qui s'y trouverait d'intéressant pour une province des « antiquités » (*Altertümer*) ou de l' « histoire de la civilisation » (*Kulturgeschichte*) au moyen âge, car les « antiquités » et l' « histoire de la civilisation » font partie de la « philologie » au sens large de l'expression. De là, des recueils de textes sur les armes (offensives ou défensives), sur la chasse, sur l'hospitalité, sur les manières de compter le temps, sur les voyages, sur le sentiment de la nature, sur celui de la famille, sur l'idéal de la beauté et de la laideur au moyen âge, etc. Comme les recueils de ce type, qui demandent du travail sans surmener l'intelligence, sont acceptés par les Uni-

1. Recueils d'épithètes et d'expressions : O. Husse, *Die schmückenden Beiwörter und Beisätze in den altfranzösischen Chansons de geste*. Halle, 1887. — G. Belz, *Die Münzbezeichnungen in der altfranzösischen Literatur*. Strassburg, 1914.

Pour les recueils de formules l'exemple a été donné par A. Tobler, qui s'est intéressé d'abord aux imprécations dans l'ancienne poésie française (en concluant sagement qu'il n'est pas prudent d'agacer les Français sans nécessité) : *Vom Verwünschen*, dans les *Commentationes philologicæ* dédiées à Th. Mommsen en 1877, p. 180-189 (cf. *Romania*, 1892, p. 124). Il a été suivi, notamment, par : K. Tolle, *Das Betheuern und Beschwören in der altromanischen Poesie, mit besonderer Berücksichtigung der französischen*. Erlangen, 1883 ; cf. *Romania*, 1907, p. 475. — R. Busch, *Ueber die Betheuerungs- und Beschwörungsformeln in den* Miracles de Nostre Dame. Marburg, 1886. — J. Altona, *Gebete und Anrufungen in den altfranzösischen Chansons de geste*. Marburg, 1883. — G. Keutel, *Die Anrufung der höheren Wesen in den altfranzösischen Ritterromanen*. Marburg, 1886. — G. Dreyling, *Die Ausdrucksweise der übertriebenen Verkleinerung im altfranzösischen Karlsepos*. Marburg, 1888. — W. A. Stowell, *Old french titles of respect in direct address*, Baltimore, 1908; cf. *Romania*, 1923, p. 455. — Pour les formules de salutation, voir ci-dessous, p. 381, n° 181 ; d'adjuration, *Romania*, 1925, p. 158.

Recueils de proverbes : E. Ebert, *Die Sprichwörter der altfranzösischen Karlsepen*. Marburg, 1884 ; cf. *Romania*, 1885, p. 631. — A. Kadler, *Sprichwörter und Sentenzen der altfranzösischen Artus- und Abenteuerromane*. Marburg, 1885. — E. Cnyrim, *Sprichwörter, sprichwörtliche Redensarten und Sentenzen bei den provenzalischen Lyrikern*. Marburg, 1887. — B. Peretz, *Altprovenzalische Sprichwörter...*, Erlangen, 1887. — E. Bouchet, *Maximes et proverbes tirés des chansons de geste*. Orléans, 1893 ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

versités allemandes pour l'obtention du grade de docteur en philosophie, il est naturel qu'ils s'y soient promptement multipliés[1]. On a exploité aussi, par imitation, dans les Universités des États-Unis, cette veine inépuisable[2].

P. Meyer a dit dès 1883 que trop de dissertations de doctorat sans portée, imprimées en Allemagne et ailleurs, encombrent sans profit la bibliographie de l'érudition[2]. C'est exact, en général. Mais les petites mosaïques de textes dont il s'agit — entièrement inoffensives, puisque les compilateurs n'ajoutent rien de leur crû aux matériaux qu'ils agencent avec plus ou moins de tact et de goût — épargnent, lorsqu'elles sont faites avec soin, le travail qu'elles ont coûté. Il n'y a pas de médiéviste qui ne serait bien aise d'en posséder la collection. Je crois utile d'en offrir la liste, qui manquait tout à fait avant que j'en eusse donné une première esquisse au t. LXIII (1897) de la *Revue historique*, et que, depuis, j'ai essayé de tenir à jour.

Des recueils de textes puisés soit dans l'ensemble, soit dans une partie de l'ancienne littérature sur tel ou tel détail de l'histoire des mœurs, j'ai cru devoir, dès 1897, rapprocher ceux, d'un type différent, qui peuvent être considérés comme

cf. *Romania*, 1894, p. 309. — J. Loth, *Die Sprichwörter und Sentenzen der altfranzösischen* Fabliaux *nach ihrem Inhalt zusammengestellt*. Greifenberg, 1896. — O. Wandelt, *Sprichwörter und Sentenzen des altfranzösischen Dramas* (1100-1400). Marburg, 1887. — F. Schepp, *Altfranzösische Sprichwörter und Sentenzen aus dem höfischen Kunstepen über antike Sagenstoffe und aus einigen didaktischen Dichtungen*. Greifswald, 1905.

1. La liste qui suit montre qu'on n'a pas laissé d'abuser de ce procédé pour conquérir à peu de frais le bonnet doctoral. Plus d'un sujet a été traité ainsi à plusieurs reprises (v. l'index de la nomenclature, notamment au mot « Amour »). Les sujets relatifs aux choses de la guerre ont été ridiculement à la mode de 1914 à 1918 (v. « Artillerie », « Blessés », « Fortification », etc.).

Il va de soi que des travaux du même type, plus nombreux encore, ont été exécutés dans le même temps, en Allemagne, d'après les monuments des littératures germaniques (allemande, anglaise et scandinave) du moyen âge. Voir la *Zeitschrift für deutsche Philologie*, XXIV, p. 373 ; et le *Bibliographischer Monatsbericht* de G. Fock (qui a cessé de paraître en 1922), non pas sous la rubrique « Histoire », mais sous la rubrique « Philologie moderne ».

2. *Romania*, XIII, p. 179.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

complémentaires, et même, logiquement, comme préparatoires, des précédents. — Des érudits, maîtres ou apprentis, qui ont lu, la plume à la main, des œuvres littéraires du moyen âge, ont pris la peine d'y relever tout ce qui leur a paru y intéresser l'histoire de la vie courante ; ils ont ensuite classé, et finalement publié, les notes ainsi assemblées. De là, des dissertations du type de celles qui, dans la nomenclature à la fin de cet Appendice, portent les nos 13, 21, 79, 84, 204. Ce genre de travail, encore moins fatigant pour l'esprit que celui qu'exigent les collections dont il a été question plus haut, ne paraît pas, à première vue, fort utile. Mieux vaut, assurément, lire *Flamenca* que la dissertation d'Hermanni : *Die culturgeschichtlichen Momente im provenzalischen Roman « Flamenca »*, comme la *Mireille* de Mistral que la dissertation de Maass : *Allerlei provenzalischer Volksglaube nach F. Mistral's « Mireio » zusammengestellt*. Cependant les collections de ce genre sont parfois de nature à rendre d'excellents services. Surtout dans deux cas. 1° Lorsqu'il s'agit de textes très étendus et très ennuyeux, où des détails curieux sont, pour ainsi dire, perdus, il n'est pas superflu de ramasser et de nouer en gerbe tout ce que ces textes renferment, ça et là, d'instructif et de savoureux au point de vue indiqué. *Claris et Laris*, par exemple, est un roman interminable et très médiocre, qui contient des descriptions d'une précision minutieuse, assez importantes pour la connaissance de la vie de château à l'époque (vers 1260) où il a été écrit ; A. Jeanroy l'a appelé « un vrai Musée de Cluny » ; il n'est pas déraisonnable d'avoir voulu dresser l'inventaire de ce Musée de Cluny[1]. — 2° Lorsqu'il s'agit de textes inédits, et, par conséquent, malaisément accessibles. C'est ainsi que B. Hauréau a exhumé naguère des manuscrits, si hérissés et si difficiles à lire, des sermonnaires du XIIIe siècle, conservés à la Bibliothèque nationale, quantité de traits de la plus haute valeur, qui gisaient là, à l'état de nodules, dans un immense conglomérat inexploité[2]. Les rédacteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont, de même, commencé depuis longtemps à exécuter des relevés

1. Nomenclature, n° 21. — Voir aussi l'admirable compte rendu, par G. Paris, de l'édition Todd de la *Naissance du Chevalier au Cygne*, dans la *Romania*, XIX (1890), p. 334 et suiv.

2. B. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*. Paris, 1890-1893, 6 vol.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

analogues : notamment P. Paris, au t. XXII, dans ses précieuses analyses de chansons et de romans alors inédits; et, aux derniers volumes, les auteurs de notices sur les œuvres, que personne n'avait ouvertes avant eux depuis six cents ans, des prédicateurs de la première moitié du XIVe siècle[1].

On remarquera que, dans l'essai bibliographique qui suit, les opuscules composés en français, par des Français, pour la connaissance de l'ancienne France d'après la littérature française du temps, sont assez rares. Ils ont aussi, pour la plupart, un caractère particulier, étant plutôt des « essais », c'est-à-dire des exposés faits après la lecture rapide d'un petit nombre de textes, que des collections méthodiques. Cependant, on n'a pas jugé à propos de les omettre.

---

1. G. Albrecht. Vorbereitung auf den Tod, Totengebräuche und Totenbestattung in der altfranzösischen Dichtung. Halle a. S., 1892, 99 p.

2. E. Altner. Ueber die *Chastiements* in den altfranzösischen Chansons de geste. Leipzig, 1885, 86 p.
Cf. *Romania*, XIV, p. 634.

3. A. Axelsen. Supernatural beings in the french medieval dramas, with special reference to the *Miracles* of the Virgin. Copenhague, 1923, 72 p.

4. V. Bach. Die Angriffswaffen in den altfranzösischen Artus- und Abenteuerromanen. Marburg, 1887, 56 p. Dans les *Ausgaben und Abhandlungen* de E. Stengel, n° LXX, 58 p.

5. G. Baist. Der gerichtliche Zweikampf, nach seinem Ursprung und im Rolandslied, dans *Romanische Forschungen*, V (1890), p. 436-48 et dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XVI, p. 508.
Cf. *Romania*, XXII (1893), p. 318, 323.

6. C. del Balzo. L'Italia nella letteratura francese dalla caduta dell' Impero romano alla morte di Enrico IV. Roma, 1915, 416 p.

7. Fr. Bangert. Die Tiere im altfranzösischen Epos. Mar-

1. Voir, par exemple, l'article sur le prédicateur Guillaume de Sauqueville au t. XXXIV, p. 298, et ceux sur les auteurs de « moralisations » de l'Écriture, Jacques de Lausanne et Pierre de Baume (t. XXXIII, p. 459, et t. XXXVI, sous presse, p. 180).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

burg, 1884, 122 p. Dans les *A. u. A.*, n° XXXIV (1885), 244 p.

8. A. Bartelt. Die Ausschreitungen des geistlichen Standes in der christlichlateinischen Literatur bis zum XII. Jahrhundert und in den altfranzösischen Fabliaux. I. Greifswald, 1884, 30 p.
Inachevé.

9. B. Barth. Liebe und Ehe im altfranzösischen Fablel und in der mittelhochdeutschen Novelle. Berlin, 1910. IX-273 pp.

10. K. Bartsch. Die Formen des geselligen Lebens im Mittelalter. Publié en 1862, réimprimé dans *Gesammelte Vorträge und Aufsätze*. Freiburg u. Tübingen, 1883, p. 221-49.

11. H. Becker. Die Auffassung der Jungfrau Maria in der altfranzösischen Literatur. Göttingen, 1905, 93 p.
Cf. *Romania*, 1905, p. 494.

12. I. Bekker. Vergleichung der homerischen und altfranzösischen Sitten. — Homerische Ansichten und Ausdrucksweisen mit altfranzösischen zusammengestellt. Dans les *Monatsberichte der Berliner Akademie*, 1866 et 1867.

13. E. Berger. Thomæ Cantipratensis « Bonum universale de apibus » quid illustrandis sæculi XIII^mi^ moribus conferat. Paris, 1895, 72 p.

14. G. Bertoni. Accenni alla storia del costume in una versione francese dell' *Ars amatoria*. Dans *Studj di filologia moderna*, I (1908), p. 78-82.

15. L. Beszard. Les larmes dans l'épopée, particulièrement dans l'épopée française jusqu'à la fin du XIIe siècle, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXVII (1903), p. 385-413.

16. G. Bilfinger. Die mittelalterlichen Horen und die modernen Stunden. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte. Stuttgart, 1892.
P. 23-39. Populäre Tageseinteilung im Ausgang des Mittelalters. Frankreich.

17. W. Blankenburg. Der Vilain in der Schilderung der altfranzösischen Fabliaux. Greifswald, 1902, 75 p.

18. Fr. Borchert. Die Jagd in der altfranzösischen Literatur (mit Anschluss der Artus- und Abenteuerromanen). Gœttingen, 1909, XVI-119 p.

19. E. Bormann. Die Jagd in den altfranzösischen Artus- und Abenteuerromanen. Marburg, 1887, 60 p. Dans *A. u. A.*, n° LXVIII, 118 p.

20. Myrrha Borodine. La femme et l'amour au XIIe siècle, d'après les poèmes de Chrétien de Troyes. Paris, 1909.

21. W. Borsdorf. Die Burg im « Claris und Laris » und im « Escanor ». Berlin, 1890, 107 p.
Cf. *Romania*, XIX (1890), p. 374.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

22. L. Bourgain. La société [française du XIIe siècle] d'après les sermons, dans *La Chaire française au XIIe siècle* (Paris, 1879), p. 271-369.

23. F. Bourquelot. Le suicide au moyen âge, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1842-43, p. 245.

24. H. Bredtmann. Der sprachliche Ausdruck einiger der geläufigsten Gesten im altfranzösischen Karlsepos. Marburg, 1889, 70 p.

25. Bresslau. Rechts-Alterthümer aus dem Rolandsliede, dans l'*Archiv* de Herrig, XLVIII (1871), p. 291-306.

26. G. Büchner. Die « Chanson de geste des Loherains » und ihre Bedeutung für die Kulturgeschichte. Leipzig. 1886.

Cf. *Romania*, XVI (1887), p. 581.

27. Vte de Calan. La Bretagne dans les romans d'aventure. Vannes, 1903, 65 p. Cf. *Bulletin arch. de l'Association bretonne*, XX (1902), p. 87.

28. Cénac-Moncaut. Les jardins du *Roman de la Rose* comparés avec ceux des Romains et ceux du moyen âge, dans *l'Investigateur, journal de l'Institut historique*, VIII (1868), p. 225-241.

29. F. Chambon. [Les eaux de] Bourbon au moyen âge [d'après *Flamenca*], dans la *Quinzaine bourbonnaise*, VI (1897), p. 12-17.

30. J. Condamin. Le patriotisme dans les chansons de geste, dans la *Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon*, 1882, II, 1, p. 406-10.

31. W. Confort. The character types in the old french Chansons de geste, Dans les *Publications of the Modern Language Association of America*, XXI, p. 279-334.

Cf. *Romania*, XXXVII (1908), p. 179.

32. C. Conigliani. L'amore e l'aventura nei « Lais » di Maria di Francia. Dans l'*Archivum romanicum*, II (1918), p. 281.

33. E. Cougny. Le moyen âge d'après... le roman de *Trubert*. Dans les *Mémoires de la Société des sciences... de Seine-et-Oise*, XIII (1883), p. 1-48.

34. W. D. Crabb. Culture history in the Chanson de geste « Aimeri de Narbone. » Chicago, 1898, XXV-95 p.

35. Hj. Crohns. Die Bewertung der Frau unter dem Einfluss der Cölibatsidee [d'après Étienne de Bourbon], dans les *Acta Societatis Scientiarum Fennicæ*, XLV (1913).

Cf. *Romania*, 1915-1917, p. 611.

36. F. L. Critchlow. On the forms of betrothal and wedding ceremonies in the old french romans d'aventure. Dans *Modern Philology*, II (1904-05), p. 497-537.

37. Ch. Cuissard. Le vin orléanais dans la poësie et dans l'histoire. Orléans,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1905, 51 p. Extr. des *Mémoires de la Soc. d'agriculture, sciences et belles-lettres d'Orléans*.

38. R. Delachenal. « De l'avocat dans la littérature du moyen âge », dans *Histoire des avocats au Parlement de Paris*. Paris, 1885. Ch. xvi, p. 299-324.

39. T. Denkinger. Die Bettelorden in der französischen didaktischen Literatur des 13. Jahrhunderts, besonders bei Rutebeuf und im « Roman de la Rose », dans les *Franziskanische Studien*, II (1915), p. 63-109, 268-313.

40. Doerks. Haus und Hof in den Epen Chrestiens von Troyes. Greifswald, 1885, 56 p.

41. E. Dreesbach. Der Orient in der altfranzösischen Kreuzzugsliteratur. Breslau, 1901, 96 p.

42. D. Duemmler. Zur Sittengeschichte des Mittelalters, dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, 1878, p. 256-8.

Sur la sodomie au moyen âge, notamment parmi les clercs. Liste de textes latins.

43. E. Duvernoy et R. Harmand. Le tournoi de Chauvency en 1285 [d'après le roman de Jacques Bretiaus]. Étude sur les mœurs chevaleresques au xiiie siècle. Paris-Nancy, 1905. Extr. de la *Revue de l'Est*.

44. A. Euler. Das Königtum im altfranzösischen Karls-Epos. Marburg, 1886, 65 p. Dans *A. u. A.*, n° LXV, 56 p.

45. H. Euler. Recht und Staat in den Romanen des Chrestien von Troyes. Marburg, 1906, 129 p.

46. J. Falk. Antipathies et sympathies démocratiques dans l'épopée française du moyen âge. Dans *Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund, 7 janvier 1896*. Mâcon, s. d. [1896], p. 109-22.

47. — Étude sociale sur les chansons de geste. Nyköping, 1899, 136 p.

Cf. *Romania*, XXIX (1900), p. 629.

48. E. Faral. Le merveilleux et ses sources dans les descriptions des romans français du xiie siècle. Dans *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge*. Paris, 1913, p. 307-388.

49. W. O. Farnsworth. Uncle and nephew in the old french Chansons de geste. New York, 1913.

Cf. C. Hayden Bell, The sister's son in the medieval german epic. Berkeley, Cal., 1922.

50. G. Feger. Rutebeufs Kritik an den Zuständen seiner Zeit. Diss. de Bâle, 1920.

51. F. Fellinger. Das Kind in der altfranzösischen Literatur. Göttingen, 1908, x-258 p.

Cf. *Revue critique*, 31 déc. 1908.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

52. W. Fischer. Der Bote im altfranzösischen Epos. Marburg, 1887, 46 p.

53. J. Flach. Le compagnonnage dans les chansons de geste, dans les *Études romanes dédiées à G. Paris*. Paris. 1891, p. 141-80. .

« Corpus juris epicum. »

La substance de ce travail a pris place dans l'ouvrage suivant du même auteur, où les sources littéraires ont été, d'ailleurs, largement utilisées : *Les origines de l'ancienne France*, t. II. *Les origines communales, la féodalité et la chevalerie*. Paris, 1893, 584 p. Cf. P. Guilhiermoz, *Les origines de la noblesse en France au moyen âge*. Paris, 1902.

54. Fr. M. Forkert. Beiträge zu den Bildern aus dem altfranzösischen Volksleben auf Grund der *Miracles de Notre Dame*, I, II (Glaubensleben und kirchliches Leben). Bonn, 1901, 146 p.

Cf. *Romania*, 1913, p. 613.

55. L. Foulet. Le tutoiement en ancien français. Dans la *Romania*, 1918-1919, p. 501.

56. W. Frahm. Das Meer und die Seefahrt in der altfranzösischen Literatur. Göttingen, 1915, 150 p.

57. E. Freymond. Jongleurs und Menestrels. Halle a. S., 1883, 58 p.

58. C. Fritzsche. Die lateinischen Visionen des Mittelalters bis zur Mitte des 12. Jahrhunderts. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte. Halle, 1885. Publié, avec des additions, dans *Romanische Forschungen*, II (1886), p. 247-79, et III, p. 337-69.

Cf. *Romania*, XVIII (1889), p. 631.

59. G. B. Fundenburg. Feudal France in the french epic. Voir *Modern Philology*, XVII (1919), p. 659.

60. S. L. Galpin. « Cortois and vilain ». A study of the distinctions made between them by the French and Provençal poëts of the xii^th^, xiii^th^ and xiv^th^ centuries. New Haven, Conn., 1905, 104 p.

Cf. *Romania*, XXXIV (1905), p. 350.

61. L. Gautier. La chevalerie, d'après les textes poétiques du moyen âge, dans la *Revue des questions historiques*, III (1867), p. 345-82.

62. — L'idée politique dans les Chansons de geste. *Ibid.*, VII (1869), p. 79-144.

63. — L'enfance d'un baron. *Ibid.*, XXXII (1881), p. 396-463.

64. — L'idée religieuse dans la poésie épique du moyen âge. Publié en 1868, réimprimé dans *Littérature catholique et nationale*. Lille, 1893, p. 117-95.

65. Ch. Gidel. Les Français d'autrefois. Dans la *Revue politique et littéraire*, 25 nov. 1871, 4 mai, 3 août, 10 août 1872.

L'esprit germanique dans les chansons de geste. — Retour de l'esprit gaulois dans les romans de chevalerie.

66. P. Grabein. Die altfranzösischen Gedichte über die

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

verschiedenen Stände der Gesellschaft. Halle a. S., s. d. [1894?]. 122 p.

67. A. Graf. La Fatalità nella credenza del medio evo. Roma, 1890. Extr. de la *Nuova Antologia*, juin 1890.

68. G. G[rassoreille]. La cour des sires de Bourbon au XIIe siècle [d'après *Flamenca*], dans la *Revue bourbonnaise*, I (1884), p. 229-238.

69. F. Guillon. Le *Roman de la Rose* considéré comme document historique... Paris, 1903, XII-224 p.

70. B. Haase. Ueber die Gesandten in den altfranzösischen Chansons de geste. Halle-Berlin, 1891, 72 p.

71. W. Haberling. Die Verwundetenfürsorge in den Heldenliedern des Mittelalters. Iena, 1917, 51 p.

72. G.-L. Hamilton. Sur la coutume de « couper la touaille » devant un chevalier accusé de trahison, et de lui « virer le pain au contraire ». Dans *The Romanic Review*, X (1919), p. 149.

73. Ch. H. Haskins. The University of Paris in the sermons of the XIIIth century. 1904, 27 p. Extr. de l'*American historical review*.

74. B. Hauréau. Sur les récits d'apparitions dans les sermons du moyen âge, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVIII, II (1876), p. 239-63.

75. W. Heidsieck. Die ritterliche Gesellschaft in den Dichtungen des Chrestien de Troies. Greifswald, 1883, 40 p.

76. E. Henninger. Sitten und Gebräuche bei der Taufe und Namengebung in der altfranzösischen Dichtung. Halle a. S., 1891, 87 p.

77. W. Hensel. Die Vögel in der provenzalischen und nordfranzösischen Lyrik des Mittelalters. Extr. des *Romanische Forschungen*, XXVI, pp. 584-670.

Cf. *Romania*, 1909, p. 326.

78. Alice A. Hentsch. De la littérature didactique du moyen âge s'adressant spécialement aux femmes. Cahors, 1903, XIV-230 p. [Dissertation de Halle, 1903].

79. F. W. Hermanni. Die kulturhistorischen Momente im provenzalischen Roman *Flamenca*. Marburg, 1882, 63 p. Dans *A. u. A.*, n° IV (Marburg, 1883), p. 77-137.

80. F. Hermann. Schilderung und Beurteilung der gesellschaftlichen Verhältnisse Frankreichs in der Fabliaux-Dichtung. Leipzig, 1900, XXXVI-72 p.

81. P. Hermant. Le sentiment amoureux dans la littérature méridionale. Dans la *Revue de synthèse historique*, XII (1906), p. 152-181.

82. E. Heyck. Moderne Gedanken im Mittelalter, dans *Die Grenzboten*, LI, 2, p. 18-27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

D'après le *De recuperatione terræ sanctæ* de Pierre Dubois.

83. K. Heyl. Die Theorie der Minne in den ältesten Minneromanen Frankreichs. Marburg, 1911, xii-209 p.
Cf. *Romania*, 1913, p. 471.

84. C. A. Hinstorff. Kulturgeschichtliches im « Roman de l'Escoufle » und im « Roman de la Rose ou de Guillaume de Dôle ». Ein Beitrag zur Erklärung der beiden Romanen. Heidelberg, 1896, vi-69 p.

85. C. Th. Hœfft. France, Franceis und Franc im Rolandslied. Diss. de Strasbourg, 1891.

86. J. Houdoy. La beauté des femmes dans la littérature et dans l'art, du xiie au xvie siècle. Lille, 1876, 185 p.

87. A. Huenerhoff. Ueber die komischen « vilain »-Figuren der altfranzösischen Chansons de geste. Marburg, 1894, 50 p.

88. H. Jacobius. Die Erziehung des Edelfräuleins im alten Frankreich, nach Dichtungen des xii., xiii. und xiv. Jahrhunderts. Diss. de Königsberg, 1908, 35 p. ; Halle, 1908. vii-80 pp.
Cf. *Revue critique*, 31 déc. 1908, et *Romania*, 1913, p. 314.

89. O. M. Johnston. The description of the emir's orchard in « Floire et Blanchefleur ». Dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXII, p. 705-710.
Sur les descriptions de vergers dans la littérature.

90. A. Joly. Civilité puérile et honnête [au moyen âge], dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1875, p. 402.

91. — De la condition des vilains au moyen âge d'après les fabliaux, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1882, p. 445.

92. Ch. Joret. La rose dans l'antiquité et au moyen âge. Paris, 1892.
L'auteur a dépouillé les principales œuvres des diverses littératures du moyen âge, en particulier la littérature française.

93. Ch. Jourdain. Mémoire sur l'éducation des femmes au moyen âge, dans *Excursions historiques et philosophiques à travers le moyen âge* (Paris, 1888), p. 465-509.

94. — Mémoire sur la royauté française et le droit populaire d'après les écrivains du moyen âge. *Ibid.*, p. 510-58.

95. J. J. Jusserand. Les sports et les jeux d'exercice dans l'ancienne France, dans la *Revue de Paris*, depuis le 15 mai 1900, et à part (Paris, 1901).

96. Kæhler. Ueber den Clerus in den altfranzösischen Karlsepen.
Annoncé par R. Schröder, en 1886 (n° 187), comme devant paraître prochainement. N'a pas été publié.

97. W. Kalbfleisch. Die Realien in dem altfranzösischen Epos « Raoul de Cambray ». Giessen, 1897, 70 p.

98. L. Karl. La Hongrie et les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Hongrois dans les chansons de geste. Dans la *Revue des langues romanes*, 1908, p. 5. Cf. *Romania*, XXXVIII, p. 154.

99. M. Kastenberg. Die Stellung der Frau in den Dichtungen der Christine de Pisan. Heidelberg, 1909, 52 p.

100. A. Kaufmann. Thomas von Chantimpré über das Bürger- und Bauernleben seiner Zeit, dans la *Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte*, 1893, p. 289-302.

101. A. Kerll. Saal und Kemenate der altfranzösischen Ritterburg, zumeist nach dichterischen Quellen. Gœttingen, 1909, 173 p.

102. R. P. Kettner. Der Ehrbegriff in den altfranzösischen Artusromanen, mit besonderer Berücksichtigung seines Verhältnisses zum Ehrbegriff in den altfranzösischen Chansons de geste. Leipzig, 1890, 58 p.

103. A. Kitze. Das Ross in den altfranzösischen Artus- und Abenteuer-romanen. Marburg, 1887, 47 p. Dans *A. u. A.*, n° LXXV (1888), 48 p.

104. O. Klauenberg. Getränke und Trinken in der altfranzösischen Zeit nach poetischen Quellen darsgestellt. Gœttingen, 1904, VI-161 p.

105. Th. Krabbes. Die Frau im altfranzösischen Epos. Marburg, 1884, 75 p. Dans *A. u. A.*, n° XVIII, 84 p.

106. Ph. Krämer. Das Meer in der altfranzösischen Literatur. Giessen, 1919, 95 p.

107. C. Krick. Les données sur la vie sociale et privée des Français au XIIe siècle contenues dans les romans de Chrestien de Troyes. Kreuznach, 1885, 37 p.

108. W. Küchler. Die Liebe in den antikisierenden französischen Romanen des Mittelalters, dans *Germanisch-romanische Monatsschrift*, IV (1892), p. 355-366.

109. O. Kuehn. Medicinisches aus der altfranzösischen Dichtung. Breslau, 1904. VII-147 p. (*Abhandlungen zur Geschichte der Medicin*, VIII).

110. E. Kusenberg. Der hundertjährige Krieg im Spiegelbild der zeitgenössischen französischen Poesie. Bonn, 1916, 122 p.

111. M. Kuttner. Das Naturgefühl der Altfranzosen und sein Einfluss auf ihre Dichtungen. Berlin, 1889, 86 p.

112. A. Långfors. La société française vers 1330, vue par un frère prêcheur du Soissonnais. Helsingfors, 1918, 23 p. (*Finska Vetenskaps-Societetens Förhandlingar*, LX).

113. Ch.-V. Langlois. La société du moyen âge d'après les fabliaux, dans la *Revue Bleue*, 22 août, 5 sept. 1891.

114. — Les Anglais au moyen âge, d'après les sources fran-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

çaises, dans la *Revue historique*, LII (1893), p. 298-315.

115. F. Laue. Ueber Krankenbehandlung und Heilkunde in der Literatur des alten Frankreichs. Göttingen, 1904, 135 p.

116. A. Lecoy de la Marche. La société au XIIIe siècle. Paris, 1880, 382 p.

D'après les sermons.

117. — La société d'après les sermons, dans *La Chaire française au moyen âge, spécialement au XIIIe siècle*. Paris, 1886, p. 341-492.

118. A. Ledieu. Les vilains dans les œuvres des trouvères. Paris, 1890, 116 p.

119. O. Leibecke. Der verabredete Zweikampf in der altfranzösischen Literatur. Gœttingen, 1905, 288 p.

120. E. Lenient. La satire en France au moyen âge. Paris, 1893, n. édit., 437 p.

121. A. Lepitre. La Vierge Marie dans la littérature française et provençale du moyen âge. Lyon, 1905, 43 pp. Extr. de l'*Université catholique*.

122. J. Levy. Musikinstrumente beim Gesang im mittelalterlichen Frankreich auf Grund altfranzösischer Texte (bis zum XIV. Jahrhundert), dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXXV (1911), p. 492.

123. G. Linder. Die Henker und ihre Gesellen in der altfranzösischen Mirakel- und Mysteriendichtung (XIII-XVI Jahrh.). Greifswald, 1902, 81 p.

124. Fr. Loliée. La femme dans la chanson de geste et l'amour au moyen âge, dans la *Nouvelle revue*, XV (1882), p. 382-409.

125. E. Lommatzsch. Gautier de Coincy als Satiriker. Halle a. S., 1913, X-124 p.

126. J. Loubier. Das Ideal der männlichen Schönheit bei den altfranzösischen Dichtern des XII. und XIII. Jahrhunderts. Halle, 1890, 142 p.

127. H. Luedtke. Les croyances religieuses au moyen âge en France, d'après les pièces du théâtre sérieux des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Lausanne, 1911, 167 p.

128. F. Luft. Ueber die Verletzbarkeit der Ehre in der altfranzösischen Chanson de geste. Progr. Schöneberg. Partie I. Berlin, 1907, 26 p.; partie II. Schöneberg, 1909, 34 p.

129. G. Manheimer. Etwas über die Aerzte im alten Frankreich nach mehreren alt- und mittelfranzösischen Dichtungen. Berlin, 1890, 30 p. Publié, avec plus de développements, dans les *Romanische Forschungen*, VI (1891), p. 581-614.

Cf. *Romania*, XXII (1913), p. 615.

130. K. Marold. Ueber die poetische Verwertung der

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Natur und ihrer Erscheinungen in den Vagantenliedern, dans la *Zeitschrift für deutsche Philologie*, XXIII (1891), p. 1-26.

131. — Ueber den Ausdruck des Naturgefühls im Minnesang und in der Vagantendichtung. Leipzig, 1890-256 p. Cf. *Nord und Süd*, LII (1890), p. 334.

132. Cte de Marsy. Le langage héraldique au XIIIe siècle dans les poèmes d'Adenet le Roi, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 5e série, II (1881), p. 169-212.

133. De Martonne. Recherches sur l'Acedia, dans les *Annales de la Société académique de Saint-Quentin*, 2e série. IX (1851), p. 187-99.

134. H. Massing. Die Geistlichkeit im altfranzösischen Volksepos. Giessen, 1904, 159 p.

135. R. Mentz. Die Traüme in den altfranzösischen Karls- und Artus-Epen. Marburg, 1887, 76 p. Dans *A. u. A.*, n° LXXIII (1888), 107 p.

136. A. Méray. La vie au temps des trouvères. Croyances, usages et mœurs intimes des XIe, XIIe et XIIIe siècles, d'après les lais, chroniques, dits et fabliaux. Paris, 1873. 330 p.

Cf. *Revue critique*, 1874, I, p. 342.

137. — La vie au temps des cours d'amour. Croyances, usages et mœurs intimes des XIe, XIIe et XIIIe siècles, d'après les chroniques, gestes, jeux-partis et fabliaux. Paris, 1876, 380 p.

138. C. J. Merk. Auschauungen über die Lehre und das Leben der Kirche im altfr. Heldenepos. Supplément n° 41 à la *Zeitschrift für romanische Philologie*.

Cf. *Romania*, XLVI (1920), p. 626.

139. D. Merlini. Saggio di ricerche sulla satira contro il villano. Torino, 1894, 232 p.

Cf. *Romania*, XXIV (1895), p. 142.

140. P. Mertens. Die kulturhistorischen Momente in den Romanen des Chrestien de Troyes. Berlin, 1900, 68 p.

141. A. Meyer. Das Kulturhistorische in « Le Mystère du siege d'Orléans ». Leipzig, 1906, 193 p.

142. Fr. Meyer. Die Stände, ihr Leben und Treiben, dargestellt nach den altfranzösischen Artus- und Abenteuer-romanen. Marburg, 1888, 79 p. Dans *A. u. A.*, n° LXXXIX (1892), 132 p.

143. — Jugenderziehung im Mittelalter, dargestellt nach den altfranzösischen Artus- und Abenteuer-romanen. Solingen, 1896, 28 p.

144. E. Meynial. Remarques sur la réaction populaire contre l'invasion du droit romain en France au XIIe et au XIIIe siècles [notamment d'après les trouvères],

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans *Mélanges Chabaneau* (Erlangen, 1907), p. 557-584

145. H. Modersohn. Die Realien in den Chansons de geste « Amis et Amiles » und « Jourdain de Blaivies », ein Beitrag zur Kulturgeschichte des französischen Mittelalters. Leipzig, 1886, 194 p.
Cf. *Romania*, XVII (1888), p. 158.

146. H. Morf. Die Liebe in den Dichtungen der Troubadours und Trouvères. Dans *Nation*, 1887, p. 293-5.

147. C. Th. Mueller. Zur Geographie der älteren Chansons de geste. Göttingen, 1885, 36 p.

148. M. Müller. Minne und Dienst in der altfranzösischen Lyrik. Dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXII, 608.

149. O. Müller. Turnier und Kampf in den altfranzösischen Artusromanen. Ein Beitrag zur Geschichte des höfischen Lebens. Progr. Erfurt, 1907, 25 p.
Cf. *Romania*, XV (1886), p. 641 ; et F. Bode. Die Kampfschilderungen in den mittelhochdeutschen Epen. Greifswald, 1909, 302 p.

150. O. Mueller. Die täglichen Lebensgewohnheiten in den altfranzösischen Artusromanen. Marburg, 1889, 72 p.
Cf. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 1891, p. 120.

151. St. v. Napolski. Beiträge zur Charakteristik mittelalterlichen Lebens an den Höfen Süd-Frankreichs, gewonnen aus Zeugnissen provenzalischer Dichtungen. Marburg, 1885, 40 p.

152. — Höfische Erziehung und höfisches Wesen im Mittelalter. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte Süd-Frankreichs gewonnen aus Zeugnissen provenzalischer Dichtungen. Charlottenburg, 1892, 30 p.

153. Th. Lee Neff. La satire des femmes dans la poésie lyrique française du moyen âge. Paris, 1900, x-118 p. (Dissertation de Chicago).
Cf. *Romania*, 1901, p. 158.

154. F. Neubert. Die volkstümlichen Anschauungen über Physiognomik in Frankreich bis zum Ausgang des Mittelalters. München, 1910, xi-118 p., et dans les *Romanische Forschungen*, 1911, p. 557-621.
Cf. *Romania*, XLVI (1920), p. 442.

155. E. Neumann. Der Söldner (*soudoyer*) im Mittelalter nach den französischen und provenzalischen Heldenepen. Marburg, 1905, 162 p.
Cf. *Romania*, 1906, p. 156.

156. L. Olschki. Paris nach den altfranzösischen nationalen Epen. Heidelberg, 1913, xviii-314 p.

157. — Der ideale Mittelpunkt Frankreichs in Wirklichkeit und Dichtung. Heidelberg, 1913, 73 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cf. *Literaturblatt für germ. und roman. Philologie*, 1915, col. 212.

158. H. Oschinsky. Der Ritter unterwegs und die Pflege der Gastfreundschaft im alten Frankreich. Ein Beitrag zur französischen Kulturgeschichte des XII. u. XIII. Jahrhunderts. Halle, 1900, 84 p. Et dans *Festschrift zu dem fünfzigjährigen Jubiläums des Friedrich Realgymnasiums in Berlin*.

Cf. *Romania*, XXIX (1900), p. 483.

159. A. Ott. Essai sur les couleurs en vieux français. Paris, 1899, XII-186 p.

Cf. *Romania*, XXIX (1900), p. 477; et M. Mann, *La couleur perse en ancien français*, ib., 1923, p. 186-203.

160. G. Paris. La Sicile dans la littérature française du moyen âge, dans la *Romania*, V (1876). p. 109-13.

161. G. Peters. Die Frau in der französischen Kunstepik des 12. Iahrhunderts bis zu Christian von Troyes.

Extr. dans *Inaugural Dissertationen d. phil. Fak. Königsberg in Preussen*, 1921, p. 132-134.

162. L. Petit de Julleville. La comédie et les mœurs en France au moyen âge. Paris, 1886, 362 p.

163. M. Pfeffer. Die Formalitäten des gottesgerichtlichen Zweikampfs, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, IX (1885), p. 1-74.

Cf. *Romania*, XV (1886), p. 627.

164. P. Pfeffer. Beiträge zur Kenntniss des altfranzösischen Volkslebens, meist auf Grund der Fabliaux. I, Karlsruhe, 1898, 31 p.; II, *ib.*, 1900, 33 p.; III, ib., 1901, in-4, 45 p.

Cf. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*. XXV (1903), p. 55 — Comparer E. Witter, Das bürgerliche Leben im mittelenglischen Versroman. Kiel, 1912, 188 p.

165. A. Preime. Die Frau in den altfranzösischen Schwänken. Ein Beitrag zur Sittengeschichte des Mittelalters. Cassel, 1901, 171 p.

166. R. S. Rait. Life in the mediæval Universities. Cambridge, 1912, 172 p.

167. B. Rava. Venise dans la littérature française depuis les origines. Paris, 1916.

Cf. *Romania*, 1918-1919, p. 546.

168. O. Reich. Beiträge zur Kenntnis des Bauernlebens im alten Frankreich auf Grund der zeitgenössischen Literatur. Gœttingen, 1909, X-133.

169. F. von Reitzenstein. Liebe und Ehe im Mittelalter. Stuttgart, 1912, 100 p.

170. M. Rempis. Die Vorstellungen von Deutschland im französischen Heldenepos und Roman und ihre Quellen. Halle, 1911, XVI-166 p.

Cf. *Romania*, 1920, p. 625.

171. R. Renier. Il tipo estetico della donna nel medio evo.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ancona, 1885, XIII-195 p.
Provenza, p. 1-24. — Francia del Nord, p. 25-44.

172. T. Ronconi. L'amore in Bernardo di Ventadorn ed in Guido Cavalcanti. Bologna, 1881, 85 p. Extrait du *Propugnatore*.
Cf. *Romania*, XI (1882), p. 427.

173. A. Reunier. Quelques mots sur la médecine au moyen âge, d'après le « Speculum majus » de Vincent de Beauvais. Paris, 1893, 60 p.

174. E. Rust. Die Erziehung des Ritters in der altfranzösischen Epik. Berlin, 1888, 49 p.

175. V. Sallentien. Handel und Verkehr in der altfranzösischen Literatur. Dans les *Romanische Forschungen*, XXXI (1912), p. 1-154.

176. P. Savj Lopez. Sur les oiseaux dans la poésie et dans la légende. Dans *Trovatori e poeti* (Milan, 1907).

177. E. Sayous. La France de saint Louis d'après la poésie nationale, Paris, 1866, 208 p.
Cf. *Revue critique*, 1867, I, p. 110.

178. S. Scheler. Sitten und Bildung der französischen Geistlichkeit nach den Briefen Stephan von Tournai († 1203). Berlin, 1915, XV-110 p.

179. P. Scheuten. Das Mönchtum in der altfranzösischen Profandichtung. Münster, 1919. XX-124 p.

180. G. Schiavo. Fede e superstizione nell'antica poesia francese, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XIV (1890), p. 89-127, 275-97; XVII (1893), p. 55-112.
Cf. *Romania*, XX (1889), p. 324, et *Le Moyen âge*, 1891, p. 5.

181. Fr. Schiller. Das Grüssen im Altfranzösischen. Halle a. S., 1890, 57 p.

182. H. Schindler. Die Kreuzzüge in der altprovenzalischen und mittelhochdeutschen Lyrik. Dresden, 1889, 49 p.

183. E. Schiött. L'amour et les amoureux dans les lais de Marie de France. Lund, 1889, 66 p.
Cf. *Romania*, XIX (1890), p. 155.

184. V. Schirling. Die Verteidigungswaffen im altfranzösischen Epos. Marburg, 1887, 54 p. Dans *A. u. A.*, n° LXIX, 86 p.

185. Fr. Schmidt. Das Reiten und Fahren in der altfr. Literatur. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des alten Frankreichs. Gœttingen, 1914, 118 p.

186. C. Schubert. Der Pflegesohn (*nourri*) im französischen Heldenepos. Diss. de Marburg, 1906, 53 p.

187. R. Schröder. Glaube und Aberglaube in den altfranzösischen Dichtungen. Hanno-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ver, 1886, 36 p. — *Idem.* Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des Mittelalters. Erlangen, 1886, 186 p.

Gott. — Der Marienkultus. — Die Heiligen. — Die Engel. — Fegefeuer und Paradies. — Der Teufel. — Die Hölle. — Das alte Testament in den altfranzösischen Dichtungen. — Feen, Riesen, Zwerge, etc. — Der Aberglaube in den verschiedenen Gebieten der Natur. — Das Gottesurteil. — Der Heidenglaube.

188. R. Schneider. Die Artillerie des Mittelalters, nach den Angaben der Zeitgenossen dargestellt. Berlin, 1910, v-183 p. Fig.

189. E. Schulenburg. Die Spuren des Brautraubes, Brautkaufes und ähnlicher Verhältnisse in den französischen Epen des Mittelalters. Rostock, 1894, 48 p.

190. W. Schober. Die Geographie der altfranzösischen Chansons de geste. I, Marburg, 1902, 100 p.

191. O. Schultz. Die Darstellung psychologischer Vorgänge in den Romanen des Kristien de Troyes. Halle, 1903, xli-156 p.

192. — Zum Übergange von Eigennamen in Appellativa, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie.* XVIII (1894), p. 130.

Saint Arnoul, le seigneur des « cous », etc.

193. H. Schumacher. Das Befestigungswesen in der altfranzösischen Literatur. Göttingen, 1906.

194. C. Schwarzentraub. Die Pflanzenwelt in den altfranzösischen Karlsepen. I. Die Bäume. Marburg, 1890, 74 p.

Inachevé.

195. Fr. Semrau. Würfel und Würfelspiel im alten Frankreich. Halle a. S., 1910, xvi-164 p. Supplément à la *Zeitschrift für romanische Philologie.*

Cf. *Romania.* 1914, p. 148, et H. Tiktin. *Zur Geschichte von « hasard »*, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen,* CXXVII (1911), p. 162.

196. F. Settegast. Der Ehrbegriff im altfranzösischen Rolandsliede, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie,* IX (1885), p. 204.

197. — Die Ehre in den Liedern der Troubadours. Leipzig, 1887, 46 p.

Cf. *Romania,* XVI (1887), p. 627.

198. O. Söhring. Werke bildender Kunst in den altfranzösischen Epen, dans *Romanische Forschungen,* XII, 3, p. 493-640.

199. H. Spamer. Die Ironie im altfranzösischen Nationalepos. Strassburg, 1914, vi-106 p.

200. E. Spirgatis. Verlobung und Vermählung im altfranzösischen volkstümlichen Epos. Berlin, 1894, 27 p.

Cf. *Zeitschrift für französische*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sprache und Literatur, XVII, p. 138-48.

201. R. Spitzer. Französische Kulturstudien. I. — Beiträge zur Geschichte des Spieles im Alt-Frankreich. Heidelberg, 1891, 54 p.

202. A. Sternberg. Die Angriffswaffen im altfranzösischen Epos, Marburg, 1885, 50 p. Dans *A. u. A.*, n° XLVIII (1886), 52 p.

203. E. Sternberg. Das Tragische in den Chansons de geste. Berlin, 1915, xiv-205 p.

204. P. Stolingwa. Zum « Livre du Chevalier de La Tour Landry ». Die kulturhistorische Bedeutung des Werkes und seine Quellen. Breslau, 1911, 160 pp.

205. F. Strohmeyer. Das Schachspiel im Altfranzösischen. Beiträge zur Kenntnis der Bedeutung und Art des Schachspiels in der altfranzösischen Zeit. Dans *Abhandlungen Herrn Prof. Dr. A. Tobler zur Feier seiner fünfundzwanzigjährigen Thätigkeit als O. P. an der Universität Berlin*. Halle a. S., 1895, p. 381-403.

206. D. Strumpf. Die Juden in der mittelalterlichen Mysterien-Mirakel- und Moralitäten-Dichtung Frankreichs. Heidelberg, 1919, 41 p.

207. H. Süssmilch. Die lateinische Vagantenpoesie des 12. und 13. Jahrhund. als Kulturerscheinung. Leipzig, 1918, x-114 p.

208. H. Taine. Renaud de Montauban. Les passions au moyen âge. La morale au moyen âge. Dans *Nouveaux essais de critique et d'histoire*. Paris, 1889, p. 155-69.

209. G. Tamassia. Il diritto nell' epica francese dei secoli xii. e xiii. Roma, 1886, Extr. de la *Rivista italiana per le scienze giuridiche* (I, p. 230).

210. H. Theodor. Die komischen Elemente der altfranzösischen Chansons de geste. Supplément n° 48 à la *Zeitschrift für romanische Philologie*. Berlin, 1913, xi-156 p.

211. A. Tobler. Spielmannsleben im alten Frankreich. Dans *Im neuen Reich*, 1875, I, p. 321.

212. — « Plus a paroles an plain pot de vin qu'an un mui de cervoise », dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, IV (1880), p. 80-5.

Recueil de textes relatifs aux vanteries des chevaliers après boire.

213. P. Toldo, dans la *Zeitschrift für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, CXVII (1906), p. 68, 287.

Rapprochements entre les récits de l'*Alphabetum narrationum* et d'autres sources sur les avocats et les magistrats, les Juifs et la fausse monnaie, les fautes et les expiations, etc.

214. H. Trebe. Les trouvères et leurs exhortations aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

croisades. Leipzig, 1886, 23 p.

215. K. Treis. Die Formalitäten des Ritterschlags in der altfranzösischen Epik. Berlin, 1887, 125 p.

216. L. Valmaggi. Lo spirito antifemminile nel medioevo. Conferenza. Torino, 1890, 45 p.

217. O. Voigt. Das Ideal der Schönheit und Hässlichkeit in den altfranzösischen Chansons de geste. Marburg, 1891, 62 p.

218. Th. Walker. Die altfranzösischen Dichtungen vom Helden im Kloster. Tübingen, 1910, XII-122 p.

219. E. Wechssler. Frauendienst und Vassalität, dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, XXIX (1902), pp. 159-190.
Analogies du service d'amour et du service de fief. Cf., du même, *Das Kulturproblem des Minnesangs* (Halle, 1909); et E. Kaiser. Frauendienst im mittelhochdeutschen Volksepos. Breslau, 1921.

220. F. Werner. Königtum und Lebenswesen im französischen Nationalepos. Dans les *Romanische Forschungen*, XXV (1896), 321.

221. H. Wieck. Der Teufel auf der mittelalterlichen Mysterienbühne Frankreichs. Leipzig, 1887, 36 p.

222. W. Wilke. Die französischen Verkehrstrassen nach den Chansons de geste. Supplément n° 22 à la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1910, X-90 p.

223. M. Wilmotte, Le sentiment descriptif au moyen âge, dans *Études critiques sur la tradition littéraire en France* (Paris, 1909). Cf. *Revue latine*, t. III (1904), p. 118-128.

224. M. Winter. Kleidung und Putz der Frau nach den altfranzösischen Chansons de geste. Marburg, 1886, 62 p. Dans *A. u. A.*, n° XLV, 66 p.

225. Fr. Witthoeft. Sirventes joglaresc. Ein Blick auf das altfranzösische Spielmannsleben. Marburg, 1889, 38 p. Dans *A. u. A.*, n° LXXXVIII (1891), 73 p.

226. Fr. Wohlgemuth. Riesen und Zwerge in der altfranzösischen erzählenden Dichtung. Leipzig, 1907, 110 p.
Cf. A. Lütjens. Der Zwerg in der deutschen Heldendichtung des Mittelalters. Breslau, 1911, XII-120 p.

227. F. Wolf. Ueber einige altfranzösische Doctrinen und Allegorien von der Minne. Wien, 1864, 60 p. Tirage à part des *Denkschriften* de l'Académie de Vienne, t. XIII, p. 135 et suiv.

228. Mary M. Wood. The spirit of protest in old french literature [1150-1350]. New York, 1917, XII-201 p. Dans les *Studies in romance philology and literature* de Columbia University.

229. A. Wulff. Die frauenfeindlichen Dichtungen in

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

den romanischen Literaturen des Mittelalters, bis zum Ende des 13. Jahrhunderts. Halle a. S., 1914, 200 p.

Cf. *Literaturblatt*... XXXVII (1916), p. 246.

230. G. Wüster. Die Tiere in der altfranzösischen Literatur. Gœttingen, 1916, v-250 p.

231. Yon. La conversation en France au moyen âge, dans le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 1873-4, p. 456.

232. Lotte Zade. Der Troubadour Jaufre Rudel und das Motiv der Fernliebe in der Weltliteratur. Greifswald, 1919, 76 p.

233. P. Zeller. Die täglichen Lebensgewohnheiten im altfranzösischen Karls-Epos. Marburg, 1885, 73 p. Dans *A. u. A.*, n° XLII, 80 p.

234. K. L. Zimmermann. Die Beurteilung der Deutschen in der französischen Literatur des Mittelalters. Dans les *Romanische Forschungen*, XXIX (1911), p. 222-316.

235. O. Zimmermann. Die Totenklage in den altfranzösischen Chansons de geste, dans *Berliner Beiträge zur germanischen und romanischen Philologie*, *Rom. Abtheil.*, n° XI.

Cf. *Romania*, XXIX (1900), p. 158.

236. N. Zingarelli. Le donne nel « Girart de Roussillon ». Extr. de *Dai tempi antichi ai tempi moderni. Nozze Scherillo-Negri*. Milano, 1904.

237. Zöchner. Die Kampfschilderungen in der Chanson de Roland und anderen Chansons de geste. I. Der Zweikampf. Greifswald, 1902, 76 p.

Il va de soi que la liste qui précède n'est pas complète. De petits ouvrages de l'espèce de ceux qui y figurent, on en fait sans cesse de nouveaux, et le bibliographe en rencontre de temps en temps dans ses lectures qui lui avaient échappé.

On en ajoute ici quelques-uns, parus ou constatés depuis un an :

238. Sarah F. Barrow. « Courtly love and Society in the romances », dans *The mediaeval Society romances*. New York, 1924, p. 32-67.

239. J. Bathe. « Der Kulturgeschichliche Inhalt der *Ensenhamens* », dans *Die moralischen* Ensenhamens *im Altprovenzalischen*. Warburg, 1906, p. 24-29.

240. Stanley L. Galpin. Elements of mediaeval christian eschatology in french allegory of the XIIIth and XIVth

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

centuries. Dans *The Romanic Review*, VI (1915), p. 165-205.
241. E. Gilbert. L'hygiène de la table au moyen âge. Toulouse, 1893, 54 p.
242. E. Lommatzsch. Zum Ritterbrauch des Prahlens. Dans l'*Archiv* de Herrig, 1916, p. 114.
243. H. R. Patch. Fortuna in old french literature. Dans *Studies in modern languages*, p. p. Smith College. Northampton, Mass., t. IV (1923), p. 1-45.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Acedia, 133.
Adenet le roi, 132.
Aimeri de Narbonne, 34.
Allemagne, 170, 234.
Alphabetum narrationum, 213.
Ambassadeurs. Voir Messagers.
Amis et Amiles, 145.
Amour, 9, 20, 32, 81, 108, 124, 146, 169, 172, 183, 227, 232, 238. V. Service.
Anges, 187.
Anglais, 114.
Animaux, 7, 230.
Apparitions, 58, 74. V. Songes.
Appartements, 101.
Armes (défensives), 184; (offensives), 4, 202.
Art monumental, 198.
Artillerie, 188.
Artur (romans d'), 4, 19, 102, 103.
Avocats, 38, 213.
Baptême (cérémonies du), 76.
Beauté, 217; (féminine), 171; (masculine), 126.
Bernard de Ventadour, 172.
Boisson, 104.
Bourbon, 29; (sires de), 68.
Bourreau, 123.
Bretagne, 27.
Charlemagne (romans du cycle de), 24, 44, 233.
Chasse, 18, 19.
Chastiements, 2.
Château, 21, 101.
Cheval, 103.
Chevaleresque (investiture). Voir Éducation.
Chevalerie, 61, 215.
Chirurgie de guerre, 71.
Chrétien de Troyes, 20, 45, 75, 107, 140, 161, 191.
Christine de Pisan, 99.
Civilité puérile et honnête, 90.
Claris et Laris, 21.
Clergé, 54, 99, 134, 138, 178; (excès du), 8, 42.
Combat chevaleresque, 149, 237.
Comique, 87, 210.
Commerce, 175, 222.
Compagnonnage, 53.
Conversation, 231.
Costume, 14, 74.
Couleurs, 159.
Cour (*Hof*), 40.
Courtoisie, 60.
Croisades, 182; (exhortations aux), 214; (littérature des), 41.
Croyances, 54, 127, 136, 137, 187.
Démocratiques (antipathies et sympathies), 46. Cf. Politique.
Dés (jeu de), 195.
Diable, 187, 221.
Dieu. Voy. Jugement.
Droit (privé), 25, 53, 209; (populaire), 194; (public), 45; (romain), 144.
Duel, 5, 119, 163.
Échecs, 205.
Éducation, 88, 90, 143, 152, 174, 186.
Église, 138. V. Clergé.
Enfant, 51
Enfer, 187.
Ensenhamens, 239.
Escanor, 21.
Eschatologie, 240.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Escoufle (*l'*), 84.
État, 45.
États de la Société. Voir Société.
Étienne de Tournai, 178.
Expiations, 213.
Fabliaux, 9, 17, 81, 91, 113, 136, 137, 164.
Fatalité, 67.
Fées, 187.
Femmes, 20, 35, 99, 105, 124, 153, 161, 165, 236; (beauté des), 86; (éducation des), 88, 93; (polémique contre les), 153, 216, 229; (toilette des), 224.
Féodalité, 59.
Fiançailles, 36. Voir Nuptiales (coutumes).
Fief (service de), 219.
Flamenca, 29, 68, 79.
Floire et Blanchefleur, 89.
Foi, 180. V. Croyances.
Fortifications, 193.
Fortune, 243.
Français, 85.
France, 157, 177.
Funéraires (usages), 1, 235.
Gaulois (esprit), 65.
Gautier de Coinci, 125.
Géants, 187, 226.
Géographie, 147, 190.
Germanique (esprit), 65.
Girart de Roussillon, 236.
Goliards, 130, 131, 207.
Guerre de Cent ans, 110.
Guillaume de Dôle, 84.
Héraldique (langage), 132.
Heures, 16.
Hongrie, 98.
Honneur (sentiment de l'), 102, 128, 196, 197.
Hospitalité, 158.
Hygiène, 241.
Ironie, 199.
Italie, 16.
Jardins, 29, 89.
Jaufre Rudel, 292.
Jeux, 210. Voir Dés, Échecs.
Jongleurs, 57. Voir Ménestrels.
Jour (divisions du), 16.
Jourdain de Blaivies, 145.
Jugement de Dieu, 187.
Juifs, 206, 213.
Laideur, 217.
Larmes, 15.
La Tour Landry, 204.
Loherains, 26.
Maison, 40.
Mangeaille, 104.
Mariage, 9, 169, 200. Voir Nuptiales.
Marie de France, 32, 183.
Médecine, 109, 115, 173.
Médecins, 129.
Ménestrels, 57, 211, 225.
Mer, 56, 106.
Merveilleux, 48.
Messagers, 52, 70.
Miracles de Nostre Dame, 3, 54.
Modernes (pensées — au moyen âge), 82.
Mœurs, 12, 13, 42, 136, 137, 150, 151, 162, 165.
Moines, 39, 179, 218.
Monnaie (fausse), 213.
Monuments, 198.
Morale, 208.
Mort, 1, 225.
Musique (instruments de), 122.
Mystère du siège d'Orléans, 141.
Nains, 187, 226.
Nature (sentiment de la), 111, 130, 131, 233.
Navigation, 56.
Neveu, 49.
Nourris, 186.
Nourriture, 241.
Nuptiales (coutumes), 36, 189, 280.
Oiseaux, 77, 176.
Oncle, 49.
Ordres mendiants, 39.
Orient, 47.
Paradis, 187.
Paris, 156; (Université de), 73.
Passions, 208.
Patriotisme, 30.
Paysans, 100, 168.
Physiognomique, 154.
Pierre Dubois, 82.
Politique (l'idée), 62.
Protestation (esprit de), 228.
Psychologie, 191.
Raoul de Cambrai, 97.
Religieuse (l'idée), 64.
Renaud de Montauban, 208.
Roland, 5, 25, 85, 196, 237.
Rose (*Roman de la*), 28, 39, 69.
Rose, 92.
Routes commerciales, 175, 222.
Royauté, 44, 94, 220.
Rutebeuf, 39, 50.
Saints, 187.
Salutations, 181.
Satire, 120, 125, 153.
Sermons, 22, 116, 117.
Service (d'amour et de fief), 148, 219.
Sicile, 160.
Société (au XIIe siècle), 22, 47; (au XIIIe siècle), 80, 113, 116,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

117; (au XIVe siècle), 113; chevaleresque), 75; (états divers de la), 65, 142.
Sodomie, 42.
Songes, 135.
Soudoyers, 155.
Sports, 95.
Suicide, 23.
Superstition, 180, 187.
Surnaturels (êtres), 3.
Temps (manière de compter le), 16.
Théâtre, 3, 123, 127, 141, 162, 206, 221.
Thomas de Cantimpré, 13, 100.
Tournoi, 43, 149.
Tragique, 203.
Trahison, 72.
Trubert, 33.
Tutoiement, 55.
Types, 31.
Universités, 73, 166.
Vantardises, 212, 242
Végétal (règne), 194.
Venise, 167.
Vergers. V. Jardins.
Vie journalière (habitudes de la), 150, 233.
Vie sociale (formes de la), 10; (dans les cours du sud de la France), 151.
Vierge (la sainte), 11, 121, 187.
Vilains, 17, 60, 87, 91, 118, 139.
Vin d'Orléans, 37.
Vincent de Beauvais, 173.
Visions. Voir Apparitions.
Voyages, 158; (à cheval et en voiture), 185.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT. v

INTRODUCTION. vii

GALERAN. 1

L'ESCOUFLE. 36

GUILLAUME DE DÔLE. 72

JOUFROIS. 107

FLAMENCA 127

JEHAN ET BLONDE. 177

LA CHÂTELAINE DE VERGI. 210

LE CHÂTELAIN DE COUCI. 221

LA PATIENCE DE LA COMTESSE D'ANJOU. 260

SONE DE NANSAI. 286

TROIS CONTES. 320

LE CHEVALIER BLANC. 323

LE CHEVALIER A LE MANCHE. 329

LES TROIS DAMES DE PARIS. 336

APPENDICE I. — *Jehan Renart et Renart de Dammartin*. 341

APPENDICE II. — *Sur l'illustration de cet ouvrage*. 358

APPENDICE III. — *Travaux sur l'histoire de la vie en France au moyen âge d'après les sources littéraires*. 364

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES

PLANCHES

FRONTISPICE. — Tête, jadis peinte (XIVe siècle).
II. — Costume chevaleresque au temps de Philippe-Auguste. Sceau de Henri de Grandpré (1217). 8
III. — Couvercles de boîtes à miroir. 14
IV. — L'auteur offre un livre à sa dame (roman de *La Poire*). 40
V. — Carole, d'après une boîte à miroir. 82
VI. — Départ pour le tournoi et retour, d'après une miniature du roman de *La Poire*. 96
VII. — Une page du roman de *La Poire*. 108
VIII. — Lettres historiées du roman de *La Poire*. 112
IX. — Autres lettres historiées du même roman[1]. 120
X. — Console de l'église Saint-Étienne d'Auxerre[2]. 138
XI. — Figurine du soubassement d'un tombeau du XIIIe siècle[3]. 150

1. Les deux personnages de *La Poire*, figurés dans les planches VI à IX, et dans plusieurs autres miniatures du même manuscrit — qui, par la variété des gestes, ressemblent aux articles successifs d'un *film* — sont vêtus de la même étoffe et aux mêmes couleurs. C'était la mode des amis et des amies de s'habiller uniformément :

Ele estoit jone damoisiele ;
S'avoit robe d'un tel samis
Dont viestus estoit ses amis.

(Gui de Mori, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1907, p. 268 ; cf. le *Roman de la Rose*, éd. E. Langlois, v. 861.)

2. « La man el se » (*Flamenca*, v. 938).

3. « Los affibles de son mantel — Tenc ab lo pouzer davan se » (*Flamenca*, v. 2523).

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

XII. — Combat devant des dames[1]. Coffret en ivoire du South Kensington Museum 172

XIII. — Dames devant un buffet servi. Miniature d'un recueil des Œuvres de Watriquet. 206

XIV. — « Ci commence li roumans dou Chastelain de Couci et de la dame du Fayel ». 232

XV. — Jeux innocents (d'après un diptyque en ivoire). . . 242

XVI. — Une page et deux scènes du *Chastelain de Couci*. . . 256

XVII. — Costumes chevaleresques. Sceaux de Pierre de Chambli (1290) et de Gaucher de Châtillon (1308). . . . 262

XVIII. — Miniatures du roman de *La Patience de la comtesse d'Anjou*. 268

XIX. — Conversation d'un jeune homme avec des dames, sous des arbres. Miniature du *Lancelot* de vers 1300. . 288

XX. — On amène à une dame un chevalier blessé (*Lancelot* de vers 1300). 292

XXI. — David, sous la figure d'un ménestrel, au soubassement d'une statue de la Vierge, à Sens (1334)[2].. . . . 320

XXII. — Repas. Miniature d'un recueil des Œuvres de Watriquet. 328

XXIII. — Miniature initiale des *Trois dames de Paris*, par Watriquet. 336

FIGURES

I. — Gautier Bardin, bailli de Vermandois. 180

II. — Isabeau du Creus († 1316). 322

1. Un autre coffret du même genre a été publié par Osborne M. Dalton (*Two mediæval caskets*, dans *The Burlington Magazine*, 1904, p. 299).

2. Publié dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1912, p. 287.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (5-1926).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN